

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université MOSTEFA BEN BOULAID – BATNA -2-



Faculté des Lettres et des Langues Etrangères



Département de Langue et Littérature Françaises

TITRE

L'USAGE DE LA VIOLENCE VERBALE EN VUE D'UNE CONSTRUCTION / AFFIRMATION IDENTITAIRE EN CONTEXTE MULTICULTUREL

Thèse élaborée en vue de l'obtention du Doctorat LMD

Option : Langues, Métalangues et Discours

Sous la direction de :

Présentée et soutenue par :

Pr. ABDELHAMID Samir

TIGANI Nouhad

Pr. MANAA Gaouaou

Président

Centre Universitaire de Barika

Pr. ABDELHAMID Samir

Rapporteur

Université de Batna 2

Dr. BOUTAMINE Leila

Examinatrice

Université de Batna 2

Dr. HADDADI Radhia

Examinatrice

Université de Batna 2

Dr. FAID Salah

Examineur

Université de M'Sila

Année Universitaire : 2018 – 2019

Remerciements

Je tiens, avant tout, à remercier vivement et chaleureusement mon directeur de recherche, Pr. Abdelhamid Samir pour son attention, son encouragement, sa patience et surtout pour ses conseils inestimables, il a toujours cru en mes compétences et m'a orientée durant mes études en master jusqu'à ce jour...sa confiance en moi a toujours été la source de mon ambition et son aide, ma voie vers la réussite.

Je tiens également à remercier l'ensemble des enseignants qui ont contribué, chacun à sa manière, à me mettre sur le chemin de la recherche scientifique, qui ont cru en moi et m'ont encouragée pour aller de l'avant, depuis les études primaires jusqu'à l'université.

Je remercie également les membres du jury qui m'ont honorée par leur présence et eu l'amabilité de lire et évaluer mon travail.

Un grand merci à tous ceux qui ont répondu présents en cas de besoin, surtout les membres de ma famille que j'adore et je porte particulièrement dans mon cœur.

Dédicace

Ce modeste travail est dédié à la mémoire de mon père, qu'il repose en
paix

À ma très chère mère ... fleur de ma vie

Mon cher époux qui illumine mon existence

Mes enfants adorés

Mes tendres sœurs et frères

Ma chère amie Nadia qui m'a toujours soutenue et encouragée

À chaque personne qui m'a aidée de près ou de loin dans l'élaboration de
cette thèse

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	1
DEDICACE	2
SOMMAIRE	3
INTRODUCTION GENERALE	6
CHAPITRE I : LA VIOLENCE DANS LE LANGAGE	14
Introduction	15
1. Langage en action et pouvoir du mot	15
2. La politesse linguistique	20
3. La violence dans les échanges langagiers	25
Conclusion	43
CHAPITRE II : CONTACT DE CULTURES, ALTEROPHOBIE ET CONFLITS IDENTITAIRES	44
Introduction	45
1. Les rencontres multiculturelles et leurs effets redoutables	45
2. Autour de l'identité et des conflits identitaires	57
3. Les imaginaires culturels comme traits de l'identité collective	72
Conclusion	76
CHAPITRE III: INTERACTIONS MEDIATIQUES CONFLICTUELLES ET ATTAQUES VERBALES DANS LE DISCOURS SUR L'ALTERITE	78
Introduction	79
1. Discours et interaction	80
2. Le discours oral médiatique comme genre interactionnel	95
3. Les stéréotypes: fatalité ou obstacle à l'interaction multiculturelle	100
4. Violence et médias : les interactions tendues	107
Conclusion	113
CHAPITRE IV : LES MANIFESTATIONS DE LA VIOLENCE DANS LE DISCOURS D'ATTAQUE SUR L'ALTERITE	115
Introduction	116
1. Constat et problématique de recherche	117
2. L'hypothèse formulée	118
3. Méthodologie de travail	119
4. Délimitation du contexte de la recherche: le multiculturalisme français	121
5. Traitement typologique du corpus	125
6. Identification des différents types de violence verbale	145
Conclusion	188

CHAPITRE V : L'ATTAQUE DE L'AUTRE, UN STIMULUS STRATEGIQUE D'EMOTIONS	190
Introduction	191
1. Les types d'émotions et leurs niveaux d'analyse	192
2. Différents modes pour sémiotiser l'émotion	193
3. Méthode de travail et critères d'analyse	197
4. La peur, une émotion doublement sémiotisée	200
5. Stimuler l'indignation à travers le blâme	222
Conclusion	243
CHAPITRE VI: STEREOTYPES MEDIATIQUES ET CONSTRUCTIONS IDENTITAIRES DANS LE DISCOURS VIOLENT	244
Introduction	245
1. Des constructions identitaires fondées sur les actes langagiers violents	245
1.1. L'identité musulmane construite dans le discours d'attaque français	247
1.2. L'identité juive construite dans le discours d'attaque français	297
Conclusion	326
CONCLUSION GENERALE	328
BIBLIOGRAPHIE	336
ANNEXES	346
TABLE DES MATIERES	400



INTRODUCTION GENERALE

La violence verbale est un registre large dans lequel sont répertoriées : les insultes, les injures, la disqualification, la moquerie, ou bien toutes autres formes agressives que nous faisons par le biais du langage. Que ce soit dans la presse écrite (les journaux et les magazines) ou orale (le journal télévisé, le talk-show), sur les réseaux sociaux (les forums et blogues internet), au sein des interactions ordinaires et familières jusqu'aux échanges formels les plus ritualisés, la présence de l'une ou de l'autre de ces formes est indéniable, ce qui nous mène à constater que la violence verbale est omniprésente et fait partie intégrante de notre quotidien et de nos pratiques sociales et conversationnelles.

Nous pouvons qualifier une parole de violente si la violence est contenue dans le sens même des mots, c'est-à-dire, un lexique intrinsèquement violent, ou bien si elle provient du contexte dans lequel ils s'insèrent (un lexique pragmatiquement violent). Dans ce sens, Laurence Rosier (2006 : 9) explique que tout mot, en prenant compte de son contexte d'insertion, peut recueillir une signification péjorative. Le fait que le contexte joue un rôle déterminant dans l'interprétation de tout acte de langage, puisqu'il fournit les éléments de sens essentiels à la compréhension, élargit le champ de la violence verbale et rend possible une multitude de constructions discursives pouvant être interprétées et perçues comme violentes.

Le lieu par excellence de l'apparition de plusieurs formes et productions langagières violentes est, sans doute, l'interaction polémique que Kerbrat Orecchioni (1980) définit comme une « guerre verbale ». Si l'on est amené à exhiler un jugement ou évaluer ce genre particulier, assez répandu parmi tant d'autres pratiques langagières, il serait probablement dépeint comme le lieu de toutes les abjections, tous les avilissements, un discours tolérant tous les excès et donnant lieu à une parole impétueuse voire même frénétique. La polémique qui émerge et caractérise certaines rencontres justifie en partie le comportement des participants qui ne se préoccupent guère, ou très rarement, des règles et des rituels de politesse qu'exige toute situation d'interaction. Dans cette guerre symbolique, souvent qualifiée de trop agressive, les interactants se livrent à un combat sans merci dans lequel tous les coups sont permis ; dans de telles situations, la fin justifie les moyens et la violence des mots dans ce cas précis n'est qu'un outil et non pas une fin de la parole polémique.

L'interaction polémique met en scène des opposants qui échangent une parole fougueuse et débordante pour des fins persuasives, ils sont conscients que derrière cette

dualité se cache un intérêt majeur, celui de bénéficier d'une certaine influence sur l'auditoire et de remporter son adhésion. Compte tenu de l'ampleur de tels actes, les polémistes tâchent surtout de maintenir leurs positions et défendre leurs points de vue dans l'espoir de conquérir et persuader « l'autre » ; cet autre n'est pas nécessairement l'adversaire de l'interaction, celui qui est en face et qui fait l'objet d'une attaque verbale, mais souvent un « tiers » qui désigne un auditoire potentiel qui peut accéder à l'interaction (la regarder sur la télé, l'écouter sur la radio ou la télécharger sur le web) et qui construit avec l'attaquant et l'attaqué, de manière implicite, un pacte conflictuel selon lequel un système d'attente réciproque s'instaure en mettant en place les règles de l'échange ainsi que le degré de sa violence.

La polémique est donc, une mise en scène dans laquelle s'affrontent des adversaires sur différents thèmes (religieux, philosophiques, sportifs, économiques, politiques, etc.) pour des enjeux de persuasion. Souvent, pour emporter le débat et conquérir le public, les protagonistes créent des arguments fondés sur une parole plus ou moins vexatoire afin d'intimider leurs adversaires, les mettre dans l'embarras et par la suite crier victoire. L'un des champs interactionnels dans lesquels se multiplient les échanges polémiques et qui permettent la manifestation de la parole violente, c'est l'interaction médiatique, un espace de rencontre et de confrontation d'idées entre différents individus, le plus souvent des personnalités publiques connues, sur des thèmes d'actualité. Ces interactions qui sont organisées et programmées pour être directement ou ultérieurement diffusées sur l'un des supports médiatiques reconnus, permettent l'accès à un plus large public à travers le seul geste d'être assis devant son écran, près de sa radio ou en effectuant un simple clic.

Dans le cadre de cette recherche notre intérêt porte certes sur la problématique de la violence dans le langage en contexte médiatique, mais notre regard est plus axé sur les discours d'attaque sur l'altérité. C'est au rapport qu'entretient la notion d'identité avec la violence que nous nous intéressons le plus, il est question d'observer et d'analyser minutieusement la manière dont les identités des attaquants et des attaqués se construisent dans le discours, en prenant en compte l'enjeu de la médiatisation.

Notre corpus de recherche se constitue principalement d'interactions médiatiques associant des participants culturellement distincts, telles que les émissions télévisées, radiophoniques ou diffusées sur le web, les talk-shows, etc., ainsi que de discours oraux médiatiques à caractère violent et monologal, ayant pour cible l'altérité, tels que les

discours parlementaires, les meetings et discours de la campagne électorale, les allocutions, etc. Les interventions regroupées recouvrent toutes des discours qui portent sur un sujet qui a trait à l'altérité, c'est-à-dire que l'autre est au centre de la discussion, il fait l'objet d'une parole offensive et subit une attaque verbale dans laquelle plusieurs ou quelques-uns de ses systèmes de valeurs sont convoqués et décriés.

Une longue observation de ce genre d'interactions et des discours qui en résultent nous a conduite vers un constat qui fonde, à notre avis, la présente étude et qui suscite plusieurs interrogations. Les échanges médiatiques impliquant des participants appartenant à des sphères culturelles différentes, ou ceux au sein desquels se produisent des discours sur l'altérité et qui prennent pour cible l'identité de l'autre, sans que celui-ci soit nécessairement présent au moment de l'échange, présentent des cadres interactionnels et discursifs potentiellement tendus dans lesquels apparaît un langage violent et des formes multiples de violence verbale. Un locuteur donné s'en prend à l'adversaire (en face ou absent) et s'acharne sur quelques aspects de son identité (sa religion, ses croyances, ses valeurs, etc.). Ce constat est valable également pour les discours prononcés par des énonciateurs qui ont pour but l'atteinte de l'autre à travers une attaque verbale bien ciblée.

Ce rapport qui existe et met en relation le langage violent et l'identité culturelle fait naître le besoin fondamental de comprendre l'intérêt de recourir à cet usage spécifique de la langue dans cet espace doublement contextualisé (médiatique d'une part, multiculturel de l'autre). En d'autres termes, il est question dans cette recherche de déterminer la nature du lien qui existe entre la notion d'identité et le langage agressif et de saisir l'enjeu ainsi que l'impact que ce dernier puisse avoir sur la construction identitaire au sein d'une interaction ou dans un discours donné. Nous proposons de dépasser un jugement précipité porté sur le discours violent fondé sur une observation superficielle du cadre extérieur de l'énonciation, pour aller plus loin dans l'interprétation et plonger dans le fond du discours en lui suggérant une relecture et une analyse effectuée par rapport au contexte de production et en relation avec la visée argumentative.

Nous tenons avant toute chose à clarifier quelques points avant d'avancer dans notre présentation du thème abordé et de mettre l'accent sur des éléments qui nous semblent primordiaux pour une meilleure compréhension de l'orientation et de la visée de notre recherche. Tout d'abord, il est nécessaire d'attirer l'attention du lecteur qu'il s'agit d'analyser uniquement les différentes formes de violence relevant du comportement

verbal linguistique; bien que la parole s'accompagne très souvent d'un ensemble de comportements paraverbaux (le ton, le débit, le volume de la voix) et non verbaux (kinésiques, tactiles, proxémiques, communicatifs, vestimentaires, etc.) (Schefflen, 1981 : 147) qui sont susceptibles d'être une source directe et très importante de violence (un regard accusateur, un sourire moqueur, un geste insultant de la main, un son provocateur, un ton menaçant, etc.), nous nous borignons à relever et analyser les formes de violence qui relèvent du langage articulé, toutes les autres formes ne seront pas prises en considération du fait qu'elles nécessitent des outils d'analyse différents (prosodiques et sémiotiques) de ceux que nous avons fait intervenir lors de notre analyse, ainsi pour la simple raison que ce genre de violence n'a pas un lien direct et se conforme moins avec notre hypothèse.

L'autre point sur lequel nous aimerions nous attarder, concerne la terminologie employée dans le corps du texte ; nous utilisons principalement l'expression « violence verbale » pour désigner toutes les formes langagières ressenties comme violentes, mais nous employons également comme des synonymes d'autres expressions telles que « discours d'attaque », « langage violent », « langage agressif », « parole violente », « acte menaçant », pour désigner ces mêmes formes sans vouloir aller dans la direction d'effectuer une distinction terminologique sans fin et sans grand apport à cette recherche. Il est à noter également que l'expression de violence verbale ne se limite pas à une simple insulte ou un mot cru qui relève d'une définition classique et traditionnelle de la violence, mais désigne toutes les constructions verbales qui provoquent un mal être chez le destinataire ou peuvent être ressenties comme violentes.

Il faut également préciser que le fait d'opter pour le support oral plutôt que l'écrit est un choix et une action volontaire car nous pensons que l'oralité, qui permet un échange immédiat d'où résulte un discours plus spontané, favorise mieux l'escalade de la violence, les excès de colère et la montée en tension ; ce qui permet à son tour aux actes langagiers violents, que nous cherchons à recueillir, de surgir et se manifester dans le discours. Les données orales sont « *des données vivantes : elles sont produites au moment où on les perçoit. Le discours oral est un discours en train de se faire* » (Sandré, 2013 : 59). Nous nous situons dans l'analyse discursive du côté de la production pour saisir l'intention du locuteur derrière l'usage du langage violent qu'il emploie, et non pas du côté de la réception, il ne s'agit pas de mesurer l'effet exercé sur le destinataire réellement visé (le public) ni d'évaluer l'efficacité de l'emploi stratégique d'une attaque verbale, mais de

déterminer l'intention tacite et la visée dissimulée dans le discours du locuteur en présence d'un public diversifié.

Cette recherche s'ancre dans le champ vaste de l'analyse du discours (AD) dans la mesure où elle propose d'observer et analyser des discours oraux médiatiques portant sur l'altérité, elle fait appel également à l'approche de l'analyse des interactions verbales que Kerbrat-Orecchioni appelle « l'analyse du discours en interaction (ADI) » qui prend en charge la description de toute forme de discours dialogué et le fonctionnement des échanges communicatifs, son objet d'étude est « *le vaste ensemble des pratiques discursives qui se déroulent en contexte interactif et dont la conversation ne présente qu'une forme particulière* » (Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 14) et ce dans le but de rendre compte des différentes manifestations langagières de la violence ainsi que les fonctions que celle-ci remplit en relation avec l'identité dans un contexte multiculturel et médiatique.

Elle s'inscrit conjointement dans le domaine de la sociolinguistique compte tenu des théories qu'elle mobilise (l'argumentation, la théorie de la politesse et celle de la violence verbale, les actes de langage menaçants, la construction de l'identité, le rapport à l'altérité, etc.) et celui de la psychologie interculturelle du moment qu'elle tâche de décrire et d'examiner des situations de contact et de rencontre entre des individus appartenant à des univers culturels éloignés. Lounici et Blanchet affirment que cette approche s'intéresse à « *ce qui se passe concrètement lors d'une interaction entre des interlocuteurs appartenant, au moins partiellement, à des communautés culturelles différentes, donc porteurs de schèmes culturels différents, même s'ils communiquent dans la même langue* » (2007 : 17).

Notre objectif de recherche est multiple ce qui requiert un ensemble d'outils d'analyse pluridisciplinaires, il est question dans cette étude de dévoiler les différentes manifestations de la violence verbale et déterminer les procédés langagiers qui lui donnent forme. Il s'agit également d'examiner les fonctions de cette forme langagière dans le discours sur l'altérité et sa relation avec la formation de l'identité ainsi que le rôle de la médiatisation, afin de proposer une relecture et une réinterprétation analytique du discours violent. Cette étude impose une analyse à la fois grammaticale, lexicale, textuelle, rhétorique et pragmatique nécessaire pour la vérification de l'hypothèse envisagée.

Par ailleurs, notre réflexion se développera en deux parties, l'une théorique, l'autre analytique, et nous proposons de scinder notre travail de recherche en six chapitres : Le

premier chapitre sert à introduire la notion de « violence » dans le langage, nous aborderons d'abord la conception pragmatique qui fait du langage un outil d'agir communicationnel et un instrument susceptible de préserver ou bien de menacer la face d'autrui, pour arriver à conclure que dans l'usage que nous faisons de la langue nous pouvons blesser et agresser avec les simples mots. Nous proposons également de définir la notion et d'élaborer une typologie de la violence verbale, cela nous servira ensuite de base théorique à laquelle nous nous référons dans le traitement de notre corpus.

Le deuxième chapitre abordera les lieux les plus exposés au problème de la violence et définit les rencontres multiculturelles comme des situations redoutables qui comportent des risques considérables de conflit et de dualité, ce qui se traduit par l'émergence de comportements verbaux offensifs. Le contact avec l'Autre, soit dans le cadre réel d'une interaction ou dans un cadre fictif du discours sur l'altérité, implique des problématiques en rapport avec la notion de l'identité, à savoir l'altérophobie et les conflits identitaires.

Le cadre et l'objet de la recherche se délimiteront de plus en plus dans le troisième chapitre qui met l'accent sur les notions de discours et d'interaction en contexte médiatique. Du fait que les médias exercent une influence indéniable sur les auditeurs et téléspectateurs, nous évoquons la problématique de la violence et le recours constant à des formes agressives du langage dans l'espace médiatique, nous nous interrogeons sur le fonctionnement des interactions à caractère conflictuel et la place de l'identité dans le discours violent sur l'altérité. Ils sont également abordés les stéréotypes médiatiques convoqués par le discours d'attaque et leurs rôles dans l'approche de l'autre, pour savoir s'ils constituent un obstacle qui s'interpose entre les participants culturellement distingués ou s'ils contribuent à l'élaboration d'une stratégie discursive visant la redéfinition des différentes identités en place.

Le quatrième chapitre sera consacré à la présentation et le traitement des discours et interactions médiatiques recueillis qui constituent notre corpus de recherche, la méthode de transcription des données orales est explicitée clairement dans ce chapitre. Le corpus est soumis en premier lieu à un traitement typologique selon lequel les actes violents détectés sont répertoriés en trois grandes classes, ensuite une analyse pluridisciplinaire des données est effectuée pour rendre compte des différents procédés langagiers investis par la violence ainsi que les formes que celle-ci est susceptible de revêtir.

La question des émotions et leur place dans le discours violent sera soulevée dans un cinquième chapitre qui dévoilera le rapport liant émotion et discours d'attaque sur l'altérité. Il est question de dégager les modes de sémiotisation d'une émotion puis repérer les différents critères de schématisation discursive et la manière dont ils sont exploités pour sémiotiser et étayer une émotion donnée. Nous expliquerons également comment l'émotion contenue et communiquée par le discours d'attaque et de contre-attaque s'instaure en une stratégie argumentative ayant pour but de mettre l'auditoire dans une disposition affective particulière adaptée à la construction identitaire envisagée.

Le sixième et dernier chapitre vise à approcher les différents imaginaires revisités par le langage violent, les représentations développées par un groupe donné et partagées par ses membres constituent un objet pertinent et un outil pratique pour la description et la définition de l'identité groupale. Ces imaginaires donnent lieu, dans de multiples cas, à des stéréotypes culturels dévalorisants qui servent aux sujets parlants d'instruments de caractérisation dépréciative de cet autre et par la même action de définition valorisante et positive de soi-même. C'est dans ce chapitre que nous allons comprendre comment la violence verbale fonctionne en contexte médiatique et quelle place occupe-t-elle dans le processus complexe de construction identitaire.



CHAPITRE I

LA VIOLENCE DANS LE LANGAGE

Introduction

Les recherches traditionnelles faites sur la violence verbale, dans le domaine francophone, s'étaient limitées, au début, aux travaux qui tournaient autour de la politesse linguistique. En ce sens, nous pouvons faire référence aux travaux de Kerbrat Orecchioni (1992, 2005) et à ceux de véronique Traverso (1996) ou à d'autres recherches qui limitaient leurs objets d'étude à des éléments très circonscrits, spécifiquement les insultes et le blasphème, qui ne traitent pas le thème de la violence verbale dans une optique argumentative et n'appréhendent pas le rapport qui la relie étroitement au domaine des émotions, de la guerre des images et des luttes identitaires.

Il sera question, dans ce premier chapitre, de faire quelques rappels utiles concernant l'apport considérable des théories pragmatiques auxquelles revient le mérite d'écarter la vision traditionnelle du langage et de l'appréhender comme un outil d'agir communicationnel qui détient un certain pouvoir et qui peut exercer des effets divers sur autrui. Ensuite, nous allons évoquer ces effets du langage dans l'interaction à travers la théorie de la politesse linguistique, nous faisons référence principalement au travail de préservation des faces des locuteurs puis aux actes de langage menaçants. Finalement, nous allons aborder la question de la violence verbale: la définition de cette notion, les domaines discursifs favorisant son apparition, ses différents types et mécanismes ainsi que le processus de sa manifestation et ce, depuis les éléments susceptibles de la déclencher jusqu'aux manifestations conversationnelles.

1. Langage en action et pouvoir du mot

Le langage humain c'est le moyen par lequel les sujets parlants communiquent, en entrant en contact, chaque individu use d'un code écrit ou oral pour véhiculer certaines idées et faire part de ses réflexions, mais cette idée qui soutient que l'on s'extériorise en parlant et qu'on ne fait que décrire un monde environnant est fortement contestée surtout par les partisans de la philosophie du langage. Le verbe ou le mot est intégralement revisité pour être redéfini comme un instrument d'agir, dans ce sens Kerbrat-Orecchioni confirme que « *parler, c'est échanger, et c'est changer en échangeant* » (1990 : 17) et c'est à partir de cette réflexion que nous pouvons avancer que le langage exerce un pouvoir inestimable qui dépasse parfois celui des actes et qui influence même la façon dont les identités des uns et des autres sont perçues.

1.1. L'approche pragmatique du langage

La pragmatique est une discipline apparue dans le cadre de la linguistique. Charles Morris (1938) utilise le terme pour la première fois et la définit à partir des concepts peirciens, sa définition est reprise par Françoise Armengaud qui pense que la pragmatique est « *la science qui traite de la relation des signes à leurs interprètes* » (1985 : 36). Selon lui, elle vient pour combler l'espace laissé par la syntaxique et la sémantique en offrant un processus de communication entre l'auteur et le lecteur. Mais à vrai dire, les théories pragmatiques ont acquis de la richesse et de l'ampleur en les croisant avec plusieurs disciplines, telles que la philosophie du langage, la sémiotique et la linguistique.

Il est nécessaire, pour situer la pragmatique, d'évoquer d'abord les travaux du linguiste suisse F. De Saussure publiés dans son ouvrage « Cours de linguistique générale » (1916) dans lequel il oppose, sous forme de dichotomie devenue célèbre, la langue à la parole comme étant deux faces du langage. D'une part, la langue comme système de signes abstrait et communément partagé, et d'autre part, la parole en tant qu'exercice concret et individuel de ce système. Pour De Saussure, même si la linguistique repose sur les actes de parole pour la théorisation, ceux-ci sont à considérer comme des phénomènes contingents et seul le système de la langue constitue un objet de recherche scientifique.

Le circuit de la parole s'inscrit donc dans une communication codale où deux interlocuteurs se transmettent des messages constitués d'un ensemble de signes agencés et que chaque signe est doté d'un signifiant et d'un signifié. Le rapport entre ces deux faces est à la fois arbitraire et dépendant de son existence dans le système. A travers les contradictions liées aux dichotomies Saussuriennes, la pragmatique élargit la perspective de Saussure et va se développer à partir de deux problématiques :

a- L'opposition: langue/parole est étroitement liée au rapport: société/individu, mais Jakobson (1990) affirme que Le langage se concrétise avec chaque individu en tant que langue composite que ce dernier est constamment en train de reconstruire avec toutes les interactions langagières.

b- Le signe, défini comme l'unité qui associe une image acoustique à un concept, est un élément central dans le système de la langue mais ce phénomène ne peut être élucidé qu'en admettant l'influence exercée par la parole sur la langue.

Au début, l'objectif primordial de la pragmatique était d'expliquer que la parole dépasse le statut d'une pure application de la langue et qu'elle est, en même temps, en variation par rapport à des codes établis et génératrice de nouveaux codes. Tout acte de parole s'inscrit dans un contexte défini par des facteurs spatio-temporels et socio-historiques ; le travail de la pragmatique consiste à montrer comment ces facteurs et ces données interagissent avec le système de la langue et comment le sens se construit dans un contexte situationnel donné.

La notion de contexte est un concept clé de la pragmatique, du moment qu'elle tente d'explicitement comment le langage fonctionne concrètement dans des contextes spécifiques, et comment ce fonctionnement ne peut être expliqué par la syntaxe et la Sémantique. La pragmatique est donc « *l'étude de ce que les personnes font lorsqu'elles utilisent la langue.* » (Delbecque, 2006 : 192). L'usage de la langue se définit comme faisant partie intégrante de l'interaction humaine.

Notre vie entière se déroule et se réalise dans des réseaux sociaux. Le matin, en nous levant, nous côtoyons la famille, nous irons à l'école ou au travail, nous rencontrons les voisins dans la rue, nous prenons le bus, le tram ou le train, nous retrouvons les camarades ou les collègues, etc. Quel que soit le réseau social dans lequel nous nous trouvons (la famille, le voisinage, la ville, les transports en commun, l'école ou le travail, le club sportif) il est difficile d'envisager une existence solitaire, et donc nous pouvons confirmer que la vie n'est pas envisageable sans interaction et que celle-ci se fait principalement par le langage.

Ce n'est donc pas étonnant, au regard de ces divers éléments, que les structures des conversations quotidiennes ou médiatiques forment un champ de recherche tout à fait fertile pour la pragmatique. Il s'agit de montrer comment une grande partie de l'activité communicationnelle consiste à situer sa parole vis-à-vis de celle des autres, et comment le sens des énoncés dépend, dans une large mesure, de leurs positions à l'intérieur d'une discussion.

1.2. La théorie des actes de langage

La théorie des actes de langage (speech acts) est certainement l'élément qui a le plus contribué à la popularité des approches pragmatiques. Ce n'est pas, proprement parler, une

théorie linguistique mais elle est considérée comme une approche faisant partie de la philosophie du langage qui tente de décrire et d'expliquer, en termes généraux, certaines propriétés du langage humain, indépendamment de toute langue particulière. L'origine de cette théorie novatrice se trouve dans le texte de J. Austin apparu dans son ouvrage : « Quand dire c'est faire » (1952) où le philosophe anglais confirme que nous ne contentons pas de fournir de l'information, qui peut être vraie ou fausse, mais que nous faisons des tas d'autres choses au moyen des mots. Ici, le philosophe s'éloigne de l'idée première, à laquelle s'intéressait la philosophie du langage, qu'est les conditions de vériconditionnalité des énoncés, pour mettre l'accent sur les autres facettes et fonctions attribuées au langage humain. Dans cette lignée, Delbecque parle d'intention communicative et explique que :

Notre recours aux mots a pour but de faire prendre conscience aux autres de notre état mental. Ce que nous voulons transmettre et l'effet que nous voulons obtenir chez l'interlocuteur constitue notre intention communicative [...] En prononçant les mots servant à réaliser l'une ou l'autre de ces intentions communicatives, nous posons un acte de langage. Autrement dit, l'acte de langage est la réalisation d'une intention communicative. (2006 : 193)

J. Austin propose une première classification des actes de langage, il parle d'actes informatifs quand le locuteur fait part d'un état de choses qu'il constate ou qu'il croit constater. Même s'il est convaincu de la véracité de l'information, celle-ci peut aussi bien être fausse que vraie ; dans tous les autres actes de langage, il ne s'agit plus de vrai ou de faux. Quand le locuteur demande à son interlocuteur de faire quelque chose et que ce dernier promet de le faire, ce sont deux actes de langage qui mettent en avant une obligation imposée à l'autre ou à soi-même.

Etant reliés à la volonté du locuteur ou de l'interlocuteur, ces actes sont qualifiés d'actes de langage volitifs (adjectif dérivé du latin *volitio*, volonté). Au départ, J. Austin ne parlait d'acte de langage performatif que pour désigner des énoncés caractérisés par l'accomplissement d'un acte (promesse, déclaration, etc.). Par la suite, il en est arrivé à considérer qu'il y a « performance » dès qu'il y a énoncé : nous ne pouvons pas utiliser les mots sans « faire » quelque chose, que ce soit communiquer quelque chose, demander quelque chose, promettre quelque chose, remercier quelqu'un et le couvrir d'éloges, ou baptiser quelque chose.

Austin parle aussi de trois types d'actes réalisés en prononçant un énoncé quelconque: l'acte locutoire, qui est accompli à travers l'actualisation matérielle d'une phrase prévue par une langue, l'acte illocutoire, qui est l'accomplissement d'un acte qui, selon certaines conventions sociales, s'insère dans un contexte pour le changer et l'acte perlocutoire qui désigne la poursuite de certaines fins stratégiques.

La théorie des actes de langage, après Austin, a subi de nombreuses prolongations. Nous mentionnons principalement celle de son disciple John R. Searle qui a systématisé la pensée d'Austin en ce qui concerne l'explication de la structure (qui se veut exhaustive) des actes de langage, leur taxinomie et le phénomène de l'intentionnalité. Il propose de distinguer cinq types d'actes de langage : les actes assertifs, directifs, commissifs, expressifs et déclaratifs. L'accomplissement d'un acte de langage met le locuteur dans un rapport complexe entre lui-même, ses interlocuteurs, et le contexte auquel il se réfère, ainsi que la matérialité du message qu'il énonce. Cet acte accompli est étroitement lié à la subjectivité de son énonciateur, donnons l'exemple de l'homme politique qui parle, il assume un ou des rôles, il prend position par rapport aux autres et exprime des rapports intentionnels envers le monde. Aussi l'acte de langage doit être compris dans un contexte, c'est à-dire qu'il n'est interprété et compris correctement que dans le contexte où il est produit. Il est facile de constater que plusieurs actes de langage peuvent avoir une interprétation, en dehors de leur contexte, totalement différente de celle qu'ils puissent avoir réellement s'ils sont considérés dans leur contexte de production.

1.3. La théorie du pouvoir symbolique

Dans la continuité des travaux d'Austin sur les actes de langage, Bourdieu propose un travail pertinent à travers la théorie du pouvoir symbolique pour une étude des débats, notamment les débats médiatiques et politiques. Il suggère une interprétation du phénomène linguistique en mobilisant les concepts d'habitus et de champ, mais en élargissant son travail au discours et à la représentation politique.

Le travail de Bourdieu consiste, pour une bonne part, à réfléchir à propos de l'ancrage des mots dans le jeu des forces sociales, afin de dévoiler la dynamique et les enjeux politiques propres aux échanges linguistiques. Il critique la distinction saussurienne entre langue, en tant que système de signes, et parole, comme l'actualisation des signes par un locuteur et fait du langage un instrument d'action et de pouvoir, en le réintroduisant au sein

de la société. De cela, il s'oppose au structuralisme de Saussure et s'inscrit dans la lignée d'Austin (qui a montré que bien souvent dire c'est faire). Bourdieu explique que les rapports au sein de la communication et les échanges linguistiques se représentent sous forme de rapports de pouvoir symbolique, rapports de force entre les interlocuteurs. Ce pouvoir selon Bourdieu est : « *invisible et ne peut en fait s'exercer qu'avec la complicité de ceux qui ne veulent pas savoir qu'ils le subissent, ou même qu'ils l'exercent* » (2001: 202).

Le langage s'inscrit dans des relations de pouvoir, ce qui implique que la parole contribue à influencer, à transformer celui qui l'écoute. Bourdieu explique que le discours n'est pas un message destiné à être décodé, c'est un produit que nous livrons à l'appréciation des autres. La langue, en étant un instrument de communication, elle est aussi signe extérieur de richesse et instrument de pouvoir, nous pouvons agir avec des mots, des ordres ou des mots d'ordre. C'est-à-dire que les discours ne sont pas seulement destinés à informer et à être compris, mais qu'ils sont aussi des signes d'autorité destinés à être crus ou obéis.

Le travail de Bourdieu (1996), sur les débats politiques, est largement marqué par la question du pouvoir et de la domination. Selon lui, le discours, quel qu'il soit, est le produit de la rencontre entre un habitus linguistique (une compétence technique et sociale, c'est à la fois une capacité de parler et une capacité de parler d'une certaine manière marquée socialement) et d'un marché, c'est-à-dire un système de règles de formation des prix qui vont contribuer à orienter, par avance, toute production linguistique.

2. La politesse linguistique

Plusieurs outils théoriques se présentent pour rendre compte de la construction du texte conversationnel, mais ce n'est là qu'un aspect des choses ; l'interaction est aussi une expérience à travers laquelle s'affirme l'appartenance sociale des individus et se construisent leurs relations. Les études effectuées sur cette autre dimension se fondent, pour la plupart, sur des notions introduites par Goffman. Le point de départ commence par l'idée que l'individu est un être social qui se présente comme ayant adopté une certaine ligne de conduite, à laquelle correspond son image (sa face), qu'il construit en conformité avec ce qu'il croit être les attentes sociales dans une situation donnée. La notion de face correspond à une « valeur sociale positive » selon Goffman, il affirme que cette valeur

sociale « *n'est pas logée à l'intérieur ou à la surface de son possesseur, mais qu'elle est diffuse dans le flux des événements de la rencontre, et ne se manifeste que lorsque les participants cherchent à déchiffrer dans ces événements les appréciations qui s'y expriment* » (1973 : 10).

Au cours de la rencontre avec autrui, chaque individu doit maintenir cette ligne de conduite (par peur de perdre la face). Or, la rencontre présente des risques liés à la nature, potentiellement menaçante, des actions et à la possible incompatibilité des désirs et des images des individus réunis. Le problème étant le même pour tous, chacun va donc s'efforcer d'éviter de produire des actions offensantes et de réparer celles qu'il aura inévitablement commises. Le principe est le suivant : au cours de l'interaction, chacun prend les précautions nécessaires pour que personne, y compris lui-même, ne perde la face, c'est ce que Goffman appelle « le travail de figuration » (face work). A partir de cette représentation, certaines théories de la politesse, des rituels et des routines conversationnelles ont été élaborées.

2.1. Les notions de face et territoire

C'est à Brown et Levinson (1987) que nous devons l'introduction de la notion de territoire à côté de celle de face. Ces deux aspects de l'individu en situation d'interaction, qu'ils appellent respectivement : face négative (ou territoire) et face positive (ou la face), correspondent pour le territoire à la zone où l'irruption voire simplement l'intervention d'autrui qui peut constituer une ingérence, c'est l'espace personnel à l'intérieur duquel les individus ont le droit d'agir sans avoir de compte à rendre (territoire est donc à entendre au sens matériel, spatial, temporel, cognitif ou affectif).

Pour la face, elle correspond à l'image de soi présentée à travers la ligne de conduite adoptée. La face dépend fortement des autres, elle est symbolique du besoin de reconnaissance de chacun. Au cours des rencontres, les individus ont à veiller sur les faces et territoires de chacun, y compris d'eux-mêmes. Mais sur le plan réel, les rencontres interpersonnelles ne respectent pas toujours ce pacte et présentent, bien souvent, des menaces pour la face (positive ou négative) d'autrui ou bien pour celle de soi-même.

2.2. Notions de FTA et FFA

Les actes menaçants

Le caractère potentiellement menaçant des rencontres est pris en charge par Brown et Levinson avec la notion d' « acte menaçant les faces » (Face Threatening Acts, FTA). Certains actes langagiers recouvrent une menace intrinsèque et sont classés selon qu'ils concernent la face ou le territoire. V. Traverso (1999) met l'accent sur le caractère ambigu voire même complexe de la plupart des actes de langage et illustre ses propos en donnant l'exemple du conseil. Ce dernier est considéré comme un acte de langage qui peut avoir différentes interprétations chez le récepteur, et la réaction de ce dernier à cet acte suscite chez le producteur de multiples effets. Du côté du récepteur, le conseil a un caractère menaçant, d'abord, pour son territoire puisque le conseil perturbe sa liberté d'action, puis, pour sa face du moment que le conseil exprime l'idée que l'image qu'il donne de lui est celle d'un individu incapable de connaître tout seul ce qu'il convient de faire.

D'un autre côté, le conseil peut être considéré comme ayant un caractère non menaçant pour sa face puisque il manifeste l'intérêt qu'on porte à l'égard de quelqu'un. Du côté du producteur, la réaction obtenue du récepteur aura un caractère menaçant ; pour sa face en cas de refus (je sais ce que j'ai à faire) ; pour son territoire si le conseillé trouve ce conseil judicieux et qu'il vienne à chaque fois demander d'autres, ce qui empiète sa propre liberté d'action. Il aura un caractère non menaçant s'il l'accepte et fait part de son accord.

Les actes flatteurs

Kerbrat Orecchioni attire l'attention sur une autre facette de l'interaction, pour ainsi expliquer que les interactions ne présentent pas uniquement un caractère menaçant (des FTA) mais qu'il existe certains actes plus flatteurs que menaçants qu'elle nomme : des FFA (Face Flattering Acts). En introduisant cette notion de FFA, Kerbrat-Orecchioni considère l'interaction comme un système comportant des FTAs et des FFAs. Selon elle « tout acte de langage peut ainsi être décrit comme un FTA, un FFA, ou un complexe de ces deux composantes » (2008 :108). Il résulte donc deux types d'actes:

-Des actes menaçants susceptibles d'exercer un impact négatif, soit sur la face des participants à l'interaction, comme la critique et l'accusation, soit sur leur territoire, comme l'interdiction ou l'ordre.

-Des actes flatteurs qui exercent des effets positifs sur la face des participants, comme le compliment et le remerciement, ou bien sur le territoire comme l'offre.

Ce qui est le plus important pour les analystes des interactions ce n'est pas de classer tous les actes langagiers dans ces deux grandes catégories, indépendamment du contexte, mais plutôt d'observer leur fonctionnement dans le contexte où ils s'insèrent, au sein des interactions, et c'est à partir de cette vision que nous avons entrepris notre analyse. Nous allons voir, dans la partie pratique de notre recherche, que plusieurs actes qui sont au départ considérés comme des FFA, comme le remerciement, l'excuse ou l'éloge, changent de catégorie et revêtent un caractère menaçant (FTA) dès qu'ils sont interprétés et considérés dans leur contexte d'insertion.

L'introduction de cette notion d'actes flatteurs par Kerbrat-Orecchioni, permet de dégager deux grands types de la politesse. Selon elle « *la politesse négative, qui consiste soit à éviter de produire un FTA soit à en adoucir par quelques procédés la réalisation ; et la politesse positive, qui consiste à accomplir quelques FFA, de préférence renforcés* » (2008 :108-109). L'interaction apparaît alors, comme un circuit dans lequel les participants se livrent à un jeu et échangent, en permanence et avec subtilité, des FTA et FFA, tandis que la politesse consiste à mobiliser toutes les stratégies susceptibles de préserver les faces.

2.3. L'impolitesse en interaction

En observant l'ensemble des travaux effectués dans le champ de la politesse linguistique, nous pouvons constater que ces dernières années l'intérêt se dirige de plus en plus vers la notion de l'impolitesse. Il est certainement difficile d'imaginer des sociétés qui privilégient le recours constant à l'impolitesse dans les rapports qui lient ses membres. Il est même logique et légitime de dire que la politesse reste une condition primordiale pour pouvoir vivre en communauté. Mais cela ne veut pas dire que la question de l'impolitesse reste marginale et ne mérite pas de constituer un objet d'étude; bien au contraire; de nombreux linguistes ont fait de ce sujet un champ d'investigation prioritaire.

Au même temps que les chercheurs s'intéressent de plus en plus à la problématique de l'impolitesse linguistique qui est considérée comme « *une rupture des rituels conversationnels interpersonnels* » (Auger, Fracchiolla, Moïse et Schultz-Romain, 2008) comme le refus de dire bonjour ou de demander des excuses avant d'aborder une personne ou même de remercier quelqu'un, et prennent pour corpus des interactions à caractère confrontationnel ; nous pouvons mentionner que les regards se dirigent fortement vers une problématique connexe, celle de l'agressivité du langage, ou bien connue aussi sous l'expression de « la violence verbale ».

Les chercheurs anglo-saxons étaient les pionniers dans ce domaine, nous pouvons citer, à titre d'exemple, les travaux de Grimshaw (1990) et ceux de Diamond (1996), cependant, dans le domaine francophone, les recherches se limitaient au domaine de la politesse et à quelques phénomènes spécifiques relevant de la violence verbale, tels que l'insulte et le blasphème. Ce n'est que dans la lignée des travaux entrepris par l'équipe de recherche de Claudine Moïse que la notion a pris une conception plus large et a constitué un domaine d'étude à part entière. Cette équipe de recherche, dans une approche à la fois linguistique et ethnographique, traque les diverses formes d'« incivilités » attestées dans toutes sortes de sites, comme les espaces urbains, les transports en commun, les commerces et les services, les chantiers ou les établissements scolaires.

L'étude se focalise sur les éléments qui favorisent et déclenchent le conflit, les procédés qui actualisent la violence verbale, le mécanisme de l'escalade et de la « montée en tension » jusqu'à ce que la violence atteigne son apogée, puis de la désescalade et du dénouement de la crise (avec ou sans médiateur). D'autres linguistes s'intéressent aussi de plus près au sujet de la violence verbale tels que Galatanu, O. et Belachhab, A. (2012) et entreprennent des recherches approfondies autour de la question, notamment dans le milieu politique, ayant pour objectif : la détermination de la source et la nature de la violence dans l'acte langagier pour aboutir à une classification, plus ou moins exhaustive, des actes menaçants que nous allons nous même adopter dans notre analyse du corpus.

3. La violence dans les échanges langagiers

3.1. La polémique comme lieu privilégié de la violence verbale

L'être humain par nature vit en communauté et développe des rapports sociaux avec ses semblables, il lui arrive de se trouver, dans bien des cas, dans des situations d'affrontement auxquelles il doit impérativement faire face, où il se trouve obligé de se défendre bien plus par la parole que par le corps. Dans ce sens, Aristote (Rhét., I, 1, 1355b) dans sa rhétorique affirme que :

[S]'il est honteux de ne pouvoir se défendre avec son corps, il serait absurde qu'il n'y eût point de honte à ne le pouvoir faire par la parole dont l'usage est plus propre à l'homme que celui du corps. Objectera-t-on que l'homme peut nuire gravement en faisant injuste usage de cette faculté ambiguë de la parole ; mais, à l'exception de la vertu (areté), l'on en peut dire autant de tous les biens, surtout des plus utiles, tels que vigueur, santé, richesse, commandement d'armée ; autant le juste usage en peut être utile, autant l'injuste en peut être dommageable. (Danblon, 2012)

Le philosophe reconnaît alors le caractère humain de la violence verbale qui doit absolument remplacer celle du corps qui n'est pas propre à l'homme, que ce soit pour résister à une agression, ou bien pour prendre l'initiative de l'attaque (une attaque verbale), il ajoute que : « *L'art rhétorique, malgré les limites qui le caractérisent, sans pourtant en annuler la valeur pratique, gouverne les conditions d'exercice de l'affrontement verbal.* » (Albert et Nicolas, 2010 : 19). Cela est expliqué par le fait que deux adversaires se rencontrent sur un milieu topique (un terrain commun) où chacun expose ses arguments (parfois même agressifs et abusifs) et les met à l'épreuve. Il serait donc légitime de dire que le phénomène polémique fonde la pratique rhétorique.

Repenser la polémique en relation avec la persuasion, c'est affirmer, d'une part, que ce registre discursif est animé par le désir de victoire sur son partenaire et par souci d'efficacité, ce qui explique aussi l'emploi de différents types de dispositifs d'attaque et de contre-attaque ; d'autre part, les formes de violence (critiques, injures, provocations, etc.) que la polémique rend disponibles aux protagonistes, sont employées stratégiquement pour faire accroître ou emporter l'adhésion de l'auditeur au point de vue qui est au centre de la polémique, surtout lorsque l'enjeu de la polémique concerne le pouvoir, comme le cas du

débat politique. Dans cette guerre symbolique, trop agressive et acharnée, tous les coups sont permis, mais la violence des mots reste qu'un moyen et non pas une fin en soi. Les adversaires s'engagent dans un combat et acceptent de s'affronter, de s'attaquer, de riposter dans un échange qui s'annonce rude et sans pitié. Tout cela est accepté pour arriver à des fins de persuasion.

3.2. La violence non verbale et para verbale

L'homme est un être social qui ne cesse d'entrer en contact avec ses congénères. C'est ce que confirme d'ailleurs Watzlawick lorsqu'il instaure les principes de la communication en cinq axiomes, selon le premier : *« nous ne pouvons pas ne pas communiquer »*. (Watzlawick et Helmick, 1979). La communication se définit alors comme un échange entre deux individus au moins, cet échange nécessite le recours à un canal par lequel les participants à la communication arrivent à se comprendre. Ce canal est principalement le langage articulé (le verbal) mais ce n'est pas l'unique canal par lequel la communication se réalise, il existe d'autres canaux qui entrent en jeu et accompagnent toute situation de communication et qui permettent de maintenir son déroulement ainsi que le contact entre le destinataire et le destinataire. Ces différents canaux, en étant des facteurs déterminants dans la communication, peuvent aussi être une source de désaccord voire même de montée en tension générant des conflits. Nous pouvons agresser ou être agressés physiquement ou par la parole certes, mais nous pouvons aussi le faire ou l'être par d'autres éléments qui ne relèvent ni du physique (un coup de poing) ni du verbal (une insulte), à savoir le non verbal et le para verbal.

La communication non verbale se définit comme *« un système structuré de signes non verbaux, remplissant une fonction »* (petit Larousse illustré, 2004). Ce type de communication n'emploie pas la parole mais plutôt des signes faits par le biais du corps, les gestes, la mimique et les mouvements. Tous ces signes ont aussi un potentiel négatif et sont susceptibles d'orienter leur destinataire vers une signification désagréable voire même révoltante. Que ce soit un geste impoli de la main, un sourire sarcastique, un regard assassin ou bien une expression accusatrice du visage, tous ces signes sont à considérer comme des facteurs provocateurs qui génèrent le sentiment d'agression et de violence.

Le langage para verbal constitue aussi l'un des canaux de la communication. Il renvoie aux éléments non purement verbaux, notamment ceux qui se réfèrent à la voix. C'est une

composante essentielle et fiable dans l'expression des émotions et peut être aussi une source de tension. Le ton sur lequel une phrase est énoncée est très significatif, dire un mot ou un énoncé sur un ton moqueur, agressif ou indifférent marque une forme de violence. Parler avec une intonation qui monte, peut être un signe d'agressivité, marquer des pauses trop longues ou des silences non justifiés est trop souvent compris comme un désaccord, une incompréhension ou une insatisfaction.

Donc, le langage qu'il soit verbal, non verbal ou para verbal, est susceptible de causer une situation de conflit à travers différents actes (parole, geste, son, etc.) ressentis comme violents. Mais nous tenons à signaler, dès à présent, que notre analyse de la violence dans le discours portera uniquement sur ce qui relève du verbal (les actes de parole violents) et que nous écartons toute autre forme (non verbale et para verbale) qui nécessiterait le recours à des outils d'analyse sémiotiques ou prosodiques, ce qui ne fera pas l'objet de notre étude.

3.3. Définition de la violence verbale

Les premiers travaux de recherche sur la violence verbale, dans le domaine francophone, s'intéressaient, comme nous l'avons déjà mentionné, à des objets d'étude tournant autour de la politesse (les actes menaçants, les adoucisseurs, etc.) ou bien à des éléments très spécifiques et représentatifs de la conception traditionnelle de la violence verbale, comme les insultes, le blasphème ou les outrages qui ne considèrent pas toujours le phénomène de la violence verbale pris dans le contexte plus large de l'argumentation, en étroite relation avec les émotions et la course au pouvoir.

Nous allons d'abord présenter la définition de la notion de violence verbale telle qu'elle est proposée dans les travaux de l'équipe de recherche de Claudine Moïse qui appréhende le phénomène comme une montée en tension, par la suite, nous proposons une autre, celle de Bellachhab et Galatanu qui définissent l'expression en partant de la définition de ses deux constituants : « violence » et « verbale » en se basant sur la théorie des possibles argumentatifs pour essayer d'aboutir à la fin de l'exposé à une définition assez globalisante de la notion donnant une nouvelle vision de la violence verbale, pour ainsi s'écarter de la vision traditionnelle qui se limite habituellement à des éléments très circonscrits comme l'insulte et les gros mots.

3.3.1. Définition du concept selon l'équipe de Claudine Moïse

L'expression de violence verbale est employée, pour la première fois, dans le domaine francophone, dans les travaux de l'équipe de recherche de Claudine Moïse. Cette équipe de recherche s'intéresse principalement aux interactions tendues et s'inscrit dans le champ spécifique des échanges conflictuels qui était, bien avant cela, profondément investi du côté anglo-saxon (*Conflict Talk*), nous citons les travaux de Grimshaw (1990), de Goodwin (1980) et de Newell and Stutman (1990) autour de la dispute. Le groupe travaille depuis quelques années sur la problématique de la violence verbale d'un point de vue linguistique et sociolinguistique. Il a développé des réflexions à partir du milieu scolaire et à travers différentes enquêtes ethnographiques dans des collèges du Sud de la France, mais il a aussi poursuivi le travail, ces dernières années, dans l'espace public et celui des médias.

Le groupe de recherche de C. Moïse, en croisant ses différents terrains, donne une définition à l'ensemble des actes classés dans la grande catégorie connue sous l'appellation de « violence verbale fulgurante » tout en délaissant les qualifications péjoratives identifiables comme : provocation, menace, insulte, et la considère comme « *un processus de montée en tension interactionnelle marqué par des déclencheurs et des étapes séquentielles spécifiques* ». (Moïse, 2008b :10).

3.3.1.1. Les types de violence verbale

A partir des différentes analyses, le groupe de recherche arrive à distinguer trois types de violence verbale qu'il illustre comme suit (Fracchiola, Moïse, Romain et Auger, 2013 : 12-13) :

3.3.1.1.1. La violence fulgurante

La violence verbale fulgurante se définit comme une montée en tension contextualisée, c'est-à-dire qu'elle est liée à un contexte particulier et se manifeste selon différentes étapes (des moments d'incompréhension, de négociation, de menaces et même d'insultes). Ce type de violence est déclenché par des événements soit matériels (un client qui ne veut pas payer ses achats) ou symboliques (un différend sur un rituel de politesse). La violence fulgurante engendre souvent des effets langagiers qui se manifestent durant l'échange, comme le non-respect des rituels de politesse, le recours à des durcisseurs et

même à des actes de langage dépréciatifs directs : provocation, intimidation, mépris, critique, injure, et des procédés argumentatifs à visée de domination. La dispute est un genre représentatif de ce type de violence.

3.3.1.1.2. La violence polémique

Ce type de violence verbale préfère emprunter la voie indirecte, elle fait appel à des actes langagiers implicites, des figures de rhétorique et des stratégies argumentatives pour créer un effet polémique et accomplir un objectif de persuasion. La violence polémique est surtout employée dans le domaine politique et celui de l'humour, puisqu'elle se réalise à travers les actes de vexation et d'intimidation dirigés vers à un individu ou un groupe d'individus, des actes tels que : l'ironie, la critique, l'attaque *ad hominem*, etc.). Le genre discursif auquel ce type de violence est associé est le pamphlet.

3.3.1.1.3. La violence détournée

Nous pouvons observer ce genre de violence dans les interactions à caractère consensuel ambigu, dans lesquelles les communicants feignent de coopérer les uns avec les autres, mais qui à vrai dire jouent un rôle et visent à manipuler et harceler l'autre par l'usage des actes illocutoire contraires et volontairement insérés dans le discours pour inférer un sens opposé à celui qu'ils semblent véhiculer. Les actes susceptibles d'actualiser cette violence sont : le compliment, l'éloge, l'hyper politesse, les implicites, etc.). La violence détournée est souvent observée dans le milieu scolaire, entre les élèves et même de la part des enseignants. Il est à noter que les trois types de violence verbale peuvent se combiner les uns avec les autres pour constituer une attaque verbale solide et orientée stratégiquement à une fin bien déterminée.

3.3.2. Définition de l'expression selon Galatanu et Bellachhab

Après la présentation de la typologie proposée par l'équipe de recherche de C. Moïse concernant la violence verbale, nous allons exposer les travaux d'une autre équipe de recherche associant : le maître de conférence à l'université de Lille 3 Abdelhadi Bellachhab et le Docteur Olga Galatanu qui s'intéressent de près à la question de la violence verbale et à ses manifestations discursives, mais en s'ouvrant à des champs plus larges en dépassant le milieu scolaire, entre autre le champ politique.

Dans un premier temps, les chercheurs proposent de revoir la signification du concept de violence verbale en se basant sur le modèle de la Sémantique des possibles argumentatifs (SPA) comme outil théorique dans la reconstruction de la signification de cette expression. Il s'agit ensuite de décomposer le syntagme « violence verbale » en ses deux constituants « violence » et « verbale » pour ainsi déterminer leurs significations lexicales. L'attention sera accordée, tout particulièrement, au concept de « violence », concept clé dans le syntagme défini.

3.3.2.1. La sémantique des possibles argumentatifs (SPA)

La SPA est un modèle proposé par Galatanu, inspiré et initié par les travaux de Ducrot et Anscombe autour de la sémantique argumentative. Il se fonde selon elle sur deux hypothèses centrales (Belachhab et Galatanu, 2012)

- la signification lexicale du mot est potentiellement argumentative ; avec chaque occurrence discursive le mot acquiert un potentiel axiologique (argumentatif).
- ce potentiel axiologique est représenté comme des associations dans des blocs sémantiques d'argumentation, tout en étant ancré culturellement. Il produit donc un cinétisme de la signification lexicale mais préserve un noyau stable appelé : les universaux ou les primitifs sémantiques.

Selon ce modèle, la représentation de la signification lexicale comporte trois niveaux principaux avec un quatrième niveau, celui de la manifestation discursive:

Le niveau nucléaire (le Noyau) : marque l'identité de la signification lexicale en se fondant sur un ensemble de traits essentiels. Ce niveau préserve une certaine stabilité dans la modélisation du monde discursif représenté.

Le niveau des Stéréotypes : désigne une association, ancrée culturellement, entre les représentations fournies par le noyau et d'autres représentations dites évolutives ; c'est l'ensemble des significations argumentatives.

Le niveau des Possibles Argumentatifs (PA) : l'association du mot même à l'un de ses stéréotypes (violence → intimider) permet de produire un ensemble de séquences discursives argumentatives, ce qui dote le mot d'un certain potentiel argumentatif.

Le niveau des Déploiements Argumentatifs (DA) : c'est la réalisation effective des séquences discursives.

Il s'agit ici pour les deux chercheurs de faire appel au modèle de la SPA pour reconstruire la représentation sémantique du mot « violence ».

3.3.2.2. La signification lexicale de la « violence verbale »

Dans la description de la signification lexicale de l'expression « violence verbale », les auteurs se penchent sur le mot « violence » qui a plus de poids et représente le noyau de la conceptualisation de ce syntagme. Par ailleurs, le mot « verbale » nous informe du canal et de la nature de cette violence. Les auteurs se réfèrent, en premier lieu, au discours lexicographique pour pouvoir déterminer la partie stable de la signification de la « violence verbale ». Il s'agit de fixer un ensemble de traits essentiels reconnus dans un groupe linguistique. Les différentes définitions proposées par les dictionnaires au mot « violence » leur ont permis d'aboutir à l'idée que ce mot renvoie au « *fait d'agir avec force pour contraindre quelqu'un à faire quelque chose entraînant par conséquent des dommages à l'intégrité physique ou psychique d'un individu ou d'un groupe* » (Belachhab et Galatanu, 2012). Le noyau sémantique du mot « violence » s'établit à travers les traits sémantiques obligatoires communs et saillants proposés par les définitions lexicographiques.

Les auteurs, pour rendre compte du noyau sémantique qu'ils établissent, utilisent une formule dans laquelle : *x* est un lexème, *donc* et *pourtant* sont des connecteurs, *y* est un trait de catégorisation sémantique et *n* représente un certain nombre de spécifications encyclopédiques exhaustives : « *x donc y, ...n* » ou « *x pourtant y, ...n* ». Le tableau suivant est mis au point par les deux chercheurs pour expliquer le dispositif signifiant de la « violence ». La représentation de la signification reprend les trois niveaux explicités plus haut et qui sont : le noyau, les stéréotypes linguistiques et les possibles argumentatifs. *Sp* représente un agent, *D* représente un patient et *P* renvoie à un contenu propositionnel.

Dispositif signifiant de « violence »		
Noyau	Stéréotypes	Possibles argumentatifs
1. <i>Sp</i> vouloir faire (faire) <i>P</i> (axiologique négatif) à <i>D</i> contre (vouloir faire de)	DONC contraindre, soumettre, intimider, imposer, agresser, forcer, outrager, briser la résistance, brutalité,	Violence DONC contraindre

<i>D</i>	crime, maltraitance, abus, menace ...	Violence	DONC
POURTANT	DONC contre son gré, sans son consentement, ...	soumettre	
2. <i>D</i> ne pas vouloir faire <i>P</i>		Violence	DONC
DONC	DONC force contre les personnes, contre la loi, contre la liberté publique, ...	intimider	
3. <i>Sp</i> user de la force contre <i>D</i> , générant un conflit		<i>Etc.</i>	
DONC	DONC souffrance, honte, colère, fureur, ...	Violence	DONC
4. <i>D</i> avoir mal et/ou éprouver affect négatif		sans volonté	
		<i>Etc.</i>	
		Violence	DONC
		force contre les personnes	
		<i>Etc.</i>	
		Violence	DONC
		honte	
		<i>Etc.</i>	

Figure 1 : Le dispositif signifiant de la violence proposé par Bellachhab et Galatanu (2012)

Dans la première colonne, celle du niveau nucléaire, le dispositif signifiant du mot « violence » met en exergue quatre traits sémantiques saillants :

1. exercer (vouloir faire [faire] *P*) une certaine force (contre [vouloir faire de] *D*).
2. contre la volonté de quelqu'un (*D ne pas vouloir faire P*).
3. cette situation génère un conflit (*Sp* contre *D*).
4. et entraîne une expérience du mal et/ou l'expression d'un affect négatif (*D* avoir mal et/ou éprouver affect négatif) de la part de la personne subissant la violence.

La violence consiste selon ce tableau et selon la synthèse élaborée par les chercheurs à « vouloir faire (faire) [ou être à l'origine de] quelque chose de valeur axiologique négative à autrui sans son vouloir faire, utilisant la force et générant un conflit et pouvant entraîner une expérience du mal et/ou l'expression d'affects négatifs » (Bellachhab et Galatanu, 2012). Ce vouloir faire (faire) exprime une intention d'agir, dans le cas de la

violence verbale : de dire et de communiquer un contenu propositionnel, à savoir *quelque chose de valeur axiologique négative*, qui serait *opposé à la volonté du patient* de la violence.

En ce qui concerne la deuxième partie du syntagme, l'adjectif « verbale » qui qualifie la violence est défini selon le dictionnaire comme « ce qui se dit d'un fait qui se rapporte aux mots ». Selon cette définition, le mot « verbale » informe de la nature de la « violence » et précise que c'est une violence exercée à travers le canal du verbal. En terme de conclusion sur ce point, les chercheurs aboutissent à la définition de la violence verbale comme « *un vouloir faire (faire) quelque chose de valeur axiologique négative à autrui, par le canal du verbal, sans son vouloir faire, utilisant la force/ le pouvoir de la parole, générant un conflit et entraînant une expérience du mal et/ou l'expression d'affects négatifs* » (2012).

A partir de cette définition proposée et des éléments essentiels du noyau, les chercheurs Bellachhab et Galatanu et dans le même article (2012) arrivent à distinguer quatre formes discursives majeures de la violence verbale :

- a. une « violence verbale » lorsque le discours exprime une intention de communiquer quelque chose de valeur axiologique négative, le cas de : la menace, l'insulte, l'injure, l'accusation, le reproche, la critique, etc.
- b. une « violence verbale » lorsque la parole recouvre l'irrespect de la volonté d'autrui, le cas de : ordonner, interdire, autoriser, imposer, etc.
- c. une « violence verbale » lorsque la contrariété dans le discours génère un conflit, comme dans le cas de : contredire, interrompre, démentir, réfuter, etc.
- d. une « violence verbale » lorsque le discours véhicule une expérience du mal ou exprime un affect négatif, comme dans le cas de : menacer, humilier, intimider, etc.

En examinant les deux définitions proposées par les deux équipes, nous pouvons faire remarquer que la première (celle de l'équipe de C. Moïse) tâche de décrire le processus et donc l'atmosphère générale qui caractérise l'interaction en mettant l'accent sur le caractère conflictuel observé ainsi que l'ambiance tendue qui se fait sentir et qui continue à augmenter à fur et à mesure que l'échange musclé persiste. La violence, dans cette

définition, est perçue comme un état de fait et une escalade de tension due à un ensemble de facteurs responsables du déclenchement de cette situation. Par contre, dans la deuxième définition, la violence verbale est entendue dans le sens d'acte, un agir sur autrui par le biais de la parole animé par l'intention d'exercer un effet négatif, de le contrarier ou réduire sa volonté ; en se référant à cette dernière définition, le discours est ressenti comme violent lorsqu'il engendre un mal-être et provoque un sentiment de gêne chez son destinataire ou quand il exprime la contrariété d'un locuteur qui se traduit par des réactions verbales déclenchant un conflit (démentir ou interrompre).

De notre part, en évaluant de près ces deux définitions, nous estimons que celle, avancée par Galatanu et Bellachhab, est préférable par rapport à celle proposée par l'équipe de Moïse, pour la seule raison que la perception qu'ils proposent de la violence verbale prend en charge et s'intéresse, plus particulièrement, à l'acte langagier lui-même, à son intention, à l'effet qu'il exerce et aux conditions de sa production (le non-respect de la volonté d'autrui). Une telle définition s'avère plus adéquate et utile pour une étude linguistique et pragmatique des actes langagiers violents du moment qu'elle nous offre quelques éléments nécessaires à leur identification et leur analyse dans un discours donné.

Nous pouvons tout de même réconcilier et croiser les deux acceptions en tentant de proposer une définition que nous adopterons dans notre analyse et que nous formulons comme suit : la violence verbale désigne l'ensemble des actes langagiers produits au sein d'un contexte particulier dans l'intention de porter atteinte à autrui ou d'agir contre sa volonté, provoquant ainsi un sentiment de gêne et de mal-être chez lui. Les actes ressentis comme violents dans un contexte spécifique, en étant associés à d'autres éléments contextuels provoquant la contrariété, déclenchent des conflits et génèrent une montée en tension palpable au sein du discours ou de l'interaction.

3.3.2.3. Une typologie suggérée

Les deux chercheurs, Galatanu et Bellachhab, expliquent que la violence verbale entretient un lien direct avec la notion de face. Cette dernière se définit par Goffman comme « *la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers une ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier* » (Goffman, 1974 : 9). La face désigne l'image de soi positive que chaque individu manifeste de lui-même et cherche à préserver en entrant en contact avec d'autres

individus. L'emploi de la violence verbale, expliquent les linguistes, risque fortement d'altérer cette image et par conséquent nous pouvons qualifier une parole de violente si elle est incompatible avec cette « valeur sociale positive » évoquée par Goffman.

A partir de ce constat du rapport d'incompatibilité entre la violence verbale et l'image de soi, Bellachhab et Galatanu distinguent, dans un premier temps, deux types de violence verbale :

a. Une violence verbale réalisée à travers une parole incompatible avec la face, elle est fixe, immuable et transférable d'un discours à l'autre, et d'un contexte socioculturel à l'autre. Cette violence est facilement détectable et est ressentie comme telle dans tous les contextes discursifs (traiter une personne d'hypocrite, de lâche, etc.). Dans cette catégorie, il est à classer les actes de langage potentiellement violents, soit de par le contenu propositionnel, soit de par l'intention illocutoire, soit de par le contexte qui les détermine ou bien les trois à la fois.

b. Une violence verbale qui résulte aussi d'une parole en conflit avec l'image de soi socialement affichée. Cette parole violente n'est ressentie comme telle qu'au moment même de l'interaction ; elle est donc variable, changeante et non-transférable d'une pratique discursive à l'autre, et d'un contexte socioculturel à l'autre. Ce genre de violence n'est pas aussi facile à détecter puisque elle dépend fortement des éléments contextuels et de pratiques discursifs particuliers. Cette catégorie regroupe les actes qui ne recouvrent pas un potentiel violent, mais qui risqueraient de le devenir en les transférant d'un champ discursif à un autre, d'un contexte socioculturel à un autre.

Dans le cadre d'un travail de recherche entrepris par Galatanu et Bellachhab visant à mettre en place un programme sur les actes menaçants et les actes rassurants ainsi que les discours que l'ensemble de ces actes forment, les chercheurs arrivent à établir une deuxième typologie des actes de parole violents en distinguant :

- « les actes qui visent à exercer une force pour contraindre quelqu'un ou un groupe social (le soumettre, le faire agir d'une certaine manière) et provoquent un sentiment de « mal-être » : *menacer, ordonner, interdire*, et même *autoriser, accuser, etc.* »

- « les actes qui expriment le mépris, la haine ou l'indifférence et qui font « perdre la face publique » et provoquent un « mal-être » : *injurier, insulter, maudire, blâmer, accuser, etc.* »
- « les actes qui remettent en cause l'honnêteté, la sincérité, la pertinence, la bonne foi, le bon sens de l'autre : *critiquer, interrompre* » (Anquetil, Bellachhab et Glatanu, 2015).

C'est sur cette classification des actes de langage menaçants que nous allons nous fonder dans le traitement typologique de notre corpus. Il sera question d'identifier les différents actes ressentis comme violents pour ensuite les insérer dans la catégorie à laquelle ils appartiennent.

3.4. Les étapes de la montée en tension

Il a déjà été expliqué, un peu plus haut, que le domaine de la polémique est le lieu privilégié de la manifestation des formes diverses de violence verbale, cela est imputable au caractère conflictuel de ce genre d'interactions souvent animées par une divergence d'opinions entre les participants, que ce soit sur le plan interpersonnel ou bien concernant des normes socialement reconnues (une possible divergence, par exemple, sur la notion de respect lorsque le vouvoiement n'est pas respecté, surtout dans les interactions dissymétriques : patron/employé, étudiant/enseignant). Ce genre de situations peut entraîner une tension, plus ou moins élevée, entre les interlocuteurs. L'équipe de recherche de Claudine Moïse, qui investit le domaine de la violence verbale, et suite à des observations analytiques des échanges conflictuels dans des milieux variés (l'école, les réseaux sociaux et médias) arrive à distinguer quatre étapes possibles par lesquelles se constitue une montée en tension dans les interactions. (Auger, Fracchiolla, Moïse et Schultz-Romain, 2010).

3.4.1. Une violence potentielle

La violence verbale est souvent liée au contexte général de la communication, c'est-à-dire à l'ambiance générale et l'atmosphère qui règne sur l'échange. La violence potentielle concerne l'individu lui-même ainsi que son comportement potentiellement violent, elle peut également concerner le contexte caractérisé par une certaine tension due à des

représentations socialement ou médiatiquement construites, comme celles qui touchent aux cités et banlieues.

3.4.2. Une violence embryonnaire

Ce type de violence désigne une amorce de la violence verbale dans un échange interactif. Nous avons déjà mentionné que la violence se matérialise à travers différents canaux, autres que celui du corps (la violence physique), l'amorce d'une violence peut donc être reconnue à travers l'identification des éléments verbaux, non verbaux et para verbaux dans l'interaction. L'agressivité, selon ces chercheurs, peut être entamée par un changement prosodique : parler sur un ton ironique ou violent, un geste provocateur ou bien une posture du corps, des joutes verbales à travers la production des actes de parole violents, le passage d'un registre à un autre. Il est aussi à classer dans cette vaste catégorie d'éléments susceptibles d'amorcer une violence verbale, les actes relevant de l'impolitesse, comme le refus de dire merci ou bonjour, et les actes d'incivilité qui sont en rapport avec les normes sociales, comme l'utilisation du téléphone portable dans l'avion. La violence embryonnaire se concrétise et se lance alors lorsqu'un locuteur A fait appel à un ou plusieurs éléments de l'amorce de la violence verbale évoqués, ce qui va activer probablement chez un autre locuteur B certaines réactions plus ou moins agressives.

3.4.3. Une violence cristallisée

Dans le point précédent, parler de l'amorce de la violence c'est se situer du côté du locuteur qui lance une attaque mais dans l'attaque cristallisée, le regard se dirige vers celui qui subit l'attaque. Après avoir été la cible d'une attaque de la part d'un locuteur A, le locuteur B peut réagir de différentes manières, il peut très probablement prendre part, lui-même, du conflit et riposter en faisant recours aux insultes, aux menaces, aux critiques acerbes, au mépris, etc. Dans ce cas, les locuteurs se lancent à tour de rôles dans une joute verbale et la montée en tension se manifeste dans les différentes interventions des locuteurs sous forme de boucle interactionnelle musclée.

Les locuteurs peuvent, à un moment donné de cet échange tendu, chercher des moyens de résolution pour redresser la situation, et ce en employant des stratégies de réparation ou d'évitement. Dans cette perspective et à fin de mettre terme au processus de montée en tension entrepris, le locuteur B peut entamer une démarche réparatrice en adoptant une

stratégie de négociation qui touchera, soit à l'objet source du conflit, soit à la relation interpersonnelle. Pour cela, les deux locuteurs doivent faire un effort pour s'entendre et dépasser tout sentiment d'atteinte à la face. Dans d'autres cas, le locuteur B peut s'abstenir de riposter pour éviter un éventuel risque de dégénérescence de la situation. Fuir l'affront s'actualise par le silence (acte de se taire) ou le retraitement de l'interaction, ou bien aussi le changement de sujet tandis que l'évitement consiste à continuer de discuter du même sujet et de maintenir son point de vue sans pour autant contre attaquer, c'est ce que Véronique Traverso appelle « *la dispute évitée* » (1996 : 191).

3.4.4. Une violence physique

Ce type de violence est l'ultime étape du processus d'attaque, après avoir émis des actes de parole violents et le constat que ce type d'attaque ne réalise pas les fins escomptées (s'imposer ou se faire entendre), le locuteur fait usage de son corps au lieu et place de ses mots, il passe à l'acte souvent après des menaces verbalement ou gestuellement lancées. Notons que sur l'ensemble des interactions que nous avons observées et analysées, aucun recours à la violence physique n'a été relevé, ce qui importe peu d'ailleurs dans cette étude, et par conséquent, ce type de violence est totalement exclu du cadre de la recherche.

3.5. L'analyse du processus de la montée en tension

Après des années de recherche sur le thème de la violence verbale dans des milieux variables, l'équipe de C. Moïse est arrivée à élaborer un modèle d'analyse de la montée en tension et pose que cette dernière est déclenchée par des éléments contextuels constituant « les moteurs de la violence verbale » ainsi que par « des manifestations conversationnelles » propres à l'interaction (Fracchiolla, Moïse, Romain et Auger, 2013 : 13).

3.5.1. Les éléments déclencheurs : moteurs de la violence

Analyser une interaction repose sur la prise en considération de deux types de contextes : un contexte extra-discursif, qui préexiste à la prise de parole et un contexte intra-discursif, qui désigne ce qui se passe au moment même de la réalisation de l'échange. Comme il est expliqué dans le point précédent, la violence verbale est fortement liée au contexte, ce dernier précède certes l'interaction mais cette dernière le détermine et fixe les

éléments contextuels nécessaires à l'analyse : « *Nous considérons que le contexte et donc le positionnement des acteurs nous permet de mieux comprendre les mécanismes constitutifs du déroulement de la violence verbale et ses enjeux sociaux* » (Auger, Fracchiolla, Moïse, et Schultz-Romain, 2008).

Relier l'émergence de la violence verbale au contexte dans lequel elle apparaît, c'est admettre l'existence d'éléments contextuels déclencheurs de la montée en tension, ces éléments peuvent être : des faits matériels (comme bousculer quelqu'un dans le bus ou verser du café sur ses vêtements) ; des actes langagiers (une question impertinente et indiscrette) ou un différend sur une norme sociale (les rituels de politesse ou le bruit qui dérange le voisin, etc.). Selon ce modèle d'analyse, les moteurs de la violence s'inscrivent dans les contextes suivants :

Le contexte immédiat, spatial, temporel ou sensoriel : qui peut se constituer en un élément déclencheur pouvant engendrer une éventuelle agressivité (l'exemple du métro bondé où l'on ne respecte pas la nécessité d'un espace privé pour les individus, les actes considérés comme plus menaçants durant la nuit par rapport au jour, le bruit qui peut être ressenti comme une agression, etc.).

Le contexte socioculturel et normatif : il regroupe l'ensemble des lois et des normes socioculturelles communément partagées dans une société. Il désigne les valeurs et les pratiques ritualisées et adoptées par tous les membres de la société qui risquent d'être heurtées en présence d'autres valeurs et pratiques discordantes (la notion de politesse, les comportements admis ou pas dans une société).

Le contexte des enjeux et des intérêts : dans chaque interaction, il existe des enjeux personnels, des rôles qui se jouent, des objectifs d'auto-valorisation ou de disqualification d'autrui, des stratégies de dissimulation des intentions réelles des interactants. Chaque échange est donc animé par une intention plus ou moins manifeste et un désir de satisfaire un besoin ou un intérêt précis, (comme être entendu et obéi par ses subordonnés). La non satisfaction de ces intérêts interactionnels place le locuteur dans une position de déception voire même de frustration pouvant générer diverses formes de violence verbale.

Le contexte des émotions intériorisées : cela renvoie à la relation de la violence avec les émotions ressenties par les uns et les autres. Chaque individu intériorise un certain

potentiel violent qui dépend d'un ensemble de facteurs renvoyant à l'âge (violence à l'âge de l'adolescence), au vécu et aux expériences de la vie (violence due aux souffrances et tourments), à la santé mentale (violence pathologique) ou bien à la marginalisation sociale (développer une violence à partir d'un sentiment de rejet ou d'injustice de la part de la société). Il est à noter aussi que la nature des relations interpersonnelles et des émotions préexistantes à l'interaction entre les participants joue un rôle décisif dans l'émergence de la violence verbale (haine, mépris, conflit, désaccord, malentendu, etc.) .

3.5.2. Les manifestations conversationnelles

Comme nous venons de le voir, plusieurs éléments contextuels peuvent constituer des moteurs capables de déclencher et provoquer une montée en tension aboutissant à une violence verbale; mais ces contextes ne représentent pas la seule source de la montée en tension. Cette dernière dépend aussi de faits conversationnels particuliers (des malentendus apparus durant l'interaction, des actes menaçants, des termes particuliers, des stratégies de persuasion, etc.). Un participant peut se trouver heurté et offensé face à une parole qu'il estime violente, soit parce qu'elle est accompagnée d'un geste particulier ou qu'elle est articulée avec une intonation très expressive (ton sec, voix haute, rythme rapide), soit parce qu'elle engendre des effets pragmatiques provocateurs (interpeller un participant, lancer un challenge, reformuler ses propos), soit parce qu'elle recouvre des ruptures dans les rituels conversationnels (interrompre une intervention).

Les malentendus interactionnels constituent la principale source de conflits et des montées en tension, ils sont dus aux différences des normes culturelles (le cas du tutoiement) ou des registres de langue utilisés par les uns et les autres. Moïse explique que les parlars jeunes, l'usage de l'insulte ritualisée, l'emploi du juron dans une interaction où l'on s'attend à un échange standard et commun, peut déboucher sur une mécompréhension totale.

Les actes de langage menaçants constituent également une cause directe et très présente dans les interactions à caractère tendu, nous citons : les insultes, les menaces la provocation, l'intimidation, l'interdiction, etc. Laforest et Moïse (2013 : 87) utilisent le concept d'actes de condamnation, qui sont considérés comme des actes langagiers menaçants occupant une place centrale dans la montée en tension. Les linguistes font remarquer qu'en langue, les actes menaçants sont désignés par l'intention illocutoire qu'ils

recouvrent : acte de critiquer, de reprocher, d'accuser, d'insulter, de dénigrer, de mépriser, de contrarier, etc., mais que beaucoup d'entre ces actes sont difficiles à différencier les uns des autres dans la réalité du discours puisque ils peuvent susciter des effets similaires chez le destinataire (le cas critiquer, reprocher, accuser) ou bien qu'un même énoncé peut être interprété de manières très différentes d'une situation à l'autre (le cas de la moquerie et le compliment dans l'énoncé « jolie robe » et que seul le contexte peut les clarifier).

Concrètement, nous ne trouvons pas, ou c'est quasiment rare de trouver des énoncés qui annoncent explicitement la nature et la visée illocutoire de l'acte (je t'accuse de, ou je critique ta façon de) ; ce qui renvoie la tâche de préciser l'intention de l'énoncé à celui qui l'écoute (destinataire ou autre). C. Moïse accompagnée de son équipe de recherche ont opéré une distinction au sein des actes langagiers de condamnation, qui leur semble plus caractéristique et moins ambiguë. Ils distinguent les actes de condamnation du « faire » des actes de condamnation de « l'être » (Laforest et Moïse, 2013 : 89).

La première catégorie des actes de condamnation du faire englobe les actes de langage utilisés par un locuteur pour condamner la conduite d'un individu, faisant partie ou non de l'interaction, ou exprimer son mécontentement vis-à-vis d'un acte ou d'un comportement inapproprié qu'il a commis. La deuxième catégorie concerne les actes de condamnation de l'être qui sont employés afin de faire part de son insatisfaction quant à une caractéristique ou un trait qualifiant une personne, jugé inadéquat. Les conflits interpersonnels, débouchant sur une montée en tension et générant des actes langagiers menaçants, se nourrissent généralement d'actes de condamnation du faire et de l'être.

A côté des éléments déjà insérés dans la modélisation de la violence verbale, les chercheurs ajoutent un dernier élément qui rend compte d'un ensemble de faits langagiers qui ne doivent pas être écartés de l'analyse. Un acte de condamnation (soit du faire soit de l'être) potentiellement menaçant, peut être adouci ou encore intensifié par le biais de quelques éléments langagiers. Les éléments prosodiques tels que le ton, la hauteur de la voix, l'intonation, sont pris en considération dans l'interprétation de l'acte, la répétition d'un mot, d'une expression ou d'un groupe de mots peut être comprise comme une forme de moquerie. L'emploi de jurons ou d'interjections (éléments vocatifs) « hey », accompagner la parole par des comportements mémo-gestuels, l'emploi d'un mode verbal particulier (le mode conditionnel a un effet adoucissant) et la modalisation (par ex. le recours au verbe *pouvoir* au lieu du verbe *devoir*) sont tous des faits de langue qui jouent

un rôle décisif dans le processus de montée en tension et d'interprétation des actes menaçants. Les chercheurs font remarquer encore une fois que les procédés, que nous venons de présenter, peuvent jouer à la fois le rôle d'intensificateurs ou d'adoucisseurs, suivant le contexte d'insertion, c'est pourquoi il faut tenir compte, lors de l'analyse, de l'ensemble du discours en étant pris dans une dimension inter discursive.

Montée en tension de la violence verbale

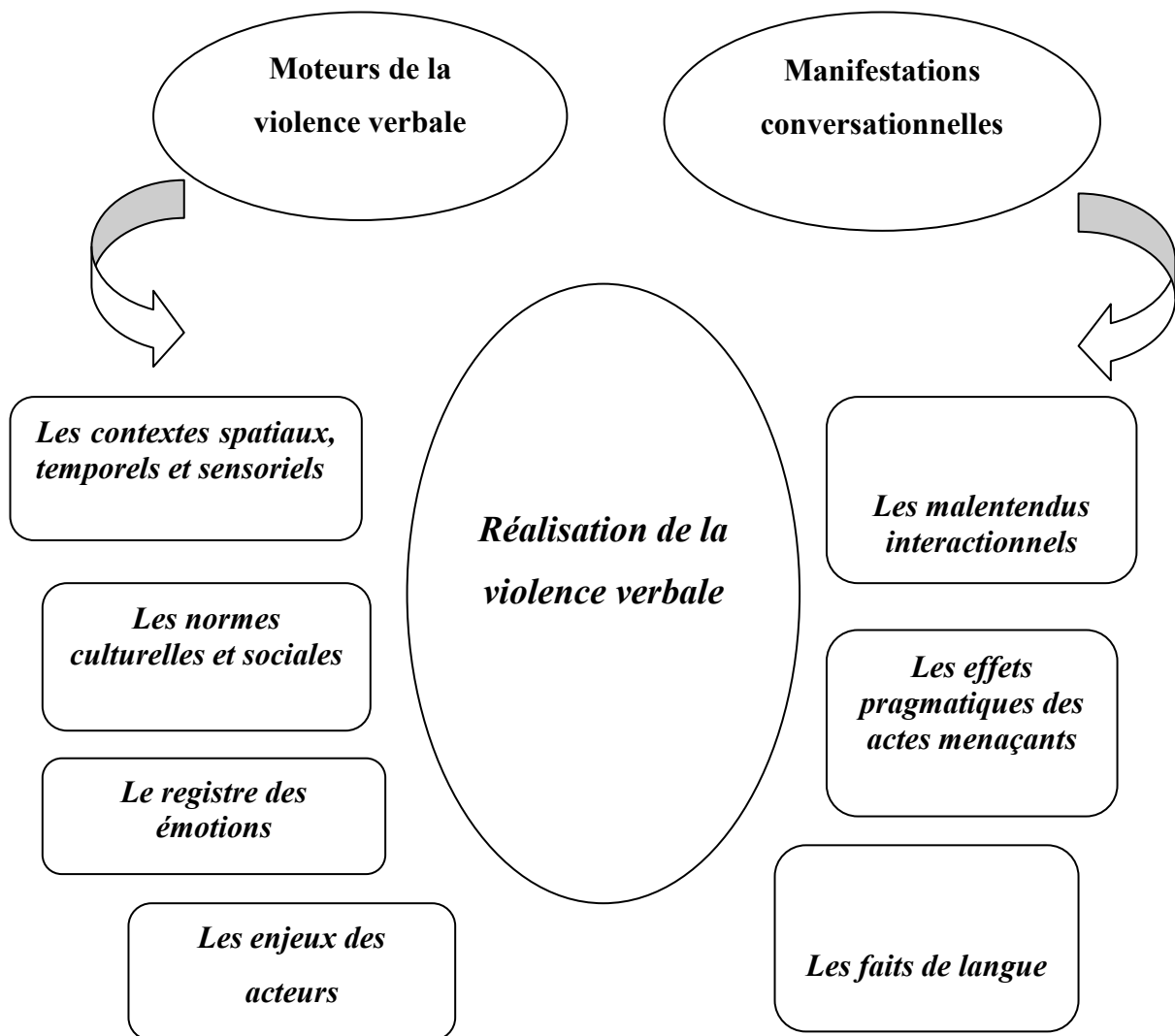


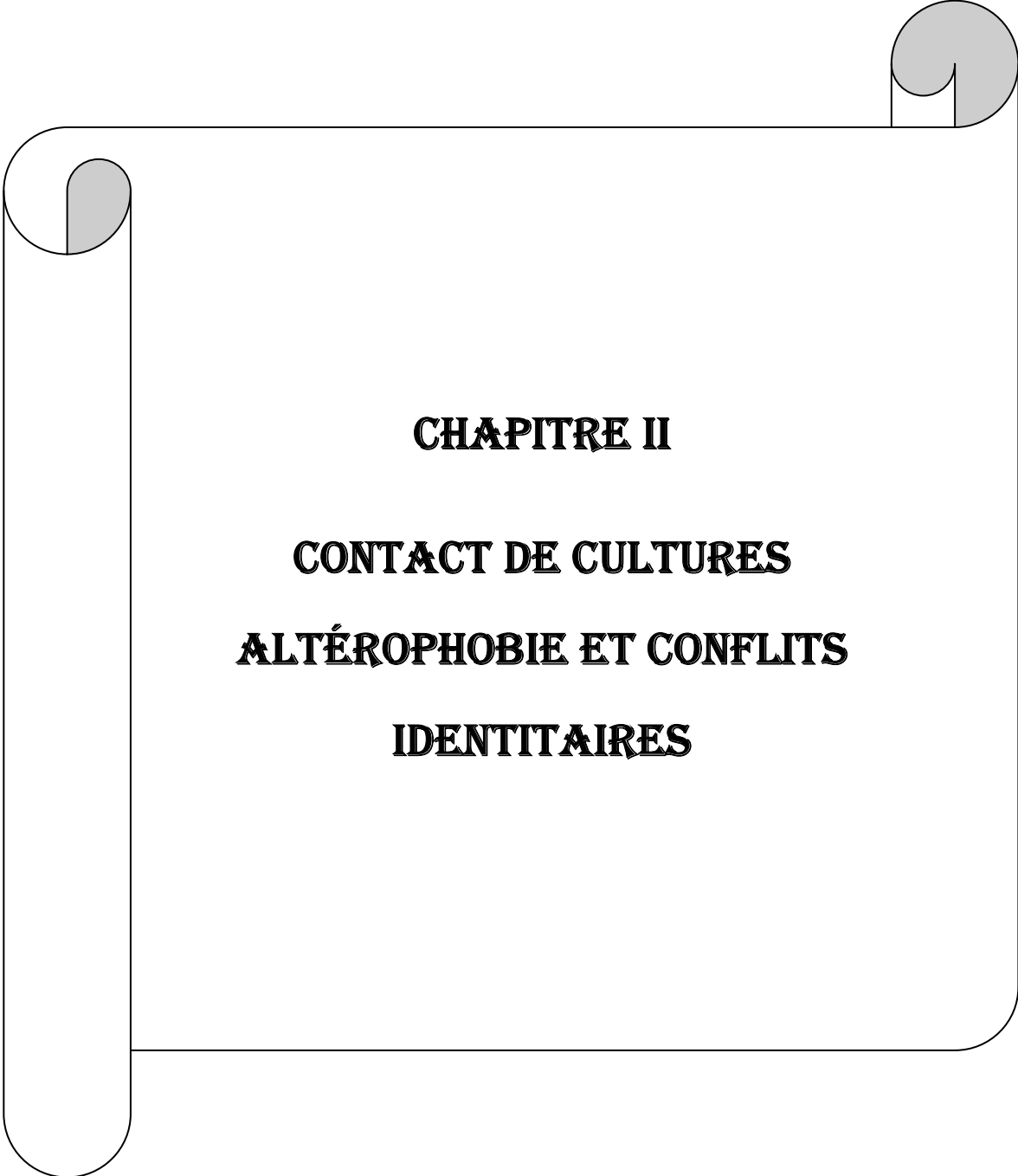
Figure 2 : Une modélisation de la violence verbale suggérée par Moïse et Schultz-Romain (2009)

Conclusion

Dans ce premier chapitre, nous avons pu présenter un concept central qui fonde notre recherche, celui de la violence verbale. Nous avons d'abord revu la conception traditionnelle du langage et la manière dont il a été reconsidéré, grâce aux théories pragmatiques, comme instrument d'agir communicationnel. Sa définition première, comme système de signes servant principalement à communiquer un contenu particulier pour informer autrui, a été contestée et dépassée pour donner ensuite lieu à une conception novatrice le désignant comme outil qui a le pouvoir d'agir positivement ou négativement sur un destinataire donné, allant jusqu'à exercer un effet violent et offensif sur lui.

Nous avons abordé le domaine des échanges polémiques comme lieu privilégié de l'emploi du langage agressif, pour arriver à conclure que les rencontres suscitant les controverses constituent un cadre excellent et un contexte parfait qui favorise l'apparition des formes multiples de violence verbale. Ce concept a fait l'objet de plusieurs recherches relevant du domaine linguistique, notons en particulier celles entreprises par Claudine Moïse et son équipe qui travaille sur la problématique de la violence verbale dans le milieu scolaire et médiatique. Le groupe de chercheurs définit la violence verbale comme une montée en tension déclenchée par des facteurs spécifiques, matériels ou symboliques et marquée par des étapes séquentielles. Nous avons également présenté les travaux de Belachhab et Galatanu qui se basent sur la théorie de la sémantique des possibles argumentatifs dans la définition de l'expression de violence verbale et considèrent comme acte langagier violent tout discours qui engendre un mal être et provoque un sentiment de gêne chez son destinataire.

Les mécanismes de la violence verbale présentés dans ce premier chapitre nous serviront d'outil essentiel à la description du processus de montée en tension observée lors des interactions sélectionnées. Les manifestations langagières de la violence seront examinées et répertoriées selon la classification proposée par Belachhab et Galatanu (2012) qui se base sur la visée de l'acte violent et l'intention qui fonde toute attaque verbale : contraindre quelqu'un, exprimer son mépris et sa haine envers lui ou remettre en cause son honnêteté et sa sincérité.



CHAPITRE II

CONTACT DE CULTURES

ALTÉROPHOBIE ET CONFLITS

IDENTITAIRES

Introduction

Le contexte dans lequel sont ancrés les discours et interactions observés et analysés constituant le corpus de recherche est un contexte multiculturel au sein duquel plusieurs cultures et identités se croisent. La société française constitue un cadre de rencontre entre plusieurs identités culturelles faisant partie de groupes ethniques distincts vivant sur le même territoire, mais qui n'entretiennent pas toujours les uns avec les autres des relations amicales, surtout en ce qui concerne les rapports entre juifs et Arabo-musulmans.

Interagir avec un autre appartenant à une sphère culturelle différente met en scène des systèmes identitaires et culturels différents et fait apparaître des visions divergentes de la réalité environnante, ce qui fait naître, dans plusieurs cas, une ambiance tendue et donne lieu à des interactions conflictuelles débouchant sur un échange d'actes langagiers plus ou moins agressifs. Cet échange peut être immédiat permettant aux interactants de se lancer dans une joute verbale et s'attaquer mutuellement, ou différé en cas de non présence du destinataire produisant ainsi des discours d'attaque sur l'altérité.

Dans le présent chapitre nous allons donc aborder la question des rencontres multiculturelles comme espace dans lequel se mobilisent et interagissent des identités et des systèmes de valeurs différents, ensuite nous faisons le point sur les notions qu'impliquent ces rencontres telles : l'identité, la culture, les imaginaires culturels, l'altérophobie et la haine identitaire, puisqu'elles constituent des facteurs principaux conduisant vers l'évaluation compétitive et la dualité et mènent directement ou implicitement à l'émergence des tensions et des luttes communautaires.

1. Les rencontres multiculturelles et leurs effets redoutables

Une vision rétrospective du monde dans lequel nous vivons nous informe que les rencontres entre cultures ont toujours existé. Cela dit que le processus de mondialisation n'est pas aussi récent que ça, les sociétés humaines offraient depuis toujours un cadre vaste d'échanges et d'interactions permettant une permanente mutation, tant sur le plan individuel que collectif. Actuellement, ces rencontres entre individus, appartenant à des milieux socioculturels différents, deviennent plus qu'inévitables mais, pour le moins qu'on puisse dire, elles provoquent chez les partenaires de l'échange des réactions divergentes.

Les chercheurs dans le domaine anthropologique et social observent des attitudes différentes à l'intérieur d'un cadre d'échange entre des personnes étrangères, il est des cas dans lesquels l'interaction se déroule normalement, les éléments du contrat de communication sont respectés par les communicants et un réseau de relations interpersonnelles assez stables s'établit. Ce cas de figure ne pose pas de problème et constitue au contraire un modèle concret d'une démarche interculturelle tant espérée ; les tenants de l'échange essayent et arrivent à dépasser leurs différences, à trouver des lieux et des liens communs pour constituer un terrain d'entente au sein duquel ils arriveraient à se découvrir et à s'enrichir les uns des autres.

Malheureusement, ce premier cas de figure ne reflète pas la majorité des rencontres multiculturelles et l'expérience humaine a démontré que dans plusieurs situations nous observons un rejet de l'autre, un repli sur soi-même ou bien une réaction négative voire agressive à l'égard de l'autre. Le contexte diversifié qu'offre la société multiculturelle, comporte des risques énormes de conflits interpersonnels créant, dans la majorité des cas, des tensions intercommunautaires menant vers une déchirure et des violences sociales. Il est absurde d'affirmer que la conflictualité est le trait naturel qui caractérise les échanges entre des individus se considérant comme étrangers et étranges les uns pour les autres. Dans ce sens, nous rejoignons Raymond Lallez dans sa réflexion lorsqu'il déclare que :

La psychologie sociale a prouvé que l'hostilité à l'égard de l'inconnu n'est ni naturelle ni universelle, mais dépend du processus de socialisation. Elle naît de la séparation des groupes et pour l'empêcher et même la changer en son contraire, il suffit de créer une situation qui les conduit à échanger. La communication et l'échange sont donc bien la condition première de la compréhension réciproque (Lallez, 2003).

En milieu social, nous développons tous un ensemble de réseaux sociaux, celui de la famille, des amis, des collègues de travail, des camarades de classes, des voisins ou autres. Dans nos relations avec ces personnes, nous nous adaptons à eux plus facilement et nous développons une certaine conduite et des habitudes relativement stables, probablement plus ajustées à leurs attentes. Par ailleurs, lorsque nous sommes amenés à entrer en contact avec un individu ou un groupe d'individus culturellement étranger, que ce soit dans un cadre purement professionnel ou juste pour une discussion ordinaire, la situation semble

être moins confortable voire même gênante, par peur de mécompréhension et à cause du redoublement d'effort que cette situation exige.

Cohen-Emerique soutient que ce sentiment de gêne et de mécompréhension, que provoque une rencontre multiculturelle, naît d'un ethnocentrisme développé par chacun d'entre nous ; cela signifie que nous sommes incapables de nous représenter la différence, ce qui ne nous ressemble pas, que nous évaluons et interprétons la culture de l'autre avec nos propres grilles culturelles, ce qui nous mène inéluctablement à émettre des jugements souvent négatifs, conduisant à un éventuel rejet et fermeture sur soi (2011 : 103).

L'un des risques les plus probables que présente une situation de rencontre multiculturelle, est la fermeture et le repli sur soi. Cette attitude interactionnelle se manifeste véritablement par « *une minimisation de l'expressivité verbale et non verbale telle qu'un temps de parole réduit, des prises de parole peu voire très peu nombreuses, des réponses laconiques aux questions, le remplacement du verbal par des signes de têtes furtifs pour signifier l'approbation ou la désapprobation.* » (Kauffman, 2012 : 13).

Dans d'autres cas, en participant à une interaction multiculturelle, il se trouve que les individus se comportent, consciemment ou inconsciemment, de façon normale et habituelle avec la personne étrangère en mettant de côté toutes les différences culturelles qui les distinguent. Ce déni de la différence consiste à adopter une attitude habituelle avec l'autre et ne pas prendre en compte les distinctions et la diversité de cultures, cela implique de faire un geste de la main ou bien de dire une expression rigolote, en pensant être spontané et faire bonne impression, mais qui ne trouve pas une appréciation de la part de cet autre qui peut la mal interpréter et donc qui risque de réagir de manière agressive et inattendue.

Kauffman évoque également une dernière stratégie que l'individu est en mesure de déployer lors d'une rencontre multiculturelle, et qui constitue l'un des grands obstacles à la communication, celle du dénigrement (2012 : 15). Effectivement, les individus appartenant à des milieux culturels éloignés, dans une tentative d'intégration au sein de la culture d'accueil, se trouvent face à des difficultés dues à un rejet de leurs coutumes, leurs traditions et leurs systèmes de valeurs par les originaires du pays. Pour s'adapter à ces attitudes perçues par l'individu comme une attaque identitaire menaçant ses traits culturels d'origine, il adopte à son tour une position de dénigrement qui consiste à juger négativement les autres allant jusqu'à développer un comportement raciste, sans même

s'en rendre compte. Dans d'autres cas, cette position raciste est prise par l'individu étranger vis-à-vis des personnes appartenant à son groupe socioculturel d'origine, comme une tentative de déracinement et d'opposition à tous les traits identitaires originaux.

1.1. Le multiculturalisme: une notion complexe

La première idée évoquée en abordant le concept de multiculturalisme est celle de la différence. La question tourne autour des méthodes et moyens de traitement de la différence, de la place qu'elle occupe au sein d'un système social ainsi que le rôle qu'elle accomplit. Il s'agit aussi de savoir si la différence est bénéfique et enrichissante ou bien si c'est une menace pour la stabilité du système social pouvant même mener à sa destruction. A côté de la notion de différence, deux autres questions se posent pour le culturalisme, d'abord la place qu'occupent les groupes minoritaires par rapport aux majorités et les droits qui leur sont accordés, ensuite, la question de l'identité et de la reconnaissance socioculturelle.

Le multiculturalisme qui désigne « *la coprésence de diverses ethnies et cultures dans les mêmes espaces* » (De Carlo, 2011 : 34) n'est pas un phénomène récent propre aux sociétés modernes. C'est aux Etats-Unis d'Amérique que les premiers groupes ethnoculturels différents ont commencé à occuper les mêmes zones géographiques, c'est pourquoi le premier débat sur le culturalisme était ouvert en Amérique du Nord dans le but d'y faire face. Le multiculturalisme américain comporte des racines historiques spécifiques, selon Semprini :

Cinq aspects principaux constituent le cocktail propre au peuplement de ce pays et permettent d'en cerner la spécificité. Ils caractérisent encore aujourd'hui largement la société américaine, sont en partie responsables des controverses multiculturelles actuelles et conditionnent également les termes du débat sur les solutions à y apporter. Ces cinq aspects sont: la présence sur le territoire américain de populations autochtones; l'importation massive d'esclaves d'Afrique occidentale; la présence, parmi les premiers colons, de groupes religieux ; l'origine anglo-saxonne des élites économiques et politiques; le rôle de l'immigration dans le peuplement du pays. (1997 : 6)

L'immigration est alors devenue la cause principale et constitue un facteur décisif dans le multiculturalisme croissant. Elle concernait en premier lieu les populations européennes

et ça était le cas jusqu'aux années vingt, mais à partir de la fin de la deuxième guerre mondiale, cette immigration s'est diversifiée pour toucher plus les Latino-Américains et les Asiatiques. A cause de la coprésence de toutes ces populations aux Etats-Unis, la situation se complique de plus en plus suite aux conflits qui éclatent entre, d'une part, les hommes blancs qui se voient menacés par les autres groupes en présence, surtout que leur croissance démographique tend vers la baisse, et d'autre part, les minorités nationales et les groupes ethniques qui revendiquaient le droit à la différence et cherchaient à s'affirmer à travers un champ d'action plus libre.

Depuis un certain temps, le multiculturalisme se voit évoluer d'une vitesse assez étonnante. Les rapports avec l'altérité s'intensifient et se traduisent par diverses interactions et échanges, tant sur le plan matériel qu'individuel et celui des idées également. La compréhension des rapports complexes entre groupes d'individus culturellement distincts est nécessaire pour la compréhension du monde dans lequel nous évoluons. Cette situation a favorisé l'émergence de plusieurs conflits dans la majorité des pays industrialisés dont les populations sont hétérogènes. Plusieurs puissances coloniales européennes, la France à leur tête, ont été contraintes d'accueillir les individus dans le cadre de l'immigration et cela est dû à leur passé colonial, la position géographique et d'autres facteurs politiques tels que leur constitution comme terre d'asile.

La volonté de faire face au multiculturalisme, aux Etats-Unis et dans les autres grands pays, a fait naître la nécessité de mettre au point diverses stratégies pour gérer au mieux les espaces socioculturels. David Goldberg (1994) identifie trois grands modèles : le modèle assimilationniste, le modèle intégrationniste et le corporate multiculturalism. Le premier modèle, celui de l'assimilation, reconnaît le caractère monoculturel à la société d'accueil, celle des blancs, des européens ; sa culture et ses principes sont considérés comme une référence, une limite à ne pas dépasser et toute volonté d'accéder à cet espace socioculturel doit impérativement être associée au renoncement à toutes autres formes culturelles distinctes pour fondre totalement dans la culture d'accueil, embrasser et adopter ses valeurs, ses principes et son mode de vie.

Le second modèle, celui de l'intégration, est fondé sur le principe du respect des droits civiques. La différence est reconnue et tolérée aux groupes ethniques minoritaires et par conséquent, une marge de liberté d'action leur est accordée mais qui se trouve limitée à l'intérieur du groupe. Ce modèle privilégie toujours la culture de la société d'accueil qui

occupe le centre de la vie collective mais reconnaît et intègre marginalement les autres cultures minoritaires. L'intégrationnisme culturel cherche à préserver l'identité culturelle des immigrés ; cette tâche est attribuée aux institutions publiques qui les incitent à valoriser leur propre culture et la faire découvrir au grand public de la société d'accueil. Pour ce faire, plusieurs programmes ont été élaborés tels : le Mother Tongue and English Project et le Linguistic Minorities Project en Grande Bretagne ; en France on parle souvent de culture des immigrés à laquelle la société française commence à s'intéresser (De Carlo, 2011 : 36).

Le multiculturalisme, selon ce modèle, divise la société en deux sphères: privée et publique, il trace bien des frontières claires, selon M. Wieviorka « *La modernité s'est construite en traçant une ligne de démarcation entre la sphère publique et la sphère privée* » (1997 : 21). Les citoyens sont tous égaux et ont les mêmes droits et obligations et doivent tous se soumettre aux règles de la vie commune, tandis que les différences culturelles sont autorisées à l'intérieur du groupe qui constitue la sphère privée et ne doivent pas le dépasser. Malgré l'énorme progrès réalisé par ce modèle qui répond en partie aux revendications identitaires des groupes ethniques minoritaires, on lui reproche souvent d'être basé sur une séparation entre : l'appartenance politique et l'appartenance identitaire, entre la culture d'origine, celle d'accueil et les cultures minoritaires, et de ne pas se préoccuper d'un point essentiel qu'engendre tout contact culturel, celui de la fusion et du métissage culturel.

Dans une tentative de gérer au mieux les espaces multiculturels, un troisième modèle est mis au point appelé « le modèle multiculturel » ou « pluriculturel » ou des fois même « interculturel ». Ce modèle ouvre plusieurs débats et présente des acceptions différentes. Aux Etats-Unis, les différentes acceptions du multiculturalisme se regroupent principalement sous quatre modèles:

- le modèle de la citoyenneté multiculturelle, qui reconnaît l'importance des dimensions ethniques et culturelles et accepte de les intégrer en partie dans la vie publique, pourvu qu'elles ne menacent pas la cohésion sociale.
- Le modèle maximaliste, qui refuse un noyau central de valeurs et d'institutions partagées et réclame des formes d'autonomie complète (une sorte de juxtaposition des espaces culturels).

- Le modèle du *corporate culturalism*, dont le souci majeur est d'ordre économique et qui opère une mise en scène des différences fonctionnelles pour l'internationalisation des marchés.
- Le *cultural multiculturalism*, qui plaide pour une négociation continue entre les différents groupes, en vue de la construction d'un espace commun.

La distinction entre les deux sphères, privée et publique, dans une société donnée est fortement rejetée par Taylor (1994) qui affirme qu'elle ne se préoccupe pas du caractère dialogique de l'identité et introduit une notion de base, celle de la reconnaissance. Dans ce sens, De Carlo fait remarquer que :

Nous construisons notre identité par interaction avec « les autres donneurs de sens », leur « reconnaissance » est donc un « besoin humain vital ». Si nos goûts, nos croyances, nos convictions... sont reléguées dans un espace « caché », non reconnu, s'ils n'ont pas droit à une légitimation publique, notre droit de citoyenneté aussi est remis en question (2011 : 38-39).

Le débat reste donc ouvert et la question centrale à laquelle nous cherchons toujours une réponse satisfaisante et exhaustive c'est : comment peut-on vivre et coexister tous ensemble tout en étant différents les uns des autres ? Peut-on dépasser les problématiques que posent les notions de culture et identité lors des rencontres entre cultures pour arriver enfin à vivre ensemble avec nos différences ?

1.2. Multi et interculturel : une distinction terminologique imposée

Dans l'usage commun, les termes : multiculturel et interculturel s'opposent l'un à l'autre puisque le premier relève d'une démarche descriptive tandis que le deuxième s'inscrit dans le champ de l'action. L'interculturel est une démarche élaborée dans l'intention de trouver des solutions aux problèmes que pose le multiculturalisme dans un contexte social. Abdallah-Preitcelle, dans cette même perspective, définit l'interculturel comme « une construction susceptible de favoriser la compréhension des problèmes sociaux et éducatifs, en liaison avec la diversité culturelle » (1992 : 36) et le distingue du multiculturel qui n'a pas, proprement dit, une visée éducative et consiste en la

reconnaissance d'une pluralité de groupes ayant pour principal souci : l'évitement de l'éclatement de l'unité sociale.

Il est totalement irrationnel de dire que des groupes distincts peuvent exister et vivre sur un même territoire tout en restant séparés les uns des autres et sans qu'ils puissent entrer en contact. C'est pourquoi une démarche interculturelle est envisagée pour mieux gérer la diversité ethnico-culturelle, elle se définit comme « *un choix pragmatique face au multiculturalisme qui caractérise les sociétés contemporaines* » (De Carlo, 2011 : 40)

Selon Serge Kollwelter (2008) « *l'interculturel relève d'une action, d'une démarche mettant en jeu les composantes multiculturelles* ». Dans son intervention pour le compte de l'ASTI, lors de l'ouverture de l'année européenne du dialogue interculturel le 15 mars 2008 à Luxexpo, dans le cadre du festival de l'immigration, Kollwelter explique que la démarche interculturelle est le résultat d'une volonté qui nécessite et mobilise un ensemble d'actions indispensables à sa réussite qu'il cite comme suit :

- « La décentration » qui désigne la prise de conscience des autres systèmes de croyances, de valeurs et de références et ce, en prenant du recul et en jetant sur soi-même ainsi que sur son groupe d'appartenance un regard objectif et distancié.
- « Le développement d'une attitude empathique » ce qui nécessite d'adopter une attitude envers autrui caractérisée par un effort de compréhension de l'autre, sans pour autant émettre des jugements moraux ou un entrainement affectif personnel tel que la sympathie ou l'antipathie et approcher la culture de l'autre avec une vision globalisante et non réductrice.
- « La coopération » dans cette approche de l'autre, il est recommandé de décoder les messages émis correctement, en excluant tout préjugé et malentendu, faire un effort pour comprendre comment l'autre perçoit les choses et les êtres culturellement différents de lui.

Cette distinction semble indispensable pour mieux éclairer et délimiter le cadre de la recherche, il s'agit d'une étude analytique des discours violents qui se produisent dans un contexte social multiculturel, celui de la société française caractérisée par sa diversité ethnique et culturelle, optimisant les tensions intercommunautaires et favorisant l'apparition d'une parole virulente prenant l'autre pour cible d'attaque et de dénigrement. La notion d'interculturel n'est pas prise en compte dans le cadre de cette recherche puisque

il ne s'agit pas de trouver un terrain d'entente et de réconcilier les cultures en présence pour une meilleure communication, il est plutôt question d'analyser les formes langagières de la violence ainsi que la place occupée par celle-ci dans le processus argumentatif dans les discours sur l'altérité, perçus comme espaces multiculturels.

1.3. La notion de culture

Il est évident que la classe de langue soit le lieu privilégié du contact des cultures. L'enseignement/apprentissage des langues étrangères vivantes favorise l'émergence des cultures véhiculées à travers les langues étudiées. Partant du principe que chaque langue représente et véhicule une culture donnée, il est légitime de dire que le domaine de la didactique des langues étrangères constitue un cadre favori dans lequel les différentes cultures entrent en contact. En tenant compte du cadre multiculturel dans lequel se déroulent toutes les interactions et les discours constituant le corpus (l'autre, qu'il soit présent ou non au moment de l'énonciation, fait l'objet du discours et sa diversité culturelle est au centre de la discussion) et vu le recours systématique des intervenants, lors des attaques verbales lancées, à des valeurs et des éléments de la culture des uns et des autres, nous estimons nécessaire de donner un bref aperçu de la définition du concept « culture ».

L'anthropologue anglais E.B. Tylor donne en 1871 une première acception du concept et considère que « *la culture ou la civilisation, entendue dans son sens ethnographique étendu, est cet ensemble complexe qui comprend les connaissances, les croyances, l'art, le droit, la morale, les coutumes, et toutes les autres aptitudes et habitudes qu'acquiert l'homme en tant que membre d'une société* » (cité dans Rocher, 1992 :105). Dans cette définition, la dimension anthropologique prend le dessus, la culture est synonyme de civilisation et elle est déterminée et définie à travers un ensemble de traits apparents et concrets qui se manifestent dans une société donnée. Ces traits désignent les idées, les croyances, le savoir, les œuvres artistiques, les us et les traditions ainsi que tous les éléments qui expriment une vision particulière de cette société.

Pour Sapir (1920), la priorité dans la définition de la culture n'est pas donnée aux faits observables comme dans celle de Tylor, mais plutôt à d'autres concepts tels que la langue, la communication, l'idéologie et les représentations (Ferréol et Jucquois, 2003). En 1964, Goodenough présente une autre définition du concept et affirme que « *la culture d'une*

société est constituée de tout ce que l'on a à connaître ou à croire pour se comporter de façon acceptable aux yeux des individus qui en font partie » (1964 : 36). Il ajoute que la culture ne peut être réduite aux simples objets et comportements observables au sein de la société, mais c'est plutôt la façon dont ces objets s'organisent dans la tête, les modes de perception et d'interprétation mentale du monde environnant que les individus développent. La culture, selon Goodenough, acquiert une acception cognitive du moment qu'elle s'intéresse à la grille de perception et d'analyse propre aux membres de la société et qui influence leur façon d'agir.

Les définitions du concept de culture évoluent et recouvrent des acceptions diversifiées dépendamment du domaine dans lequel il est employé, mais nous jugeons utile de présenter une dernière définition qui semble être plus exhaustive et moins ambiguë. Selon Rocher, la notion de culture recouvre :

un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte (Rocher, 1992 : 109).

Cette définition propose de considérer la culture comme un tout dans lequel se trouvent, en cohésion et en harmonie, des modes de perceptions du monde qui nous entoure. Ces modes de perception sont constitués, d'abord de la manière de penser des individus et leur vision des choses environnantes, c'est la base de toute activité humaine, puis les modes de sentir qui relèvent de la sensibilité et des perceptions sensorielles qualifiant les êtres humains. La pensée et les sens se combinent et influent sur la conduite de l'individu et son mode d'agir ; ces modes de perception sont à la fois communs à tous les membres d'une collectivité mais constituent, en même temps, la distinction et la différence qui les sépare des autres groupes, c'est à la fois ce qui est commun au groupe et ce qui le distingue.

1.3.1. Les éléments constitutifs de la culture

Après avoir exposé quelques définitions du concept de culture, nous devons examiner brièvement les différents éléments qui fondent une culture donnée. Chaque groupe ethnique se caractérise par un ensemble de traits culturels constituant sa propre culture, ces

traits sont hérités et se transmettent de génération en génération, à savoir : les systèmes de valeurs, les normes, les institutions et les artefacts.

Les systèmes de valeurs comportent les différentes représentations et réflexions portées sur les domaines les plus importants de la vie. Les valeurs désignent des idées et des jugements collectifs partagés et ancrés dans la culture qui garantissent leur passage à travers le temps et l'espace, elles se rattachent beaucoup plus aux pratiques religieuses, aux croyances et aux modes de pensée.

Les normes désignent l'ensemble des règles qui gouvernent l'agir comportemental des individus dans les différentes situations au sein de la vie sociale. Elles précisent et dictent la façon dont ils doivent se comporter et imposent une certaine ligne de conduite sociétale prescrite par l'autorité qui gouverne le groupe et qui veille sur son respect, soit par l'apprentissage et l'éducation, soit par la sanction (les lois, les coutumes).

Les institutions culturelles regroupent tous les établissements et les structures érigées par une société donnée pour assurer l'apprentissage, l'application et la transmission des différentes normes et valeurs qui la caractérisent. Elles ont une grande importance et représentent un support essentiel de protection et de diffusion des différents éléments culturels. Ces institutions englobent : les établissements éducatifs (écoles, universités, centres de formation), institutions et lieux sportifs et artistiques (salles de sport, musées, théâtres, conservatoires, ateliers de peinture), les institutions religieuses (lieux cultes, églises, mosquées, synagogues, etc.).

Les artefacts représentent l'aspect matériel et manifeste de la culture, ils réunissent les objets concrets et les différentes pratiques rendant compte des valeurs et des normes en vigueur.

1.3.2. La culture : une ressource essentielle à la formation identitaire

Construire une identité est un processus complexe et long qui nécessite un certain nombre d'outils et de repères. Ces outils sont contenus dans le grand réservoir que constitue la culture propre au groupe, dans lequel l'individu vit et progresse. En effet, la culture d'un groupe réunit, comme nous venons de le dire, un ensemble de modes de perception du monde, elle offre les outils nécessaires pour pouvoir appréhender et interpréter ce qui se passe autour de nous et lui donner sens.

L'individu, étant un acteur social, s'imprègne de ces outils et adhère aux différents modes de perception, aux différentes visions qui lui sont offertes par son milieu social et transmises par le biais de la culture. C'est le bain dans lequel il apprend à être en cohérence avec soi-même, avec les choses et apprend à entrer en contact et interagir avec les autres. La culture fournit donc les principaux repères sur lesquels le sujet se base pour façonner et tracer les contours de son existence. Durant et Weil parlent dans ce sens de personnalité de base pour décrire la constitution de l'identité première de chaque individu et notent que :

Les institutions primaires (famille, petit groupe, type d'alimentation, etc.) contribuent à former la personnalité de base qui, dans chaque individu, assure le relai avec les institutions secondaires (religion, modes de pensée, etc.), l'ensemble des institutions d'une société donnée constitue sa culture et maintient sa cohérence (1989 : 75).

Les auteurs mettent l'accent sur le rôle important que joue la culture dans la construction de base de toute personnalité, à travers les différentes institutions qui la représentent, en particulier le milieu familial qui contribue largement à la construction identitaire. Dire que la culture est le premier support de la constitution d'une identité conduit à supposer qu'être en contact avec plusieurs cultures signifie l'élargissement du réservoir dans lequel l'identité puise pour se forger, ce qui contribue à l'enrichissement des repères et des ressources identitaires, d'où l'expression d'une identité plurielle, cela permet à l'individu de développer une sorte de singularisation et de démarcation par rapport aux autres.

L'appartenance à un groupe n'est pas fatale ou définitive, le principe du libre choix de sa culture, qui constitue un élément fondamental du droit de l'homme, offre l'opportunité à tout individu d'adhérer à un ou plusieurs systèmes culturels de son choix, il n'est pas obligé d'être enfermé dans les croyances, le système de pensée et les valeurs du groupe et de sa culture d'origine, chacun a le droit de développer et d'enrichir sa propre identité en adoptant une multiple appartenance culturelle et pouvant même renoncer à des choix passés (Ministres des Affaires Etrangères du Conseil de l'Europe, 2008).

Pour pouvoir réussir ce passage et cette transformation jugée cruciale dans la vie de chaque individu, deux principes primordiaux et nécessaires régissent ce processus de construction identitaire : l'ouverture à l'autre et le partage avec l'autre. Ces deux éléments

constituent les conditions nécessaires à la coexistence entre les groupes et même entre les individus permettant ainsi à chacun de vivre et de s'imprégner de la culture de son choix, tout en respectant celle des autres.

2. Autour de l'identité et des conflits identitaires

Le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui est un grand espace de contact, de communication et d'échange permanent. Ces interactions et rencontres, quelles qu'elles soient leurs motivations (commerciales, politiques, sportives ou autres), impliquent nécessairement un contact entre cultures et soulèvent une notion de base, celle de l'identité. La question de l'identité est multidisciplinaire, les chercheurs dans les différents domaines : psychologique, sociologique, philosophique et autres, se penchent et analysent cette notion selon ses différentes dimensions et facettes.

C'est une illusion de dire que ces rencontres culturelles ne représentent aucun risque et restent toujours sans danger. Face à l'autre, sa propre identité peut être menacée, compromise, et cela suscite chez les individus et les groupes auxquels ils appartiennent un sentiment de peur, peut-être même de confusion. Ce sentiment exige d'eux une quête identitaire, une recherche de soi pour enfin s'affirmer par rapport à l'autre dans un but final, celui de la reconnaissance sociale.

Il est également chimérique d'avancer que cette quête identitaire est totalement sans risque pour l'identité propre des individus ou du groupe. Il arrive dans certains cas, en plein milieu de la recherche, de se perdre, de se remettre en question voire même de rompre avec son identité d'origine. Toutes ces éventuelles réactions dotent la notion d'identité d'un caractère assez complexe et problématique, ce qui nécessite une analyse profonde et exhaustive requérant une approche multidisciplinaire.

La notion d'identité est une notion multidisciplinaire, elle est envisageable est susceptible d'être analysée sous différents angles que nous avons essayé de soulever dans le but de présenter ses différentes caractéristiques et identifier les procédés à travers lesquels elle se construit. Le concept d'identité est solidement lié à deux grandes conceptions fondamentales, d'un côté, l'identité peut être perçue comme un processus durant lequel tout individu s'identifie par rapport à autrui et réfléchit à propos de ce qui le relie et l'unit à l'autre, toutes leurs similitudes et leurs caractéristiques communes. Mais,

d'un autre côté, l'identité c'est aussi toutes les propriétés qui distinguent un être social des autres, ce qui le rend unique et singulier, c'est alors aussi un processus d'individuation. Ainsi, les deux acceptions se complètent et se combinent pour donner une signification plus exhaustive à la notion d'identité en la considérant comme : l'ensemble des traits qui caractérisent un sujet donné et lui permettent de prendre compte de ses propres particularités ainsi de ses ressemblances avec les autres.

2.1. Quelques définitions du concept

Tout d'abord, nous avons estimé souhaitable de consulter le dictionnaire pour donner une définition générale du concept d'identité et d'aller, par la suite vers les spécialistes du domaine pour approfondir et saisir mieux les contours de la notion. De manière générale et en se référant au Robert (1985), le concept d'identité désigne « *le caractère de deux objets de pensée identique* », en sociologie, l'identité est conçue comme « *le caractère de ce qui demeure identique à soi-même* », tandis que dans le domaine juridique, le concept acquiert un autre sens spécifique au domaine « *c'est le fait, pour une personne d'être un individu donné et de pouvoir être légalement reconnue pour tel sans nulle confusion grâce aux éléments (état civil, signalement) qui l'individualisent* ».

Ces différentes définitions nous permettent de prendre conscience de la complexité de ce concept et des nuances qu'il puisse recouvrir d'une discipline à l'autre. L'identité d'une personne donnée, c'est l'ensemble des traits qui le définissent, l'ensemble des caractéristiques qui le déterminent et le discernent de toutes les autres personnes. Contrairement à la définition de l'identité admise dans le champ juridique, et qui lui reconnaît un caractère statique attribué à l'individu à travers son état civil, Dubar place l'identité d'un être humain dans un cadre dynamique et évolutif en certifiant que :

L'identité humaine n'est pas donnée, une fois pour toutes, à la naissance, elle se construit tout au long de la vie. L'individu ne la construit jamais seul : elle dépend autant des jugements d'autrui que de ses propres orientations et orientations de soi. L'identité est un produit des socialisations successives (2000 : 15).

De cette définition, il résulte que l'identité n'est pas un ensemble d'éléments définitoires constants attribués à chacun d'entre nous dès la naissance et qui persistent ainsi jusqu'à la fin de sa vie. Bien au contraire, c'est un processus durant lequel l'individu,

un être considéré comme dynamique, se redéfinit perpétuellement et évolue au sein d'un groupe. L'évolution de l'individu ne peut se concevoir isolément loin du groupe, mais elle se construit avec et par rapport aux autres individus.

Mucchielli propose une autre définition de l'identité fondée sur l'ensemble des critères pris en compte dans la définition d'un être social:

L'identité est un ensemble de référents matériels, sociaux et subjectifs choisis pour permettre une définition appropriée d'un acteur social. L'identité, c'est aussi, pour l'acteur, un ensemble de processus de synthèse intégrative, d'interprétation du monde et de mise en forme d'expressions propres [...] appelé le noyau identitaire (1986 : 119).

L'identité est donc, selon Mucchielli, un ensemble d'éléments de nature diverse qui se réunissent pour caractériser un sujet donné, cette identité qui le représente est en construction permanente et ce, depuis son arrivée au monde jusqu'à sa disparition. L'individu opère constamment une redéfinition des objets et des idées qui l'entourent, qu'il doit interpréter et auxquels il essaye de donner sens.

L'identité c'est, aussi et avant tout, un ressenti, une prise de conscience de sa propre existence, de ses valeurs, de ses croyances ; un sentiment d'appartenance à un groupe social au même temps que d'être autonome et libre. Mucchielli affirme encore que:

L'identité est un ensemble de critères de définition d'un sujet et un sentiment interne. Ce sentiment d'identité est composé de différents sentiments: sentiment d'unité, de cohérence, d'appartenance, de valeur, d'autonomie et de confiance organisés autour d'une volonté d'exister (1986 : 5).

Lipianski rejoint Dubar et Mucchielli dans leurs définitions de l'identité en certifiant que celle-ci est l'ensemble des représentations que l'individu se fait de soi-même et celles que les autres font de lui ; c'est une structure dynamique du fait que l'être social cherche constamment à la développer, c'est la somme des propriétés héritées, acquises à travers les expériences personnelles et celles du groupe, ainsi que les traits visés ; cette identité se construit donc et évolue en interagissant avec les autres et en aspirant à développer de nouvelles facettes.

L'identité est une structure composée d'un ensemble de représentations de soi, pour soi et pour autrui, visée et héritée. C'est une structure dynamique qui vise une finalité jamais atteinte définitivement. Elle est dotée d'une double caractéristique : stabilité relative et plasticité. C'est une structure paradoxale puisqu'elle consiste à se sentir soi pendant qu'on cherche à le devenir, à se maintenir en se transformant et à se transformer en restant soi-même. (Lipiansky, 2002 : 23).

Selon la conception de Codol et Tap de l'identité, celle-ci se définit comme un « système de représentations, de sentiments et de stratégies, organisés pour la défense conservatrice de son objet (le être soi-même), mais aussi pour son contrôle, sa mobilisation projective et sa mobilité idéalisante (le devenir soi-même) » (1988 : 169). Comme le confirme cette vision, l'identité se présente comme un système cohérent et uni de modes de pensée, de valeurs attribuées aux objets, de valeurs relevant de l'ordre de l'affectif, d'attitudes et de stratégies destinées à préserver son existence, son être singulier et différent de l'autre, mais aussi à gérer ses comportements et ses actions qui décident de son développement au sein du groupe social. Ils ajoutent que :

L'identité est un système structuré, différencié, à la fois ancré dans une temporalité passée (les racines, la permanence) dans une coordination des conduites actuelles et dans une perspective légitimée (projets, idéaux, valeurs et styles). Elle coordonne des identités multiples associées à la personne (identité corporelle, identité caractérielle, spécificités personnelles...) ou au langage (rôles, statuts...) (Codol et Tap, 1988 : 170)

2.2. L'identité d'un point de vue psychosociologique

La notion d'identité n'est pas aussi simple à définir, c'est une notion assez complexe et problématique, du fait qu'elle met en position de complémentarité des concepts à l'origine contradictoires et conflictuels tels : individualité/collectivité, unicité/similarité, le personnel/le social, singularité/appartenance. L'identité est, comme la définit Kastersztein, « une structure polymorphe, dynamique, dont les éléments constitutifs sont les aspects psychologiques et sociaux en rapport à la situation relationnelle à un moment donné, d'un agent social (individu ou groupe) comme acteur social » (1990 : 27).

L'être humain développe un sentiment d'appartenance à des groupes sociaux basé sur des liens : familiaux, sociaux, linguistiques, idéologiques, religieux, etc. Ce sentiment le

mène à s'identifier à son groupe à travers l'usage d'un pronom significatif qu'est le *Nous* et qui exprime sa solidarité et sa similarité par rapport à ses membres. Cette appartenance développe également, en contrepartie, un sentiment de différence et de distance par rapport à tous ce qui se détache et se distingue du groupe. Tous ce qui n'est pas avec et comme Nous est Autre; cet autre fonctionne comme un miroir qui reflète notre image, celle que l'autre nous attribue. Ainsi, l'identité d'un sujet est doublement structurée, d'une part, une facette qu'il revendique et assume et, d'autre part, une autre facette projetée et qui lui est attribuée par autrui (son propre sentiment de ce qu'il est et sa perception par l'autre).

Le fait que l'identité soit placée dans un cadre évolutif et dynamique, qu'elle se développe et se métamorphose dans l'espace et le temps, fait d'elle une structure rassemblant divers facteurs qui viennent adhérer et constituer l'identité l'un après l'autre ; elle fonctionne comme une boîte à outil qui englobe plusieurs traits et que chaque trait trouve son rôle et sa place dans une interaction donnée selon les besoins ; face à un élève, c'est le statut d'enseignant et le caractère d'autorité qui s'impose ; face à son enfant, c'est le père qui parle ; face à un étranger, c'est les traits propres à la nationalité, à la religion et à l'idéologie qui se mettent en exergue. C'est alors la situation d'interaction qui stimule l'activation d'un marqueur identitaire parmi d'autres, où il accède au statut de trait principal relayant les autres traits au second plan (Devereux, 1972).

La notion d'identité a fait l'objet d'une multitude d'études dans divers domaines et disciplines scientifiques, que ce soit dans le domaine socioculturel, psychanalytique ou interculturel. Le psychanalyste Erikson, dans les années soixante, s'est penché sur la question et s'est particulièrement intéressé à la notion d'identité initié par des préoccupations d'ordre pathologique portant sur les troubles identitaires chez différents sujets, en particulier les adolescents et a mis au point une étude élaborée autour de cette notion (Erikson, 1972).

Former son identité, demande de mobiliser tout un processus psychologique, le plus souvent inconscient, basé sur l'observation et la réflexion. L'individu est amené, tout au long de ce processus dynamique, à s'autoévaluer, se juger par lui-même tout en prenant en considération sa perception et son image auprès des autres individus. Il juge et évalue aussi la façon dont les autres le voient, l'image que les autres lui confèrent en la comparant avec celle qu'il s'attribue et prétend être la sienne. Cette vision de l'identité est largement expliquée dans les propos de Erikson qui fait remarquer que :

En termes de psychologie, la formation de l'identité met en jeu un processus de réflexion et d'observations simultanées, processus actif à tous les niveaux de fonctionnement mental, par lequel l'individu se juge lui-même à la lumière de ce qu'il découvre être la façon dont les autres le jugent par comparaison avec eux-mêmes et par l'intermédiaire d'une typologie, à leurs yeux significative ; en même temps, il juge leur façon de le juger, lui, à la lumière de sa façon personnelle de se percevoir lui-même, par comparaison avec eux et avec les types qui, à ses yeux, sont revêtus de prestige. Heureusement et nécessairement, ce processus est en majeure partie inconscient, à l'exception des cas où des conditions internes et des circonstances externes se combinent pour renforcer une conscience d'identité douloureuse ou exaltée (1972 : 17).

D'après Erikson, l'identité se constitue selon un double processus psychologique inconscient, pour la plupart du temps, mais parfois aussi conscient et qui met en jeu et articule identité personnelle de l'individu (qui se manifeste dans son jugement de soi, son image) et identité sociale (qui s'exprime à travers son image pour autrui, son jugement et son évaluation par les autres dans un groupe social).

Pour Mead, la constitution de l'identité tourne autour de trois instances principales : le Moi, le Je et le Soi. La première instance, le Moi, représente un membre appartenant à un groupe social, il véhicule les valeurs et les représentations de son groupe qui sont issues et résultent d'une longue expérience collective. Le Moi c'est donc, la partie de l'identité d'un individu qui représente et assimile les valeurs dictées par la collectivité (Mead, 1963). Le Je par contre, représente l'autre partie de l'identité qui assume les actes spontanés et qui laisse libre cours à la créativité individuelle, ce qui attribue à l'identité son aspect singulier et unique.

Les deux instances : le Moi et le Je se combinent et s'entremêlent pour donner forme et élaborer le Soi qui représente l'identité même d'un individu. L'identité d'un acteur social, son Soi, c'est alors une unité de deux éléments constitutifs fondamentaux ; un Moi qui se conforme aux règles, aux dogmes de la collectivité qui lui dicte et impose les valeurs, les actes et les attitudes à adopter, et un Je qui échappe à l'autorité du groupe initiant des conduites et des comportements plus au moins autonomes (Mead, 1963).

Le Soi qui représente l'identité, se forge et se développe à travers les interactions auxquelles Mead attribue un intérêt particulier. C'est cet Autre, avec qui le Soi interagit,

échange ses opinions, ses critiques, ses valeurs, ses jugements, etc. qui entre en jeu dans le façonnement des identités. Dans cette optique, Mead distingue la psychologie du groupe de celle de l'individu et certifie que les deux se complètent et que l'on ne peut séparer l'une de l'autre dans la formation identitaire. L'idéologie, les valeurs, les conduites, la façon d'être, de penser et d'agir d'une personne sont nettement dictées et influencées par le milieu social auquel chacun d'entre nous appartient.

2.3. Conscience identitaire et altérité

L'identité culturelle, selon Patrick Charaudeau, « *n'est pas une essence mais un processus de découverte de soi qui dépend d'une relation à l'autre, dans un contexte socio-historique donné et donc en perpétuel renouvellement* » (2005). Cela implique que prendre conscience de sa propre identité nécessite une découverte préalable de l'autre qui n'est pas soi-même ou qui est tout simplement différent de soi.

2.3.1. La prise de conscience de Soi

C'est à la base d'un constat fondé sur la perception de la différence par rapport à l'autre que l'individu apprend à se découvrir et à fixer des traits caractérisant son identité. Une fois cette différence qui sépare les individus ou les groupes d'individus est perçue, une double réaction surgit et caractérise la relation à l'autre : une première réaction d'attrance, du moment qu'une autre existence différente de celle de soi s'est révélée, plusieurs questionnements commencent à surgir quant à cette nouvelle identité et la volonté de découvrir cet autre différent de soi s'impose. Cette curiosité est enflammée par un sentiment d'imperfection développé chez le sujet durant le processus de découverte de l'autre à travers une démarche comparative.

Ensuite, une deuxième réaction est susceptible de se déclencher, celle du rejet. En se comparant à l'autre, après avoir constaté sa différence par rapport à lui, un sentiment d'inquiétude naît et la peur que cet autre soit meilleur que soi-même commence à se faire sentir. L'individu tend, le plus souvent, à considérer l'existence de ce qui est différent de lui comme une menace à sa propre existence, c'est pourquoi il adopte une attitude négative vis-à-vis de cette nouveauté qui risque de l'absorber ou d'affaiblir sa raison d'être. La réaction de rejet se traduit souvent par la réalisation d'actes verbaux violents accompagnée du développement d'un ensemble de stéréotypes et préjugés négatifs servant à saisir l'autre

dans sa complexité et à banaliser ses valeurs et ses pratiques afin d'atténuer la menace qu'il représente pour lui. C'est ce point particulier qui fonde la présente recherche et donne lieu aux différentes analyses effectuées dans le dernier chapitre.

Le processus de prise de conscience identitaire est assez complexe et contradictoire. L'individu a d'abord besoin de la présence de l'autre, qui est différent de lui, pour arriver à délimiter et dresser les contours de sa propre identité, mais paradoxalement il le rejette, le dévalorise et cherche avec ardeur à supprimer cette différence qu'il conçoit comme un danger qui guette son existence. Mais, l'élimination ou le rejet de la différence comporte aussi des risques, puisque la prise de conscience identitaire se fonde sur la prise de conscience de l'existence d'une différence, une fois cette différence neutralisée ou rejetée, notre propre identité risque de se perdre à cause de l'absence de repères de comparaison.

Prendre donc conscience de notre identité nécessite un passage préalable par la perception de la différence d'un autre, avec lequel nous entretenons des relations paradoxales d'acceptation et de conquête comme l'explique Charaudeau (2005) « *Je est un autre Moi-même semblable et différent* ». La notion d'altérité occupe une place centrale et prépondérante dans le processus de la quête identitaire, puisque elle met sur scène deux existences différentes l'une de l'autre mais qui apprennent à s'identifier l'une par rapport à l'autre dans un double mouvement d'attraction et de rejet. Ces mouvements sont repérables chez les groupes ethniques, à travers l'Histoire, qui développent une stratégie préservatrice de fermeture sur soi et de repli interne, arrivant parfois jusqu'à l'adoption d'une attitude ségrégationniste mais qui se laissent parfois influencer par les autres groupes et s'ouvrent au monde externe pour accueillir ou adopter la différence.

Dire que les individus ou les groupes ethniques sont capables de préserver la totale stabilité de leur identité et peuvent assurer une pérennité à leurs traits culturels, à travers le temps et l'espace, est absurde. Le monde, depuis toujours, constitue un cadre vaste d'échanges, de rencontres et d'interactions entre groupes et individus, le plus souvent conflictuels où s'établissent des rapports de domination, d'intégration ou de soumission de l'un à l'autre. Durant ces rencontres et confrontations, en dépit de leurs issues, des éléments constitutifs de l'identité d'un groupe s'entremêlent et croisent d'autres éléments identitaires propres à l'autre groupe : des croyances, des religions, des coutumes, des pratiques, etc.

Il est donc illusoire de croire que notre identité se fonde sur une existence stable et homogène ; l'identité d'un groupe repose sur un partage instable et mouvant des modes de perceptions collectifs, dû à de multiples confrontations et influences. L'identité, une notion problématique qui se fonde sur un regard croisé sur soi-même et sur l'autre, se construit à travers la différence et par rapport à une altérité. L'identité est une somme de différences et la quête d'identité est une quête de différenciation, une quête du non autre.

2.3.2. Etre Soi par rapport à l'Autre : la notion d'altérité

L'Autre est une notion dont la vision diffère d'une époque à l'autre, il représentait, au début, tout ce qui est étrange, ce qui vient d'ailleurs et tout ce qui est méconnaissable à nos yeux. Après, une autre conception sociale se représente l'Autre comme un étranger qui n'appartient pas au groupe mais qui représente encore une menace et un danger pour son existence. Dans les approches actuelles de l'identité, la notion prend une acception différente et voit dans cet Autre une entité, un élément indispensable dans le processus de construction identitaire. A travers les différentes définitions préalablement présentées autour de la notion d'identité, nous pouvons constater que l'altérité fait partie intégrante de la prise de conscience de notre propre existence et que sa présence est inhérente à la délimitation de son être, de soi-même, qu'il fonctionne comme un miroir nous permettant de constater et de saisir notre différence et notre unicité.

Ce besoin vital de l'existence d'un Autre capable de nous faire sentir à la fois nous-mêmes et différents, ne peut nous empêcher de garder une distance entre lui et nous, de tracer une ligne qui le sépare de nous et qui lui confère un statut d'opposition : l'Autre en opposition par rapport à Moi ou à Nous. Selon le dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles, l'altérité est « *l'antonyme du même* » (Férreol et Jucquois, 2003 : 5).

Pour la notion d'identité, la conception faite par l'Autre est décisive, Nous sommes ce que l'Autre nous croit être, c'est par rapport à un Autre qui nous attribue des traits et qui donne forme à notre identité, que Nous nous définissons. Dans ce sens, Patzioglou (2012) avance que « *l'identité est une construction sociale et non pas une caractéristique fixe de l'individu, et elle est spécifique selon les contextes sociaux et selon les autres avec qui l'acteur interagit* ».

D'autres chercheurs voient dans le mot « altérité » une notion interdisciplinaire qui recouvre des acceptions variées selon le domaine et le contexte dans lequel il est employé, Todorov (1989) pose que l'Autre réfère à quatre conceptions possibles ; il désigne une personne réelle et physique passible d'être distinguée par un ensemble de traits physiques qui la différencie (couleur de peau, sexe, âge) ; il peut aussi faire l'objet d'une représentation dictée par la société et qui le définit comme Autre ; il peut également inférer à un autre être, un être à part qui n'est pas moi ; enfin, l'Autre c'est une partie de moi qui façonne et structure mon identité.

Edgar Morin pense que le substantif d'altérité peut être discerné à une personne étrangère qui n'appartient pas au groupe, comme il peut désigner un membre de la collectivité du moment que cet individu est lui-même distinct et différent des autres membres, de par sa singularité, son caractère individuel et ses prises de position uniques « *Autruï, c'est à la fois le semblable et le dissemblable, semblable par ses traits humains ou culturels communs, dissemblable par ses singularités individuelles ou ses différences ethniques. Autruï porte effectivement en lui l'étrangéité et la similitude* ». (Morin, 2001 : 81). Pour ce qui est de notre position, la notion de l'altérité ou de l'autre désigne une autre existence culturellement différente, nous nous borçons dans le cadre de notre recherche à définir l'autre comme un individu ou groupe d'individus appartenant à une sphère culturelle différente ou affichant des traits culturels non partagés au sein de la communauté observée.

2.4. Les éléments constitutifs de l'identité

L'identité, comme nous l'avons déjà vu plus haut, est, selon Mucchielli (1986) basée avant tout sur une prise de conscience de Soi et un sentiment interne ; ce sentiment est complexe et composite englobant différents types de sentiments. A ces derniers, s'ajoute un ensemble de facteurs et de données identitaires de nature psychologique, sociale, culturelle, historique et physique primordiales dans la construction de l'identité.

2.4.1. Les données identitaires

Cela implique un ensemble de données

- Les données matérielles et les propriétés physiques : cette catégorie englobe toutes les caractéristiques physiques propres à l'individu telles : l'âge, les traits physiques,

l'apparence, etc., ainsi que les éléments matériels, financiers et moraux que l'individu possède : sa richesse, ses biens, son niveau intellectuel, etc.

- Les données provenant du passé et de ses origines: cela désigne les faits relatifs à la naissance, l'origine familiale, les liens de parenté ainsi que l'éducation qu'a reçu l'individu, les moments de joie et de souffrance qui ont marqué sa vie et qui constituent son expérience personnelle et collective, les traits culturels acquis provenant d'un passé commun : coutumes, croyances, etc.
- Les données psychologiques et culturelles : cela signifie que l'individu, durant le processus de construction de sa propre identité, puise dans sa culture d'appartenance pour s'imprégner de ses traits culturels et s'approprier ses coutumes, ses dogmes, son idéologie, sa confession religieuse et développer des représentations et des perceptions groupales, des valeurs, des comportements moraux et affectifs collectifs.
- Les données psychosociales telles : le statut social, la profession, les qualités et les défauts, les capacités, le comportement au sein du groupe social et les penchants, etc.

Tous ces éléments définitoires que nous venons de présenter servent de source principale dans laquelle chaque individu puise pour se définir et se présenter lui-même ou bien se présenter et juger l'identité d'autrui. Ces différents facteurs identitaires ne peuvent être considérés séparément, ils se combinent et se conjuguent pour, à la fois définir un acteur social et déterminer son unicité et sa singularité par rapport aux autres membres du groupe.

2.4.2. Le sentiment identitaire composite

Le sentiment d'identité qui est d'ordre interne et affectif, constitue le premier facteur par le biais duquel l'individu prend conscience de sa propre existence et celle du groupe avec qui il interagit, pour accéder à la connaissance de ses propres caractéristiques qui, d'un côté, le distinguent des autres, et d'un autre, le rendent similaire et semblable à eux.

- Le sentiment de son être matériel : développer un sentiment identitaire commence d'abord par le développement d'un sentiment de son être matériel qui désigne une prise de conscience, collective et partagée, des éléments physiques et matériels qui constituent le groupe. Cela implique une connaissance de la part de l'individu de

son environnement territorial, personnel et social, le patrimoine que possède le groupe, ses caractéristiques physiques : nombre, pouvoir, traits communs, etc.

- Le sentiment d'appartenance groupale : l'individu vit, grandit et s'épanouit au sein d'un milieu social qui lui inculque un ensemble de valeurs et de normes partagées entre tous ses membres. Ce processus d'assimilation sociale fait naître chez l'individu un sentiment d'appartenance au groupe auquel il se réfère et s'identifie, et fait régner également un sentiment général de solidarité et d'union entre les membres.
- Le sentiment d'unité et de cohérence : le sentiment identitaire dote l'individu d'un certain sentiment de cohérence intérieure qui influencera ses agissements et ses comportements. Ce sentiment procure une sensation de satisfaction et de paix avec soi-même, mais une fois perturbé, une crise identitaire risque fort de se manifester.
- Le sentiment de continuité dans le temps : être conscient de son identité revient à se sentir identique et soi-même en traversant le temps. La personne ressent une continuité qui caractérise toute son existence et cela peut expliquer le gêne qu'éprouve un individu lorsqu'il entend un énoncé du genre « vous avez changé ! », c'est ce sentiment de continuité qui le pousse à rétorquer « non je suis toujours le même ». Le sentiment de continuité de notre identité, dans le temps et dans l'espace, se traduit par la préservation de nos systèmes de valeurs ainsi que nos perceptions et interprétations du monde environnant.
- Le sentiment d'unicité et singularité : ce sentiment fonde tout le processus de construction identitaire. Comme nous l'avons déjà expliqué plus haut, c'est à travers la différence perçue par rapport à l'autre, que l'individu prend conscience de son être. Il se conçoit comme unique, singulier et trace des lignes et des repères qui le distinguent d'autrui.
- Le sentiment de valeur et d'existence aux yeux d'autrui: vivre en communauté implique que l'individu entre souvent en contact avec les autres membres, interagir et donc faire valoir son identité aux yeux des autres. Ce sentiment fait que l'être social soit à la recherche de l'estime de l'autre, c'est pourquoi toutes ses conduites sont motivées par le besoin d'être évalué et apprécié, le besoin d'exister et d'être quelqu'un pour un autre.
- Le sentiment de confiance et de valorisation : une fois le sentiment de valeur et d'estime aux yeux des autres est développé, à côté du sentiment d'appartenance à

ce même groupe social, un autre sentiment naît, celui de la confiance. Une confiance en soi, qui découle de la valorisation et l'estime socialement reconnues, puis une confiance à autrui. En étant conscient des valeurs partagées par les autres membres et de son image valorisée parmi eux, l'individu arrive à se sentir en mesure de faire confiance à autrui du moment qu'il appartient au même groupe, partage la même histoire et puise dans le même réservoir culturel.

2.5. Racisme, altérophobie et conflit identitaire

Le racisme proprement dit est un phénomène qui caractérisait les sociétés occidentales dans la période qui s'étale entre les guerres mondiales et faisait son apparition dans le dictionnaire de Larousse en 1932. Mais en réalité, les idées auxquelles le mot renvoie sont plus anciennes que ça. En 1449 à Tolède, les premières actions qualifiées de raciales ont vu le jour puis ont été généralisées à partir de 1492 (François et Lebourg, 2016 : 21). La préoccupation majeure, à cette époque, était la recherche de la purification raciale en Espagne à travers le décelement d'une ascendance juive. Etre un vrai chrétien ne se restreignait plus à la confession, les coutumes, les croyances et la culture ; tous ces critères devaient être consolidés par une appartenance biologique pure de judaïsme pour pouvoir appartenir réellement au monde chrétien.

Cette conception racialisante des êtres humains trouve son point culminant aux Etats-Unis au XX siècle, après les déclarations de Madison Grant, l'auteur du livre « Déclin de la grande race » qui avance qu'une seule goutte de sang noir fait de l'individu un homme noir. La notion de racisme dans la conception actuelle est définie par Michel Wieviorka comme :

Un attribut des sociétés modernes, individualistes, telles qu'elles ont commencé à se développer en Europe occidentale au sortir du Moyen Âge [...] Il est inauguré en Europe à partir du moment où s'opère son expansion planétaire, avec les grandes découvertes, la colonisation et ce qui est déjà, dès le XV siècle, un processus de mondialisation économique. Dans cette perspective, où le racisme est indissociable de la modernité, la notion de race se diffuse à partir du XVIII siècle (1998 : 15).

Selon cette définition, le racisme serait donc un phénomène nouveau qui caractérisait les pays européens occidentaux à l'époque postmédiévale, à un moment crucial de leur

développement économique capitaliste, le moment des grandes découvertes et des conquêtes. Le concept de race qui s'est propagé à partir du XVIII^e siècle est devenu primordial pour rendre compte des différences qui existent entre les êtres humains et légitimer les mouvements d'extension entrepris dans le monde entier. Cette notion de race est nécessaire pour l'élaboration d'un discours donnant forme et sens aux métamorphoses du monde.

Le colonialisme, en pleine expansion à l'époque, a mis au point des lois et des règles juridiques de différenciation entre les européens et les indigènes. Il accorde par le Senatus Consulte du 14 juillet 1865 aux Algériens la nationalité, mais très difficilement la citoyenneté ; pour l'avoir il faut faire preuve d'apostasie, abandonner toute application des règles coraniques pour embrasser le principe de l'Empire : égalité des citoyens devant une loi unique (François et Lebourg, 2016 : 22).

Durant tout un siècle, l'Empire français a fait preuve de créativité lexicologique en distinguant les Français de « souche européenne » de ceux de « souche musulmane » et les Musulmans, ou de ceux de « souche nord-africaine », dans le but d'instaurer une division ethnico-culturelle. Cette division sera élargie plus tard en 1912 par l'insertion des Gitans rangés sous l'appellation de « Nomades ».

Un autre mot apparaît et se développe par Vacher Lapouge en 1896, celui de « l'ethnie » et qui désigne selon lui une entité intermédiaire entre la race, qui est de catégorie biologique, et la Nation qui est de catégorie historico-juridique. Le XIX^e siècle était l'époque où le champ lexical était en pleine effervescence, plusieurs innovations lexicales en relation ont vu le jour telles : nationalité, ethnie, immigration, xénophobie, nationalisme et après racisme, racialisme et islamophobie qui est en usage fréquent depuis 1997. Ces néologismes sont étroitement liés au phénomène de globalisation d'où résulte une immigration massive des idées et des humains.

Les mots ont pour fonction principale : la description d'une réalité du monde qui nous entoure, mais à vrai dire, ils se chargent de construire une ou des représentations, une réalité sociale qui reflète les présupposés de l'époque où ils apparaissent. Ces créations lexicales présentent un savoir et une sorte de légitimation des représentations altérophobes d'une part et autophiles de l'autre.

Admettre l'existence réelle des différences entre les races n'implique pas forcément qu'elles s'insèrent dans une quelconque hiérarchie raciale. L'expression de hiérarchie raciale était employée, pour la première fois, par le médecin et économiste anglais : Sir William Petty, puis reprise dans les discours sur l'origine aryenne. La même expression a été employée par Christoph Meiners, un disciple de Kant, pour diviser la race humaine en deux grandes catégories, la race caucasienne (race blanche) et la race de tous les autres humains restants.

La hiérarchisation raciale, véhiculant l'idée qu'une race soit plus haute et plus estimable qu'une autre, a accentué le sentiment d'ethnocentrismes chez les groupes ethnico-culturels et a élargi encore le fossé, créant ainsi des mouvements de rejet, des tensions et des conflits intercommunautaires considérés comme le résultat d'un processus discriminatoire. La hiérarchisation raciale implique également l'association des représentations stéréotypées, plus ou moins négatives, aux groupes ethniques à la base desquelles une discrimination s'opère à l'égard de ses membres, lors du contact entre les différents groupes.

La présence des membres d'un exogroupe peut développer chez les individus des attitudes diverses, allant de l'acceptation jusqu'à le rejet et la haine. Lors du contact avec l'autre, un processus de réactivation des visions stéréotypées se déclenche sur lequel chaque personne se base pour fonder ses comportements et ses attitudes. Cette attitude peut s'exprimer par une cohabitation et acceptation, si le stéréotype est positif, par contre, elle peut se traduire par un effet de rejet (xénophobie), de peur (altérophobie) ou bien même de haine de l'autre, si le stéréotype renferme une valeur et un jugement négatif de l'autre.

Les stéréotypes et les préjugés sont considérés comme des pièges qui ont tendance à enfermer les individus et les groupes dans des catégorisations, en leur accolant des étiquettes créant des simplifications, souvent non fondées, pour la compréhension et l'interprétation de leur pensée et comportements. Cette catégorisation donne lieu à divers communautarismes : un communautarisme territorial, religieux, doctrinal, ethnique, etc. Les tensions communautaires conduisent inévitablement à l'apparition des conflits identitaires qui favorisent à leur tour un double mouvement d'exclusion : une première exclusion de soi vis-à-vis de l'autre puis une exclusion de l'autre vis-à-vis de soi. Ce cadre conflictuel, dans lequel les différents groupes en présence sont obligés de se côtoyer et de s'affronter, fait naître un sentiment de peur et d'aversion chez l'un et l'autre, donnant lieu à

des slogans haineux du genre « mort à l'autre » ; l'exemple du conflit au Moyen-Orient ou en Espagne ne peut qu'en témoigner.

3. Les imaginaires culturels comme traits de l'identité collective

Dans notre contact avec les autres, nous prenons conscience que les individus réalisent des pratiques qu'ils justifient par un ensemble de représentations, tout en émettant des jugements à propos des pratiques et représentations des autres. L'identité d'un individu, comme celle d'un groupe ethnique, se fonde sur l'ensemble des actions et des comportements qu'il accomplit ainsi que les représentations et les idées qu'il développe autour de ces actions. Ces idées et représentations qui expriment la façon dont l'individu ou le groupe appréhende la réalité, sa manière de se représenter le monde et l'interpréter et sur lesquelles il se fonde pour justifier ses actions, sont rangées sous l'appellation « d'imaginaires socioculturels » dont parle Charaudeau (2005).

Les imaginaires collectifs recoupent les systèmes de valeurs partagés entre les membres d'une collectivité à travers lesquels ces derniers s'identifient, et qui forment une sorte de mémoire identitaire. Ils touchent à plusieurs domaines que Charaudeau récapitule comme suit :

3.1. Les imaginaires autour de l'espace

Ils désignent l'ensemble des représentations que les membres d'une communauté développent de leur territoire et environnement, comment ils occupent l'espace et organisent leur territoire, la façon dont ils se déplacent, l'influence des conditions climatiques et de la nature géographique sur les différentes perceptions et conduites au sein du groupe.

3.2. Les imaginaires autour du temps

Ces imaginaires concernent la valeur attribuée à la notion de temps dans les différentes sociétés humaines, comment les individus perçoivent le passé, appréhendent le présent et prévoient l'avenir et quel rapport existe entre ces différents moments. Il s'agit de la manière de se représenter le temps et les générations, de le diviser en périodes en le jalonnant de repères qui ont marqué l'activité sociale.

3.3. Les imaginaires autour du corps

Le corps humain constitue un élément sur lequel se développe un nombre très important de représentations dans plusieurs sociétés. Il est question de savoir comment les corps occupent l'espace, de quelle façon bougent ils, se déplacent ils, dans quelle mesure peuvent ils se rapprocher et entrer en contact les uns avec les autres, la santé corporelle est elle considérée comme priorité ou négligée, somme nous libres de montrer la totalité de notre corps, quelques parties, ou devons-nous le couvrir entièrement, quels sont les facteurs corporels qui déterminent qu'un corps soit beau ou mauvais, quel sens peut-on attribuer au gestes et mouvements qui s'y attachent.

3.4. Les imaginaires autour des relations sociales

Il s'agit des représentations que les individus forment à propos de leur agir comportemental dans la société, des normes et des conduites sociales appréciables ou rejetées, les relations conçues entre homme, femme, enfant, vieux, la manière avec laquelle les uns doivent s'adresser aux autres, les sujets discutables ou tabous durant la rencontre, les formules utilisables lorsqu'on échange la parole avec un autre (formules d'ouverture, de fermeture, de réparation, d'attaque verbale et des clôtures des conflits).

3.5. Les imaginaires autour des rapports avec les lois

Dans toutes les sociétés humaines existe un ensemble de règles et de lois qui servent à organiser et préserver la vie sociale. Par contre, la vision des individus, par rapport à l'application de ces lois, diffère d'un groupe à l'autre. Il est des sociétés où les textes juridiques ont un caractère sacré et doivent être respectés à la lettre par ses membres, cependant, dans d'autres, les lois ont un caractère négociable et acquièrent le statut de coutumes.

3.6. Les imaginaires autour de l'histoire et du lignage

Ces représentations concernent la manière dont les individus conçoivent leurs patrimoines historiques et tâchent de véhiculer le regard qu'ils portent sur leurs systèmes de filiation dans une société donnée, ce qui révèle les différentes perceptions possibles de l'autre (l'étranger). L'étude des imaginaires autour du lignage ont montré que la dimension symbolique de la filiation donne sens et justifie la structure qui fonde la société. Une

filiation basée sur le droit du sang permet à l'autre de s'intégrer dans le groupe uniquement dans la mesure où celui-ci appartient au groupe d'origine. Une filiation basée sur le droit du sol permet une intégration de l'autre et autorise son appartenance au groupe dans la mesure où, celui-ci adopte les valeurs symboliques de la société (république ou nation).

3.7. Les imaginaires autour de la religion

Ces imaginaires relèvent de la vision que se font les membres d'un groupe ethnique vis-à-vis de différents domaines de la vie sociale, selon la religion à laquelle les membres adhèrent, la vision et les valeurs changent et par conséquent les attitudes et les pratiques changent également. Les croyances religieuses organisent et précisent le rapport de l'individu avec et dans la société, recadrent et définissent des notions telles: la richesse, les rapports homme/ femme, le sexe, les relations sociales et familiales, le travail, etc. La religion est à considérer comme un élément central de la culture d'un groupe du moment qu'elle recouvre un contenu culturel important, c'est pourquoi Geertz dans ses travaux de 1960 la conçoit comme une forme culturelle et un système qui donne sens aux différentes choses et oriente les différentes visions. Dire que la religion est une forme de culture, signifie qu'elle participe de très près à la constitution de l'identité de l'individu du moment qu'elle lui fournit le sens qu'il cherche dans son interprétation du monde et lui dicte ses comportements au sein de la vie sociale.

3.8. Les imaginaires autour de la langue

Ces imaginaires concernent la vision que les individus forment autour de leur langue au sein d'un milieu social donné, cela relève d'une conception largement partagée qui appréhende le système linguistique comme facteur unificateur des peuples et un patrimoine commun que chaque culture lègue à ses membres. L'histoire de l'humanité en témoigne et nous informe que la langue était le moyen premier d'unification des peuples qui servait et sert encore à créer une conscience nationale. L'usage d'une langue commune, suscite chez ses locuteurs un sentiment fort d'appartenance à la même communauté linguistique. Ils se reconnaissent et s'identifient à un groupe ethnique par le biais d'une langue unique qui les rassemble et qui s'édifie en substrat servant à la transmission d'une culture collective. Dans ce sens Abdallah-Pretceille affirme que :

Toute langue véhicule un contenu culturel, chaque mot, chaque structure, chaque formulation verbale ou écrite est la traduction linguistique et culturelle d'une réalité, d'une perception (qui par définition n'est pas neutre et est toujours située psychologiquement et sociologiquement) d'un système de pensée (1982 : 36).

Patrick Charaudeau exprime des réserves quant à la considération de la langue comme le facteur central de la conscience identitaire d'un groupe, il pose que la notion de discours serait plus adéquate, et que l'association : discours /culture, se substitue mieux et remplace celle de : langue/ culture, il certifie : « *contre une idée bien répandue, il faut dissocier langue et culture et associer discours et culture (...) c'est le discours qui témoigne des spécificités culturelles* » (2005). Il ajoute que la forme des mots ainsi que les règles grammaticales n'expriment en rien la culture, mais les manières de parler propres à chaque communauté, la façon de faire usage des mots, de raisonner, de raconter et d'argumenter, c'est ce qui porte et diffuse une culture donnée.

A partir de cette réflexion qui s'appuie sur une problématique déjà résolue (langue / discours), il serait mieux de penser que l'appartenance à un groupe social se fonde plutôt sur une identification aux discours de cette communauté que sur la reconnaissance dans son système linguistique. Mais cette assertion nous oblige à nous poser des questions qui nous semblent pertinentes : le discours, comme usage concret et particulier d'un système linguistique donné, serait-il en mesure de tracer les contours d'une zone culturelle spécifique ? Quant est-il de la culture nationale ? La diversité des discours régionaux et locaux peut-elle nous empêcher de parler de culture mère ou de culture du pays ? Peut-on dire que nous ne constituons pas une même communauté puisque nous faisons différents usages de notre système linguistique commun ? Ces questions et d'autres encore que se pose Charaudeau, mettent l'accent sur la complexité des notions de culture, identité, identité culturelle, identité collective et ouvrent le champ vers d'autres perceptions et d'autres problématiques.

Ces différents imaginaires constituent le pivot de la constitution identitaire, ils s'entremêlent et se rejoignent pour créer et construire une identité donnée, c'est aussi à la base de ces différents imaginaires que l'on peut tracer les contours d'une identité. Dans notre recherche, ces éléments identitaires vont nous servir de support auquel nous nous référons pour analyser la visée de la violence verbale, la vérification de notre hypothèse

nécessite de relever et d'analyser la façon dont les différents imaginaires, constituant l'identité de l'Autre, se représentent dans le discours d'attaque et quelle relation cela peut-il entretenir avec la construction de sa propre identité.

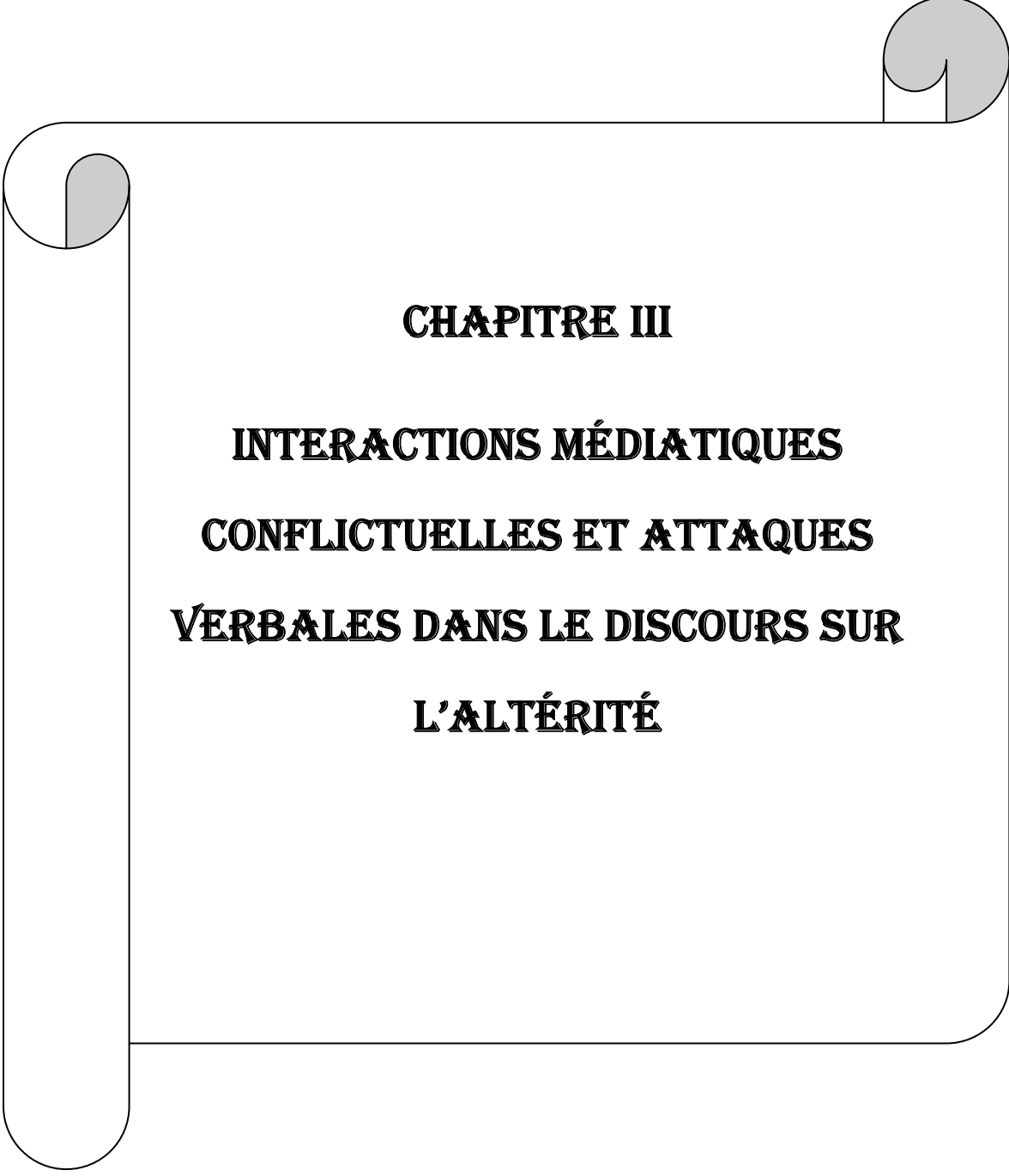
Conclusion

Les rencontres entre cultures ont depuis toujours existé, elles constituaient un cadre important d'échange, de dévoilement et de découverte des valeurs, des croyances et des façons de saisir les choses qui nous entourent. Depuis un certain temps, avec l'invention et le développement galopant des technologies de l'information et de la communication, ces rencontres se sont multipliées et devenues plus fréquentes et plus complexes. La problématique habituellement soulevée dans le cadre de ces confrontations inévitables, concerne la question de l'identité et la quête identitaire. Chaque individu développe une conscience identitaire de soi d'abord, de son groupe puis de l'autre, une existence autre et différente par rapport à soi et par rapport à son groupe d'appartenance.

Echanger c'est aussi changer l'autre et se livrer soi-même à une permanente mutation, tant sur le plan individuel que collectif. La rencontre multiculturelle dans ce sens relèverait d'un enrichissement et fait observer des relations interpersonnelles stables entre les communicants ; l'interaction dans ce cas nous informe qu'une démarche interculturelle fondée sur la compréhension et la coopération se met en marche. Mais ce cas de figure ne reflète pas l'ensemble des rencontres car souvent cet effort de compréhension de l'autre n'est pas fourni et le pacte du recours à la démarche interculturelle n'est pas respecté. L'ethnocentrisme développé par chacun d'entre nous conduit l'individu à interpréter et évaluer la culture de l'autre selon ses propres grilles culturelles, ce qui se traduit par l'émission de jugements négatifs justifiant un mouvement de repli sur soi voire même de rejet de l'autre.

C'est dans cette peur de l'autre que se développe et se renforce un sentiment d'altérophobie, la crainte de ce qui est étranger, de ce qui n'est pas identique et semblable à soi. Le maintien de ce sentiment est justifié par un discours évaluatif mettant en position de comparaison soi-même et l'autre, présentant toutes les distinctions qui les éloignent l'un de l'autre, ce qui est susceptible de dépasser le simple sentiment de peur et se transformer en une haine de l'identité de l'autre, une détestation de ce qu'il représente ou ce qu'il croit être.

La culture est une notion centrale dans ce chapitre du fait qu'elle se présente comme le réservoir principal dans lequel chacun puise pour construire sa propre identité, être soi c'est à la fois être distinct et semblable. L'individu dans sa quête identitaire se trouve coincé voire mutilé entre sa culture d'origine et celles qu'il croise sur son chemin durant sa vie. Il oscille entre un double mouvement, tantôt d'attraction pour une culture, tantôt de rejet pour une autre, mais c'est en optant pour ce dernier qu'un sentiment d'altérophobie naît, le mettant ainsi dans une position d'hostilité à l'égard de l'autre, c'est ce qui explique en grande partie la violence et la montée en tension qui caractérise sa rencontre avec lui et fait émerger des formes verbales virulentes, recouvrant des jugements négatifs disqualifiant l'identité en face.



CHAPITRE III

INTERACTIONS MÉDIATIVES

CONFLICTUELLES ET ATTAQUES

VÉRBALES DANS LE DISCOURS SUR

L'ALTÉRITÉ

Introduction

Le langage selon les théories pragmatiques est considéré comme un moyen d'agir sur autrui, les images sont également vues par F. Jost comme des actes ou l'accomplissement d'actes, tant pour ceux qui les prennent que pour ceux qui les regardent. Le discours médiatique, surtout en étant associé à une image, est destiné à exercer un effet préalablement tracé et influencer les destinataires dans l'espoir de fabriquer l'opinion publique, en agissant sur les visions et les différentes positions. Les divers supports médiatiques, à leur tête la télévision et la radio ainsi que les réseaux sociaux, tentent de manipuler les perceptions du grand public en adoptant une façon orientée et partielle lors de la couverture des événements et le traitement de l'information.

Les médias s'édifient en instruments efficaces dans la transmission des idéologies et l'endoctrinement des peuples, ils jouent également un rôle décisif dans l'élaboration et la propagation des stéréotypes culturels, servant d'outil important dans les différentes formations identitaires. Nous assistons tous les jours à des émissions radio ou télé diffusées sur différentes chaînes, qui sont caractérisées par une montée en tension palpable se concrétisant à travers le recours à la violence des mots qui nous laissent parfois sans voix. Les discours d'attaque sur l'altérité sont également abondants et font intervenir, le plus souvent, les systèmes de valeurs et les représentations développées par les cultures des uns et des autres, ce qui nous mène à nous interroger sur le rapport qui associe la conflictualité et la construction identitaire.

Les échanges médiatiques à caractère conflictuel ainsi que les allocutions et interventions à caractère monologal, qui font naître et produisent des discours violents et hostiles à l'égard de l'autre, constituent un cadre idéal capable de nous offrir l'opportunité d'observer et analyser le fonctionnement de la parole violente pour déterminer sa place dans la construction et négociation des différentes identités en présence. Violence et médias, ont formé depuis toujours une dichotomie plutôt pétillante qui attire un large public avide de spectacle et attise son désir d'assister à un combat symbolique auquel se livrent les intervenants.

1. Discours et interaction

1.1. Discours oral / discours écrit

Le mot discours recouvre plusieurs acceptions, selon la discipline qui le prend pour objet d'étude. Il désigne selon Le Nouveau Petit Robert de la langue française un « propos que l'on tient, développement oratoire fait devant une réunion de personnes, écrit littéraire didactique qui traite d'un sujet en le développant méthodiquement ; expression verbale de la pensée, exercice de la faculté du langage, pensée discursive, raisonnement ». Le terme discours, qui peut simplement être compris comme « toute parole effectivement proférée par un locuteur » (Sandré, 2013 : 14) a une double facette, il est d'abord lié à la parole mais se réfère également à l'écrit. Entre les deux facettes, il existe plusieurs différences ; Kerbrat-Orecchioni fait observer que la distinction entre l'oral et l'écrit réside dans le canal et le matériau sémiotique utilisé (production phonique, production graphique) (2005 : 29).

En effet, dans le discours oral il s'agit de produire des sons, tandis que dans le discours écrit c'est la production des formes et des écritures. Du côté de l'énonciation, les deux types se produisent dans des conditions différentes et construisent également des rapports différents avec leurs destinataires. Pour pouvoir distinguer les deux types de discours, nous allons souligner et mettre l'accent sur les points suivants :

- Un contact direct, visuel ou auditif, est une exigence du discours oral entre les communicants, ce qui n'est pas réalisable au niveau de l'écrit.
- La production à l'oral est instantanée ayant des effets irréversibles, tandis que pour l'écrit, elle prend plus de temps et permet une certaine correction.
- La communication orale est considérée comme une situation plus exhaustive par rapport à la communication écrite, elle fournit des indices para verbaux (débit, intonation, ton, accent, etc.), visuels et non verbaux tels que : les gestes, la mimique, les comportements, etc., bref, l'oral nous informe mieux de la situation dans laquelle se trouve le locuteur et produit son discours.
- La connaissance du contexte de production nous permet une meilleure compréhension du discours. La communication orale est assurée par une multicanalité et plurisémiotisation qui ne sont pas possibles dans le

discours écrit ayant comme seul canal : le visuel et la sémiotisation verbale unique.

Il est clair que des différences saillantes existent entre les deux formes, mais cela ne peut pas nier le fait qu'une certaine continuité se réalise entre les deux. L'écrit et l'oral se complètent et le passage de l'un à l'autre se réalise normalement à travers une verbalisation des textes écrits ou la transcription de la parole produite. Toute analyse de discours produit doit prendre en considération la production originale, car les deux sont liées et se complètent, ce qui parfois conduit à contester la distinction, préalablement établie, pour cause que :

- Le contact entre les communicants en situation écrite peut être immédiat et direct et le meilleur exemple de cela, les nouveaux échanges assurés par les nouvelles technologies que Panckhurst (2009 : 34) appelle « *communication médiée par ordinateurs* », cela inclut les SMS, les chats, les discussions sur forums, etc. Ce type de communication permet un contact immédiat voire parfois simultané, ambiguïquant ainsi les frontières entre les deux types de production ; bien que le support dans ces situations est écrit il tend à s'oraliser.
- La spontanéité et la rigueur dans la formation des discours, selon les deux modes, ne sont pas toujours respectées. De multiples écrits observés sont spontanés et mal rédigés (le cas des communications médiées par ordinateur) en même temps qu'il existe des productions orales méticuleusement élaborées telles que les conférences de presse et les conférences scientifiques. A l'oral, même les discussions informelles les plus spontanées passent par des passages soigneusement présentés tels que les salutations et ça peut même donner l'occasion à des énoncés préalablement préparés.
- L'écrit, dans sa conception originale, ne rend pas compte de tous les aspects de l'oral mais il est susceptible de rapporter ses propriétés à travers un processus de verbalisation ainsi que la transcription des données orales, par le biais d'un ensemble d'artifices graphiques décrivant l'oralité dans sa complexité.

Le rapport entre le discours oral et le discours écrit n'est pas tout à fait clair et leur distinction est utile pour décrire les caractéristiques du discours, mais l'analyse même doit dépasser cette opposition pour une meilleure compréhension de la production discursive. Dans ce travail de recherche, il ne sera pas question de traiter des discours écrits ou des discours médiés par ordinateur, comme le cas des SMS et les discussions sur blogs ou autres, mais nous allons focaliser notre recherche sur les discours oraux et spécifiquement les discours sur l'altérité en situation médiatique. L'analyse portera donc sur des productions de données orales par un ou plusieurs locuteurs physiques, peu importe le degré de spontanéité et de préparation qui précèdent l'énonciation du discours.

1.2. Le discours produit en situation formelle/ informelle

Le discours que nous produisons est fortement influencé par les contraintes de la situation d'énonciation. Dans quelques situations, le locuteur est totalement libre de choisir la façon de s'exprimer, les thèmes à discuter, les registres de parole, etc., mais dans d'autres cas, cette liberté se réduit et plusieurs contraintes situationnelles lui dictent ses dires et gestes, en le poussant à adopter un comportement langagier et même physique particulier, adapté à la situation dans laquelle il produit son discours. Le premier cas désigne les discours en situation informelle, représentés surtout par les échanges ordinaires, le deuxième désigne les discours en situation formelle, qui sont plus diversifiés et plus nombreux.

Si la situation informelle n'impose pas d'exigences, la situation formelle influe directement sur la production du discours, sur son contenu et sa présentation formelle (les formes d'adresse, les registres de langue). Le locuteur est contraint de jouer un rôle et de remplir une fonction en intervenant, ce qui limiterait sa liberté ; contrairement à la situation informelle ordinaire où chacun peut apporter sa contribution selon la manière qu'il choisit, sans pour autant être obligé de remplir une fonction.

La distinction entre discours formel et discours informel ne peut être frontale, elle est établie pour mettre l'accent sur la distinction des objectifs qui les fondent (les objectifs de production des discours informels sont différents de ceux du discours formel qui est soumis à un ensemble d'exigences). Même les contraintes à l'intérieur du discours formel ne se présentent pas de la même façon et n'ont pas le même degré mais varient selon le

type de situation. Dans une situation à l'origine formelle, un échange informel peut surgir, une audience devant le juge, une visite chez le médecin, un cours magistral, sont bien des contextes favorisant la production de discours oraux formels mais qui peuvent dériver, à un moment donné, vers un dialogue de façon plus informelle. Mais d'autres situations sont fortement contraintes par les propriétés du genre et ne dépassent pas leur cadre d'énonciation d'origine (conférence scientifique, discours présidentiel).

Il ne faut pas se leurrer et dire catégoriquement que cette liberté dont jouissent les locuteurs est totale et absolue, il est à noter que dans les situations les plus informelles, quelques règles restent nécessaires sur le plan discursif et social : principe de politesse, ordre d'interventions et autres, même si elles restent souples et moins rigides, comparées aux règles auxquelles obéissent les discours en situation formelle.

Les questions de spontanéité et de rigueur sont également posées en abordant la dichotomie : discours en situation formelle/ discours en situation informelle. Les contraintes qu'exige une situation formelle et la souplesse des règles discursives en situation informelle influencent nettement la spontanéité du discours produit, plus la parole est informelle plus elle est spontanée et moins réfléchie, mais plus la situation tend vers la formalité, elle est plus réfléchie, plus travaillée et préparée, c'est le cas du journal d'information ou du discours politique. Toutefois, spontanéité et préparation peuvent s'entremêler et coexister dans un même discours, un débattant scientifique, tout en construisant sa parole instantanément en l'adaptant à celle des autres débattants, fait appel à des notes qu'il a préalablement préparées pour étayer sa parole.

Pour cette opposition aussi, l'intérêt est de rendre compte des propriétés du discours analysé, mais pour la procédure même de l'analyse, cette distinction doit être mise à côté pour se focaliser sur les spécificités du discours. Dans le cadre de notre recherche, l'analyse se limitera aux discours produits en situation formelle et nous mettons à part les autres discours ordinaires et les paroles produites au quotidien.

1.3. Discours monologal/ discours dialogal

La différence entre les deux types de discours réside dans leurs formes textuelles et la façon dont ils se présentent. Bres distingue les deux formes comme suit : « un [...] discours est monologal lorsqu'il prend la forme textuelle non du dialogue (enchaînement

de tours de parole produits par des locuteurs différents) mais du monologue (un seul énoncé produit- le plus souvent- par un seul locuteur) (2001 : 191-192)

La forme monologale/ dialogale est donc un critère de définition des discours, mais il faut d'abord définir ces deux termes pour pouvoir cerner les formes discursives. Les termes monologue et dialogue sont polysémiques et recouvrent plusieurs acceptions. Pour les uns, un monologue désigne le monopole de la parole par un seul locuteur au cours d'une conversation, pour d'autres, le dialogue est une parole échangée unique entre deux personnes, un échange réel ou fictionnel.

Il faut noter que certains discours prennent exclusivement l'une des deux formes, une allocution présidentielle est exclusivement monologale puisque elle ne peut être prononcée que par un seul locuteur, et une interview est exclusivement dialogale puisqu'elle nécessite la présence d'un intervieweur et d'un interviewé. Mais cette limite à l'intérieur du discours n'est pas définitive et les deux formes peuvent se présenter en même temps dans un même discours.

Il est fréquent d'observer des discours initialement monologiques mais qui sont mêlés de séquences dialogales telles : un cours universitaire, ou qu'un monologue fait surface au milieu d'un discours dialogal tel le monopole de la parole dans un débat donné. Mais il est possible également qu'un même discours présente successivement les deux formes discursives, un séminaire débute en premier lieu avec des interventions séparées présentées par chacun des communicants, puis une interaction se produit entre ces derniers et le public afin d'échanger des opinions, des critiques ou des questions. La coexistence des deux formes textuelles dans le discours rend moins facile son classement dans l'un des deux types ; c'est alors que le texte est classé selon le type dominant en mettant en exergue sa variété textuelle.

Un dialogue est donc défini comme un discours échangé entre deux locuteurs, cependant le discours peut être partagé entre plusieurs locuteurs que l'on appelle « polylogue » ou entre trois en cas du trilogue. Le dialogue a donc différentes formes selon le nombre des partenaires (Kerbrat-Orecchioni et Plantin, 1995). Le monologue par contre, est un discours réalisé et produit par une seule personne, mais cette production implique nécessairement un récepteur. Selon K.Orecchioni « *tout acte de parole implique*

normalement une allocution, c'est-à-dire l'existence d'un destinataire « autre » physiquement distinct du locuteur » (1990 : 14). La présence d'un destinataire de toute production discursive est une réalité, tout discours est produit à l'intention de quelqu'un, il est bien adressé, sauf dans le cas des malades mentaux ou des ivrognes (Jakobson, 1963 : 32).

En dialoguant, les protagonistes changent mutuellement de rôles, le premier locuteur devient récepteur et vice versa. Mais en cas de monologue, le destinataire est invisible, il ne peut pas riposter pour prendre le rôle d'émetteur dans l'échange. Benveniste explique qu'à l'intérieur du monologue existe un dialogue dissimulé, ce dialogue est intériorisé et construit entre un moi locuteur et un moi écouteur (1974 : 85). Les deux formes textuelles se différencient sur ce point, la possibilité d'échanger de la parole entre les instances du discours.

Dans la vie quotidienne, le recours au monologue est rare, des cas peu fréquents en témoignent comme le fait de s'adresser à un émetteur qui ne peut pas répondre, comme parler à soi sous forme de réflexion extériorisée ou parler à un animal ou un bébé. Le discours monologal est surtout présent dans des situations formelles comme les discours politiques, dans ce cas, un public est nécessairement ciblé, il est soit présent sur le même lieu, soit à travers le média. Le public c'est le destinataire du discours mais qui ne peut pas réagir sur le coup et intervenir directement.

Dans le cadre de cette recherche, notre intérêt s'est porté sur les deux types de discours, nous avons d'une part, des discours du genre monologal qui sont produits dans des situations formelles (allocution, discours parlementaire, électoral, meeting) et dont le thème central porte sur la question de l'altérité. Ce sont des productions dans lesquelles les énonciateurs parlent négativement de l'autre et convoquent un ou plusieurs éléments de son identité, tout en émettant des jugements défavorables sous forme d'attaques verbales concernant sa manière d'être ou de faire. D'autre part, nous avons également des discours du genre dialogal, cela inclut bien sûr les différentes formes du dialogue, trilogie et polylogie, qui dépendent du type d'interaction dans laquelle ils se produisent et peuvent mieux rendre compte d'une situation de montée en tension marquée par la production d'actes verbaux violents adressés à un ou plusieurs participants (selon le nombre de

participants) et visant à exercer un effet particulier (qui sera soulevé et explicité dans la suite de ce travail) sur un public présent ou à distance, par le biais de la médiatisation.

1.4. La notion d'interaction verbale

Kerbrat-Orecchioni confirme dans son ouvrage « les interactions verbales » que tout discours est à considérer comme une construction collective (1990 : 13). Suite à ce constat, il est logique de dire que le discours dialogal est une forme d'interaction verbale. La notion d'interaction a profondément modifié la conception de la communication ; cette dernière, dans sa vision première, constituait un champ investi par des ingénieurs en télécommunication : Shannon et Weaver (1949/1975) qui ont donné les prémisses de la théorie de la communication en sciences du langage, développée et mise au point par Jakobson.

Mais la conception mécanique, qui est à la base de ce modèle, est très réductrice puisque elle limite la communication à un simple échange de message entre un émetteur et un récepteur. Jakobson (1963) explique que le principe d'interlocution régit toutes les communications dialogales. Le locuteur et l'interlocuteur changent successivement de rôle dans ce processus, l'émetteur du message en terminant devient récepteur du message transmis par son interlocuteur, qui devient à son tour émetteur en répondant. Cette vision du processus de communication n'est pas totalement fidèle et ne rend pas compte de la réalité et de la complexité de la communication.

La communication est une activité humaine dynamique qui ne peut se réduire à une simple substitution des rôles entre les participants, mais c'est plutôt un échange interactif. La communication, considérée comme une interaction, dépasse bien sa conception élémentaire, admise dans le modèle télégraphique, en tant que simple processus de transmission d'un contenu d'un point A à un point B. L'interaction, comme l'explique Lohisse (2001 : 101), est un mouvement circulaire dynamique et complexe qui ne peut se dérouler sur un axe linéaire, partant d'un point et se terminant à un autre. Entre les partenaires, c'est l'idée de contact qui prend le dessus au détriment de l'idée de transmission d'un message. Dans la continuité de cette idée, Marion Sandré atteste que : « *l'activité discursive n'est pas le seul fait du destinataire : tous les locuteurs investis dans l'échange participent activement à l'élaboration du discours* » (2013 :68).

Communiquer c'est donc un acte qui se construit avec l'autre et non pas à l'intention de l'autre.

La communication, comme acte impératif, n'est pas la succession d'un ensemble d'étapes, mais plutôt un échange réciproque d'actions entre les participants. Dans ce sens, Kerbrat-Orecchioni atteste que durant toute interaction, les interactants s'influencent mutuellement, pour elle « parler c'est échanger, et c'est changer en échangeant » (1990 : 17-18). La linguiste explique davantage et pose l'idée d'engagement interactionnel ; un échange au sein de la communication ne signifie pas uniquement que les interlocuteurs parlent à tour de rôle, mais nécessite également un engagement mutuel de part et d'autre dans l'échange, en émettant des signes témoignant de cet engagement, c'est ce qu'elle appelle « se parler ».

Les différentes règles qui régissent les interactions dans lesquelles nous nous engageons, sont généralement apprises durant la vie quotidienne et nous les développons à fur et à mesure que nous les pratiquons continuellement, soit avec l'habitude, soit en s'aidant d'un apprentissage particulier à travers des manuels spécifiques d'apprentissage du comportement durant la communication dialoguée. Les règles d'échange durant l'interaction sont variées et sont soumises et gérées différemment par les locuteurs. Elles sont de natures différentes et concernent des niveaux variés de l'interaction. Kerbrat-Orecchioni distingue différents niveaux d'organisation de l'interaction :

- Les règles relatives à l'organisation formelle : qui concernent la gestion de la parole et sa distribution entre les intervenants.
- Les règles relatives à l'organisation du contenu et qui concernent la manière de gérer et d'enchaîner leurs propos.
- Les règles qui concernent l'organisation interpersonnelle et les rapports qui lient et se tissent entre les participants à l'interaction.

Au niveau des règles qui organisent la structure formelle, Orecchioni met au point, en s'inspirant des modèles de l'alternance des rôles publiés en 1974 par des sociologues américains, trois règles principales (1990 : 160-162) :

- La fonction de locution est normalement occupée et remplie de manière successive, chaque locuteur prend la parole lorsque l'autre aura terminé.

- Pour assurer le bon fonctionnement de la communication, un seul locuteur doit parler à la fois.
- La locution doit être prise en charge en permanence par l'un des locuteurs.

Ces règles organisent et structurent l'interaction d'un point de vue formel et permettent à tous les locuteurs de participer. Il faut noter que la participation des interactants ne suffit pas à elle seule pour bien communiquer, il faut qu'il y ait un enchaînement donnant sens aux différentes locutions. La parole de chacun doit être enchaînée et liée à celle des autres. L'enchaînement entre les différentes interventions relève de l'organisation du contenu.

1.5. Développement des relations interpersonnelles dans l'interaction

Au même moment que les constructions identitaires et les images se dessinent lors du déroulement de l'interaction, les participants développent entre eux un réseau de relations qui varient selon des facteurs propres au cadre interactif (thèmes abordés, traits identitaires affichés, les connaissances préalables, etc.). Ces relations sont établies à travers un sentiment de distance ou de familiarité, de sympathie ou d'antipathie, d'égalité ou de hiérarchie, de conflit ou de bonne entente, etc. Mais c'est surtout aux relations conflictuelles et peu harmonieuses que nous allons nous intéresser, car c'est ce genre de situations qui favorise la production de différentes formes de violence langagière, et ce dans le but de comprendre comment dans de telles situations de tension s'effectuent les négociations identitaires.

K.Orecchioni classe les différentes relations éventuellement instaurées entre les participants sous deux grandes catégories ou grands axes :

- 1) axe des relations horizontales
- 2) axe des relations verticales

Ces deux types de relations interpersonnelles qui se créent durant l'interaction, dépendent de plusieurs facteurs d'ordre externe tels : l'âge, le sexe, le statut social, les traits et les propriétés physiques, la connaissance et les liens préalables, le cadre interactif lui-même ainsi que sa nature, les rôles que chaque partenaire accomplit dans l'échange, etc. Les facteurs d'ordre interne sont présents dans les actes, les attitudes et les positions

que les interactants tiennent dans l'interaction, ainsi que la manipulation de certains relationèmes. Ces derniers sont des unités pertinentes qui jouent un double rôle, celui de marqueurs caractérisant l'état de développement de la relation à un moment donné, et le rôle d'opérateurs qui ont la possibilité de diriger et d'orienter la relation déjà instaurée. C'est ainsi que les relationèmes permettent de préserver la relation existante, la modifier ou la bouleverser carrément.

1.5.1. Les relations établies sur l'axe horizontal

Il existe plusieurs manières et procédés par lesquels les interactants peuvent exprimer le degré de distance qu'ils souhaiteraient garder vis-à-vis de leurs partenaires de l'interaction. Il s'agit de moyens verbaux tels que : les pronoms d'adresse (le tu et le vous), la nature des thématiques discutées et les registres de langue employés.

1.5.1.1. Le pronom d'adresse et la négociation relationnelle

Le tutoiement et le vouvoiement sont des procédures d'adresse très significatives en langue française qui disent long sur l'état relationnel entre les interlocuteurs. L'utilisation du pronom Tu ou Vous dépend essentiellement de quelques éléments contextuels nécessaires au choix du pronom, sinon l'usage de l'un ou de l'autre peut être considéré comme déplacé voire même impoli. Dans de multiples cas, le choix entre les pronoms ne se pose pas et l'usage de l'un d'entre eux est pratiquement imposé de par la corrélation entre la nature de la situation interactionnelle et la forme pronominale. Mais il existe une multitude de cas où une marge de liberté de choix entre le Tu et le Vous s'installe et la décision prise influencera fortement la relation qui s'établit.

Les négociations relationnelles s'effectuent dans cette zone de liberté de choix entre les deux pronoms; habituellement, au cours d'une conversation, les interlocuteurs arrivent à se rapprocher à un moment donné et de ce rapprochement résulte un passage du pronom Vous au pronom Tu. Cette action, qui doit faire preuve de subtilité, est doublement contrainte ; d'une part, le moment de substituer le Tu à Vous est soumis à une évaluation de chacun des partenaires, les interactants estiment, par eux-mêmes, quand passer de Vous à Tu ; et d'autre part, le choix d'employer un pronom d'adresse précis bouscule l'ordre des choses et certifie une transformation de l'état actuel de la relation.

Ce passage d'un pronom d'adresse à l'autre désigne une tentative de négociation de la relation entre les partenaires de l'interaction, mais cette négociation peut s'exprimer de manière explicite ou implicite. La volonté de passer au tutoiement, après avoir utilisé le Vous, peut être clairement et directement formulée à l'aide d'un énoncé métacommunicatif tel « tu ne veux pas qu'on se tutoie? », ou bien s'annonce implicitement de manière inopinée : le locuteur emploie le Tu dans l'attente d'un tutoiement réciproque de son interlocuteur (principe de réciprocité). Le recours au tutoiement peut être reçu avec une approbation de la part du récepteur qui passe à son tour au pronom Tu, ou bien par une réfutation à travers le maintien du Vous qui exprime un souhait de sa part de garder ses distances, ce qui constitue une situation de négociation potentielle.

1.5.1.2. Cooccurrence des relationèmes

Dans une interaction donnée, les relationèmes sont généralement des unités qui existent et fonctionnent en relation les unes par rapport aux autres et non séparément, c'est le principe de cooccurrence dont parle Ervin-Trip (1972) et qui consiste à ce que certains relationèmes sont compatibles et fonctionnent en parallèle, tandis que d'autres sont relationnellement peu compatibles. Le relationème du nom d'adresse par exemple est souvent associé à un ensemble d'éléments favorisant et expliquant son choix. Le choix de tutoyer une personne, après l'avoir vouvoyé jusque-là, peut être solidaire d'autres facteurs relationnellement compatibles : proxémiques, tels qu'un rapprochement, ou verbaux tels une invitation dans son propre territoire ou une offre, dans le but de réduire la distance symbolique qui sépare les interlocuteurs.

Le principe de cooccurrence est plus apparent et plus explicite dans la corrélation qui existe entre le pronom d'adresse et le nom ou le prénom choisi :

- L'emploi du prénom seul, ou bien un appellatif qui exprime une certaine complicité plus ou moins partagée, est souvent accompagné d'un tutoiement (cooccurrence entre le prénom et le Tu)
- L'emploi des termes courtois et des appellations Monsieur, Madame, Mademoiselle accompagnées du nom ou de la fonction (Madame la directrice, Monsieur le doyen) est cooccurrent avec le vouvoiement.

- L'association du nom et du prénom ou bien du prénom et un terme de courtoisie laisse un étendu espace de liberté de choix entre le Vous et le Tu, selon les facteurs contextuels.

Il faut noter que ce principe de cooccurrence, ainsi expliqué, et les corrélations mentionnées ne sont pas toujours symétriques, cela veut dire que l'usage du prénom seul n'exclut pas la possibilité d'employer le pronom Vous, car en langue française le vouvoiement reste la règle générale à suivre en s'adressant à quelqu'un, contrairement au tutoiement qui peut, dans bien des cas, générer des réactions diverses en étant considéré comme déplacé ou faisant partie d'une combinaison agrammaticale.

1.5.2. Les relations établies sur l'axe vertical

L'axe vertical regroupe les relations d'inégalité (hiérarchie) et de domination qui s'établissent entre les interactants et qui dépendent aussi de facteurs externes et d'autres internes (la manipulation des données conversationnelles). Si l'on considère l'interaction d'un point de vue externe, K. Orecchioni (1990) distingue deux types d'interactions :

- a- Les interactions symétriques qui impliquent que chaque intervenant a les mêmes droits et obligations dans l'interaction, comme les débats et les conversations.
- b- Les interactions dissymétriques et complémentaires qui observent la distribution de rôles différents aux intervenants mais qui se complètent.

Au sein de cette deuxième catégorie, deux autres sous-catégories émergent :

- Les interactions hiérarchiques, qui observent des relations de dominance entre les participants, des relations d'inégalité comme les interactions : élève/enseignant, employeur/employé, père/enfant.
- Les interactions non hiérarchiques, où les relations de dominance ne sont pas apparentes telles : les interactions vendeur/ client, journaliste/interviewé.

D'un point de vue interne, en observant le cours de l'interaction, Orecchioni identifie des *taxèmes* qui, selon elle, jouent un rôle décisif dans la redistribution des rôles au sein de l'interaction hiérarchique ou non hiérarchique. C'est grâce à ces relationèmes verticaux

que des relations de dominance (un partenaire se met en position haute par rapport à l'autre) s'élaborent dans les interactions entraînant ainsi, dans différentes situations, un bouleversement dans les rapports de place. Ces taxèmes sont variés, il s'agit des formes de l'adresse, la quantité de parole (qui monopolise la parole), l'organisation des tours (s'il ya interruption), la prise des initiatives d'intervention, les actes de parole échangés, etc.

Lors du déroulement de l'interaction, les participants cherchent à manipuler ces taxèmes à des degrés distincts, pour pouvoir établir un certain rapport de places; celui qui parviendra à s'imposer durant l'échange, à dicter ses propres règles, à enchaîner les thématiques, à exiger son vocabulaire et son registre de langue, celui qui s'empare d'une durée de temps d'intervention supérieure à celle des autres, qui prend souvent la parole et emporte les luttes pour exprimer et convaincre de son point de vue, celui-là arrivera à occuper une position haute dans l'interaction, en exerçant ainsi une domination interactionnelle. Dans ce sens même, Berthoud et Mondada font observer que l'introduction des thèmes souhaités, de part ou d'autre, exprime une volonté de manipuler l'interaction et certifient que: « *la façon d'introduire les topics est une façon de contrôler le discours ; et que par conséquent contester un topic signifie ne pas accepter l'emprise de l'interlocuteur sur la suite de l'interaction.* » (Berthoud et Mondada, 1995 : 285).

1.6. La négociation identitaire au cours d'une interaction

Pour le bon déroulement de toute interaction, il est nécessaire pour chaque participant d'avoir quelques informations concernant les autres partenaires de l'échange, dans le but de pouvoir construire une certaine image d'eux et d'accéder, même partiellement, à leur identité. Au cours de l'interaction, chaque participant fournit de lui-même un ensemble d'informations que Kerbrat-Orecchioni (1990) appelle *indices* de sa propre identité. Ces indices sont aussitôt captés par les autres partenaires d'échange qui possèdent une sorte de détecteurs ou de petites antennes et qui procéderont par la suite au décryptage de ce genre de renseignements.

Dans sa définition de l'identité d'un locuteur, Kerbrat-Orecchioni confirme que c'est : « *l'ensemble des attributs qui le caractérisent ; attributs stables ou passagers, qui sont en nombre infini et de nature extrêmement diverses (état civil, caractéristiques physiques, psychologiques et socioculturelles, goûts et croyances, statut et rôle dans l'interaction,*

etc.) » (2005 : 157). Mais dans une interaction donnée, il n'est pas évident que tous ces traits identitaires qui constituent l'identité globale apparaissent, il se trouve qu'un nombre restreint et pertinent soit investi et représente quelques composantes de l'identité, et cela en fonction du cadre interactif.

Parmi les traits identitaires susceptibles de surgir lors d'un échange, nous pouvons citer : le sexe (parler en tant que femme ou homme), l'âge (adolescent, personne âgée), le statut professionnel et social (scientifique, journaliste), la relation interpersonnelle (ami intime, collègue), la confession religieuse (musulman ou juif), etc. Dans ce sens, il serait plus adéquat de parler plutôt d'« identité contextuelle » que Giacomi définit comme : « *l'ensemble structuré des éléments identitaires qui permettent à l'individu de se définir dans une situation d'interaction et d'agir en tant qu'acteur social* » (1995 : 303). En d'autres termes, le nombre de composantes identitaires pertinentes auxquelles les interlocuteurs font appel, varie et dépend de la situation de communication qui les réunit ; l'identité investie peut être riche ou pauvre, selon les exigences de l'échange.

Avant de s'engager dans une interaction donnée, il est important pour les parties en présence de mobiliser leurs connaissances préalables relatives aux autres participants ainsi qu'à la situation de communication, ces renseignements contribuent à mieux accéder aux attributs identitaires pertinents des participants ; donc une meilleure connaissance d'un locuteur permet d'investir un champ plus vaste de son identité et vice versa. D'autres facteurs sont aussi importants que les informations préalables comme : les indices paraverbaux et non verbaux qui sont fournis et décryptés mutuellement par les interlocuteurs et qui constituent une source importante de connaissance. L'accent, la posture, la gestuelle, la mimique, la tenue vestimentaire, ou bien tout autre indicateur identitaire, explicite ou implicite, sont indispensables au début de la rencontre, surtout en cas de non connaissance préalable, et sont susceptibles de fournir les indices dont les partenaires de l'échange ont besoin et auxquels ils doivent être très attentifs.

L'évolution d'une interaction dans le temps mène à une connaissance progressive des interactants ; à fur et à mesure que l'échange progresse, les partenaires développent des images et des représentations identitaires, les uns des autres, liées aux indices qu'ils produisent eux-mêmes. Les traits identitaires s'affichent progressivement au cours de l'interaction et les participants, qui détiennent une panoplie d'attributs pertinents, ne

cessent de faire appel à ces traits identitaires successivement selon la progression du cadre interactif, pour que chaque trait vient se substituer à un autre et donc réajuste et modifie l'image déjà construite.

La négociation des identités s'effectue tout au long de l'interaction, en premier temps, un locuteur X essaye de se définir et propose une certaine image de soi à travers la production d'un certain nombre d'indices : « voilà comment je me vois, qui je suis ». Cette représentation proposée et projetée par le locuteur de lui-même peut être reçue de deux manières différentes par le ou les autres parties de l'échange ; ou bien elle correspond à l'image que les autres se sont fait de X, les traits identitaires affichés se recourent avec ceux qui sont captés et décryptés, ou bien cette proposition de définition est totalement ou partiellement contestée, en laissant place à une contre-définition, c'est l'image que les partenaires se sont fait de X et qui ne correspond pas à celle qu'il a projeté de lui-même, comment le ou les autres voient et se représentent X.

K. Orecchioni propose un schéma dans lequel elle explique la façon dont les différentes identités se négocient dans une interaction, et suppose qu'un premier interactant A, en s'adressant à un autre B, entame l'échange à teneur identitaire qui peut porter sur l'identité de A lui-même ou de son interlocuteur B et expose les différentes situations résultantes comme suit :

Négociation portant sur l'identité de A

1) A propose à B une identité pour lui-même (A) :
« Voici qui je suis » (« Voici comment je me vois »)

→ B • ratifie (confirme la proposition de A)

• conteste (contre-prop : voir cas 3, avec inversion des actants)

→ Négociation potentielle

2) A demande à B de faire une proposition pour lui-même (A) :
« Qui suis-je ? » (« Comment me vois-tu ? »)

→ B fait une proposition pour A (cas 3, avec inversion des actants)

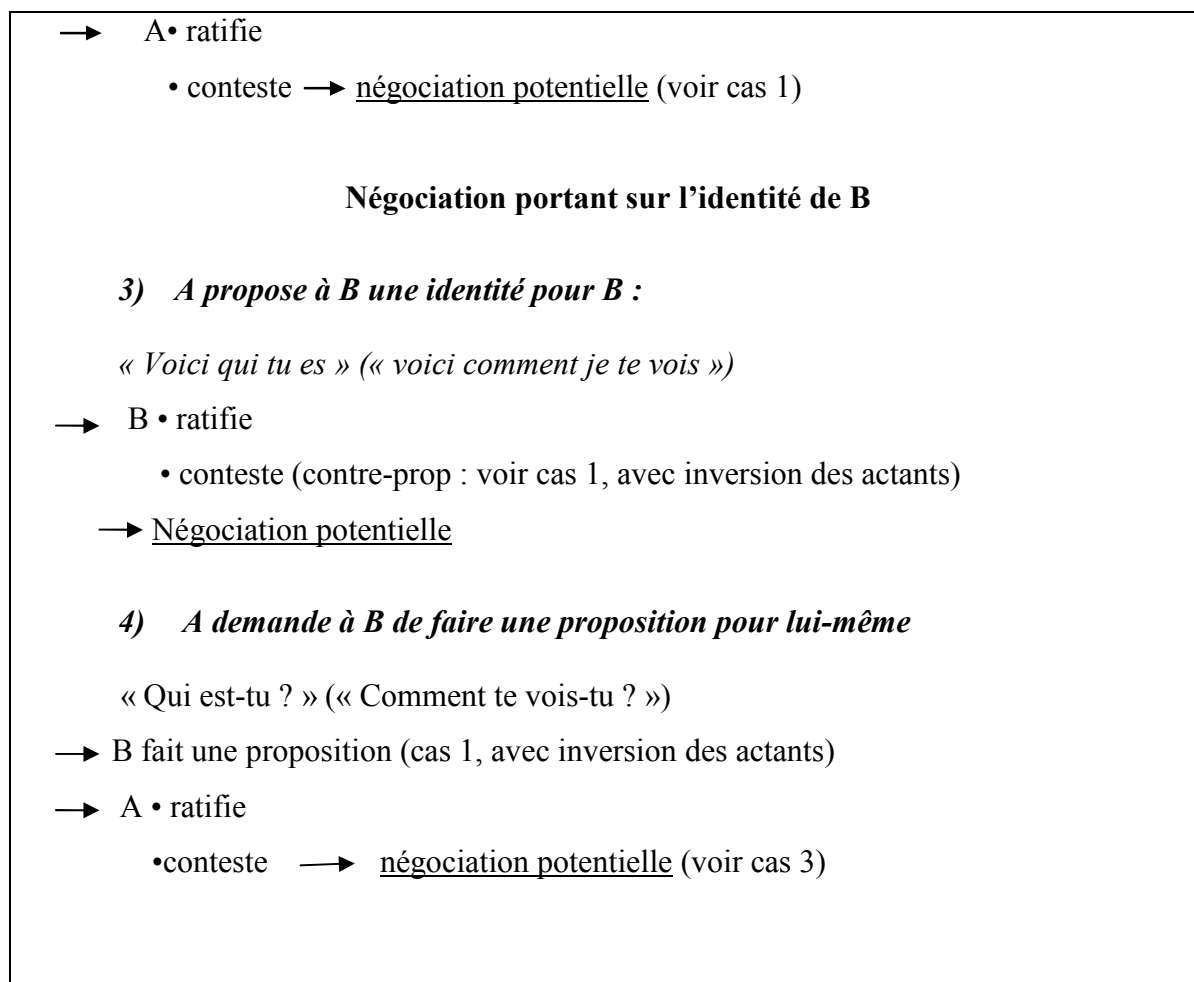


Figure 3 : Schéma illustrant la négociation des identités au sein de l'interaction élaboré par Kerbrat-Orecchioni (2005 : 159)

2. Le discours oral médiatique comme genre interactionnel

Cela concerne les discours diffusés par les médias audiovisuels : radio et télévision qui transmettent du discours oral accompagné ou non de l'image. Ce genre même de discours se distingue et se compose, comme le mentionne Marion Sandré (2013 : 40-41), de trois types différents de discours :

a). Les discours produits pour être médiatisés : ça concerne des genres exclusivement médiatiques comme : le commentaire sportif, le talk-show et d'autres genres qui sont susceptibles d'être médiatisés ou non, comme les entretiens et les débats. Cette catégorie englobe les discours monologués (le journal d'information) ou dialogués (l'interview) qui peuvent observer la présence ou non du public. Il est inclus aussi tout discours oral

informel tel que les discours produits dans la télé réalité qui observent des discussions ordinaires voire même intimes.

b). Les discours produits publiquement susceptibles d'être médiatisés : tels que les conférences de presse, les meetings politiques, le débat parlementaire ou même les discours oraux à caractère religieux comme la messe. Ce genre est produit à l'origine devant un public précis et les médias se présentent pour élargir ce public en ajoutant des téléspectateurs ou des auditeurs, dans le cas de la radio.

c). Les discours produits non pour être médiatisés : cette catégorie contient les discours informels tels que les conversations intimes, familiales, etc. et les discours formels tel que les réunions et l'entretien d'embauche.

De notre côté, nous allons nous contenter dans le présent travail de prendre pour objet d'étude le premier et le deuxième genre, puisque c'est dans ces deux catégories que s'insèrent les discours constituant notre corpus. L'intention et la possibilité de médiatisation ainsi que la production et la diffusion du discours devant un public large, constituent les conditions majeures sélectionnées et adoptées dans le choix et l'élaboration de notre corpus. Notre objectif principal, comme nous l'avons déjà expliqué dans l'introduction, c'est d'analyser les fonctions des formes verbales violentes et de déceler les intentions dissimulées derrière cet emploi langagier spécifique, surtout et principalement en présence d'un public réel ou à distance auquel les interactants s'adressent de manière directe ou implicite. Il s'agit alors de comprendre l'effet qu'exerce la médiatisation sur l'orientation de l'interaction ainsi que la relation qui existe entre la production des actes langagiers violents et la question de l'identité en contexte médiatisé.

Pour la dernière catégorie de discours, la médiatisation se pose de manière différente, elle est relayée au second plan et le fait qu'un discours soit par la suite diffusé n'a aucune influence sur le cours de l'interaction. Même si dans la deuxième catégorie la médiatisation ne représente pas une condition majeure dans sa constitution, la présence d'un public influence et affecte remarquablement les discours échangés et le support médiatique vient simplement élargir le public qui y assiste (téléspectateurs ou auditeurs).

2.1. La constitution des discours médiatisés : le cadre participatif

Tout genre de discours médiatisé comporte un cadre participatif plus ou moins élargi qu'il faut définir en incluant nécessairement l'instrument médiatique qui lui permet la transmission. Maingueneau explique que la définition de ce cadre requiert un dispositif communicationnel qui intègre d'emblée le médium (1998 : 58). Le public, selon Maingueneau, n'est pas à considérer comme une partie des participants mais plutôt il faut considérer la situation de communication dans son ensemble.

Sandré (2013) distingue deux types de situations imbriquées qui s'instaurent à l'intérieur d'une communication médiatisée et qui développent un réseau de relations :

- La situation relative aux participants et qui dépend étroitement du genre discursif même, comptant ainsi un seul ou plusieurs participants en contact (un participant dans le journal des informations et deux ou plus dans le cas du débat).
- La situation médiatisée qui englobe les relations établies entre le(s) participant(s) et le public, ce dernier n'intervient pas directement dans le discours mais le façonne et le prédétermine. Le discours, en ce cas-là, est pris et analysé sous un angle plus large modifiant ainsi le contrat de communication initial.

Le dispositif communicationnel, ainsi défini, influence directement la constitution du cadre participatif ; le nombre de personnes qui composent le public ainsi que les critères de sa sélection importent peu, du moment qu'il n'intervient pas et qu'aucun rôle ne lui est directement attribué dans l'interaction. Contrairement au public, les participants ont un rôle à remplir dans le discours et donc, sont sélectionnés en fonction de leurs compétences communicatives et le rôle qu'ils devraient jouer dans la situation communicative. Ce choix est effectué par l'instance médiatique qui prend le soin de décider du nombre des participants et de leurs caractéristiques en réservant toujours une place au moins à un représentant du média en question (animateur, journaliste).

2.2. Les enjeux relationnels dans les interactions

Selon les théories pragmatiques, tout acte de langage comporte une dimension argumentative, ce qui implique que : « *tout sujet d'énonciation arrive sur la scène de l'échange en mobilisant diverses stratégies d'influence vis-à-vis de son auditoire ou de*

son partenaire de l'échange » (Moeshler, 1985 : 87). Ces différentes stratégies d'influence sont mobilisées par les participants à un échange, surtout dans les situations de communications les plus formelles, pour remplir des fonctions précises visant à satisfaire des enjeux que Patrick Charaudeau appelle : « les enjeux relationnels » (Charaudeau, 2007 : 19), selon lui, ils sont de 3 types :

2.2.1. Un enjeu de légitimation

Cet enjeu vise à situer le locuteur dans l'interaction et déterminer sa position d'autorité face à son interlocuteur, ce dernier doit reconnaître ce qui légitime l'intervention du sujet parlant, au nom de quoi il parle. Cette légitimité est généralement attribuée par l'identité sociale du sujet parlant provenant de son statut social ou de son comportement relationnel, le statut social désigne, selon Charaudeau : « *l'autorité que l'institution confère au locuteur : expert, savant, spécialiste, responsable* » (2007 : 20).

Le comportement relationnel, quant à lui, désigne « une autorité personnelle » qui relève de la domination et la force, la séduction (charisme) et la représentation. Mais cette légitimité n'est pas toujours perçue aussi facilement par l'autre, ou bien même, elle est parfois contestée, alors le sujet parlant se trouve dans l'obligation de montrer la preuve de sa légitimité et, en conséquence, il est amené à adopter une stratégie de légitimation. Cet enjeu vise alors à la fois le destinataire ainsi que le destinataire, puisque c'est à lui d'apporter la preuve de légitimité à son propre discours.

2.2.2. Un enjeu de captation

Il vise à ramener l'interlocuteur et l'intégrer dans l'univers du discours produit par le locuteur, en poussant ce dernier à se demander sans cesse et à chercher la meilleure manière pour faire adhérer l'autre à sa parole et à son point de vu. Pour bien satisfaire cet enjeu, le locuteur use de tous les moyens et emploie toutes les stratégies qui lui permettent de toucher son interlocuteur et susciter ses émotions (le pathos). Pour ce faire, il adopte plusieurs comportements discursifs : il cherche à persuader en poussant l'autre à suivre un raisonnement qui ne contredit pas son propre discours, ou à polémiquer le débat en mettant en cause les principes et les valeurs de l'adversaire, ou bien même à dramatiser à travers une description des faits susceptible de faire naître des sentiments négatifs tels que : la peur, la colère ou autre sorte de sentiment capable d'amener à la persuasion. Le cinquième

chapitre sera consacré au registre des émotions et leur emploi stratégique dans le discours violent, dans le cadre de cette recherche.

2.2.3. Un enjeu de crédibilité

Cet enjeu concerne la position de vérité que le sujet parlant cherche à tenir vis-à-vis de son interlocuteur, il vise à mettre le locuteur dans une position qui pousse son destinataire à penser qu'il est crédible. Certes, cet enjeu de crédibilité vise le destinataire de l'acte de langage, mais c'est aussi au locuteur qu'il est retourné puisque c'est à lui que revient la tâche de se montrer crédible et de savoir comment ses propos peuvent revêtir le caractère sérieux.

L'enjeu de crédibilité touche donc à l'image du locuteur (son éthos), il s'agit de construire son identité dans le discours et de dégager une image de locuteur qui dit vrai et juste. Le destinataire de cet acte de langage suppose que son destinataire dit vrai et qu'il exprime ce qu'il pense réellement, c'est-à-dire que ses propos soient en adéquation avec sa pensée, ce qui constitue une preuve de sa sincérité et de sa bonne foi. Cet enjeu échappe à la question de la vérité, il ne s'agit pas tant pour le sujet d'établir une vérité que d'« avoir raison », et de faire en sorte que l'autre partage cette raison. L'enjeu est ici, à la fois, de véracité et d'influence.

Nous tenons à nous attarder un peu au niveau de cet enjeu pour éclairer un point qui nous semble important. En cas d'un locuteur qui parle à son nom ou au nom d'un parti politique qu'il dirige par exemple, la construction de son identité à travers son propre discours joue un rôle décisif dans la constitution de son image auprès de l'auditoire, il s'agit de l'éthos positif qu'il tente de structurer et de l'image favorable qu'il cherche à afficher pour arriver à ses fins persuasives. Cependant, lorsque le locuteur s'exprime au nom d'une collectivité et se définit en tant que membre d'un groupe appartenant à une sphère culturelle différente, l'enjeu bascule d'une simple tentative de créer un éthos individuel positif vers la recherche de construire, à travers son discours, une identité culturelle valorisant et appréciable. Ce point sera développé en détail et fera l'objet du sixième chapitre dans le présent travail.

3. Les stéréotypes: fatalité ou obstacle à l'interaction multiculturelle

Depuis toujours, l'être humain était amené à se déplacer et voyager dans le monde entier pour diverses raisons et plusieurs motifs, que ce soit pour le commerce et les intérêts financiers, le tourisme et la découverte, pour faire la guerre, pour des raisons politiques et diplomatiques ou même religieuses. De ces différents mouvements effectués par les hommes, ressort la découverte d'autres coutumes, d'autres modes de pensée et d'agir, de nouvelles croyances, bref, c'est la découverte d'un Autre culturellement différent. Ces découvertes sont nettement étayées par les traces d'un patrimoine architectural éparpillé dans le monde entier et qui divulgue une étonnante variété culturelle traversant les années et les siècles.

Actuellement, les déplacements et les interactions internationales et interpersonnelles ont multiplié de nombre et de vitesse grâce au progrès technologique énorme ; des individus et des groupes ethnoculturels différents se sont vu contraints de vivre et cohabiter ensemble dans les mêmes zones géographiques, que ce soit dans le cadre de l'immigration ou autre (militaire, politique, économique, éducatif, commercial, etc.). Cette cohabitation a donné naissance à des villes et des nations, dont les populations sont complexes et hétéroclites, caractérisées par un multiculturalisme frappant auquel ces nations devaient faire face parce qu'il génère souvent des réactions différentes des uns envers les autres, variant entre l'acceptation, la peur et le rejet.

Ce monde, dans lequel nous vivons actuellement tous, devient de plus en plus hétérogène, cette diversité qui s'impose et s'affirme nous pousse à nous poser une question délicate : comment pouvons-nous vivre tous ensemble avec toute cette diversité ? C'est une question pertinente parce que l'idée de vivre ensemble s'impose du moment que la rencontre avec l'Autre est un fait inéluctable. En effet, l'individu, depuis le jeune âge, est confronté à ce genre de rencontres et ce à travers le système éducatif et après, dans le cadre professionnel, personnel ou autre.

La confrontation avec un Autre, différent de Soi, est déstabilisante, elle engendre l'activation d'un processus réflexif et comportemental, tantôt conscient, tantôt inconscient. Toute personne commence, dès sa naissance, à développer ses premiers liens avec le monde externe par le biais de sa mère, puis sa famille, pour ensuite élargir ses rapports, de

plus en plus, avec la société à laquelle il appartient. C'est à travers ces relations que naît le sentiment de son identité et sa culture de groupe, c'est pourquoi il la considère comme référence de base dans son jugement de l'Autre.

Tout acteur social a tendance à évaluer celui qui diffère et se distingue de lui, à juger son mode de pensée, ses conduites, ses habitudes, ses valeurs, par rapport aux siennes qu'il prend pour référence. Ce jugement génère des a priori et des idées construites, reçues de la culture d'appartenance et du milieu social de chacun qui se transforment, petit à petit, en stéréotypes et préjugés constituant des filtres et des blocs aux relations interculturelles, menant ainsi aux malentendus et aux incompréhensions de l'Autre et incitant, dans la majorité des cas, à la peur d'autrui, voire même à la haine et le rejet radical :

Les stéréotypes schématisent des représentations rudimentaires et simplificatrices relativement figées servant à caractériser un objet ou un groupe. Celles-ci sont collectives, préformées, préconçues, relativement uniformes parmi les membres d'un groupe, exprimant un imaginaire social et utilisées de façon quasi automatique et routinière. Ce sont des habitudes de jugement non confirmées par des preuves, que chaque société fournit à ses membres par le biais de la famille, du milieu social, de l'école, des médias (Centre de documentation tiers-monde de Paris, 2000 : 17).

Gérer le multiculturalisme croissant, est le plus grand défi des sociétés modernes car les rencontres et les échanges multiculturels représentent une multitude de difficultés et d'obstacles qui sont créés par les différents stéréotypes et préjugés.

3.1. Définition du stéréotype

Au XVIII^e siècle, le mot stéréotype désignait, en typographie, l'impression obtenue avec une plaque d'imprimerie et qui peut être reproduite en grand nombre. Actuellement, le mot désigne des données et des idées répétées sans être soumises à l'expérience ni la vérification et l'examen critique préalable. Dans le domaine linguistique, Anscombe définit le stéréotype d'un terme comme « *une suite ouverte de phrases attachées à ce terme, et en définissant la signification. Chaque phrase du stéréotype est, pour le terme considéré, une phrase stéréotypique.* » (J.C, Anscombe, 2001 : 60)

Les stéréotypes ont généralement une double caractéristique ; d'une part ils sont pérennes, non modifiables, insensibles et résistants aux effets du temps et restent presque intacts, le meilleur exemple de la pérennité d'une vision stéréotypée de l'Autre c'est les idées véhiculées autour de l'homme noir africain comme un sauvage, paresseux, violent, etc. et qui perdurent depuis l'époque de la colonisation jusqu'à nos jours ; d'autre part, les stéréotypes ne prennent pas en considération la variété au sein du même groupe, ils ont tendance à globaliser et schématiser un ensemble d'individus, ayant les mêmes attributs, sous forme de catégorie à laquelle sont attribuées : une image et des idées fixes propres à l'ensemble caricaturé. On se fait souvent des idées reçues et figées caractérisant l'ensemble des enseignants, des soldats, des coiffeuses, des commerçants, etc., et par la suite, nous avons tendance à juger toute personne appartenant à telle ou telle catégorie en se référant aux clichés et idées préalablement construites et attribuées à cette catégorie. Cette image, prenant le statut de stéréotype, est souvent injuste et non fondée.

Une réflexion approfondie sur les stéréotypes culturels et les représentations sur les pays, leurs cultures et leurs peuples s'impose durant l'apprentissage d'une langue étrangère et ce, dans le cadre d'une démarche interculturelle, cependant, dans ce travail, il ne s'agit pas d'une démarche didactique mais plutôt sociolinguistique, dans la mesure où nous allons nous pencher sur la question des stéréotypes pour déterminer leur place et fonctionnement dans un discours agressif. Nous voulons savoir s'ils constituent des obstacles à la communication et sont à l'origine des affronts lors des confrontations multiculturelles en contexte médiatique, ou bien le recours à la violence verbale est un acte stratégique justifié par ces différents stéréotypes, souvent préconçus et infondés, dans un but bien précis et préalablement tracé.

Selon De Carlo, le stéréotype culturel est un passage obligatoire dans l'approche de l'autre, notre identité dépend surtout de la manière dont nous nous voyons nous-mêmes, mais aussi de la façon dont nous sommes vus par les autres, de nos relations mutuelles et de la vision que nous nous faisons d'eux, son hypothèse est que :

Le stéréotype, en tant qu'image de l'altérité, est constitutif de l'identité de chacun. Si l'identité peut être définie comme l'idée que chacun se fait de soi-même et qui comprend son histoire personnelle, les opinions concernant ses capacités, ses possibilités et ses attentes, la définition de sa place dans le monde, etc., elle n'est pas pour autant le résultat d'un choix individuel et délibéré, mais

celui d'une confrontation continue, au cours de laquelle l'individu apprend à se connaître et à construire son image par rapport à l'image de son propre groupe, des autres groupes et des rapports entre les groupes (2011 : 88).

Elle poursuit et explique que l'identité, qu'elle soit individuelle ou collective, s'inscrit dans une dialectique avec les autres, revendiquer son unicité et sa spécificité implique la reconnaissance de sa différence qui passe des fois par la dévalorisation et la disqualification de l'autre. Chaque individu, dans le processus d'affirmation identitaire, et donc son propre *moi*, doit reconnaître l'existence d'un autre qui représente le *non-moi* et qui remplit une double fonction ayant des facettes paradoxales : il est à la fois nécessaire et menaçant pour l'existence et l'identité. Les stéréotypes constituent donc des images fixes conçues pour extirper cette peur et la menace que représente l'autre, c'est un moyen de minimiser et réduire la vision de l'autre à une image figée et rigide, surtout si c'est une image négative facilement contrôlable.

3.2. Les stéréotypes dans les médias

Les représentations ethniques sont fréquemment produites et transmises à travers les moyens de communication de masse : la publicité, les films, les journaux, les émissions, les livres et tous les autres supports de diffusion de l'information, des idées et des images produisent et fabriquent quotidiennement des stéréotypes de sorte que cela nous semble de plus en plus naturel en passant inaperçu. Ces moyens de communication ont donc contribué à la diffusion de visions stéréotypées en mettant en position d'évaluation comparative des univers, des cultures et des ethnies distinctes en situant l'une dans une position supérieure et haute par rapport à l'autre. Les stéréotypes, en apparence, caractérisent et représentent les autres cultures, parlent d'autres groupes, mais à vrai dire, cela n'est qu'un prétexte pour parler de soi-même, s'exalter et se représenter par rapport à ce que l'autre est. Ils servent d'outil par lequel nous nous attribuons notre identité distincte, nous nous racontons et nous recréons les rapports à l'intérieur même du groupe, ainsi que les rapports avec les autres groupes.

Comparer et mettre en relation des cultures et des populations différentes entraînerait sans doute un profit immense et un enrichissement culturel et idéologique considérable, mais sans doute, ce rapprochement peut être inquiétant du moment qu'il provoquerait des moments d'incertitude menant par fois à des crises identitaires, que pourraient causer le

cosmopolitisme croissant et l'abolition des frontières entre nous et les autres, d'où naissent des mouvements de lutte tels le nationalisme conçu pour faire face à cette idéologie qui menace l'existence et l'appartenance au groupe.

Les stéréotypes fonctionnent comme des instruments idéologiques puissants dans la construction identitaire. Le contenu même des stéréotypes et des préjugés n'est pas vrai et n'est pas pour autant faux, même s'il est réel ou bien ayant des conséquences réelles. Gallini souligne le caractère symbolique des préjugés et déclare qu' :

Il ne s'agit pas de remplacer par la vérité un mensonge, puisque un préjugé n'est ni vrai ni faux, [...]. Il s'agit plutôt d'une construction culturelle, qui élabore des matériaux symboliques, souvent sous forme de stéréotypes dont la nature n'est pas rationnelle ou cognitive, mais constitutive d'identités individuelles et collectives (cité par De Carlo, 2011 : 83).

Les constructions culturelles partagées sont donc de nature symbolique, elles ne sont pas le fruit d'une expérience objectivante ou d'une observation scientifiquement approuvée, mais sont dues à une connaissance intuitive extérieure et préconstruite.

3.3. Distinction entre stéréotype et préjugé

D'un point de vue étymologique, le mot préjugé est constitué du préfix *pré* et du participe passé *jugé*, pour désigner simplement un jugement qui précède l'expérience. Mais cette définition simplificatrice est complétée par l'idée que ce jugement, considéré comme erroné, pose des difficultés et constitue un obstacle à la vraie connaissance du monde, du moment qu'il se réfère seulement aux idées préconstruites non basées sur une validation empirique, principe qui fonde les sciences modernes. A cette définition s'ajoute une autre acception du concept préjugé, avancée par les disciplines sociales, qui reconnaît deux caractéristiques au préjugé, l'une désigne son objet et le restreint aux groupes sociaux, et l'autre exprime la valeur et la finalité recherchée, celle de disqualifier et dévaloriser l'autre. Certes, cette vision du préjugé est réductrice, mais pour le moins, elle met l'accent sur son utilité dans la compréhension des attitudes et des comportements sociaux significatifs. Le préjugé est donc une idée ancrée et partagée entre les membres d'un groupe ou des groupes, qui n'est pas à confondre avec les opinions et les jugements

personnels portant sur les différents comportements quotidiens, fondés sur les goûts et les visions personnelles de chacun.

Dans le but de saisir le concept de stéréotype et le cerner dans ses différents emplois, Amossy (1991) a retracé l'histoire du terme ; le concept de stéréotype au début naît au milieu typographique vers la fin du XVIII^e siècle, comme nous l'avons déjà souligné plus haut, en 1922 le journaliste Walter Lippman a employé le terme dans le domaine des sciences sociales, voulant ainsi faire savoir que la connaissance réelle du monde externe ne se fait pas de manière directe mais passe plutôt par un ensemble d'idées et de représentations mentales.

D'autres disciplines ont par la suite repris le concept et l'ont approfondi ; pour la psychologie sociale, l'homme en faisant de nouvelles expériences se heurte à une réalité trop complexe et très diversifiée, cela le pousse à mettre en action un mécanisme mental de simplification pour pouvoir saisir cette réalité dans sa totalité. Ce mécanisme humain d'interprétation passe d'abord par une catégorisation et classification, les individus ont tendance à traiter les données et les informations recueillies du monde extérieur en les organisant dans des catégories selon leurs propres valeurs, objectifs et perceptions.

Cette catégorisation s'établit sur la base de deux critères : homogénéité et différence. D'un côté, les individus caractérisés par une certaine ressemblance et analogie (les différences sont écartées au profit des ressemblances) forment un groupe mais qui, d'un autre côté, se distingue par rapport aux autres groupes sociaux. Cette catégorisation opérée est de nature malléable d'origine et devrait être susceptible de modification, voire même d'exclusion, puisque elle naît d'une nécessité et d'un besoin cognitif et pragmatique circonstanciel de compréhension des éléments fournis par l'environnement. Cependant, lorsque cette catégorisation attribue aux groupes des traits considérés comme représentatifs, constituant les particularités du groupe, à ce moment-là, le stéréotype commence à se créer.

Le stéréotype fonctionne selon le principe d'hyper généralisation, le classement d'un individu dans une catégorie donnée s'effectue selon des critères différents (profession, confession religieuse, langue, couleur de peau, idéologie, etc.) et implique son analogie

avec les autres membres du groupe. Cette vision stéréotypée le rend identique et lui confère une image qui est aussi celle du groupe d'appartenance.

Le terme, selon la théorie de la catégorisation sociale, acquiert une acception générale désignant le résultat d'un processus cognitif neutre sans attribution de valeur et sans jugement. Mais cette définition, fondée sur la neutralité du processus de création du stéréotype, est pourtant discutable, puisqu'elle ne prend pas en considération que le fait même de catégoriser, qu'implique une vision stéréotypée, et de regrouper les êtres humains de manière non objective, sur la base d'un ensemble de critères par rapport aux autres, implique un jugement de valeur en soi.

Les rencontres interpersonnelles obligent les êtres humains à entrer en contact et à communiquer en passant par des généralisations et des images qu'ils ont préalablement esquissées, ces idées préconstruites servent d'éléments définitoires pouvant ainsi aider les individus à se comprendre, à saisir les caractéristiques et les valeurs affichées et à prévenir des comportements et des conduites déjà redoutés. L'autre, à qui on fait face, se définit souvent par sa diversité et sa singularité par rapport à soi. C'est le principe de toute construction identitaire, en se référant à ce principe, nous avons tendance aussi à définir cet autre selon l'espace qui le sépare de nous, plus ou moins proche. Si son territoire est plus proche du notre, nous employons le stéréotype négatif qui le dévalorise, mais s'il occupe un territoire lointain, il sera considéré comme étranger et le stéréotype de l'exotisme se mettra en action.

Le processus de construction des stéréotypes, pour la psychologie cognitive, n'est pas totalement mental, mais il revêt un caractère social et implique un ensemble de règles d'interprétation culturellement informées. En effet, les êtres humains s'évaluent et cherchent à émettre des jugements sur eux-mêmes ou bien sur les autres, par le biais du discours qu'ils produisent. Ces jugements ne résultent pas d'un mécanisme cognitif ou d'un environnement culturel préconstitué mais dépendent, en particulier, des objectifs escomptés et des circonstances spécifiques de leur énonciation. Une panoplie de propriétés et de traits s'offre aux individus qui y effectuent leurs choix pour caractériser et classer les autres dans des catégories, ne reflétant ni la réalité ni des attitudes prises vis-à-vis cette réalité, mais l'idée véhiculée est produite et ajustée selon les besoins et le contexte.

En milieu éducatif, il est nécessaire d'aborder la question des préjugés et des stéréotypes pour deux raisons ; la première pour filtrer et purifier les représentations des regards négatifs de l'autre que peut contenir la vision de l'enseignant, responsable de transmettre le savoir et les connaissances aux apprenants et les imprégner de perceptions subjectives ; la seconde raison, c'est pour mettre l'accent sur la question de la neutralité des représentations qui constitue un enjeu crucial dans une formation à l'interculturel et qui permet de construire des relations avec autrui basées sur des représentations de l'autre négociables, dans lesquelles ce dernier se trouve et se reconnaît.

Le stéréotype est donc vu, selon les différentes études, comme une opération nécessaire à l'individu par laquelle il sélectionne et classe les données et les informations sur différents objets, dans le but d'en avoir des idées et des descriptions précises, simplifiées et permanentes (fixes). Cette catégorisation et simplification de l'autre se construit selon la grille de perception propre au groupe, qui se prend pour mesure et se pose comme référence en se comparant aux autres. Cet ethnocentrisme humain caractérise toutes les sociétés, faisant ainsi que chaque groupe social se voit supérieur aux autres. Lévi-Strauss parle de ce type de préjugés et explique que :

L'humanité cesse aux frontières de la tribu, du groupe linguistique, même du village ; à tel point qu'un grand nombre de populations dites primitives se désignent d'un nom qui signifie "les hommes" (ou les "bons", les "excellents", les "complets"), impliquant ainsi que les autres tribus, groupes ou villages, ne participent pas des vertus – ou même de la nature – humaines, mais sont tout au plus composés de "mauvais", de "méchants", de "singes de terre" ou d'"œufs de pou" (1990 : 21).

4. Violence et médias : les interactions tendues

L'espace médiatique est un lieu de rencontre et de confrontation des opinions et des points de vue des individus, c'est souvent un cadre qui leur offre l'opportunité de s'extérioriser et de s'exprimer sur un sujet qui fait l'actualité dans lequel sont prononcés des propos qualifiés de violents. Il ne passe pas un jour sans qu'un clash télévisé soit au cœur des discussions ou qu'une intervention d'un sujet parlant soit jugée comme offensive ou trop affranchie ; articuler violence et médias n'est pas pour autant nouveau, le recours à

la violence sur la scène médiatique est une pratique courante qui semble même relever d'un rituel social.

4.1. L'influence majeure des médias

Dans son livre « pour une éthique des médias », François Jost certifie que les images sont aussi des actes ou qu'elles accomplissent des actes, non seulement pour ceux qui les prennent mais aussi, et surtout, pour ceux qui les regardent. Cette confirmation vient encore une fois appuyer l'idée que les images et les messages médiatiques tentent d'agir et d'influer sur les opinions de leurs destinataires. Dans un autre ouvrage intitulé « l'opinion ça se travaille », les auteurs reconnaissent le rôle décisif que jouent les médias, à travers leurs différents supports, dans la fabrication de l'opinion publique, ils soutiennent que : « *les médias ont broyé l'information du public tout au long des vingt-cinq dernières années – et continuent, hélas, de le faire* » (Halimi et al., 2014 : 7).

En se posant des questions autour de l'attitude manipulatrice des médias et leur façon de traiter l'information et de couvrir les différents événements, nous avons trouvé quelques éléments de réponse dans cet ouvrage, dans lequel les auteurs expliquent que cela revient à « *la propriété des médias, de plus en plus concentrée entre les mains de quelques groupes industriels ou financiers, qui privilégient leurs intérêts* » (Halimi et al., 2014 : 8). En France, par exemple, ceux qui ont plus de poids dans le domaine médiatique et détiennent un nombre important de chaînes télévisées, de journaux et de radios, sont des fabricants d'arme, ce qui explique la politique moins pacifiste des journalistes dans la couverture médiatique des événements relevant des conflits ou des guerres.

Mais cette explication ne semble pas, à elle seule, suffire pour comprendre pourquoi les médias trompent et se trompent à leur tour. Une deuxième explication est avancée par les auteurs, eux-mêmes insatisfaits par la première, qui expliquent l'attitude des médias par l'influence et la pression exercées par le pouvoir politique, en général sur les différents supports médiatiques, et par conséquent, sur leur façon de couvrir les conflits, « *l'Etat, dans nombre de pays, détient encore des chaînes de télévision et de radios, dont il contrôle, à des degrés divers, les programmes. Mais il pèse aussi sur les autres médias audiovisuels et écrits.* » (Halimi et al., 2014 : 9).

Nous reconnaissons certes le caractère manipulateur des médias en général, mais il n'est pas osé de dire que le petit écran constitue le support médiatique le plus important d'entre tous. L'association des sons et des images, dans la transmission et la diffusion des informations et des événements, a intensifié le besoin des spécialistes d'entreprendre des recherches visant à mesurer et analyser l'impact de la télévision sur le téléspectateur dans la construction de son opinion et sa vision du monde.

Il existe principalement deux courants qui s'intéressent au sujet de l'influence de la télévision sur les téléspectateurs, dans leurs foyers ; il s'agit des études sur les usages et gratifications et celles de l'ethnographie de la réception télévisuelle, qui cherchent à interpréter les significations que les téléspectateurs attribuent à leurs pratiques télévisuelles quotidiennes et les relations qu'ils établissent avec la télévision (Courbet, 2003 : 34).

Les deux courants, en reposant sur des entretiens et des observations en profondeur, montrent que l'influence et la réception effective sont souvent différentes de ce qui était planifié au départ lors de la production. Le premier courant : usage et gratifications, s'intéresse aux besoins individuels conscients ou inconscients des téléspectateurs et aux satisfactions que chacun cherche à obtenir en faisant usage de la télévision. De ce fait, l'influence est considérée comme l'ensemble des conséquences que les programmes télévisés sont susceptibles d'entraîner et d'exercer sur les individus, les groupes et la société en second plan.

Le deuxième courant, l'ethnographie de la réception, se penche principalement sur la question de la signification et pose comme hypothèse que le message télévisé tient sa signification de l'interaction entre le contenu du message même et les téléspectateurs, considérés comme un public ou communauté de public. Ce courant considère l'analyse de l'influence comme une analyse de la réception ; cette analyse est élaborée, d'une part, à partir de l'étude des textes télévisuels potentiellement générateurs de signification dans la société et d'autre part, à partir des études empiriques de la réception des téléspectateurs eux-mêmes, considérés comme des coproducteurs de la signification et qu'après, nous observons des comportements identiques dans un même groupe social.

Les recherches faites sur les éventuelles influences de la télévision, se sont multipliées mais celles qui portent sur l'influence de la publicité restent les plus avancées et les plus

nombreuses. Elles montrent que l'individu qui se trouve dans un lieu proche de la télévision mais qui se concentre sur autre chose, reçoit le message télévisuel de manière inconsciente et le traite automatiquement par le psychisme ; ce traitement concerne bien les représentations linguistiques du message publicitaire (nom de la marque) que des traitements sémantiques, même si l'individu est conscient de la réception du message télévisé.

4.2. Les interactions médiatiques conflictuelles et le discours d'attaque

C'est un constat et une conviction sans équivoque de dire que les médias, à leur tête la télévision ainsi que les réseaux sociaux depuis quelques années, exercent une influence majeure et ont un réel pouvoir dans la fabrication de l'opinion publique, les émissions et les interactions médiatiques du genre informatif et attractif se multiplient, associant à la fois divertissement et information. L'un des genres les plus représentatifs de ce type d'interaction est le talk-show qui prolifère et connaît, depuis quelques années, une généralisation importante sur les chaînes télévisées. Au début de leur apparition, beaucoup de questions ont été posées quant au classement des talk-shows ; les chaînes télévisées qui les diffusent ont tranché en les considérant comme des programmes de divertissement, plutôt que des magazines d'information.

Malgré le peu d'informations qu'offre ce genre médiatique à caractère attractif, beaucoup de téléspectateurs le suivent, non pas dans l'attente d'informations révélant la vérité sur les événements faisant l'actualité, mais surtout pour regarder des antagonistes se donnant en spectacle et se livrant à des joutes verbales, pour voir à la fin qui aura le dernier mot et sortira vainqueur. Ce qui est remarquable dans ces émissions, c'est que les invités se positionnent, le plus souvent, sur des fronts opposés, ils peuvent être des hommes politiques, des philosophes, des artistes, des écrivains, des sportifs, etc. dont les idéologies diffèrent et les opinions s'opposent ; l'objectif de la rencontre est de réaliser une forte audience, à travers la mise en scène d'un cadre interactif potentiellement tendu, géré par des animateurs dont le rôle est d'enflammer le plateau sans pour autant laisser déborder les choses.

Effectivement, les rencontres médiatiques qui se caractérisent par une montée en tension palpable et marquées par l'usage d'un langage agressif, attirent plus les

télespectateurs, avides de spectacle et de suspens, et ont plus de chance d'être regardées et suivies. Des émissions telles que : « Ce soir ou jamais », « Tout le monde en parle », « On n'est pas couché » ou beaucoup d'autres, sont des programmes qui relèvent du talk-show, pour lesquels la confrontation constitue la devise et le principe de base. L'instance médiatique fait intervenir sur les plateaux des intellectuels, des hommes politiques, des comédiens ou plus généralement des personnalités qui font l'actualité et qui, le plus souvent, jouissent d'un certain statut social.

Malgré cela, les invités ne manquent pas d'entrer en conflit les uns avec les autres en échangeant critiques, accusations, reproches et même insultes, en inscrivant la rencontre dans la tradition la plus ancienne de « joute verbale ». François Joste, professeur à la Sorbonne Nouvelle Paris III, est le fondateur du centre d'étude sur les images et les sons médiatiques, il décrit ces interactions médiatiques fondées sur la joute verbale comme un cadre d'échange dans lequel « *deux personnes s'affrontent et s'envoient à la figure des arguments, dont on jugera la validité non seulement sur le contenu, mais sur la rhétorique utilisée. Ce genre eut ses lettres de noblesse, comme le face-à-face Giscard – Mitterrand en 1974* » (Joste, 2016 : 175).

Actuellement, une nouvelle technique voit le jour en préférant s'éloigner petit à petit de la joute verbale, qui favorise la confrontation directe et violente, ou bien pour dépasser cette première étape en allant vers une autre plus offensive et entrer dans ce que l'on appelle : « le bashing » pour s'enfoncer encore dans l'attaque et emporter probablement le duel. Le bashing est un anglicisme qui désigne « frapper violemment », il est employé pour rendre compte de l'action de critiquer et dénigrer collectivement et systématiquement un individu, il se définit comme « *le moment où il ne s'agit plus de s'opposer intellectuellement à l'autre mais de le démolir* » (Jost, 2016 : 176). Aujourd'hui, beaucoup de personnalités médiatiques, que ce soit des journalistes, des intellectuels, des écrivains ou autre, adoptent ce genre qu'ils baptisent « l'art de tuer son adversaire ».

Que ce soit bashing ou joute verbale, les deux genres consistent à produire une parole violente et lancer des attaques à l'encontre d'un adversaire donné, les deux procédés relèvent du domaine de la violence verbale qui se manifeste souvent sur la scène médiatique. Le recours à la violence publiquement est imputable à plusieurs raisons, l'une d'entre elles, c'est de créer le buzz sur un plateau télé et devenir célèbre en s'attaquant à

une personnalité médiatique. Nous assistons tous les jours à ce genre de vedettes d'un jour qui associent médias et discours d'attaque pour se faire une place dans l'actualité. Parmi les raisons encore de la manifestation de la violence sur les plateaux des émissions radiophoniques ou télévisées, la planification préalable par les animateurs d'un show tendu et passionnant pour satisfaire les attentes du grand public et lui procurer du plaisir.

L'animateur est l'un des participants à l'interaction médiatique, il lui revient le rôle de diriger la rencontre, mais dans certains cas, il est amené lui-même à créer le show en provoquant un clash préparé d'avance, vu le cadrage de la rencontre, dans l'intention ultime de fabriquer un grand moment de télévision et entrer dans l'histoire de la télévision. L'autre raison, qui nous semble la plus récurrente, la plus importante et qui entretient un lien direct avec notre problématique de recherche, c'est la volonté d'emporter le débat et triompher sur son adversaire. Schopenhauer (2015) dit à ce propos que « *la joute verbale vise non la vérité objective, mais la victoire dans le combat* », il ajoute que l'usage de l'attaque relève d'un stratagème qui vise à « *mettre l'adversaire en colère, car dans sa fureur il est hors d'état de porter un jugement correct et de percevoir son intérêt. On le met en colère en étant ouvertement injuste envers lui, en le provoquant et, d'une façon générale, en faisant preuve d'impudence.* »

Dans le même opuscule de Schopenhauer (2015) intitulé « L'Art d'avoir toujours raison », le philosophe soutient que si l'on arrive à mettre l'adversaire en colère, il faut pousser encore l'argumentation plus loin pour que l'adversaire sombre dans sa colère et que par la suite, le téléspectateur puisse penser que « l'on a touché le point faible de son raisonnement ». A un niveau plus haut dans la violence verbale, l'insulte peut constituer la stratégie ultime dans le processus argumentatif, dans ce sens, l'auteur atteste que si toutes les stratégies ne fonctionnent pas et que l'on est face à un adversaire coriace contre lequel on risque d'échouer, il s'impose de recourir à l'insulte et tenir des propos blessants et même grossiers pour provoquer son adversaire, non sur le sujet du conflit mais dans sa personne même et dans sa façon d'être.

Jusqu'ici, nous avons parlé de la violence dans le domaine médiatique qui se concrétise par le biais du canal verbal, mais nous tenons à faire remarquer que la montée en tension, dans quelques cas, peut déborder et virer à une violence physique. Les vidéos en témoignent et multiples sont les séquences dans lesquelles le recours aux insultes et

l'échange de paroles violentes ne suffit pas aux participants et ne satisfait pas leur envie d'apaiser la colère qui les consume ; ils vont jusqu'à transgresser les règles de l'interaction pour agresser ou tenter d'agresser leurs adversaires, en leur mettant un point dans la figure, verser de l'eau sur leur vêtement, lancer une chaise dans leur direction ou autre acte qui relèverait de la violence corporelle et physique.

Conclusion

La communication qui se définit comme une activité humaine dynamique ne peut se réduire à un simple changement de rôles entre des participants, c'est un échange interactif qui dépasse bien sa conception traditionnelle avancée par le modèle télégraphique. L'interaction est un mouvement circulaire dynamique et complexe qui donne la primauté à l'idée de contact au détriment de l'idée de transmission d'un message, communiquer c'est un acte qui se construit avec l'autre et non pas à l'intention de l'autre. Interagir implique l'élaboration d'un réseau de relations tant sur l'axe horizontal que vertical, l'évolution des relations interpersonnelles et la détermination de la nature des rapports qui les lient exige et passe d'abord par une connaissance préalable des interactants pour pouvoir saisir, en partie, des éléments de leurs identités.

Les participants à un échange lancent des indices verbaux, paraverbaux et non verbaux liés au contexte de l'interaction, ils font appel à des composantes identitaires en rapport avec la situation et qui varient suivant les objectifs et les rôles tenus au cours de l'interaction. Une meilleure connaissance du locuteur permet d'investir un champ plus vaste de son identité ; cette connaissance s'avère possible avec l'évolution de l'interaction dans le temps qui permet de dévoiler de nouvelles facettes et révéler plus d'indices. Cela rend possible le développement des représentations et l'instauration des images autour de l'identité en face. A fur et à mesure que la rencontre perdure, les traits identitaires de chacun se substituent selon les besoins de l'échange, ce qui implique un ajustement permanent de l'image construite de l'autre.

Tout au long de l'interaction les partenaires de l'échange effectuent sans cesse une négociation identitaire continue, chaque locuteur se définit et propose une image de soi à travers la production de quelques indices en affichant également des éléments définitoires, mais l'image projetée peut être acceptée comme telle puisque elle correspond à celle

attribuée par l'interlocuteur, comme elle peut être contestée globalement ou en partie pour laisser place à une redéfinition contradictoire lui conférant une perception totalement ou partiellement opposée. Ce genre de négociation et de redéfinition identitaire se manifestent fréquemment dans les discours oraux médiatiques, la médiatisation met en jeu l'identité de chacun des participants, elle influence profondément le cours de l'interaction et affecte le contenu du discours ainsi que ses conditions de production. Être vu et suivi par un large public rend l'enjeu plus important et pousse le locuteur à se comporter plus prudemment, en adoptant une conduite discursive fidèle et conforme à l'image qu'il souhaite projeter publiquement de lui.

Dans l'espace médiatique, le stéréotype occupe une place prépondérante, les idées répétées ainsi que les images construites autour d'un groupe culturel donné sont considérées comme des simplifications nécessaires facilitant l'accès et la compréhension du groupe, le saisissant dans toute sa complexité. Lors des rencontres multiculturelles présentées dans un cadre médiatique, le stéréotype apparaît clairement et les constructions culturelles partagées fonctionnent comme des instruments puissants dans la catégorisation de l'autre et l'attribution des identités associées. Eu égard à la place des médias dans la fabrication de l'opinion publique, cet instrument idéologique que constitue le stéréotype est largement exploité par les personnalités médiatiques. Les échanges musclés diffusés sur les différentes chaînes, les propos violents et les interactions tendues créent souvent l'événement et font l'objet de multiples analyses de discours.

A decorative border resembling a scroll, with a grey shaded area at the top right corner and a grey shaded area at the top left corner.

CHAPITRE IV

LES MANIFESTATIONS DE LA VIOLENCE DANS LE DISCOURS D'ATTAQUE SUR L'ALTÉRITÉ

Introduction

Que ce soit allocution, débat politique ou religieux, talk-show, journal télévisé ou émission radiophonique, la forme, le nom ou le nombre de locuteurs important peu dans le cadre de cette recherche, l'attention sera portée particulièrement sur les discours qui en résultent car nous tâcherons d'examiner les formes langagières précises que la violence prend et identifier les différentes modalités investies par le langage agressif. Dans le présent chapitre, nous allons, dans un premier temps, définir le contexte dans lequel nous avons effectué nos observations et notre prélèvement et donner un bref aperçu des traits qui le caractérisent.

La société française est un vaste espace qui abrite et réunit plusieurs groupes ethno-culturels différents les uns des autres. La variété culturelle et ethnique en France fait d'elle une société multiculturelle par excellence, même si le multiculturalisme français n'est pas reconnu et accepté à l'unanimité, le gouvernement français se voit tous les jours, à l'instar des autres grands pays du monde, confronté à la problématique de la diversité culturelle à laquelle il doit faire face, pour mieux maîtriser et diminuer les risques des conflits identitaires menant inéluctablement à la déchirure sociale.

Ensuite, nous allons présenter les éléments constitutifs de notre corpus de recherche, nous avons répertorié ces éléments en deux grandes catégories, une première dans laquelle sont rongées toutes les interactions médiatiques qui impliquent plus de deux participants et qui produisent un discours co-construit, les talk-shows, les débats et les interviews sont un exemple réel de ce genre d'interactions. La deuxième catégorie englobe les discours sur l'altérité à caractère monologal tels les allocutions, les interventions parlementaires, les meetings politiques, etc.

Après une présentation des discours et interactions sélectionnés et analysés, dans laquelle nous abordons brièvement les cadres spatio-temporels, les circonstances de déroulement, les statuts sociaux qui légitiment les interventions des locuteurs ainsi que les éléments contextuels qui conditionnent l'énonciation, nous soumettrons les discours à un traitement typologique tout en essayant d'identifier les formes grammaticales, les styles rhétoriques ainsi que les procédés pragmatiques exploités et investis par le langage violent. Il s'agit de dévoiler la manière et la façon dont la violence se manifeste linguistiquement.

1. Constat et problématique de recherche

La présente recherche émane d'un double constat sur la propagation de la violence verbale dans tous les domaines de la vie sociale et la prolifération des modes langagiers selon lesquels elle s'exprime. Le premier constat concerne les discours des sujets parlants qui sont truffés de multiples termes et expressions ressentis comme gênants voire agressifs, provoquant le plus souvent des sentiments de mal être et des tensions allant jusqu'à se transformer en conflits. Evelyne Larguèche, l'une des pionnières en matière de théorie autour de l'insulte, fait observer également en 2011 que :

Pour peu que l'on y prête attention, il ne se passe pas un jour sans que soit retenue une phrase insultante d'un personnage politique vis-à-vis d'un autre, sans que soient évoqués, parce que le procès a lieu, des propos ayant engendré des plaintes. Et ne parlons pas même des affaires qui font la une de toutes les presses confondues pendant plusieurs jours.

Nous observons un recours excessif, spécifiquement dans l'espace médiatique, aux différents actes langagiers violents, que ce soit au niveau des allocutions des hommes politiques, les discours des personnalités médiatiques, des philosophes et penseurs, ou bien au sein des interactions médiatiques les plus formalisées et même celles qui réalisent une très forte audience, à l'instar des talk-shows, des émissions radiophoniques, des journaux télévisés et des débats diffusés sur le web.

Le second constat tourne autour des tensions intercommunautaires observées à l'intérieur de la société française, une société multiculturelle caractérisée par sa diversité ethnique, qui ont conduit à la prolifération d'un ensemble de discours et d'énoncés plus ou moins agressifs et virulents. Ces discours d'attaque font souvent leur apparition sur les différents supports médiatiques prenant pour cible des individus ou groupes d'individus appartenant à des univers culturels entièrement ou partiellement distincts. Ce genre de discours aménageant violence et altérité nous a mené à formuler nos interrogations comme suit :

- Comment la violence s'exprime-t-elle dans les discours d'attaque sur l'altérité ? En d'autres termes, quels sont les procédés langagiers permettant à la violence de se manifester dans le discours ?

- Dans quelle mesure les émotions liées au langage violent, qui sont suscitées à travers les discours d'attaque sur l'altérité, pourraient-elles constituer une stratégie argumentative visant l'influence et la persuasion ? Quelle place occupent-elles dans le processus d'argumentation en contexte médiatique ?
- Quel est le rapport entre : langage violent, médiatisation, altérité et identité ? Le recours aux actes verbaux violents en contexte médiatique pourrait-il se présenter comme un comportement stratégique contribuant à la construction des identités en présence ?

Nous aspirons, à travers ces interrogations, à dépasser une vision réductrice selon laquelle l'interaction médiatique à caractère conflictuel en contexte multiculturel serait un espace de combat offrant du spectacle au grand public et considérant le discours violent comme lieu d'apparition de toutes les bassesses ; une vision qui conçoit le langage violent comme un simple échange de mots crus, d'insultes et d'expressions indécentes entre des protagonistes à court d'arguments. La présente recherche propose d'effectuer une relecture du discours d'attaque, une réinterprétation, ancrée contextuellement, des actes langagiers violents dans laquelle sont pris en considérations les enjeux de l'intervention individuelle ou collective, le rôle de la médiatisation, la nature du rapport avec l'altérité, le recours stratégique aux émotions et surtout la constitution des identités dans ce genre de discours. L'objectif poursuivi dans cette étude est de développer chez le téléspectateur-auditeur ou internaute une compétence d'interprétation critique et exhaustive, de lui fournir les outils d'analyse discursive nécessaires pour ce genre de discours médiatiques largement répandus, le conduire à envisager la violence des dires comme un outil d'agir, d'influence, de redéfinition et de négociation identitaire.

2. L'hypothèse formulée

Nos observations empiriques et recherches théoriques nous ont conduits à émettre ainsi l'hypothèse que le recours à la violence verbale par un locuteur donné, lorsqu'il produit un discours sur l'altérité en contexte médiatique, serait volontaire et stratégique. La parole agressive, dans ce contexte particulier accessible à un large public, contribuerait à l'élaboration d'une stratégie discursive visant la construction des identités en présence, elle ferait appel au registre des émotions, évoquerait les imaginaires culturels collectifs de l'autre, ses systèmes de valeurs et convoquerait des traits culturels tributaires de son

identité afin de les soumettre au jugement dépréciatif d'un tiers, dans le dessein de faire valoir les siens et exalter son identité qui représente également celle de son groupe. La violence verbale employée dans un cadre médiatique viserait, selon nous, la construction et l'affirmation d'une identité collective à travers une déconstruction et dévalorisation de l'identité de l'Autre.

En misant sur le pouvoir du pathos dans son argumentation, le locuteur espère persuader l'auditoire en guidant ses émotions. Afin de sémiotiser une émotion donnée, souvent négative dans notre cas, il schématise son discours et l'oriente d'une manière précise menant ainsi l'allocutaire à lui inférer l'émotion escomptée et très probablement la ressentir et l'éprouver. Notons d'abord, qu'il ne s'agit pas de se positionner du côté de l'allocutaire ni de mesurer l'effet et l'efficacité de cette stratégie ; qu'il adhère et éprouve le sentiment recherché ou non ne relève pas de nos perspectives de recherche.

Par ailleurs, le recours à différentes formes de violence verbale dans l'échange interactionnel tout comme dans le discours sur l'altérité, mobiliserait un ensemble de valeurs, de traits culturels et de systèmes de pensée identifiables par les interactants, dans le but de s'affirmer et de construire son identité et probablement celle de son groupe d'appartenance. Cette construction identitaire de soi passerait d'abord par une déconstruction identitaire de l'Autre. S'auto-valoriser et s'imposer dans l'interaction s'appuieraient d'abord sur une étape décisive, celle de la disqualification de l'Autre, c'est-à-dire s'opposer à ses systèmes de valeurs, déconstruire son identité et remettre en cause des schèmes culturels qui le caractérisent. Tout compte fait, Il s'agit d'attribuer à cet Autre une image construite fondée sur une vision stéréotypée, souvent négative et éloignée de la réalité, pour se poser Soi-même par la même action en modèle inverse.

3. Méthodologie de travail

La formation et l'analyse de notre corpus se sont effectuées en quelques étapes comme suit :

- Recueillir les données et constituer le corpus : cette première phase est la plus délicate car elle implique la collecte d'un ensemble de données pertinentes pour la recherche, c'est à partir d'une observation rigoureuse et sélective que nous avons pu trier les discours

observés afin de garder ceux qui obéissent aux critères de sélection préalablement fixés, pour constituer un corpus de recherche adéquat et opérationnel.

- La transcription des données orales : une fois le corpus déterminé nous allons procéder à sa transcription pour pouvoir fixer les données orales, ce qui est nécessaire à toute analyse de discours. Nous optons pour la transcription orthographique du fait que notre recherche s'intéresse plus au contenu et aux dires qu'à la manière de dire, la méthode de transcription sera mieux explicitée ultérieurement dans ce même chapitre.

- Le traitement typologique des actes verbaux violents : cela désigne la classification de tous les actes langagiers repérés dans le corpus et qualifiés de violents selon une typologie fondée sur l'intention et les visées : illocutoire et perlocutoire. Cette première classification sera suivie d'une deuxième à l'intérieur de chaque classe dans laquelle sont répertoriés les actes offensifs selon la nature et la source de la violence, il est question d'identifier les différents procédés langagiers qui permettent à la violence de prendre forme, qui la structurent et rendent sa manifestation possible. Plusieurs outils sont mobilisés pour effectuer cette analyse relevant de la linguistique (les structures syntaxique des actes violents et les unités lexicales) la rhétorique (les figures de la violence) la pragmatique (l'implication des données contextuelles, la détermination des actes illocutoires et des effets perlocutoires) et l'argumentation (la réfutation des thèses, l'argumentation ad hominem).

- L'identification des modes de sémiotisation de l'émotion : dans l'étape qui suit le traitement typologique des données, nous sommes amenée à déterminer la place et l'enjeu des émotions dans le discours d'attaque, il est question d'abord de décrire le processus de montée en tension qui caractérise les séquences prélevées, en se référant au modèle mis au point par l'équipe de Moïse, celui des mécanismes de la violence verbale, afin de repérer les actes déclencheurs relevant de la violence potentielle et embryonnaire et les actes de réaction relevant d'une violence cristallisée. Ensuite, nous allons repérer les modes de sémiotisation de l'émotion dans les séquences décrites ; en cas d'émotion dite, nous procédons à l'examen des unités lexicales employées en effectuant une analyse syntactico-sémantique ; en cas d'émotion étayée, nous appliquerons le modèle de Micheli de la construction discursive de l'émotion selon lequel nous allons reconstituer la schématisation du discours et analyser la manière dont les critères de schématisation sont exploités dans le

texte, dans l'objectif de déceler l'orientation émotionnelle et l'intention des locuteurs à travers ce guidage des états affectifs.

-L'identification des représentations stéréotypées : dans cette dernière phase, le champ lexical des mots désignant les communautés juive et musulmane ainsi que les expressions et prédicatives qui lui sont attribuées, seront particulièrement observés et analysés pour déterminer les différentes représentations stéréotypées négatives qui leur sont associées, les modes d'attribution des stéréotypes dans le discours ainsi que les différents procédés incérés, explicitement ou implicitement, pour marquer une distanciation et afficher une position de désaccord voire même de rejet par rapport à des schèmes culturels caractérisant l'identité adverse. Dans cette partie de l'analyse, il s'agit de comprendre comment à l'intérieur d'un même énoncé qualifié de violent surgissent des hétérostéréotypes et des autostéréotypes contradictoires attribuables successivement à l'attaqué et à l'attaquant.

4. Délimitation du contexte de la recherche : le multiculturalisme français

La recherche que nous avons entreprise et qui s'intéresse à l'impact du langage violent dans le discours médiatisé sur l'identité des participants, et sa fonction dans le processus de la construction identitaire ; nous étions contrainte d'observer ce genre de langage dans un milieu socioculturel offrant un cadre optimal et favorable à l'analyse. Vu la somme des interactions et discours qui circulent dans la société française, en étant une société multiculturelle, et qui prennent pour cible l'altérité qui fait l'objet de critique et de dénigrement, nous avons estimé que la scène médiatique française constitue un cadre adéquat pour effectuer nos observations et opérer nos analyses inscrites dans le champs de l'argumentation et de la question identitaire. En effet, la France est une nation multiculturelle, selon Morin et Singaïny :

Le président Sarkozy l'a consacrée symboliquement en installant à des responsabilités ministérielles des personnes issues de l'immigration nord-africaine (Fadela Amara, Rachida Dati) et africaine (Rama Yade). Mais dans le même temps, il l'a niée politiquement par la multiplication des discriminations, offenses, rejets à l'égard des populations immigrées (2012 : 7)

Selon ces propos, les hommes politiques français reconnaissent la diversité culturelle et ethnique de la société française et sacralisent symboliquement son caractère multiculturel,

mais en même temps, ils optent pour une politique discriminatoire animée par le rejet de l'autre et observable à travers les tensions intercommunautaires, surtout celles qui caractérisent les deux communautés ; musulmane et juive de France.

4.1. Les tensions intercommunautaires : musulmans et Juifs de France

La seconde intifada a eu des répercussions considérables sur la société française, les communautarismes juif et arabo-musulman deviennent de plus en plus actifs et créent chez les membres des deux diasporas une sorte de nationalisme symbolique. Ce nationalisme naissant développé chez les deux populations renferme des sentiments à la fois contradictoires et complémentaires ; d'une part un engagement loyal qui se manifeste par un patriotisme sans faille envers le pays de résidence, et d'autre part, un attachement affectif et un soutien inconditionné à des causes étrangères à ce même pays. Ces causes partagées, et fortement défendues par les membres de la même communauté, renforcent un sentiment puissant d'appartenance et de nationalisme diasporique créant ainsi une sorte de conscience identitaire à laquelle s'identifient les membres de la communauté en question.

Les juifs ainsi que les arabo-musulmans construisent leur nationalisme par rapport à des visions opposées autour de la question du Moyen-Orient, les juifs déclarent et affichent leur soutien absolu pour Israël, un Etat qu'ils défendent ouvertement et auquel ils s'identifient et se sentent appartenir. Ils se sont retournés vers Israël en le considérant comme la Nation mère qui a rassemblé tous les juifs dispersés dans les quatre coins de la terre, ce qui a fait naître un sentiment de fierté incontournable accentué après les accords de 1967. L'identité juive est, dès lors en France et partout ailleurs dans le monde, pleinement assumée et les juifs affichent ouvertement leur attachement affectif, identitaire et religieux à Israël

« Et aujourd'hui, tandis que le soutien à la cause palestinienne pallie chez nombre d'Arabo-musulmans l'effritement de l'identité traditionnelle, beaucoup de juifs trouvent dans leur attachement à Israël un moyen de parer une fragilisation comparable. » (Benbassa, 2006 : 70).

Les Arabo-musulmans, quant à eux, s'identifient et se rassemblent autour de la cause palestinienne, ils défendent le droit du peuple palestinien à la paix et réclament que l'occupation du territoire palestinien cesse et que la loi internationale soit appliquée. Plus

loin encore, certains d'entre eux considèrent qu'ils subissent une sorte de relégation sociale et dénoncent une présumée alliance entre l'Occident et l'Etat israélien, ce qui explique leur sentiment de colère voire même d'aversion :

Dans ces poudrières mal maîtrisées que sont devenues les banlieues, plus que la religion, c'est l'identification aux Palestiniens, ou à tous ceux qui défient l'Occident, qui leur fait retrouver l'honneur perdu des leurs. Les actions spectaculaires des héros de la cause palestinienne deviennent des actes de bravoure, objets d'appropriation, tandis qu'Israël, associé à cet Occident qui les a relégués dans ses marges, incarne l'ennemi par excellence, persécuteur de Palestiniens, ces frères de destin. Dans ce schéma, le plus souvent, Israéliens et juifs ne sont pas dissociés. (Benbassa, 2006 : 70).

Les communautarismes juif et arabo-musulman ont donné naissance à des expressions diasporiques telles : le nouvel antisémitisme, la haine du juif, l'islamophobie, le racisme anti-arabe, etc. Ces expressions se sont développées et sont mises en circulation suite à des actes hostiles commis contre les juifs par des individus appartenant à des milieux arabes ou musulmans. La peur chez les juifs est palpable mais elle ne peut justifier le fait de ranger sous la catégorie des actes antisémites tout acte de dénonciation de la politique d'Israël, ou de qualifier une critique envers les défenseurs inconditionnés d'Israël comme relevant de la haine des juifs. Le taux de racisme anti Arabo-musulmans ne fait aussi qu'augmenter en France et partout ailleurs, surtout après les attentats du 11 septembre 2001 qui n'ont fait qu'empirer les choses en associant et combinant islam et terrorisme.

Les tensions intercommunautaires en France, et spécifiquement celles qui caractérisent les relations entre musulmans et juifs de France, donnent lieu à des opinions divergentes autour des deux populations. Les français sont divisés sur la question, ils affichent des positions controversées entre sympathisants et hostiles envers les uns ou les autres. Plusieurs personnalités, politiques, médiatiques ou autres, tiennent des discours élogieux ou virulents sur cet Autre dans lesquels ils portent un jugement ou véhiculent une vision valorisante ou dévalorisante. C'est aux discours violents qui recouvrent des actes langagiers offensifs que nous nous intéressons dans le présent travail, les discours d'attaque sur l'altérité dans un contexte médiatique constituent pour nous le corpus adéquat qui nous permettra de déterminer les fonctions de la violence verbale et relever le rôle

qu'elle joue dans les constructions et négociations identitaires au sein des interactions médiatiques.

4.2. Le discours d'attaque sur l'altérité musulmane et juive

Si nous admettons le fait que la diversité culturelle est une réalité qui s'impose dans les sociétés contemporaines, notamment la société française, et que cette réalité n'est pas facile à gérer, du fait que la coprésence et le contact entre plusieurs groupes ethniques vivant sur le même territoire présentent le plus souvent un défi immense à relever tous les jours, il n'est pas moins facile de dire que la difficulté et la conflictualité qui caractérisent les relations entre musulmans et juifs, ainsi que les rapports tendus que ces deux communautés entretiennent font et continuent de faire l'actualité des médias français.

Les membres de la société française ne se rejoignent pas et ne portent pas les mêmes opinions et jugements sur les deux communautés « musulmane » et « juive », ces deux groupes ethniques ont depuis toujours fait l'objet de plusieurs débats et leurs affrontements, parfois sanguinaires, ont fait couler beaucoup d'encre. Effectivement, appartenir à l'une ou à l'autre des communautés ne passe pas inaperçu, l'appartenance à l'un des deux groupes renferme l'individu dans une sorte de catégorisation par fois discriminatoire et donne lieu à une multitude de discours visant à exprimer un jugement et porter une vision évaluative, le plus souvent subjective, à l'égard de cette altérité en référence à des critères et par rapport à des repères inculqués et convoqués depuis la culture d'origine.

Les deux communautés font souvent l'objet de plusieurs attaques, tant physiques que verbales, et constituent une cible préférée de nombreux discours qualifiés d'offensifs voire virulents, produits et lancés par plusieurs personnalités (écrivains, journalistes, hommes politiques, comédiens, sportifs), selon les complicités et perceptions de chacun. Il ne s'agit pas de réaliser une étude dont le but est d'examiner les différentes représentations autour des communautés juive et musulmane dans la société française, une telle recherche sera mieux entreprise dans le cadre d'un travail ancré dans le domaine sociologique. L'intérêt ici est porté sur les différentes manifestations langagières de la violence et surtout ses fonctions dans le discours médiatique ainsi que les rapports qu'elle entretient avec la notion de l'identité, les discours d'attaque sur l'altérité juive et musulmane qui circulent

dans l'espace médiatique français nous offrent un champ varié et vaste au sein duquel nous pouvons observer et vérifier notre hypothèse.

Nous entendons par discours sur l'altérité tout discours produit et énoncé par un locuteur donné et qui fait de l'autre, individu ou groupe d'individus appartenant à une sphère culturelle différente, présent ou absent au moment même de l'énonciation, un objet de discussion évoquant quelques traits de son identité. Ce discours sur l'altérité peut bien être valorisant et appréciatif comme il peut être disqualifiant et dépréciatif. Dans notre cas, nous allons nous focaliser sur les discours qui dépeignent négativement l'altérité et qui présentent des formes variées de violence verbale, pour pouvoir vérifier notre hypothèse et réaliser nos objectifs de recherche.

L'altérité juive et musulmane en France et même dans le monde entier constituent un objet de discussion controversé et un sujet alléchant qui a donné lieu à une prolifération de discours médiatiques. Ces derniers, à la différence de leurs structures (discours monologal ou dialogal, allocution ou interaction) et des contextes de leur production (politique, sportif, attractif) prennent l'identité de l'autre pour cible et s'attaquent à des traits constitutifs représentant le fondement, les représentations et les valeurs partagés entre les membres de la collectivité. Nous avons sélectionné, pour la constitution de notre corpus, des discours oraux monologiques et dialogaux produits en situations plus ou moins formelles et qui ont été diffusés sur l'un des supports médiatiques connus (télévision, radio, web). Ces discours qui évoquent les deux identités en question, partagent un ensemble de critères sur la base desquels notre choix était effectué.

5. Traitement typologique du corpus

5.1. Présentation du corpus et critères de sélection

Nous nous sommes basée, dans notre étude, sur un ensemble d'interactions et discours qui sont au nombre de trente-six (36). Ce nombre n'a pas été fixé délibérément mais représente l'ensemble des interactions et discours qui résultent et qui ont été sélectionnés après l'observation d'un nombre plus élevé dépassant cent interactions et discours. En effet, nous avons, dans un premier temps, visionné et écouté un nombre important d'allocutions, de débats, d'émissions radiophoniques et télévisées, d'interventions au niveau de l'Assemblée Nationale Française et du parlement européen mais qui n'obéissent

pas tous aux critères de sélection que nous nous sommes fixé au début de la recherche. Dans notre choix du corpus, nous avons mis au point un ensemble de critères sur lesquels nous nous sommes basée pour sélectionner les interactions et discours qui le constituent. Ces critères sont les suivants :

a) Les interactions et discours sélectionnés doivent être prélevés dans un contexte socioculturel bien précis, cela veut dire qu'ils sont produits et interprétés au sein d'une société prédéfinie selon des critères et des normes qui lui sont propres. Dans le cas de cette étude nous avons opté pour le contexte médiatique français comme cadre d'observation, l'intention sera donc dirigée vers les discours en circulation dans la société française pour mieux cerner le sujet de la violence verbale et saisir la façon dont celle-ci se manifeste dans le discours et exerce une influence sur les sujets communicants.

b) les discours résultants doivent manifester une certaine montée en tension qui s'exprime par l'emploi d'un langage agressif prenant la forme d'attaques verbales et d'actes menaçants.

c) le discours d'attaque doit être dirigé vers un destinataire ou une collectivité qui affiche son appartenance à une sphère culturelle différente et prend pour cible, intégralement ou partiellement, ses systèmes de valeurs et des traits identitaires qu'elle revendique ou qui lui sont attribués par une vision stéréotypée et qui se distinguent de ceux revendiqués par le locuteur même.

d) les interactions et les discours sur l'altérité doivent être médiatisés (télévisés, radiodiffusés, ou accessibles sur le web) élargissant ainsi le public et permettant l'accès à un grand nombre de téléspectateurs ou auditeurs.

e) le sujet de la rencontre ou de l'intervention ne se limite pas à la question de l'identité mais peut toucher également à d'autres thèmes qui débordent toujours et finissent par la convocation d'éléments relevant de la question identitaire.

f) le canal de production de l'interaction ou du discours est l'oral : l'oralité favorise une certaine spontanéité et informe mieux sur l'état d'âme et le contexte de production des paroles, elle dote l'échange, dans le cas de l'interaction, d'un effet immédiat, cela augmente le risque que la rencontre dégénère et bascule vers un clash qui, à son tour,

donne lieu à différentes formes de violence verbale, facteur moins existant dans l'écrit car cette forme ne permet pas une réaction immédiate et donc le risque d'un développement inattendu au cours de son élaboration s'avère peu probable.

Nous allons à présent exposer les discours et les interactions qui constituent notre corpus en les répertoriant et classant selon le genre discursif auquel ils appartiennent ; les trente-six discours et interactions que nous avons analysés seront présentés suivant l'ordre chronologique de leur diffusion tout en définissant brièvement leurs contextes généraux d'énonciation et les circonstances dans lesquelles ils ont été produits. Le tableau suivant sert à récapituler et classer les interventions sélectionnées, nous comptons neuf discours à caractère monologal (allocutions et discours parlementaires) et vingt-sept discours à caractère dialogal (émissions télévisées ou radiophoniques, talk-show, débats sur web tv, entretiens et débats parlementaires)

Les discours oraux médiatiques à caractère monologal	Les discours oraux à caractère dialogal : les interactions médiatiques
1-L'intervention du député européen Daniel Cohn-Bendit	1-L'intervention de Djamel Bouras en réponse à Michel Boujenah
2-Le discours d'Alain Soral sur les valeurs du judaïsme	2-Le débat : Abd al Malik et Guillaume Peltier
3-Allocution de Manuel Valls, ministre de l'Intérieur	3-Le clash Ramzy Bédia vs Eric Zemmour
4-Le meeting de Jean-François Copé	4-Le débat : Alain Soral vs Elizabeth Lévy sur RFI
5-Discours de Jean-Luc Mélenchon en clôture du Remue-méninges du Parti de Gauche	5-Yvan Attal sur le plateau de l'émission « Salut les terriens »
6-Le discours de Bernard Cazeneuve au gala de radio J	6-L'audition de Tariq Ramadan à l'Assemblée Nationale
7-Le meeting de François Fillon à Biarritz	7-Edwy Plenel sur la situation à Gaza
8-La conférence présidentielle de Marine	8-Véronique Genest, Yassine Belattar,

<p>Le Pen</p> <p>9-L'intervention du député Patrick le Hyaric au parlement européen</p>	<p>Anne Marie Délcombre et Pierre Jourde dans l'émission « Ce soir ou jamais »</p> <p>9-Le débat : Clémentine Autain vs Elisabeth Lévy</p> <p>10-Le débat : Rokhaya Diallo et Florian Philippot</p> <p>11-Philippe Tesson et Jean-Marc Morandini sur l'antenne d'Europe 1</p> <p>12-Le débat : Meyer Habib vs Alain Gresh</p> <p>13-Bernard Ravenel président d'honneur de l'AFPS sur la chaine Oumma tv</p> <p>14-Bernard Henri-Lévy s'exprime sur le conflit israélo-palestinien</p> <p>15-Franz-Olivier Giesbert dans « On n'est pas couché »</p> <p>16-Le clash : Meyer Habib vs Jean Glavany</p> <p>17-Michel Onfray dans « On n'est pas couché » affaire Charlie Hebdo</p> <p>18-L'entretien de Jean-Jacques Bourdin avec Roland Dumas</p> <p>19-Nadine Morano dans l'émission « On n'est pas couché »</p> <p>20-L'intervention de Claire O'Petit lors d'une émission radio</p>
--	---

	<p>21-Le clash : Houria Bouteldja et Thomas Guénolé</p> <p>22-Bruno Le Maire sur LCP</p> <p>23-Nadine Morano sur antenne Europe 1</p> <p>24-Marine Le Pen sur BFM TV</p> <p>25-Thierry Ardisson interrogeant Samia Maktouf</p> <p>26-L'entretien avec Pascal Boniface le directeur de l'IRIS sur Oumma tv</p> <p>27-Le journaliste Guillaume Roquette sur RTL</p>
--	---

5.1.1. Les discours oraux médiatiques à caractère monologique

-L'intervention du député européen Daniel Cohn-Bendit

Le 27 septembre 2011, le député européen du parti politique Europe Ecologie Les Verts Daniel Cohn-Bendit, intervient au parlement européen et s'empporte contre Catherine Ashton, haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et première vice-présidente de la Commission européenne. Dans son discours il condamne avec véhémence la passivité de cette dernière vis-à-vis de la politique d'Israël et dénonce son silence suite à la déclaration du Ministre de l'intérieur israélien qui annonce la construction de 1100 logements dans le quartier de colonisation juive de Gilo, à Jérusalem-Est.

-Le discours d'Alain Soral sur les valeurs du judaïsme

Ce discours est une partie de l'entretien accordé par Alain Soral le 26 janvier 2012 à ERTV (*Egalité et Réconciliation TV*) et diffusé sur le site d'*Egalité et Réconciliation* abordant le thème « les valeurs du judaïsme et les valeurs de la république ». Égalité et Réconciliation (ER) est une association politique fondée en juin 2007 par Alain Soral,

Jildaz Mahé O'Chinal et Philippe Péningue, deux anciens responsables de l'organisation d'extrême droite Groupe union défense (GUD). Elle était au début très proche du Front national (FN), puis elle a pris de la distance avec celui-ci. Elle est classée à l'extrême droite par la plupart des observateurs et a pour objectif principal la promotion des idées de son président Alain Soral. Cette association prétend lutter contre le libéralisme-libertaire, le mondialisme et le sionisme ; la plupart des observateurs considèrent qu'elle est antisémite et conspirationniste. Elle a mis au point un site internet dont l'audience lui confère une forte visibilité

- Allocution de Manuel Valls, ministre de l'Intérieur

A l'occasion de l'inauguration de la grande mosquée de Strasbourg, le 27 septembre 2012, Manuel Valls, le ministre de l'intérieur, intervient devant un large public de musulmans et prononce un discours qui leur est destiné dans lequel il parle de l'islam de France. Cette intervention vient après une période difficile caractérisée par une montée de tension et marquée par des comportements et des actions commises créant des provocations directes à l'égard des musulmans et l'islam telles que le film anti-islam et les caricatures de Charlie Hebdo ainsi que la déclaration de Marine Le Pen appelant à l'interdiction de la kippa pour légitimer l'interdiction du port du voile islamique.

-Le meeting de Jean-François Copé

Le 05 octobre 2012 lors d'un meeting à Draguignan (Var) dans le cadre de la campagne officielle pour l'élection d'un nouveau président de l'UMP, qui aura lieu le 8 novembre, Jean-François Copé, secrétaire général de l'UMP, candidat déclaré à la présidence de l'UMP et maire de Meaux, a créé la polémique avec sa phrase sur le pain au chocolat. Il déclare sa compréhension des parents qui apprennent que leurs enfants se font arracher leur pain au chocolat par des musulmans qu'il appelle « des voyous » interdisant ainsi aux non-musulmans de manger durant le mois de ramadan. Une phrase qui a suscité beaucoup de colère et a fait couler beaucoup d'encre.

-Discours de Jean-Luc Mélenchon en clôture du Remue-méninges du Parti de Gauche

Le 24 août 2014 au Campus de Saint-Martin d'Hères à Grenoble, Jean-Luc Mélenchon, homme politique français, député européen et représentant de la gauche radicale, a

prononcé son discours pour clôturer l'université d'été du parti de gauche. Ce discours retransmis en direct sur la chaîne télévisée BFMTV portait sur des thèmes différents mais nous nous sommes attardée sur le passage qui prenait pour cible le CRIF et dénonçait la politique d'Israël ainsi que le comportement des juifs de France qui ont rejoint le camp israélien pour le défendre et combattre sous ses couleurs. Il faisait également l'éloge des citoyens français qui ont su selon lui défendre les valeurs de la République à travers leur opposition aux crimes commis contre des civiles à Gaza.

-Le discours de Bernard Cazeneuve au gala de radio J

Le ministre de l'intérieur à l'époque, Bernard Cazeneuve était au gala organisé par Radio J le 19 novembre 2014 et qui a eu lieu à l'hôtel Marriott à Paris aux Champs-Élysées. A cette occasion l'homme politique français donnait un discours dans lequel il déclare son amour profond et ses liens affectifs avec la communauté juive de France. Cette déclaration est considérée comme inhabituelle de la part d'un homme politique socialiste français. Ce même discours était l'occasion pour l'ancien ministre pour dénoncer les actes antisémites et les violences commises à l'encontre de la communauté juive de France, tout en mentionnant que ces actions ont un lien direct et sont exécutées en réaction à ce qui se passe au Moyen-Orient.

-Le meeting de François Fillon à Biarritz

François Fillon, homme politique français, député de la deuxième circonscription de Paris, candidat à la présidentielle de 2017, a organisé un meeting qui a eu lieu à Biarritz à l'auditorium Bellevue le 12 novembre 2016, à une semaine du premier tour de la primaire de la droite et du centre de 2016. Le discours du candidat a été retransmis en direct sur la chaîne télévisée BFM TV portant sur différents sujets, entre autres la nécessité d'instaurer des frontières et une politique d'immigration. Dans le même sujet, il évoque la question du terrorisme islamique et des problèmes communautaristes musulmans qui ouvrent grand le débat et constituent une problématique majeure en France.

-La conférence présidentielle de Marine Le Pen

Marine Le Pen, présidente du Front national et candidate à la présidentielle de 2017, a tenu une conférence le 10 avril 2017 à Paris qui porte sur le thème «La France face au défi

terroriste». Cette conférence présidentielle consacrée à la lutte antiterroriste est diffusé en direct la chaîne télévisée RT France. Le discours de la candidate promet des mesures radicales et efficaces pour lutter contre l'avancée de l'islam politique qui menace la stabilité et les principes de la France. Elle déclare également pouvoir mettre le terrorisme islamiste à genoux en déployant les moyens nécessaires qu'elle expose durant son intervention. Marine Le Pen certifie qu'en cas de son élection comme présidente de la France elle serait en mesure de faire face aux problèmes liés au communautarisme et qu'elle pourrait protéger les musulmans de France du fondamentalisme islamique.

-L'intervention du député Patrick le Hyaric au parlement européen

Intervention de Patrick Le Hyaric au Parlement européen à Strasbourg le 19 avril 2018 lors du débat sur la situation dans la bande Gaza. Patrick le Hyaric est un député européen à l'origine journaliste et homme politique français, membre du Parti communiste français et président et directeur du groupe L'Humanité. Son intervention au parlement vise à dénoncer les crimes de guerre commis par Israël au Palestine et s'indigner de la situation selon lui infernale et invivable infligée aux habitants de Gaza. Pour décrire au mieux la situation là-bas, il utilise l'expression métaphorique faisant de Gaza « une prison à ciel ouvert » et incite le parlement à la prise d'une position ferme pour appliquer le droit international et sanctionner l'Etat d'Israël.

5.1.2. Les discours oraux à caractère dialogal : les interactions médiatiques

-L'intervention de Djamel Bouras en réponse à Michel Boujenah

Djamel Bouras, un judoka français champion olympique à Atlanta en 1996, issu d'une famille chaoui originaire de la wilaya de Batna en Algérie, est invité à l'émission « Tout le monde en parle », une émission télévisée hebdomadaire du genre talk-show présentée par Thierry Ardisson accompagné de Laurent Baffie, diffusée sur la chaîne France 2, le 28 octobre 2000. Ardisson invite Bouras pour parler de l'affaire de dopage dont il était accusé puis l'animateur à un moment donné lui demande de s'exprimer sur les propos de Michel Boujenah, un acteur et humoriste français d'origine juive tunisienne, invité lui aussi sur le plateau de l'émission d'Ardisson le 14 octobre 2000 et qui abordait le sujet du conflit israélo-palestinien ainsi que le rôle de la presse française dans la médiatisation du conflit. Nous attirons l'attention du lecteur sur un point qui nous semble important et nous

expliquons que ce débat-là ne constitue pas une interaction immédiate mais plutôt différée. C'est-à-dire que les interactants ne sont pas présents en même temps sur le plateau et n'échangent pas en temps réel un discours mais le judoka intervient pour riposter et répondre à une intervention antérieure de l'humoriste sur le même plateau.

-Le débat : Abd al Malik et Guillaume Peltier

Cette interaction est extraite de l'émission « On n'est pas couché » (ONPC) diffusée le 20 janvier 2007 sur la chaîne télévisée France 2 et présentée par Laurent Ruquier accompagné de Michel Polac et Eric Zemmour. Dans ce numéro, l'animateur reçoit sur le plateau de l'émission Guillaume Peltier, le porte-parole de la campagne présidentielle de Philippe De Villiers, et Abd al Malik, un rappeur et slameur français de parents originaires de la république du Congo. Ce dernier est invité à l'émission pour faire la promotion de son dernier album et sa rencontre avec Guillaume Peltier, qui est invité pour parler de la campagne électorale de Philippe De Villiers, a pris une tournure inattendue.

-Le clash Ramzy Bédia vs Eric Zemmour

La présente interaction est considérée comme l'un des clashes les plus connus sur les chaînes télévisées française entre Éric Zemmour, à l'époque chroniqueur dans l'émission « On n'est pas couché » présentée par Laurent Ruquier sur France 2, et Ramzy Bédia un comédien français d'origine magrétine. Les invités étaient présents sur le plateau de l'émission « salut les terriens » présentée par Thierry Ardisson sur Canal+ le 22 juin 2008. Éric et Ramzy le célèbre duo sont invités pour la promotion de leur film « Seul Two » tandis que Zemmour est venu pour parler de son livre « Petit frère ». Durant la discussion, Éric Zemmour a cité plusieurs auteurs ce qui a fait réagir Ramzy qui lui demande de parler normalement sans citer des auteurs. Le chroniqueur sur un ton ironique s'excuse d'avoir lu des livres déclenchant ainsi la colère de son interlocuteur qui a pris mal ces propos.

-Le débat : Alain Soral vs Elizabeth Lévy sur RFI

Ce débat associe Élisabeth Lévy et Alain Soral pour discuter de la polémique provoquée par Claude Guéant qui a déclaré vouloir interdire la liste antisioniste aux élections européennes de 2009. Le débat se déroule sur la chaîne radio RFI le 05 mai 2009 ayant comme sujet « faut-il interdire les listes de Dieudonné aux

prochaines élections européennes ?» Élisabeth Lévy journaliste et essayiste juive française exprime son désaccord avec l'interdiction de cette liste mais reconnaît qu'elle pose problème tout de même en insinuant que le PAS dissimule un antisémitisme derrière l'antisionisme affiché. Alain Soral, essayiste et journaliste également et le président fondateur du mouvement « égalité et réconciliation », parle durant le débat de l'incroyable pouvoir du lobby sioniste en France ainsi que la soumission de l'Etat français sous le gouvernement de Sarkozy à l'Etat israélien ce qui a rendu l'ambiance plus tendue.

-Yvan Attal sur le plateau de l'émission « Salut les terriens »

Yvan Attal, acteur, réalisateur, scénariste et dialoguiste français d'origine juive est réceptionné sur le plateau de l'émission télévisée « Salut les Terriens » présentée par Thierry Ardisson et diffusée le 14 novembre 2009 sur Canal+. Le sujet de l'émission portait sur le gel des colonies et l'interrogation sur les raisons qui font que Netanyahu ne cède pas. Après avoir passé un reportage sur la situation au Palestine, le comédien se révolte et s'indigne de l'image attribuée aux israéliens qui se trouvent présentés, à plusieurs reprises, comme des bouchers selon ses propos et affiche son admiration pour l'armée israélienne qu'il trouve « exemplaire » et plutôt humaine.

-L'audition de Tariq Ramadan à l'Assemblée Nationale

Dans le cadre de la mission d'information sur la pratique du port du voile intégral sur le territoire national français qui était créée par la conférence des présidents le 23/06/2009 et présidée par le député communiste André Gerin, l'islamologue suisse d'origine égyptienne Tariq Ramadan était auditionné le 02 décembre 2009 à l'Assemblée nationale. Cette mission d'information « a eu pour objectif d'établir un état des lieux de la pratique du port du voile intégral en France en s'attachant à comprendre les origines de ce phénomène, son ampleur et son évolution » (assemblee-nationale.fr). L'autre objectif tracé pour cette mission est d'enquêter sur les répercussions de cette pratique au sein de la société française et sa conformité avec les valeurs de la république qui tâche de préserver et garantir la liberté des femmes.

Tariq Ramadan également ancien professeur à l'université d'Oxford et petit-fils du fondateur des « frères musulmans » était réceptionné pour exprimer sa vision et sa position sur la question du voile intégral. Il était clair sur cette question en plaidant contre une

éventuelle loi qui interdirait le port du voile intégral notamment le niqab et la burqa. Durant l'audition la tension était palpable suite à l'intervention de quelques députés, Jean Glavany un Député de la 3^e circonscription des Hautes-Pyrénées a ouvertement exprimé son désaccord sur le choix de l'audition en critiquant vivement Tariq Ramadan et l'accusant de tenir un double discours. Ces propos virulents ont manifestement agacé l'islamologue suisse qui a par la suite riposté pour s'expliquer et reprocher à des hommes politiques français des positions et des paroles susceptibles de nuire à l'image de la France quant au principe de la liberté d'expression.

-Edwy Plenel sur la situation à Gaza

Dans l'émission « Ce soir ou jamais » présentée par Frédéric Taddeï et passée le 25 janvier 2011 sur France 3, le débat portait sur l'appel au boycott des produits des colonies Israéliennes, aux sanctions et aux retraits des investissements contre Israël jusqu'à ce qu'il applique le droit international et les principes universels des droits de l'homme ainsi que sur l'interdiction de la conférence-débat qui devait avoir lieu à l'École Normale Supérieure où devaient intervenir entre autres Stéphane Hessel, Leïla Shahid, Nurit Peled, Elisabeth Guigou, etc., faisant suite à la pétition qui dénonçait les poursuites lancées contre Stéphane Hessel, contre Alima Boumediene-Thiery, sénatrice d'Europe Ecologie-Les Verts, et contre quelques autres, pour leur implication dans la campagne BDS (Boycott-Désengagement-Sanction) visant Israël. Les invités de Frédéric Taddeï sont: Philippe Sollers, Elisabeth Levy, Alain Bauer, Delfeil de Ton et Darina Al Joundi et Edwy Plenel, un journaliste politique français dont l'intervention est transcrite et analysée.

-Véronique Genest, Yassine Belattar, Anne Marie Délcombre et Pierre Jourde dans l'émission « Ce soir ou jamais »

Dans le cadre de l'émission télévisée « Ce soir ou jamais » (CSOJ) animée et présentée par Frédéric Taddeï sur la chaîne France 3, dans le numéro du 20 novembre 2012, sont invités : Jean-François Kahn, un journaliste et écrivain français, Alain Madelin, un homme politique libéral français et ancien ministre, Yassine Belattar, un humoriste et animateur de radio et de télévision français d'origine marocaine, Pascal Boniface, un géo-politologue français, Sharb, dessinateur et directeur de publication du journal Charlie Hebdo, Abdennour Bidar, un philosophe français de mère française catholique convertie à l'islam

et père adoptif marocain, Pierre Jourde, écrivain et critique littéraire français, Véronique Genest, une comédienne et actrice française, et Anne-Marie Délcombre, professeur d'arabe et essayiste française. Le thème principal du débat est : la France est-elle islamophobe ?

-Le débat : Clémentine Autain vs Elisabeth Lévy

Le débat se déroule dans le cadre de l'émission : « Le débat Yahoo ! » présentée par Christophe Hondelatte. L'émission est diffusée le 20 novembre 2012 sur la Web TV de Yahoo où s'affrontent les deux journalistes : Elisabeth Lévy, fondatrice et rédactrice en chef du magazine Causer et Clémentine Autain, rédactrice en chef du magazine Regards. Le thème de ce numéro traite la question suivante : Israël est-il légitime pour intervenir dans la bande de Gaza ? Clémentine Autain s'est lancée avec son interlocutrice dans un débat musclé sur la question du Proche-Orient multipliant accusations et critiques.

-Le débat : Rokhaya Diallo et Florian Philippot

Rokhaya Diallo, essayiste et membre du Réseau Européen contre le racisme (ENAR) et Florian Philippot, vice-président du Front national, sont tous les deux invités sur le plateau de l'émission télévisée BFM story présentée par Olivier Truchot et diffusée sur la chaîne BFM tv le 06 novembre 2013 pour débattre le thème : la France devient-elle raciste ? Suite aux insultes qui visaient la ministre de la justice à l'époque, Christiane Taubira. Dans le cadre de cette émission, Olivier Truchot invite des personnalités qui font l'actualité et qui sont tenues d'intervenir pour s'exprimer et expliquer les événements en question.

-Philippe Tesson et Jean-Marc Morandini sur l'antenne d'Europe 1

Philippe Tesson était invité sur l'antenne d'Europe 1 le 13 janvier 2014 dans l'émission « le Grand Direct de l'Actu ». Philippe Tesson est un journaliste et fondateur du Quotidien de Paris, collaborateur du Canard Enchaîné de 1970 à 1983, chroniqueur au Figaro Magazine. Il est invité par Jean-Marc Morandini, l'animateur de l'émission, pour débattre d'un thème qui soulevait et soulève encore beaucoup de questions et de polémique en France, celui des établissements scolaires religieux. Pour le journaliste il est clair que l'islam et les musulmans posent un problème en France du moment qu'ils s'opposent au principe de la laïcité consacré par la République.

-Le débat : Meyer Habib vs Alain Gresh

C'est un extrait du débat organisé et diffusé sur la chaîne LCP qui a pour thème les massacres qui ont eu lieu à Gaza. Les invités sont : Alain Gresh, journaliste et ancien rédacteur en chef du Monde diplomatique, Meyer Habib, député UDI des français de l'étranger et ex-conseiller francophone de Benjamin Netanyahu, Julien Bayou, porte-parole d'Europe Ecologie les Verts et Arno Klarsfeld, un soldat de Tsahal et accessoirement ancien président de l'Office français de l'immigration et de l'intégration. Le débat se déroule dans le cadre de l'émission « ça vous regarde » diffusée en direct sur LCP et présentée le 10 juillet 2014 par Arnaud Ardoin, le thème était : Israël / Palestine : l'embrasement.

-Bernard Ravenel président d'honneur de l'AFPS sur la chaîne Oumma tv

Sur la chaîne Oumma tv, Bernard Ravenel, Président d'honneur de l'Association France Palestine Solidarité, historien et militant politique spécialisé dans les questions méditerranéennes, était l'invité de l'émission « Esprit d'Actu » présentée par Saïd Branine et diffusée le 21 juillet 2014. Bernard Ravenel, qui a participé en 1960 à la fondation du Parti socialiste unifié (PSU), étant interrogé sur les crimes de guerre à Gaza dénonce une tuerie civile et s'indigne du silence adopté par le gouvernement français, il révèle également qu'il y a eu « un compromis entre Nicolas Sarkozy lorsqu'il était ministre de l'Intérieur et le CRIF pour tolérer la LDJ » une ligue qui pose problème également à la police de par ses pratiques violentes et répressives.

-Bernard Henri-Lévy s'exprime sur le conflit israélo-palestinien

L'intellectuel Bernard-Henri Lévy était l'invité de Laurent Ruquier le 6 septembre 2014 lors du deuxième numéro de la saison d'« On n'est pas couché » diffusée sur France 2. L'écrivain de confession juive est présent sur le plateau pour faire la promotion de sa pièce théâtrale « Hôtel Europe » jouée par Jacques Weber à Paris. L'échange était plutôt vif et l'ambiance tendue entre BHL et les deux chroniqueurs : Léa Salamé et Aymeric Caron, ce dernier n'arrêtait pas de provoquer son invité en l'interrogeant sur la question du conflit au Moyen-Orient, il critique vivement la politique discriminatoire d'Israël envers les palestiniens et reprochait sur un ton ironique la position de l'écrivain et celle de la

communauté juive de France optant pour le silence et même le soutien apporté à l'Etat d'Israël

-Franz-Olivier Giesbert dans « On n'est pas couché »

Cette interaction est extraite de l'émission « On n'est pas couché » présentée par Laurent Ruquier avec Léa Salamé et Aymeric Caron sur la chaîne télévisée France 2 diffusée le 11 octobre 2014. L'intervention qui nous intéresse dans cette émission est celle de Franz-Olivier Giesbert, un écrivain éditorialiste qui est invité sur le plateau de l'émission pour faire la promotion de son livre intitulé «L'animal est une personne », il produit un discours dans lequel il dénonce les pratiques des musulmans au sujet de l'égorgeage des bêtes et explique sur un ton critique les risques que cela puisse avoir sur la santé.

-Le clash : Meyer Habib vs Jean Glavany

Suite au vote de l'Assemblée nationale de la résolution pour la reconnaissance de l'État de Palestine, le 2 décembre 2014 un débat est organisé rassemblant le Député Meyer Habib, le Député Jean Glavany, Hael Al Fahoum, chef de la Mission de Palestine en France, et Roger Cukierman, président du CRIF, dans l'émission "Ça Vous Regarde" animée par Arnaud Ardoin sur La Chaîne Parlementaire LCP. Le débat polémique ayant pour thème « Etat palestinien : une résolution pour rien ? » occasionne un échange vif entre les députés Meyer Habib et Jean Glavany qui sera sélectionné pour la constitution de notre corpus.

-Michel Onfray dans « On n'est pas couché » affaire Charlie Hebdo

Cette interaction est extraite de l'émission « On n'est pas couché » diffusée le 17 janvier 2015 sur France 2. Laurent Ruquier et ses coéquipiers : Léa Salamé et Aymeric Caron reçoivent dans ce numéro de l'émission Michel Onfray, un philosophe et écrivain français pour parler de sa tribune dans le Point sur les attentats de Charlie Hebdo qui ont eu lieu le 7 Janvier 2015, Marc Lavoine, venu présenter son livre «L'Homme qui ment» aux éditions Fayard, Pascal Demolon et Sarah Suco pour le film «Discount» de Louis-Julien Petit, Radu Mihaileanu, pour le documentaire «Caricaturistes, fantassins de la démocratie» de Stéphanie Valloatto. Le passage qui nous intéresse concerne l'intervention

de Michel Onfray qui est venu parler des attentats survenus en France suite aux provocations des dessinateurs de Charlie Hebdo le 7 Janvier 2015. Le discours du philosophe contient des critiques et accusations ouvertes envers l'islam et les musulmans ce qui est considéré comme utile pour notre recherche.

-L'entretien de Jean-Jacques Bourdin avec Roland Dumas

Roland Dumas, l'ancien président du Conseil Constitutionnel et ancien ministre des Affaires étrangères de François Mitterrand, était invité le 16 février 2015 par Jean-Jacques Bourdin sur BFMTV et RMC à l'occasion de la publication de son livre « Politiquement incorrect ». Roland Dumas, étant interrogé sur les déclarations de Manuel Valls, le Premier ministre qui a appelé l'islam de France à prendre ses responsabilités pour combattre l'islamo-fascisme après les deux fusillades de Copenhague et la profanation d'un cimetière juif en Alsace, a tenu un discours offensant dans lequel il estime que le ministre était probablement sous l'influence juive, faisant illusion à son épouse Anne Gravoin.

-Nadine Morano dans l'émission « On n'est pas couché »

Dans l'émission « On n'est pas couché » diffusée le 26 septembre 2015 sur la chaîne télévisée France 2, Laurent Ruquier en collaboration avec ses chroniqueurs : Léa Salamé et Yann Moix reçoivent sur le plateau de l'émission Nadine Morano, une députée européenne et candidate à la primaire des républicains pour la présidentielle de 2017. Interrogée sur sa candidature et sur d'autres questions relevant de son programme électoral elle déclare que « la France est un pays judéo-chrétien comme l'a déjà certifié le général De Gaulle, de race blanche qui accueille des personnes étrangères ». Ces propos ségrégationnistes exprimant un racisme affiché de la part de la candidate ont déclenché un désaccord sur le plateau suscitant indignation et sidération.

-L'intervention de Claire O'Petit lors d'une émission radio

Cette interaction s'est produite dans le cadre d'une émission radiophonique intitulée « Les Grandes Gueules » qui traite des sujets d'actualité, diffusée le 01 février 2016 sur RMC et animée par les journalistes Alain Marschall et Olivier Truchot. L'intervention de Claire O'Petit, députée de la 5ème circonscription de l'Eure, députée de La République En Marche (LREM), vient suite à la publication par le JDD en janvier 2016 d'une étude

commandée par la Fondation du judaïsme français sur le «vivre ensemble» concernant les communautés juives et musulmanes en France. Cette étude est fondée sur une enquête qui a suscité la controverse en raison de la formulation de certaines questions. Claire O'Petit, présentée comme commerçante et élue Modem au conseil municipal de Saint-Denis, s'exprime durant l'échange sur les relations entre français et arabo-musulmans et caractérise ces derniers en employant des expressions dépréciatives relevant du champ de la violence verbale.

-Le clash : Houria Bouteldja et Thomas Guénolé

Dans l'émission « Ce soir ou jamais » diffusée le 18 mars 2016 sur la chaîne télévisée France 2, l'animateur Frédéric Taddei organise un débat autour de la question : « comment réconcilier les antiracistes ? » et ce pour mettre le point sur l'évolution de la lutte antiraciste et savoir si elle a bien échoué. Afin d'en débattre, il a invité: Houria Bouteldja, porte-parole du Parti des Indigènes de la République, auteur du livre « les Blancs, les Juifs et nous », Anastasia Colosimo, politiste, auteur de « Les bûchers de la liberté », Emmanuel Debono, historien, auteur de « Aux origines de l'antiracisme », Sabrina Goldman, avocate, vice-présidente de la LICRA, Thomas Guénolé, politologue, auteur de « Les jeunes de banlieue mangent-ils les enfants ? », Nadia Remadna, présidente de l'association « La brigade des mères », auteur de « Comment j'ai sauvé mes enfants », Maboula Soumahoro, civilisationniste, membre du collectif « Marche des femmes pour la dignité » et Oliviero Toscani, photographe. La séquence qui nous intéresse dans l'émission rassemble Houria Bouteldja et Thomas Guénolé qui échangent à un moment donné des attaques verbales et des accusations observées dans le cadre de notre étude.

-Bruno Le Maire sur LCP

Bruno Le Maire était l'invité de l'émission « Questions d'info » diffusée sur la chaîne parlementaire LCP en partenariat avec Le Monde, France Info et l'AFP le 23 mars 2016. Ancien ministre de l'agriculture, candidat à la primaire de la droite et du centre dans le cadre de l'élection présidentielle 2017 s'exprime sur les attentats qui ont touché la Belgique et critique les propos du ministre des finances, Michel Sapin, qui a voulu faire la leçon aux responsables politiques belges. Le député de l'Eure a affirmé l'existence d'un

islam politique qui selon lui « n'a pas sa place en France » et qui recouvre des valeurs incompatibles avec les valeurs de la République française.

-Nadine Morano sur antenne Europe 1

Sur l'antenne d'Europe 1, dans le cadre de l'émission « la matinale » animée par Samuel Etienne le 12 août 2016, Nadine Morano, Députée Européenne (Les Républicains), Conseillère régionale de Lorraine, Présidente du Rassemblement pour le peuple de France, Candidate à la Primaire de la Droite et du Centre pour la présidentielle 2017, était reçue pour débattre sur des questions politiques. En l'interrogeant sur sa position face aux propos de son collègue Jean-Pierre Arbey qui comparait les femmes intégralement voilées aux nazis et qui a demandé sur un commentaire posté sur facebook leur déportation, la candidate n'a pas voulu se désolidariser de ces propos et a préféré le soutenir en affirmant que le burkini était une forme de publicité pour l'islam radical.

-Marine Le Pen sur BFM TV

A l'occasion de l'élection présidentielle de 2017, la députée européenne et candidate du Front national à l'élection Marine Le Pen a déclaré vouloir interdire le port du voile ainsi que tout signe religieux ostensible dans l'espace public, et ce dans le cas où elle serait élue présidente de la République française. La présidente du FN était l'invitée de « BFM politique » sur la chaîne télévisée française d'information nationale BFM TV le 16 octobre 2016 présentée par Apolline De Malherbe. La candidate durant le débat a déclaré que l'interdiction des signes ostensibles est une démarche qui s'impose pour lutter contre l'avancée de l'islam politique et que c'est un sacrifice nécessaire demandé aux citoyens de confession juive pour l'aider dans son combat.

- Thierry Ardisson interrogeant Samia Maktouf

Cette interaction se passe dans le cadre de l'émission « Salut les Terriens » le 11 novembre 2017 diffusée sur la chaîne télévisée C8. Ce samedi-là du 11 novembre, Thierry Ardisson dirige le talk-show en la présence de toute une pléiade d'invités, c'était l'occasion de les interroger et les laisser s'exprimer sur leur actualité. L'animateur télé a invité sur le plateau Karl Lagerfeld, un grand couturier, photographe, réalisateur et éditeur allemand, le chanteur Seal, le YouTubeur Squeezie, du Côté actu TV, Cristina Cordula qui

vient pour parler de l'émission de M6 « La robe de ma vie » et finalement l'avocate Samia Maktouf qui vient pour parler de son livre « Je défendrai la vie autant que vous prêchez la mort ». Sur le plateau de l'émission un peu plus tard, Thierry Ardisson recevait Samia Maktouf, l'avocate de Latifa Ibn Ziaten lors du procès d'Abdelkader Merah et lui a posé une question concernant la culture antisémite qui caractérisait et régnait au sein des familles musulmanes ce qui semblait contrarier son invitée.

-L'entretien avec Pascal Boniface le directeur de l'IRIS sur Oumma tv

Cet entretien avec Pascal Boniface est diffusé sur Oumma TV, une plate-forme audiovisuelle ou webTv du site Oumma.com et de l'agence de presse Oumma Media. Ce site fait circuler des informations et des thématiques principalement liées à l'islam, aux questions d'intégration et de diversité, à la lutte contre les discriminations et au Moyen-Orient. Pascal Boniface est un géopolitologue français, il est invité dans l'émission « Esprit d'Actu » présentée par Saïd Branine et diffusée le 17 janvier 2018 à l'occasion de la sortie de son nouveau livre « Pascal Antisémite Boniface » dans lequel il relate les pressions qu'il subit depuis quinze ans. Dans ce numéro qui aborde la thématique : critiquer Israël fait de vous l'homme à abattre, l'écrivain dénonce l'influence et les actions du réseau pro-israélien en France et son acharnement à son encontre pour la simple raison, qu'il s'oppose à la politique d'occupation et de répression d'Israël exercée sur le territoire palestinien. Pascal Boniface accuse dans ses interventions les réseaux pro-israéliens d'avoir tenté de nuire à son image, le calomnier et détruire l'IRIS, l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques dont il est le fondateur et le directeur.

-Le journaliste Guillaume Roquette sur RTL

Sur radio RTL, Guillaume Roquette, Directeur de la rédaction du Figaro Magazine, était invité à l'émission « On n'est pas forcément d'accord » présentée par Yves Calvi le 01 mars 2018. Les Signatures RTL apportent leur regard critique sur la politique et les faits de société. Le journaliste revient lors de son intervention sur le meurtre de Sarah Halimi, assassinée le mois d'avril 2017 dans un HLM de l'Est de Paris par un de ses voisins, Kobili Traoré, un Franco-malien. Le journaliste certifie que l'islam radical est porteur d'antisémitisme et que la haine des juifs est parfois un trait identitaire affiché par des membres de la communauté musulmane de France.

5.2. Transcription du corpus et méthode d'analyse

Pour la transcription du corpus de la recherche, nous avons le choix entre trois types de transcriptions : la transcription phonétique, la transcription orthographique et la transcription orthographique aménagée. Le premier type est recommandé dans les analyses qui se focalisent sur la forme et s'intéressent au matériel phonique, cette transcription consiste à réécrire tout le texte qui compose le corpus au moyen de l'Alphabet Phonétique International (API). Pour Baude, ce genre de transcription est surtout recommandé pour effectuer des analyses concernant la prononciation, chez les cas qui présentent des difficultés de dégager des morphèmes stables, comme le langage enfantin, transcrire le langage des étrangers, noter quelques cas relevant des régionalismes, etc. (2006 : 30).

La transcription orthographique consiste à transposer et transformer un discours oral en discours écrit, et ce en utilisant les codes orthographiques de l'écriture propres à chaque langue. Dans ce type, les phénomènes relatifs à l'oral ne sont pas pris en compte, le document transcrit est ajusté et adapté aux règles graphiques, la parole est stabilisée et rendue écrite suivant certaines normes. Ce type de transcription est utile et correspond aux analyses qui s'intéressent au contenu, comme les études historiques, économiques, sociologiques et même linguistiques lorsque celles-ci s'intéressent au dire et non pas à la manière de dire (comme les analyses portant sur la morphosyntaxe, le lexique, etc.). Dans ce genre de transcription, l'analyste se permet de corriger les erreurs, peut sélectionner des unités par rapport à d'autres, selon le besoin de la recherche, comme il peut également se passer de quelques ratés de l'oral.

L'avantage que présente cette transcription c'est la facilité de production d'un texte écrit et la facilité de sa lecture. Le point faible de cette pratique, est que la transcription s'effectue en excluant toute trace de l'oralité, la parole en étant ajustée à l'écrit risque d'être dénaturée, cela est susceptible de l'éloigner de la parole première, ce qui nécessite une attention particulière et un travail minutieux dans la transposition de l'oral à l'écrit, pour éviter de modifier la visée du discours ainsi que l'intention de son producteur. La question de la ponctuation se pose souvent dans la transcription orthographique, puisque ce système est réservé au code écrit mais ne peut être utilisé à l'oral. Ces signes organisent le texte en tenant compte de la syntaxe, l'intonation, etc., mais peuvent correspondre à des

phénomènes paraverbaux particuliers (faire correspondre l'intonation descendante au point).

L'usage de la ponctuation dans le texte transcrit revient à faire croiser deux systèmes distincts, ce qui rend la tâche moins facile et exige un travail rigoureux et vigilant. Cependant, il est recommandé de ponctuer le texte transcrit parce que, dans le cas contraire, nous nous trouverons devant un texte illisible, rempli d'incompréhensions et de confusions ; plus encore, le traitement informatique des textes exige que ces derniers soient bien ponctués, pour pouvoir être pertinemment traités. Enfin, « *Le parti pris est généralement de ponctuer ce texte de façon raisonnable et prudente* » (Sandré, 2013 : 90).

Le troisième modèle de transcription qui se présente à nous, c'est la transcription orthographique aménagée qui utilise également le code orthographique de l'écrit, aménagé à l'aide d'un ensemble d'éléments propres à l'oral. Ces éléments sont répertoriés dans des systèmes que l'on nomme : les conventions de transcription et qui ont pour tâche de caractériser et décrire les propriétés de l'oral, comme les unités paraverbales et non verbales. Ces conventions ont la particularité de pouvoir, en grande partie, rendre compte du contenu dit, lors de la prise de parole, ainsi que la manière de le dire, c'est une transcription qui tente de concilier les deux codes et de satisfaire leurs exigences respectives. Tout travail reposant sur la transcription orthographique aménagée doit obéir à un principe de base, celui de la fidélité dans la description des données orales, mais aussi la lisibilité, la précision et l'utilité, c'est pourquoi Blanche-Benveniste et Jeanjean certifient que :

Transcrire de la langue parlée tient un peu du paradoxe : garder dans une représentation écrite certaines caractéristiques de l'« oralité » ; faire le « rendu » de la chose orale tout en restant dans des habitudes de lecture établies depuis longtemps pour la chose écrite (...) on va se trouver tiraillé entre deux exigences : la fidélité à la chose parlée et la lisibilité de son rendu par écrit (1987 : 115).

Après avoir exposé brièvement les fondements des trois types de transcription, nous tenons à indiquer que nous adopterons le deuxième type, celui de la transcription orthographique. Vu les besoins de la recherche ainsi que le type d'analyse que nous proposons et l'objet de notre étude, qui est centré plus sur le contenu, nous avons estimé

bon de nous référer à la transcription orthographique, vu que les phénomènes liés à l'oralité tels que l'intonation, le débit et autres, nous intéressent peu. Nous avons annoncé au début de ce travail que nous nous contenterons d'investir le champ de la violence verbale en s'intéressant au matériau linguistique, et que nous écartons toute étude relevant du paraverbal et même du non verbal, donc une description des données qui accompagnent la parole ne nous sera pas d'une grande utilité. Par contre, nous tenons à ponctuer notre texte transcrit, tel qu'il est recommandé par les linguistes, car une étude grammaticale s'impose ayant pour objectif de rendre compte des procédés langagiers empruntés par la violence verbale tels : la négation, les modes verbaux, les tournures impersonnelles, etc.

6. Identification des différents types de violence verbale

Dans cette optique de catégorisation de la violence verbale, A. Bellachhab et O. Galatanu (2012) font observer que la violence verbale est souvent perçue comme une « menace de l'identité » et une « perte de face » provoquant un « mal-être » lors des interactions interpersonnelles. La violence verbale convoque très souvent des valeurs ou des systèmes de valeurs que les interactants perçoivent et identifient durant l'interaction et qui sont mobilisés et volontairement mis à mal pour une finalité prédéterminée.

Nous avons postulé que le recours à la violence verbale par un sujet parlant dans la production d'un discours sur l'altérité, en situation d'interaction médiatique, relèverait d'une intention et d'une volonté stratégique d'affirmation de soi et de son groupe d'appartenance, qui doit passer obligatoirement par une discrimination de cet Autre perçu comme totalement différent. S'affirmer par rapport à l'Autre revient à s'opposer et se distinguer de lui, dépeindre négativement ses traits identitaires en s'attaquant à sa culture et en remettant en cause ses systèmes de valeurs. Nous n'allons pas débattre de cette problématique tout de suite mais elle sera ultérieurement reprise et discutée dans un chapitre qui lui sera entièrement consacré (chapitre 6).

Dans les différents champs de pratiques discursives, les valeurs et les traits culturels des participants font surface et surgissent durant l'échange. Dans les discours institutionnels (débat parlementaire), dans les débats politiques, dans les émissions télévisées ou radiodiffusées, ou même dans les échanges interpersonnels les plus informels, ces systèmes de valeurs surviennent, d'une manière ou d'une autre et manifestent dans plusieurs cas « des incompatibilités de valeurs (ou de systèmes de valeurs), des

incompatibilités tantôt irréflechies, tantôt calculées » (O. Galatanu, A. Belachhab, 2012), ce qui favorise une certaine montée en tension donnant lieu à différentes formes d'actes langagiers potentiellement violents.

Les chercheurs dans le domaine de l'impolitesse linguistique et l'agressivité du langage (Orecchioni, Traverso, Larguèche, Fracchiola, Galatanu, Auger, Moise Et Autres) s'accordent sur le fait que la politesse est un travail de préservation des faces (positive ou négative) et que par conséquent, la violence verbale résulte du non-respect et de la transgression de ce principe. L'usage du langage, plus ou moins violent, est incompatible avec le concept d'image de soi en tant qu'être appartenant à un groupe socioculturel donné et s'oppose à la volonté de chacun de se construire et de préserver sa face et celle de l'autre. A partir de ce constat, Bellachhab et Galatanu (2012) sont arrivés à différencier, dans un premier temps, deux types de violence verbale que nous avons déjà exposés dans le premier chapitre :

- Une violence causée par une parole incompatible avec la partie inhérente de « la face » elle est fixe, immuable et transférable d'un discours à l'autre, et d'un contexte socioculturel à l'autre.

- Une violence causée par une parole incompatible avec la valeur sociale positive revendiquée pour soi, cette violence s'active uniquement au moment de l'interaction. Elle serait variable, changeante et non-transférable d'une pratique discursive à l'autre, et d'un contexte socioculturel à l'autre.

Une deuxième classification est présentée par les deux chercheurs en s'appuyant sur l'intention et la visée illocutoire des actes langagiers violents. C'est cette classification qui sera adoptée dans notre traitement typologique du corpus, nous avons répertorié en premier lieu les actes langagiers perçus comme violents dans trois catégories selon que l'acte vise :

- a- à exercer une force pour contraindre quelqu'un/un groupe social (le soumettre ou le faire agir d'une certaine manière) et provoque un sentiment de « mal-être ».
- b- à exprimer le mépris, la haine, l'indifférence, qui fait perdre la face publique et provoque un mal-être.
- c- à remettre en cause l'honnêteté, la sincérité, la pertinence, la bonne foi et le bon sens de l'autre.

6.1. Les actes visant à exercer une force pour contraindre l'Autre et provoquer un sentiment de « mal-être »

Cette catégorie désigne les actes menaçants qui sont ressentis comme tels de par la valeur illocutoire directive qu'ils recouvrent et l'effet perlocutoire attendu : amener l'autre à réaliser une action future (contenu propositionnel de l'acte de langage) . La production d'un acte verbal qui vise à contraindre le destinataire, l'amener à accomplir une action contrairement à sa volonté ou lui interdire d'accomplir une autre, se réalise dans le discours à travers diverses voies linguistiques et investit des procédés différents relevant de la rhétorique, la grammaire ou bien même de la pragmatique. Cette variété du matériau linguistique dont le langage violent use, est constatée lors de l'analyse de notre corpus.

Nous avons pu, dans l'objectif de décrire le processus de verbalisation de la violence et le classement des actes verbaux violents, répertorier l'ensemble des actes relevés et perçus comme menaçants à valeur contraignante dans des catégories suivant le procédé langagier employé (syntaxique, grammatical, lexical, rhétorique, pragmatique) :

6.1.1 L'obligation et l'interdiction avec les tournures impersonnelles à valeur injonctive: il faut / il est important/ il est temps/

Ce genre de tournures véhicule d'emblée l'intention du locuteur de vouloir imposer au destinataire de l'acte une certaine volonté, qui est contraire à la sienne ou même si elle coïncide avec sa propre volonté, le fait de la présenter comme obligatoire est considéré comme une sorte de contrainte, une volonté externe qui lui est imposée. L'égo ou le narcissisme de chacun d'entre nous refuse qu'on nous dicte des actions ou qu'on nous inflige des obligations et cela peut, dans la majorité des cas, être considéré comme une intervention indésirable dans le territoire de l'autre (une atteinte à la face négative du destinataire du message). L'action future que l'on veut imposer ou interdire à l'autre, apparaît explicitement dans le corps de l'énoncé comme nous allons voir dans les exemples suivants :

(1) « **Il faut** aussi *accepter la culture* de l'autre, **il ne faut pas** *s'enfermer dans sa communauté* et la communauté musulmane s'enferme (...) on essaye sans arrêt de leur dire **il faut** que vous *fassiez des efforts*». (Véronique Genest)

(2) «**Il faut** maintenant *des sanctions* contre le pouvoir israélien». (Patrick Le Hyaric).

(3) « Ce sont, lundi matin, 87 civiles palestiniens qui sont morts pour trois civiles israéliens, **il faut, il faut** comme ça *arrêter (...)* **il faut** maintenant *une reconnaissance de l'Etat palestinien*» (Clémentine Autain).

(4) « **Il faut** absolument que nous *demandions et exigions* auprès des autorités françaises qu'on *mette hors de nuire* une organisation qui est interdite en Israël » (Bernard Ravenel).

(5) « Mais **il faut** aller plus loin *en cassant les groupes* structurés qui exercent, en toute impunité, un prosélytisme agressif derrière les barreaux auprès des détenus psychologiquement faibles » (Marine Le Pen).

(6) « Cette occupation **il faut** effectivement *l'admettre* et la seule solution c'est qu'il y ait un Etat palestinien qu'Israël refuse absolument » (Alain Gresh).

(7) « **Il est temps que** *l'Islam de France prenne ses responsabilités et s'organise* » (Manuel Valls).

Les tournures à valeur injonctive employées dans ces énoncés indiquent une volonté exigeante de leurs énonciateurs qu'un certain contenu propositionnel soit réalisé. Les passages en italique représentent le contenu propositionnel exigé qui est également l'effet perlocutoire attendu par le locuteur (que les musulmans acceptent la culture de l'autre et fassent des efforts, que l'Etat d'Israël soit sanctionné, qu'il arrête ses meurtres et reconnaisse l'Etat de Palestine, mettre hors de nuire une organisation juive, casser les groupes de recrutement des terroristes, admettre l'occupation, que l'islam de France prenne ses responsabilités). Tous les extraits, que nous venons d'exposer, expriment une obligation d'agir formulée à l'encontre de différentes instances, mais un seul passage dans (1) exprime une interdiction « **il ne faut pas** *s'enfermer dans sa communauté* » qui est considérée comme un acte voulant limiter et agir sur la liberté d'action d'autrui.

6.1.2. Le verbe devoir à visée directive

Observons les énoncés suivants dans lesquels est employé le verbe **devoir** :

(8) « Tout propos qui irait dans ce sens **doit être sanctionné**, conformément aux textes en vigueur » (Marine Le Pen)

(9) « La laïcité affirme que la religion **ne doit pas avoir d'emprise sur la société ni sur l'Etat** » (Manuel Valls)

(10) « Les individus radicalisés **doivent être isolés** pour mettre fin à une mixité carcérale facilitant le travail des recruteurs des cellules djihadistes » (Marine Le Pen)

(11) « L'antisémitisme est un terrible fléau et sa résurgence ne peut pas être dissimulée, c'est un défi que l'Islam de France **doit** avec nous *relever* aujourd'hui, ici et maintenant. » (Manuel Valls)

Ces passages visent également à exercer une force et dicter une volonté à autrui, dans (8) et (10) c'est la sanction et l'isolation des intégristes par l'Etat qui sont exigées à travers l'usage de la forme passive, dans (11) le locuteur exige des musulmans de France de relever le défi de la laïcité et dans (9) le locuteur interdit à la religion et par conséquent aux musulmans de vouloir intervenir dans les affaires publiques de l'Etat français en employant la forme négative.

6.1.3. Les auxiliaires être et avoir

Bien que les auxiliaires être et avoir ne comportent pas en eux-mêmes une valeur injonctive, mais ils peuvent, en étant associées à quelques substantifs et prépositions, véhiculer un contenu à valeur directive :

(12) « Les aumôniers musulmans y **ont donc une mission** : *enseigner un islam qui exclut ces dérives meurtrières* » (Marine Le Pen)

(13) « nous **avons** là **des responsabilités** d'*alerter* y compris notre propre pouvoir et sa responsabilité parce que notre propre pouvoir il **a** comme **responsabilité** et le président de

la république est élu *pour appliquer le droit international* c'est dans la constitution (...) aujourd'hui nous **sommes dans l'obligation d'interpeller le pouvoir** » (Bernard Ravenel).

Dans les exemples que nous venons de voir, être et avoir véhiculent une obligation de faire et de réaliser un contenu propositionnel donné, avoir une mission (12), avoir la responsabilité de, être élu pour, être dans l'obligation de (13). Ce sont donc des associations à travers lesquelles les locuteurs cherchent à imposer une action précise et pousser le destinataire de l'acte à accomplir l'effet perlocutoire souhaité qui est toujours indiqué en italique.

6.1.4. L'usage de quelques temps et modes verbaux

Quelques modes verbaux peuvent en eux-mêmes exprimer un acte directif et exercer une force sur leur destinataire. Nous citons trois modes que nous avons relevés dans notre corpus et qui permettent à l'acte verbal de contraindre la volonté du destinataire et le conduire à opter pour une position donnée.

a. L'impératif

L'impératif est le mode par excellence qui permet la réalisation des directifs directs, il exprime un ordre, un conseil, la défense, une prière ou une recommandation que l'interlocuteur est tenu de réaliser dans un futur proche ou lointain. Il est souvent employé dans notre corpus et considéré comme une tentative directe d'agir sur la volonté d'autrui en le poussant à accomplir des actes précis, nous en donnons quelques exemples :

(14) « *faites preuve de politesse* » (Yassine Belattar)

(15) « Non mais *arrêtez (...)* *arrêtez monsieur Zemmour* parce que j'ai beaucoup lu » (Ramzi)

(16) « *n'entrez pas, croyez-moi, n'entrez pas dans ce débat et ne jouez pas avec ça* » Bernard Henry-Lévy

(17) « *N'essayez pas de nous faire baisser les yeux ! Peine perdue* » (Jean Luc Mélenchon)

Dans les énoncés que nous venons de citer, l'usage de l'impératif vise à faire cesser une action déjà entreprise par l'interlocuteur, en s'adressant à ce dernier, le locuteur tente d'exercer une force sur lui en l'ordonnant de mettre terme à une action, ce qui peut être ressenti comme extrêmement violent par le destinataire de l'acte. Il s'agit d'interrompre une parole dans (14), d'arrêter de discuter un sujet qui ne plait pas au locuteur dans (15) et (16) de dissuader quelqu'un de continuer une action qu'il juge inutile comme dans (17).

(18) « *parlez un peu par l'expérience* » (Abd Al Malik)

(19) « *inspirez-vous de la nécessité du droit international* » (Bernard Ravenel)

(20) « *mais avouez tout de même qu'il y a ce qu'on appelle une réaction disproportionnée* » (Aymeric Caron)

(21) « *Aujourd'hui il y a deux tiers du parlement français qui s'est exprimé, respectez au moins ça respectez au moins ça* » (Jean Glavany)

(22) « *Au moins dites aux israéliens dites-leur (...) faites leur le même chantage qu'ils font avec vous* » (Cohn-Bendit)

Contrairement aux énoncés de la première classe, ceux-ci tentent d'amener l'autre à accomplir une action particulière, ces actes visent à forcer les interlocuteurs à agir d'une certaine manière et de soumettre à la volonté des énonciateurs, cette volonté peut désigner une parole sincère et expérimentée (18) et (20), une prise de position à travers une parole engagée (22) ou bien de faire preuve de respect envers les lois et les décisions (19) et (21).

b. Le futur simple

Le futur simple est un temps au mode de l'indicatif qui indique une action qui se fera dans l'avenir par rapport au moment où l'on parle, il peut également, dans certains cas, exprimer l'intention du locuteur d'accomplir une action dans le futur qui se contredit avec la volonté du destinataire comme le cas des énoncés suivants :

(23) « *je vais aller au bout de mon propos, pas d'épée ce soir pas de bazooka* ». (Yassine Belattar)

(24) « moi, je le prends en mot, moi et Boudjenah, on *va prendre* une caméra et demain je pars avec lui là-bas et on *va filmer* comment vit Israël comment est Israël et on *va filmer* comment vivent les palestiniens» (Djamel Bouras)

(25) « Leurs attaques *trouveront* toujours sur leur route une réponse ferme et déterminée. La République *sera* intransigeante avec ceux qui entendent la contester et je *n'hésiterai pas* à faire expulser ceux qui se réclament de l'islam et représentent une menace grave pour l'ordre public et qui, étrangers dans notre pays, ne respectent pas nos lois et nos valeurs. Je *n'accepterai pas* les comportements des Salafistes et autres groupes qui défient la République » (Manuel Valls)

(26) « Je *combattrai* avec détermination cette insupportable menace » (Marine Le Pen)

(27) « s'ils continuent les constructions et bien vous *pousserez* les Etats européens à tout de suite accepter la reconnaissance de l'Etat palestinien» (Cohn-Bendit)

Les verbes en italique sont conjugués au futur, ils sont formés à partir du verbe aller, conjugué au présent de l'indicatif suivi un verbe à l'infinitif dans le énoncés (23) et (24) pour exprimer une action dans le futur proche. Le locuteur dans (23) l'emploie pour affirmer qu'il a l'intention de continuer à parler et d'aller jusqu'au bout, il oblige de cette manière son interlocutrice de se taire, ce qui relève d'une contrainte et d'un ordre implicite. Dans (24) le futur prend la valeur d'un défi, le locuteur met son adversaire à l'épreuve en sachant qu'il n'acceptera pas l'action proposée, le fait de lancer une action au futur constitue donc un défi qu'il lui impose contre son gré.

Dans les énoncés restants, la valeur que prend le futur est celle de la menace. En effet l'emploi du futur avec la première personne du singulier (je) exprime la promesse qu'une action sera accomplie dans l'avenir, mais si la promesse désigne des actes négatifs tel que : être intransigeant, ne pas accepter des comportements, pousser à accepter la reconnaissance de la Palestine, expulser, combattre, la visée de ces actes sera de menacer le destinataire en lui certifiant qu'une action négative sera réalisée prochainement à son encontre.

6.1.5. L'interdiction avec les verbes : dénoncer, refuser, combattre et lutter contre

Agir contre la volonté d'autrui et intervenir dans son territoire qui constitue sa face négative, peut aussi se réaliser à travers des verbes exprimant l'interdiction tels que : refuser, dénoncer, combattre et lutter contre, comme nous le remarquons ci-dessous :

(28) « dans notre pays qui est une démocratie moderne on doit pouvoir libérer les femmes et c'est un des instruments, de **refuser** *le port du voile islamique* » Guillaume Peltier.

(29) « en **dénonçant** *les dérives communautaristes*, en **dénonçant** *le mariage forcé*, en **dénonçant** *la polygamie* qui est une régression pour les femmes on rend service à l'immense majorité des musulmans qui sont des modérés et des laïcs » Guillaume Peltier.

(30) « Je **combattraï** avec détermination *cette insupportable menace* » Marine Le Pen

(31) « **lutter contre** *l'avancée de cet islam* politique qui est objectivement je veux dire une démarche une idéologie totalitaire derrière cela » Marine Le Pen

Ce que nous observons dans ces énoncés c'est que leur énonciateurs expriment leur mécontentement et insatisfaction concernant des faits déjà existants, le fait de s'y opposer, de refuser, de dénoncer, de combattre et de lutter contre leur existence et leur continuité, c'est déclarer leur volonté de faire cesser ces actes qui n'ont pas lieu d'être selon eux, et par conséquent, agir sur la volonté des responsables de ces actes en s'introduisant dans leur territoire afin de réduire leur liberté actionnelle. Il s'agit ici de vouloir interdire *le port du voile islamique*, *s'opposer aux dérives communautaristes*, *le mariage forcé*, *la polygamie*, et *l'avancée de l'islam*, cela signifie : imposer sa volonté d'une part, contraindre et limiter celle des autres d'un autre.

6.1.6. La question rhétorique

Appelée aussi la question ou l'interrogation oratoire, c'est une question destinée à l'interlocuteur mais qui n'attend en fait aucune réponse. Ce genre de construction relève des figures de style dont le but est d'avancer une assertion ou une recommandation sur un ton interrogatif comme le font les énoncés suivants :

(32) « Meyer Habib *je peux parler* sans être comme ça sous votre pression, dans cette agressivité ? » Jean Glavany

(33) « *Pourquoi vous ne parlez pas* à un moment donné des gens positifs des gens qui font avancer les choses ? » Abd Al Malik

Comme nous pouvons le constater, après lecture de ces passages, les questions formulées n'attendent pas de réponses de la part de leurs destinataires, ils ne font que formuler une recommandation sous une forme interrogative pour atténuer la force de l'ordre. Dans l'énoncé (32) l'intention qui sous-tend la question, c'est de formuler un ordre implicite pour demander au destinataire d'arrêter de s'emporter et de s'énerver en interrompant le locuteur; dans (33) c'est une requête formulée à l'égard d'un destinataire pour qu'il adopte un comportement discursif particulier et qu'il parle d'un sujet précis, d'une certaine manière dictée par le destinataire de l'acte.

6.1.7. La structure interrogative

Comme le fait observer Moeschler, le simple fait de poser une question peut être ressenti comme violent car la question constitue une intrusion dans le territoire discursif du destinataire du fait qu'elle lui impose et l'incite à réagir par une réponse, un refus ou autre (1985 : 94). La question est une manière de brusquer un interlocuteur en l'obligeant à intervenir d'une manière ou d'une autre comme le font montrer ces deux cas :

(34) « il y a trois civils israéliens qui sont morts des suites des tirs de roquettes et on les déplore, *ne pensez-vous pas* que la réaction qu'elle fasse plus de deux mille morts est disproportionnée ? » Aymeric Caron

(35) « *est ce que c'est normal* madame Lévy que je sois agressé quand je signe un livre dans une librairie par un commando de 35 personnes ? » Alain Soral

Dans les énoncés (34) et (35), les questions posées sont gênantes pour les destinataires et visent à les obliger de riposter et de fournir des réponses probablement non satisfaisantes, mais le simple fait de les diriger vers leurs interlocuteurs, constitue en soi une tentative de contrarier les questionnés en intervenant dans leurs territoires discursifs et en leur imposant d'agir.

6.1.8. Interdiction par la négation

Une interdiction ne passe pas obligatoirement par le mode impératif (dites ceci, faites cela) elle peut également emprunter à l'oral d'autres voies, entre autres la négation.

(36) « *vous ne pouvez pas* laisser croire ce soir que des gens qui manifestent contre les morts en Palestine sont des antisémites, ça n'a rien à voir » Aymeric Caron

(37) « En revanche, *il ne peut être toléré* que les imams qu'ils se donnent, appellent à transgresser les lois de la République. *Il ne peut être accepté* que soit dit qu'il est autorisé de battre son épouse. *Il ne peut être accepté* qu'une femme soit agressée ou, d'ailleurs, seulement insultée. » Marine Le Pen

(38) « *ce n'est pas bien de dire* des choses comme ça » Clémentine Autain

(39) « moi je veux réagir fortement en nommant les choses, cet islam politique *n'a pas sa place* en France » Bruno Le Maire

(40) « Ceux qui sont sur notre territoire pour défier nos lois, pour s'en prendre aux fondements de notre société *n'ont pas à y rester* » Manuel Valls

(41) « non *je ne suis pas pour* la solution de deux Etats, je suis pour la solution d'un Etat binational et multiconfessionnel comme au Liban » Alain Soral

(42) « Israël prétend intégrer l'Europe je dis qu'un pays qui doit intégrer l'Europe *ne peut pas faire ce qu'il a fait à Gaza* sur des populations civiles » Alain Soral

Nous avons vu au début de cette classification que les actes d'interdire ou d'ordonner et même aussi d'autoriser constituent des actes voulant exercer une force pour contraindre quelqu'un, c'est le cas de ces actes verbaux. La négation dans ces énoncés ne vise pas à nier des faits ou à infirmer des énoncés, elle vise plutôt à exprimer un refus et une opposition à un fait, à une attitude ou une parole. Dans (36) et (38) les locuteurs cherchent à interdire à leurs interlocuteurs de produire des paroles qu'ils estiment incorrectes et injustes, dans le reste des énoncés, les locuteurs, à travers des énoncés à la forme négative, nient et rejettent des actions en les qualifiant d'inadmissibles et donc ils expriment le

désir que ces action cessent et prennent fin, ce qui dote ces actes d'une volonté d'agir sur la liberté d'action des autres.

6.1.9. Des expressions figées : en avoir assez / ça commence à bien faire / ou...ou

Selon Galatanu (1997), les expressions idiomatiques ou figées activent, au moins en partie, une valeur directive comme nous le constatons dans ces exemples :

(43) « Je voudrais dire au CRIF que *ça commence à bien faire* les balayages avec le rayon paralysant qui consiste à traiter tout le monde d'antisémite dès qu'on a l'audace de critiquer l'action d'un gouvernement » Jean-Luc Mélenchon

(44) « c'est insupportable, *nous en avons assez* ! Je veux vous le dire *j'en ai assez de voir* que vous m'accusiez d'antisémitisme *j'en ai assez de voir* que vous écrivez dans vos documents que le Parti de Gauche aurait manifesté sa haine de l'Occident « des Juifs » incroyable » Jean-Luc Mélenchon

Des expressions souvent utilisées par les locuteurs français comme : *ça commence à bien faire* ou *en avoir assez* désignent l'insatisfaction et le mécontentement du locuteur quant à un fait précis et son désir de le stopper en obligeant le destinataire à cesser cette action, parce que la situation commence à devenir insupportable. Par contre, dans l'énoncé qui suit (45) le locuteur limite la marge de liberté d'action de son destinataire en l'obligeant de choisir une des deux propositions qu'il lui suggère, en écartant toute autre probabilité ou toute négociation.

(45) « **ou** ils arrêtent tout de suite les colonies, la colonisation et la construction **ou** l'Union Européenne soutiendra tout de suite la reconnaissance de l'Etat palestinien ». (Cohn-Bendit)

6.1.10. L'obligation en référence aux éléments contextuels

Outre les procédés linguistiques que nous avons relevés dans ce qui a précédé, nous avons pu également identifier quelques énoncés qui ne comportent aucun de ces procédés mais qui sont ressentis quand même comme violents et voulant exercer une force en dictant une conduite bien précise à leur destinataire. Le remerciement est une formule de politesse qui a pour but de rendre grâce en réponse à un service, compliment ou autre et qui exprime la

reconnaissance et l'acceptation. Un énoncé du genre : (46) « Très bien d'accord *merci* » (Ramzi) ne peut qu'exprimer un remerciement en temps normal, or dans le contexte particulier dans lequel il est produit, il transmet la volonté du locuteur et un souhait que son interlocuteur cesse de parler d'une manière qui l'a bien gêné et qu'il a senti comme violente. Observons la discussion suivante :

Ramzy : on cite trop de gens, on ne peut pas parler normalement !

Zemmour : excusez-moi d'avoir lu des livres

Ramzy : excusez-moi d'avoir lu des livres ! Vous sous-entendez quoi avec ça ?

Zemmour : il y a que vous me reprochiez de citer des auteurs, je préfère citer des auteurs que me les approprier sans les citer, ce n'est pas la vanité, c'est simplement que j'ai de l'estime et du respect pour ces auteurs.

Ramzy : et ensuite la phrase, excusez-moi d'avoir lu des livres, qu'est-ce que ça sous-entend ? Ça sous-entend pas que moi j'ai rien lu ?

Zemmour : non ça sous-entend que...

Ramzy : très bien d'accord merci, ...non mais arrêtez, quand vous dites excusez-moi d'avoir lu des livres vous sous-entendez que moi j'ai rien lu.

En situant la phrase dans son contexte, nous comprenons que le remerciement ne relève pas d'un procédé de politesse mais plutôt il marque un souhait de la part du locuteur de faire taire son interlocuteur qui l'a vexé, la preuve, c'est qu'il a marqué un temps puis il a rétorqué : non mais arrêtez, pour signifier qu'il ne veut plus écouter ses mensonges.

La même chose est constatée dans l'énoncé (47) « *s'il vous plait*, ne recommencez pas » (Bernard Henri-Lévy). Le « *s'il vous plait* » ici ne relève pas d'une marque de politesse mais désigne une invitation implicite sous forme de requête, à arrêter de parler et de débattre comme le confirme l'interdiction qui suit « ne recommencez pas ».

6.2. Les actes exprimant le mépris, la haine, l'indifférence, qui font perdre la face publique et provoquent un mal-être

Cette catégorie d'actes langagiers, exprimant le mépris et la haine à l'égard de l'autre, comporte les actes d'insultes et injures ; mais il faut attirer l'attention dès le début sur le fait que ces derniers ne se limitent pas à la conception traditionnelle, qui les définit comme des actes offensifs « *contenus intrinsèquement dans une unité lexicale déterminée* » (Anquetil, Bellachhab et Galatanu, 2015), mais il faut plutôt les appréhender dans une conception plus large comme résultant « *d'un processus de qualification dépréciatif portant atteinte à l'honneur, ou à la dignité de l'interlocuteur, et pouvant être ressentis comme offensants* » .

En se référant à cette définition, nous pouvons affirmer que tous les actes de cette deuxième catégorie relèvent de l'insulte et l'injure du moment qu'ils portent atteinte à la face positive de l'autre et menacent publiquement l'image qu'il tente de préserver. Cependant, nous tâcherons dans cette classification d'identifier les actes menaçants en s'appuyant sur leurs visées illocutoires en distinguant ainsi les actes intrinsèquement insultants, les actes de blâme et de critique, les actes d'accusation et finalement les actes flatteurs à caractère menaçant.

6.2.1. L'acte d'insulter et injurier

Selon Guédou, les insultes et injures sont considérées comme des paroles « *très chaudes et même brûlantes* » (1985 : 419) et se définissent comme des propos agressifs qui sont employés dans l'intention de blesser au maximum son adversaire. L'acte d'insulter est souvent employé dans des situations de montée en tension débouchant sur des conflits ; il représente l'acte le plus agressif et menaçant parmi les autres actes relevant de la violence verbale parce qu'il véhicule un sens et recouvre l'intention de blesser la face et frapper la dignité et l'honneur du destinataire. Les insultes et injures agissent soit de façon directe à travers le recours à des termes dévalorisants et dépréciatifs (*idiot, menteur, crétin*), soit, de façon indirecte, en construisant des énoncés qui ne contiennent pas d'unités lexicales comportant des contenus axiologiques négatifs, mais qui s'interprètent comme des insultes en référence aux contextes dans lesquels ils se produisent.

En évoquant la notion de contexte, il est à souligner, comme le font remarquer Lagorgette et Larrivée (2004), que le simple fait de dire une insulte ne constitue pas toujours l'acte d'insulter, car ce genre de parole peut être employé dans des contextes amicaux et très familiers pour exprimer une certaine solidarité ou révéler un certain degré de proximité entre les interlocuteurs. Il s'agit, dans cette classe, de répertorier les actes qui emploient des mots ou des expressions contenant une charge sémantique dépréciative ; des actes dont l'intention communiquée est celle d'attribuer une qualification défavorable et dévalorisante à la personne destinée ainsi qu'à son image.

Insulter par le biais des structures attributives

Pour réaliser ces actes, les locuteurs font souvent recours à l'attribution d'un qualificatif péjoratif au destinataire comme dans le cas de ces énoncés :

(1) « Alors pour moi personnellement vous êtes tous *des lâches*, tous *des laïches* » Anne Marie Délcombe

(2) « Sharon c'est vraiment *un enfoiré* » Djamel Bouras

(3) « Hamas, *ces salopards* se mettent dans la population » Elisabeth Lévy

(4) « Mais qu'est-ce qu'ils ont dit *ces salopards* de Toulouse, ils disent on venge la cause palestinienne monsieur Glavany » Meyer Habib

(5) « Mais *la dinguerie de* la gauche française avec le Hamas je ne la comprends pas » Elisabeth Lévy

(6) « *Les prédicateurs de haine, les partisans de l'obscurantisme, les intégristes, ceux qui veulent s'en prendre à nos valeurs et à nos institutions, ceux qui nient les droits des femmes, ceux-là n'ont pas leur place dans la République* » Manuel Valls

(7) « Vous voyez, c'est ça exactement *le terrorisme* » Véronique Genest

(8) « Lui, il considère comme je le considère que les islamistes tel que cette femme voilée intégralement sur le territoire national est comparable avec *les nazis, ces nazis qui ont exterminé* des gens » Nadine Morano

Dans ces énoncés, les locuteurs utilisent, comme nous pouvons le constater, des mots et des expressions dont le contenu propositionnel correspond à des qualificatifs dépréciatifs à travers lesquels chaque locuteur exprime son mépris et sa dépréciation envers une caractéristique propre au destinataire. La locutrice dans (1) qualifie l'ensemble des musulmans de *lâches* en utilisant l'adjectif *tous* pour désigner la totalité des musulmans, la répétition sert à accentuer l'intention offensive de l'acte. Dans (2) Sharon est qualifié d'enfoiré par le sportif, dans (3) les membres du parti politique palestinien « Hamas » sont traités de *salopards* ainsi que les individus accusés d'avoir tué des citoyens juifs à Toulouse dans (4) ; dans (5) la journaliste qualifie le parti gauche français de dingue en dénonçant une soi-disant complaisance avec le Hama. L'homme politique dans l'énoncé (6) désigne les membres de la communauté musulmane, qui ne sont pas laïcs et qui se plient aux règles du coran et du hadith, par des qualificatifs péjoratifs tels que : *Les prédicateurs de haine, les partisans de l'obscurantisme, les intégristes, ceux qui veulent s'en prendre à nos valeurs et à nos institutions, ceux qui nient les droits des femmes.*

La comédienne dans l'énoncé (7) certifie que la façon de débattre de son interlocuteur d'origine arabo-musulmane relève du *terrorisme* en expliquant qu'il crie pour l'impressionner et finalement la locutrice de l'énoncé (8) compare les femmes musulmanes qui portent le voile intégral aux *nazis* qui ont exterminé des gens.

Les structures déclaratives, interrogatives et négatives

D'autres actes relevant de l'insulte et de l'injure s'appuient sur la forme déclarative dans leur construction comme dans le passage (9) où le locuteur traite son interlocuteur d'ignorant sous la forme d'un énoncé informatif :

(9) « Moi je pense qu'il y a pas mal d'*ignorance* de sa part premièrement » Djamel Bouras.

Ou bien sur la structure interrogative sous forme de question rhétorique, comme le cas de l'énoncé (10) dans lequel le journaliste certifie que les musulmans causent des problèmes à la France et qu'ils amènent « *la merde* » par leurs comportement et revendications non laïques.

(10) « C'est ça notre problème actuellement, ce n'est pas les musulmans qui *amènent la merde* aujourd'hui ? Il faut le dire quoi » Philippe Tesson

Ou bien sur la forme négative pour discréditer son interlocuteur et disqualifier publiquement ses compétences comme dans cet énoncé :

(11) « Ce qui se passe à Gaza *tu n'y connais rien* » Elisabeth Lévy

L'insulte selon la voix ironique

Il est possible également qu'une insulte soit construite sans avoir besoin de recourir à des unités lexicales intrinsèquement violentes. L'un des procédés rhétoriques les plus connus et les mieux adaptés pour exercer un tel effet, c'est l'ironie qui consiste à transmettre une idée négative par le biais de la raillerie sarcastique, comme dans les énoncés suivants :

(12) « *Vous êtes (les musulmans) la meilleure communauté qui ait surgi entre les hommes* » Anne-Marie Délcombre

(13) « *Excusez-moi d'avoir lu des livres* » Eric Zemmour

(14) « On voit Djamel Debouz, Harry Roselmack, des gens qui *viennent nous faire la leçon, des donneurs de leçons* qui sur le plateau de télé *expliquaient aux Français* qu'ils seraient en quelque sorte racistes voilà ça sent quand même *le sujet de diversion* » Florian Philippot

L'essayiste dans (12) qualifie ironiquement la communauté musulmane comme la meilleure communauté qu'a connue l'humanité, mais en se référant au contexte de l'interaction, il est clair qu'elle méprise voire déteste cette communauté et la considère comme une communauté de lâches, selon ses propres propos. L'acte d'excuse formulé par Zemmour dans l'énoncé (13) ne relève pas d'un procédé de politesse mais plutôt d'une qualification péjorative à l'égard de son interlocuteur qu'il traite implicitement d'ignorant ; en lui reprochant de citer trop de livres dans une discussion ordinaire, Zemmour se donnant le profil d'intellectuel, critique à son tour la remarque de son interlocuteur en insinuant qu'il n'a rien lu, c'est pourquoi il n'apprécie pas le niveau élevé de la discussion. Finalement, l'homme politique du parti FN oppose dans (14) des personnalités connues dans la société française, mais qui ont des origines afro-musulmanes, au reste des Français en créant ainsi une distinction et une séparation entre eux et les Français de souche ; il

reproche à ces personnalités de vouloir donner des leçons de moral aux Français et les classe ainsi dans un rang inférieur à eux, en leur interdisant le droit de critiquer ou de s'exprimer même.

6.2.2. L'acte de blâmer

Watson (cité dans Coates et Tognazzini, 2013) avance que le blâme implique un jugement selon lequel le destinataire fait preuve d'un défaut ou vice. Le blâme recouvre un ensemble de jugements portés sur le destinataire qui affiche et accomplit des comportements moralement défectueux à l'égard des autres (Hieronymi, 2004). La responsabilité du destinataire est un élément central qui fonde l'acte de blâme, le sujet parlant présume et suppose que le destinataire a commis réellement l'acte en prenant connaissance qu'il est moralement condamnable.

Le blâme selon la structure déclarative « sujet+ verbe (action blâmable) »

Le blâme consiste souvent à mettre en exergue une action blâmable réalisée par un sujet donné tout en évoquant la responsabilité de ce dernier dans son accomplissement, le simple fait d'évoquer cette action et d'informer autrui, constitue en soi un acte de blâme comme dans les exemples suivants :

(15) Cohn-Bendit : « **Israël vole l'eau des palestiniens** et la leur revend, c'est ça que vous appelez soutenir ! »

(16) Véronique Genest : « **la communauté musulmane s'enferme** et par des signes distinctifs elle *essaye de montrer* qu'elle est une communauté et de *se froter* aux autres »

(17) Véronique Genest : « **ils l'imposent** (l'islam) dans les écoles, **ils l'imposent** en demandant la non mixité, **ils l'imposent** avec le voile qui est à mon avis le début de l'intégrisme (...) dans leur communauté **on oblige** des personnes à le faire (...) *il y a soixante-quinze pour cent des français qui pensent comme moi* »

(18) Djamel Bouras : « je l'ai vu j'étais avec lui quand j'étais invité par le président Bouteflika et je l'ai vu *entraîné de pleurer*, **il** ne pourra pas le nier ça, je l'ai vu *entraîné de pleurer* devant Bouteflika *entraîné de dire* : *oh mon pays l'Algérie je suis fier, je suis fier, je veux rentrer là-bas* ».

(19) Michel Onfray : « **d'autres** qui prennent au pied de la lettre les invitations à égorger ou les invitations à massacrer »

(20) Guillaume Roquette : « **Kobili Traoré**, c'est son nom, s'est acharné sur sa victime en criant *Allah Akbar*, à une dizaine de reprises. Après sa mort, il s'est réjoui d'avoir tué le *sheitan*, le démon en arabe ! ».

(21) Manuel Valls : « C'est sur le sol français et avec un passeport français que **Mohamed Merah**, au nom de l'islam, a tué ».

Dans les exemples donnés, chaque sujet est identifié clairement comme l'agent responsable d'une mauvaise action, le sujet de l'acte est en gras tandis que l'action blâmée est en italique. **Israël** est désigné comme un pays voleur qui opprime les palestiniens en les privant de leur eau, **la communauté musulmane** est blâmable sur le fait de s'enfermer refusant tout contact avec l'extérieur en essayant tout de même d'imposer les règles de leur religion à la société française et parfois même inciter ses adeptes à commettre des crimes contre les innocents, et finalement le chanteur juif qui pleure et change de discours pour revendiquer ses origines algériennes.

La répétition

La répétition d'un mot ou d'un groupe de mot sert à attirer l'attention de l'auditoire sur un fait particulier estimé par le locuteur comme étant important, lorsque le fait répété désigne un acte moralement condamnable, cela révèle le désir de l'énonciateur d'accentuer l'effet qu'il cherche à provoquer chez le public :

(22) Edwy Plenel : « ils demandent le boycott encore une fois de produits qui sont nés *du vol, vol de la terre, vol de la richesse et oppression sur un territoire* »

(23) Michel Boujenah : « Quand j'ai vu un palestinien à la télé il y a deux jours qui a perdu un fils (...) qu'est-ce qu'il a dit ? *J'en ai encore quatre à sacrifier ! J'ai encore quatre*, il n'a pas dit je vais aller me battre moi, il a dit *j'en ai encore quatre à sacrifier* »

(24) Clémentine Autain : « *il colonise, il colonise, il continue son processus de colonisation pendant ce temps-là* »

(25) Bernard Ravenel : « actuellement, nous sommes en face *d'une tuerie*, d'une *tuerie civile* qui dépasse maintenant je crois quatre ou cinq cents »

Les expressions accentuées par le procédé de la répétition, renferment des comportements immoraux voire même inhumains que les locuteurs dénoncent fortement, mettre l'accent sur des mots tels : « vol » « sacrifier ses enfants » « coloniser » et « tuerie » revient à conduire le grand public à condamner à son tour ces faits et certifier la responsabilité de leur agent.

La question rhétorique

Encore une fois nous constatons la capacité de cette figure rhétorique à véhiculer un contenu axiologique négatif, la question oratoire est également employée par les locuteurs pour formuler un blâme mais qui n'a pas la même force et le même degré d'agressivité que comportent les procédés précédents, qui sont plus directs et complètement assumés comme le montrent les passages suivants.

(26) Jean Luc Mélenchon : « *Où est-elle (la communauté internationale) passée pendant qu'était martyrisée la population de Gaza ?* »

(27) Michel Boujenah : « *qui sont les parents de ces enfants qui ont neuf, dix ans ? Et qui les laisse sortir ? Comment un père peut laisser son fils de neuf ou dix ans sortir pour jeter des pierres, alors qu'il sait ce qu'il risque ?* »

(28) Abd Al Malik : « *juste une chose, pourquoi vous faites peur comme ça ? (...)* A un moment donné, on doit trouver ce qui nous rassemble, *pourquoi toujours chercher ce qui nous sépare ? Et c'est ça le problème !* »

(29) Aymeric Caron : « *est ce que vous comprenez que l'opinion internationale soit choquée lorsque vous faites cette comparaison ?* »

Dans ces énoncés, les sujets parlants assument moins la responsabilité de leurs actes langagiers, ils visent certes à blâmer les responsables pour leurs actions jugées blâmables (le silence de la communauté internationale et des intellectuels engagés face aux massacres à Gaza, l'incitation à la haine des musulmans, laisser son enfant risquer sa vie durant la guerre) mais leur laissent tout de même un certain bénéfice de doute, en leur passant la

parole pour s'exprimer et se justifier ou bien pour inviter le public à tirer ses propres conclusions.

L'emphase, le discours rapporté et la métaphore

Nous avons détecté lors du tri et du classement des actes verbaux violents, quelques actes qui remplissent la fonction du blâme mais qui n'utilisent pas les mêmes procédés déjà relevés. Ils sont peu nombreux mais mobilisent des procédés différents de ceux déjà identifiés. Il s'agit en premier lieu de l'emphase qui sert en particulier à attirer l'attention de l'auditoire sur un fait précis, en le mettant bien en évidence dans l'énoncé.

(30) Patrick Le Hyaric : « par contre c'est *Israël qui occupe la Palestine* et qui fait de Gaza une prison à ciel ouvert (...) ce pays viole tous les chapitres du droit international »

Le fait d'employer un procédé emphatique dans cet exemple révèle le désir du locuteur de bien cibler la cause du problème exposé (**c'est Israël qui occupe...**) mettre en relief, non pas l'action blâmable, mais plutôt l'agent responsable de sa réalisation, revient à trancher et affirmer sa culpabilité, ne laissant aucun doute dans l'esprit de l'auditoire.

(31) Guillaume Peltier : « *J'ai rencontré (...) deux jeunes filles musulmanes qui sont venues me voir en disant : Monsieur Peltier je vous ai entendu sur un plateau de télévision, je suis contrainte de porter le voile pour ne pas être agressée* dans ma cité, dans mon quartier. »

Dans l'énoncé (31), l'homme politique fait appel au discours rapporté à travers lequel il reconstitue de manière directe les propos d'une musulmane, venue lui demander de l'aide. Prononcer ses propres mots sert en réalité à donner au blâme qu'il est entrain de formuler plus de force et plus de valeur, il renforce ainsi l'acte illocutoire de blâmer en prenant le témoignage de la femme musulmane pour argument.

La métaphore trouve également sa place dans l'ensemble vaste des procédés langagiers servant à donner forme à la violence dans le discours. La comparaison faite par le journaliste dans (32) dans laquelle il qualifie la guerre à Gaza de « tir au pigeon » n'est, en fait, qu'un autre moyen investi par l'attaque verbale pour rendre compte de l'atrocité des

événements à cet endroit et incriminer l'Etat d'Israël qui est le seul responsable de ces faits.

(32) Alain Gresh : « ça veut dire concrètement que *ce n'est pas une guerre, c'est du tir au pigeon* »

Blâmer en employant un verbe de condamnation

L'autre structure relevée dans notre corpus de recherche et qui sert à exprimer l'acte de blâme, c'est celle formée à partir de l'utilisation d'un verbe de condamnation par un sujet parlant. Comme le font noter les extraits en dessous, le locuteur ne se contente pas d'établir le lien direct entre un agent et une action mauvaise, il va encore plus loin dans son blâme en faisant appel à un verbe marquant son opposition tel : *remettre en cause* (33) *reprocher* (34) et *reprocher dans* (35)

(33) Pascal Boniface : « ce que **je** *remets en cause* ce sont les frontières ou l'absence de frontières d'Israël et l'occupation d'un peuple par un autre »

(34) Alain Soral : « Ces gens-là agissent et ce que **je** leur *reproche* c'est qu'au lieu de débattre ils diabolisent et persécutent Par exemple moi j'ai été agressé deux fois par la ligue de défense juive »

(35) Jean Luc Mélenchon : « Si **nous** avons quelque chose à *dénoncer*, c'est ceux de nos compatriotes qui ont cru bien inspiré d'aller manifester devant l'ambassade d'un pays étranger ou d'aller servir sous ses couleurs, les armes à la main ».

6.2.3. L'acte d'accuser

Porter une accusation contre un individu ou bien tout simplement accomplir l'acte d'accuser, désigne l'affirmation d'un locuteur que le destinataire est le responsable d'un fait (Kauffeld, 1998). Tout acte d'accusation implique la responsabilité de l'accusateur dans l'établissement et la révélation de la vérité en fournissant les preuves nécessaires, s'il le faut, qui viendront appuyer et étayer sa parole. Accuser une personne revient à affirmer qu'elle a commis un acte ou qu'elle est responsable d'un fait que le locuteur juge négatif. L'accusation est un acte selon lequel le sujet parlant s'en prend à l'image de quelqu'un en certifiant dans un premier temps qu'un fait méprisable et dépréciatif a eu lieu, puis

désigner le destinataire comme le coupable de ce fait. L'acte d'accuser est un acte menaçant et violent du moment qu'il cherche à mettre en péril la réputation de l'accusé, une réputation que chaque sujet parlant tente de maintenir durant la communication (Benoit, 1995 : 63).

En s'appuyant sur cette définition de l'acte d'accuser, nous allons tenter de repérer les actes relevant d'une accusation dans notre corpus, tout en examinant les procédés langagiers que celle-ci investit pour réaliser l'effet d'attaque escompté.

La structure déclarative

La majorité des actes considérés comme des accusations sont construits selon la structure déclarative, ce qui peut être expliqué par le fait que l'acte d'accuser renvoie d'abord à informer qu'un certain fait indésirable a eu lieu, puis de déclarer que le destinataire est le responsable de ce fait. Dans les exemples que nous avons repérés, l'acte d'accuser se réalise selon différentes formules :

Accuser selon la structure : S + G.V

Comme le font paraître les énoncés suivants, l'accusation se fait selon la formule : « **Sujet** + *G.V* (acte indésirable) ». Le locuteur désigne un destinataire en le plaçant en position de sujet (**en gras**) puis, il lui infère une action indésirable sous forme de groupe verbal (*en italique*):

(36) « Le problème c'est que **les musulmans** *veulent présenter leur religion comme une religion de bisounours* » Anne Marie Délcombe

(37) « **Vous** *tuez des petites filles juives* ». Pierre Jourde

(38) « Effectivement **le Hamas** *utilise les civiles* pour arriver à ce genre d'image et de propagande etc. » Yvan Attal

(39) « Aujourd'hui **l'islam politique** *se sert en réalité des femmes et fait une pression incroyable sur beaucoup d'entre elles précisément pour imposer cette visibilité de l'islam politique* » Marine Le Pen

(40) « Pour la première fois peut être **le pouvoir français** a suivi un ordre quasiment en Israël pour empêcher la solidarité pour la Palestine pour s'exprimer et donc empêcher la France d'avoir une position plus équilibrée sur la question palestinienne » Bernard Ravenel

(41) « **La France** fait subir à une partie de la population et en particulier celle issue d'émigrations postcoloniales celle qui est aujourd'hui, qui vit dans les quartiers, une relégation sociale » Houria Bouteldja

(42) « J'aime beaucoup ce que vous faites Véronique Genest mais **vous** êtes en train de passer d'actrice populaire à actrice populiste et c'est dommage ». Yassine Belattar

(43) « aujourd'hui **le lobby sioniste** qui pratique la défense inconditionnelle d'Israël perturbe le débat français parce qu'on est systématiquement soupçonnés d'antisémitisme, Aujourd'hui **le lobby sioniste français** fait pression par tout » Alain Soral

Accuser en employant un adjectif qualificatif

Le locuteur peut également accuser un destinataire donné en lui attribuant un adjectif qualificatif renvoyant à un acte négatif ; dans les exemples que nous avons identifiés les adjectifs sont des attributs qui associent, dans le sens, des actes dépréciatifs aux interlocuteurs par le biais d'un verbe d'état.

Sujet + verbe d'état + *adjectif* (renvoyant à un acte indésirable)

(44) « ceci est une photo où vous posez à côté d'un slogan où il y a marqué « sionistes au Goulag » ça signifie au sens strict les juifs favorables à l'existence d'Israël doivent être envoyés dans des camps de concentration (...) par ailleurs **vous** êtes *raciste* madame (...) par ailleurs **vous** êtes *misogyne* et puis **vous** êtes *homophobe*. » Thomas Guénolé

(45) « Il y a **une partie de l'anti racisme**, et ça me fait beaucoup de peine, qui est devenue *raciste*, je parle de vous madame Bouteldja » Thomas Guénolé

(46) « quand je vous entends, on a l'impression que **vous** êtes *le porte-parole du Likoud* et vous avez travaillé d'ailleurs au Likoud, avec monsieur Netanyahu en tout cas » Jean Glavany

(47) « il y a un texte il y a un corpus il existe avec **des sourates** qui sont on le sait clairement *misogynes, phalocrates, antisémites, homophobes*, elles existent, elles sont susceptibles d'être répertoriées » Michel Onfray.

L'accusation nominalisée

La nominalisation c'est l'opération par laquelle on transforme en nom, un groupe de mot, un adjectif ou un verbe. Dans ces passages, l'acte d'accuser s'accomplit à travers la nominalisation de la phrase pour poser l'accusation comme fait réel et certifié :

(48) Alain Soral : « c'est le sujet de l'incroyable **pouvoir** et de l'incroyable **influence du lobby sioniste en France** c'est ça qui me pose problème et qui fausse un peu le débat voilà »

(49) Alain Soral : « Or le débat du sionisme et je dis du sionisme en France c'est un débat très sérieux qui engage des tas d'autres sujets notamment **la soumission de la France sous Sarkozy à la ligne libérale atlanto-sioniste** »

Accuser à travers l'expression de la cause et la conséquence

S'attaquer à un destinataire et affirmer sa responsabilité dans un fait peut s'exprimer dans un rapport logique de cause ou de conséquence ; dans le premier il s'agit d'abord de présenter un fait indésirable qui s'est produit puis indiquer le motif, la raison ou le responsable de ce fait, malheureusement nous n'avons pas trouvé d'exemple dans notre corpus pour illustrer ce genre d'accusation mais nous allons reformuler l'énoncé qui va suivre pour comprendre son fonctionnement.

En ce qui concerne l'acte d'accuser à travers l'expression de la conséquence, le locuteur présente d'abord l'instance ou l'action responsable de l'aboutissement à un fait dépréciatif comme dans ce passage :

(50) « Dieudonné a critiqué Israël dans un sketch : *ça lui a couté sa carrière* » Alain Soral

L'accusateur présente d'abord un fait (la critique d'Israël par l'humoriste) dans lequel il désigne implicitement un accusé qu'il lui fait porter la responsabilité (Israël) puis indique un résultat et une conséquence méprisante de cette action (la perte de sa carrière). La

transformation de cet énoncé pour exprimer la cause peut donner la forme suivante « Dieudonné a perdu sa carrière parce qu'il critiqué Israël ». Dans les deux formes, l'accusation est claire et se réalise à travers la désignation de l'Etat israélien comme le responsable de la nuisance de la carrière du comédien. Même si le recours à la structure déclarative est majoritaire, du moins dans notre corpus, nous avons pu relever quelques formes non déclaratives sur lesquelles se construit l'acte d'accusation

La question rhétorique

Dans les énoncés qui suivent, les sujets parlants accusent les destinataires de l'acte d'un certain fait qu'ils jugent méprisable mais sous une forme interrogative sans pour autant attendre de réponse.

(51) Michel Onfray : « quand on nous dit que c'est une religion de paix et de tolérance et d'amour je leur dis *mais où trouvez-vous la paix la tolérance et l'amour ?* »

(52) Philippe Tesson : « *d'où vient le problème ? D'où vient le problème de l'atteinte à la laïcité sinon les musulmans ? On le dit ça ? Et ben moi je le dis, voilà un exemple* »

(53) Jean Glavany : « on est entre parlementaires de la république théoriquement par fois *je me demande si vous êtes parlementaire du parlement français ou du parlement israélien* »

Dans (52) le journaliste accuse les musulmans de France de vouloir porter atteinte aux valeurs laïques de la Nation et de chercher à rendre publiques et applicables les normes et les règles de l'islam dans la société française. Dans l'extrait (53) l'homme politique lance une attaque contre son collègue en l'accusant de complicité et de coopération avec Israël, en défendant ses intérêts au détriment de ceux de la France, et en (51) le philosophe ne se pose pas la question réellement pour avoir une réponse, il nie selon la voie interrogative l'idée que l'islam soit une religion incitant à l'amour et à la paix.

La négation ironique

La négation n'implique pas toujours une affirmation qu'un fait n'a pas eu lieu ou qu'une action n'est pas accomplie, selon le contexte, il arrive que la négation s'emploie dans une énonciation ironique pour exprimer une idée qui ne correspond pas à la vraie pensée du sujet parlant comme ce cas précis :

(54) « *Ce n'est pas Israël qui veut saboter ça* » Clémentine Autain

La journaliste dans cet énoncé semble nier le fait que l'Etat d'Israël soit le responsable du sabotage de l'initiative de Hamas, mais une simple association de l'énoncé au contexte interactif révèle que la locutrice veut dire exactement le contraire de ce qu'elle vient de prononcer, au lieu de disculper Israël elle l'accuse d'être l'unique responsable d'un tel sabotage. L'antiphrase a donc pour rôle d'accomplir l'acte d'accuser de manière ironique indirecte.

6.2.4. Les actes flatteurs menaçants : l'effet paradoxal

Nous avons vu dans le premier chapitre que les actes de langage se divisent en deux grandes catégories, les actes menaçants (FTA) et les actes flatteurs (FFA). Les actes menaçants, nous l'avons expliqué au cours de cette thèse, présentent un risque pour les deux faces de l'individu : positive et négative (image et territoire) et recouvrent une intention illocutoire négative. Cependant, les actes flatteurs sont produits pour réparer les dommages causés par les FTAs ou exercer des effets positifs sur la face des participants, comme le compliment et le remerciement, ou bien, sur leur territoire comme l'offre.

En analysant les interactions et les discours du corpus, nous avons pu repérer quelques actes de langage qui sont considérés comme des actes flatteurs, tels que : féliciter, compatir, rassurer, vanter, apprécier, admirer, mais qui exercent en réalité un double effet, positif pour les destinataires de l'acte négatif pour un tiers. L'interprétation de ces actes, pris isolément et en dehors de toute considération extra discursive, met en relief leur aspect positif et les désigne comme des pures FFA ayant des effets positifs sur les destinataires des actes. Par ailleurs, l'observation du fonctionnement de ces actes langagiers dans le contexte des interactions où ils s'insèrent lève le voile sur un deuxième effet négatif qu'ils sont en mesure d'engendrer, cet effet ne concerne pas le destinataire direct mais plutôt un tiers qui ne peut être dévoilé qu'en prenant en compte le contexte intra et extra discursif des énoncés.

Pour ce faire une analyse pragmatique incluant des données contextuelles s'impose afin de rendre compte de ce potentiel menaçant des actes flatteurs. Les extraits suivants constituent des FFA qui n'ont en apparence aucune visée agressive ou menaçante mais

nous allons voir en effectuant une interprétation pragmatique que ces actes provoqueraient un sentiment de mal être chez quelques-uns.

6.2.4.1. Exprimer le mépris ou la haine

(55) « Nous sommes pour le dialogue. *Contre la guerre. Contre la violence, Contre les néonazis dans les gouvernements, de même qu'on est contre les gouvernements qui envahissent leurs voisins* ». Jean-Luc Mélenchon

(56) « Je veux dire mes félicitations, *je veux dire mes félicitations, à la jeunesse de ma patrie qui a su se mobiliser en défense des malheureux victimes de crimes de guerre à Gaza* » Jean-Luc Mélenchon

(57) « Nous sommes toujours du côté du faible et de l'humilié parce que nos valeurs sont Liberté-Égalité-Fraternité, *pas la paix aux uns, la guerre aux autres, nous ne croyons pas aux peuples supérieurs aux autres* ». Jean-Luc Mélenchon

Les trois passages présentés sont extraits de l'allocution de J.L. Mélenchon prononcée devant les parlementaires européens dans lesquels il vante et fait l'éloge de sa nation (acte illocutoire de louer) et félicite également ses concitoyens de leur position et leur attitude face aux événements de Gaza à l'époque. Le locuteur emploie des pronoms et des déterminants (Nous, on, ma, nos) qui indiquent que ces actes flatteurs s'adressent à la France et au peuple français. Mais vu les circonstances dans lesquelles est produit ce discours : le bombardement de Gaza par l'armée israélienne qui a fait tomber des centaines de victimes, et en prenant en considération les croyances et l'idéologie contenues dans le judaïsme nous pouvons constater que l'interprétation du discours de l'homme politique dépasse de loin le cadre de l'éloge pour se constituer en une attaque acerbe à l'encontre de l'Etat israélien ainsi que leur religion.

A travers ce qui semble être un discours élogieux, le locuteur trace une image des israéliens les désignant comme violents, belliqueux, contre le dialogue, des néonazis qui envahissent leurs voisins, des criminels, en plus il fait allusion à leur croyance contenue dans le judaïsme en se considérant comme un peuple supérieur à laquelle le locuteur s'oppose fortement, donc la prise en compte des éléments contextuels a pu donner une

deuxième interprétation à ces actes de langages en soulevant la dimension menaçante qu'il recouvre et qui fait de lui un discours d'attaque très puissant.

La même chose est constatable dans le passage suivant qui constitue une félicitation de la part de l'essayiste à l'adresse de la comédienne, elle la complimente pour le discours qu'elle venait de prononcer :

(58) « *Alors je dis bravo commissaire* » Anne Marie Délcombe

Le mot bravo ne comporte en lui aucune charge négative, il accomplit l'acte de féliciter mais compte tenu du contexte général de l'interaction (le thème de l'islamophobie, le discours islamophobe de l'actrice et son attaque adressé à l'humoriste d'origine arabo-musulmane ainsi que le fait de considérer les musulmans comme une communauté qui pose problème aux Français) nous pouvons interpréter son bravo comme un accord total avec la parole de la comédienne et donc la félicitation se constitue en une attaque contre les musulmans qu'elle adopte et soutient à son tour.

(59) « Je pense que chacun des français y compris *nos compatriotes juifs peuvent comprendre* que si on leur demande un sacrifice pour lutter contre l'avancée de cet islam politique (...) et bien *ils feront cet effort ils comprendront je suis absolument convaincue* parce que ce sera dans l'intérêt supérieur de la Nation. » Marine Le Pen

(60) « je veux que vous sachiez mes dames et messieurs que votre ministre de l'intérieur à chaque fois qu'il lise cela se trouve atteint au fond du cœur et se sent proche de vous » Bernard Cazeneuve

(61) « À chaque instant que vous sentez la violence s'exercer à votre encontre (...) lorsque vous êtes inquiets de cette violence qui monte dites-vous qu'il y a *un Etat républicain qui vous protège et un ministre de l'intérieur qui vous aime et qui est votre ami* ». Bernard Cazeneuve

Les énoncés que nous venons de présenter accomplissent respectivement les actes flatteurs de : louer, admirer, compatir et rassurer. Ils renferment des intentions illocutoires exerçant un effet positif sur les faces des membres de la communauté juive de France, mais ils exercent également un autre effet négatif sur les faces des membres de la communauté

musulmane. Dans (59) Marine Le Pen adresse un discours élogieux à l'égard des juifs dans lequel elle admire leur compréhension, leur patriotisme et leur action qui est dans l'intérêt de la France. Ce discours est prononcé dans le cadre d'une campagne organisée par plusieurs personnalités et hommes politique dont l'objectif est l'interdiction des signes religieux dans les lieux publics en France, ces signes sont principalement ceux relatifs à la religion musulmane : le voile islamique et la burqa. Suite à un mouvement de contestations considérant cette revendication comme islamophobe surtout que la kippa qui est un signe religieux propre à la communauté juive n'est pas concernée. Vu cette situation embarrassantes pour les uns Marine Le Pen a prononcé ce discours pour demander aux citoyens de confession juive de coopérer avec le gouvernement pour faire face au danger de l'Islam. L'acte flatteur pour les juifs est perçu dans cet énoncé comme très violent pour les musulmans de France pour les deux faces, la face positive d'abord puisque selon la locutrice ils représentent un danger pour l'Etat puis pour la face négative du moment qu'elle tente d'intervenir dans leur territoire et leur interdisant une façon de se vêtir exigée par leur religion.

Les énoncés (60) et (61) sont extraits d'un entretien avec Bernard Cazeneuve réalisé par une radio J lors d'un gala dans lequel il exprime sa compassion avec les citoyens juifs qui vivent des conditions douloureuses suite aux agressions et violences dont ils sont les victimes. Le fait de compatir et d'admettre cette situation comme réelle c'est admettre que ces agressions sont commises par des membres de la communauté musulmane comme le prétend beaucoup et c'est également une confirmation de l'accusation portée contre eux ; l'acte par lequel le ministre rassure les citoyens juifs et promet de les protéger c'est le même acte qui est interprété comme une menace à l'égard des musulmans. Cet acte de langage a donc deux effets inverses, le premier positif, est orienté vers la communauté juive et le deuxième, négatif et menaçant pour l'image et le territoire de la communauté musulmane.

(62) « Voilà, je mange du porc, je bois de l'alcool mais je suis musulman tout de même (...) *cet islam là il me plait, il me va, je ne vais pas le stigmatiser, je trouve qu'il est républicain, je trouve qu'il est laïc, je trouve qu'il est tout à fait présentable, cet islam-là ne me pose aucun problème* » Michel Onfray

(63) « *L'Islam de France a brillé par la force de sa sérénité. Les musulmans de France peuvent se féliciter du modèle singulier qu'ils sont en train de bâtir* » Manuel Valls

(64) « Et je fais le rêve que, demain, *l'Islam de France*, à l'image de celui de Cordoue, *celui du dialogue entre les religions au nom de la réconciliation entre Dieu et la raison*, devienne un exemple pour l'Islam du monde, pour le monde ». Manuel Valls

Nous pouvons constater en lisant ou écoutant ces énoncés que l'acte flatteur s'adresse en apparence à la religion islamique et aux membres de la communauté musulmane de France ; mais une lecture entre les lignes à côté d'un savoir du contexte général des interactions nous conduisent à comprendre que c'est un modèle précis de l'islam qui fait l'objet de cet éloge, l'islam qui n'interdit pas aux musulmans de boire l'alcool ou de manger le porc, qui ne les oblige pas d'appliquer ses règles et qui n'impose rien à ses adeptes, par contre tout ce qui ne relève pas de ce modèle construit, nommé islam de France, est rejeté, tout musulman qui ne boit pas l'alcool et ne mange pas du porc et toute musulmane qui porte le voile sont stigmatisés, cet islam-là n'est pas républicain, n'est pas laïc n'est pas présentable et pose beaucoup de problèmes. L'acte flatteur dans ce cas est un acte diviseur et créateur de deux sortes d'islams, l'un louable et admirable, l'autre condamnable et rejetable.

Tous les actes flatteurs que nous venons d'analyser sont porteur aussi d'une vision méprisable voire même haineuse vis-à-vis d'une catégorie donnée (les juifs, les musulmans) et véhiculent une volonté masquée de porter atteinte à la face de cette même catégorie en exerçant un effet positif sur une autre.

6.2.4.2. Exprimer l'indifférence

Contrairement à la catégorie précédente des actes flatteurs qui visent à exprimer le mépris et la haine vis-à-vis de l'autre, cette catégorie comporte les actes flatteurs qui expriment un sentiment d'indifférence à l'égard de l'autre, ces exemples peuvent expliquer le fonctionnement contextuel de ces actes de langage

(65) « Moi j'ai plutôt tendance à dire que *l'armée israélienne est une armée exemplaire* et je le pense sincèrement, *je ne vois pas beaucoup d'armées qui sont capables d'envoyer des*

texto pour dire aux civiles cassez-vous ne jouez pas *le jeu de Hamas* on va entrer à Gaza »
Yvan Attal

(66) « Personne ne veut la mort d'enfant, *Tsahal est l'armée la plus morale du monde* »
Meyer Habib

(67) «À part le gouvernement américain et le gouvernement israélien *je ne connais pas beaucoup de gouvernements qui envoient des texto et des milliers de texto qui s'ingèrent dans les ondes* pour dire attention ne restez pas à côté d'objectifs militaires ne restez pas à côté des implantations du Hamas » Elisabeth Lévy

L'observation de ces actes de parole nous conduit directement à les interpréter comme un éloge dans lequel les locuteurs vantent les qualités de l'armée israélienne qu'ils présentent comme une armée exemplaire qui veille à la protection des enfants et des civiles et qui agit avec beaucoup d'humanité. Reconnaître ces mérites et ces exploits et attribuer une image positive et humaine à l'armée israélienne renvoie à reconnaître la légitimité d'une occupation et d'un génocide qui a fait des centaines de milliers de victimes de guerres cela exprime également une indifférence vis-à-vis de tous les civiles et les enfants morts durant cette période d'occupation, une indifférence vis-à-vis de la souffrance et des circonstances dans lesquelles vit le peuple palestinien. Nous remarquons également que la structure employée dans la construction de ce genre d'actes verbaux c'est la structure déclarative qui est imposée par la visée illocutoire véhiculée, celle de transmettre un contenu propositionnel et informer d'un certain état de faits.

6.3. Les actes remettant en cause l'honnêteté, la sincérité, la pertinence, la bonne foi, et le bon sens de l'Autre

Cette troisième classe regroupe les actes de langages qui remettent en cause et expriment un soupçon de la part du locuteur quant à l'honnêteté et la sincérité ou bien même la pertinence des propos du destinataire. Ces actes sont, comme l'avance Galatanu « des actes métacommunicatifs », c'est à dire qu'ils existent et se réfèrent à une parole ultérieurement énoncée qu'ils visent à caractériser.

Dans ces actes violents, l'intention du locuteur est d'exprimer un scepticisme à l'égard de l'interlocuteur mettant sa parole en doute ; cette parole soupçonnée constitue le contenu

propositionnel de l'acte. La violence verbale est ressentie comme telle du fait qu'elle exerce une intrusion dans le territoire discursif du destinataire. L'énonciateur de ce genre d'actes cherche à satisfaire un objectif double, celui d'affecter la face négative du locuteur (intervenir dans son territoire discursif) ainsi que sa face positive, qu'il revendique et tente de préserver publiquement.

6.3.1. Grammaire de la violence

L'expression du soupçon via l'impératif

Le mode de l'impératif sert à donner des ordres et des recommandations à un destinataire, or, il peut également révéler un doute de la part du locuteur vis-à-vis de son interlocuteur, comme dans ces cas précis :

(1) « Soyons honnêtes, est ce que dans les familles musulmanes aujourd'hui qui vivent en France, est ce qu'il n'y a pas une culture antisémite ? » (Thierry Ardisson)

(2) « *Non mais arrêtez, quand vous dites excusez-moi d'avoir lu des livres vous sous-entendez que moi j'ai rien lu (...)* arrêtez monsieur Zemmour parce que j'ai beaucoup lu »
Ramzi

L'énoncé (1) est une question formulée par l'animateur à l'encontre de son invitée, avant de la poser, il l'anticipe par une recommandation selon le mode de l'impératif et exige de l'interlocutrice l'honnêteté dans ses propos. Cette requête sous-entend que l'animateur doute de la sincérité et de l'honnêteté de l'invitée et donc, la provoque pour répondre correctement. Bien que cet acte fait partie de cette troisième catégorie, il peut également être considéré comme acte visant à exercer une force pour contraindre l'autre, du moment qu'il a pour but d'orienter l'intervention de l'interlocutrice en lui imposant la réponse attendue. Dans le deuxième passage, l'énonciateur fait part de sa pensée et demande au destinataire, en formulant un ordre clair sur un ton sec, d'arrêter de mentir en le qualifiant même d'hypocrite dans la suite de l'énoncé et donc, en mettant publiquement en doute l'honnêteté de sa parole.

Via la structure interrogative

Soupçonner une personne d'être malhonnête et mettre en cause la sincérité de ses propos, peut s'exprimer à travers le mode interrogatif. Les locuteurs tentent, dans les extraits qui suivent, de piéger leurs interlocuteurs à travers des questions, en étant certains qu'ils ne trouveront pas de réponses, ou du moins, des réponses convaincantes.

(3) «*Qu'est-ce que vous connaissez d'abord sur ce que vous avancez, que je suis passée à ça, qu'est-ce que vous en connaissez ?*» (Véronique Genest)

(4) «*vous passez votre vie sur le terrain ? Vous, les quartiers etc., vous connaissez un peu ? Vous allez où ?* (Abd Al Malik)

(5) «*vous disiez dans l'émission, la chose qui m'horripile ce sont les massacres, que les hommes et les femmes meurent en vrac meurent en tas sans nom sans nombre sans visage, et nous sommes d'accord ; pourquoi nous ne vous entendons pas dénoncer la politique de Benyamin Netanyahou contre les palestiniens contre Gaza ? Pourquoi nous ne vous avons pas entendu fermement cet été dénoncer cette politique ?*» (Aymeric Caron)

Dans les énoncés (3) et (4) les locuteurs demandent à leurs interlocuteurs de justifier leurs paroles et de prouver leur fiabilité devant les téléspectateurs en étant conscients que de telles interrogations sont susceptibles de semer le doute dans les esprits ; dans (4) l'énonciateur enchaîne les questions pour coincer son destinataire et le vexer, sachant bien qu'il appartient à un milieu social différent de celui des cités et des banlieues et par conséquent, sa réponse sera la preuve de son ignorance et de l'impertinence de son propos. Dans l'extrait (5) l'animateur adopte une stratégie un peu différente, il commence par la production d'un acte flatteur vis-à-vis des propos ultérieurement prononcés par son invité, pour ensuite lui reprocher son silence qui relève d'une attitude contradictoire. Défendre une cause en étant un intellectuel connu dans la société française puis, cesser de s'exprimer quand il s'agit de palestiniens, cela risque de nuire gravement à l'image de l'invité et mettre à mal publiquement l'honnêteté intellectuelle et discursive qu'il prétend avoir.

La violence contenue dans le lexique

Comme le fait remarquer Galatanu, l'acte verbal peut être perçu comme violent en se référant à l'intention illocutoire qu'il comporte, au contexte dans lequel il est produit ou bien au contenu propositionnel de l'acte même. Ce genre de violence est immuable et transférable d'un discours à l'autre, que ces actes soient accomplis dans ce contexte particulier ou dans un autre, ils seront ressentis comme agressifs et menaçants comme le montrent les cas suivants :

(6) « Enfin quand j'entends *des conneries pareilles !* Je suis désolée. » (Anne Marie Délcombe)

(7) « mais *c'est un scandale de dire ça* Elisabeth Lévy mais là *c'est dégueulasse* » Clémentine Autain

Dans l'énoncé exclamatif (6), nous pouvons relever un mot qui fait partie du lexique intrinsèquement violent, c'est-à-dire, qui comporte en lui-même un sens dépréciatif blessant, ou du moins, causant un mal être à son destinataire. Le mot *connerie*, qui appartient au registre familier, signifie erreur ou bien acte stupide, il est employé dans cet énoncé par la locutrice pour caractériser négativement les propos de son interlocuteur, en remettant ainsi en cause ses compétences d'orateur ; elle se réfère à une parole qu'il vient de prononcer durant l'interaction et tente de la rabaisser et de diminuer sa valeur. La même chose est constatable dans l'énoncé (7), la locutrice s'indigne devant les dires de son adversaire à travers l'emploi de mots intrinsèquement violents « scandale » et « dégueulasse » qui caractérisent négativement son discours en essayant ainsi de la culpabiliser. L'utilisation d'un lexique violent et dépréciatif expose les deux faces des destinataires (positive et négative) au danger et au jugement défavorable des téléspectateurs.

La comparaison

(8) « Moi je viens d'un quartier, d'un quartier difficile, la communauté musulmane, les musulmans, je connaissais *beaucoup plus complexe de ce que vous dites* ». Abd Al Malik

Dans ce passage le chanteur a l'intention de dévaloriser la parole de son interlocuteur en prouvant son impertinence à travers l'usage de la comparaison, en employant le comparatif « beaucoup plus de » il tente de montrer qu'il a plus d'expérience par rapport à lui, et que sa propre parole vaut mieux que la sienne et donc, n'a pas de valeur et n'exprime qu'une ignorance du sujet de la part de son énonciateur. La comparaison dans ce cas vise à soulever le doute autour de la pertinence des propos de l'interlocuteur.

6.3.2. La rhétorique de la violence

L'expression de la violence dans le discours peut mobiliser des procédés appartenant à la rhétorique, c'est une manière d'attaquer l'autre en douceur, ou du moins d'atténuer l'effet de force que peut contenir un acte violent.

L'ironie (l'antiphrase)

L'ironie est une figure de rhétorique qui consiste à dire le contraire de ce que l'on veut faire entendre et signifier, elle peut avoir pour objet, la parole d'un individu dont on juge le propos comme impertinent voire absurde et a comme fonction, la destruction du propos énoncé, comme dans ces deux passages:

(9) « *c'est un truc de musulmans, c'est un truc de musulmans, voilà c'est El Kaïda* ». Yassine Belattar.

(10) « ok alors c'est vrai c'est l'église catholique (qui porte atteinte à la laïcité) ! Ok c'est les juifs, voilà, allons-y, allons-y » Philippe Tesson

Dans les deux passages, le recours à l'ironie est clair, dans le premier qui relève de l'antiphrase, l'humoriste tente de faire face à l'attaque entreprise par l'essayiste en ironisant sa parole. Il essaye de tourner en dérision ses propos en admettant ironiquement son appartenance au groupe terroriste d'El Kaïda. L'antiphrase constitue dans ce cas, un acte verbal offensif qui sert à atténuer et neutraliser le discours de son adversaire en montrant son absurdité et sa mauvaise foi. Le deuxième passage relève aussi de l'antiphrase, du fait que le journaliste déclare de manière ironique que les catholiques et les juifs portent atteinte à la laïcité en France et non pas les musulmans. Cette assertion exprime l'inverse de la pensée réelle du journaliste. Ce dernier veut faire entendre que la

parole de l'animateur radio qui défend en partie les musulmans est fausse et impertinente. Il remet en cause l'honnêteté professionnelle de l'animateur qui consiste à dire la vérité en face et sans confusion.

La question rhétorique

La question oratoire est aussi nommée la fausse interrogation, c'est une question qui n'attend pas de réponse mais qui est considérée comme une assertion déguisée. Dans le discours violent, elle peut s'employer pour atténuer la force de l'attaque explicite et directe en la transformant et la déguisant en une question, comme le cas de ces trois extraits :

(11) «vous parlez de l'Islam, vous parlez de... *vous savez quoi de l'Islam ? Pourquoi vous ne parlez pas à un moment donné des gens positifs des gens qui font avancer les choses ?* »

(Abd Al Malik)

(12) « *vous êtes allés les interviewer pour savoir qui sont ces gens ?* » (Aymeric Caron)

(13) « *la phrase : excusez-moi d'avoir lu des livres, qu'est-ce que ça sous-entend ? Ça ne sous-entend pas que moi j'ai rien lu ?* » Ramzy

Il s'agit de poser des questions dont les réponses sont déjà connues et de déguiser des assertions qui sont jugées trop directes et trop insolentes. Les locuteurs ici visent à critiquer la parole de leurs adversaires et de la disqualifier, en s'interrogeant sur leur sincérité et leurs intentions réelles. Dans l'énoncé (11) le locuteur aurait déclaré ouvertement que son interlocuteur ne connaît rien de l'islam et qu'il fait exprès de parler des gens violents plutôt que des gens qui donnent une image positive de cette religion, dans (12) l'animateur voulait en réalité dire à son interlocuteur qu'il n'est pas en mesure d'aller interviewer tous les manifestants, un par un, pour pouvoir déterminer leurs vrais motivations et avancer des accusations fausses, et dans (13) le comédien aurait accusé clairement Éric Zemmour de menteur et d'hypocrite parce qu'il nie le fait de le traiter indirectement d'ignorant qui ne lit pas les livres. Toutes ces assertions ayant une force illocutoire très négative sont transformées en questions rhétoriques pour en diminuer la force de l'effet.

6.3.3. Violence et argumentation

D'autres procédés utilisés pour s'attaquer à la parole de l'adversaire ont été identifiés dans le corpus. Le locuteur peut mettre en cause et susciter des interrogations quant à la sincérité et la pertinence des propos de son interlocuteur, en faisant recours au raisonnement et à l'argumentation logique ; la réfutation, avec ses différentes techniques et outils, relève de la contre-argumentation et remplit amplement cette fonction du moment qu'elle consiste à démontrer la fausseté ou l'insuffisance des arguments proposés. Réfuter une thèse en soi peut paraître un acte non violent qui relève d'une divergence d'opinions, mais il peut être envisagé comme tel si cette réfutation dépasse le cadre d'une simple contre-argumentation pour se transformer en un acte visant à mettre en cause l'honnêteté et la sincérité d'un énonciateur et de soulever des interrogations quant à sa pertinence oratoire, elle relève dans ce cas d'un processus intentionnel de démonstration de sa mauvaise foi ou de son impertinence.

La réfutation d'une parole

Réfuter une parole revient à la présenter comme fausse ou impertinente, dans l'énoncé en bas (14), le locuteur s'oppose à la parole de son interlocuteur en attestant qu'elle est hors sujet et probablement sans valeur dans le contexte immédiat de l'interaction, cela risque de mettre son énonciateur dans une position gênante en affectant et soupçonnant son bon sens.

(14) « Mais attendez, mais attendez, *on est là pour* parler de la paix *et vous, vous nous parlez de* salopards qui ont tué à Toulouse, *ce n'est pas ça la question* » Jean Glavany

Réfuter par la contradiction

La réfutation par la contradiction consiste à démontrer que l'interlocuteur n'est pas logique avec lui-même dans ses propos parce qu'il soutient deux positions différentes et qu'il tient deux discours contradictoires, ce genre de réfutation sert à mettre en cause le bon sens et la bonne foi de l'adversaire comme dans ces énoncés :

(15) « Je crois qu'il a eu des problèmes un peu avec son spectacle parce qu'il *a dit autre chose* il y a déjà deux semaines sur GDD j'étais surpris un peu j'ai dit tiens, *c'est super ce*

qu'il a dit, il disait que Sharon que c'était un enfoiré, etc. etc. et date deux semaines après il change de discours » Djamel Bouras

(16) « Une personne comme Enrico Macias qui a *chanté une chanson sur le, malheur à celui qui touche un enfant, ce que ça veut dire qu'il soit noir ou blanc etc. alors que tu le vois défiler sur les Champs-Élysées avec des drapeaux: on est des sionistes et on est fiers etc. et tu le vois, tu le vois après dire malheur à, c'était quoi, c'était un business ? » Djamel Bouras*

(17) « Qu'est-ce que vous avez ? *Les droits des femmes, vous les avez oubliés ? Vous aimez tellement ça les gens qui oppriment leurs femmes, c'est ding quand même ! » Elisabeth Lévy*

Dans les extraits présentés, les énonciateurs s'attaquent de manière directe à l'honnêteté et la bonne foi de leurs adversaires, ils avancent les arguments nécessaires pour prouver qu'ils tiennent des discours contradictoires et par conséquent qu'ils ne sont pas dignes de confiance. Dans l'énoncé (15) le sportif déclare que son adversaire le comédien Boujenah soutenait dans un premier temps l'idée que Sharon est un criminel de guerre et qu'il causait la mort des palestiniens, puis juste après quelque temps il change de discours et défend l'armée israélienne. Dans l'énoncé (16) le même locuteur s'attaque une deuxième fois au chanteur Enrico Macias en l'accusant de double discours pour mettre en doute sa sincérité et son bon sens ; il lui reproche le fait de chanter pour la défense de la protection de tous les enfants sur la terre d'un côté, puis de soutenir Israël qui assassine des enfants palestiniens et déclarer sa fierté d'être sioniste de l'autre côté. Le même procédé est relevé dans l'extrait (17) dans lequel la journaliste E. Levy dénonce les positions contradictoires soutenues par son interlocutrice et l'accuse d'appuyer le parti politique Hamas et les arabo-musulmans en général qui maltraitent leurs femmes malgré qu'elle a comme activité principale la défense et la protection des droits des femmes.

Réfuter par l'emploi de l'apagogie

Appelée aussi le raisonnement par l'absurde, l'apagogie est un raisonnement logique relevant de la philosophie et qui consiste à défendre une thèse en prouvant que la thèse adverse est absurde, ou bien il consiste à réfuter une proposition et montrer sa fausseté

mais en admettant d'abord qu'elle est vraie pour ensuite en déduire des conséquences absurdes :

(18) « *quand on dit, se sont trompés de terrain, en temps de guerre tu vas te tromper de terrain et tu te retrouves chez les palestiniens ! Mais ça il faut le raconter vous savez à des enfants ou à des jeunes mais pas tout le monde quand même, il ne faut pas nous prendre pour des cons* » Djamel Bouras

(19) « *C'est formidable quand même ! Dans un pays extrêmement raciste vous voyez Djamel Debouz qui vient donner des leçons de moral aux Français, je trouve ça honnêtement un tout petit peu fort de café* ». Florian Philippot

Dans le passage (18), le sportif Djamel Bouras fait semblant d'accepter la thèse avancée par le comédien Boujenah selon laquelle les soldats israéliens se seraient trompés de terrain, ensuite il poursuit son raisonnement en tirant une conséquence de cet acte, celle de se trouver par pure coïncidence sur le territoire occupé de l'ennemi et enfin, il fait remarquer le caractère absurde et ridicule de cette proposition en certifiant que l'on ne se trompe pas en cas de guerre et que cette thèse serait plus crédible auprès des enfants. Ce raisonnement tente de mettre en cause la sincérité du comédien en montrant l'absurdité de ses propos.

L'homme politique dans l'énoncé (19) feint d'admirer une situation qu'il désapprouve en réalité, il fait semblant d'accepter la proposition de son adversaire, qui n'est pas présent au moment de l'interaction, selon laquelle la France serait un pays extrêmement raciste. Ensuite, il tire de cette proposition une conclusion plutôt absurde, que nous avons soulignée dans l'extrait, il déduit que, dans un pays raciste, un citoyen d'origine étrangère peut s'exprimer sur le racisme et donner des leçons de moral aux racistes, ce qui apparaît comme un raisonnement erroné et ridicule, dans un pays raciste on n'accorde pas une liberté de parole sur la scène publique aux étrangers, ce qui prouve que les propos de son adversaires sont vains. Ce procédé est utilisé par le locuteur pour montrer la légèreté de la parole de son destinataire en le considérant comme indigne et mal placé pour donner des leçons de moral au Français. La réfutation par le raisonnement absurde vise à discréditer son discours en délégitimant sa prise de parole (au nom de quoi et de quel droit s'adresse-t-il aux Français pour leur faire la morale sur le racisme) et son statut d'orateur.

La réfutation via la négation

Une parole peut également être rejetée en employant la structure négative. Il s'agit tout simplement de la déclarer comme erronée sans plus ou bien d'aller encore plus loin dans la réfutation en produisant une parole qui la corrige ou la substitue, comme dans ces énoncés :

(20) Elisabeth Lévy : « *vous ne connaissez rien* à ce dossier, vous répétez la propagande qu'on entend en boucle (...) *tu ne connais rien, tu ne connais vraiment rien* au Proche-Orient, c'est vraiment navrant »

(21) Guillaume Peltier : « c'est trop facile de dire on va vivre tous heureux, c'est très facile, on va accueillir toute la misère du monde mais *ce n'est pas la vérité* »

Les énoncés précédents font usage de la structure négative pour nier des faits et des discours précis (tu ne connais rien, ce n'est pas la vérité). Être un bon orateur c'est être d'abord honnête et pertinent, ce qui consiste à dire vrai et à propos, dans ces passages la réfutation est orientée plutôt vers les capacités oratoires des adversaires que sur leur sincérité. Les locuteurs tâchent de montrer que la parole de leurs adversaires est peu fiable puisque ils avancent des assertions non fondées et ne disent pas la vérité parce qu'ils ne la possèdent pas, donc par pure ignorance. Ces actes verbaux sont émis dans l'intention de dévoiler l'impertinence des intervenants ce qui ne leur accorde pas beaucoup de crédibilité auprès du public. Contrairement à cette catégorie d'actes, les actes suivants visent plutôt à mettre à mal l'honnêteté et la bonne foi de leurs énonciateurs :

(22) Tariq Ramadan : « monsieur, celui qui est en face de vous, aujourd'hui, *n'est pas un prédicateur islamiste suisse*, c'est un professeur d'université à Oxford dont les livres sont étudiés dans quatre-vingts universités américaines »

(23) Pierre Jourde : « je peux vous dire que *l'islamophobie* c'est quelque chose qui *non seulement n'existe pas*, vous pouvez parler à n'importe quel étudiant et pratiquement à n'importe quel lycéen, mais qu'il y ait quand même le repoussoir absolu ».

(24) Véronique Genest : « et bein non, *ce n'est pas vrai*, vous voyez c'est ça exactement le terrorisme, crier pour impressionner les autres »

Les locuteurs dans ces extraits font référence et évoquent des paroles produites par leurs adversaires précédemment, la négation est employée non pour s'y opposer et montrer leur fausseté uniquement, mais pour aller encore plus loin dans l'attaque et prouver la non sincérité et la sournoiserie de leurs énonciateurs. Dans le passage (22) le locuteur refuse sa présentation comme *un prédicateur islamiste suisse* et corrige cette erreur volontaire (professeur d'université) en semant le doute autour de la sincérité de l'interlocuteur et en démasquant sa mauvaise foi ; le fait de se tromper sur une vérité connue de tout le monde ne peut qu'être un indice révélateur d'une intention malveillante et d'une parole mensongère.

Le locuteur dans l'énoncé (23) rejette également des propos (non seulement n'existe pas) qui résultent d'un discours accusateur tenu par les membres de la communauté musulmane de France, il réfute l'idée avancée qui qualifie les Français d'islamophobes comme le prétend plusieurs, et fait appel à un témoin fictif (c'est un argument qui consiste à faire appel à un témoin imaginaire et objectif susceptible de renforcer la thèse) , la catégorie des étudiants et lycéens qu'il enseigne pour confirmer ses propos et aboutir à une mise en cause implicite de la sincérité des teneurs de ces propos. Dans le dernier passage, la comédienne ne se contente pas de nier catégoriquement les propos de son adversaire (ce n'est pas vrai) mais va jusqu'à l'accuser de terrorisme puisqu'il ment déjà, selon elle, et crie pour l'impressionner, la structure négative vient donc démasquer publiquement sa soi-disant attitude oratoire qu'elle qualifie de violente et malhonnête.

La réfutation par l'exemple

Pour s'opposer à une parole prononcée et prouver sa fausseté, il suffit de présenter un exemple qui démontre le contraire et réduit une vérité posée comme générale en une vérité occasionnelle, nous constatons le recours à ce procédé dans le passage suivant :

(25) Alain Gresh « *quand vous dites* qu'il y a aucun territoire qui est revendiqué, il y a vingt pour cent du territoire de Gaza sur lequel les Palestiniens n'ont pas le droit d'y aller »

Le locuteur dément les assertions de son interlocuteur qui nie le fait qu'un territoire palestinien soit empiété par les Israéliens, cet acte qui vise à démontrer le mensonge et la mauvaise foi de son adversaire s'appuie sur un exemple certifié qui contredit ses propos et

déclare que les Palestiniens sont interdits de circuler sur une bonne partie de leurs propres terres.

Par la concession

Nous avons vu le sportif Bouras formuler à maintes reprises des actes visant à mettre en cause l'honnêteté de son adversaire en employant divers procédés ; dans le cas suivant, il fait appel à la concession, une stratégie argumentative selon laquelle il admet dans un premier temps une partie de la parole de l'interlocuteur qui ne correspond pas à la thèse qu'il défend pour ensuite la réfuter avec un second argument, permettant de renforcer la sienne.

(26) « moi, je suis contre les gens qui brûlent les synagogues mais déjà *il faut être sûr* que ce soient des Français d'origine magrébine, etc. avant de dénoncer quoi que ce soit ». Djamel Bouras

Bouras accepte le fait avancé par son adversaire « dénoncer les gens qui brûlent des synagogues » et introduit la conjonction 'mais' pour marquer l'opposition et ajouter un fait contradictoire renforçant sa propre position « il faut être sûr que ce sont des Français d'origine magrébine » son objectif c'est de faire douter de la bonne foi de son adversaire qui accuse gratuitement des musulmans d'avoir commis un fait méprisable sans être sûr de ce qu'il avance.

(27) « quelle est cette phrase selon laquelle Israël aurait le droit de défendre sa frontière, *Israël ne connaît même pas ses frontières* » Patrick Le Hyaric

Le même procédé est utilisé par le locuteur de cet énoncé dans lequel il ne contredit pas les propos des parlementaires européens, selon lesquels Israël a le droit de défendre ses frontières, il emploie le conditionnel pour exprimer que cette idée serait juste dans le cas où Israël connaissait ses frontières, cela constitue une attaque formulée par le locuteur à l'encontre des parlementaires partisans de la politique israélienne qui tentent, en sachant que c'est pas la vérité et par le biais d'un discours trompeur, de rendre légitime la guerre contre les Palestiniens. La concession dans cet énoncé s'est construite sans l'emploi de connecteur, ce qui relève d'une propriété de l'oral qui tolère de telles ellipses.

Par l'emploi du lexique dépréciatif

La réfutation peut également consister à refuser uniquement les propos de l'interlocuteur sans donner suite ou sans développer des arguments prouvant sa fausseté, les locuteurs dans les énoncés ci-dessous se sont contentés de rejeter une parole en faisant recours à un lexique dépréciatif la disqualifiant et la considérant sans valeur.

(28) « mais *c'est ça*, en trois secondes, c'est le Hamas qui a tué les Palestiniens, *on est en plein délire* quoi ! » Clémentine Autain

(29) « l'autre fait, c'est l'idée que Gaza n'est pas occupée, mais c'est absolument faux, Gaza est une prison à ciel ouvert » Alain Gresh

Des expressions telles que « être en plein délire » ou bien « c'est absolument faux » viennent décrire et juger négativement la qualité de la parole énoncée pour mettre en exergue sa fausseté et dévoiler les intentions malveillantes qui la sous-tendent. Il s'agit de démontrer que les adversaires produisent une parole en sachant bien qu'elle est fausse, ce qui met en cause leur honnêteté et soulève des doutes quant à leur bonne foi.

Conclusion

A la fin de ce chapitre, nous pouvons avancer que cette typologie que nous venons d'établir, malgré qu'elle nous semble la plus pertinente entre celles que nous avons explorées, présente, à notre avis, des limites puisqu'elle ne trace pas de manière stable et définitive les frontières entre les trois catégories ; nous avons pu relever quelques énoncés dans lesquels les types de violence s'entrecroisent et se chevauchent. Un même acte peut faire partie de l'une des catégories et en même temps il peut, en étant en mesure de recouvrir des visées illocutoires multiples, être classé dans une autre. Il est donc partiellement difficile de classer les actes verbaux violents selon cette typologie fondée sur la visée illocutoire de l'acte de langage car, en se référant au contexte, les intentions qu'il recouvre peuvent s'avérer diverses, nous avons longuement hésité avant de répertorier quelques actes de langage dans une catégorie donnée puisqu'ils constituent à la fois des ordres comme le cas de cet énoncé « arrêtez monsieur Zemmour, arrêtez (de mentir) » qui est à la fois ; un ordre pour faire taire le locuteur et lui interdire de parler de cette manière (Catégorie 1) ; qui met en cause la sincérité du destinataire (menteur) (Catégorie 3) et qui

porte également atteinte à sa face positive en exprimant le mépris du locuteur à son égard causé par son attitude méprisante (Catégorie 2).

Nous pouvons également donner d'autres exemples pour illustrer mieux la confusion qui nous a accompagné dans la classification des actes violents, les énoncés suivants en témoignent : « Il y a trois civils israéliens qui sont morts des suites des tirs de roquettes et on les déplore, *ne pensez-vous pas* que la réaction qu'elle fasse plus de deux mille morts est disproportionnée ? » « Meyer Habib *je peux parler* sans être comme ça sous votre pression dans cette agressivité ? » ou encore « *Est ce que c'est normal* madame Lévy que je sois agressé, quand je signe un livre dans une librairie, par un commando de trente-cinq personnes ? »

Bien que ces exemples soient tirés de la première catégorie du fait qu'ils visent à intervenir dans le territoire discursif des destinataires, ils peuvent également être classés sous la deuxième catégorie en raison qu'ils expriment un mépris clair de la part des locuteurs vis-à-vis des destinataires de l'acte, en mettant en exergue leur caractère violent et agressif à travers une condamnation de leur comportement inapproprié, voire inhumain (le premier exemple). Nous adoptons donc, pour le moment et avec réserve, cette typologie qui nous a servi de moyen pour rendre compte des procédés et outils pragmatico-linguistiques employés et mobilisés par le langage violent.



CHAPITRE V

**L'ATTAQUE DE L'AUTRE, UN
STIMULUS STRATÉGIQUE D'ÉMOTIONS**

Introduction

Articuler violence et émotion peut sembler, à première vue, comme contradictoire ou comme relevant d'une démarche comparative visant à distinguer deux états de fait, deux façons de se comporter ou deux traits caractériels éloignés. Pourtant, les deux termes peuvent s'associer pour décrire des discours et des actes langagiers dans l'objectif de déceler les intentions et les visées perlocutoires contenues. Le registre des émotions est un registre large qui recouvre des états affectifs variés relevant de l'ordre du ressenti. Afficher et manifester une émotion donnée, telle que la peur ou la joie, ne signifie pas qu'elle est véritablement éprouvée par le sujet parlant, l'individu est en mesure de simuler ou même dissimuler une quelconque émotion dans un but précis ; mais en réalité, ce genre d'émotions, qui relèvent de l'éprouvé, ne nous intéresse pas dans le cadre de cette recherche.

Nous nous intéressons, particulièrement, aux émotions que les locuteurs tentent de susciter et de faire naître chez le public à travers un discours qualifié de violent. Nous allons soulever, dans ce chapitre, la question de la place attribuée aux émotions dans le discours d'attaque sur l'altérité ainsi que les rapports qui relient : langage violent, émotion et identité. Nous aborderons les différents modes de sémiotisation d'une émotion pour pouvoir examiner la manière selon laquelle celle-ci se manifeste dans le discours violent ainsi que la façon dont elle opère pour façonner, construire et négocier les identités des uns et des autres.

Pour effectuer une analyse des modes à travers lesquels l'émotion est sémiotisée, nous optons, d'abord, pour une analyse lexicale afin de relever le lexique propre à l'émotion qui est employé dans les discours d'attaque ; nous allons, par la suite, décortiquer des séquences discursives constituées d'actes langagiers violents pour pouvoir observer et analyser la sémiotisation émotionnelle contenue. L'étude se focalisera sur la construction discursive et l'exploitation des critères de schématisation dans les textes servant à la sémiotisation discursive de l'émotion. Ces mêmes critères seront revisités pour rendre compte des stratégies de contre-attaque, de la manière dont le destinataire de l'attaque riposte en usant, lui-même, de l'émotion pour inverser les rôles et regagner l'estime de l'auditoire. Il s'agit d'une lutte langagière fondée sur la guerre du pathos.

1. Les types d'émotions et leurs niveaux d'analyse

Dans son approche des émotions et leur inscription dans les interactions, Véronique Traverso (1999 : 57) distingue trois niveaux auxquels les émotions sont liées :

- Les émotions liées à la situation : qui sont associées étroitement et engendrées par des faits provenant directement de la situation vécue, telles le trac ou la honte.
- Les émotions liées aux participants : comme l'explique Traverso, ces émotions désignent les états affectifs des participants et qui n'ont pas un lien direct avec la situation d'interaction ; il se peut qu'un interactant arrive sur les lieux en colère à cause d'un fait donné, mais qui est totalement externe à la situation d'interaction.
- Les émotions liées à l'interaction : Ce genre d'émotion est causé par ce qui se passe à l'intérieur même de l'interaction. Ces affects liés étroitement à la conversation varient selon qu'ils peuvent être durables, comme le cas de l'admiration et l'attrance, ou passagers mais très intenses, se manifestant à travers des indices apparents (la rougeur de la peau, le rythme cardiaque).

Une autre problématique se pose en abordant le domaine des émotions et leur analyse, celle de la distinction entre communication émotionnelle et communication émotive. Renata Galatolo, dans sa contribution dans l'ouvrage publié par Kerbrat-Orecchioni (2007) mentionne, dès le début de son article, la nuance qui existe entre les deux expressions en l'expliquant ainsi :

La différence importante entre ces deux formes de communications concerne le fait que la communication émotionnelle est fondamentalement conçue comme une expression « naturelle » de l'individu, indépendante du contexte et évaluée par rapport aux exigences de l'individu, tandis que la communication émotive est conçue comme une forme communicative intrinsèquement socialisée. (2007, p : 345)

La meilleure stratégie expressive pour la communication émotive est de se faire passer pour une communication émotionnelle, faire paraître comme vécue et éprouvée une émotion exprimée et affichée, soit par jeu ou par mensonge émotionnel ; puisqu'il n'est pas

aussi facile de déterminer s'il s'agit d'émotif ou d'émotionnel, pour le savoir, il faudrait faire subir au sujet parlant des tests psychologiques, ce qui n'est pas encore évident.

Mais nous devons, dès à présent, souligner que nous allons nous intéresser, dans notre travail, à un type particulier de la communication qu'est la communication émotive d'où résultent des émotions stratégiques visant à influencer l'interlocuteur et le manipuler émotionnellement, pour un objectif bien précis. Ce genre d'émotions est bien connu de la rhétorique antique sous le terme de « pathos » auquel Aristote consacre un livre entier, pour décrire et désigner les passions et les effets émotionnels produits sur l'allocataire. Dans ce chapitre, nous allons examiner de près la façon dont le pathos se construit dans les discours et interactions observés et tenter de comprendre le fonctionnement des émotions dans un contexte interactif médiatisé, caractérisé par une tension plus ou moins élevée.

2. Différents modes pour sémiotiser l'émotion

En s'intéressant aux marques langagières de l'émotion, les linguistes confirment l'hétérogénéité de celles-ci ainsi que leur prolifération dans la langue. L'émotion « *se répand dans le système linguistique tout entier [...] quasiment n'importe quel aspect est un candidat pour l'exprimer* » (Ochs et Schiefflin, 1989 : 22). De ce fait, Kerbrat-Orecchioni confère aux émotions un caractère insaisissable et fuyant en raison des difficultés qu'elles posent aux linguistes lors de toute tentative d'analyse (2000 : 57). Un autre point sur lequel s'accorde la majorité des chercheurs, c'est le caractère multicanal des émotions. En effet, l'émotion est observable à différents niveaux du langage, elle investit des moyens hétérogènes et se manifeste à travers un matériau verbal et coverbal.

La communication d'une émotion se réalise aussi, et surtout, par le biais de l'intonation, le débit et toutes les caractéristiques vocales susceptibles de manifester un quelconque état émotionnel. Il ne faut certainement pas négliger le rôle du corps qui se présente comme vecteur d'émotion très important, en faisant référence à la posture de celui-ci ainsi qu'aux gestes et mimiques. Mais, il est utile de rappeler que notre recherche se préoccupe principalement et exclusivement d'analyser les émotions que peuvent générer des actes verbaux violents, par conséquent, nous serons contraints de limiter notre investigation, autour du langage émotionnel, au seul matériau verbal (une étude qui prend en charge le matériau vocal et coverbal relèverait mieux d'une analyse multimodale des émotions dans l'interaction qui ne fait pas partie de la présente recherche).

En se maintenant au seul matériau verbal, à travers lequel une émotion est sémiotisée, nous pouvons constater avec Raphaël Micheli, qui effectue une synthèse assez exhaustive sur les différents modes de sémiotisation de l'émotion dans le discours, que « *l'émotion peut être véhiculée aussi bien [...] par un mot du lexique, par un énoncé manifestant une construction syntaxique particulière ou encore par un certain mode d'organisation des énoncés au sein du texte* » (2014 : 8).

Il faut aussi faire le point, brièvement, sur le verbe « sémiotiser » que nous allons adopter dans les différentes analyses. Ce terme est emprunté à Raphaël Micheli qui le définit comme suit : « *rendre quelque chose manifeste au moyen de signes* ». Il a une valeur générique et couvre les différents rapports « *susceptibles de se nouer entre les émotions et les faits langagiers* » (2014 : 18). Le linguiste explique ce choix terminologique, auquel nous allons nous-mêmes adhérer, par rapport à d'autres verbes tels : exprimer, communiquer ou encore représenter l'émotion, par les arguments suivants :

- Le verbe permet de maintenir une distinction entre le registre du langage et le registre de l'éprouvé, sémiotiser une émotion par un locuteur, c'est la rendre manifeste par le biais des signes, sans supposer qu'elle est réellement éprouvée par lui.
- Il évite d'attribuer l'émotion exclusivement au locuteur. Exprimer ou communiquer une émotion par un locuteur laisse entendre qu'elle est proprement la sienne, cependant, la sémiotiser permet une possibilité de l'attribuer à quelqu'un d'autre.
- Il ne permet pas de préjuger la nature des unités sémiotiques utilisées, et donc, ne différencie pas entre le matériau verbal et le matériau coverbal.
- le verbe ne permet pas également de préjuger la manière dont les unités sémiotiques (verbales et coverbales) signifient l'émotion (La désigner, la montrer ou l'étayer).

2.1. Dire une émotion

Même si les différents chercheurs dans le champ des sciences du langage ne s'accordent pas sur une terminologie uniforme concernant ce premier mode de sémiotisation, ils s'accordent sur la manière dont cette catégorie sémiotise l'émotion. Kerbrat-Orecchioni parle de l'émotion « *dénotée à l'aide de quelques termes de sentiment (substantif, adjectif, verbe)* » (2000 : 61). Fiehler préfère parler de **thématisation** lorsque

les locuteurs visent à « *faire des émotions le thème explicite de l'interaction* » (2002 : 86). « *Les émotions peuvent aussi être **nommées*** » selon Danes (1994 : 258) et certains mots de la langue ont la capacité de les **décrire** comme le certifie Kovecses « *on considère que des mots comme colère et furieux, joie et heureux, tristesse et déprimé sont utilisés de cette façon* » (2003 : 2).

Dans son essai d'établir une typologie des modes de sémiotisation de l'émotion, R. Micheli décrit « les énoncés qui disent l'émotion » comme comportant une expression ou un mot du lexique désignant une émotion. Il ajoute qu'une deuxième expression s'y trouve pour désigner celui qui éprouve cette émotion (auto-attribution dans le cas où c'est le locuteur même qui l'éprouve et allo-attribution en cas où il l'attribue à quelqu'un d'autre) et, éventuellement, une troisième expression pour désigner ce sur quoi porte l'émotion (objet ou cause de l'émotion).

2.2. Etayer et justifier une émotion

Ce mode de sémiotisation bien particulier se trouve bien décrit et explicité dans les travaux pionniers en sciences du langage de Christian Plantin, à la fin des années 1990. Il faut dire, d'abord, de manière générale et dans une perspective cognitive et psychologique, (Dans le domaine de la psychologie des émotions, les recherches tournent autour de l'évaluation cognitive de l'émotion, c'est-à-dire, examiner le lien qui relie l'expérience d'une émotion donnée par un individu à une évaluation de la situation à laquelle il est confronté) que lorsqu'un individu se trouve confronté à une situation donnée (potentiellement émotive) l'émotion qu'il est supposé éprouver dépend étroitement du travail d'évaluation que ce sujet opère sur cette même situation. Scherer et Ellsworth postulent que « *les émotions sont déclenchées et différenciées par l'interprétation subjective de l'importance des événements pour une personne* » (cité dans Sander et Scherer, 2009 : 45). Évaluer une situation et la rattacher à une émotion est certes légué à la subjectivité du sujet, mais aussi et fondamentalement, cela dépend d'un ensemble de règles et de normes sociales et culturelles reconnues par à un groupe donné et qui sont conventionnellement liées à ladite situation.

En sortant du domaine psychologique, au niveau linguistique et plus spécifiquement de l'analyse du discours, ce n'est pas la manière d'évaluer cognitivement une situation qui nous intéresse, mais c'est plutôt la manière de la représenter dans le discours, comment

une situation donnée est construite discursivement. Dans cette optique, Plantin s'intéresse aux critères d'évaluation cognitive des situations (déterminés par les psychologues de l'émotion) pour identifier les différents moyens exploités par le discours afin de « *formater une situation non seulement comme émotionnante, mais comme orientée vers tel ou tel type d'émotion spécifique* » (C. Plantin, 2011 : 176). Nous allons emprunter, à ce stade-là, le concept de schématisation discursive d'une situation à Jean-Blaise Grize. Le concept permet de soulever un point important : que tout locuteur, en représentant une situation du réel, prend part dans cette représentation et l'oriente, suivant sa propre vision, vers une émotion spécifique (Ou selon une vision qu'il veut donner à voir). Grize affirme que le locuteur « *donne à voir une situation dans laquelle se trouvent des objets et des acteurs sous un certain éclairage* » (2004 : 36). Le locuteur a donc la possibilité de sémiotiser et susciter une émotion à travers une schématisation particulièrement orientée, qui pourra même « *mettre en évidence certains aspects des choses (...) et occulter d'autres* » (Grize, 1990 : 40).

En résumant notre propos, nous dirons que l'étayage d'une émotion signifie qu'un locuteur construit un discours dans lequel il représente une situation d'une manière précise, il la schématise discursivement de sorte que l'allocataire est amené, dans son interprétation, à inférer une émotion à la schématisation proposée. Cette inférence est fondée sur un lien tacitement conventionnel entre la situation telle qu'elle est schématisée dans le discours et l'émotion qui lui est associée. Ce lien repose sur un ensemble de normes socioculturelles qui légitiment l'expérience de cette émotion.

C'est là où réside tout l'intérêt de notre travail dans cette partie, il s'agit, pour nous, d'analyser et d'examiner la manière dont les différents locuteurs schématisent des situations dans le discours et surtout dans les énoncés présentant des attaques et des joutes verbales et de saisir le type, la nature et l'intensité de l'émotion qu'ils espèrent appeler et faire naître chez leur allocataire, donc il est question de savoir comment une représentation discursive donnée est associée volontairement et intentionnellement à un type particulier d'émotion

3. Méthode de travail et critères d'analyse

Ce bref aperçu théorique nécessaire, à notre avis, à ce stade précis de la recherche, est présenté dans un but de positionnement terminologique. Nous avons jugé utile de définir les concepts clés que nous allons employer lors de nos différentes analyses dans ce chapitre pour enlever toute ambiguïté conceptuelle et nous positionner dans un immense champ théorique, en se référant à des modèles bien particuliers.

Nous avons posé, dans le chapitre précédent, les questions de recherche constituant notre problématique de travail, nous allons tenter de répondre, dans cette partie, à la deuxième question qui fondera le présent chapitre et qui est la suivante : Dans quelle mesure les émotions liées au langage violent, qui sont suscitées à travers les discours d'attaque sur l'altérité, pourraient-elles constituer une stratégie argumentative visant l'influence et la persuasion ? Quelle place occupent-elles dans le processus d'argumentation en contexte médiatique ?

Pour répondre à ce questionnement, nous avons formulé une hypothèse partielle dans laquelle nous supposons que cet usage spécifique de la langue (la violence verbale) par un locuteur donné, dans ce contexte particulier qu'est la scène médiatique, est volontaire et stratégique. A travers la production des actes langagiers explicitement ou implicitement violents et leur intégration dans une construction discursive orientée, le locuteur espère déclencher des émotions négatives chez son auditoire vis-à-vis de son adversaire « culturel ».

En misant sur le pouvoir du pathos dans son argumentation, le locuteur espère persuader le téléspectateur, auditeur ou internaute en guidant ses émotions. Afin de sémiotiser une émotion donnée, souvent négative dans notre cas, il schématise son discours et l'oriente d'une certaine manière menant ainsi l'allocutaire à lui inférer l'émotion escomptée et probablement l'éprouver.

Pour vérifier cette hypothèse, nous avons observé les débats constituant notre corpus dans leur intégralité et nous avons accordé plus d'intérêt aux séquences qui manifestent une montée en tension palpable et contiennent des actes langagiers violents. Dans un premier temps, et dans ce qui constitue la démarche à suivre dans ce chapitre, nous tâcherons de décrire le processus de montée en tension dans la séquence, ce qui implique

d'identifier les éléments déclencheurs de cette violence et qui relèvent de la première et la deuxième étape dans le processus, celle de la violence potentielle et la violence embryonnaire.

L'identification consiste à cibler les actes qui amorcent la violence à un moment précis de l'interaction, les caractériser et expliquer en quoi ces actes sont considérés comme violents et déclencheurs d'une certaine tension. Toujours, dans cette première phase, nous allons nous intéresser à la troisième étape du processus, celle de la violence cristallisée, pour examiner de près le développement et l'effet des actes déclencheurs, c'est la réaction langagière de l'adversaire, voir s'il adopte des stratégies d'évitement et recourt aux adoucisseurs ou bien s'il prend part au conflit et devient, à son tour, émetteur d'attaques verbales.

Une fois la description du processus de violence terminée, nous allons, dans la deuxième phase, nous pencher sur la sémiotisation de l'émotion contenue dans ces discours mêmes. Nous analyserons le lexique employé pour dire l'émotion, en cas de l'émotion dite, cela fera l'objet d'une analyse syntactico-sémantique où l'accent sera mis sur la classe de mot désignant l'émotion ainsi que la position syntaxique qu'il occupe dans l'énoncé. Si l'émotion n'est pas explicitement et lexicalement désignée, ce qui nous mène vers l'émotion étayée, nous nous référons au modèle de Micheli pour nous focaliser sur la construction discursive et examiner comment sont exploités les critères de schématisation dans le texte, dans l'ambition de déceler l'orientation émotionnelle de ce discours et comprendre les enjeux d'un tel guidage affectif, c'est-à-dire, l'intention du locuteur en dirigeant l'allocutaire émotionnellement et l'incitant à éprouver un tel ou tel sentiment.

La troisième phase consistera à passer à l'examen de la réaction de l'adversaire culturel, il s'agit d'observer et d'analyser son comportement langagier après avoir reçu l'attaque, pour voir s'il emploie, à son tour, une stratégie de contre-attaque. Si c'est le cas, nous mettrons l'accent sur la manière dont il construit son discours pour contre-argumenter l'émotion négative, et si, lui-même, joue à son tour la carte du pathos pour un renversement émotionnel.

Les critères de schématisation, qui sont investis par la sémiotisation d'une émotion dans le discours violent, sont expliqués brièvement dans ce qui suit mais seront développés dans notre analyse à fur et à mesure que l'étude avance (Une synthèse bien détaillée de ces

critères est à consulter dans le livre « Les émotions dans les discours » (Micheli, 2014 :114-119).

1. Les personnes discursivement impliquées : nous nous intéressons aux individus représentés par le discours ainsi qu'aux rôles qui leur sont attribués. Il est utile de s'interroger sur la façon dont ils sont désignés et nommés ainsi que sur les rôles qu'ils remplissent dans la représentation discursive, des rôles de patient ou d'agent.

2. L'exploitation de la dimension spatio-temporelle : Plantin explique que la distance, qui éloigne ou approche la situation telle qu'elle est schématisée du locuteur ou de l'allocutaire, joue énormément sur l'affectivité du discours. Etre proche dans le temps ou l'espace d'un lieu où des êtres humains souffrent de maltraitance, par exemple, n'affectera pas l'allocutaire de la même façon si l'on est plus éloigné.

3. Les conséquences : il s'agit de repérer les conséquences générées par la situation schématisée ou qui peuvent être générées dans le futur, la probabilité de leur émergence. Nous nous pencherons principalement sur les temps verbaux employés pour les représenter comme plus ou moins probables.

4. L'attribution causale et agentive : dans la plus part des schématisations discursives qui étayent une émotion de peur, d'indignation ou de colère, ce critère joue un rôle décisif dans la sémiotisation émotionnelle. Le locuteur cherche à imputer des causes à la situation qu'il représente dans son discours ainsi qu'un agent considéré comme le responsable de ces circonstances.

5. Le potentiel de maîtrise : cette phase se préoccupe d'examiner la manière dont le locuteur présente la situation du point de vue de sa maîtrise. Il s'agit de voir si elle est décrite comme contrôlable généralement, ou bien, incontrôlable et qui échappe ainsi à toute capacité humaine, ensuite, en cas d'une possibilité de contrôle, cerner si la personne liée à cette situation a un réel pouvoir sur le cours des événements ou non.

6. L'analogie et la ressemblance : ce critère consiste à s'interroger sur le rapport d'analogie que le locuteur établit entre la situation schématisée et d'autres situations similaires, auxquelles on a déjà inféré une émotion stable. Le fait de se référer à de telles situations par un rapport de ressemblance, permet au locuteur de justifier l'émotion qu'il vise à sémiotiser à travers son discours.

7. la signification normative : cela concerne la compatibilité qui existe entre la situation, telle qu'elle est représentée dans le discours, et l'ensemble des valeurs et des règles admises dans un groupe donné.

4. La peur, une émotion doublement sémiotisée

Le premier exemple que nous proposons d'analyser concerne un débat télévisé, organisé dans le cadre de l'émission « Ce soir ou jamais » présentée par Frédéric Taddeï (FT), sur la chaîne télévisée France3. Ce numéro précis est diffusé le 20/11/2012 et a pour thème de discussion la question de l'islamophobie et l'interrogation tant relancée sur la vision de la France et des Français de l'islam et des musulmans dans l'hexagone « La France est-elle islamophobe ? ». Les participants à cette séquence du débat sont au nombre de quatre et chacun d'entre eux était invité pour débattre la question et faire partager sa vision des choses. Il s'agit de la comédienne Véronique Genest (VG), l'humoriste Yassine Belattar (YB), l'essayiste Anne-Marie Délcombe (AMD) et le géo-politologue Pascale Boniface (PB).

Nous avons sélectionné cette séquence précisément tant pour sa richesse en ce qui concerne les modes de sémiotisation de l'émotion (lexicalement désignée puis justifiée) que pour la polygestion de l'émotion même, dans un contexte de tension extrême. La sémiotisation de l'émotion est donc prise en charge et gérée par plusieurs participants livrés à un échange vif d'attaques verbales, relevant d'un travail de négociation émotionnelle et conflictuelle.

Nous n'allons pas effectuer une étude linéaire dans laquelle nous analysons la séquence, tour de parole après l'autre, pour ensuite restituer le débat dans toute son intégralité, puisque cette démarche relèverait d'une analyse conversationnelle ou plutôt interactionnelle. Notre tâche consiste à décrire le processus de sémiotisation d'une émotion dans le discours en interaction, telle que la peur ici, et de montrer comment les différents participants interagissent pour construire, sur l'ensemble du débat, des effets pathémiques antagonistes.

Le débat

FT : Véronique Genest, sur la question : la France est-elle islamophobe ?

VG : moi, je suis assez d'accord sur l'idée que tout le monde, de la définition en tout cas qu'il faut donner à l'islamophobie, il faut dire que c'est pas la haine du pratiquant ou de la religion en elle-même mais, moi par contre, je trouve que c'est surtout cette peur, cette peur que les gens ne peuvent pas la nier, moi je ne suis ni philosophe ni rien mais je leur parle et je les côtoie, la peur qu'ont les gens de cet islam qui est totalement idéologique, politico-social et conquérant, qui est sans arrêt dans le domaine public, c'est-à-dire que les gens ont des raisons de s'inquiéter de la façon dont leur domaine dans l'espace public est envahi de revendications permanentes, par des groupes qui sont organisés, des groupes politiques, c'est plus du religieux là ! et tout à coup, on se retrouve avec des revendications qui, dans un domaine laïc, ne devraient avoir rien à faire, qui sont des revendications religieuses, des revendications communautaires, le multiculturalisme d'accord, mais enfin, on peut, c'est aussi un vrai frein à l'intégration, oui, d'accord accepter, mais il faut aussi accepter la culture de l'autre, il faut pas s'enfermer dans sa communauté et la communauté musulmane s'enferme et par des signes distinctifs elle essaye de montrer qu'elle est une communauté et de se frotter aux autres, et les gens se sentent en permanence attaqués de par leur laïcité, de par l'égalité homme/femme, de par la mixité, de par la liberté d'expression, on essaye sans arrêt de leur dire il faut que vous fassiez des efforts, alors que la laïcité devrait être, je trouve, le rempart à toute tentative de communautarisme.

PB : c'est bien ce que je disais, finalement, vous pensez que l'islam fait plus peur parce qu'il s'affirme plus et que les gens (...) veulent exister pour ce qu'ils sont, et donc, ils n'ont pas à se cacher d'être musulmans, pour certains, les bons musulmans sont ceux qui mangent du porc et boivent du vin, etc. mais si les musulmans veulent affirmer leur foi tant qu'ils ne vous l'imposent pas à vous

VG : mais ils l'imposent en permanence

PB : mais en quoi ils vous l'imposent ?

VG : ils l'imposent dans les écoles, ils l'imposent en demandant la non mixité, ils l'imposent avec, avec le voile qui est, à mon avis, le début de l'intégrisme, qu'on le veuille ou non, le voile c'est le début de l'intégrisme.

PB : pourquoi mettre un foulard ? Vous n'êtes pas obligée de le faire !

VG : dans leur communauté, dans leur communauté on oblige des personnes à le faire

AMD: moi, je dis que je lui donne entièrement raison parce qu'on confond musulmano-phobie, alors c'est vrai, la phobie des musulmans, peut être que certains excités ont la phobie des musulmans, et islamophobie. Islamophobie, d'abord, est un concept qui a été créé par l'imam Khomeiny et c'est absurde et, d'autre part, désolée, les gens meurent de trouille parce qu'ils ont peur d'être agressés, l'islam n'est pas une religion de paix, l'islam est né à l'ombre des épées, enfin, quand j'entends des conneries pareilles, je suis désolée, quarante ans que j'étudie les textes, quarante ans que j'étudie les textes et quarante ans que je ne vois pas, une seule fois, que l'islam est prosélyte, l'islam est communautaire, vous êtes la meilleure communauté qui ait surgi entre les hommes et moi, je dis vous avez (...) mon opinion évidemment pour les femmes, battez-les (adibouhouna), pour les Juifs, bravo pour les Juifs, ils auront une fameuse place pour tous ceux qui sont (...)vous êtes la meilleure communauté qui ait surgi entre les hommes. Le problème c'est que les musulmans veulent présenter leur religion comme une religion de bisounours, alors je dis, bravo commissaire, alors pour moi personnellement vous êtes tous des lâches, tous des lâches, pendant, pendant...

YB : alors moi madame, alors moi je monte sur scène mais ma première partie est encore libre et je veux bien vous la donner, euh, euh plus sérieusement, je crois qu'il y a un fantasme qui est important, j'aime beaucoup ce que vous faites Véronique Genest, mais vous êtes en train de passer d'actrice populaire à actrice populiste et c'est dommage.

VG : et bein non, ce n'est pas vrai, vous voyez c'est ça exactement le terrorisme.

YB : c'est un truc de musulmans, c'est un truc de musulmans, voilà c'est El Kaïda.

VG : la pensée unique c'est sans arrêt, crier pour impressionner les autres.

YB : je crois que l'islam est une religion qui a fait le plus parler d'elle.

VG : qu'est-ce que vous connaissez d'abord sur ce que vous avancez ? Que je suis passée à ça, qu'est-ce que vous en connaissez ? Il y a soixante-quinze pour cent des Français qui pensent comme moi.

YB : si vous me laissez aller au bout de ma parole, parce que là, j'ai l'air d'un terroriste, c'est républicain, attendez, attendez, voilà si je suis venu avec une djellaba et une épée, ça me déçoit qu'on m'autorise pas à venir comme ça sur le plateau, je vais aller au bout de mon propos, pas d'épée ce soir, pas de bazooka (...) je vais vous répondre, mais madame, attendez, faites preuve de politesse, je vais aller jusqu'au bout d'accord

AMD : mais toujours vous dites preuve de politesse

YB : l'islam est une religion qui a fait parler d'elle avec le 11 septembre de manière extraordinaire, les médias se sont approprié ce phénomène là (...)

Un peu plus loin dans la discussion, Pierre Jourde (PJ), un écrivain et enseignant au lycée et à l'université, prend la parole pour s'exprimer sur la question de l'islamophobie en France et voici un passage tiré de son intervention dans le même débat :

PJ : je suis convaincu que l'islam comme toute spiritualité est une démarche humaine infiniment respectable et, d'ailleurs, c'est un immense vecteur de culture (...) sur l'islamophobie, je peux vous dire, moi je peux témoigner en tant qu'enseignant au lycée, j'ai trente ans de carrière au lycée et à l'université (...) je peux vous dire que l'islamophobie c'est quelque chose qui non seulement n'existe pas, vous pouvez parler à n'importe quel étudiant et pratiquement à n'importe quel lycéen, mais qu'il ait quand même le repoussoir absolu (...) vous disiez tout à l'heure que le port du voile (...) Vous tuez des petites filles juives.

4.1. Description du processus de montée en tension dans l'interaction

Dans la séquence que nous venons de présenter, le présentateur de l'émission commence par poser une question à la comédienne, Véronique Génest (VG), à travers laquelle il l'invite à exprimer sa position sur le regard de la société française vis-à-vis de l'islam et des musulmans et si, effectivement, une sorte d'islamophobie: la peur de la religion, s'y installe. Dans sa réponse, la comédienne avoue la présence d'une sorte de peur et d'inquiétude vives qu'elle partage d'ailleurs et cautionne fortement, de cette religion qu'elle trouve envahissante parce qu'elle s'impose dans tous les domaines publics de la société française. L'actrice se lance dans un processus d'attaque comportant un ensemble de critiques acerbes touchant aux fondements de l'islam : la question de la laïcité, la

mixité, le port du voile, l'égalité entre les deux sexes, la liberté totale d'expression, des idées que l'actrice ne partage pas et n'approuve guère : « c'est plus du religieux là ! ».

Elle poursuit sa réflexion en dénonçant les revendications et les conduites des membres d'une communauté, selon elle, intégriste « cet islam qui est totalement idéologique, politico-social et conquérant, qui est sans arrêt dans le domaine public », « c'est aussi un vrai frein à l'intégration », « la communauté musulmane s'enferme et par des signes distinctifs ». Ces attaques verbales, pouvant être perçues comme extrêmement provocantes, constituent potentiellement des facteurs déclencheurs favorisant une montée en tension et sont considérées, dans cette séquence précise, comme un lancement et une amorce de la violence verbale (la violence embryonnaire).

La tension monte et se fait sentir, de plus en plus, avec l'intervention de AMD qui vient soutenir VG dans sa position mais avec des propos encore plus offensifs « l'islam n'est pas une religion de paix (...) l'islam est prosélyte (...) communautaire » sur un ton ironique « vous êtes la meilleure communauté qui ait surgi entre les hommes » frôlant l'injure et l'invective « alors pour moi, personnellement, vous êtes tous des lâches ».

Sans se faire attendre, sous l'effet de l'assaut de VG et de AMD, l'humoriste YB réagit à cette amorce de la violence que les locutrices viennent de lancer et riposte immédiatement en prenant ainsi part au conflit (la violence cristallisée). Il désapprouve l'attitude et le discours alarmant de la comédienne sur la communauté musulmane de France, à laquelle il appartient, et lui reproche, ainsi qu'aux Français, l'intention de nuire à cette communauté et leur désir de la dénuer de ses symboles culturels par souci d'intégration, d'assimilation et de domination totale.

Un échange des actes langagiers violents s'engage entre VG et YB dans lequel la première produit et émet des actes verbaux dépréciatifs « c'est ça exactement le terrorisme » « crier pour impressionner les autres », ce qui relève de la première catégorie de la violence verbale dans la typologie de Claudine Moïse, à savoir, la violence fulgurante. Son adversaire, YB, contre-attaque en favorisant le recours à la violence polémique, deuxième type de la violence verbale, fondée sur les actes verbaux implicites et indirects, comme le cas de l'ironie : « c'est un truc de musulmans, voilà, c'est El Quaïda » « je vais aller au bout de mon propos, pas d'épée ce soir, pas de bazooka » créant ainsi une

sorte de boucle interactionnelle, comme l'explique Moïse au niveau de la violence cristallisée, où les participants inter-changent leurs places dans un climat conflictuel.

C'est dans ce climat général de polémique, d'échange d'injures, de provocations et de réactions sarcastiques, que le débat se construit et se poursuit. Après une description générale du processus et des différents mécanismes de la montée en tension, ainsi que l'identification de quelques actes verbaux violents dans l'interaction, nous allons, en ce qui suit, nous pencher sur les différents modes de sémiotisation de l'émotion en essayant de comprendre le processus d'une construction émotionnante particulière, écartelée entre les différents antagonistes dans l'interaction.

4.2. La peur formulée et allo-attribuée

Dans la séquence que nous venons de voir, le thème principal porte sur l'émotion de peur, donc la peur, selon l'expression de Plantin (2011 :187-190) n'est pas seulement « dans le débat » mais elle est « en débat » même, cela veut dire que c'est le sujet même du débat. En effet, la discussion porte sur la légitimité de cette émotion de peur envers l'islam et les musulmans en tentant de savoir si elle a réellement lieu d'être au sein de la société française. Durant cette séquence, l'émotion de peur est sémiotisée, à maintes reprises, par deux locuteurs selon le mode du dire, elle est donc explicitement désignée sous différentes appellations et attribuée, non aux locuteurs directement, mais aux citoyens français, ce qui relève d'une allo-attribution de l'émotion, la peur est attribuée aux Français et non pas à soi-même.

Nous avons une série d'énoncés dans lesquels VG et AM désignent lexicalement l'état émotionnel en question et l'attribuent directement au peuple français qui est sensé l'éprouver :

- (a) VG: je trouve que c'est surtout **cette peur, cette peur** que les gens ne peuvent pas **la** nier.
- (b) VG : « **la peur** qu'ont les gens de cet islam ».
- (c) VG : « c'est-à-dire que les gens ont des raisons de **s'inquiéter** ».
- (d) AMD : « les gens **meurent de trouille** (e) parce qu'ils **ont peur** d'être agressés ».

Ces énoncés sont à considérer comme des attaques ad hominem. Ils ont pour tâche de critiquer les musulmans à travers leur religion, l'islam, qui représente la source de leur pensée et conduite, en leur conférant une image négative associée à la peur et la terreur. Ils décrivent l'islam comme une religion qui fait peur et les musulmans comme responsables de cet état émotionnel.

4.2.1. Le lexique de l'émotion dans les énoncés

Nous avons relevé, dans les énoncés précédents, des unités lexicales désignant un état affectif sémiotisant la peur et qui appartiennent majoritairement à la classe des noms, mais aussi à celle des verbes, comme le cas de l'énoncé (c) qui fait usage du verbe pronominal « s'inquiéter » pour dénoter l'action de se faire du souci pour quelque chose, ce verbe ne sémiotise pas l'émotion de peur mais recouvre une autre qui lui est proche, celle de l'inquiétude. Les deux intervenants désignent le nom d'émotion « peur » dans les énoncés (b) et (e) en le combinant avec le verbe de base « avoir ». Dans l'énoncé (e), aucun article ne précède le mot « peur » et c'est l'une des spécificités de l'auxiliaire avoir qui permet ce genre de combinaison avec seulement quelques noms d'affectes (peur, pitié, honte) contrairement à d'autres verbes de base comme « éprouver » ou « ressentir » qui exigent que le nom d'émotion entre dans un syntagme nominal (SN) tel que : *éprouver de la haine*, ou encore, *ressentir de la colère*. Dans ces constructions, l'expression qui désigne l'entité humaine, supposée éprouver l'émotion « les gens » ou bien « ils », se trouve en position de sujet tandis que le nom qui dénote l'émotion occupe la position de complément. Nous pouvons représenter cette construction comme suit:

[Entité humaine – Verbe de base – Nom d'émotion]

(b)	<i>Les gens</i>	avoir (ont)	peur
(e)	<i>Ils</i>	avoir (ont)	peur

Nous tenons à attirer l'attention sur le fait que dans l'énoncé (b) l'ordre des mots était affecté, ce qui est fréquent à l'oral, pour avancer et mettre en relief le nom d'émotion, nous allons le voir en détail plus tard, mais cela ne change en rien la position que l'entité humaine et le nom d'affect occupent dans l'énoncé. Dans les deux phrases, la peur est allo-attribuée, elle est assignée explicitement à une entité humaine autre que les locuteurs, c'est *les gens*, dans la première phrase et le pronom *ils*, dans la deuxième et qui désigne

anaphoriquement aussi les gens (les Français). Sont désignées, dans les deux énoncés également, des expressions indiquant clairement l'objet de cette peur et la source qui l'a causé. Dans (b) l'émotion est causée par la religion de l'islam « la peur...de cet islam » tandis que dans (e) la cause est introduite explicitement par la conjonction « parce que » et désigne le risque d'être agressé comme le motif qui donne lieu à cette émotion.

Dans l'énoncé (d), le nom d'émotion « peur » est remplacé par un autre nom recouvrant le même état affectif « trouille » mais qui appartient à un registre différent, le registre familier. La charge sémantique qu'il recouvre est encore plus intense puisque les deux sont considérés comme synonymes, cependant, le deuxième signifie une forte peur. Ce nom d'émotion se trouve également combiné avec un verbe mais qui n'est pas un verbe de base, c'est un verbe lié aux manifestations physiologiques et comportementales de l'émotion : « mourir » de trouille. Le verbe mourir ainsi que d'autres verbes s'ajoutent au nom d'émotion dans une construction du type suivant :

[Entité humaine - Verbe - de + Nom d'émotion]

(e) *Les gens* meurent de trouille

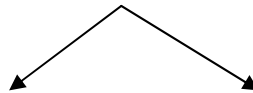
L'entité humaine, à qui la locutrice attribue l'émotion de trouille « *les gens* », se trouve toujours en position de sujet mais le nom dénotant l'émotion, se combinant avec la préposition **de**, forme un complément circonstanciel. Le verbe « mourir » ainsi que d'autres verbes comme « trembler » ou encore « frémir » effectuent une sélection parmi les noms d'émotion pour pouvoir se combiner, cette sélection a trait à la valence (les émotions se distinguent par la sensation de plaisir ou de douleur qui les accompagne, il existe alors des verbes qui s'associent aux émotions à valence positive « rayonner de joie » et d'autres s'associent mieux aux émotions à valence négative « mourir de trouille » Elster, 1999 : 279) associée à l'émotion dénotée par un nom, elle peut être positive ou négative. Les verbes déjà cités se combinent généralement avec des noms d'émotion dont la valence est négative et plus particulièrement avec la peur : « mourir, frémir ou encore trembler de peur ».

La combinaison entre le nom d'émotion et ce genre de verbe permet la verbalisation des effets physiologiques ou comportementaux manifestes et liés conventionnellement à une émotion donnée. D'autre part, ces constructions permettent, dans plusieurs cas, la

sémiotisation des émotions de façon métaphorique. Des expressions telles que « mourir de trouille » « éclater de joie » ou encore « exploser de colère » ne désignent pas réellement que l'être qui éprouve ces émotions va réellement mourir, éclater ou exploser, ce n'est pas au sens littéral des verbes qu'il faut se référer mais plutôt au sens métaphorique. Dans cet énoncé, se trouve également une expression qui désigne ce sur quoi porte l'émotion, la raison de son émergence, c'est toujours le fait « d'être agressé » qui anime le sentiment de trouille chez les gens et qui est introduite par la conjonction « parce que » servant ainsi à justifier deux fois l'émotion de peur et de trouille dans les énoncés (d) et (e).

Entité humaine = sujet

Nom d'émotion



Complément

complément circonstanciel

Verbes de base

autres verbes

« Avoir /être »

(manifestations physiques

« Ressentir » « éprouver »

ou comportementales)

*ils ont peur d'être
agressés*

*Les gens meurent
de trouille*

**La peur qu'ont
les gens de cet
islam**

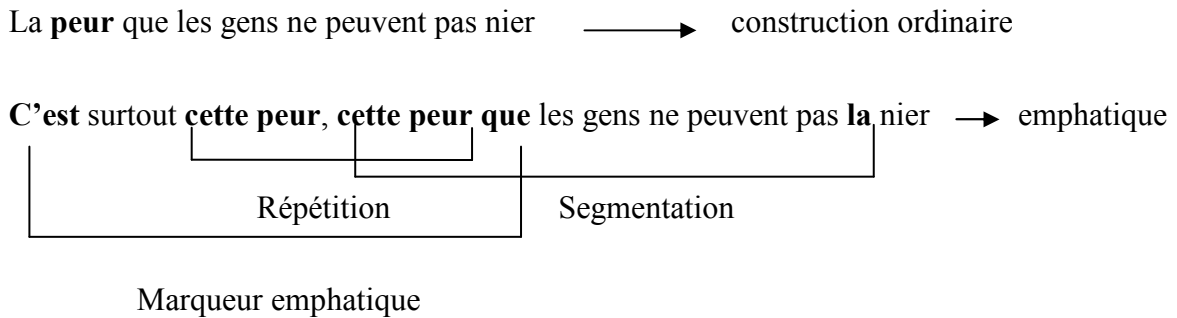
4.2.2. Le nom d'émotion mis en relief

Le nom d'émotion ne se trouve pas uniquement formulé et désigné par un mot du lexique dans les énoncés analysés mais, il est également mis en relief dans des phrases emphatiques. Mettre l'emphase sur le nom de l'émotion qui dénote la peur, attribuée toujours aux gens, relève d'une volonté, de la part de la locutrice (VG), d'indiquer l'intérêt particulier qu'elle lui porte, et créer un effet d'insistance en mettant encore l'accent sur cet état affectif qu'elle est entrain de sémiotiser. La mise en relief est employée pour s'assurer de bien attirer l'attention de son allocataire sur ce mot précis afin de le lui inculquer, en marquant son esprit et pourquoi pas, dans les meilleurs cas, le guider à ressentir et à éprouver l'émotion qu'il recouvre.

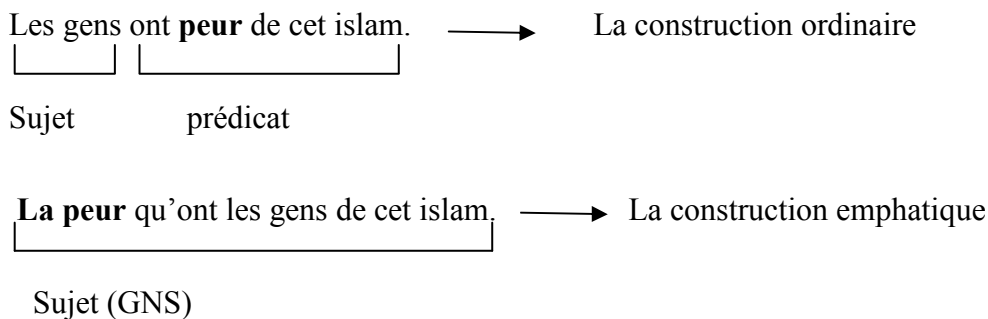
Dans l'énoncé (a) la locutrice (VG) a choisi une méthode bien particulière, souvent utilisée par les locuteurs, pour mettre en évidence un mot ou un groupe de mots. Il se trouve que l'expression « *cette peur* » est doublement prononcée dans la même phrase et y occupe la première partie, ce qui relève d'un procédé de répétition servant à attirer l'attention des téléspectateurs sur le mot que l'on cherche à mettre en relief. Cette expression est reprise une troisième fois par l'emploi du pronom **la**, dans la deuxième partie de la phrase, c'est le procédé de segmentation qui consiste à isoler un élément au début de l'énoncé pour le reprendre, juste après, par un pronom.

Encore, faut-il dire un mot concernant l'usage du déterminant *cette* juste avant le nom d'affect sémiotisé « peur » ; d'abord, rappelons que l'adjectif démonstratif est employé devant le nom pour désigner et indiquer un être ou bien une chose présente dans la situation de communication : *regarde cette table*, ou bien dans son contexte par reprise anaphorique, comme dans notre cas : *les gens ont peur, cette peur*. Précéder le mot *peur* par l'adjectif démonstratif *cette* laisse supposer que la locutrice VG veut doter l'émotion d'une certaine effectivité et la mentionner comme étant bien réelle et présente, qu'elle existe dans les esprits des citoyens français, ce qui est d'ailleurs renforcé par le fragment d'énoncé qui suit, dans lequel elle ajoute : que les gens ne peuvent pas **la** nier . De plus, les adjectifs démonstratifs, dans des cas particuliers, peuvent être utilisés avec une valeur emphatique, ce qui nous donne presque la certitude de son intention de vouloir marquer les esprits des destinataires par l'émotion de peur, en les habituant à cette notion par un travail d'ancrage et d'insistance.

Dans le même énoncé, et toujours dans cette optique de mettre l'emphase sur le mot « peur », VG recourt encore à un troisième procédé et introduit un marqueur emphatique : *c'est...que* qui met en évidence le mot **peur**. La construction emphatique de la phrase est triplement réalisée selon le schéma suivant :



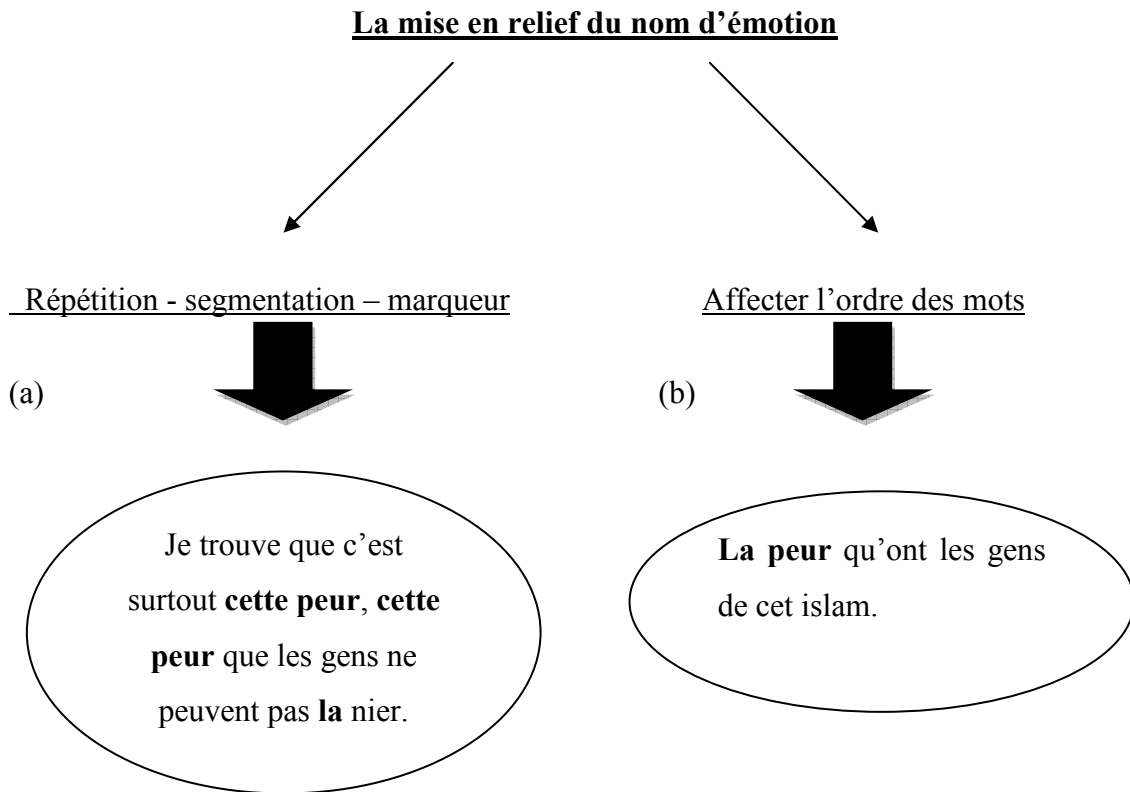
En poursuivant son objectif de toucher émotionnellement les gens et d'agir sur les esprits, à travers une sémiotisation de la peur dans le discours sur le mode de dire, VG accumule les constructions emphatiques et emploie encore un autre procédé mettant le nom d'émotion **peur** en évidence. Dans l'énoncé (b), elle modifie l'ordre des mots dans la phrase qui aurait pu être prononcée, en cas normal, comme suit :



La locutrice a choisi de rompre avec la forme ordinaire de la phrase : sujet et prédicat, dans laquelle le mot dénotant l'émotion « peur » apparaît en position de complément en deuxième partie de l'énoncé, pour avancer le nom d'émotion en introduisant le pronom relatif *que* pour le mettre en première partie et lui donner un coup de projecteur.

Il est clair que la comédienne, à travers la combinaison et l'enchaînement des procédés de l'emphase et de mise en relief du nom d'affect dénotant l'émotion de peur dans ces énoncés, a l'ambition de faire ancrer cet état affectif chez un large public des Français et même si elle avance que son existence est bien réelle, elle cherche et espère encore l'accentuer et l'enraciner dans les cœurs et les esprits. A ce premier mode de sémiotisation

de l'émotion, se joint un deuxième, celui de l'étayage et la justification. Nous allons voir dans le point suivant que les locutrices ne se contentent pas de dire l'émotion explicitement mais elles schématisent des situations dans leurs discours qui amènent l'allocataire à leur inférer l'émotion de peur, voire également l'éprouver concrètement.



4.3. L'étayage de la peur par la schématisation discursive

Le processus d'étayage de la peur repose sur une schématisation qui présente la propagation de l'islam ainsi que la présence des musulmans sur le territoire français comme étant une situation inquiétante, voire même menaçante pour toute la société française. L'islam commence à gagner du terrain en France, il sort de l'ordre du privé et s'imisce, peu à peu, dans tous les domaines publics. Véronique Genest caractérise l'islam comme une religion qui cherche à s'imposer en France, qu'il est « totalement idéologique, politico-social et conquérant, qui est sans arrêt dans le domaine public », elle le présente comme un danger imminent et une menace qui devrait donner aux gens « des raisons de s'inquiéter de la façon dont leur domaine, dans l'espace public, est envahi de revendications permanentes par des groupes politiques », elle incite indirectement les citoyens français à s'interroger avec elle sur les fondements et les objectifs poursuivis par

une religion sensée être spirituelle plus qu'idéologique ou politique « c'est plus du religieux là ! ».

L'observation de l'intégralité de l'interaction mène à constater que l'étayage de la peur repose sur une co-schématization de la situation construite par deux locutrices. AMD, de sa part, participe au processus de sémiotisation de l'émotion en présentant un bref aperçu historique autour de la naissance de cette religion « l'islam n'est pas une religion de paix, l'islam est né à l'ombre des épées ». Elle pose en premier lieu que les moyens utilisés pour prêcher la religion, à ses débuts, n'étaient pas pacifiques mais elle s'est plutôt imposée par le biais de la guerre. Ensuite, elle présente les musulmans comme un danger qui guette les citoyens français au sein de leur propre société « les gens ont peur d'être agressés ».

Les deux locutrices élaborent leur schématisation en exploitant plusieurs critères précédemment classés dans la section : méthode de travail et critères d'analyse. Elles impliquent un bon nombre de personnes dans la schématisation de la situation et les regroupent selon les rôles qu'elles leur confèrent dans le discours. Le critère des personnes impliquées se croise également avec celui de l'attribution causale et agentive et notamment avec celui des conséquences. Il est question de désigner un agent responsable de la situation inquiétante, dans le cas présent il y a un seul et unique agent, puis, d'évaluer les conséquences et les répercussions que cette situation puisse générer pour un patient. D'autres critères sont également exploités de façon plus ou moins importante tels que le critère du potentiel de maîtrise, de ressemblance et encore celui de la signification normative sur lequel repose, à notre avis, toute la schématisation discursive.

Les personnes impliquées dans la schématisation

En examinant de plus près le discours co-construit par les deux intervenantes, nous observons que plusieurs catégories sont citées dedans mais qui ne remplissent pas toutes les mêmes rôles dans la situation schématisée. En effet, les individus sont répertoriés dans deux classes différentes : celle qui englobe tous les musulmans d'une part et qui les représente comme l'agent responsable de la situation inquiétante, et d'autre part, la classe qui recense : les citoyens français, les enfants, les femmes en général et les musulmanes en particulier, les journalistes qui sont, nous allons le voir, tacitement cités.

La responsabilité d'un agent unique

Selon les deux locutrices, il s'agit d'une situation inquiétante dans laquelle sombre la France depuis des années mais qui est toujours en permanente complication. Dans ce cas, il est clair que la question concernant l'agent s'impose pour pouvoir déterminer les causes ainsi que le responsable de cet état alarmant. A voir la construction discursive élaborée, les musulmans agissant au nom de l'islam sont attestés comme la seule et principale partie tenue pour responsable de cet état d'angoisse éprouvé par les Français : « Cette peur que les gens ne peuvent pas la nier, moi, je ne suis ni philosophe ni rien, mais je leur parle et je les côtoie ». L'agent ici, malgré l'unanimité quant à son unicité, est saisi sous une double figure :

_ Tantôt, il revêt un caractère idéologique représenté sous la figure de la religion même, c'est donc l'islam, à travers ses fondements, qui menace, par la propagation de ses valeurs idéologiques, une Nation reconnue comme laïque : « la peur qu'ont les gens de cet islam qui est totalement idéologique, politico-social et conquérant, qui est sans arrêt dans le domaine public » ou encore « l'islam n'est pas une religion de paix, l'islam est né à l'ombre des épées ». C'est une religion, selon la représentation dans le discours, belliciste qui prône la guerre et s'affirme par la force, favorisant ainsi le communautarisme « quarante ans que j'étudie les textes et quarante ans que je ne vois pas, une seule fois, que l'islam est prosélyte, l'islam est communautaire ». Elles attestent également le caractère violent des pratiques musulmanes concernant surtout la maltraitance de la femme « mon opinion évidemment pour les femmes, battez-les (adibouhouna) ».

_ Tantôt, il revêt un caractère humain représenté sous la figure des musulmans et les fidèles de cette religion qui s'organisent dans des groupes pour faire entendre leurs voix : « les gens ont des raisons de s'inquiéter de la façon dont leur domaine, dans l'espace public, est envahi de revendications permanentes, par des groupes qui sont organisés, des groupes politiques ». Dans ce cas, le danger provient des musulmans qui terrorisent les gens en les intimidant « c'est ça exactement le terrorisme, la pensée unique c'est sans arrêt, créer pour impressionner les autres », ils veulent afficher leurs croyances, préserver leurs différences et rejettent tout appel à l'intégration au sein de la société : « la communauté musulmane s'enferme et par des signes distinctifs, elle essaye de montrer qu'elle est une communauté et de se frotter aux autres ». Donc, le rôle d'agent est pleinement attribué dans le discours co-construit des deux locutrices, qui accusent clairement les musulmans animés par le zèle

religieux, de vouloir porter atteinte aux valeurs de la République française, sous la couverture d'hommes de paix, simples d'esprits « Le problème c'est que les musulmans veulent présenter leur religion comme une religion de bisounours ».

Modulation de la distance

A propos de l'exploitation de ce critère dans la construction discursive, Plantin affirme que le locuteur est en mesure de moduler la distance de l'évènement par rapport au sujet affecté, ce qui permet de varier l'émotion qu'il cherche à sémiotiser. Dans l'interaction analysée, nous avons pu relever des traces de cette modulation sur les deux axes : temps et espace. La comédienne VG met l'accent sur la distance dans l'espace que les musulmans veulent créer entre eux et les autres Français qui ne sont pas de confession musulmane, elle évoque un concept qui est dans l'ère du temps : multiculturalisme « le multiculturalisme d'accord...oui d'accord, accepter » afin de manifester son ouverture d'esprit ainsi que celle de tous les Français en acceptant de vivre, de cohabiter et coexister avec les autres cultures. Elle reproche aux musulmans de vouloir s'organiser dans des groupes distincts et de s'enfermer dans leur communauté, créant ainsi un faussé culturel et une distance au sein d'une même société, ce qui peut s'annoncer comme les prémisses d'un immense conflit culturel menaçant les Français sur leur propre terre : «mais il faut aussi accepter la culture de l'autre, il ne faut pas s'enfermer dans sa communauté et la communauté musulmane s'enferme ».

Nous remarquons que ce critère de distance est bien exploité pour raviver le sentiment de peur chez le public, il est encore exploité par AMD mais sur un axe différent. Elle préfère, dans son étayage de la peur, remonter dans le temps jusqu'à la naissance de la religion islamique. En montrant que l'islam est une religion fondée sur la violence, ayant pour idéologie « prêcher la parole de Dieu avec la force de l'épée », elle confirme qu'en passant quarante ans de sa vie à étudier les textes coraniques, elle constate que l'islam n'a pas changé de perspective, qu'il est jusqu'à nos jours une religion de violence « né à l'ombre des épées » qui a pour objectif de conquérir et gagner de l'espace tout en s'affirmant par des pratiques qui lui sont propres « l'islam est prosélyte, l'islam est communautaire ». Le critère de distance dans le temps lui sert d'argument pour démontrer qu'il y a de quoi avoir peur, l'islam d'avant est toujours le même islam d'aujourd'hui, il poursuit les mêmes objectifs en utilisant les mêmes moyens, la force et la terreur.

Les conséquences et leur impact sur un patient

D'après Scherer, le critère des conséquences est un critère très important dans la schématisation des situations étayant l'émotion de peur, parce que les êtres humains ont toujours ce besoin « d'évaluer la probabilité ou la certitude avec laquelle certaines conséquences sont à attendre » (2001 : 96). Nous allons nous pencher sur l'ensemble des conséquences présentées comme probables et qui mènent à penser que la situation actuelle, telle qu'elle est décrite dans le discours, risque de dégénérer dans le futur.

Les principales conséquences, telles qu'elles sont élaborées dans le discours des locutrices, sont en rapport direct avec le domaine public français, « c'est-à-dire que les gens ont des raisons de s'inquiéter de la façon dont leur domaine, dans l'espace public, est envahi de revendications permanentes ». L'éventualité d'abandonner le principe de laïcité qui fonde la société française et d'appliquer la charia et les textes coraniques dans les domaines publics, sous la pression exercée par des citoyens français de confession musulmane, constitue la conséquence négative la plus importante que le discours représente « les gens se sentent en permanence attaqués de par leur laïcité, de par l'égalité homme/femme, de par la mixité, de par la liberté d'expression ».

Les locutrices insinuent, de manière sous-jacente, que le fait de rester immobile sans rien faire devant une telle situation risque d'engendrer des répercussions graves, que ce soit dans le domaine éducatif, en tolérant la viande halal, le port de voile, la non mixité dans les classes, ou bien même dans les autres domaines : journalistique en minimisant la liberté d'expression, en faisant ainsi allusion aux attaques contre les journaux qui critiquaient l'islam et le prophète Mohamed, juridique ou même le secteur de l'emploi ou autre, en attestant l'inégalité entre les hommes et les femmes.

Reconnaître aux musulmans ces droits, c'est, selon VG, exalter et tolérer le communautarisme en instaurant une division de la société française en petites communautés, autoriser le port du voile dans des lieux publics, c'est le début d'un intégrisme religieux « qu'on le veuille ou non, le voile c'est le début de l'intégrisme », cela rime évidemment avec le mot terrorisme « c'est ça exactement le terrorisme » qui a un impact fort puissant sur les esprits et qui est susceptible, à lui seul, de déclencher une forte émotion chez les téléspectateurs.

Cette présentation des conséquences négatives, voire dangereuses, qui peuvent être entraînées par les revendications des musulmans de France, implique nécessairement un patient, c'est celui sur qui se répercutent les conséquences précédemment évoquées. En examinant de plus près l'étayage de la peur élaboré par les deux locutrices, nous pouvons constater que sous la figure de patient se regroupent, de façon générale, tous les citoyens français laïcs « les gens se sentent en permanence attaqués de par leur laïcité », « ils l'imposent en demandant la non mixité », les employés du domaine médiatique avec ses différents supports et les intellectuels « de par la liberté d'expression », les enfants scolarisés « ils l'imposent dans les écoles », les femmes en général « les gens se sentent en permanence attaqués (...) de par l'égalité homme/femme » et les femmes musulmanes, en particulier, qui subissent des pressions et s'obligent à se voiler « dans leur communauté, dans leur communauté on oblige des personnes à le faire (porter le voile) ».

En élargissant le champ des victimes potentielles d'un intégrisme et communautarisme religieux éventuel qui peut toucher toutes les catégories de la société française, allant des enfants jusqu'aux femmes et hommes, le discours augmente les chances, à travers la sémiotisation de la peur qu'il a construite, de frapper émotionnellement le peuple qui ne risque pas de rester insensible à l'alarme tirée. C'est là tout l'enjeu du pathos, persuader l'allocataire en sachant l'émouvoir. A travers des attaques dirigées vers l'islam et les musulmans, les locutrices souhaiteraient faire naître un sentiment de peur chez le public en le persuadant de la dangerosité de cette communauté et le poussant à agir pour faire face à la situation actuelle par peur qu'elle dégénère.

Nous faisons remarquer que le temps verbal dominant dans la présentation de ces conséquences est le présent de l'indicatif, son utilisation exprime que des actions qualifiées de dangereuses sont en train de se réaliser au temps même de la production du discours et que leur durabilité et aboutissement conduisent aux conséquences qui commencent à voir le jour (port du voile). La présentation des répercussions potentielles s'accomplit souvent sous forme de phrases définitives telles que « qu'on le veuille ou non, le voile **c'est** le début de l'intégrisme » ou encore « **c'est** un vrai frein à l'intégration » ; la locutrice conditionne alors l'aboutissement à ces conséquences par la durabilité et le développement des actions qui sont en cours de réalisation.

Le potentiel de maîtrise

La situation est présentée dans le discours comme dangereuse certes, mais qui est en partie potentiellement contrôlable, nous retrouvons ici le critère de potentiel de maîtrise sur la situation. Cette dernière est présentée comme actuellement maîtrisable tant que ces revendications n'aboutissent pas et ne trouvent pas un réel écho, mais qui peut cesser de l'être si l'Etat français ainsi que le peuple restent inactifs face à un tel danger d'intégrisme et de communautarisme « Le voile c'est le début de l'intégrisme ».

Donc, la schématisation discursive présente la situation comme étant encore sous contrôle mais qui risque de déborder et de devenir incontrôlable à tout moment, elle propose une solution radicale et désigne les autorités et le gouvernement comme garant de la stabilité du pays puisque lui seul a le pouvoir de prendre des mesures appropriées face à une telle situation et ce, en sacralisant ses valeurs ainsi que le principe de laïcité « la laïcité devrait être, je trouve, le rempart à toute tentative de communautarisme » afin de protéger son peuple.

Critère de signification normative

Nous arrivons enfin au dernier critère exploité par la schématisation du discours pour étayer l'émotion de peur. Le critère de signification normative nous semble être le plus important dans cette construction discursive pour justifier l'émotion sémiotisée. Afin de stimuler la peur du grand public, les locutrices donnent une vision des choses affolante et présentent la situation comme totalement incompatible avec un ensemble de normes et de valeurs essentielles pour la société française. Nous allons voir que la justification du bienfondé de l'émotion de peur tient partie de l'idée d'une violation multiple des principes et des règles considérés comme sacrés :

- **Le principe de Laïcité** : nous avons pu relever plusieurs passages du discours dans lesquels VG dénonce les revendications des musulmans en les présentant comme non conformes, voire même menaçantes, pour un principe fondamental consacré par la Constitution de la République française, celui de la laïcité. La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale, comme la déclare la constitution du 4 octobre 1958 dans son premier article. Ce principe qui exige vivement une

séparation du religieux de l'Etat se trouve dans la schématisation de VG fortement menacé par des groupes d'islamistes « la peur qu'ont les gens de cet islam qui est totalement idéologique, politico-social et conquérant, qui est sans arrêt dans le domaine public », «et tout à coup, on se retrouve avec des revendications qui, dans un domaine laïc, ne devraient avoir rien à faire » ou encore «les gens se sentent en permanence attaqués de par leur laïcité », «qu'on le veuille ou non le voile c'est le début de l'intégrisme ». A travers ces énoncés, la locutrice montre que le désir des musulmans de France est de tolérer des pratiques communautaires dans des domaines publics, ce qui s'oppose fondamentalement avec le principe de laïcité qui se trouve dès lors fortement menacé.

- **Le multiculturalisme** : c'est là un concept clé souvent discuté dans la grande majorité des sociétés internationales, il désigne des situations dans lesquelles plusieurs ethnies ou groupes sociaux vivent ensemble dans le même espace, ce qui devrait être un enrichissement culturel pour la Nation. La comédienne manifeste clairement son accord et celui de ses concitoyens pour réaliser cet imaginaire politico-social du vivre ensemble et qui devrait être une norme internationale, mais en même temps, elle fait observer le non-respect des musulmans de France de cette norme tant louée à travers leur volonté de se distinguer des autres et de s'enfermer dans leur communauté « Le multiculturalisme, oui d'accord, accepter, mais il faut aussi accepter la culture de l'autre, il faut pas s'enfermer dans sa communauté et la communauté musulmane s'enferme ».
- **La politique d'intégration** : VG continue, dans son étayage de la peur, d'inventorier les règles et les principes auxquels les musulmans s'opposent et refusent de se soumettre par leurs pratiques envahissantes, elle se réfère, cette fois-ci, à la politique d'intégration culturelle mise en place pour faire face au multiculturalisme croissant. Selon ce modèle, la différence est reconnue et tolérée aux groupes ethniques minoritaires et, par conséquent, une marge de liberté d'action leur est accordée mais à l'intérieur du groupe. Ce modèle privilégie toujours la culture de la société d'accueil mais reconnaît et intègre marginalement les autres cultures minoritaires. D'après la locutrice, les comportements et les revendications des musulmans s'opposent totalement à cette politique «des revendications religieuses, des

revendications communautaires (...) c'est aussi un vrai frein à l'intégration », « par des signes distinctifs elle essaye de montrer qu'elle est une communauté et de se froter aux autres » « ils l'imposent avec, avec le voile qui est, à mon avis, le début de l'intégrisme ».

- **Liberté, égalité et mixité :** du moment que la Nation française sacralise le principe de laïcité, des concepts tels que la liberté d'expression, qui est fortement contestée lors de la sortie des caricatures sur le prophète Mohamed, la mixité dans les écoles ou les lieux publics, interdite par les musulmans, l'égalité homme/femme, la liberté des femmes de porter ce qu'elles veulent, constituent aussi des valeurs sacrées ; elles sont instituées comme des droits absolus dont jouissent tous les citoyens français sans exception. La schématisation du discours présente les comportements et les revendications des islamistes comme portant atteinte aux valeurs et droits attestés par la charte républicaine, comme inadmissibles et incompatibles avec les principes fondamentaux de la République « les gens se sentent en permanence attaqués de par leur laïcité, de par l'égalité homme/femme, de par la mixité, de par la liberté d'expression », et elle dénonce, un peu plus loin, leur intention de substituer à ces valeurs laïques d'autres valeurs tirées de la charia et du Coran « ils l'imposent dans les écoles, ils l'imposent en demandant la non mixité, ils l'imposent avec, avec le voile qui est à mon avis le début de l'intégrisme ».
- **Principe de politesse:** cette norme ne relève pas directement d'une politique ou d'une constitution, elle est vue comme étant le comportement que doit avoir un individu civilisé et qui est conventionnellement reconnu. Le principe de politesse implique que l'on communique avec les autres tout en préservant leur face, au cours de l'interaction, chacun adopte une ligne de conduite et prend les précautions nécessaires pour que personne ne perde la face, c'est à ce principe que VG fait allusion en disant: « la pensée unique c'est sans arrêt, crier pour impressionner les autres ». En critiquant la manière de parler et de crier de l'humoriste YB lors du débat, elle fait observer au grand public que son adversaire ne respecte pas le principe de politesse et qu'il cherche à l'impressionner et l'intimider, puis elle insinue que cette attitude est une caractéristique de tous les musulmans qui

terrorisent les gens à travers l'intimidation « vous voyez ! c'est ça exactement le terrorisme ».

- **Le droit à la paix et la sécurité:** ce droit est institué et reconnu par l'ONU et assuré par l'Etat français qui veille à garantir la paix et la sécurité à tous les citoyens français. Or, selon AMD, ce droit n'est plus garanti depuis que les musulmans s'emmêlent, de plus en plus, des affaires publiques, c'est ainsi qu'elle présente la situation actuelle qui promet encore de graves rebondissements. « les gens meurent de trouille parce qu'ils ont peur d'être agressés », c'est sur le sentiment d'insécurité qui fait augmenter encore l'angoisse des gens que joue AMD. Encore, faut-il observer l'énoncé de VG suivant : « vous voyez ! c'est ça exactement le terrorisme », le fait de prononcer le mot terrorisme qui dénote la violence et la terreur, est susceptible d'engendrer une forte émotion négative de peur causée par un sentiment d'insécurité dans son propre pays. Présenter la situation comme incompatible avec un droit fondamental fait partie du processus de schématisation discursive pour justifier l'émotion.

Au terme de cette analyse des différents modes de sémiotisation de la peur dans l'interaction médiatique, associant Véronique Genest, Anne-Marie Délcombre face à Yassine Belattar, nous pouvons tirer quelques conclusions et faire le résumé de ce qui a été précédemment dit. Selon le modèle d'analyse de l'émotion de Plantin, repris par Micheli, et dans une optique rhétorique aristotélicienne, nous avons essayé de dégager l'effet pathémique visé par le discours co-construit des deux locutrices, et ce, en s'intéressant aux topiques introduites. Nous avons cherché ce qui est susceptible de provoquer une réaction affective donnée, la peur dans notre cas, à l'intérieur du discours et par rapport à une culture donnée. Nous nous sommes posé des questions pour comprendre le fonctionnement de l'étayage de cette émotion dans le discours même.

En premier lieu, nous avons examiné la nature du lexique employé dans le discours de l'émotion dite ainsi que son apparition sur le plan syntaxique. Nous avons vu que le nom d'émotion se trouve explicitement formulé dans les paroles des locutrices et encore mis en relief grâce à des procédures d'emphase, ce qui peut nous informer sur l'intention claire des intervenantes de mettre l'accent et d'attirer l'attention sur la notion de peur qu'elles vont ultérieurement justifier à travers une schématisation discursive bien orientée.

En deuxième lieu, nous avons décortiqué le discours pour retracer le processus de schématisation de la situation telle qu'elle est proposée par les locutrices et qui a pour orientation, le guidage émotionnel de l'allocataire vers l'émotion de peur. Nous nous sommes posé des questions pour pouvoir cerner la façon dont le discours conduit l'allocataire à éprouver une telle émotion. Ces questions portent sur la catégorie des personnes impliquées ainsi que leurs rôles dans la situation représentée, ici, tout le peuple français, grands et petits, est directement concerné par l'évènement exposé comme dangereux et donc, le rôle de patient lui est directement attribué. Le rôle d'agent est légué aux musulmans de France qui, avec des revendications redoutables au nom d'une religion belliciste, risquent de provoquer un ensemble de conséquences présentées comme effroyables et imminentes.

L'état des choses est présenté généralement comme potentiellement contrôlable mais qui risque de ne plus le devenir si un ensemble de mesures n'est pas pris en compte. La schématisation représente la conduite et les revendications des musulmans en France comme non conformes avec un bon nombre de valeurs républicaines et de principes comportementaux, entre autres, la laïcité, la liberté et la sécurité, ce qui attise encore la peur envers l'islam et les musulmans dans les esprits et fait naître un autre sentiment tant espéré, celui de la solidarité sociale.

4.4. La solidarité sociale: un sentiment tant recherché

Après avoir retracé, pas à pas, la représentation de la situation dans le discours et examiné l'exploitation des critères d'étayage de l'émotion de peur, nous avons décelé des traces dans le discours qui sont susceptibles de faire naître une émotion autre que celle de la peur. En effet, dans les différentes attaques formulées à l'encontre des musulmans et de leur religion et, en contrepartie, à travers le sentiment négatif de peur que peuvent ressentir les gens, peut naître un sentiment positif, celui de l'exaltation de soi et de la solidarité sociale.

Par un effet de reflet, une émotion que l'on éprouve à l'égard de l'autre suscite et provoque certainement une émotion à l'égard de soi-même et de son groupe d'appartenance. Nous supposons que le pathos, dans notre cas, est doublement exploité. D'un côté, les locutrices cherchent à faire peur à travers un travail de disqualification de l'autre et de la présentation de ses comportements et actions comme source de danger et de

menace réelle. En contrepartie, et en même temps que l'appel à éprouver ce sentiment négatif est lancé, un autre effet pathémique s'installe ou, du moins, est susceptible d'être provoqué par cette même parole offensante, le sentiment d'exaltation de soi, de son groupe et de sa culture puisque nous sommes ce que les autres ne sont pas, c'est le principe de distinction qui définit l'identité. Nous n'allons pas nous attarder sur ce point parce qu'il sera longuement débattu dans le chapitre suivant.

A côté d'un sentiment d'exaltation de soi et de son groupe culturel, un appel tacite, non lexicalement formulé, à la solidarité sociale est lancé par les locutrices. Se forcer de représenter un fait ou une action comme une menace effective et un danger imminent qui est en mesure de générer des conséquences négatives, et travailler un discours étayant et argumentant une émotion de peur, exprime certainement l'intention de provoquer une réaction chez le public outre la réaction affective de peur. C'est le sentiment de solidarité sociale qui pousse les citoyens à agir et faire face au danger qui les guette, que les locutrices sémiotisent mais très implicitement. La topique du danger et de la situation menaçante dans laquelle se retrouve la société française actuellement, et qui peut affecter négativement tous les citoyens en affectant leurs valeurs républicaines les plus sacrées, conduit à éveiller un certain nationalisme chez les Français et justifie un sentiment de solidarité qui provient de la réalité d'un devenir commun. Cet état de fait concerne tous les Français et donc, c'est à eux tous de prendre conscience de la nécessité d'une unification populaire pour affronter la menace et retrouver la stabilité souhaitée.

5. Stimuler l'indignation à travers le blâme

Le second exemple que nous allons étudier dans cette partie est extrait d'une intervention de l'humoriste français d'origine juive, Michel Boujenah, sur le plateau télévisé de l'émission « Tout le monde en parle ». Michel Boujenah (MB) était invité par Thierry Ardisson (TA) le 14/10/2000 sur France2 Pour faire la promotion de son spectacle et à un moment donné de la discussion, il est passé du sujet principal, pour lequel il était présent sur le plateau, au débat sur la question du conflit israélo-palestinien, son intervention était la suivante :

MB : quand je vois des enfants en première ligne avec, derrière eux les Palestiniens armés et devant eux des Israéliens armés, et que je vois les enfants au milieu avec les pierres, je dis : qui sont les parents de ces enfants qui ont

neuf, dix ans et qui les laisse sortir ? Comment un père peut laisser son fils de neuf ou dix ans sortir pour jeter des pierres, alors qu'il sait ce qu'il risque ? Le soldat qui est en face, il a dix-huit ans, qu'est-ce que vous voulez qu'il fasse ? Vous croyez qu'il ne va pas porter toute sa vie la mort de l'enfant ? Vous croyez que toute sa vie il ne va pas le regretter ? C'est trop simple ce qui se passe en France, aujourd'hui, et la désinformation qu'il y a eu est extraordinaire!

TA : alors allez-y, informez-nous.

MB : c'est, il y a pas longtemps, il y a eu trois Israéliens qui ont été lynchés, lyncher ça veut dire, ce n'est pas je me bats avec toi et je te tue, ça veut dire je te prends, je t'attache et je te pends, ce n'est pas la même chose ! Ce que je ressens aujourd'hui par rapport à ce qui s'est passé en France, les synagogues qui ont été brûlées, surtout cette résurgence de cette violence qui vient en France, je pense que la presse et les medias ont une grande responsabilité, vous avez un pouvoir, un pouvoir qui est dangereux, qu'il faut manipuler avec beaucoup de délicatesse et beaucoup d'intelligence. Je crois qu'il y a une légitimité, quelque chose qui a légitimé cette violence chez les jeunes, ici en France, qui est illogique, qui est folle ! Il y a beaucoup de victimes dans cette histoire, chez les Palestiniens et chez les Israéliens, il ne faut pas l'oublier ! Quand j'ai vu un Palestinien à la télé, il y a deux jours, qui a perdu un fils, ça fait de la peine de voir un homme perdre son fils, croyez-moi, j'ai un enfant, je sais ce que c'est, et qu'est-ce qu'il a dit ! J'en ai encore quatre à sacrifier ! J'ai encore quatre, il n'a pas dit, je vais aller me battre moi, il a dit, j'en ai encore quatre à sacrifier !

5.1. Manifestation de la violence dans le discours

En examinant d'abord, de plus près, le contexte et le cadre énonciatif de la discussion, nous constatons que l'invité s'est exprimé sur un sujet qui ne faisait pas l'objet de la conversation, qui n'était pas programmé dans l'émission et qui relève d'un domaine tout à fait éloigné, ce qui révèle un attachement personnel de la part du locuteur et une vive volonté de faire partager une idée qui lui tient personnellement à cœur, d'où nous pouvons tirer la conclusion anticipée que le locuteur cherche à transmettre un message particulier

qu'il va stratégiquement argumenter. Cette position nous rend plus attentifs aux moyens de persuasion qu'il va employer dans son processus d'argumentation, notamment le recours au pathos. La question du Moyen-Orient est une affaire qui semble toucher directement et personnellement le locuteur en raison de son origine et sa culture juive. Il commence son intervention avec une schématisation de la situation de guerre, qui oppose les Israéliens aux Palestiniens, qu'il construit dans le discours à travers des attaques langagières dirigées vers les Palestiniens.

En effet, Boudjenah blâme (acte langagier violent qui menace la face d'autrui) violemment et dénonce le comportement de ces derniers en créant une image qui puisse interpeler, voire même choquer l'opinion publique. L'humoriste entame son intervention avec une amorce de la violence verbale (violence embryonnaire), il accumule blâmes et critiques envers les parents palestiniens en particulier, en raison de leur irresponsabilité affichée envers leurs enfants, « qui sont les parents de ces enfants qui ont neuf, dix ans et qui les laisse sortir ? Comment un père peut laisser son fils de neuf ou dix ans sortir pour jeter des pierres, alors qu'il sait ce qu'il risque ? » Et s'indigne (sans formulation explicite de l'émotion) de la fierté manifestée par ces parents mêmes « il (un père) n'a pas dit, je vais aller me battre moi, il a dit, j'en ai encore quatre à sacrifier ».

MB ne s'arrête pas là mais il poursuit ses actes offensifs qu'il dirige, cette fois, vers les Palestiniens, en général, pour incriminer leur attitude sanguinaire et déshonorable envers des soldats égarés sur le territoire palestinien «il y a eu trois Israéliens qui ont été lynchés, lyncher, ça veut dire, ce n'est pas je me bats avec toi et je te tue, ça veut dire je te prends, je t'attache et je te pends, ce n'est pas la même chose ». Une autre attaque est implicitement orientée vers l'ensemble des médias en France que MB accuse de manipulation et de désinformation « ce qui se passe en France aujourd'hui et la désinformation qui a eu est extraordinaire (...) je pense que la presse et les medias ont une grande responsabilité, vous avez un pouvoir, un pouvoir qui est dangereux, qu'il faut manipuler avec beaucoup de délicatesse et beaucoup d'intelligence ».

5.2. L'étayage de l'émotion par la schématisation discursive

Nous soulignons d'abord que cet extrait ne comporte aucune émotion lexicalement désignée et attribuable, ni au locuteur ni à son allocataire. Par contre, le seul sentiment auquel il fait référence explicitement, c'est celui qu'il infère aux jeunes soldats israéliens,

le sentiment de regret : « vous croyez que toute sa vie (le soldat) il ne va pas le regretter ? (...) vous croyez qu'il ne va pas porter toute sa vie la mort de l'enfant ? ». Mis à part le sentiment évoqué et imputé au soldat israélien et qui, nous le verrons après, relève d'une stratégie de réfutation d'une éventuelle émotion redoutée, aucune autre émotion n'est formulée ou sémiotisée sur le mode du dire.

Cependant, ce discours contient des topiques sensibles qui l'associent à des lieux qui font naître une émotion donnée, en se référant à l'ensemble des cultures et à nos valeurs socioculturelles internationales. Dans cet énoncé, sont évoqués des enfants palestiniens de neuf ou dix ans ; les enfants dans notre culture et dans celle des Français ainsi que de la majorité des êtres humains sur terre, sont des êtres innocents dont le devenir intéresse tout le monde. Le simple fait de parler des enfants lors de l'intervention rend déjà le téléspectateur sensible à leur sujet et attentif concernant ce qui peut leur arriver. Il s'agit d'un danger imminent qui les guette, une mort certaine et un suicide imposé.

Une expression telle que : «des enfants en première ligne avec, derrière eux les Palestiniens armés et devant eux des Israéliens armés (...) les enfants au milieu avec les pierres» schématise une situation de guerre armée entre deux parties égales (Israéliens armés/Palestiniens armés) avec, au beau milieu, des enfants innocents, inconscients, désarmés, munis juste de quelques pierres et envoyés à la mort par des parents irresponsables. Une telle représentation dans le discours est susceptible de choquer le sentiment moral et susciter automatiquement, en plus de la pitié pour les enfants, un sentiment d'indignation vis-à-vis des Palestiniens qui sacrifient leurs enfants en les livrant à une guerre sans merci.

Le locuteur ici, à travers cet acte langagier qualifié d'agressif, flagelle et condamne le comportement inadmissible des parents palestiniens qui a engendré une situation, selon lui, déplorable et cherche par le même acte à créer une réaction affective chez ses allocutaires. Des enfants qui ont été privés de leur droit de vivre une vie normale, à qui on a enlevé des petits rêves comme jouer, s'amuser, étudier, pour les manipuler et leur inculquer une culture de haine et de violence, en les envoyant sur les champs de bataille affronter un destin tragique et une mort certaine, telle est la situation décrite par le locuteur dans le discours.

Cette image construite dans l'énoncé heurte violemment les valeurs humaines qui demandent que l'enfance soit protégée et épanouie. De plus, dans la même optique d'attaque et d'incrimination de l'autre, l'humoriste recourt à un témoignage tiré du réel d'un Palestinien qui a perdu son enfant dans ces mêmes conditions évoquées, mais qui semble être fier, moins attristé par la mort de son fils, ce qui est contraire à toute attente et à la nature humaine. En plus de cela, il annonce sa prédisposition à sacrifier les quatre enfants qui lui restent. Un cadre pareil, représentant un homme adulte qui s'abstient d'aller lui-même à la guerre et envoie à sa place ses enfants faibles, inconscients et sans défense, affronter la mort et encore qui n'exprime aucun regret, mais bien au contraire, qui affiche une fierté, ne peut que renforcer le sentiment d'indignation profonde, probablement éveillé chez les téléspectateurs et suscité à travers la création d'un choc émotionnel.

Le processus de schématisation de la situation évoquée, élaboré par le locuteur, et qui a pour objectif l'étayage d'un sentiment d'indignation, a mis en œuvre plusieurs critères afin d'orienter l'allocutaire vers l'émotion escomptée. Nous allons essayer d'identifier ces principaux critères et décrire la manière dont cette construction discursive donne lieu à une émotion donnée.

Les personnes et leurs rôles dans la schématisation

Le premier critère qui attire notre attention est celui des personnes impliquées dans la schématisation de la situation dans le discours et les rôles qui leur étaient attribués. Il y a d'une part, les enfants palestiniens à qui on a attribué le rôle de patient, dans la mesure où ils sont présentés comme des êtres horriblement manipulés, orientés vers la violence et envoyés vers la mort. Le choix de cette catégorie de personnes n'est pas fortuit, d'abord, parce que dans toutes les cultures se sont des êtres vulnérables qui peuvent aisément avoir le statut de victimes ; de plus, les enfants palestiniens attirent le regard du monde entier en raison des souffrances qu'ils endurent, les atrocités qu'ils subissent et les innombrables victimes que cette guerre a fait tomber.

A côté des enfants palestiniens, la schématisation présente les soldats juifs eux-mêmes comme des victimes de la désinformation et de la manipulation des médias, elle leur attribue également un rôle de patient. Le locuteur justifie ce rôle par l'âge de ces soldats qui est à la limite de l'adolescence « le soldat qui est en face, il a dix-huit ans, qu'est-ce que vous voulez qu'il fasse ? » ainsi que l'instinct de survie et le devoir qui l'oblige de se

défendre face aux soldats palestiniens armés. La manière avec laquelle ces jeunes soldats étaient assassinés par des Palestiniens «il y a eu trois Israéliens qui ont été lynchés » contribue également à la justification du rôle de patient que leur confère la schématisation discursive.

D'autre part, on a les pères des enfants auxquels le rôle d'agent a été attribué parce que l'humoriste leur fait porter toute la responsabilité. D'après le discours, la responsabilité de la mort des enfants ne revient pas aux soldats, mais elle est imputable aux parents qui les laissent sortir ou même les envoient volontairement s'intercaler entre les soldats des deux côtés. Une autre catégorie d'individus est également impliquée dans la schématisation et qui est identifiée comme étant un deuxième agent, l'ensemble des journalistes et des animateurs qui représentent les médias en France qui sont présentés comme responsables d'une désinformation, voire une manipulation de l'opinion publique «ce qui se passe en France aujourd'hui et la désinformation qu'il y a eu est extraordinaire (...) je pense que la presse et les medias ont une grande responsabilité, vous avez un pouvoir, un pouvoir qui est dangereux, qu'il faut manipuler avec beaucoup de délicatesse et beaucoup d'intelligence ».

Le critère de l'attribution causale et agentive est, à notre sens, le plus important parmi les autres critères dans l'étayage de cette émotion d'indignation. Cela revient au fait qu'une situation présentée comme pénible ou pitoyable engendre une réaction affective d'indignation lorsque des causes et un agent sont identifiés comme responsables. Dans notre interaction, la situation contient une double représentation : d'une part, elle est perçue comme pénible, cruelle, voire même inhumaine (la manipulation et la mort des enfants ainsi que l'assassinat des soldats israéliens égarés) et sa responsabilité incombe à un agent qui est directement désigné : les Palestiniens qui ne protègent pas leurs enfants de la guerre et qui considèrent la mort de l'enfant comme un honneur absolu, ils assassinent également les Israéliens hors champ de bataille et sans remord, ce qui est présenté comme inhumain «lyncher ça veut dire, c'est pas je me bats avec toi et je te tue, ça veut dire, je te prends, je t'attache et je te pends, c'est pas la même chose ».

D'autre part, la situation est présentée comme injuste et inadmissible de par la dissimulation de l'information concernant les crimes et les violences auxquels les Israéliens sont exposés eux-mêmes «les synagogues qui ont été brûlées, surtout cette résurgence de cette violence qui vient en France (...) il y a beaucoup de victimes dans cette

histoire, chez les Palestiniens et chez les Israéliens, il ne faut pas l'oublier ». L'agent responsable de cette action est saisi sous la figure globalisante des médias et de la presse française, il regroupe l'ensemble des journalistes et des animateurs qui manipulent le public à travers l'omission d'informations correctes ou bien même en optant pour une information sélective en faveur des Palestiniens, ce qui est, selon la représentation du locuteur, considéré comme une forme d'injustice.

La signification normative dans le discours

Le discours de MB schématise la situation en insistant sur le fait qu'elle est fondamentalement incompatible avec un ensemble de règles et de principes qui se trouvent, dans ce contexte-là, totalement transgressés :

- **Le devoir de protéger sa progéniture :** ce devoir est une norme instinctivement conventionnelle, elle n'est pas de mise uniquement dans le monde des humains mais est également observable dans le monde animalier. Chaque être humain se trouve dans l'obligation instinctive et socioculturelle de protéger ses enfants et de préserver leur vie de tout danger jusqu'à l'âge adulte au moins. C'est une règle humaine qui est, dans toutes les cultures, incontestablement reconnue comme évidente, or, le locuteur construit dans son discours une image totalement opposée à cette règle dans laquelle les enfants se présentent comme des victimes de l'irrationalité et de la haine obsessionnelle de leurs parents envers les Israéliens. Encore, il met l'accent sur le sentiment de fierté manifesté par ces parents et éprouvé par l'honneur du sacrifice « Quand j'ai vu un Palestinien à la télé, il y a deux jours, qui a perdu un fils, ça fait de la peine de voir un homme perdre son fils (...) et qu'est-ce qu'il a dit, j'en ai encore quatre à sacrifier, j'ai encore quatre, il n'a pas dit, je vais aller me battre moi, il a dit, j'en ai encore quatre à sacrifier » c'est donc le caractère non humain et presque diabolique des parents palestiniens que le locuteur désire faire apparaître pour provoquer une plus forte réaction d'indignation à l'encontre des Palestiniens.
- **Les droits des prisonniers de guerre :** selon ces droits attestés par les conventions de La Haye de 1907, puis les conventions de Genève de 1929, et ensuite 1949, le prisonnier de guerre bénéficie d'un statut de protection et

doit être traité avec humanité et protégé contre tout acte de violence. C'est de ce droit précisément que MB parle dans son intervention et sur cette base il fonde le sentiment d'indignation étayé. Selon ses propos, les soldats qui ont été captés sur le territoire palestinien sont à considérer comme des prisonniers de guerre et devaient bénéficier d'un traitement approprié à leur statut, cependant, ils ont été lynchés et sauvagement assassinés « il y a eu trois Israéliens qui ont été lynchés, lyncher ça veut dire, ce n'est pas je me bats avec toi et je te tue, ça veut dire je te prends, je t'attache et je te pends ». Le locuteur condamne ces actes non conformes avec les conventions internationales et appelle implicitement à une indignation collective.

- **Ethique et déontologie des médias** : il est impérativement exigé, dans l'exercice de leur profession, que les journalistes rapportent et diffusent, aussi fidèlement que possible, l'information, c'est le principe du respect de la vérité et le droit du public à l'information objective qui fonde ce métier. Or, MB accuse tacitement la presse d'être partisane et reproche aux médias français leur façon partielle et partielle de couvrir les événements et transmettre l'information qui concerne le Proche-Orient, surtout lorsqu'il s'agit des agressions et des violences subies par les Israéliens, ce qui pèse énormément sur leur image et leur porte préjudice en induisant le public en erreur.

5.3. Des réactions émotionnelles en chaîne

Ce que nous pouvons observer dans cet étayage de l'émotion, c'est le nombre réduit des critères de schématisation exploités dans le discours, le locuteur fonde et justifie l'indignation par le recours au critère d'attribution causale et agentive ainsi que celui de la signification normative. Cependant, la situation, telle qu'elle est représentée par MB, recouvre un potentiel émotionnant considérable et contient une topique qui, dans la culture mondiale, appelle un sentiment d'indignation vis-à-vis des Palestiniens qui se manifestent dans le discours comme les premiers et les seuls coupables de la mort et des souffrances de leurs enfants.

Il peut paraître, au premier abord, en écoutant les propos de l'humoriste, que l'effet recherché par le discours est de provoquer la pitié des téléspectateurs envers les petits

enfants, c'est certainement le cas, puisque ces circonstances ne peuvent que donner lieu à ce genre d'émotion, mais le fait de désigner un agent responsable, autre que celui qui a commis l'action de tuer, confirme une intention de diriger l'émotion de pitié vers une autre émotion, celle de l'indignation. Le sentiment de pitié, sémiotisé préalablement par le locuteur, lui sert de base sur laquelle il fonde ultérieurement un sentiment d'indignation doublement orienté : s'indigner de l'attitude et du comportement des Palestiniens certes, mais aussi des médias qui, dans l'exercice de leur métier, ne rapportent pas la réalité telle qu'elle est par l'omission des violences commises contre les Israéliens, ce qui donne à leur information un caractère partiel, partial et orienté.

Mais, même cette émotion d'indignation en fait appeler une autre selon la schématisation du locuteur, le cadre discursif se présente ainsi : des jeunes soldats israéliens de dix-huit ans qui sont eux-mêmes à la limite d'âge de l'adolescence, en état de guerre, se trouvent dans la première ligne de mire, menacés de mort et obligés de se défendre contre des soldats palestiniens armés à leur tour, mais qui sont couverts par des petits enfants munis de pierres. Les soldats israéliens qui sont contraints de tirer ne sont pas responsables du sort tragique de ces enfants, mais, c'est plutôt aux parents qu'il faut s'en prendre. Malgré cela, ces soldats éprouvent du regret et portent la mort des enfants sur la conscience. Des prisonniers de guerre sont désarmés, maltraités et assassinés par les Palestiniens, des synagogues sont brûlées et des Israéliens en France subissent toute sorte de violence. Cette schématisation de la situation dans le discours contient une topique qui conduit à provoquer un certain effet pathémique (Plantin, 2000) chez l'allocutaire, elle vise à étayer une émotion d'empathie envers les Israéliens et en particulier envers les soldats.

La raison pour laquelle MB, l'humoriste d'origine juive, élabore une argumentation dans son discours fondée sur l'appel aux passions, est double. D'une part, le locuteur s'inquiète de l'image des Israéliens à travers le monde et particulièrement en France, le pays dans lequel il vit, une image négative de scélérats et de tueurs d'enfants qui persiste dans les esprits. Créer chez le public une certaine empathie envers les Israéliens est probablement le moyen qui permet de dissiper, peu à peu, cette vision négative des choses. D'autre part, mettre le public dans une certaine disposition, ici l'empathie, permet probablement de le persuader de la légitimité de ses actions. Il est question de tenter, à travers ce discours, de disculper et innocenter le soldat israélien des crimes de guerre dont

il est accusé, en créant une image dans le discours qui le place en position de patient contraint de se défendre pour vivre. Légitimer une action perçue comme négative et valoriser son image auprès des autres, semble être le but ultime de tout le processus argumentatif.

5.4. La contre-argumentation: réfuter l'émotion négative

Nous avons essayé, dans la séquence précédente, de dégager le ou les effets pathémiques visés par le discours de l'humoriste Michel Boujenah à partir des topiques présentées. Nous avons pu retracer le processus de schématisation discursive et identifier les différents critères pouvant induire et provoquer l'émotion d'indignation. Nous allons voir en ce moment comment, à travers sa réponse, Djamel Bouras effectue un travail de sappe pour réfuter et détruire les fondements de l'émotion d'indignation et même d'empathie, construites dans le discours de son adversaire. Il s'agit d'examiner la contre-argumentation du sportif franco-algérien qui s'appuie principalement sur l'attaque, entre autres, la disqualification et le discrédit, des actes verbaux violents souvent employés dans les processus argumentatifs, et d'analyser le fonctionnement du pathos dans sa propre schématisation. L'intervention de Djamel Bouras est la suivante :

DB : moi, je pense qu'il y a pas mal d'ignorance de sa part premièrement, et déjà j'aimerais enlever des amalgames, quand il parle de médias, déjà on va voir tout de suite sur Le Point d'aujourd'hui, enfin de cette semaine, qu'est-ce que ça veut dire pour moi, je ne comprends pas ah ! Moi, je suis un peu bête, donc « les Juifs français, les arabes » c'est-à-dire moi, je suis quoi ? Arabe ou je suis Français ? Pourtant je combats pour la France, j'ai mon passeport, donc il y a beaucoup de Français, et en plus, il faut savoir, quand on dit antisémites, les arabes sont des sémites aussi

TA : ils sont beaucoup plus antisionistes qu'antisémites vous voulez dire

DB : voilà, tout à fait, dans cette guerre il y a beaucoup de choses qui sont différentes, on n'arrête pas de faire l'amalgame sur, entre les arabes, les musulmans et les arabes qui sont chrétiens, les arabes qui sont athées et les arabes qui sont, etc. donc ça, c'est une chose très importante. Ensuite, je vais répondre un peu, j'essaie de répondre un peu à Boudjenah, je crois qu'il a eu

des problèmes un peu avec son spectacle parce qu'il a dit autre chose, il y a déjà deux semaines sur GDD, j'étais surpris un peu, j'ai dit tiens, c'est super ce qu'il a dit, il disait que Sharon, que c'était un enfoiré, etc. et date deux semaines après, il change de discours. Sharon c'est vraiment un enfoiré, il faut ne pas oublier les massacres qu'il a faits au Liban.

TA: Sabra et Chatila

DB : Sabra et Chatila avec mille cinq cents morts, etc. bon, en plus, ce qu'ils font, le problème là-bas en Israël c'est qu'il y a des résolutions par l'ONU qui ont été faites, la résolution de 67 je crois qui est la 242, ils sont dans les territoires occupés, ils devraient partir, c'est l'ONU qui a décidé ça, ils ne partent pas, ensuite quand il parle des enfants, de quels enfants il parle ? De quels enfants il parle ? Des enfants nés ici ?

TA : des enfants qui sont au pays devant les charres

D.B : non mais, des enfants qui sont nés ici avec leur chocolat, leur pain chaud, leur croissant, etc. la Nintendo, etc. ou bien des gens qui sont nés dans la guerre, qui ont vu leur père mourir ? ils ont même plus de pères pour leur dire reste ici ! ils ont plus de mères, ils mangent pas, c'est une catastrophe, il faut aller voir, moi, je le prends en mot, moi aujourd'hui je suis là, pareil je ne suis pas là à faire le justicier de la terre mais il y a des choses qui me révoltent, donc moi, je le prends en mot, moi et Boujenah on va prendre une caméra et demain je pars avec lui là-bas et on va filmer comment vit Israël, comment est Israël et on va filmer comment vivent les Palestiniens, et je crois que cette vérité va faire beaucoup de mal parce que je vous assure que ces gens souffrent, vous croyez qu'ils ne seraient pas mieux à notre place en train de jouer, en train de faire, en train de sortir avec des petites filles, en train de s'amuser comme tout le monde, non, ils sont entrain là de (...) quand il dit les massacres, les trois soldats qui ont été massacrés, mais c'est des soldats ! Et quand on dit se sont trompés de terrain, en temps de guerre tu vas te tromper de terrain et tu te retrouves chez les Palestiniens ? Mais ça il faut le raconter, vous savez à des enfants ou à des jeunes mais pas tout le monde quand même ! Il ne faut pas nous prendre pour des cons !

5.4.1. Le discours de contre-attaque

Après avoir entendu les déclarations critiques et les blâmes de Michel Boujenah, adressés aux Palestiniens, le sportif Djamel Bouras, dès sa prise de parole, animé par la colère, attaque à son tour l'humoriste pour affaiblir et anéantir l'émotion qu'il était susceptible de déclencher chez le public français. Il cherche à discréditer son adversaire dès ses premiers propos et le traite d'ignorant « moi, je pense qu'il y a pas mal d'ignorance de sa part premièrement » puis, le qualifie implicitement d'hypocrite et l'accuse d'avoir changé de discours en raison des difficultés qu'il a rencontrées avec son spectacle « je crois qu'il a eu des problèmes un peu avec son spectacle parce qu'il a dit autre chose il y a déjà deux semaines (...) il disait que Sharon, que c'était un enfoiré, etc. et date deux semaines après, il change de discours ». Djamel Bouras ne s'arrête pas là dans sa stratégie d'attaque, il poursuit en s'interrogeant de manière ironique sur la véritable identité de son adversaire : « donc, il est quoi exactement ? Il est Tunisien ? Il est Français ? Il est Israélien ? Je ne sais pas moi ? Il faudrait qu'il m'explique un peu ! ».

A un moment donné de son intervention, le locuteur s'en prend à l'ex premier ministre d'Israël, Ariel Sharon, et l'insulte explicitement « Sharon c'est vraiment un enfoiré, il ne faut pas oublier les massacres qu'il a faits au Liban ». Il fait encore recours à l'ironie lorsqu'il évoque une personnalité française d'origine juive, le chanteur Enrico Macias, en guise d'exemple et critique de manière sarcastique son attitude lors de son déplacement en Algérie « je l'ai vu en train de pleurer, il ne pourra pas le nier ça, je l'ai vu en train de pleurer devant Bouteflika, en train de dire : oh ! Mon pays l'Algérie, je suis fier, je suis fier, je veux rentrer là-bas, etc. ». Djamel Bouras dénonce également, sous forme d'interrogation oratoire, et met en question le professionnalisme des médias français qui exercent une ségrégation raciale vis-à-vis des Français d'origine arabe « déjà, on va voir tout de suite sur Le Point d'aujourd'hui, enfin de cette semaine, qu'est-ce que ça veut dire pour moi ? Je ne comprends pas ah ! Moi je suis un peu bête, donc les Juifs français, les arabes, c'est-à-dire moi je suis quoi ? Arabe ou je suis Français ? Pourtant je combats pour la France, j'ai mon passeport ».

Le locuteur dans son discours, que nous qualifions d'agressif, accumule et lance des attaques plus ou moins violentes, les unes après les autres. Nous allons voir dans le point

suivant comment ces actes verbaux violents laissent place à l'émotion, ou plutôt, comment travaillent-ils à faire naître une réaction affective donnée. En premier lieu, nous nous intéresserons à la stratégie adoptée par le locuteur pour réfuter les émotions d'indignation et d'empathie construites précédemment dans le discours adverse, puis, nous allons examiner les modes de sémiotisation d'une possible émotion opposée et le processus d'étayage de cette émotion.

5.4.2. Délégitimer l'émotion d'indignation

Comme nous l'avons déjà mentionné dans un point précédent, la schématisation de l'humoriste franco-juif Michel Boujenah s'appuyait principalement sur deux critères pour créer une double réaction affective : une indignation, envers les Palestiniens et à un degré moins élevé envers les médias français et une empathie pour les Israéliens. Ces critères sont celui de l'attribution causale et agentive et le critère de signification normative. Dans sa contre-argumentation, Djamel Bouras s'attaque principalement à ces deux critères et schématise, lui-même, un discours dans lequel il essaye d'affaiblir ou même anéantir la responsabilité de l'agent, ensuite de réajuster la situation en termes de signification normative.

5.4.2.1. Anéantir la responsabilité de l'agent

Dans le discours d'attaque, les Palestiniens et les médias sont regroupés sous la figure d'agent responsable des actions négatives (la mort des enfants et des soldats israéliens est causée par les Palestiniens et la désinformation du public français qui incombe aux médias). Or, dans le discours de Djamel Bouras, ce rôle d'agent est totalement contesté voire même inversé. Au début de sa prise de parole, il se retourne vers les médias pour dénoncer une forme de ségrégation raciale et les accuse d'avoir effectué un traitement de faveur au profit des Juifs de France par rapport aux Français arabes. Il s'interroge sur la place de ces derniers dans leur propre pays et donne un exemple de son cas particulier : « qu'est-ce que ça veut dire pour moi ? Je ne comprends pas ah ! Moi, je suis un peu bête, donc « les Juifs français, les arabes » c'est-à-dire moi je suis quoi ? Arabe ou je suis Français ? Pourtant, je combats pour la France, j'ai mon passeport ». Cette attaque dirigée vers les médias, qui a pour objet de leur reprocher la marginalisation des Français d'origine arabe face à une reconnaissance identitaire pour les Français juifs, vise à accomplir une action double. D'abord, démontrer que l'image esquissée dans le discours de MB des Juifs

français, les présentant comme une sorte de victime d'une désinformation voulue de la part des médias, est fictive ou du moins exagérée, le locuteur réduit ainsi la part de responsabilité de la presse dans la marginalisation des Juifs, puis, redistribuer les rôles préalablement attribués dans la schématisation de Boujenah, désormais, c'est les Français d'origine arabe qui occupent la place de patient, c'est eux qui doivent être vus comme une victime de la presse, d'un déni identitaire. Afin d'étayer ses propos, le sportif montre un titre apparu dans le magazine français « Le Point » qui fait une distinction et oppose les Juifs français aux arabes, à qui l'identité française n'est apparemment pas encore reconnue.

Le locuteur continue son intervention et se préoccupe, à un moment donné de son discours, de redistribuer le rôle de l'agent qui a été décerné, dans le discours adverse, aux parents palestiniens les désignant comme les seuls responsables de la mort de leurs enfants. Dans l'énoncé « de quels enfants il parle ? De quels enfants il parle ? Des enfants nés ici (...) ou bien des gens qui sont nés dans la guerre, qui ont vu leurs pères mourir ? Ils ont même plus de pères pour leur dire reste ici, ils ont plus de mères », il justifie la participation des enfants à la guerre et leur mort par l'absence des parents qui sont tués par les Israéliens. Les parents sensés protéger leurs enfants et les empêcher de sortir sont morts dans la guerre, ils sont tués par les soldats israéliens et de ce fait, ils ne peuvent plus garantir la sécurité de leurs enfants, tel est le cadre discursif redéfini et revisité par le sportif franco-algérien, dans lequel il attribue le rôle d'agent aux soldats israéliens et remet les Palestiniens à la place de patient.

5.4.2.2. Un redressement de la schématisation de par la signification normative

Djamel Bouras poursuit sa stratégie de contre-argumentation pour délégitimer une éventuelle indignation suscitée envers les Palestiniens et s'attaque au deuxième critère qui fonde la schématisation de son adversaire. L'ensemble des normes et des règles présentées comme incompatibles avec la situation, auxquelles MB faisait référence lors de l'étayage de l'indignation dans son discours, sont fortement contestées par Djamel Bouras. Ce dernier ne s'oppose pas au fondement de la norme en lui-même (la norme ici désigne ce qui doit être fait) mais plutôt au soi-disant manquement de la part des individus à cette norme-là. La situation est donc représentée sous un angle différent qui apparaît comme suit :

- Le devoir de protéger ses enfants n'est pas accompli en raison de l'absence des parents qui sont morts, tués par les Israéliens dans la guerre et en conséquence, ces parents ne sont pas responsables du sort tragique de leurs enfants.
- Les droits des prisonniers de guerre ne sont pas garantis aux trois soldats tués parce que leur statut de prisonnier n'est pas reconnu. Ils sont considérés comme des soldats armés et suspects qui s'introduisaient sur le territoire palestinien en état de guerre pour une mission méconnue « quand il dit les massacres, les trois soldats qui ont été massacrés, mais c'est des soldats ! et quand on dit se sont trompés de terrain, en temps de guerre tu vas te tromper de terrain et tu te retrouves chez les Palestiniens ? mais ça il faut le raconter vous savez à des enfants ou à des jeunes, mais pas tout le monde quand même ! il ne faut pas nous prendre pour des cons ! ».
- Le non-respect de l'éthique par la presse est affirmé par le sportif mais pour lui cela ne s'applique pas aux Juifs français, mais plutôt aux Français d'origine arabe qui sont discriminés et non reconnus comme citoyens français, malgré les actions qu'ils réalisent au nom de la France « qu'est-ce que ça veut dire pour moi ? je ne comprends pas ah ! moi, je suis un peu bête, donc, **les Juifs français, les arabes** (un titre apparu sur la couverture du magazine Le Point)».

5.4.3. L'appel à la révolte : un renversement émotionnel prémédité

Comme nous l'avons déjà vu, le discours d'attaque du sportif Djamel Bouras est élaboré dans une perspective de contre-attaque de l'émotion sémiotisée et étayée par la schématisation de Michel Boujenah. Il vise à réfuter une éventuelle indignation de la part du public français vis-à-vis du peuple palestinien. Nous pouvons constater que la construction discursive effectuée ne se contente pas de saper le bienfondé de cette émotion mais plutôt vise à en susciter une autre. Le pathos, nous allons le voir, occupe une place prépondérante dans la stratégie argumentative de Djamel Bouras, il fait appel aux passions des téléspectateurs et sémiotise une émotion de révolte sur deux modes différents.

Sur le mode du dire, l'émotion de révolte est explicitement sémiotisée dans les paroles du sportif, Il fait ouvertement part du sentiment qu'il éprouve, ou du moins, qu'il prétend éprouver lors du déroulement de l'interaction en construisant un énoncé dans lequel il

emploie un mot du lexique désignant un état affectif qu'il s'auto-attribue. Examinons l'énoncé suivant:

« Il y a des choses qui me **révoltent** »

Dans cet énoncé, un mot du lexique désignant un état affectif se manifeste, il s'agit du verbe **révolter** qui dénote une émotion de forte indignation. Le locuteur s'assigne, à lui-même, cette émotion et suppose l'éprouver, ce qui relève d'un processus d'auto-attribution de l'émotion. Cette dernière est causée, selon l'énoncé, par des choses (il y a des choses) qui se trouvent préalablement évoquées dans le discours et qui renvoient à la souffrance et les conditions de vie des enfants de Palestine « ils ont même plus de pères pour leur dire reste ici, ils ont plus de mères, ils ne mangent pas, c'est une catastrophe (...) il y a des choses qui me révoltent ».

Le verbe **révolter** appartient à la deuxième grande classe des verbes d'émotion (selon Mathieu, 2000) appelés les verbes de la classe II et qui compte plus de deux cents verbes. Ces verbes sémiotisent l'émotion de la façon suivante : d'une part, il y a une expression qui désigne la cause de l'émotion et se trouve en position de sujet, et d'autre part, une expression qui désigne l'entité humaine supposée éprouver l'émotion et qui occupe la position de complément d'objet direct. Dans ce cas, nous pouvons représenter l'énoncé de la manière suivante :

[Cause – verbe d'émotion – entité humaine]

Des choses révoltent moi (me)

Sujet verbe complément direct

Cette construction syntaxique souligne, comme l'explique Micheli « *la passivité de l'entité humaine* » qui éprouve l'émotion et qui est placée en position de complément direct, cette position syntaxique « *donne l'image d'un processus émotionnel qui, véritablement, s'exerce sur l'entité humaine : on n'a pas l'impression que celle-ci participe elle-même à la construction de l'affect, ni qu'elle l'entretient et le cultive* » (Micheli, 2014 : 56). Il résulte que la construction syntaxique employée par le locuteur montre qu'il ne participe pas lui-même à la construction de l'état affectif de révolte qui

l'envahit, mais qu'il le subit, la cause de cet affect, ici, est les conditions de vie et les souffrances endurées par les Palestiniens.

Cette émotion n'est pas seulement dite par le locuteur mais elle est également étayée. Il exploite quelques critères pour construire à son tour un discours émouvant. Sa schématisation donne à voir une situation dans laquelle les Palestiniens, qui défendent leur terre occupée par l'Etat d'Israël, se trouvent massacrés, exterminés en masses par l'armée israélienne « il ne faut pas oublier les massacres qu'il a faits au Liban (...) Sabra et Chatila avec mille cinq cents morts ». Il décrit également les conditions dans lesquelles les enfants vivent et les qualifie de catastrophiques « des gens qui sont nés dans la guerre, qui ont vu leurs pères mourir, ils ont même plus de pères pour leur dire reste ici, ils ont plus de mères, ils ne mangent pas, c'est une catastrophe ».

L'attribution causale et agentive dans le discours place explicitement les Palestiniens en particulier et les arabes en général en position de patient qui subit l'action négative d'un agent, dans ce cas-là, d'un agent double. Le rôle d'agent est tantôt attribué à la presse française de par la discrimination médiatique qu'elle exerce sur les arabes en général, tantôt, il est attribué à l'Etat d'Israël qui occupe un pays, extermine et massacre son peuple.

Le critère du potentiel de contrôle est également investi par la schématisation de la situation mais discrètement. Le discours présente la situation comme actuellement hors contrôle puisque les Palestiniens sont massacrés massivement (Sabra et Chatila) et la décision de l'ONU de quitter le territoire palestinien n'est pas respectée. Cependant, cette situation est potentiellement maîtrisable dans l'avenir par un agent autre que le locuteur. Une action de forte indignation sociale et la revendication de la libération de la Palestine sont fortement recommandées pour aboutir à une éventuelle solution et mettre fin aux souffrances d'un peuple, c'est pourquoi le locuteur incite les gens à aller voir ce qui se passe et possiblement à agir « il faut aller voir, moi je le prends en mot (...) moi et Boujenah, on va prendre une caméra et demain je pars avec lui là-bas et on va filmer comment vit Israël, comment est Israël et on va filmer comment vivent les Palestiniens et je crois que cette vérité va faire beaucoup de mal, parce que je vous assure que ces gens souffrent ».

Le critère de signification normative est encore une fois sollicité mais cette fois, non pas pour réfuter l'émotion, mais plutôt pour en susciter une autre. Nous avons pu relever

un ensemble de normes et de règles qui se manifestent dans la schématisation de Djamel Bouras comme non respectées et même transgressées.

- **L'éthique médiatique** : il s'agit des valeurs déontologiques que tout journaliste doit respecter dans la pratique de son métier, c'est la norme d'objectivité et de neutralité de l'information qui est violée, selon la représentation discursive, et ce, à travers une distinction discriminatoire entre les Français juifs et les Français arabes qui ne sont pas reconnus comme de vrais Français. Cette perspective légitime l'attribution, à la presse, du rôle d'agent responsable de l'action négative de discrimination raciale.
- **Les décisions de l'ONU** : la présence et l'occupation israélienne des territoires palestiniens, fait observer le locuteur, est incompatible et conteste la décision de l'ONU qui a déclaré la Palestine un Etat souverain et a délimité ses frontières «le problème là-bas en Israël c'est qu'il y a des résolutions par l'ONU qui ont été faites, la résolution de 67 je crois qui est la 242, ils sont dans les territoires occupés, ils devraient partir, c'est l'ONU qui a décidé ça, ils ne partent pas !». Le locuteur met l'accent sur la transgression de cette décision pour soulever le peuple français contre les pratiques d'Israël qui ne se soumet pas et ne respecte pas les lois internationales.
- **La dignité de la vie humaine**: le discours schématise la situation en mettant en exergue son incompatibilité avec une valeur constitutive du groupe, celle de la dignité de la vie humaine qui doit être préservée mais qui est présentée, dans la schématisation, comme non respectée et profondément banalisée par les Israéliens qui commettent des massacres et des crimes contre des civils palestiniens.
- **Les droits de l'enfance** : la schématisation tâche de créer une image qui peut choquer le sentiment moral et ce, à travers une comparaison faite entre les enfants qui jouissent pleinement de leurs droits et ceux qui vivent dans la guerre, qui souffrent de famine et d'injustice «de quels enfants il parle ? (...) des enfants qui sont nés ici avec leur chocolat, leur pain chaud, leur croissant, etc. la Nintendo, etc. ou bien des gens qui sont nés dans la guerre, qui ont vu leur père mourir ? ils ont même plus de pères pour leur dire reste

ici, ils ont plus de mères, ils mangent pas, c'est une catastrophe». Une telle perspective est susceptible de révolter les téléspectateurs et les amener à demander que justice soit faite et que l'enfance soit protégée.

En guise de synthèse, le discours de Djamel Bouras formule et dit explicitement une émotion qu'il s'assigne à lui-même et prétend l'avoir éprouvé et ce, en faisant recours à une mention verbale directe du sentiment (il y a des choses qui me révoltent). Dans ce cas, le discours compte, comme l'explique Amossy, sur «*un effet de contagion qui, bien évidemment, ne peut être garanti* » (2006 : 195). Pour amener l'auditoire à éprouver lui-même cette émotion (enjeu du pathos) et à s'identifier au sentiment du locuteur, il faut d'abord, l'amener à identifier ce sentiment manifesté par celui qui l'éprouve et la raison de cet état affectif, puis, identifier la schématisation qui donne lieu à l'émotion suggérée et qui la justifie.

Le discours du sportif franco-algérien prend pour objet et représente une situation particulière d'injustice et de souffrance à laquelle sont affrontés les arabes, en général, en France et les Palestiniens, en particulier, sur les territoires occupés. Le discours schématise ce cadre-là de sorte que l'allocutaire est conduit à lui inférer une émotion de révolte que le locuteur même déclare éprouver. Une situation actuelle de massacre et de souffrance totalement incontrôlable, un double agent responsable des malheurs et des injustices exercées sur les Français d'origine arabe en France et les Palestiniens sur leur propre territoire, la réalité du monde dans lequel une organisation internationale de grande envergure comme l'ONU n'est pas respectée, la dignité de la vie humaine n'est plus préservée et le droit de jouir d'une justice sociale n'est pas accordé, les principaux critères visités par la schématisation nous informent que le discours cherche à étayer et faire appel à une émotion de révolte.

5.4.4. Un travail de sape : l'incitation sous-jacente au mépris

Si nous analysons de plus près les énoncés suivants, de Djamel Bouras, nous pouvons identifier une sorte d'émotion implicitement suggérée et étayée et qui peut être considérée comme un affect secondaire que le locuteur tente de provoquer auprès de son auditoire (pour légitimer l'émotion et guider l'allocutaire émotionnellement d'un état affectif second, le mépris, vers un autre principal, la révolte).

DB : Ensuite, je vais répondre un peu, j'essaye de répondre un peu à Boujenah, je crois qu'il a eu des problèmes un peu avec son spectacle parce qu'il a dit autre chose, il y a déjà deux semaines sur GDD, j'étais surpris un peu, j'ai dit tiens, c'est super ce qu'il a dit, il disait que Sharon, que c'était un enfoiré, etc. et deux semaines après, il change de discours. Sharon c'est vraiment un enfoiré, il ne faut pas oublier les massacres qu'il a faits au Liban (...) donc il (Michel Boujenah) est quoi exactement ? Il est Tunisien ? Il est Français ? Il est Israélien ? je ne sais pas moi, il faudrait qu'il m'explique un peu, une personne comme Enrico Macias qui a chanté une chanson sur le, malheur à celui qui touche un enfant, malheur à celui qui touche un enfant, ce que ça veut dire qu'il soit noir ou blanc, etc. alors que tu le vois défiler sur les Champs-Élysées avec des drapeaux, je ne sais pas si c'était lui ou pas, mais avec des drapeaux, on est des sionistes et on est fiers, etc. et tu le vois, tu le vois après dire malheur à, c'était quoi ? C'était un business ? Et que moi, je l'ai vu, j'étais avec lui quand j'étais invité, comme j'ai une double culture, j'étais invité par le président Bouteflika et je l'ai vu en train de pleurer, il ne pourra pas le nier ça, je l'ai vu en train de pleurer devant Bouteflika, en train de dire : « oh mon pays l'Algérie, je suis fier, je suis fier, je veux rentrer là-bas, etc. ».

Dans ces passages extraits de l'intervention de DB, nous pouvons relever une forme d'attaque **ad hominem** que locuteur lance contre Boujenah, elle vise à démontrer que les propos de ce dernier et la thèse qu'il propose dans son discours, ici la culpabilisation, voire l'incrimination des Palestiniens, est fausse et qu'elle se contredit avec ses paroles antérieures. Cela exprime la volonté du locuteur de mettre la crédibilité de son adversaire en doute et de le discréditer pour anéantir et neutraliser ses propos.

Donner une certaine vision de l'adversaire et de son comportement moral ou langagier met l'allocutaire dans une certaine disposition et le prépare à être envahi par l'état affectif que la situation suggère. Dans notre cas, le locuteur n'emploie, à aucun moment, un terme relevant du champ lexical d'une émotion mais il esquisse une image négative de son adversaire et essaye de dépeindre la situation de sorte que l'allocutaire lui associe une émotion particulière. Nous pouvons déduire d'emblée que l'émotion sémiotisée et donnée à éprouver, dans le discours, est une émotion de mépris, mais nous ne pouvons pas nous

contenter d'une simple déduction hâtive et empirique d'où une analyse des critères de schématisation employés pour étayer l'émotion s'impose.

Le locuteur, dans ces énoncés, donne à voir une situation dans laquelle des Français juifs changent constamment de discours et de comportements, selon les circonstances et les intérêts. Il critique, sur un ton sarcastique, leur façon d'agir et de dire dans des occasions bien particulières et s'interroge sur leur véritable identité. C'est cette ambiguïté identitaire menant à des prises de positions contradictoires que le locuteur tente de mettre en relief et caricaturer. Pour amener les téléspectateurs à inférer à la situation un certain affect et peut-être même à le subir, le locuteur recourt à quelques critères pour schématiser la situation dans son discours et étayer l'émotion visée. Le discours implique principalement l'humoriste Michel Boujenah comme figure représentative de toute la communauté juive en France et le met dans une position d'agent dont les comportements sont responsables d'entraîner un sentiment de mépris vis-à-vis de lui-même et de tout son groupe de référence. Les agissements contradictoires et les doubles discours prononcés par celui-ci, ainsi que par ses compatriotes, constituent la principale cause de l'émergence d'un tel sentiment.

Critère de la signification normative

L'honnêteté est une valeur humaine, dans notre culture et dans celle des Français également, qui caractérise tout homme digne qualifié de vertueux et aspirant au respect de ses pairs, or, Michel Boujenah est présenté comme un hypocrite qui change de discours selon ses intérêts personnels « je crois qu'il a eu des problèmes un peu avec son spectacle parce qu'il a dit autre chose, il y a déjà deux semaines sur GDD, j'étais surpris un peu, j'ai dit tiens, c'est super ce qu'il a dit, il disait que Sharon, que c'était un enfoiré, etc. et deux semaines après, il change de discours » et qui ne mérite que le mépris de la part des téléspectateurs à cause de son comportement honteux et indigne.

Critère de la ressemblance

Le discours vise à accentuer et susciter le mépris des téléspectateurs envers la communauté juive en France en présentant la situation dans un rapport d'analogie avec une autre situation du réel qui, selon la façon dont elle est représentée, a suscité déjà et continue à susciter le mépris, voire le dégoût de bon nombre de personnes, en France ou en Algérie.

Le comportement de MB qui se proclame, tantôt Tunisien, tantôt Français, tantôt Israélien, est similaire à celui de son compatriote E. Macias, le chanteur franco-juif, qui pleure devant le président algérien en revendiquant et réclamant son identité algérienne, en même temps qu'il se considère comme Juif français et Israélien.

Conclusion

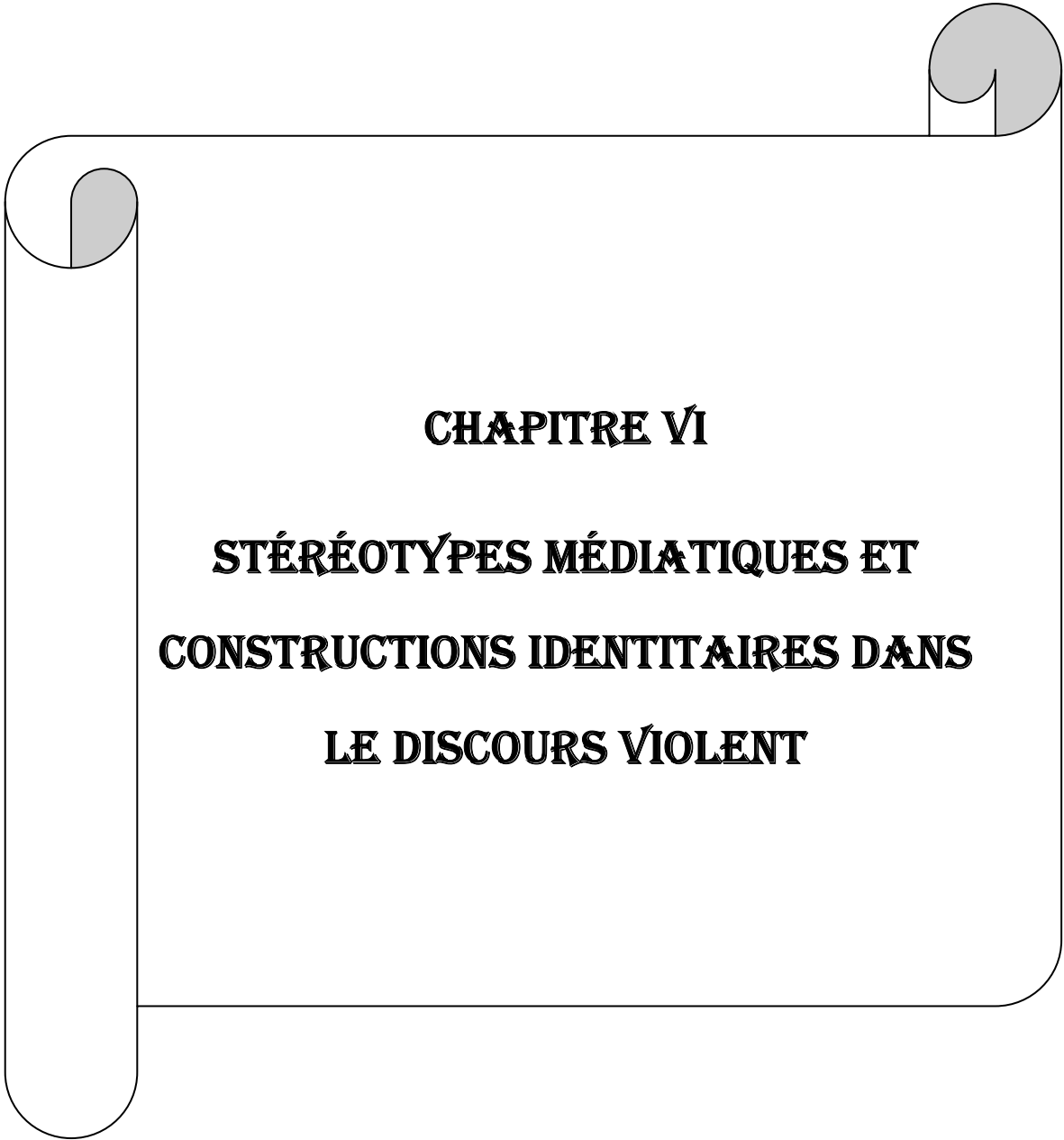
Au terme de ce chapitre, nous tenons d'abord à faire rappeler les objectifs que nous nous sommes fixés au début, pour pouvoir évaluer objectivement les résultats auxquels notre analyse a abouti. Il était question d'examiner le rôle des émotions dans les discours et interactions à caractère conflictuel ; à travers une analyse lexicale et discursive, nous avons pu constater que des émotions dites négatives se font sémiotiser au sein du discours, tantôt sur le mode du dire, c'est-à-dire qu'elles sont explicitement nommées et lexicalement désignées, tantôt sur le mode de la schématisation discursive qui infère au discours une émotion donnée de manière implicite, sans pour autant être lexicalement désignée.

Le premier mode de sémiotisation est peu fréquent dans nos discours, nous n'avons pu relever que quelques cas où les sujets parlants articulent et verbalisent avec précision l'émotion qu'ils se donnent à voir, qu'ils prétendent éprouver ou qu'ils essayent de communiquer à leur public visé. Nous supposons que le recours à ce premier mode de sémiotisation peut s'avérer infructueux et moins utile du moment que l'auditoire est en mesure de démasquer le jeu du locuteur et déceler les intentions manipulatrices contenues dans son propos.

Le deuxième mode de sémiotisation, qui relève de la schématisation discursive, offre un moyen plus subtil et moins dévoilé que le premier. Le locuteur ne verbalise pas l'émotion qu'il tente de susciter chez son interlocuteur dans son énoncé, mais essaye de la provoquer subtilement à travers une construction discursive minutieusement travaillée. Ce mode se fonde sur le principe de l'inférence, le discours convoque des lieux communs et mobilise des critères propres à la schématisation qui sont en mesure d'inférer au discours l'émotion préalablement visée. Ce genre de sémiotisation est, à notre avis, le mieux adapté pour mettre le public dans un état affectif favorable à la persuasion.

Sous la contrainte de la médiatisation et en étant conscients des enjeux de l'énonciation accessible à un large public, les sujets parlants font appel à diverses formes langagières

violentes pour formuler leur discours d'attaque. Exploiter les critères de schématisation précités pour inférer une émotion négative à leur discours (peur, mépris, indignation), exprime leur désir d'agir sur un tiers (le public) pour guider ses affects, afin de développer un effet patémique, souvent négatif, envers l'adversaire de l'échange. Ce guidage émotionnel est utile du moment qu'il prépare le champ et accompagne le processus de construction identitaire simultanément entamé.



CHAPITRE VI

STÉRÉOTYPES MÉDIATIQUES ET

CONSTRUCTIONS IDENTITAIRES DANS

LE DISCOURS VIOLENT

Introduction

Le sentiment de différenciation identitaire, individuelle ou groupale est nécessaire à la construction identitaire, Erikson parle de l'identité négative et positive et explique que le fait de rejeter certaines caractéristiques relatives à l'identité de l'Autre contribue formellement à la construction de sa propre identité. C'est à partir de cette affirmation que nous avons formulé l'hypothèse qui fonde ce chapitre, nous postulons que les formes langagières violentes qui se manifestent dans le discours médiatique sur l'altérité, convoquent des stéréotypes médiatiques, des imaginaires culturels et des systèmes de valeurs propres à un groupe ethnico-culturel donné, dans le but de dévaloriser l'Autre, le dépeindre négativement afin de se construire Soi-même une identité et de s'attribuer, comme étant membre d'un groupe culturel, des traits identitaires opposés.

Durant un échange ou même lors de l'énonciation d'un discours, quelques traits identitaires surgissent, consciemment ou inconsciemment les locuteurs font succinctement appel à des éléments dévoilant quelques facettes de leur identité culturelle. L'identité se dit et se construit dans le discours ; soit en dressant son portrait et affichant explicitement ses caractéristiques ainsi que l'interprétation que chaque individu donne à tout ce qui l'entoure (voilà qui je suis) ; soit en se définissant par rapport à l'Autre et par rapport à ce qui le distancie de lui (je suis ce que l'Autre n'est pas ou je ne suis pas ce que l'Autre est).

Le langage violent en contexte médiatique ne vise pas à vrai dire à convaincre l'adversaire du contenu de l'attaque, il vise en réalité à formuler un jugement négatif devant un tiers. Ce jugement est souvent étayé par le recours systématique aux stéréotypes déjà construits ou en cours de construction ; attaquer l'Autre implique et fait intervenir un ensemble d'imaginaires pour le caractériser et même le stigmatiser. Nous allons visiter ces imaginaires investis par la violence verbale et voir comment le regard négatif porté sur l'identité de l'Autre, juive ou musulmane, sert en réalité à la construction valorisante, intentionnelle et préméditée de sa propre identité, l'identité française.

1. Des constructions identitaires fondées sur les actes langagiers violents

Les locuteurs observés, en parlant de l'altérité, adoptent un ton violent et utilisent différentes formes de violence verbale en allant de la moins violente jusqu'à la plus acerbe (reproche, critique, accusation, injure), et ce en faisant appel et en se basant principalement

sur des stéréotypes dévalorisants, préconstruits et plus ou moins connus du grand public. Le recours à ces stéréotypes dépeignant l'autre négativement, n'est en réalité qu'une démarche qui peut être relayée au second plan, l'objectif principal et la priorité d'une telle démarche est de marquer le désaccord, la différence entre soi et l'autre, donner à voir des stéréotypes positifs de soi-même et par conséquent se dépeindre positivement, s'attribuer des qualités et construire une image valorisante de soi et de sa communauté.

Dans ce qui suit, nous allons en premier lieu observer et analyser les discours qui résultent des interventions des participants aux interactions constituant notre corpus pour pouvoir ensuite, identifier puis catégoriser les différents stéréotypes construits dans leurs discours. D'abord, c'est à l'image de la communauté musulmane de France que nous allons nous intéresser et plus spécifiquement au regard des Français porté sur cette communauté qui est souvent exprimé et véhiculé à travers les énoncés qualifiés de violents. Par la suite, nous allons focaliser notre analyse des stéréotypes sur l'image de la communauté juive en France et essayer de voir comment celle-ci est vue et perçue dans le discours d'attaque des Français.

Ce qui nous intéresse dans cette démarche ce n'est pas la nature et le type de stéréotypes qui circulent et caractérisent les communautés en question, une telle démarche relèverait plutôt d'une étude purement sociologique qui s'intéresserait aux regards croisés portés sur les groupes culturels observés. Il s'agit plutôt d'une démarche s'inscrivant plus spécifiquement dans le domaine linguistique et qui tâche d'examiner comment l'usage d'un acte verbal menaçant peut-il être un moyen par lequel le locuteur construit et fait circuler un stéréotype en transmettant à un large public, de manière explicite ou implicite, une image négative de l'autre qui est susceptible par la suite, de s'instaurer comme un stéréotype durable, ou bien dans d'autres cas faire appel à un stéréotype préconstruit, qui est déjà en circulation et qui est réactivé et évoqué lors de l'interaction.

Notre méthode de travail consiste premièrement à placer les différents actes de langage violents dans un tableau qui contient deux colonnes : la deuxième est consacrée à l'image des deux communautés observées, musulmane et juive, c'est-à-dire que nous allons y classer les énoncés violents porteurs des stéréotypes relatifs aux deux groupes et qui sont préalablement développés par les Français ou qui sont en cours de construction dans le discours. Nous abordons dans cette partie des hétérostéréotypes qui renferment la vision

donnée de l'autre par soi-même. La première colonne, quant à elle, regroupe l'ensemble des énoncés qui recouvrent des autostéréotypes fondés et formés sur la base des hétérostéréotypes identifiés dans la deuxième colonne. Dans d'autres termes, nous avons fait le postulat que chaque acte de langage violent ou l'énoncé qui est formé de ce genre d'actes langagiers et qui est porteur d'hétérostéréotype négatif ou dévalorisant de l'Autre, véhicule en lui-même, soit explicitement ou implicitement, un autostéréotype et une image positive et valorisante de soi-même et de son groupe d'appartenance.

Le traitement du corpus nous a conduit à classer les différents énoncés violents et stéréotypés prélevés dans le corpus, selon l'image et la vision de l'Autre à laquelle ils renvoient. Nous avons pu distinguer un bon nombre d'hétérostéréotypes caractérisant les deux communautés, musulmane et juive de France, et qui portent le regard des Français sur leurs croyances, leurs pratiques et leurs différents systèmes de valeurs. Par conséquent, le même nombre d'autostéréotypes est automatiquement construit et engendré de manière sous-jacente renvoyant à la société française ainsi qu'à ses citoyens.

Nous avons choisi de souligner, dans les énoncés qualifiés de violents, les expressions comportant des perceptions stéréotypées et renvoyant à l'image de l'Autre, l'image de la communauté musulmane et celle de la communauté juive, selon le regard des Français. Dans la deuxième colonne, les expressions soulignées relèvent de la vision des Français et correspondent à l'image dévalorisante que ces derniers construisent autour des deux communautés. Dans la première colonne, nous avons souligné les expressions qui expriment un désaccord, une contestation ou tout autre indice susceptible de dégager et refléter une image inverse à celle de l'Autre, et construire un stéréotype opposé permettant l'auto-valorisation ainsi que l'estime de soi, de sa culture et de son groupe ethnique.

1.1. L'identité musulmane construite dans le discours d'attaque français

Dans ce qui suit, nous allons essayer de dévoiler la manière dont l'identité musulmane est représentée dans le discours d'attaque français, il s'agit de repérer, en premier lieu, les passages constituant une forme de violence verbale, c'est-à-dire qui peuvent être ressentis comme une agression et provoqueraient un mal être chez leur destinataire. Ensuite, nous allons tenter d'identifier et répertorier les différents stéréotypes contenus dans le discours

d'attaque sur l'altérité musulmane, et qui sont développés à partir d'un ensemble d'imaginaires collectifs qui désignent les représentations que les individus confèrent à leurs actes, au sein d'un groupe culturel donné, « *ces imaginaires témoignent des valeurs que les membres du groupe se donnent en partage, et dans lesquelles ils se reconnaissent ; ainsi, se constitue leur mémoire identitaire* » (Charaudeau, 2005).

Ces différents stéréotypes négatifs fondent une stratégie discursive visant à saisir et modeler l'identité culturelle de la communauté musulmane ; ils servent également à façonner et affirmer l'identité française qui se construit à travers la déconstruction de l'identité de l'Autre. Après le repérage et le classement des stéréotypes convoqués et développés autour de la communauté musulmane, nous allons tenter de démontrer comment un même hétérostéréotype négatif construit autour de l'identité musulmane peut se transformer en autostéréotype positif et valorisant pour l'identité française.

1.1.1. Les musulmans : des antisémites par religion

Image de la France et des Français	Image de la communauté musulmane
<p>Image de soi (autostéréotypes) explicite ou implicite</p> <p>Manuel Valls : « L'antisémitisme est un <u>terrible fléau</u> et sa résurgence, ne peut pas être dissimulée c'est un défi que l'Islam de France <u>doit avec nous relever aujourd'hui, ici et maintenant</u> ».</p> <p>Thierry Ardisson : « Soyons honnêtes, est ce que dans les familles musulmanes</p>	<p>Image de l'autre (hétérostéréotypes)</p> <p>Manuel Valls : « <u>L'antisémitisme</u> est un terrible fléau et sa résurgence, ne peut pas être dissimulée <u>c'est un défi que l'Islam de France doit avec nous relever aujourd'hui, ici et maintenant</u> ».</p> <p>Anne Marie Délcombe : « pour les juifs <u>bravo pour les juifs ils auront une fameuse place (dans l'islam)</u> »</p> <p>Pierre Jourde : « <u>vous tuez des petites filles juives</u> »</p> <p>Thierry Ardisson : « Soyons honnêtes, est ce que <u>dans les familles musulmanes</u></p>

<p>aujourd'hui qui vivent en France est ce que y a pas une culture antisémite ? est-ce que dès le plus jeune âge, <u>c'était pareil en France dans les années trente (...) quand quelqu'un était petit il avait l'habitude d'être élevé dans une ambiance antisémite</u> »</p> <p>« lorsque vous êtes inquiets de cette violence qui monte dites-vous qu'il y a un <u>Etat républicain qui vous protège et un ministre de l'intérieur qui vous aime et qui est votre ami</u> » Bernard Cazeneuve</p> <p>Marine Le Pen : « De même, certains ne veulent toujours pas voir quel est le</p>	<p><u>aujourd'hui qui vivent en France est ce que y a pas une culture antisémite ? est-ce que dès le plus jeune âge, c'était pareil en France dans les années trente (...) quand quelqu'un était petit il avait l'habitude d'être élevé dans une ambiance antisémite</u> »</p> <p>Elisabeth Lévy : « le Hamas contrairement au Fatah <u>refuse de reconnaître l'existence d'Israël continue à dire sa stratégie c'est la lutte armée et la disparition d'Israël</u> il ne laisse aucun choix à Israël je te signale »</p> <p>« ce qui me lie à vous surtout c'est une forme d'aliénation que je veux vous livrer : <u>des scènes de violence des insultes des mots qui blessent une volonté d'atteindre qui se manifeste de nouveau</u> (...) lorsque vous êtes inquiets de cette <u>violence qui monte</u> dites-vous qu'il y a un Etat républicain qui vous protège et un ministre de l'intérieur qui vous aime et qui est votre ami » Bernard Cazeneuve</p> <p>Michel Onfray : « il y a un texte il y a un corpus il existe avec des sourates <u>des sourates qui sont on le sait clairement (...) anti-Semites</u> (...) quand on vous explique que quand on voit <u>un juif il faut l'égorger</u> comment voulez-vous expliquer ça ? »</p> <p>Marine Le Pen : « De même, certains ne veulent toujours pas voir quel est le</p>
--	---

<p>nouvel antisémitisme qui <u>ravage</u> des quartiers entiers de notre pays »</p>	<p><u>nouvel antisémitisme qui ravage des quartiers entiers de notre pays. Aujourd'hui, des Français sont agressés, blessés, parfois même tués parce qu'ils sont juifs. Parce que les prêcheurs du fondamentalisme islamiste les ont désignés à leur haine</u> ».</p> <p>Jean François Copé : « Il est <u>des familles de France qui vivent en silence leur souffrance</u> et à qui personne ne parle jamais autrement qu'en <u>les stigmatisant, et en les traitant de tous les noms au point qu'ils sont obligés aujourd'hui de baisser la tête et de partir</u> s'ils le peuvent, le plus loin possible, alors qu'ils sont citoyens de la République Française ».</p> <p>Guillaume Roquette : « Kobili Traoré, c'est son nom, <u>s'est acharné sur sa victime en criant Allah Akbar</u>, à une dizaine de reprises. Après sa mort, <u>il s'est réjoui d'avoir tué le sheitan, le démon en arabe</u> ! Et dès lors, la question s'est posée : l'assassinat de Sarah Halimi était-il un fait divers ou <u>un acte antisémite</u> ».</p> <p>Guillaume Roquette : « Le déni de réel, c'est la difficulté de la société française à reconnaître <u>une haine des juifs dans l'islam radical, qui s'est largement substituée à l'antisémitisme d'extrême droite.</u></p>
---	---

<p>Guillaume Roquette : « on ne peut pas nier non plus que l'islam radical est porteur d'un antisémitisme qui peut parfois devenir <u>violent voire meurtrier</u> »</p>	<p>Guillaume Roquette : « on ne peut pas nier non plus que <u>l'islam radical est porteur d'un antisémitisme qui peut parfois devenir violent voire meurtrier</u> »</p> <p>Guillaume Roquette : « En se basant sur un vaste sondage, une enquête de l'Institut Montaigne sur l'islam de France, estime que <u>l'antisémitisme est un marqueur d'appartenance pour un quart des musulmans</u> (...) le phénomène existe, que dans un certain nombre de <u>banlieues, en Seine-Saint-Denis, en particulier, les juifs subissent une pression si forte</u> qu'ils sont obligés de partir »</p> <p>Thomas Guénolé : « ceci est une photo où vous posez à côté d'un slogan ou il y a marqué « <u>sionistes au Goulag</u> » ça signifie au sens strict <u>les juifs favorables à l'existence d'Israël doivent être envoyés dans des camps de concentration</u> ».</p>
---	---

L'un des stéréotypes les plus saillants de notre étude concerne les rapports conflictuels voire même hostiles qui relie la communauté musulmane à celle des juifs en France. L'ensemble des énoncés regroupés dans cette première catégorie laisse entendre que les musulmans sont des antisémites et qu'ils portent une haine profonde et enracinée pour les juifs qui peut être parfois très violente.

Cette haine, selon la propre vision des Français, provient de la religion elle-même, c'est-à-dire de l'islam qui est porteur d'un antisémitisme agressif et qui est considéré comme la source première d'une telle attitude et un tel sentiment. La haine des juifs et les comportements hostiles et agressifs des musulmans envers eux, initiés et animés par la

religion islamique, développent un stéréotype et une image liée aux musulmans de France. Peu importe la véracité de cette vision des Français ou encore son taux de propagation dans la société française, ce qui est intéressant dans le fait de parler négativement de la communauté musulmane de France et produire un discours violent émis à l'encontre de ses membres, c'est qu'il exprime la volonté de soutenir et défendre une certaine perception et mettre en exergue, à travers le discours même, un stéréotype préexistant ou contribuer soi-même à son émergence et sa propagation.

Dans le discours d'attaque, les locuteurs (ici des membres plus ou moins connus de la société française) font appel au stéréotype négatif pour dévaloriser l'Autre et le dépeindre négativement (l'Autre regroupe les membres de la communauté musulmane de France et les musulmans de manière générale). Le langage violent (accusation, reproche, ironie...) est donc le meilleur moyen pour convoquer et réactiver un stéréotype dans le discours, c'est un révélateur des différentes perceptions de l'Autre sur lequel le locuteur s'appuie dans sa construction identitaire.

Dans les énoncés ci-dessus, le champ lexical du terme antisémitisme est largement employé. Les termes et expressions relevant de ce champ sont souvent associés, dans la même phrase, aux substantifs : musulman ou islam, pour ainsi révéler une vision stéréotypée selon laquelle les musulmans seraient des antisémites et éprouveraient de la haine attisée par l'islam envers les juifs de manière générale et ceux de la France en particulier. Dans ces énoncés, nous trouvons le terme antisémitisme associé à des expressions telles que : islam de France « **L'antisémitisme**, c'est un défi que **l'islam de France** doit relever » pour ainsi signifier que les musulmans de France doivent mettre terme à leurs comportements haineux envers les juifs, ou encore aux familles musulmanes qui vivent en France « dans les **familles musulmanes** aujourd'hui qui vivent en France, est ce qu'il n'y a pas **une culture antisémite ?** » ce qui laisse entendre que les familles musulmanes élèvent leurs enfants dans un climat hostile aux juifs et leur inculquent cette haine dès leur jeune âge.

Les locuteurs parlent aussi de « **nouvel antisémitisme** » pour distinguer l'ancien antisémitisme de la droite française, qui n'existe plus ou rarement, de l'antisémitisme musulman qui s'installe en France et frappe de toute sa force. Dans l'énoncé de Guillaume Roquette, le terme antisémitisme est encore une fois lié au substantif musulman

« **l'antisémitisme** est un marqueur d'appartenance pour un quart des **musulmans** » ; il ne s'agit plus ici de révéler un simple rapprochement mental entre les musulmans et la haine des Juifs, mais de faire de cette perception négative un marqueur d'appartenance ethnique et un trait identitaire saillant qui distingue la communauté musulmane de toutes les autres communautés.

Dans d'autres passages, le rapprochement se fait directement entre l'antisémitisme, en tant qu'acte violent et meurtrier et l'islam, comme religion incitante à la haine et l'agressivité envers les juifs et qui est considérée comme la source principale de tout comportement ou acte antisémite dans le monde et principalement en France « **l'islam radical** est porteur d'un **antisémitisme** qui peut parfois devenir violent voire meurtrier ». Les locuteurs parlent également des sourates contenues dans le coran et qui sont interprétées selon eux comme antisémites « **des sourates** qui sont on le sait clairement (...) **antisémites** »

Dans d'autres extraits, le terme antisémitisme est remplacé par d'autres expressions relevant du même champ lexical, dans l'énoncé de Michel Onfray par exemple « quand on vous explique que quand on voit **un juif il faut l'égorger**, comment voulez-vous expliquer ça ? » l'expression *égorger un juif* désigne un acte antisémite meurtrier et inhumain approuvé et recommandé par la religion islamique. Dans l'énoncé d'Anne-Marie Délcombe, la locutrice parle, sur un ton ironique, de *la place des Juifs* et du traitement qui leur est réservé dans cette même religion « bravo pour les Juifs, ils **auront une fameuse place** » tandis que dans le passage de Guillaume Roquette, l'expression *haine des Juifs* est employée pour caractériser ce comportement haineux imputable à une croyance purement religieuse « **une haine des Juifs dans l'islam radical** »

Dans les passages restants, le terme antisémitisme ne figure pas comme tel, mais des actions motivées par une haine des juifs, commises par des musulmans sont largement évoquées dans ces énoncés, le fait d'accuser l'ensemble des musulmans d'avoir tué des petites filles juives attribue en lui-même un caractère antisémite à l'ensemble de cette communauté « **vous tuez des petites filles juives** ». Ici le pronom personnel *vous* inclut le destinataire de l'énoncé qui est un humoriste français d'origine arabe et de confession musulmane ainsi que tous les membres de sa communauté en les désignant massivement comme des tueurs de Juifs. « Kobili Traoré s'est **acharné sur sa victime** en criant **Allah**

Akbar, il s'est réjoui d'avoir **tué le sheitan**, le démon en arabe », le fait d'associer un acte criminel commis à l'encontre d'une victime de confession juive à une pratique propre à la religion musulmane, évoquer Dieu en entamant une quelconque action, est suffisant pour créer un rapport évident entre l'acte criminel et la motivation religieuse. Encore, l'analogie opérée entre juif et démon ne fait que renforcer cette image d'antisémitisme déjà attribuée à celui qui a commis cet acte, en incluant implicitement l'ensemble des croyants de sa communauté.

D'autres actes considérés également comme antisémites sont évoqués dans le reste des énoncés et qui sont reprochable au musulmans de France tels que les agressions et les actes de violence « Des Français sont **agressés, blessés**, parfois même **tués** parce qu'ils sont **juifs**, les prêcheurs du **fondamentalisme islamiste** les ont désignés à leur haine » ou bien qui relèvent de la violence verbale « des scènes de violence, **des insultes, des mots qui blessent**, une volonté **d'atteindre** qui se manifeste de nouveau » et « en les **stigmatisant**, et en **les traitant de tous les noms** »

Nous avons également relevé dans notre corpus des énoncés qui vont au-delà du simple reproche d'un comportement haineux envers les juifs et qui montrent les musulmans du doigt en les accusant de vouloir faire disparaître l'Etat d'Israël ou bien de refuser de reconnaître au peuple juif le droit d'avoir un Etat et une terre à laquelle il pourra appartenir « ça signifie au sens strict les juifs favorables à l'existence d'Israël doivent être envoyés dans des camps de concentration » et encore « le Hamas refuse de reconnaître l'existence d'Israël, continue à dire sa stratégie c'est la lutte armée et la disparition d'Israël ».

Du point de vu de l'auto attribution des stéréotypes, nous pouvons remarquer que la construction des autostéréotypes n'emprunte pas toujours la voix directe et explicite. Les locuteurs représentant la France et la société française dans son intégralité procèdent par construction implicite et miroitée. L'effet de miroir est un procédé utilisé souvent par les locuteurs dans leurs attaques verbales afin d'établir des visions stéréotypées négatives de l'autre (en le dépeignant négativement) et positives de soi-même (valorisantes autour de lui, de sa culture et de ses systèmes de valeur). Pour éviter toute tentative d'autovalorisation flagrante pouvant porter préjudice à l'argumentation du locuteur, ce dernier choisit de structurer son discours et l'élaborer de sorte qu'il obtient l'image voulue et la vision qu'il cherche de soi-même et de son groupe socioculturel sans se vanter

ouvertement, tout en essayant de convaincre et persuader son interlocuteur de la pertinence de son propos.

Dans les énoncés repérés, nous avons constaté que chaque locuteur s'exprime en tant que membre appartenant et représentant la société française, il construit une image appréciable autour de son groupe, introduisant dans son discours, le plus souvent de manière latente mais parfois directe, des visions stéréotypées positives qu'il tente de véhiculer et de faire circuler. Donc, pour chaque hétérostéréotype dévalorisant véhiculé et médiatisé autour de la communauté musulmane, un autostéréotype valorisant la société française et ses membres se construit par le biais du même énoncé et par cet effet de miroir dont nous avons parlé plus haut.

De même, en critiquant l'antisémitisme musulman, en reprochant à l'islam d'être porteur d'une haine profonde des Juifs, en dénonçant des pratiques et des conduites qualifiées de haineuses ou bien en ordonnant l'autre d'agir d'une certaine manière, l'énoncé porte en lui des prémisses conduisant à la conclusion suivante : les Français ne sont pas des antisémites et la France s'oppose et dénonce catégoriquement cette attitude raciste. Mieux encore, la construction discursive stéréotypée implicite peut aller jusqu'à donner à penser que les Français n'éprouvent de haine envers aucun peuple et qu'ils respectent toutes les races, toutes les religions et toutes les croyances.

Même si l'auto-valorisation des locuteurs français se fait tacitement dans la majorité des énoncés, elle est parfois explicite à travers les adjectifs dépréciatifs employés « l'antisémitisme est un **terrible** fléau » ; les verbes dénotant une mauvaise action « le nouvel antisémitisme qui **ravage** des quartiers entiers de notre pays » les connecteurs de temps (le passé) exprimant qu'une mauvaise perception était développée mais qui est délaissée avec le temps et qu'elle est devenue un simple souvenir qui n'aura pas lieu d'être « en France **dans les années trente** (...) quand quelqu'un était petit il avait l'habitude d'être élevé dans une ambiance antisémite » ou encore l'expression de l'ordre « L'antisémitisme est un terrible fléau et sa résurgence, ne peut pas être dissimulée, c'est un défi que l'islam de France **doit avec nous relever** aujourd'hui, ici et maintenant ».

L'expression « avec nous » exprime de manière directe la volonté du locuteur et son désir, tout en impliquant tout le peuple français à travers le dispositif énonciatif élocutif-

allocutif (nous), d'attaquer toutes les formes d'antisémitisme en France en s'annonçant ainsi comme les défenseurs des droits des peuples et du respect des religions. Un seul discours prélevé contient un énoncé qui vante et exalte explicitement les qualités des citoyens français et de la Nation française en tant que pays démocratique ami et protecteur du peuple juif « dites-vous qu'il y a un Etat **républicain qui vous protège** et un ministre de l'intérieur qui vous **aime et qui est votre ami** »

1.1.2. L'islam porteur de prosélytisme agressif

Image de la France et des Français	Image de la communauté musulmane
<p data-bbox="229 734 775 824">Image de soi (autostéréotypes) explicite ou implicite</p> <p data-bbox="229 887 775 1191">Marine Le Pen : « <u>Mais il faut aller plus loin en cassant les groupes structurés</u> qui exercent, en toute impunité, un prosélytisme agressif derrière les barreaux auprès des détenus psychologiquement faibles »</p> <p data-bbox="229 1249 775 1505">Anne Marie Délcombre : « <u>je suis désolée</u> quarante ans que j'étudie les textes, quarante ans que j'étudie les textes et quarante ans que je ne vois pas une seule fois que l'Islam est prosélyte ».</p> <p data-bbox="229 1930 775 2020">Marine Le Pen : « <u>Les individus radicalisés doivent être isolés</u> pour mettre</p>	<p data-bbox="807 734 1353 775">Image de l'autre (hétérostéréotypes)</p> <p data-bbox="807 887 1353 1191">Marine Le Pen : « Mais il faut aller plus loin en cassant <u>les groupes structurés qui exercent, en toute impunité, un prosélytisme agressif derrière les barreaux</u> auprès des détenus psychologiquement faibles »</p> <p data-bbox="807 1249 1353 1505">Anne Marie Délcombre : « je suis désolée quarante ans que j'étudie les textes, quarante ans que j'étudie les textes et <u>quarante ans que je ne vois pas une seule fois que l'Islam est prosélyte</u> ».</p> <p data-bbox="807 1563 1353 1868">Marine Le Pen : « Ce sont en fait des hybrides, des délinquants déstructurés, sans repère, que <u>les réseaux djihadistes peuvent facilement prendre en main pour les amener jusqu'à des opérations-suicides</u> »</p> <p data-bbox="807 1930 1353 2020">Marine Le Pen : « Les individus radicalisés doivent être isolés pour mettre</p>

<p>fin à une mixité carcérale facilitant le travail des recruteurs des cellules djihadistes »</p>	<p>fin à une mixité carcérale <u>facilitant le travail des recruteurs des cellules djihadistes</u> »</p> <p>Manuel Valls : «<u>l'islam radical prospère dans nos prisons</u> ».</p>
---	---

La deuxième vision stéréotypée, constituant un trait identitaire important et contenue dans les discours d'attaques observés, concerne le prosélytisme et le désir excessif des musulmans de conquérir de nouveaux espaces et de recruter sans cesse des adeptes de cette religion, tout en voulant imposer ses idéologies et ses croyances. Ce prosélytisme dont parlent les différents intervenants ne date pas d'aujourd'hui mais il est contenu dans les principaux fondements de l'islam qui a pour mission : conquérir les esprits, colporter les croyances islamiques et recruter des fidèles « je suis désolée quarante ans que j'étudie les textes, quarante ans que j'étudie les textes et quarante ans que je ne vois pas une seule fois que **l'islam est prosélyte** ».

Cette perception que les locuteurs construisent est assez générale et ne se rapporte pas qu'à la communauté musulmane de France, le prosélytisme concerne une religion et est considéré comme son aspiration suprême. Mais le fait le plus inquiétant et l'image qui s'est installée dans les esprits des Français, ou du moins dans l'esprit des portes paroles qui représentent la société française, concerne le résultat escompté et l'objectif qui se dissimule derrière ce prosélytisme. Selon les différentes interventions relevées, les musulmans radicalisés qui vivent en France et qui obéissent à un islam radical se chargent de recruter des adeptes dans le milieu criminel et d'engager des détenus dans le seul objectif : détruire la France et porter atteinte aux Français « les groupes structurés qui exercent, en toute impunité, **un prosélytisme agressif derrière les barreaux** auprès des détenus psychologiquement faibles »

Cette vision stéréotypée ne s'applique pas à toute la communauté musulmane de France, elle se dirige plutôt vers les musulmans qui se proclament des fondamentalistes et qui s'accrochent à des principes radicaux, voire même intégristes. Pour la majorité des intervenants, l'islamisme intégriste rime avec prosélytisme violent « Les individus radicalisés doivent être isolés pour mettre fin à une mixité carcérale facilitant le travail **des**

recruteurs des cellules djihadistes », avec manipulation psychologique des détenus mentalement instables « **d'islam radical prospère dans nos prisons** » et rime encore avec des opérations suicides et des attentats violents prenant pour cible la France et les Français « Ce sont en fait des **hybrides, des délinquants** déstructurés, sans repère, que les **réseaux djihadistes** peuvent facilement prendre en main pour les amener jusqu'à des **opérations-suicides** ».

Nous constatons encore une fois la volonté des locuteurs dans cette partie de construire une certaine image et de véhiculer une certaine perception d'eux-mêmes totalement inverse de celle qu'ils viennent de proposer de leur adversaire culturel. Cette vision valorisante vient renforcer celle qui la précède et qui vise à présenter la France comme un pays qui sacralise le respect des religions, qui conteste le fait d'imposer ses idées et qui lutte contre toutes les formes de manipulation idéologique ou de prosélytisme surtout lorsque ceci présente une menace grave pour la France et les Français et risque de secouer la stabilité des citoyens à la différence de leurs religions.

Nous pouvons aisément relever des indices lexicaux, grammaticaux ou même pragmatiques indiquant une prise de position totalement inverse. Cette stratégie est souvent employée par les locuteurs pour marquer une rupture par rapport à ce qui vient d'être énoncé et de prendre une certaine distance ou afficher une attitude qui s'oppose à celle qui est prise ou affichée par l'Autre ». Parmi ces procédés, nous relevons les formules de politesse, ici, il s'agit de l'excuse qui est souvent employée pour réparer la face de l'autre mais qui remplit dans cet énoncé une fonction différente, exprimer la déception et le mécontentement concernant un fait « **je suis désolée**, quarante ans que j'étudie les textes, quarante ans que j'étudie les textes et quarante ans que je ne vois pas une seule fois que l'islam est prosélyte ».

Les énoncés exprimant l'ordre peuvent aussi indiquer des prises de position opposées. L'ordre s'exprime à l'aide de la structure impersonnelle *il faut* « **il faut** aller plus loin en **cassant** les groupes structurés » ou bien même en employant le verbe devoir suivi d'un verbe à l'infinitif « Les individus radicalisés **doivent être isolés** pour mettre fin à une mixité carcérale facilitant le travail des recruteurs des cellules djihadistes ». Les verbes **casser** et **isoler** employés dans une structure grammaticale exprimant l'ordre, désignent

clairement l'intention d'empêcher un fait considéré comme négatif et par conséquent, d'adopter une position totalement opposée et inverse à celle prise par l'adversaire.

Le recours à ce genre d'attaque verbale ne peut qu'être stratégique, il s'agit de s'attaquer à l'autre en lui reprochant une action ou l'accusant d'un fait pour jouir soi-même de l'effet inverse et se poser comme le modèle à suivre et l'autre alternative qui se présente. De même, critiquer et reprocher à la communauté musulmane un prosélytisme religieux et des intentions de domination idéologique légitimant des actes violents, ne fait que guider l'esprit des interlocuteurs vers l'image d'une France libre qui garantit à toutes les religions le droit d'exister et d'exercer en toute sécurité.

1.1.3. La régression et la soumission de la femme dans la communauté musulmane

Image de la France et des Français	Image de la communauté musulmane
<p>Image de soi (autostéréotypes) explicite ou implicite</p> <p>Guillaume Peltier : « <u>en dénonçant les dérives communautaristes, en défendant ces jeunes filles qui sont contraintes de porter le voile, en dénonçant le mariage forcé, en dénonçant la polygamie qui est une régression pour les femmes on rend service à l'immense majorité des musulmans</u> qui sont des modérés et des laïcs.</p> <p>Guillaume Peltier : « dans <u>notre pays qui est une démocratie moderne on doit pouvoir libérer les femmes</u> et c'est un des instruments de refuser le port du voile islamique ».</p> <p>Marine Le Pen : « Notamment, <u>l'égalité entre les hommes et les femmes doit être</u></p>	<p>Image de l'autre (hétérostéréotypes)</p> <p>Guillaume Peltier : « en dénonçant les dérives communautaristes, en défendant <u>ces jeunes filles qui sont contraintes de porter le voile, en dénonçant le mariage forcé, en dénonçant la polygamie qui est une régression pour les femmes</u> on rend service à l'immense majorité des musulmans qui sont des modérés et des laïcs.</p> <p>Guillaume Peltier : « dans notre pays qui est une démocratie moderne on doit pouvoir <u>libérer les femmes</u> et c'est un des <u>instruments de refuser le port du voile islamique</u> ».</p> <p>Marine Le Pen : « Notamment, l'égalité entre les hommes et les femmes doit être</p>

scrupuleusement respectée. Il ne peut être accepté que soit dit qu'il est autorisé de battre son épouse. Il ne peut être accepté qu'une femme soit agressée ou, d'ailleurs, seulement insultée parce que sa tenue serait considérée comme inconvenante par tel ou tel au nom de ses croyances ».

Manuel Valls : « ceux qui nient les droits des femmes, ceux-là n'ont pas leur place dans la République ».

scrupuleusement respectée. Il ne peut être accepté que soit dit qu'il est autorisé de battre son épouse. Il ne peut être accepté qu'une femme soit agressée ou, d'ailleurs, seulement insultée parce que sa tenue serait considérée comme inconvenante par tel ou tel au nom de ses croyances ».

Anne Marie Délcombe : « mon opinion évidemment (autour de l'islam) pour les femmes battez-les, adibouhouna»

Guillaume Peltier : « oui parce que, comme ont fait les Pays-Bas, je considère que le voile islamique malheureusement est un symbole de régression et de soumission de la femme ».

Guillaume Peltier : « J'ai rencontré (...) deux jeunes filles musulmanes qui sont venues me voir en disant Monsieur Peltier je vous ai entendu sur un plateau de télévision, je suis contrainte de porter le voile pour ne pas être agressée dans ma cité, dans mon quartier»

Michel Onfray: « il y a un texte il y a un corpus il existe avec des sourates, des sourates qui sont on le sait clairement misogynes, phalocrates »

Manuel Valls : « ceux qui nient les droits des femmes, ceux-là n'ont pas leur place dans la République ».

<p>Véronique Genest : « les gens se sentent en permanence <u>attaqués (...) de par l'égalité homme/femme, de par la mixité</u></p> <p>Bruno Le Maire : « un islam politique qui porte un projet totalement incompatible (...) avec <u>la liberté des femmes dans la société française avec la visibilité du visage des femmes dans la société française</u></p>	<p>Véronique Genest : « <u>le voile qui est à mon avis le début de l'intégrisme, qu'on le veuille ou non le voile c'est le début de l'intégrisme (...) dans leur communauté on oblige des personnes à le faire</u> »</p> <p>Véronique Genest : « les gens se sentent en permanence <u>attaqués (...) de par l'égalité homme/femme, de par la mixité</u> »</p> <p>Bruno Le Maire : « <u>un islam politique qui porte un projet totalement incompatible (...) avec la liberté des femmes dans la société française avec la visibilité du visage des femmes dans la société française</u></p> <p>Thomas Guénolé : « par ailleurs <u>vous êtes misogyne (...) vous distribuez des permis de violer</u>»</p> <p>Marine Le Pen : « aujourd'hui <u>l'islam politique se sert en réalité des femmes et fait une pression incroyable sur beaucoup d'entre elles</u> précisément pour imposer cette visibilité de l'islam politique »</p>
---	---

L'un des sujets les plus stéréotypés en relation avec la communauté musulmane, est celui de la femme et sa position dans la société ainsi que le traitement qui lui est réservé dans cette communauté. Dans les différentes interventions relevées, nous avons souligné des expressions et des énoncés qualifiés de violents de par la charge sémantique qu'ils contiennent ou bien de par la visée illocutoire contenue dans l'acte verbal lui-même, et qui véhiculent une vision négative concernant la perception de la femme au sein de la communauté musulmane de France.

Le sujet épineux qui soulève autant de polémique en France est en rapport avec le port du voile islamique qui représente, pour les locuteurs, une forme de régression et de soumission. Ils estiment que le voile est imposé à la femme musulmane et qu'elle est obligée de le porter contre sa volonté : « ces jeunes filles qui sont contraintes de porter le voile » « libérer les femmes et c'est un des instruments de refuser le port du voile islamique » « le voile islamique malheureusement est un symbole de régression et de soumission de la femme » « je suis contrainte de porter le voile pour ne pas être agressée dans ma cité, dans mon quartier » « le voile qui est à mon avis le début de l'intégrisme, (...) dans leur communauté on oblige des personnes à le faire ».

Ces actes verbaux ont donc pour visée illocutoire de reprocher un fait aux musulmans de France, celui d'imposer le voile aux femmes musulmanes et faire de cet habit un signe de démarcation et de distinction religieuse. Porter un voile contre son gré est considéré comme une forme de restriction de liberté et c'est surtout un comportement régressif vis-à-vis des femmes au sein de la communauté musulmane, elles sont contraintes de s'habiller d'une certaine façon et de se couvrir les cheveux pour éviter d'être agressées, telle est l'image véhiculée par l'ensemble de ces énoncés.

D'autres perceptions sont notamment soulevées dans les extraits ci-dessus et qui recouvrent un stéréotype négatif et dévalorisant, les intervenants ont évoqué plusieurs injustices auxquelles les femmes musulmanes doivent faire face, surtout au sein de la société française et qui relèvent de la violence physique ou verbale. Cette vision stéréotypée concerne la maltraitance et les violences physiques infligées aux musulmanes : « Il ne peut être accepté que soit dit qu'il est autorisé de *battre son épouse*. Il ne peut être accepté qu'une *femme soit agressée* ou, d'ailleurs, seulement *insultée* parce que sa tenue serait considérée comme inconvenante par tel ou tel au nom de ses croyances », « Pour les *femmes battez-les, adibouhouna* ».

La femme musulmane est donc vue et perçue, dans les discours d'attaque présentés, comme une victime des croyances des hommes et d'une religion injuste, ses droits ne sont pas respectés : « ceux qui nient les droits des femmes » et la religion ne peut qu'être complice : « des sourates qui sont, on le sait clairement, misogynes, phalocrates », « un islam politique qui porte un projet totalement *incompatible (...) avec la liberté des femmes* dans la société française, avec *la visibilité du visage des femmes* dans la société française »

« l'islam politique *se sert en réalité des femmes et fait une pression* incroyable sur beaucoup d'entre elles ». Ces pratiques réprimant la liberté des femmes touchent également, selon les locuteurs, le sujet du mariage, obliger la femme de se marier ou d'accepter une situation indécente telle que la polygamie, constitue une situation inacceptable aux yeux des Français « en dénonçant *le mariage forcé*, en dénonçant *la polygamie qui est une régression pour les femmes* ».

Comme nous pouvons constater dans ces passages la femme est relayée au deuxième plan dans la communauté musulmane de France, elle est marginalisée par rapport à l'homme et ses droits ne sont pas respectés, telle est l'image construite autour de la femme musulmane dans ces énoncés et la situation à laquelle les différents intervenants s'opposent par différents moyens linguistiques. Le simple fait de reprocher aux musulmans ces actes signifie le désaccord et l'inacceptation d'une telle situation. Les verbes *dénoncer*, *défendre*, *libérer* et *refuser* recouvrent le sens d'opposition qui s'approche de l'interdiction d'un fait particulier, ce qui laisse croire que les locuteurs désapprouvent le comportement des musulmans vis-à-vis des femmes dans leur communauté. Les substantifs « *dérives communautaristes* » ou encore « *régression pour les femmes* » ainsi que des adjectifs comme « *incompatible* » « *misogyne* » « *phallocrate* » qui sont porteurs d'un jugement dépréciatif et condamnent implicitement une action entreprise, dans notre cas, cette action est portée contre les femmes.

Des formes négatives telles que « Il *ne peut être accepté* » ou bien « *n'ont pas leur place* dans la République » ne se contentent pas de marquer l'opposition, mais vont jusqu'à l'expression d'une menace, menacer implicitement de prendre des mesures en cas où ces pratiques persisteraient. Ces moyens linguistiques qui servent à exprimer le désaccord remplissent également une fonction primordiale qui est considérée comme la finalité centrale de cette démarche énonciative purement stratégique, celle de l'auto attribution de perceptions stéréotypées valorisantes. C'est-à-dire, bénéficier de l'effet inverse d'une qualification négative de l'autre, jouir d'une perception opposée et construire une image de la France démocratique, libératrice de la femme en respectant ses droits, en garantissant l'égalité entre elle et l'homme, l'image d'un pays qui offre un climat prospère et favorable dans lequel les femmes peuvent s'épanouir et vivre librement sans contraintes ni préjugés.

1.1.4. Repli communautaire et intégrisme violent

Image de la France et des Français	Image de la communauté musulmane
<p>Image de soi (autostéréotypes) explicite ou implicite</p> <p>Véronique Genest : « il faut aussi accepter la culture de l'autre <u>il ne faut pas s'enfermer</u> dans sa communauté et la communauté musulmane s'enferme (...) <u>on essaye sans arrêt de leur dire il faut que vous fassiez des efforts</u> alors que la laïcité devrait être je trouve, le rempart à toute tentative de communautarisme ».</p> <p>« le multiculturalisme d'accord mais enfin, on peut, c'est aussi <u>un vrai frein</u> à l'intégration » Véronique Genest</p>	<p>Image de l'autre (hétérostéréotypes)</p> <p>Véronique Genest : « il faut aussi accepter la culture de l'autre <u>il ne faut pas s'enfermer dans sa communauté et la communauté musulmane s'enferme</u> (...) <u>on essaye sans arrêt de leur dire il faut que vous fassiez des efforts</u> alors que la laïcité devrait être je trouve, le rempart à toute tentative de communautarisme ».</p> <p>Marine Le Pen : « Quant aux surveillants, ils ont déjà beaucoup à faire et sont désarmés face à <u>des attitudes d'activités intégristes ou de replis fondamentalistes</u> ».</p> <p>« le multiculturalisme d'accord mais enfin, on peut, <u>c'est aussi un vrai frein à l'intégration</u> » Véronique Genest</p> <p>Véronique Genest : « <u>la communauté musulmane s'enferme et par des signes distinctifs elle essaye de montrer qu'elle est une communauté et de se frotter aux autres</u> »</p> <p>Anne Marie Délcombre : « je suis désolée quarante ans que j'étudie les textes et quarante ans que je ne vois pas une seule fois que <u>l'Islam est (...) communautaire, vous êtes la meilleure communauté qui est</u></p>

<p>Manuel Valls : « C'est cela la République. Une République qui est <u>notre garant contre le repli communautaire</u> et la montée des radicalismes »</p> <p>Manuel Valls : « Les <u>prédicateurs de haine, les partisans de l'obscurantisme, les intégristes (...) ceux-là n'ont pas leur place dans la République</u> »</p>	<p><u>surgi entre les hommes</u> »</p> <p>François Fillon : « en réalité, il n'y a pas des «communautarismes». Y'a pas de communautarisme catholique qui menace la République française. Y'a pas de communautarisme protestant qui menace la République française. Y'a pas de communautarisme juif qui menace la République française. Y'a pas de communautarisme bouddhiste ou je ne sais quoi (...) Y'a juste un problème, c'est le problème de <u>la montée de l'intégrisme au sein de la communauté musulmane</u> »</p> <p>Manuel Valls : « C'est cela la République. Une République qui est notre garant contre <u>le repli communautaire et la montée des radicalismes</u> »</p> <p>Manuel Valls : « <u>Les prédicateurs de haine, les partisans de l'obscurantisme, les intégristes (...) ceux-là n'ont pas leur place dans la République</u> »</p> <p>Manuel Valls : « Et si toute religion porte sa part d'intégrisme, c'est aujourd'hui <u>dans l'islam que cette part suscite la crainte. C'est sur le sol français et avec un passeport français que <u>Mohamed Merah, au nom de l'islam, a tué</u></u>. »</p> <p>« <u> votre communautarisme par ailleurs il est explicitement raciste</u> me semble-t-il</p>
--	--

	<p>(...) donc les noirs avec les noirs les arabes avec les arabes les blanc avec les blancs » Thomas Guénolé</p> <p>Guillaume Peltier : « J'ai rencontré (...) deux jeunes filles musulmanes qui sont venues me voir en disant : « Monsieur Peltier je vous ai entendu sur un plateau de télévision, <u>je suis contrainte de porter le voile pour ne pas être agressée dans ma cité, dans mon quartier</u>»</p>
--	--

Le problème du communautarisme est l'un des grands problèmes soulevés lors des émissions télévisées, dans la presse écrite ainsi que dans les débats politiques. Le slogan souvent levé, dans la société française, est celui d'une France unie pour combattre toute forme de communautarisme ou de danger communautaire. Mais, l'observation des passages soulignés nous renseigne sur un fait immédiat, le communautarisme qui pose problème et qui représente un danger imminent pour la Nation, provient principalement de la communauté musulmane de France.

La majorité des participants, en parlant de cette communauté, avancent l'idée que les musulmans de France, ou bien une bonne partie d'entre eux, refusent de s'intégrer totalement dans la société d'accueil et n'acceptent pas de se soumettre intégralement aux valeurs et principes de la culture française. Les locuteurs construisent et lancent à l'encontre des musulmans des attaques verbales, sous forme de reproches et d'accusations, dans lesquelles ils leur reprochent le fait de vouloir conserver des pratiques considérées comme importantes dans leur culture d'origine et qui sont nettement incompatibles avec les valeurs de la République française.

Pour les intervenants, il existe une sorte de repli communautaire au sein de la communauté musulmane de France « il faut pas s'enfermer dans sa communauté et la communauté musulmane s'enferme ». Sous l'influence de la religion, le communautarisme devient un trait identitaire et une image que les musulmans de France revendiquent et reflètent d'eux-mêmes. « je ne vois pas une seule fois que l'islam est (...) communautaire,

vous êtes la meilleure communauté qui ait surgi entre les hommes », sur un ton ironique, la locutrice critique un mode de pensée et fait savoir qu'elle n'apprécie guère le fait que les musulmans cherchent constamment à se distinguer des autres membres de la société et à se considérer comme une communauté exemplaire.

Le repli communautaire est aussi synonyme d'intégrisme dans la majorité des extraits. Être intégriste, c'est vouloir s'accrocher et maintenir avec ardeur les fondements principaux de la religion et ne pas accepter l'amélioration, l'adaptation et la rénovation, et c'est cette image que la communauté musulmane donne d'elle-même ou du moins que les locuteurs veulent donner de la communauté en question : « des attitudes d'activités intégristes ou de replis fondamentalistes », « Y'a juste un problème, c'est le problème de la montée de l'intégrisme au sein de la communauté musulmane » cet intégrisme religieux pose problème pour les locuteurs parce que, d'après eux, c'est le premier obstacle devant l'intégration « c'est aussi un vrai frein à l'intégration » du moment que les membres de cette communauté rejettent toute assimilation et refusent l'adoption des pratiques étrangères en préférant le maintien des pratiques et des conduites dictées par leur religion et croyances culturelles d'origine.

Ce repli sur soi donne lieu et engendre une sorte de violence et de haine envers les autres « la communauté musulmane s'enferme et, par des signes distinctifs, elle essaye de montrer qu'elle est une communauté et de se frotter aux autres » qui sont toujours associées à la communauté musulmane de France. Donc, intégrisme, repli communautaire et radicalisme riment avec violence, haine, peur et obscurantisme « le repli communautaire et la montée des radicalismes », « Les prédicateurs de haine, les partisans de l'obscurantisme, les intégristes ». Dans l'énoncé de l'homme politique G. Peltier « en disant : Monsieur Peltier, je vous ai entendu sur un plateau de télévision, je suis contrainte de porter le voile pour ne pas être agressée dans ma cité, dans mon quartier » le locuteur rapporte directement le discours de deux jeunes filles musulmanes qui se plaignent de l'attitude intégriste des membres de leur communauté, l'emploi du discours direct, selon Maingueneau (1998 : 119), exprime la volonté de cet énonciateur de se présenter d'abord comme objectif, de poser son discours comme authentique et puis de se mettre en distance par rapport aux propos rapportés afin d'exprimer son adhésion à ce même point de vue et utiliser ce discours comme argument pour appuyer ses propres dires.

Parler de violence et d'intégrisme peut avoir un double sens et peut se développer dans deux directions différentes. La première direction touche les membres mêmes de cette communauté, en particulier, les femmes musulmanes qui sont constamment menacées et violentées en cas de déraillement, de désobéissance ou de tentative d'intégration dans la culture d'accueil « je suis contrainte de porter le voile pour ne pas être agressée dans ma cité, dans mon quartier ». En second lieu, cette violence peut toucher des membres de la société française, notamment les juifs français qui sont, selon les propos relevés, les premières victimes d'un tel intégrisme meurtrier « Mohamed Merah, au nom de l'islam, a tué ».

Nous pouvons aisément remarquer que la situation, telle qu'elle est représentée dans les discours construits par les intervenants, donne à voir une communauté minoritaire qui se retire et qui se construit au sein d'une autre, la société française, et qui impose ses propres lois, ses propres dogmes et son propre mode de vie, qui n'accepte pas de s'intégrer ou de se plier aux règles qui gouvernent la France en tant que Nation unie et solidaire. Ces attaques verbales ont donc pour tâche de contribuer à la construction identitaire des musulmans de France en ajoutant un trait, celui de l'intégrisme religieux qui mène, dans la majorité des cas, à des actes meurtriers. Il est évident qu'une telle description du groupe adverse ou bien de l'Autre ne peut qu'être bénéfique pour son propre groupe. Dire de l'autre qu'il est intégriste, qu'il refuse toute forme de modernité et s'accroche aux traditions et pratiques religieuses anciennes, ne peut que créer une image opposée, celle des Français modernes, ouverts au changement et aux réformes, ayant un esprit critique et une volonté constante de s'améliorer et surtout une capacité à s'adapter et à vivre en communauté sans aucun problème.

1.1.5. Agressivité et violence meurtrière

Image de la France et des Français	Image de la communauté musulmane
<p>Image de soi (autostéréotypes) explicite ou implicite</p> <p>Marine Le Pen : « Les aumôniers musulmans y ont donc une mission : enseigner un islam qui <u>exclut</u> ces dérives meurtrières <u>et contrer</u> ceux des détenus</p>	<p>Image de l'autre (hétérostéréotypes)</p> <p>Marine Le Pen : « Les aumôniers musulmans y ont donc une mission : enseigner un islam qui <u>exclut ces dérives meurtrières</u> et contrer ceux des détenus</p>

<p>qui se proclament imams de la haine ».</p> <p>Anne Marie Délcombre : « désolée les gens <u>meurent de trouille</u> parce qu'ils <u>ont peur</u> d'être agressés, l'islam n'est pas une religion de paix, l'islam est né à l'ombre des épées»</p> <p>Véronique Genest : « vous voyez c'est ça exactement <u>le terrorisme</u>, la pensée unique c'est sans arrêt, crier pour impressionner les autres »</p> <p>Nadine Morano : «lui (Jean Pierre Arbé) il considère comme je le considère que les islamistes tel que cette femme voilée <u>intégralement sur le territoire national est comparable avec les nazis</u> ces nazis qui ont exterminé des gens, aujourd'hui les <u>terroristes islamistes</u> et j'estime que ceux-là qui portent le voile intégral représentent des publicités ambulantes pour cet <u>obscurantisme</u> »</p>	<p>qui se proclament <u>imams de la haine</u> ».</p> <p>Anne Marie Délcombre : « désolée les gens meurent de trouille parce qu'ils <u>ont peur</u> d'être agressés, l'islam n'est pas une <u>religion de paix</u>, l'islam est né à l'ombre <u>des épées</u>»</p> <p>Véronique Genest : « vous voyez c'est ça exactement <u>le terrorisme</u>, la pensée unique <u>c'est sans arrêt, crier pour impressionner les autres</u> »</p> <p>Nadine Morano : «lui (Jean Pierre Arbé) il considère comme je le considère que <u>les islamistes tel que cette femme voilée intégralement sur le territoire national est comparable avec les nazis ces nazis qui ont exterminé des gens</u>, aujourd'hui les <u>terroristes islamistes</u> et j'estime que ceux-là qui portent le voile intégral représentent <u>des publicités ambulantes pour cet obscurantisme</u> »</p> <p>Claire O Petit : « oui <u>j'ai déjà été agressée plusieurs fois</u> sur ce terme là, ça oui il faut le reconnaître ne pas le dire systématiquement le cacher de dire non ce n'est pas vrai, si, <u>c'est plus par des jeunes et bien souvent aussi des femmes parce que des jeunes femmes sont d'une agressivité (...)</u> moi <u>j'ai été insulté plusieurs fois</u> parce que j'étais française parce que j'étais blonde et parce que je les</p>
--	---

<p>Claire O Petit : «à Noël je faisais mes courses la queue était beaucoup plus grande parce qu'il y avait pas mal d'achat et tout et une jeune femme voilée avec un voile donc voilà je pense qu'elle était magrébine et musulmane elle m'a dit on en a marre de ces français (...) par contre tu entends ça t'as vraiment envie de lui <u>entrer dans l'art</u> quoi c'était <u>inadmissible</u>»</p>	<p>emmerdais »</p> <p>Claire O Petit : «à Noël je faisais mes courses la queue était beaucoup plus grande parce qu'il y avait pas mal d'achat et tout et <u>une jeune femme voilée avec un voile donc voilà je pense qu'elle était magrébine et musulmane elle m'a dit : « on en a marre de ces Français »</u> (...) par contre tu entends ça t'as vraiment envie de lui entrer dans l'art quoi c'était inadmissible»</p>
<p>Michel Onfray : « quand on nous dit que c'est une religion de paix et de tolérance et d'amour je leur dis <u>mais où trouvez-vous la paix la tolérance et l'amour</u> (...) Non ce n'est pas une interprétation quand on vous dit qu'on égorge les infidèles <u>comment voulez-vous interpréter égorger les infidèles</u> »</p>	<p>Michel Onfray : « quand on nous dit que c'est une religion de paix et de tolérance et d'amour je leur dis <u>mais où trouvez-vous la paix la tolérance et l'amour</u> (...) Non ce n'est pas une interprétation quand on vous dit <u>qu'on égorge les infidèles comment voulez-vous interpréter égorger les infidèles</u> »</p>
	<p>Bernard Henri-Lévy : « je crois que dans la mesure où le Hamas qui est toujours là et qui est en effet <u>un parti d'extrême droite arabe qui est un parti parent de l'Etat islamique les gens qui décapitent James Foley et bientôt d'autres et d'autres déjà et le Hamas c'est la même famille politique</u> »</p>
<p>Jean François Copé : « Il est des quartiers où je peux <u>comprendre l'exaspération</u> de</p>	<p>Jean François Copé : « Il est des quartiers où je peux comprendre l'exaspération de</p>

<p>certaines de nos compatriotes, pères ou mères de famille, rentrant du travail le soir, apprenant que leur fils s'est fait arracher son pain au chocolat à la sortie du collège par <u>des voyous</u> qui lui expliquent qu'on ne mange pas pendant le ramadan »</p>	<p>certaines de nos compatriotes, pères ou mères de famille, rentrant du travail le soir, apprenant que leur fils <u>s'est fait arracher son pain au chocolat</u> à la sortie du collège par <u>des voyous</u> qui lui expliquent qu'on ne mange pas pendant le ramadan »</p>
<p>Franz-Olivier Giesbert: « aujourd'hui avec le développement du halal parce que un steak sur deux quand même a été fait halal, c'est des conditions halal ou abattage rituel parce que le cacher c'est pareil c'est-à-dire les bêtes sont égorgées sans avoir été étourdies et franchement <u>c'est insupportable</u> quoi c'est insupportable et <u>c'est mauvais</u> pour la santé parce que évidemment la viande est pleine de toxines »</p>	<p>Franz-Olivier Giesbert: « aujourd'hui <u>avec le développement du halal</u> parce que un steak sur deux quand même a été fait halal, <u>c'est des conditions halal ou abattage rituel</u> parce que le cacher c'est pareil c'est-à-dire <u>les bêtes sont égorgées sans avoir été étourdies</u> et franchement c'est insupportable quoi c'est insupportable et c'est mauvais pour la santé parce que évidemment la viande est pleine de toxines »</p>

Dans la continuité du point précédent et dans la même optique, parler d'intégrisme ou de repli communautaire ne semble pas suffire pour bien caractériser la communauté musulmane de France. L'intégrisme musulman, ou encore le fondamentalisme religieux de ce groupe ethnique, n'est pas le seul trait identitaire qui pose problème, plus loin encore, les énonciateurs avancent en formulant des attaques directes et bien ciblées, que les musulmans sont des gens violents et que leur agressivité évidente est imputable à un caractère naturel et religieux. Pour bien ancrer et fixer cette perception défavorable et dénigrante, chaque locuteur produit un discours dans lequel il essaye d'établir et d'attribuer un caractère violent aux musulmans français.

Parmi les différentes énonciations, il y a celles qui posent que la brutalité qui caractérise les arabo-musulmans renvoie à un caractère spontané et naturel, ils s'emportent

assez facilement et attaquent les autres sans pour autant avoir une raison valable « j'ai déjà été agressée plusieurs fois (...) c'est plus par des jeunes et bien souvent aussi des femmes » « des jeunes femmes sont d'une agressivité ! », ils agressent et violentent les citoyens pour la simple raison qu'ils sont Français de race blanche « j'ai été insultée plusieurs fois parce que j'étais Française, parce que j'étais blonde et parce que je les emmerdais », « une jeune femme voilée, avec un voile, donc voilà je pense qu'elle était magrébine et musulmane elle m'a dit : « on en a marre de ces Français », ce dernier énoncé fait appel également à l'argument d'autorité en rapportant directement le discours d'une femme arabo-musulmane qui lance des propos blessants et servant de témoignage de l'agressivité de cette communauté stigmatisée.

Dans les autres énonciations, les locuteurs parlent des musulmans et les désignent par des qualificatifs péjoratifs en faisant allusion, à l'aide d'expressions et de syntagmes, au tempérament agressif et aux actions meurtrières commises par quelques individus appartenant à cette collectivité : « dérives meurtrières » « imams de la haine » « c'est ça le terrorisme » « l'obscurantisme » « Les terroristes islamistes » « crier pour impressionner les autres ». Les locuteurs critiquent les fondements de l'islam et l'accusent d'être une religion de haine qui incite à la violence « l'islam n'est pas une religion de paix, l'islam est né à l'ombre des épées » « mais où trouvez-vous la paix, la tolérance et l'amour ? » et qui constitue la source directe et le principal moteur de toute action criminelle « L'Etat islamique, les gens qui décapitent James Foley et bientôt d'autres et d'autres déjà » « comment voulez-vous interpréter égorger les infidèles ? ». Les sujets parlants évoquent également des pratiques relevant des actes de barbarie « les bêtes sont égorgées sans avoir été étourdies et franchement c'est insupportable ! et c'est mauvais pour la santé » ou de banditisme « leur fils s'est fait arracher son pain au chocolat par des voyous qui lui expliquent qu'on ne mange pas pendant le Ramadan ».

Pour marquer une distance par rapport aux traits caractérisant cet Autre violent et agressif, dans quelques énonciations, les locuteurs emploient des verbes exprimant une menace dirigée vers lui pour le neutraliser et l'empêcher de poursuivre son action jugée moralement de condamnable « *exclure* ces dérives meurtrières » « *contrer* » « lui *entrer* dans l'art » ; ils utilisent également des adjectifs dépréciatifs « inadmissible » « insupportable » « mauvais » et encore des substantifs à valeur négative relevant par fois de l'insulte « des voyous » « les nazis » « les terroristes islamistes » « l'obscurantisme ».

Nous avons pu relever quelques passages dans lesquels les énonciateurs font appel à la question rhétorique pour exprimer leur indignation, voire leur mépris « mais où trouvez-vous la paix la tolérance et l’amour? Comment voulez-vous interpréter égorger les infidèles ? ». Ces procédés langagiers servent à la fois à formuler une attaque à l’encontre du destinataire, et par le même effet, marquer l’opposition par rapport à lui, par rapport à ses actions, à sa façon d’être et de faire qu’ils condamnent explicitement. Dénoncer et condamner la violence et l’agressivité des musulmans revient à se poser soi-même en modèle de paix et de civisme.

1.1.6. Islam radical et politique VS islam de France modéré et laïc

Image de la France et des Français	Image de la communauté musulmane
<p>Image de soi (autostéréotypes) explicite ou implicite</p> <p>Guillaume Peltier : «en dénonçant les dérives communautaristes, en défendant ces jeunes filles qui sont contraintes de porter le voile, en dénonçant le mariage forcé, en dénonçant la polygamie qui est une régression pour les femmes <u>on rend service à l’immense majorité des musulmans qui sont des modérés et des laïcs. L’honneur de notre société serait de défendre ces musulmans là et de dénoncer les islamistes et les communautaristes</u> ».</p> <p>Bruno Le Maire : « <u>moi je veux réagir fortement en nommant les choses</u>, cet islam politique n’a pas sa place en France »</p> <p>Marine Le Pen : « <u>Je combattrai avec détermination</u> cette insupportable menace.</p>	<p>Image de l’autre (hétérostéréotypes)</p> <p>Guillaume Peltier : «en dénonçant les dérives communautaristes, en défendant ces jeunes filles qui sont contraintes de porter le voile, en dénonçant le mariage forcé, en dénonçant la polygamie qui est une régression pour les femmes <u>on rend service à l’immense majorité des musulmans qui sont des modérés et des laïcs. L’honneur de notre société serait de défendre ces musulmans là et de dénoncer les islamistes et les communautaristes</u> ».</p> <p>Bruno Le Maire : « moi je veux réagir fortement en nommant les choses, <u>cet islam politique</u> n’a pas sa place en France »</p> <p>Marine Le Pen : « Je combattrai avec détermination cette insupportable menace.</p>

<p><u>Assécher les viviers en France</u> du <u>fondamentalisme islamiste</u> est une impérieuse nécessité, mais c'est aussi un travail de longue haleine</p> <p>Manuel Valls : « Il est temps que l'islam de France prenne ses responsabilités et s'organise <u>pour traiter avec l'Etat les vrais problèmes</u> (...) alors que l'islam radical prospère dans nos prisons ».</p>	<p><u>Assécher les viviers en France</u> du <u>fondamentalisme islamiste</u> est une impérieuse nécessité, mais c'est aussi un travail de longue haleine »</p> <p>Manuel Valls : « Il est temps que <u>l'Islam de France prenne ses responsabilités et s'organise pour traiter avec l'Etat les vrais problèmes</u> (...) alors que <u>l'islam radical</u> prospère dans nos prisons ».</p>
<p>Marine Le Pen : « je pense que chacun des français y compris nos compatriotes juifs peuvent comprendre que si on leur demande un sacrifice pour <u>lutter contre l'avancée de cet islam politique</u> qui est objectivement je veux dire une démarche une idéologie totalitaire derrière cela et bien ils feront cet effort ils comprendront je suis absolument convaincue parce que <u>ce sera dans l'intérêt supérieur de la nation.</u> »</p>	<p>Marine Le Pen : « aujourd'hui <u>l'islam politique</u> se sert en réalité des femmes et fait une pression incroyable sur beaucoup d'entre elles précisément pour imposer cette visibilité de l'islam politique »</p> <p>Marine Le Pen : « je pense que chacun des français y compris nos compatriotes juifs peuvent comprendre que si on leur demande un sacrifice pour lutter contre l'avancée de <u>cet islam politique qui est objectivement je veux dire une démarche une idéologie totalitaire</u> derrière cela et bien ils feront cet effort ils comprendront je suis absolument convaincue parce que ce sera dans l'intérêt supérieur de la nation. »</p>
	<p>Marine Le Pen : « Aujourd'hui, des Français sont agressés, blessés, parfois même tués parce qu'ils sont juifs. Parce que les prêcheurs du <u>fondamentalisme</u></p>

<p>«<u>cet islam là il me plaît il me va je ne vais pas le stigmatiser je trouve qu'il est républicain je trouve qu'il est laïc je trouve qu'il est tout à fait présentable cet islam-là ne me pose aucun problème</u>» Michel Onfray</p> <p>Manuel Valls : « <u>Oui, l'Islam a toute sa place en France</u>, car l'Islam de France, c'est aussi la France »</p>	<p><u>islamiste les ont désignés à leur haine</u> ».</p> <p>Michel Onfray : « moi j'ai un ami musulman qui me dit : quand arrive le Ramadan j'arrête de boire <u>c'est une façon d'être musulman il arrête de boire l'alcool c'est à dire qu'il en boit en temps normal j'imagine bien que l'intégriste lui l'idée même qu'une bouteille d'alcool soit sur sa table ça ne va pas</u>»</p> <p>« <u>voilà je mange du porc je bois de l'alcool mais je suis musulman tout de meme donc effectivement on a toute l'attitude pour choisir ce qu'on veut dans l'islam cet islam là il me plaît il me va je ne vais pas le stigmatiser je trouve qu'il est républicain je trouve qu'il est laïc je trouve qu'il est tout à fait présentable cet islam-là ne me pose aucun problème(...)</u> d'autres qui <u>prennent au pied de la lettre les invitations à égorger ou les invitations à massacrer</u> » Michel Onfray</p> <p>Manuel Valls : « Oui, l'Islam a toute sa place en France, car <u>l'Islam de France</u>, c'est aussi la France »</p> <p>Manuel Valls : « <u>Les musulmans de France</u> entretiennent légitimement des liens avec <u>les musulmans du monde</u>. La France est un pays ouvert aux échanges, aux influences. Les Français musulmans le sont donc tout autant. Mais il appartient</p>
--	--

<p>Manuel Valls : « c'est avec les jeunes musulmans français que <u>la République doit construire l'Islam de France et, en retour, c'est avec eux que la République doit accomplir sa promesse</u> »</p>	<p>aux seuls <u>musulmans de France</u> de définir quel doit être le destin de <u>l'Islam de France</u> ».</p> <p>Manuel Valls : « <u>l'Islam de France a brillé par la force de sa sérénité. Les musulmans de France peuvent se féliciter du modèle singulier qu'ils sont en train de bâtir</u> »</p> <p>Manuel Valls : « c'est avec <u>les jeunes musulmans français</u> que la République doit construire <u>l'Islam de France</u> et, en retour, c'est avec eux que la République doit accomplir sa promesse »</p> <p>Manuel Valls : « <u>l'Islam de France</u> a envoyé un message déterminant à l'ensemble du monde, à <u>l'ensemble des opinions publiques du monde arabo-musulman</u>, face à un printemps arabe qui est loin d'avoir accompli toutes ses promesses. <u>J'ai confiance en l'Islam de France.</u> J'ai confiance dans nos concitoyens de confession musulmane. Parce que j'ai confiance dans la France. Et je fais le rêve que, demain, <u>l'Islam de France</u>, à l'image de celui de Cordoue, celui du <u>dialogue entre les religions au nom de la réconciliation entre Dieu et la raison</u>, devienne un exemple pour <u>l'Islam du monde</u>, pour le monde ».</p>
--	--

L'observation de ces énoncés nous a mené à révéler une intention contenue dans les discours des locuteurs de créer et opposer deux sortes d'identités, une identité musulmane intégriste fondamentaliste à visée politique, contre une identité musulmane modérée et laïque. Dans les différentes interventions, les sujets parlants tâchent de s'attaquer aux groupes musulmans dont les membres revendiquent un islam fondamental et qui veulent pratiquer librement leurs croyances et afficher publiquement les signes et comportements qui les distinguent, pour préserver ainsi leurs valeurs et leur différence.

Cette identité fondamentaliste revendiquée par les musulmans est fortement contestée et négativement caractérisée dans les discours d'attaque, cet islam est perçu comme un projet à visée politique « l'islam politique se sert en réalité des femmes » qui tente de gagner du terrain et de conquérir l'espace public « cet islam politique qui est objectivement, je veux dire, une démarche une, idéologie totalitaire ». A travers des actes de blâme et d'accusations, les locuteurs supposent que les musulmans visent, à long terme, à prendre le contrôle de la société française à travers la propagation et la diffusion de l'idéologie islamique. Dans une tentative de disqualification et de stigmatisation de cette partie de la communauté musulmane, les locuteurs évoquent quelques éléments caractéristiques pour ainsi construire autour d'elle une image dépréciative et effectuer un repérage des traits identitaires relatifs à cette communauté.

Les principaux traits qui caractérisent les fondamentalistes sont d'abord : le communautarisme et le repli sur soi « dénoncer les islamistes et les communautaristes » qui encouragent des comportements intégristes et radicaux (imposer le voile aux femmes, encourager le mariage forcé, tolérer la polygamie) et favorisent un mouvement de fermeture sur soi conduisant au rejet de l'autre et la non acceptation de ses valeurs et ses pratiques culturelles « l'intégriste lui, l'idée même qu'une bouteille d'alcool soit sur sa table, ça ne va pas ». L'autre trait c'est la disposition totale des musulmans à l'application des textes coraniques invitant à tuer les juifs et combattre les non croyants « des Français sont agressés, blessés, parfois même tués parce qu'ils sont juifs » « d'autres qui prennent au pied de la lettre les invitations à égorger ou les invitations à massacrer ».

A cette caractérisation de la communauté musulmane fondamentaliste s'oppose une deuxième, relative à la communauté musulmane modérée et laïque ; dans les discours précédents, une distinction claire s'opère entre les deux : la stigmatisation, le dénigrement

et la condamnation de l'une conduit à l'exaltation et l'admiration de l'autre « l'immense majorité des musulmans qui sont des modérés et des laïcs, l'honneur de notre société serait de défendre ces musulmans-là ». Cette communauté qui opte pour un islam modéré et qui s'assimile visiblement aux règles et valeurs de la République, en renonçant à toute revendication religieuse et toute volonté d'afficher des signes culturels, est vivement acceptée et intégrée dans la société « il appartient aux seuls musulmans de France de définir quel doit être le destin de l'islam de France » « Il est temps que l'islam de France prenne ses responsabilités et s'organise pour traiter avec l'Etat les vrais problèmes ».

Cette nouvelle vision de l'islam dit 'islam de France' a pris de l'ampleur et se propage, petit à petit, dans la société française en redéfinissant le musulman et traçant les contours de l'identité qu'elle lui confère « Les musulmans de France peuvent se féliciter du modèle singulier qu'ils sont en train de bâtir ». Cette nouvelle identité est remarquablement louée et admirée du fait qu'elle s'intègre, se soumet et fonde dans l'identité française « cet islam là il me plaît, il me va, je ne vais pas le stigmatiser, je trouve qu'il est républicain, je trouve qu'il est laïc, je trouve qu'il est tout à fait présentable ; cet islam-là ne me pose aucun problème » ; être un musulman en France rime, selon les propos des locuteurs, avec l'assimilation des valeurs culturelles de la France et la non revendication de sa propre différence « moi j'ai un ami musulman qui me dit : quand arrive le Ramadan, j'arrête de boire, c'est une façon d'être musulman, il arrête de boire l'alcool, c'est-à-dire, qu'il en boit en temps normal » « je mange du porc, je bois de l'alcool, mais je suis musulman tout de même ».

Donner une image positive et louable de l'islam de France et des comportements admirables des musulmans modérés et laïcs revient en réalité à attaquer et condamner les pratiques des autres musulmans dits fondamentalistes ; opposer les uns aux autres exprime la volonté des locuteurs de sensibiliser les citoyens et les mettre en garde contre la menace que représente cette catégorie qui vise à diffuser une idéologie et imposer ses propres règles.

1.1.7. Islam et musulmans: une menace pour les valeurs de la France laïque

Image de la France et des Français	Image de la communauté musulmane
<p data-bbox="229 371 775 461">Image de soi (autostéréotypes) explicite ou implicite</p> <p data-bbox="229 517 775 770">Nadine Morano : « mais non <u>je n'ai pas envie</u> que la France soit, devienne musulmane, non <u>ça ne serait plus la France</u> monsieur Yann mais <u>ça ne serait plus la France</u> »</p> <p data-bbox="229 831 775 1249">Marine Le Pen : « En revanche, <u>il ne peut être toléré</u> que les imams qu'ils se donnent, appellent à transgresser <u>les lois de la République</u>. Tout propos qui irait dans ce sens <u>doit être sanctionné, conformément aux textes en vigueur</u>. Si le prêcheur fautif est étranger, <u>il ne faut pas hésiter à l'expulser</u> »</p> <p data-bbox="229 1731 775 1984">Manuel Valls : « Ceux qui sont sur notre territoire pour <u>défier nos lois</u>, pour s'en prendre aux fondements de notre société <u>n'ont pas à y rester</u>. Leurs attaques <u>trouveront toujours sur leur route une</u></p>	<p data-bbox="807 371 1362 405">Image de l'autre (hétérostéréotypes)</p> <p data-bbox="807 517 1362 770">Nadine Morano : « mais non je n'ai pas envie que la France soit, devienne musulmane, non <u>ça ne serait plus la France</u> monsieur Yann mais <u>ça ne serait plus la France</u> »</p> <p data-bbox="807 831 1362 1249">Marine Le Pen : « En revanche, il ne peut être toléré que <u>les imams qu'ils se donnent, appellent à transgresser les lois de la République</u>. Tout propos qui irait dans ce sens doit être sanctionné, conformément aux textes en vigueur. Si le prêcheur fautif est étranger, il ne faut pas hésiter à l'expulser »</p> <p data-bbox="807 1310 1362 1675">François Fillon : « Il y a un dernier problème qu'il faut régler, et c'est le plus difficile parce que <u>c'est un problème culturel, c'est un problème de civilisation, c'est un problème de long terme, c'est la question de la place de l'Islam dans la République française</u> »</p> <p data-bbox="807 1731 1362 1984">Manuel Valls : « Ceux qui sont sur notre territoire pour <u>défier nos lois</u>, pour s'en prendre aux fondements de notre société <u>n'ont pas à y rester</u>. <u>Leurs attaques trouveront toujours sur leur route une</u></p>

<p><u>réponse ferme et déterminée. La République sera intransigeante avec ceux qui entendent la contester et je n'hésiterai pas à faire expulser ceux qui se réclament de l'islam et représentent une menace grave pour l'ordre public et qui, étrangers dans notre pays, ne respectent pas nos lois et nos valeurs. Je n'accepterai pas les comportements des Salafistes et autres groupes qui défient la République »</u></p> <p>Philippe Tesson : « c'est ça notre problème actuellement, ce n'est pas les musulmans qui <u>amènent la merde</u> aujourd'hui ? Il faut le dire quoi »</p> <p>Véronique Genest : « je trouve que c'est surtout cette peur (...) <u>la peur qu'ont les gens de cet Islam</u> qui est totalement idéologique, politico-social et conquérant qui est sans arrêt dans le domaine public »</p> <p>Véronique Genest : « <u>les gens ont des raisons de s'inquiéter</u> de la façon dont leur domaine dans l'espace public est envahi de revendications permanentes, par des groupes qui sont organisés, des groupes</p>	<p><u>réponse ferme et déterminée. La République sera intransigeante avec ceux qui entendent la contester et je n'hésiterai pas à faire expulser ceux qui se réclament de l'islam et représentent une menace grave pour l'ordre public et qui, étrangers dans notre pays, ne respectent pas nos lois et nos valeurs. Je n'accepterai pas les comportements des Salafistes et autres groupes qui défient la République »</u></p> <p>Philippe Tesson : « d'où vient le problème, d'où vient <u>le problème de l'atteinte à la laïcité</u> sinon les <u>musulmans ?</u> on le dit ça et ben moi je le dis voilà un exemple »</p> <p>Philippe Tesson : « c'est ça notre problème actuellement, <u>ce n'est pas les musulmans qui amènent la merde</u> aujourd'hui ? Il faut le dire quoi »</p> <p>Véronique Genest : « je trouve que c'est surtout cette peur (...) <u>la peur qu'ont les gens de cet Islam qui est totalement idéologique, politico-social et conquérant qui est sans arrêt dans le domaine public</u> »</p> <p>Véronique Genest : « les gens ont des raisons de s'inquiéter de la façon dont leur domaine dans <u>l'espace public est envahi de revendications permanentes</u>, par des groupes qui sont organisés, des groupes</p>
---	---

<p>politiques, c'est plus du religieux là »</p> <p>Véronique Genest : «on se retrouve avec des revendications qui dans un domaine laïc, <u>ne devra avoir rien à faire</u>, qui sont des revendications religieuses des revendications communautaires »</p> <p>Véronique Genest : « les gens se sentent en permanence attaqués de par <u>leur laïcité</u>, de par <u>l'égalité homme/femme</u>, de par <u>la mixité</u>, de par <u>la liberté d'expression</u>, ils l'imposent (l'islam) dans les écoles, ils l'imposent en demandant la non mixité, ils l'imposent avec, avec le voile »</p> <p>Guillaume Peltier : « il y a cinq cents mosquées dans notre pays qui ont échappé au contrôle de l'Etat, ce que nous disons, <u>soumettons les mosquées à une charte républicaine</u> »</p> <p>Bruno Le Maire : « il y a en France en Europe au Moyen-Orient un islam politique qui est <u>incompatible avec nos valeurs les plus fondamentales</u> (...) un islam politique qui porte un projet totalement <u>incompatible avec la liberté d'expression avec la liberté de critiquer qui fait partie de ce que nous sommes nous français au plus profond de nous-même avec la liberté des femmes dans la société française avec la visibilité du</u></p>	<p>politiques, c'est plus du religieux là »</p> <p>Véronique Genest : «on se retrouve avec <u>des revendications qui dans un domaine laïc, ne devra avoir rien à faire</u>, qui sont <u>des revendications religieuses des revendications communautaires</u> »</p> <p>Véronique Genest : « les gens se sentent en permanence attaqués de par <u>leur laïcité</u>, de par <u>l'égalité homme/femme</u>, de par <u>la mixité</u>, de par <u>la liberté d'expression</u>, ils l'imposent (l'islam) <u>dans les écoles, ils l'imposent en demandant la non mixité, ils l'imposent avec le voile</u> »</p> <p>Guillaume Peltier : « il y a cinq cents mosquées dans notre pays qui <u>ont échappé au contrôle de l'Etat</u>, ce que nous disons, <u>soumettons les mosquées à une charte républicaine</u> »</p> <p>Bruno Le Maire : « il y a en France en Europe au Moyen-Orient <u>un islam</u> politique qui est <u>incompatible avec nos valeurs les plus fondamentales</u> (...) un <u>islam politique qui porte un projet totalement incompatible avec la liberté d'expression avec la liberté de critiquer qui fait partie de ce que nous sommes nous français au plus profond de nous-même avec la liberté des femmes dans la société française avec la visibilité du</u></p>
---	---

<p><u>visage des femmes dans la société française.</u> Ce projet politique de cet islam politique vise à dire haut et fort : les règles religieuses l'emportent sur les lois de la République ».</p> <p>Manuel Valls : « ceux qui veulent s'en prendre à nos valeurs et à nos institutions, ceux-là <u>n'ont pas leur place dans la République</u> »</p> <p>Nadine Morano : « <u>nous sommes un pays la France est un pays aux racines judéo-chrétiennes la France est un pays de race blanche</u> dans lequel on <u>accueille aussi des personnes étrangères comme le disait le général De Gaulle</u> »</p>	<p><u>visage des femmes dans la société française.</u> Ce projet politique de <u>cet islam politique vise à dire haut et fort : les règles religieuses l'emportent sur les lois de la République</u> ».</p> <p>François Fillon : « Donc ça veut dire qu'on va réduire la liberté religieuse de millions de Français, de catholiques, de protestants, de juifs, etc. pour résoudre <u>un problème qui ne les concerne pas, et qui ne concerne que les musulmans.</u> »</p> <p>Manuel Valls : « <u>ceux qui veulent s'en prendre à nos valeurs et à nos institutions,</u> ceux-là n'ont pas leur place dans la République »</p>
--	---

Les extraits répertoriés dans cette partie relèvent également de la violence verbale du moment qu'ils sont construits d'actes de dénonciation, de blâmes, de critiques violentes et d'insultes. Les sujets parlants s'adressent à la communauté musulmane de France et la désignent, en utilisant un langage agressif et violent, comme une menace qui guette la société française. Les dogmes et les valeurs de l'islam revendiqué par les membres de cette collectivité s'opposent aux valeurs de la République laïque et leur application dans le domaine public serait un pas vers la décadence « Je n'ai pas envie que la France soit, devienne musulmane, ça ne serait plus la France ». Les locuteurs donnent une vision effrayante et alertent les citoyens du danger que constitue l'islam et des intentions

malveillantes qu'il porte en lui ; ils estiment que cette religion pose un problème réel « c'est un problème de long terme » « c'est pas les musulmans qui amènent la merde aujourd'hui ? » puisque elle porte atteinte à la laïcité « d'où vient le problème de l'atteinte à la laïcité sinon les musulmans ? » et en raison qu'elle ne se conforme pas avec les valeurs de la France « un islam politique qui est incompatible avec nos valeurs les plus fondamentales ».

Les musulmans sont représentés, dans ce discours d'attaque, comme des rebelles qui appellent à la transgression de la loi « les imams qu'ils se donnent, appellent à transgresser les lois de la République. » qui ont pour objectif unique la domination de la France à travers l'attaque de ses fondements et principes « défier nos lois, pour s'en prendre aux fondements de notre société ... représentent une menace grave pour l'ordre public, ne respectent pas nos lois et nos valeurs ... qui défient la République » « ceux qui veulent s'en prendre à nos valeurs et à nos institutions ».

L'islam est perçu, dans les différentes énonciations, comme une idéologie politique plus que religieuse « cet islam qui est totalement idéologique, politico-social et conquérant qui est sans arrêt dans le domaine public » « des revendications qui, dans un domaine laïc, ne devraient avoir rien à faire, qui sont des revendications religieuses, des revendications communautaires » qui œuvre discrètement, en mobilisant les différentes institutions religieuses, pour conquérir le domaine public et dominer la société française « il y a cinq cents mosquées dans notre pays qui ont échappé au contrôle de l'Etat ».

Ce projet d'islamisation de la France, que les locuteurs dénoncent dans leurs discours, se manifeste et s'appuie sur un ensemble de revendications, en l'apparence religieuses, mais qui sont en réalité, selon les énoncés, politiques et qui se contredisent totalement avec les principes de la laïcité, entre autres : la liberté d'expression, la mixité, la nudité du visage, l'égalité homme/ femme « Les gens se sentent attaqués de par leur laïcité, de par l'égalité homme/femme, de par la mixité, de par la liberté d'expression ... ils l'imposent (l'islam) dans les écoles, ils l'imposent en demandant la non mixité, ils l'imposent avec le voile » « un islam politique qui porte un projet totalement incompatible avec la liberté d'expression, avec la liberté de critiquer, cet islam politique vise à dire haut et fort : les règles religieuses l'emportent sur les lois de la République ».

Ces énonciations, plus ou moins violentes, façonnent deux sortes d'identités adverses, une première identité musulmane qui serait porteuse d'un projet politico-idéologique réalisable à travers l'attaque des fondements de la société laïque afin d'instaurer les règles islamiques, et une deuxième identité française qui se définit et se reconnaît dans les différentes valeurs de la République et qui prétend incarner et défendre le modèle laïc. L'instauration de cette vision stéréotypée de soi se réalise par le recours constant à la force de la critique et du blâme, mais également, par l'emploi de l'insulte qui porte en elle une visée de disqualification et de rejet « les musulmans amènent la merde », des procédés d'interdiction « il ne peut être toléré » « Je n'accepterai pas » « n'ont pas à y rester » « ne devraient avoir rien à faire » « n'ont pas leur place dans la République » d'obligation et de contrainte « soumettons les mosquées à une charte républicaine » et de menace « doit être sanctionné » « il ne faut pas hésiter à » « trouveront toujours sur leur route une réponse ferme et déterminée » « la République sera intransigeante ».

L'opposition s'exprime également par l'utilisation des adjectifs marquant la non-conformité des revendications religieuses avec les valeurs de la République « incompatible » ou bien des verbes et des noms exprimant le désaccord et le refus de cet état de fait « ont des raisons de *s'inquiéter* » « *la peur* qu'ont les gens de cet islam ». Nous avons pu détecter une construction discursive spécifique selon laquelle la locutrice véhicule discrètement, mais puissamment, l'idée de l'opposition et du refus de toute manifestation religieuse islamique au sein de la société française, pour N. Morano, la France se définit comme « un pays aux racines judéo-chrétiennes ... de race blanche » qui accueille « des étrangers ». Malgré l'absence totale d'un acte offensif exprimant une hostilité envers les musulmans, cet énoncé peut s'interpréter comme très violent voire haineux par les musulmans de France. Désigner le christianisme et le judaïsme comme les seules religions reconnues en France ainsi que la race blanche comme un trait caractéristique indispensable à la reconnaissance de l'identité française, relève d'une attitude discriminatoire véhiculant un rejet radical de l'islam et des musulmans qui sont répertoriés dans la catégorie des étrangers parce qu'ils n'obéissent pas aux critères définitoires de l'identité française.

1.1.8. Lâcheté et manipulation médiatique

Image de la France et des Français	Image de la communauté musulmane
<p data-bbox="296 374 715 461">Image de soi (autostéréotypes) explicite ou implicite</p> <p data-bbox="225 1861 786 2007">Michel Boujenah : « quand je vois des enfants en première ligne avec derrière eux les palestiniens armés et devant eux des</p>	<p data-bbox="810 374 1359 405">Image de l'autre (hétérostéréotypes)</p> <p data-bbox="810 573 1359 936">Florian Philippot : « on voit Djamel Debouz, Harry Roselmack, <u>des gens qui viennent nous faire la leçon, des donneurs de leçons qui sur les plateaux de télé expliquaient aux Français qu'ils seraient en quelque sorte racistes</u> voilà ça sent quand même <u>le sujet de diversion</u> »</p> <p data-bbox="810 994 1359 1413">Florian Philippot : « il y a une forte dynamique populaire autour du front national on le sait bien que les élections qui arrivent il faut essayer de <u>criminaliser le débat il faut essayer de culpabiliser les Français, il faut essayer de faire naître un débat tout à fait artificiel et très show-biz</u> »</p> <p data-bbox="810 1471 1359 1778">Anne Marie Délcombre : « le problème c'est que <u>les musulmans veulent présenter leur religion comme une religion de bisounours (...)</u> alors pour moi personnellement <u>vous êtes tous des lâches, tous des laïches</u> »</p> <p data-bbox="810 1836 1359 1982">Michel Boujenah : « quand je vois des enfants en première ligne avec derrière eux les palestiniens armés et devant eux</p>

<p>israéliens armés, et que je vois les enfants au milieu avec les pierres, je dis : <u>qui sont les parents de ces enfants</u> qui ont neuf, dix ans ? <u>et qui les laisse sortir ? comment un père peut laisser son fils</u> de neuf ou dix ans sortir pour jeter des pierres, alors qu'il sait ce qu'il risque ?</p>	<p>des israéliens armés, et que je vois les enfants au milieu avec les pierres, je dis : <u>qui sont les parents de ces enfants qui ont neuf, dix ans ? et qui les laisse sortir ? comment un père peut laisser son fils de neuf ou dix ans sortir pour jeter des pierres, alors qu'il sait ce qu'il risque ?</u></p>
<p>Michel Boujenah : « il y a eu trois israéliens qui ont été lynchés, lyncher ça veut dire : <u>ce n'est pas je me bats avec toi et je te tue, ça veut dire je te prends, je t'attache et je te pends ce n'est pas la même chose</u> »</p>	<p>Michel Boujenah : « il y a eu trois israéliens qui ont été lynchés, <u>lyncher ça veut dire : ce n'est pas je me bats avec toi et je te tue, ça veut dire je te prends, je t'attache et je te pends ce n'est pas la même chose</u> »</p>
<p>Michel Boujenah : « Quand j'ai vu un palestinien à la télé il y a deux jours qui a perdu un fils (...) qu'est-ce qu'il a dit ? J'en ai encore quatre à sacrifier ! J'ai encore quatre, <u>il n'a pas dit je vais aller me battre moi, il a dit j'en ai encore quatre à sacrifier</u> »</p>	<p>Michel Boujenah : « Quand j'ai vu un palestinien à la télé il y a deux jours qui a perdu un fils (...) qu'est-ce qu'il a dit ? <u>J'en ai encore quatre à sacrifier ! J'ai encore quatre, il n'a pas dit je vais aller me battre moi, il a dit j'en ai encore quatre à sacrifier</u> »</p>
<p>Elizsabeth Lévy : «<u>ces salopards (Hamas) se mettent dans la population c'est ça qui est dégueulasse</u> mais ça j'ai jamais vu »</p>	<p>Elisabeth Lévy : «<u>ces salopards (Hamas) se mettent dans la population c'est ça qui est dégueulasse</u> mais ça j'ai jamais vu »</p>
<p>Pierre Jourde : « je peux vous dire que <u>l'islamophobie c'est quelque chose qui non seulement n'existe pas, vous pouvez</u></p>	<p>Pierre Jourde : « je peux vous dire que <u>l'islamophobie c'est quelque chose qui</u></p>

<p>parler à n'importe quel étudiant et pratiquement à n'importe quel lycéen, mais qu'il y ait quand même <u>le repoussoir absolu</u> ».</p>	<p><u>non seulement n'existe pas</u>, vous pouvez parler à n'importe quel étudiant et pratiquement à n'importe quel lycéen, mais qu'il ait quand même le repoussoir absolu ».</p>
---	---

Les passages que nous venons d'exposer relèvent de la violence verbale puisque ils contiennent des actes verbaux générant un mal être et emploient une langue piquante vis-à-vis des musulmans, les arabes en particulier. L'une des visions stéréotypées que ces discours convoquent, et sur lesquelles les locuteurs assoient leur construction identitaire, est celle de la lâcheté des musulmans. Ces derniers sont représentés dans les énoncés précédents comme des lâches « alors pour moi personnellement ,vous êtes tous des lâches, tous des lâches » qui n'ont même pas le courage de se livrer à un combat loyal sur les champs de bataille « ces salopards se mettent dans la population » « lyncher ça veut dire : c'est pas je me bats avec toi et je te tue, ça veut dire je te prends, je t'attache et je te pends, c'est pas la même chose » mais qui envoient leurs enfants affronter la mort à leur place « comment un père peut laisser son fils de neuf ou dix ans sortir pour jeter des pierres, alors qu'il sait ce qu'il risque » en les sacrifiant un par un sans remord « il n'a pas dit je vais aller me battre moi, il a dit j'en ai encore quatre à sacrifier ».

A côté de cette première caractérisation dévalorisante, une deuxième surgit pour décrire péjorativement l'identité des musulmans en les accusant de manipulation médiatique. D'après les énonciations, des individus appartenant à cette communauté seraient derrière des actes d'accusation dirigés vers les citoyens français dénonçant publiquement, à travers les différents supports médiatiques, un soi-disant racisme et une discrimination ethnique « on voit Djamel Debouz (...) des donneurs de leçons qui sur les plateaux de télé expliquaient aux Français qu'ils seraient en quelque sorte racistes, voilà ça sent quand même le sujet de diversion ». Ces accusations expriment l'intention des arabomusulmans de «criminaliser le débat et essayer de culpabiliser les Français». Dans la même vision, A-M Délcombre affirme que les musulmans essayent de tromper les autres en vantant leur naïveté et leur simplicité d'esprit « les musulmans veulent présenter leur religion comme une religion de *bisounours* »

Cette manipulation médiatique semble être la devise des arabo-musulmans puisque le comédien Yvan Attal accuse également les membres du parti de Hamas d'avoir utilisé « les civiles pour arriver à ce genre d'image et de propagande etc. » ; le comédien reproche à son tour aux médias une complicité consciente ou inconsciente dans la victimisation planifiée et entreprise par les Palestiniens et les musulmans en général, en diffusant une image monstrueuse de l'armée israélienne qui serait en train de massacrer et exterminer des innocents. Un autre point sur lequel les musulmans sont aussi accusés de manipulation, c'est la question de l'islamophobie qu'ils dénoncent à tout bout de champ mais qui est catégoriquement niée et contestée par les Français « l'islamophobie c'est quelque chose qui non seulement n'existe pas, vous pouvez parler à n'importe quel étudiant et pratiquement à n'importe quel lycéen, mais qu'il y ait quand même le repoussoir absolu ».

Une image inverse peut s'installer dans les esprits du public représentant les locuteurs comme des individus appartenant à un groupe dont les valeurs sacrées sont le courage, l'honnêteté et la droiture ; une telle image s'instaure grâce à l'opposition des locuteurs aux comportements qu'ils dénoncent, en employant divers moyens linguistiques et pragmatiques. D'abord, la force illocutoire de l'acte même (accuser, critiquer) ne peut qu'être le moyen privilégié pour exprimer le refus d'une action qualifiée d'indésirable, à cela s'ajoutent d'autres moyens linguistiques qui viennent marquer l'opposition tels que : les termes insultants « ces salopards » « c'est ça qui est dégueulasse » ; la structure interrogative qui ne vise pas une réponse mais qui exprime l'indignation d'un fait « qui sont les parents de ces enfants ? Et qui les laisse sortir ? Comment un père peut laisser son fils sortir ? » ; la négation pour nier l'existence d'un fait condamnable et blâmable et atténuer la force de l'accusation « l'islamophobie n'existe pas ». Une autre technique est souvent utilisée par le comédien M. Boujnah pour marquer son opposition à un fait, voire sa dénonciation totale, selon laquelle il présente en premier lieu le comportement considéré comme normal, appréciable et qui devrait avoir lieu, puis il présente, par la suite, le comportement inverse qui est réellement réalisé, pour mettre en exergue le contraste existant entre les deux conduites, l'une louable et l'autre condamnable « ce n'est pas ceci (...) ça veut dire cela » « il n'a pas dit ceci (...) il a dit cela ».

1.1.9. Un racisme anti-blanc au sein de la communauté musulmane

Image de la France et des Français	Image de la communauté musulmane
<p data-bbox="293 367 711 456">Image de soi (autostéréotypes) explicite ou implicite</p> <p data-bbox="225 517 778 712">Thomas Guénolé : « il y a une partie de l'anti racisme et <u>ça me fait beaucoup de peine</u> qui est devenue raciste je parle de vous madame Bouteldja</p> <p data-bbox="225 1843 778 1984">Claire O Petit : « à Noël je faisais mes courses la queue était beaucoup plus grande parce qu'il y avait pas mal d'achat</p>	<p data-bbox="804 367 1305 405">Image de l'autre (hétérostéréotypes)</p> <p data-bbox="804 517 1358 936">Thomas Guénolé : « il y a une partie de l'anti racisme et ça me fait beaucoup de peine qui est <u>devenue raciste je parle de vous madame Bouteldja (...)</u> par ailleurs <u>vous êtes raciste madame</u>, dans votre livre je cite (...) « je n'ai jamais pu dire nous en <u>vous incluant</u> » <u>vous parlez des blancs</u> « <u>vous ne le méritez pas</u> »</p> <p data-bbox="804 994 1358 1135">Anne Marie Délcombe : « désolée <u>les gens meurent de trouille</u> parce qu'ils ont <u>peur d'être agressés</u> »</p> <p data-bbox="804 1193 1358 1776">Claire O Petit : « oui <u>j'ai déjà été agressée plusieurs fois</u> sur ce terme là, ça oui il faut le reconnaître ne pas le dire systématiquement le cacher de dire non ce n'est pas vrai, si c'est plus par des jeunes et bien souvent aussi des femmes parce que des jeunes femmes sont d'une agressivité (...) <u>moi j'ai été insultée plusieurs fois</u> parce que <u>j'étais française</u> <u>parce que j'étais blonde</u> et parce que je les emmerdais »</p> <p data-bbox="804 1843 1358 1984">Claire O Petit : « à Noël je faisais mes courses la queue était beaucoup plus grande parce qu'il y avait pas mal d'achat</p>

<p>et tout et une jeune femme voilée avec un voile donc voilà je pense qu'elle était magrébine et musulmane elle m'a dit on en a marre de ces français (...) <u>par contre tu entends ça t'as vraiment envie de lui entrer dans l'art quoi c'était inadmissible</u>»</p> <p>Jean François Copé : « Il est des quartiers où je peux comprendre <u>l'exaspération de certains de nos compatriotes, pères ou mères de familles</u>, rentrant du travail le soir, apprenant que leur fils s'est fait arracher son pain au chocolat à la sortie du collège par <u>des voyous</u> qui lui expliquent qu'on ne mange pas pendant le ramadan ».</p>	<p>et tout et <u>une jeune femme voilée avec un voile donc voilà je pense qu'elle était magrébine et musulmane</u> elle m'a dit on en a marre de ces français (...) <u>par contre tu entends ça t'as vraiment envie de lui entrer dans l'art quoi c'était inadmissible</u>»</p> <p>Jean François Copé : « Il est des quartiers où je peux comprendre l'exaspération de certains de nos compatriotes, pères ou mères de familles, rentrant du travail le soir, apprenant que <u>leur fils s'est fait arracher son pain au chocolat à la sortie du collège</u> par <u>des voyous</u> qui lui expliquent <u>qu'on ne mange pas pendant le ramadan</u> ».</p>
---	---

Les énonciations présentées dans ce volet renferment majoritairement des actes de blâme et d'accusation. Les locuteurs désignent, sur un ton culpabilisateur, les musulmans comme des racistes qui manifestent une grande hostilité et une aversion affichée à l'égard des blancs Français. Ce stéréotype naissant s'oppose et affronte des accusations multiples de racisme anti-noir et d'islamophobie répandues dans la société française et permet aux Français de se disculper à travers la création d'une nouvelle vision dans laquelle ils seraient les victimes d'un comportement agressif motivé par une haine raciale.

Dans l'énoncé plus haut, Thomas Guénolé s'adresse à son interlocutrice d'origine arabo-musulmane et qui revendique son identité, en la désignant, avec un terme dépréciatif, comme raciste « une partie de l'anti racisme est devenue raciste (...) vous êtes raciste madame ». Dans les autres énoncés, le terme raciste n'apparaît pas explicitement mais les blâmes formulés concernent explicitement des actions considérées comme racistes, accomplies par pure haine des Français blancs ; A.M. Délcombre décrit une peur des citoyens français blancs d'être agressés par les musulmans « les gens meurent de trouille parce qu'ils ont peur d'être agressés » ; O. Petit, certifie avoir été agressée par une femme arabo-musulmane pour le seul motif qu'elle était française et qu'elle se préparait à

fêter Noël « j'ai déjà été agressée plusieurs fois, (...) moi j'ai été insultée plusieurs fois parce que j'étais française, parce que j'étais blonde » « une jeune femme voilée, je pense qu'elle était magrébine et musulmane, elle m'a dit : on en a marre de ces Français ».

Nous pouvons également repérer la présence d'un autre stéréotype contenu dans ce dernier passage, résultant du rapprochement mental qui existe entre l'identité musulmane, l'identité maghrébine et l'agressivité à l'égard des blancs. La locutrice déduit sans émettre un grand effort que la femme qui portait un voile et qui l'a agressée verbalement était également d'origine maghrébine, ce qui nous conduit à supposer et avancer que l'islam qui représente une menace et qui pose un problème pour les Français c'est celui que revendique et pratique la communauté maghrébine puisque elle est représentée comme la plus agressive parmi les autres communautés. Dans le dernier énoncé, l'homme politique dénonce et blâme violemment des actes agressifs commis par des musulmans qu'il traite de voyous vis-à-vis des enfants français et qui se traduisent comme du non-respect voire une violation de la liberté des citoyens blancs « leur fils s'est fait arracher son pain au chocolat à la sortie du collège par des voyous qui lui expliquent qu'on ne mange pas pendant le Ramadan ».

Nous observons maintenant la présentation de l'image de soi dans ces énoncés qui s'appuie principalement sur la présentation de l'image de l'autre déjà analysée. Donner de l'autre une image de raciste revient à se présenter soi-même comme un opposant à toute vision raciale et haineuse des êtres humains, comme un membre d'une communauté qui respecte la différence des races et refuse tout jugement ou comportement hostile destiné à un groupe racial particulier. Pour réaliser cette présentation de soi favorable et valorisante, les locuteurs emploient, tantôt des mots et expressions marquant l'opposition et le refus de tels comportements comme « ça me fait beaucoup de peine » « tu entends ça t'as vraiment envie de lui entrer dans l'art quoi » « c'était inadmissible » ; des insultes pour disqualifier cette catégorie d'individus « des voyous » ; ou des phrases exprimant le désaccord « je peux comprendre l'exaspération de certains de nos compatriotes » ; tantôt ils comptent sur la force illocutoire qu'accomplissent les acte mêmes de blâmer , critiquer, insulter ou accuser pour transmettre l'idée de l'opposition et du désaccord. Contester la façon d'être et de faire de l'autre renferme donc l'intention dissimulée de se présenter soi-même comme le modèle opposé et bénéficier d'un portrait tout à fait inverse.

1.1.10. L'islam : inhibiteur des libertés

Image de la France et des Français	Image de la communauté musulmane
<p data-bbox="236 369 774 459">Image de soi (autostéréotypes) explicite ou implicite</p> <p data-bbox="225 1216 785 1361">Manuel Valls : « La liberté d'expression est un bien trop précieux pour qu'il soit mis en cause ».</p> <p data-bbox="225 1417 785 1563">Véronique Genest : « les gens se sentent en permanence attaqués (...) de par la mixité, de par la liberté d'expression »</p> <p data-bbox="225 1619 785 1933">Bruno Le Maire : « un islam politique qui porte un projet totalement incompatible avec la liberté d'expression avec la liberté de critiquer qui fait partie de ce que nous sommes nous Français au plus profond de nous-même »</p>	<p data-bbox="810 369 1284 403">Image de l'autre (hétérostéréotype</p> <p data-bbox="810 465 1284 499">Liberté d'expression et de critique</p> <p data-bbox="810 555 1375 1137">Michel Onfray: «<u>c'est un sujet sur lequel on ne peut pas s'exprimer l'islam</u>, si on commence à dire avez-vous lu le coran? Savez-vous ce qui se trouve dans le coran? Connaissez-vous les hadiths du prophète? savez-vous ce qui est la biographie du prophète? savez-vous comment Mahomet s'est comporté dans l'histoire? déjà c'est à dire <u>l'idée qu'on puisse penser cette question-là c'est être islamophobe immédiatement</u></p> <p data-bbox="810 1193 1375 1339">Manuel Valls : « La liberté d'expression est un bien trop précieux <u>pour qu'il soit mis en cause</u> ».</p> <p data-bbox="810 1395 1375 1541">Véronique Genest : « <u>les gens se sentent en permanence attaqués (...)</u> de par la mixité, <u>de par la liberté d'expression</u> »</p> <p data-bbox="810 1597 1375 1910">Bruno Le Maire : « un islam politique qui porte un projet totalement <u>incompatible avec la liberté d'expression avec la liberté de critiquer</u> qui fait partie de ce que nous sommes nous Français au plus profond de nous-même »</p>

<p>Guillaume Peltier : « <u>en dénonçant le mariage forcé, en dénonçant la polygamie</u> qui est <u>une régression</u> pour les femmes on <u>rend service</u> à l'immense majorité des musulmans qui sont des modérés et des laïcs.</p> <p>Guillaume Peltier : « en dénonçant les dérives communautaristes, <u>en défendant ces jeunes filles qui sont contraintes de porter le voile</u> »</p> <p>Marine Le Pen : « <u>Il ne peut être accepté qu'une femme soit agressée</u> ou, d'ailleurs, seulement <u>insultée</u> parce que sa tenue serait considérée comme inconvenante par tel ou tel au nom de ses croyances »</p>	<p>Liberté sexuelle et choix au mariage</p> <p>Michel Onfray: «il y a un texte il y a un corpus il existe avec des sourates <u>des sourates qui sont on le sait clairement (...)</u> <u>homophobes</u> elles existent elles sont susceptibles d'être répertoriées (...) <u>quand on vous parle d'un homosexuel en disant qu'il est l'abomination</u> comment voulez-vous interpréter l'abomination »</p> <p>Thomas Guénolé : « puis <u>vous êtes homophobe</u> »</p> <p>Guillaume Peltier : « en dénonçant <u>le mariage forcé, en dénonçant la polygamie</u> qui est une régression pour les femmes on rend service à l'immense majorité des musulmans qui sont des modérés et des laïcs.</p> <p>Liberté de se vêtir</p> <p>Guillaume Peltier : « en dénonçant les dérives communautaristes, <u>en défendant ces jeunes filles qui sont contraintes de porter le voile</u> »</p> <p>Marine Le Pen : « Il ne peut être accepté qu'une femme soit agressée ou, d'ailleurs, seulement <u>insultée</u> parce que <u>sa tenue serait considérée comme inconvenante par tel ou tel au nom de ses croyances</u> »</p> <p>Véronique Genest : « le voile qui est à</p>
---	--

	<p>mon avis le début de l'intégrisme, qu'on le veuille ou non le voile c'est le début de l'intégrisme (...) <u> dans leur communauté on oblige des personnes à le faire »</u></p> <p>Guillaume Peltier : « J'ai rencontré (...) deux jeunes filles musulmanes qui sont venues me voir en disant Monsieur Peltier je vous ai entendu sur un plateau de télévision, <u> je suis contrainte de porter le voile</u> pour ne pas être agressée dans ma cité, dans mon quartier»</p>
--	--

Nous observons ici des discours contenant des attaques acerbes prononcés par différents locuteurs certes mais qui ont un seul destinataire, la communauté musulmane, et qui emploient des propos vifs s'approchant par fois de l'insulte. Les différentes énonciations recouvrent des actes de langage de condamnation, à savoir, des blâmes, des critiques, des accusations que les sujets parlants emploient pour dénoncer des pratiques et croyances condamnables à leur sens et intolérables.

A travers la dénonciation et la condamnation, émanant et résultant de perceptions stéréotypées autour d'un ensemble d'actions jugées inadmissibles, les énoncés fournissent une mauvaise image et attribuent à la communauté musulmane un trait identitaire dévalorisant selon lequel elle serait une collectivité qui inhibe toutes les libertés et viole les droits de dire ou d'agir. Ce discours d'attaque représente les musulmans comme des individus qui interdisent la liberté d'expression en faisant allusion aux attaques qui ont ciblé le journal Charlie Hebdo, suite à la diffusion de caricatures satiriques critiquant le prophète Mohamed « La liberté d'expression est un bien trop précieux pour *qu'il soit mis en cause* » toute critique de la religion islamique ou de ses fondements est souvent prohibée à cause des accusations d'islamophobie portées contre ceux qui abordent ces sujets, considérés comme sacrés et indiscutables « c'est un sujet sur lequel *on ne peut pas s'exprimer* l'islam (...) penser cette question-là c'est être islamophobe immédiatement » cet islam qui est « incompatible avec la liberté d'expression, avec la liberté de critiquer » justifie souvent des actes de violence et d'agression sous prétexte

qu'il est interdit de l'atteindre ou de le tourner en dérision « Les gens se sentent attaqués *de par la liberté d'expression* ».

D'autres libertés sont souvent entravées et condamnées par la communauté musulmane et que les locuteurs cherchent à préserver par le biais de la dénonciation et la critique, elles concernent la liberté sexuelle (libre choix du partenaire sans porter de jugement sur son sexe) qui constitue pour les locuteurs français un bien précieux « *Des sourates* qui sont on le sait clairement ... *homophobes*... on vous parle d'un *homosexuel en disant qu'il est l'abomination* » «vous êtes homophobe » et la liberté de choix au mariage « en dénonçant le mariage forcé, en dénonçant la polygamie » qui concernent aussi bien les femmes que les hommes.

Les sujets parlants évoquent également des répressions et des pratiques imposées aux femmes musulmanes qui concernent l'habillement ; celles-ci sont contraintes, selon les règles de la religion, de porter un voile et de se couvrir le corps « ces jeunes filles qui sont contraintes de porter le voile » « Sa tenue serait considérée comme inconvenante par tel ou tel au nom de ses croyances ». Selon les locuteurs, cette obligation représente une forme de dérive communautaire et une menace avérée pour la société française « le voile c'est le début de l'intégrisme (...) dans leur communauté on oblige des personnes à le faire ».

L'opposition des énonciateurs à cette perception stéréotypée autour des musulmans de France est marquée par l'utilisation, à côté de la force illocutoire condamnatrice des actes violents, de mots et syntagmes de mots exprimant la contestation. Ils considèrent dans leurs discours que la liberté de dire ou d'agir est « un bien trop précieux » et que toute démarche allant contre cette vision est « totalement incompatible avec la liberté d'expression, avec la liberté de critiquer » ils accumulent les actes de dénonciation « en dénonçant le mariage forcé, en dénonçant la polygamie » « Il ne peut être accepté qu'une femme soit agressée » « en défendant ces jeunes filles qui sont contraintes de porter le voile » et de disqualification « une régression » pour attribuer à soi-même, de manière discrète, un caractère appréciatif faisant du respect et de la sacralisation des libertés des individus un droit inviolable et garanti et un trait identitaire fondamental caractérisant la France et les Français.

1.1.11. Les jeunes musulmans ne lisent pas et ignorent leur religion

Image de la France et des Français	Image de la communauté musulmane
<p>Image de soi (autostéréotypes) explicite ou implicite</p> <p>Michel Onfray : « je pars du principe que peu de gens connaissent le coran et que peu de gens même quand ils sont musulmans connaissent le texte sacré, j'ai fait un plateau de télévision avec quelqu'un qui représentait sa communauté musulmane qui dans les couloirs hors antenne <u>m'a demandé qui avait écrit le coran c'est lui qui me demandais ça et quand on a commencé de parler du coran il me dit mais tout ça n'est pas dans le coran je lui dis mais je tiens à votre disposition des sourates quand vous voulez »</u></p> <p>Éric Zemmour : « <u>excusez-moi d'avoir lu des livres</u> »</p>	<p>Image de l'autre (hétérostéréotypes)</p> <p>Michel Onfray : « je pars du principe que <u>peu de gens connaissent le coran et que peu de gens même quand ils sont musulmans connaissent le texte sacré</u>, j'ai fait un plateau de télévision avec quelqu'un qui représentait sa communauté musulmane qui dans les couloirs hors antenne <u>m'a demandé qui avait écrit le coran c'est lui qui me demandais ça et quand on a commencé de parler du coran il me dit mais tout ça n'est pas dans le coran</u> je lui dis mais je tiens à votre disposition des sourates quand vous voulez »</p> <p>Éric Zemmour : « <u>excusez-moi</u> d'avoir lu des livres »</p>

La dernière vision stéréotypée que nous allons aborder dans cette partie est celle du niveau intellectuel des jeunes musulmans et la connaissance de leur religion. En se basant sur un stéréotype connu selon lequel les jeunes arabo-musulmans ainsi que les noirs habitent et se concentrent généralement dans les cités et les banlieues françaises, où le taux de délinquance est assez élevé, les sujets parlants supposent qu'en raison des conditions difficiles dans lesquelles ces jeunes vivent, ils ne s'intéressent pas ou peu à la lecture et ne possèdent pas le savoir et les compétences intellectuelles requises pour pouvoir débattre un sujet intéressant ; les propos d'Éric Zemmour témoignent de ce dénigrement intellectuel en demandant ironiquement de fausses excuses afin de se railler du niveau intellectuel de son interlocuteur d'origine arabe « excusez-moi d'avoir lu des livres ». De même, l'intervention

de M. Onfray vient affirmer cette vision autour des jeunes musulmans qui ne connaissent même pas le contenu de leur livre sacré et ignorent les valeurs et les recommandations qui y figurent «peu de gens, même quand ils sont musulmans, connaissent le texte sacré » en laissant penser que les membres de la communauté musulmane agissent par ignorance et qu'ils se soumettent aux règles de l'islam sans connaître même les directives meurtrières et les pratiques violentes qu'il cautionne.

Construire un autostéréotype et élaborer une image de soi valorisante en s'appuyant sur cette caractérisation péjorative des musulmans, revient à exhiber implicitement ses compétences et vanter ses capacités intellectuelles. L'ironie « excusez-moi d'avoir lu des livres » ainsi que l'exclamation à visée d'indignation «il m'a demandé qui avait écrit le coran, c'est lui qui me demandait ça ! » sont deux procédés sur lesquels les locuteurs s'appuient et expriment leur mépris vis-à-vis des destinataires ; mettre l'accent sur les imperfections de l'autre vise à attirer l'attention et mettre en exergue ses propres performances. Il s'agit dans ce cas de bâtir une image de soi d'intellectuel contre l'image esquissée de l'autre d'ignorant.

1.2. L'identité juive construite dans le discours d'attaque français

Nous avons extrait, dans un premier temps, les différents passages de notre corpus qui constituent des attaques verbales destinées aux Juifs au sens général et en particulier ceux qui vivent en France et qui sont considérés comme citoyens français. Ensuite, nous avons examiné l'ensemble des hétérostéréotypes contenus dans ces énoncés qui servent d'appui pour les locuteurs dans la construction d'une identité juive dévalorisante et dépréciative. Enfin, nous avons essayé de déceler les autostéréotypes implicitement insérés dans les discours et examiner la manière dont ces derniers contribuent à élaborer une image positive et valorisante de soi, c'est-à-dire de la France et des Français.

1.2.1. Une aspiration permanente à la suprématie raciale-communautaire

Image de la France et des Français	Image de la communauté juive
Image de soi (autostéréotypes) explicite ou implicite	Image de l'autre (hétérostéréotypes) « c'est un peuple qui <u>a été choisi qui est donc supérieur aux autres peuples</u> à qui il

<p>«Nous sommes toujours du côté du faible et de l’humilié parce que <u>nos valeurs sont Liberté-Égalité-Fraternité, pas la paix aux uns, la guerre aux autres, nous ne croyons pas aux peuples supérieurs aux autres</u>» Jean-Luc Mélenchon</p> <p>Alain Soral : « c’est la prétention d’un peuple choisi par <u>un Dieu vengeur et belliqueux</u> à la suprématie mondiale <u>en réduisant les autres peuples les autres nations en esclavage</u> »</p> <p>Alain Soral : « comment s’acquiert cette qualité juive, par le sang de la mère donc c’est une prétention à la supériorité qui se transmet par le sang qui est donc <u>la définition la plus radicale du racisme</u> »</p>	<p>a promis une terre promise qu’il faut d’ailleurs <u>prendre de force aux gens qui y habitent déjà (...)</u> c’est une terre qu’il faut voler et qu’il faut conquérir par la <u>force, la brutalité</u> » Alain Soral</p> <p>«Nous sommes toujours du côté du faible et de l’humilié parce que nos valeurs sont Liberté-Égalité-Fraternité, pas <u>la paix aux uns, la guerre aux autres</u>, nous ne croyons pas <u>aux peuples supérieurs aux autres</u>». Jean-Luc Mélenchon</p> <p>Alain Soral : « c’est la <u>prétention d’un peuple choisi par un Dieu vengeur et belliqueux à la suprématie mondiale</u> en réduisant les autres peuples les autres nations en esclavage »</p> <p>Alain Soral : « comment s’acquiert cette qualité juive, par le sang de la mère donc c’est une <u>prétention à la supériorité qui se transmet par le sang</u> qui est donc la définition la plus radicale du racisme »</p> <p>Alain Soral : « il est clairement dit que <u>selon le judaïsme il n’y ait d’humain que les juifs les autres sont des animaux</u> et que Dieu a destiné, a mis sur terre pour qu’ils les servent comme des esclaves ou comme des animaux »</p> <p>Alain Soral : « <u>il (le juif) est autorisé de</u></p>
---	--

<p>Alain Soral : « les juifs <u>pouvaient devenir des citoyens français à part et entière et l'échange c'est qu'ils renonçaient aux valeurs du judaïsme</u> on va dire que j'appelle moi talmudo-sionistes c'est-à-dire à <u>ce suprématisme ethnico-religieux belliqueux</u> ».</p>	<p><u>mentir au non juif de le voler etc ».</u></p> <p>Alain Soral : « les juifs pouvaient devenir des citoyens français à part et entière et l'échange c'est qu'ils renonçaient aux valeurs du judaïsme on va dire que j'appelle moi talmudo-sionistes c'est-à-dire à <u>ce suprématisme ethnico-religieux belliqueux</u> ».</p>
--	---

En observant ces énoncés, nous pouvons à première vue constater qu'ils forment un discours d'attaque sur l'altérité juive, les locuteurs s'adressent à l'ensemble de la population juive à travers des actes de critique en convoquant leurs croyances et réprouvant des valeurs qu'ils jugent racistes, discriminatoires et ségrégationnistes. Sur un ton condamateur, les locuteurs s'attaquent aux fondements du judaïsme et désapprouvent les croyances des Juifs selon lesquelles ils seraient un peuple élu désigné comme supérieur à tous les autres « c'est un peuple qui a été choisi qui est donc supérieur aux autres peuples » « aux peuples supérieurs aux autres » qui a tous les droits absolus du moment qu'il est de race suprême tels que le droit d'empiéter et de confisquer la terre d'un autre peuple « c'est une terre qu'il faut voler et qu'il faut conquérir par la force, la brutalité (...) à qui il a promis une terre promise (...) prendre de force aux gens qui y habitent déjà » de commettre un acte odieux et maltraiter les autres « il est autorisé de mentir au non juif, de le voler, etc. ».

Sur un ton à la fois ironique et critique, les énonciateurs évoquent le désir des juifs et leur aspiration à la suprématie par une purification de leur race « c'est une prétention à la supériorité qui se transmet par le sang » ainsi que les perceptions qu'ils construisent autour d'eux et que leur fournit la religion, selon laquelle, ils seraient les seuls humains sur terre et que le reste des hommes sont créés pour les servir uniquement « selon le judaïsme, il n'est d'humain que les juifs, les autres sont des animaux, des esclaves ».

Il faut noter que cette attaque ayant pour cible les valeurs du judaïsme est entreprise par deux locuteurs seulement, un premier, qui formule des critiques acerbes et les dirige vers le peuple juif directement et explicitement, et un deuxième, qui les évoque très discrètement

sans mention directe de la religion ni du peuple en faisant uniquement allusion aux croyances qu'il condamne sans désigner clairement le destinataire de son attaque verbale ; les énoncés restants ne contiennent aucune critique envers la religion et l'idéologie juive et se contentent de blâmer des actes et des comportements relevant de l'ordre de la conscience humaine et de l'intérêt national.

L'autostéréotype que les locuteurs veulent développer à travers ces énonciations, concerne le respect des Français de toutes les races, toutes les religions et toutes les croyances, en les mettant sur le même pied d'égalité et en refusant une vision raciale et discriminatoire des peuples. Par le biais de la négation «**pas** la paix aux uns, la guerre aux autres (...) nous **ne** croyons **pas** aux peuples supérieurs aux autres» ; l'emploi des adjectifs et des substantifs dépréciatifs pour disqualifier les croyances juïques « un Dieu **vengeur et belliqueux** » « **ce suprématisme** ethnico-religieux, **belliqueux** » « la définition la plus **radicale** du **racisme** » et l'utilisation des verbes renvoyant à des actions méprisables « en **réduisant** les autres peuples, les autres nations **en esclavage** » ou exprimant le désir de mettre fin à ces actions « les Juifs pouvaient devenir des citoyens français à part entière et l'échange c'était qu'ils **renonçaient** aux valeurs du judaïsme » les sujets parlants s'attribuent une image valorisante selon laquelle la France serait un pays qui a de l'estime pour tous les êtres humains et qui sacralise des principes et des valeurs humanitaires telles que l'égalité des peuples, la liberté et la paix pour tous les individus en dépit de leurs appartenances raciales ou croyances spirituelles.

1.2.2. Les Juifs : des colonisateurs, criminels, destructeurs et hors la loi

Image de la France et des Français	Image de la communauté juive
<p>Image de soi (autostéréotypes) explicite ou implicite</p> <p>« l'union européenne doit elle-même ... <u>faire lever le blocus de Gaza et faire cesser le processus de colonisation de destruction des maisons et des expulsions à Jérusalem,</u> au nom même du droit international <u>il faut maintenant des sanctions contre le pouvoir</u></p>	<p>Image de l'autre (hétérostéréotypes)</p> <p>« l'union européenne doit elle-même ... faire lever <u>le blocus de Gaza</u> et faire cesser <u>le processus de colonisation de destruction des maisons et des expulsions à Jérusalem,</u> au nom même du droit international il faut maintenant des sanctions contre le pouvoir</p>

<p><u>israélien</u> » Patrick Le Hyaric</p> <p>« ce sont lundi matin <u>87 civiles palestiniens qui sont morts pour trois civiles israéliens</u> » Clémentine Autain</p> <p>Aymeric Caron : «<u>mais avouez tout de même qu'il y a ce qu'on appelle une réaction disproportionnée qui est dénoncée de nombreuses associations de défense des droits de l'homme par des institutions nationales.</u></p> <p>« <u>Au moins dites au israéliens dites-leur s'ils continuent les constructions et bien vous pousserez les Etats européens à tout de suite accepter la reconnaissance de l'Etat palestinien, faites leur le même chantage qu'ils font avec vous parce qu'avec vous ils disent on va négocier et en même temps ils continuent à occuper</u> »</p> <p>« <u>Donc dites aux israéliens ou ils arrêtent tout de suite les colonies, la colonisation et la construction ou l'union européenne soutiendra tout de suite la reconnaissance de l'Etat palestinien</u> » Cohn-Bendit</p> <p>Patrick Le Hyaric : « <u>par contre c'est Israël qui occupe la Palestine et qui fait de Gaza une prison à ciel ouvert (...) ce pays viole tous les chapitres du droit international et</u></p>	<p>israélien » Patrick Le Hyaric.</p> <p>« ce sont lundi matin <u>87 civiles palestiniens qui sont morts pour trois civiles israéliens</u> » Clémentine Autain</p> <p>Aymeric Caron : «<u>mais avouez tout de même qu'il y a ce qu'on appelle une réaction disproportionnée qui est dénoncée de nombreuses associations de défense des droits de l'homme par des institutions nationales.</u></p> <p>« <u>Au moins dites au israéliens, dites-leur s'ils continuent les constructions et bien vous pousserez les Etats européens à tout de suite accepter la reconnaissance de l'Etat palestinien, faites leur le même chantage qu'ils font avec vous parce qu'avec vous ils disent on va négocier et en même temps ils continuent à occuper</u> »</p> <p>« <u>Donc dites aux israéliens ou ils arrêtent tout de suite les colonies, la colonisation et la construction ou l'union européenne soutiendra tout de suite la reconnaissance de l'Etat palestinien</u> » Cohn-Bendit</p> <p>Patrick Le Hyaric : « <u>par contre c'est Israël qui occupe la Palestine et qui fait de Gaza une prison à ciel ouvert (...) ce pays viole tous les chapitres du droit international et</u></p>
---	--

<p><u>la lettre et l'esprit de l'accord d'association que nous avons avec lui</u>».</p> <p>Clémentine Autain : « <u>ce n'est pas Israël qui veut saboter ça ? c'est Israël</u> »</p> <p>Clémentine Autain : « <u>je suis allée dans les territoires de Cisjordanie j'ai vu ce qui se passe exactement et la façon dont justement l'Etat d'Israël traite les palestiniens et je suis révolté de cette situation</u> »</p> <p>« <u>il colonise, il colonise, il continue son processus de colonisation pendant ce temps-là</u> » Clémentine Autain</p> <p>Jean Luc Mélenchon : « <u>Je veux dire mes félicitations à la jeunesse de ma patrie qui a su se mobiliser en défense des malheureux victimes de crimes de guerre à Gaza</u> »</p> <p>Jean Luc Mélenchon : « <u>nous avons le cœur soulevé de voir des écoles bombardées, des hôpitaux détruits, des ports, des aéroports et tous les moyens qui permettraient à cette population de se redéployer vers le futur</u> »</p> <p>Bernard Ravenel : « <u>actuellement nous sommes en face d'une tuerie d'une tuerie civile qui dépasse maintenant je crois</u></p>	<p><u>la lettre et l'esprit de l'accord d'association que nous avons avec lui</u>».</p> <p>Clémentine Autain : « <u>ce n'est pas Israël qui veut saboter ça ? c'est Israël</u> »</p> <p>Clémentine Autain : « <u>je suis allée dans les territoires de Cisjordanie j'ai vu ce qui se passe exactement et la façon dont justement l'Etat d'Israël traite les palestiniens et je suis révolté de cette situation</u> »</p> <p>« <u>il colonise, il colonise, il continue son processus de colonisation pendant ce temps-là</u> » Clémentine Autain</p> <p>Jean Luc Mélenchon : « <u>Je veux dire mes félicitations à la jeunesse de ma patrie qui a su se mobiliser en défense des malheureux victimes de crimes de guerre à Gaza</u> »</p> <p>Jean Luc Mélenchon : « <u>nous avons le cœur soulevé de voir des écoles bombardées, des hôpitaux détruits, des ports, des aéroports et tous les moyens qui permettraient à cette population de se redéployer vers le futur</u> »</p> <p>Bernard Ravenel : « <u>actuellement nous sommes en face d'une tuerie d'une tuerie civile qui dépasse maintenant je crois</u></p>
---	---

<p>quatre ou cinq cents »</p> <p>Alain Gresh : « <u>ce n'est pas une guerre c'est du tir au pigeon</u> »</p> <p>Cohn-Bendit: « <u>Les israéliens n'en veulent pas, ne nous mentons pas, rendent de plus impossible la solution de deux Etas, nous défendons avec raison deux Etats</u> »</p> <p>Cohn-Bendit : « <u>Israël vole l'eau des palestinien et la leur revend c'est ça que vous appelez soutenir</u> »</p> <p>Cohn-Bendit: « <u>C'est un mensonge incroyable ils disent on va négocier sans condition parce que sur le terrain on est en train de changer les conditions on est en train de continuer l'occupation</u> »</p> <p>Edwy Plenel : « <u>ils demandent le boycott encore une fois de produits qui sont nés du vol, vol de la terre vol de la richesse et oppression sur un territoire</u> »</p> <p>Edwy Plenel : « <u>un Etat dont le pouvoir actuel l'actuel gouvernement israélien n'obéit pas aux lois internationales on va demander des sanctions sur le nucléaire iranien et il y aurait un Etat qui serait lui hors la loi et à qui on aurait pas le droit de demander de respecter les codes internationaux</u> »</p> <p>Alain Soral : « Israël prétend intégrer</p>	<p><u>quatre ou cinq cents</u> »</p> <p>Alain Gresh : « <u>ce n'est pas une guerre c'est du tir au pigeon</u> »</p> <p>Cohn-Bendit: « <u>Les israéliens n'en veulent pas, ne nous mentons pas, rendent de plus impossible la solution de deux Etas, nous défendons avec raison deux Etats</u> »</p> <p>Cohn-Bendit : « <u>Israël vole l'eau des palestinien et la leur revend c'est ça que vous appelez soutenir</u> »</p> <p>Cohn-Bendit : « <u>C'est un mensonge incroyable ils disent on va négocier sans condition parce que sur le terrain on est en train de changer les conditions on est en train de continuer l'occupation</u> »</p> <p>Edwy Plenel : « <u>ils demandent le boycott encore une fois de produits qui sont nés du vol, vol de la terre vol de la richesse et oppression sur un territoire</u> »</p> <p>Edwy Plenel : « <u>un Etat dont le pouvoir actuel l'actuel gouvernement israélien n'obéit pas aux lois internationales on va demander des sanctions sur le nucléaire iranien et il y aurait un Etat qui serait lui hors la loi et à qui on aurait pas le droit de demander de respecter les codes internationaux</u> »</p> <p>Alain Soral : « Israël prétend intégrer</p>
---	---

<p>l'Europe je dis qu'un pays qui doit intégrer l'Europe <u>ne peut pas faire ce qu'il a fait à Gaza sur des populations civiles</u> »</p> <p>Pascal Boniface : « ce petit pays qui lutte contre les masses arabes est devenu un pays puissant puis devenu un pays qui <u>occupe un autre peuple et qui le réprime</u> »</p> <p>Pascal Boniface : « non pas que je remette en cause l'existence d'Israël <u>ce que je remets en cause</u> ce sont les frontières ou l'absence de frontières d'Israël et l'occupation d'un peuple par un autre »</p> <p>Aymeric Caron : « <u>pourquoi nous ne vous avons pas entendu fermement cet été dénoncer</u> cette politique qui a mené cet été à la mort de deux mille personnes dont les trois quarts sont des civiles cinq cents enfants, des personnels humanitaires visés, les écoles de l'ONU bombardées, des enfants qui jouent sur une plage qui sont bombardés par l'armée israélienne »</p> <p>Alain Gresh : « l'autre fait c'est l'idée que Gaza n'est pas occupée <u>mais c'est absolument faux gaza est une prison à ciel ouvert</u> »</p> <p>Djamel Bouras : « <u>Sharon c'est vraiment</u></p>	<p>l'Europe je dis qu'un pays qui doit intégrer l'Europe ne peut pas faire ce qu'il a fait à <u>Gaza sur des populations civiles</u> »</p> <p>Pascal Boniface : « ce petit pays qui lutte contre les masses arabes est devenu un pays puissant puis devenu <u>un pays qui occupe un autre peuple et qui le réprime</u> »</p> <p>Pascal Boniface : « non pas que je remette en cause l'existence d'Israël ce que je remets en cause ce sont les frontières ou <u>l'absence de frontières d'Israël et l'occupation d'un peuple par un autre</u> »</p> <p>Aymeric Caron : « pourquoi nous ne vous avons pas entendu fermement cet été dénoncer <u>cette politique qui a mené cet été à la mort de deux mille personnes dont les trois quarts sont des civiles cinq cents enfants, des personnels humanitaires visés, les écoles de l'ONU bombardées, des enfants qui jouent sur une plage qui sont bombardés par l'armée israélienne</u> »</p> <p>Alain Gresh : « l'autre fait c'est l'idée que Gaza n'est pas occupée mais c'est absolument faux <u>gaza est une prison à ciel ouvert</u> »</p> <p>Djamel Bouras : « Sharon c'est vraiment</p>
---	--

<p><u>un enfoiré, il ne faut pas oublier les massacres qu'il a faits au Liban, Sabra et Chatila avec mille cinq cents morts</u> ».</p>	<p><u>un enfoiré, il ne faut pas oublier les massacres qu'il a faits au Liban, Sabra et Chatila avec mille cinq cents morts</u> ».</p>
<p>Djamel Bouras : « des gens qui sont nés dans la guerre qui ont vu leur père mourir ! ils ont même plus de pères pour leur dire reste ici ! ils ont plus de mères, ils ne mangent pas, <u>c'est une catastrophe</u> »</p>	<p>Djamel Bouras : « des gens qui sont nés dans la guerre qui ont vu leur père mourir ! <u>ils ont même plus de pères pour leur dire reste ici ! ils ont plus de mères, ils ne mangent pas, c'est une catastrophe</u> »</p>
<p>Jean-Luc Mélenchon : « Nous sommes pour le dialogue. Contre la guerre. Contre la violence. Contre les néonazis dans les gouvernements, de même <u>qu'on est contre les gouvernements qui envahissent leurs voisins</u> ».</p>	<p>Jean-Luc Mélenchon : « Nous sommes pour le dialogue. Contre la guerre. Contre la violence. Contre les néonazis dans les gouvernements, de même <u>qu'on est contre les gouvernements qui envahissent leurs voisins</u> ».</p>
<p>Djamel Bouras : « ils sont dans les territoires occupés, <u>ils devraient partir, c'est l'ONU qui a décidé ça, ils partent pas</u> »</p>	<p>Djamel Bouras : « <u>ils sont dans les territoires occupés, ils devraient partir, c'est l'ONU qui a décidé ça, ils ne partent pas</u> »</p>

Les Juifs sont souvent rattachés dans l'esprit des locuteurs à l'Etat d'Israël, c'est la nation mère des juifs et le pays d'origine et d'appartenance qui est décrit, dans les différentes énonciations, comme un pays colonisateur, voleur, destructeur, criminel et hors la loi. Les locuteurs parlent de l'Etat d'Israël sur un ton accusateur mêlé d'indignation, de mépris et de colère, ils produisent un discours violent à travers lequel ils dénoncent et condamnent les actes d'un Etat sans pitié ni scrupule, qui occupe et opprime un peuple depuis de longues années, nous constatons le recours à différents termes relevant de la même famille ou bien du champ lexical de l'occupation et l'oppression d'un peuple « ils disent on va négocier et en même temps ils continuent à **occuper** » « c'est Israël qui **occupe** la Palestine et qui fait de Gaza **une prison à ciel ouvert** » « **le blocus** de Gaza ... le processus de **colonisation** de destruction des maisons et des **expulsions** à Jérusalem » « j'ai vu ce qui se passe exactement et la façon dont justement l'Etat d'Israël **traite** les

Palestiniens » « il **colonise**, il **colonise**, il continue son processus de **colonisation**, pendant ce temps-là » « un pays qui **occupe** un autre peuple et qui le **réprime** » « **l'absence de frontières** d'Israël et **l'occupation** d'un peuple par un autre » « les gouvernements qui **envahissent** leurs voisins » « Les Israéliens **n'en veulent pas**, ne nous mentons pas, **rendent** de plus **impossible** la solution de deux Etats » « sur le terrain on est en train de changer les conditions, on est en train de continuer **l'occupation** ».

L'idée d'occupation est souvent associée dans les énoncés à celle du vol, en effet les sujets parlants reprochent et blâment les Israéliens d'avoir volé les terres et les biens du peuple palestinien « Israël vole l'eau des Palestiniens et la leur revend » « vol de la terre vol de la richesse et oppression sur un territoire » et dénoncent leur politique destructrice selon laquelle ils ruinent et démolissent toutes les institutions et les constructions palestiniennes « des écoles **bombardées**, des hôpitaux **détruits**, des ports, des aéroports et tous les moyens qui permettraient à cette population de se redéployer vers le futur » « les écoles de l'ONU bombardées » « le processus de (...) **destruction** des maisons ».

Le discours sur l'altérité juive évoque d'autres faits condamnables et continue à dépeindre négativement le destinataire de l'attaque verbale, il évoque et met l'accent sur l'hécatombe et les crimes de guerre commis par les Israéliens contre le peuple palestinien en employant un lexique renvoyant à une logique de massacre et d'extermination : « des malheureux victimes de **crimes de guerre** à Gaza » « d'une **tuerie** d'une **tuerie civile** qui dépasse maintenant je crois quatre ou cinq cents » « **les massacres** qu'il a faits au Liban, Sabra et Chatila, avec mille cinq cents **morts** » « cette politique qui a mené cet été, à **la mort** de deux mille personnes dont les trois quarts sont des civiles cinq cents enfants, des personnels humanitaires visés (...) des enfants qui jouent sur une plage qui **sont bombardés** par l'armée israélienne » « une **réaction disproportionnée** qui est dénoncée de nombreuses associations de défense des droits de l'homme par des institutions nationales » « c'est une **catastrophe** » en usant également de la comparaison pour mettre en exergue l'atrocité des faits réalisés « quatre-vingt-sept civiles palestiniens qui sont morts **pour** trois civiles israéliens » ou de la métaphore qui est capable de créer une image forte pour frapper l'esprit et représenter mieux la réalité décrite « ce n'est pas une guerre c'est du *tir au pigeon* ».

Enfin, le dernier point auquel les énonciations font référence et sur lequel l'Etat israélien est flagellé, c'est son insoumission au droit international, « Un Etat dont le pouvoir actuel, l'actuel gouvernement israélien, **n'obéit pas** aux *lois internationales* ». L'image que le discours associe et apparie aux Israéliens, c'est celle d'un pays qui transgresse et viole toutes les décisions de l'ONU « ils sont dans les territoires occupés, ils devraient partir, c'est l'ONU qui a décidé ça, ils **ne partent pas** » et qui enfreint toutes les règles du droit international ainsi que les valeurs humanitaires, en adoptant une stratégie d'élimination ethnique et de destruction massive « Ce pays **viole** tous les chapitres *du droit international* » « Un Etat qui serait lui **hors la loi** et à qui on n'aurait pas le droit de demander de respecter *les codes internationaux* ».

L'intention d'élaborer une vision stéréotypée inverse de soi-même est nettement manifeste dans ces discours, les locuteurs tâchent de se présenter et de s'identifier à un modèle opposé, celui d'une communauté qui obéit aux lois internationales et veille à ce qu'elles soient respectées et appliquées, une nation qui estime et sacralise la vie humaine et dénonce les crimes contre l'humanité, un pays dont le dogme principal est la liberté et le droit des peuples de décider de leur sort. Pour arriver à créer cette image valorisante de la France, les locuteurs font appel à différents procédés, comme nous allons le voir, pour marquer une rupture et prendre de la distance par rapport à des comportements jugés injustes, inadmissibles, voire même intolérables.

parmi ces moyens, nous notons : la production des actes langagiers à visée condamnatrice (les blâmes, la dénonciation, l'indignation) ; l'emploi des expressions à valeur injonctive « doit faire lever le blocus, faire cesser le processus » « ils devraient partir » « il faut maintenant des sanctions » ; la comparaison « quatre-vingt-sept Palestiniens morts **pour** trois Israéliens » ; les expressions comportant un jugement dépréciatif « une réaction disproportionnée » « des tueries civiles » « c'est une catastrophe », la condition « s'ils continuent... vous pousserez » ; l'alternative exprimant la menace « ou ils arrêtent (...) ou l'Union Européenne soutiendra » ; l'emphase « c'est Israël qui occupe » « c'est Israël qui veut saboter » ; les expressions exprimant la dénonciation « être révolté » « remettre en cause » « être contre » « nous avons le cœur soulevé » « un mensonge incroyable » ; la répétition à visée d'indignation « il colonise, il colonise, il continue son processus de colonisation » « nés du vol, vol de la terre vol de la richesse » ; la métaphore « une prison à ciel ouvert » « c'est du tir au pigeon » ; l'usage

des verbes recouvrant des actions négatives « occuper, voler, violer, réprimer » ; les insultes « un enfoiré » ; l'interrogation oratoire exprimant l'indignation « pourquoi nous ne vous avons pas entendu dénoncer » et enfin la négation « ne peut pas faire ce qu'il a fait ». La variété des procédés employés par les locuteurs pour marquer leur distance ainsi que leur désaccord avec le portrait qu'ils venaient de dresser de l'Autre, ne peut que révéler une volonté de se dresser le portrait opposé et de s'attribuer un ensemble de traits identitaires valorisants et avantageux.

1.2.3. Domination et influence juive sur la société française

Image de la France et des Français	Image de la communauté juive
<p data-bbox="323 797 743 880">Image de soi (autostéréotypes) explicite ou implicite</p> <p data-bbox="236 992 786 1245">« <u>il faut absolument que nous demandions et exigeons</u> auprès des autorités françaises <u>qu'on mette hors de nuire</u> une organisation qui est interdite en Israël » Bernard Ravenel</p> <p data-bbox="236 1357 786 1727">Alain Soral : « j'en rabattrai un peu, à moins que Monsieur Darman pense avec d'autres que effectivement la République française est entièrement <u>sous domination</u> et que effectivement ils ont les moyens de <u>châtier les gens</u> comme moi qui <u>incarnent la vraie République</u> »</p> <p data-bbox="236 1783 786 1984">Bernard Ravenel : « pour la première fois peut être le pouvoir français a suivi un ordre quasiment en Israël <u>pour empêcher la solidarité pour la Palestine pour</u></p>	<p data-bbox="810 797 1310 831">Image de l'autre (hétérostéréotypes)</p> <p data-bbox="938 887 1222 920">le domaine politique</p> <p data-bbox="810 976 1361 1229">« il faut absolument que nous demandions et exigeons auprès des autorités françaises qu'on mette hors de nuire <u>une organisation qui est interdite en Israël</u> » Bernard Ravenel</p> <p data-bbox="810 1346 1361 1715">Alain Soral : « j'en rabattrai un peu, à moins que Monsieur Darman pense avec d'autres que effectivement <u>la République française est entièrement sous domination et que effectivement ils ont les moyens de châtier les gens</u> comme moi qui incarnent la vraie République »</p> <p data-bbox="810 1771 1361 2024">Bernard Ravenel : « pour la première fois peut être <u>le pouvoir français a suivi un ordre quasiment en Israël pour empêcher la solidarité pour la Palestine pour s'exprimer</u> et donc et donc pour</p>

<p><u>s'exprimer</u> et donc et donc pour <u>empêcher la France</u> d'avoir une position plus équilibrée sur la question palestinienne »</p> <p>Bernard Ravenel : « la LDJ (...) c'est une association qui est interdite en Israël et aux Etats Unis parce qu'elle est perçue comme raciste et donc <u>elle ne l'est pas en France</u>, elle l'est pas parce qu'il s'agit d'un compromis qui a eu lieu entre Monsieur Kukierman à l'époque président du CRIF et Monsieur Sarkozy à l'époque ministre de l'intérieur qu'il fallait tolérer la LDJ et depuis elle existe elle fait ce qu'elle veut (...) <u>mais on refuse de la mettre en question</u> »</p> <p>Bernard Ravenel : « à Israël je vous signale qu'on autorise les manifestations de soutien aux palestiniens à Tel-Aviv, <u>mais à Tel-Aviv on organise en France on ne peut pas</u> donc voilà <u>une situation absolument abracadabrante qui ne peut pas durer au risque de troubler effectivement la société française</u> ».</p> <p>Roland Dumas : « chacun sait qu'il (Manuel Valls) est marié avec quelqu'un qui est très bien <u>mais qui a une influence sur lui</u> »</p> <p>Roland Dumas : « ah ça (Manuel Valls est <u>sous influence juive</u>) probablement, Je</p>	<p><u>empêcher la France d'avoir une position plus équilibrée sur la question palestinienne</u> »</p> <p>Bernard Ravenel : « <u>la LDJ (...) c'est une association qui est interdite en Israël et aux Etats Unis parce qu'elle est perçue comme raciste et donc elle ne l'est pas en France</u>, elle l'est pas parce qu'il s'agit d'un <u>compromis qui a eu lieu entre Monsieur Kukierman à l'époque président du CRIF et Monsieur Sarkozy à l'époque ministre de l'intérieur</u> qu'il fallait tolérer la LDJ et depuis <u>elle existe elle fait ce qu'elle veut (...)</u> mais on refuse de la mettre en question »</p> <p>Bernard Ravenel : « à Israël je vous signale qu'on autorise les manifestations de soutien aux palestiniens à Tel-Aviv, <u>mais à Tel-Aviv on organise en France on ne peut pas</u> donc voilà une situation absolument abracadabrante qui ne peut pas durer au risque de troubler effectivement la société française ».</p> <p>Roland Dumas : « chacun sait qu'il (Manuel Valls) est marié avec quelqu'un qui est très bien <u>mais qui a une influence sur lui</u> »</p> <p>Roland Dumas : « ah ça (Manuel Valls est <u>sous influence juive</u>) probablement, Je</p>
---	--

<p>peux le penser tout le monde a un peu d'influence. Bien sûr pourquoi pas pourquoi ne pas le dire »</p>	<p><u>peux le penser tout le monde a un peu d'influence.</u> Bien sûr pourquoi pas pourquoi ne pas le dire »</p>
<p>Edwy Plenel : « <u>notre pays le premier qui est honteux sur cette question depuis 2007 (...)</u> on va demander des sanctions sur le nucléaire iranien et il y aurait un Etat qui serait lui hors la loi et à qui <u>on n'aurait pas le droit de demander de respecter les codes internationaux</u> »</p>	<p>Edwy Plenel : « notre pays le premier qui est honteux sur cette question depuis 2007 (...) on va demander des sanctions sur le nucléaire iranien et il y aurait un Etat qui serait lui hors la loi et à qui <u>on n'aurait pas le droit de demander de respecter les codes internationaux</u> »</p>
<p>Alain Soral : « c'est le sujet de l'incroyable pouvoir et de l'incroyable influence du lobby sioniste en France <u>c'est ça qui me pose problème et qui fausse un peu le débat voilà</u> »</p>	<p>Alain Soral : « c'est le sujet de <u>l'incroyable pouvoir et de l'incroyable influence du lobby sioniste en France</u> c'est ça qui me pose problème et qui fausse un peu le débat voilà »</p>
<p>Alain Soral : « Or, le débat du sionisme et je dis du sionisme en France <u>c'est un débat très sérieux</u> qui engage des tas d'autres sujets notamment <u>la soumission de la France sous Sarkozy à la ligne libérale atlanto-sioniste</u> »</p>	<p>Alain Soral : « Or, le débat du sionisme et je dis du sionisme en France c'est un débat très sérieux qui engage des tas d'autres sujets notamment <u>la soumission de la France sous Sarkozy à la ligne libérale atlanto-sioniste</u> »</p>
<p>Alain Soral : « Non <u>c'est (les sionistes) un des problèmes</u> notamment au niveau de la liberté d'expression au niveau de la soumission à une certaine politique »</p>	<p>Alain Soral : « Non <u>c'est (les sionistes) un des problèmes</u> notamment au niveau de la liberté d'expression au niveau de la <u>soumission à une certaine politique</u> »</p>
<p>Pascal Boniface : « <u>en 2003 l'IRIS a failli disparaître</u> parce que d'un certain côté le CRIF a envoyé des lettres à tous les ministères pour demander la fin des</p>	<p>Pascal Boniface : « en 2003 l'IRIS a failli disparaître parce que d'un certain côté <u>le CRIF a envoyé des lettres à tous les ministères pour demander la fin des</u></p>

<p>contrats à l'IRIS (...) il y avait aussi une compagne au sein du conseil de l'administration pour demander ma révocation »</p>	<p><u>contrats à l'IRIS (...) il y avait aussi une compagne au sein du conseil de l'administration pour demander ma révocation »</u></p>
<p>Pascal Boniface : « les réseaux d'influence d'Israël en France avec certains intellectuels <u>la pression sur les politiques etc.</u> »</p>	<p>Pascal Boniface : « <u>les réseaux d'influence d'Israël en France avec certains intellectuels la pression sur les politiques etc.</u> »</p>
	<p>Manipulation médiatique: liberté d'expression et opinion publique</p>
<p>Pascal Boniface : « <u>là c'est tabou, c'est la force de ce lobby c'est qu'il est tellement puissant qu'on a même peur d'en parler</u> »</p>	<p>Pascal Boniface : « <u>là c'est tabou, c'est la force de ce lobby c'est qu'il est tellement puissant qu'on a même peur d'en parler</u> »</p>
<p>Alain Soral : « Dieudonné a critiqué Israël dans un sketch <u>ça lui a couté sa carrière</u> »</p>	<p>Alain Soral : « Dieudonné a critiqué Israël dans un sketch <u>ça lui a couté sa carrière</u> »</p>
<p>Jean Luc Mélenchon : « <u>Oui, nous le dénonçons ! Oui, nous le dénonçons !</u></p>	<p>Jean Luc Mélenchon : « <u>Oui, nous le dénonçons ! Oui, nous le dénonçons !</u></p>
<p>Nous <u>n'avons peur</u> de personne. <u>N'essayez pas</u> de nous faire baisser les yeux ! <u>Peine perdue</u> »</p>	<p>Nous <u>n'avons peur</u> de personne. <u>N'essayez pas</u> de nous faire baisser les yeux ! <u>Peine perdue</u> »</p>
<p>Jean Luc Mélenchon : « Je voudrais dire au CRIF que <u>ça commence à bien faire</u> les balayages avec le rayon paralysant qui consiste à traiter tout le monde d'antisémite dès qu'on a l'audace de critiquer l'action d'un gouvernement (...) qu'il soit de gauche ou d'extrême droite, aucun d'entre nous n'aurait le droit de le</p>	<p>Jean Luc Mélenchon : « Je voudrais dire au CRIF que <u>ça commence à bien faire</u> les balayages avec le rayon paralysant qui consiste à traiter tout le monde d'antisémite dès qu'on a l'audace de critiquer l'action d'un gouvernement (...) qu'il soit de gauche ou d'extrême droite, aucun d'entre nous n'aurait le droit de le</p>

critiquer sans être aussitôt accusé de racisme, c'est insupportable nous en avons assez ! Je veux vous le dire j'en ai assez de voir que vous m'accusiez d'antisémitisme j'en ai assez de voir que vous écrivez dans vos documents que le Parti de Gauche aurait manifesté sa haine de l'Occident « des Juifs » incroyable !»

Aymeric Caron : « pardon c'est très important Bernard Henri-Lévy ce que vous dites là justement parce que vous avez le souci de la précision vous ne pouvez pas laisser croire ce soir que des gens qui manifestent contre les morts en Palestine sont des antisémites ça n'a rien à voir »

Clémentine Autain « mais c'est un scandale de dire ça Elisabeth Lévy mais là c'est dégueulasse, non je m'en fous pas, mais pas du tout, c'est vous qui n'avez rien à secouer du sort des palestiniens »

Edwy Plenel : « cette façon de criminaliser les opinions qui au contraire sont des opinions profondément humanistes profondément ouvertes au monde »

Clémentine Autain : « mais c'est ça en trois secondes c'est le Hamas qui a tué les palestiniens, on est en plein délire

critiquer sans être aussitôt accusé de racisme, c'est insupportable nous en avons assez ! Je veux vous le dire j'en ai assez de voir que vous m'accusiez d'antisémitisme j'en ai assez de voir que vous écrivez dans vos documents que le Parti de Gauche aurait manifesté sa haine de l'Occident « des Juifs » incroyable !»

Aymeric Caron : « pardon c'est très important Bernard Henri-Lévy ce que vous dites là justement parce que vous avez le souci de la précision vous ne pouvez pas laisser croire ce soir que des gens qui manifestent contre les morts en Palestine sont des antisémites ça n'a rien à voir »

Clémentine Autain « mais c'est un scandale de dire ça Elisabeth Lévy mais là c'est dégueulasse, non je m'en fous pas, mais pas du tout, c'est vous qui n'avez rien à secouer du sort des palestiniens »

Edwy Plenel : « cette façon de criminaliser les opinions qui au contraire sont des opinions profondément humanistes profondément ouvertes au monde »

Clémentine Autain : « mais c'est ça en trois secondes c'est le Hamas qui a tué les palestiniens, on est en plein délire

<p><u>quoi</u> »</p> <p>Aymeric Caron : « <u>vous êtes allés les interviewer pour savoir qui sont les gens ?</u> »</p> <p>Jean Glavany : « mais attendez mais attendez on est là pour parler de la paix et vous, vous nous parlez de salopards qui ont tué à Toulouse, <u>ce n'est pas ça la question</u> »</p> <p>Djamel Bouras : « je crois qu'il a eu des problèmes un peu avec son spectacle parce qu'il a dit autre chose il y a déjà deux semaines sur GDD j'étais surpris un peu j'ai dit tiens, c'est super ce qu'il a dit, il disait que Sharon que c'était un enfoiré, etc. etc. et date <u>deux semaines après il change de discours</u> »</p> <p>Djamel Bouras : « une personne comme Enrico Macias qui a chanté une chanson sur le... malheur à celui qui touche un enfant, ce que ça veut dire qu'il soit noir ou blanc etc. <u>alors que tu le vois défiler sur les Champs-Élysées avec des drapeaux: on est des sionistes et on est fières etc. et tu le vois, tu le vois après dire malheur à... c'était quoi c'était un business</u> »</p> <p>Djamel Bouras : « moi je suis contre les gens qui brûlent les synagogues mais déjà</p>	<p><u>quoi</u> »</p> <p>Aymeric Caron : « <u>vous êtes allés les interviewer pour savoir qui sont les gens ?</u> »</p> <p>Jean Glavany : « mais attendez mais attendez on est là pour parler de la paix et vous, <u>vous nous parlez de salopards qui ont tué à Toulouse, ce n'est pas ça la question</u> »</p> <p>Djamel Bouras : « je crois qu'il a eu des problèmes un peu avec son spectacle parce qu'il a dit autre chose il y a déjà deux semaines sur GDD j'étais surpris un peu j'ai dit tiens, c'est super ce qu'il a dit, il disait que Sharon que c'était un enfoiré, etc. etc. et date <u>deux semaines après il change de discours</u> »</p> <p>Djamel Bouras : « une personne comme Enrico Macias qui a chanté une chanson sur le... malheur à celui qui touche un enfant, ce que ça veut dire qu'il soit noir ou blanc etc. <u>alors que tu le vois défiler sur les Champs-Élysées avec des drapeaux: on est des sionistes et on est fières etc. et tu le vois, tu le vois après dire malheur à... c'était quoi c'était un business</u> »</p> <p>Djamel Bouras : « moi je suis contre les gens qui brûlent les synagogues mais déjà</p>
--	--

<p><u>il faut être sûr que ce soient des Français d'origines magrébines etc. avant de dénoncer quoi que ce soit</u> ».</p> <p>«Alain Soral : aujourd'hui <u>le lobby sioniste</u> qui pratique la défense inconditionnelle d'Israël <u>perturbe le débat français</u> parce qu'on est <u>systématiquement soupçonnés d'antisémitisme, aujourd'hui le lobby sioniste français fait pression par tout</u> »</p>	<p>il faut être sûr que ce soient des Français d'origines magrébines etc. <u>avant de dénoncer quoi que ce soit</u> ».</p> <p>«Alain Soral : aujourd'hui <u>le lobby sioniste</u> qui pratique la défense inconditionnelle d'Israël <u>perturbe le débat français</u> parce qu'on est <u>systématiquement soupçonnés d'antisémitisme, aujourd'hui le lobby sioniste français fait pression par tout</u> »</p>
---	---

La lecture de ces passages, qui constituent un discours d'attaque français sur l'altérité juive, nous informe sur la nature et la visée illocutoire des actes langagiers qui le fondent, il s'agit d'actes d'accusation destinés à la communauté juive de France en la désignant comme ayant de l'emprise et de l'influence sur la société française, ainsi que sur les décisions majeures prises par l'Etat français. Les différentes accusations sont construites à partir du stéréotype de la domination de la France par les Juifs pro-sionistes, les énonciateurs partent de cette idée pour lancer des attaques ayant pour but la caractérisation négative et l'attribution de traits identitaires condamnables à l'altérité juive. Cette dernière est présentée, dans les différentes énonciations comme une communauté qui domine la France et qui exerce une influence incontestable dans les domaines les plus sensibles, entre autres, le domaine politique et médiatique. Les juifs de France ont, selon les sujets parlants, un pouvoir réel et influencent fortement la vie sociale et politique à travers la manipulation des médias et des hommes politiques dans le gouvernement français.

Les locuteurs parlent d'une influence juive exercée sur plusieurs dirigeants politiques français qui serait à la base d'un ensemble important de décisions mal prises et incompatibles avec l'image de la France connue et revendiquée au niveau international, « ah ça (Manuel Valls est **sous influence juive**) probablement » « **la soumission de la France** sous Sarkozy à la ligne libérale atlanto-sioniste » « (...) pense avec d'autres qu'effectivement la République française est entièrement **sous domination** et

qu'effectivement ils ont les moyens de **châtier** les gens (...)» « **l'incroyable pouvoir** et de **l'incroyable influence** du lobby sioniste en France » « c'est (les sionistes) un des problèmes notamment au niveau de la liberté d'expression au niveau de **la soumission à une certaine politique** » « **les réseaux d'influence** d'Israël en France (...) **la pression sur les politiques (...)** **la force de ce lobby** ».

Les énonciateurs estiment que les positions du gouvernement français sont inadmissibles voire honteuses sur plusieurs questions, entre autres, le conflit du Moyen-Orient « le pouvoir français **a suivi un ordre** quasiment en Israël pour empêcher la solidarité ... pour s'exprimer ... d'avoir une position » « il y aurait un Etat qui serait lui hors la loi et à qui on **n'aurait pas le droit** de demander de respecter les codes internationaux » « à Israël je vous signale qu'on autorise les manifestations de soutien aux Palestiniens... en France **on ne peut pas** » et même la question de l'existence et la tolérance d'organisations juives qui pratiquent la défense d'Israël et qui influencent la société de très près « c'est une association qui est interdite en Israël et aux Etats Unis ... **elle ne l'est pas** en France, ...mais on **refuse** de la mettre en question » « l'IRIS a failli disparaître parce que d'un certain coté le CRIF a envoyé des lettres à tous les ministères pour **demander la fin** des contrats à l'IRIS»

Les énoncés évoquent également une éventuelle domination juive du domaine médiatique, la communauté juive pro-sioniste, représentée par un bon nombre de personnalités connues de la société française, exerce selon les sujets parlants un pouvoir sur les médias et manipule l'opinion publique ; soit par la propagande fondée sur la désinformation, l'incitation à la haine et l'endoctrinement médiatique « les réseaux d'influence d'Israël en France avec certains intellectuels, c'est la force de ce lobby... » « non je m'en fous pas, mais pas du tout, c'est vous qui n'avez rien à secouer du sort des Palestiniens » « mais c'est ça en trois secondes, c'est le Hamas qui a tué les Palestiniens » « vous êtes allés les interviewer pour savoir qui sont ces gens ? » « mais attendez on est là pour parler de la paix et vous, vous nous parlez de salopards qui ont tué à Toulouse, c'est pas ça la question » « je crois qu'il a eu des problèmes un peu avec son spectacle parce qu'il a dit autre chose il y a déjà deux semaines sur GDD ... et date deux semaines après il change de discours » « tu le vois défiler sur les Champs-Élysées avec des drapeaux: on est des sionistes et on est fières etc. et tu le vois, tu le vois après dire malheur à... c'était quoi c'était un business » ; soit par les fausses accusations visant à faire cesser toute protestation

contre le pouvoir israélien « vous ne pouvez pas laisser croire ce soir que des gens qui manifestent contre les morts en Palestine sont des antisémites » « les balayages avec le rayon paralysant qui consiste à traiter tout le monde d'antisémite dès qu'on a l'audace de critiquer l'action d'un gouvernement (...) aucun d'entre nous n'aurait le droit de le critiquer sans être aussitôt accusé de racisme » « cette façon de criminaliser les opinions » « aujourd'hui le lobby sioniste (...) perturbe le débat français parce qu'on est systématiquement soupçonné d'antisémitisme, aujourd'hui le lobby sioniste français fait pression par tout » « déjà il faut être sûr que ce soient des Français d'origine magrétine etc. avant de dénoncer quoi que ce soit » ; soit par l'intimidation, la menace et l'action « N'essayez pas de nous faire baisser les yeux ! Peine perdue » « Dieudonné a critiqué Israël dans un sketch ça lui a coûté sa carrière » « ils ont les moyens de châtier les gens comme moi qui incarnent la vraie République ».

Cette action entreprise par les locuteurs, dans une tentative de porter atteinte à l'identité juive française, consiste à décrire négativement des traits caractéristiques et nuire à l'image de cette communauté. Accuser la dernière de manipulation et d'influence négative sur la société française dans des domaines sensibles (politique et médiatique) rime avec l'indignation d'abord du comportement des dirigeants politiques français qui se laissent influencer par les juifs de France, puis avec l'auto-attribution d'une image de soi estimable selon laquelle les vrais citoyens de la République seraient honnêtes et libres de s'exprimer et de dénoncer les actions qu'ils jugent méprisables ou d'agir en faveur des faibles pour honorer l'image de la France et des Français.

Les différents discours emploient des moyens variés pour exprimer l'opposition des énonciateurs aux traits qu'ils décrivent et prennent pour cible de disqualification, nous notons les tournures à valeur injonctive « il faut (...) qu'on mette hors de nuire » des expressions et des structures déclaratives exprimant un jugement dépréciatif « la pression sur les politiques » « une situation abracadabrante » « notre pays est honteux » « être sous domination, sous influence » « la soumission de la France » « c'est insupportable » « c'est un scandale (...) c'est dégueulasse » les verbes décrivant des actions méprisables « châtier, empêcher, refuser, criminaliser, troubler » ou exprimant la condamnation de ces actions « dénoncer », la négation à visée d'indignation « à Tel-Aviv on organise, en France on ne peut pas » « elle ne l'est pas en France » « on n'aurait pas le droit », la concession « qui est très bien mais qui a une influence » l'interdiction « vous ne pouvez pas laisser croire »

« n’essayes pas de nous faire » les expressions figées « ça commence à bien faire » « nous en avons assez » et enfin l’ironie « c’est ça ! En trois secondes c’est le Hamas qui a tué les Palestiniens ! ».

1.2.4. Les juifs de France: défenseurs des intérêts et de l’image d’Israël

Image de la France et des Français	Image de la communauté juive
<p data-bbox="252 573 791 663">Image de soi (autostéréotypes) explicite ou implicite</p> <p data-bbox="240 719 804 864">Clémentine Autain « <u>non je m’en fous pas, mais pas du tout, c’est vous qui n’avez rien à secouer du sort des palestiniens</u> »</p> <p data-bbox="240 976 804 1283">Jean Luc Mélenchon : « Si <u>nous avons quelque chose à dénoncer</u>, c’est ceux de nos compatriotes qui ont cru bien inspirés d’aller manifester devant l’ambassade d’un pays étranger ou d’aller servir sous ses couleurs, les armes à la main ».</p> <p data-bbox="240 1346 804 1709">Aymeric Caron : « ce qui est sûr c’est que ceux qui dénoncent aujourd’hui ce qui se passe en Palestine, ils dénoncent également les morts en Syrie dénoncent les situations barbares dans différents endroits du monde <u>il y a pas des peines sélectives en tout cas de la part de ces gens-là</u> »</p> <p data-bbox="240 1821 804 1966">Aymeric Caron : « est ce que vous comprenez que <u>l’opinion internationale soit choquée</u> lorsque vous faites cette</p>	<p data-bbox="839 573 1342 607">Image de l’autre (hétérostéréotypes)</p> <p data-bbox="839 719 1374 920">Clémentine Autain « non je m’en fous pas, mais pas du tout, <u>c’est vous qui n’avez rien à secouer du sort des palestiniens</u> »</p> <p data-bbox="839 976 1374 1283">Jean Luc Mélenchon : « Si nous avons quelque chose à dénoncer, c’est ceux de <u>nos compatriotes qui ont cru bien inspirés d’aller manifester devant l’ambassade d’un pays étranger ou d’aller servir sous ses couleurs, les armes à la main</u> ».</p> <p data-bbox="839 1346 1374 1765">Aymeric Caron : « ce qui est sûr c’est que ceux qui dénoncent aujourd’hui ce qui se passe en Palestine, ils dénoncent également les morts en Syrie dénoncent les situations barbares dans différents endroits du monde <u>il y a pas des peines sélectives en tout cas de la part de ces gens-là</u> »</p> <p data-bbox="839 1821 1374 1966">Aymeric Caron : « <u>est ce que vous comprenez que l’opinion internationale soit choquée</u> lorsque vous faites cette</p>

<p>comparaison ? »</p> <p>Aymeric Caron : « je parle de vous Bernard Henri-Lévy intellectuel français juif qui revendique sa judéité c'est très présent chez vous c'est très présent dans votre livre et vous avez raison ne pensez-vous pas que <u>si vous portiez un discours fort sur cette question ça pourrait peser de son poids justement ?</u> »</p> <p>Jean Glavany : « ce qui me fait sourire c'est que c'est votre <u>passion déraisonnable</u> c'est qu'on est là entre gens de ... on est entre parlementaires de la république théoriquement par fois je me <u>demande si vous êtes parlementaire du parlement français ou du parlement israélien</u> »</p> <p>Jean Glavany : « ce n'est pas évident tous les jours, quand <u>je vous entends on a l'impression que vous êtes le porte-parole du Likoud et vous avez travaillé d'ailleurs au le Likoud, avec monsieur Netanyahu en tout cas</u> »</p> <p>Jean Glavany : « <u>Ce qui me navre</u> c'est donc votre passion parce que cette passion <u>nous éloigne de la solution</u> et que vous êtes là dans l'interpellation agressive tout le temps »</p> <p>Alain Soral : « aujourd'hui le lobby</p>	<p><u>comparaison ?</u> »</p> <p>Aymeric Caron : « je parle de vous Bernard Henri-Lévy intellectuel français juif qui revendique sa judéité c'est très présent chez vous c'est très présent dans votre livre et vous avez raison ne pensez-vous pas que <u>si vous portiez un discours fort sur cette question ça pourrait peser de son poids justement ?</u> »</p> <p>Jean Glavany : « ce qui me fait sourire c'est que c'est <u>votre passion déraisonnable</u> c'est qu'on est là entre gens de ... on est entre parlementaires de la république théoriquement par fois je <u>me demande si vous êtes parlementaire du parlement français ou du parlement israélien</u> »</p> <p>Jean Glavany : « ce n'est pas évident tous les jours, quand je vous entends on a l'impression que <u>vous êtes le porte-parole du Likoud et vous avez travaillé d'ailleurs au Likoud, avec monsieur Netanyahu en tout cas</u> »</p> <p>Jean Glavany : « Ce qui me navre c'est donc <u>votre passion parce que cette passion nous éloigne de la solution</u> et que <u>vous êtes là dans l'interpellation agressive tout le temps</u> »</p> <p>Alain Soral : « aujourd'hui <u>le lobby</u></p>
--	---

<p>sioniste qui pratique la défense inconditionnelle d'Israël <u>perturbe le débat français</u> parce qu'on est systématiquement soupçonnés d'antisémitisme»</p> <p>Clémentine Autain: «j'espère juste qu'on vous entendra quand justement Abou Mazen va défendre la reconnaissance de la présence de l'Etat palestinien à l'ONU j'aimerais bien vous entendre parce que je sens <u>qu'on ne va pas vous entendre beaucoup</u> »</p> <p>Aymeric Caron : « vous disiez dans l'émission de Benoit Duquesne : la chose qui m'horripie ce sont les massacres, que les hommes et les femmes meurent en vrac meurent en tas sans nom sans nombre sans visage, et nous sommes d'accord. <u>Pourquoi nous ne vous entendons pas dénoncer la politique de Benyamin Netanyahou contre les palestiniens, contre Gaza, pourquoi nous ne vous avons pas entendu fermement cet été dénoncer cette politique</u> »</p> <p>Jean Glavany : « mais attendez mais attendez on est là pour parler de la paix et vous, vous nous parlez de salopards qui ont tué à Toulouse <u>ce n'est pas ça la question</u> »</p> <p>Djamel Bouras : « une personne comme</p>	<p>sioniste qui pratique la défense inconditionnelle d'Israël perturbe le débat français parce qu'on est systématiquement soupçonnés d'antisémitisme»</p> <p>Clémentine Autain: «j'espère juste qu'on vous entendra quand justement Abou Mazen va défendre la reconnaissance de la présence de l'Etat palestinien à l'ONU j'aimerais bien vous entendre parce que je sens <u>qu'on ne va pas vous entendre beaucoup</u> »</p> <p>Aymeric Caron : « vous disiez dans l'émission de Benoit Duquesne : la chose qui m'horripie ce sont les massacres, que les hommes et les femmes meurent en vrac meurent en tas sans nom sans nombre sans visage, et nous sommes d'accord. <u>Pourquoi nous ne vous entendons pas dénoncer la politique de Benyamin Netanyahou contre les palestiniens, contre Gaza, pourquoi nous ne vous avons pas entendu fermement cet été dénoncer cette politique</u> »</p> <p>Jean Glavany : « mais attendez mais attendez on est là pour parler de la paix et vous, <u>vous nous parlez de salopards qui ont tué à Toulouse</u> ce n'est pas ça la question »</p> <p>Djamel Bouras : « une personne comme</p>
---	--

<p>Enrico Macias qui a chanté une chanson sur le... malheur à celui qui touche un enfant... <u>alors que tu le vois défiler sur les Champs-Élysées avec des drapeaux: on est des sionistes et on est fières etc.»</u></p>	<p>Enrico Macias qui a chanté une chanson sur le... malheur à celui qui touche un enfant... <u>alors que tu le vois défiler sur les Champs-Élysées avec des drapeaux: on est des sionistes et on est fières etc.»</u></p>
<p>Djamel Bouras : « dans ma tête je me dis mais attend <u>c'est quoi ce jeu-là ! ils sont quoi ! C'est quoi comme citoyens c'est quoi comme...ils sont Algériens, ils sont Français, ils sont Israéliens ! C'est quoi le truc ».</u></p>	<p>Djamel Bouras : « dans ma tête je me dis mais attend c'est quoi ce jeu-là ! <u>ils sont quoi ! C'est quoi comme citoyens c'est quoi comme...ils sont Algériens, ils sont Français, ils sont Israéliens ! C'est quoi le truc ».</u></p>

Sur un ton agressif, les locuteurs s'attaquent à leurs adversaires à travers un discours violent qui réunit des actes langagiers menaçants de critique, de blâme et d'accusation. Dans les différentes énonciations, un stéréotype relatif à la communauté juive surgit puissamment et caractérise cette dernière comme une communauté qui, malgré son appartenance à la nation française, manifeste un attachement particulier et éprouve un sentiment d'appartenance plus fort à l'Etat d'Israël, les juifs de France revendiquent ouvertement et fortement leur judéité et privilégient de loin les intérêts d'Israël au détriment de ceux de la France «ils sont quoi ! C'est quoi comme citoyens c'est quoi comme, ils sont Algériens, ils sont Français, ils sont Israéliens ! C'est quoi le truc ! ». Cette image construite dans le discours des sujets parlants est présentée comme négative et leurs comportements comme illogiques voire exagérés.

Parmi les comportements fortement blâmés, notons ceux des jeunes juifs français qui se réclament Israéliens ou qui ont quitté la France pour s'installer en Israël et devenir des citoyens israéliens « nos compatriotes qui ont cru bien inspirés d'aller manifester devant l'ambassade d'un pays étranger ou d'aller servir sous ses couleurs, les armes à la main », il s'agit également des positions et attitudes prises par différents hommes politiques ou intellectuels français qui ne dissimulent point leur affection pour Israël et le défendent ouvertement parfois même au détriment des intérêts de la France « vous nous parlez de salopards qui ont tué à Toulouse, c'est pas ça la question » « votre passion

déraisonnable (...) si vous êtes parlementaire du parlement français ou du parlement israélien » « cette passion nous éloigne de la solution et que vous êtes là dans l'interpellation agressive tout le temps » ; nous relevons même des extraits dans lesquels les destinataires sont accusés d'être des agents israéliens infiltrés en France « quand je vous entends on a l'impression que vous êtes le porte-parole du Likoud et vous avez travaillé d'ailleurs au Likoud, avec monsieur Netanyahu en tout cas », « le lobby sioniste qui pratique la défense inconditionnelle d'Israël perturbe le débat français ».

La question la plus évoquée par les locuteurs et pour laquelle la communauté juive de France est souvent blâmée, concerne le conflit du Proche-Orient qui oppose les Palestiniens aux Israéliens. Dans ces énonciations, les Juifs français sont perçus comme des citoyens français qui ne reconnaissent pas et ne veulent pas reconnaître les crimes de guerre, l'injustice et l'oppression qu'exerce l'Etat israélien sur les Palestiniens civiles « tu le vois défiler sur les Champs-Élysées avec des drapeaux: on est des sionistes et on est fières etc.» « si vous portiez un discours fort sur cette question ça pourrait peser de son poids justement ? » « Pourquoi nous ne vous entendons pas dénoncer la politique de Benyamin Netanyahou contre les Palestiniens, contre Gaza, pourquoi nous ne vous avons pas entendu fermement cet été dénoncer cette politique ? ».

Les sujets parlants insinuent dans leurs propos, soit explicitement ou implicitement, que les juifs français, plus spécifiquement des personnalités connues sur la scène publique, soutiennent l'Etat israélien et sa politique répressive, sans se préoccuper du sort des victimes de guerre que la République Française s'engage à défendre et à protéger « c'est vous qui n'avez rien à secouer du sort des Palestiniens », « il n'y a pas des peines sélectives en tout cas de la part de ces gens-là », « l'opinion internationale soit choquée lorsque vous faites cette comparaison », « je sens qu'on ne va pas vous entendre beaucoup ».

Il s'agit de construire un stéréotype dévalorisant autour de la communauté juive en la désignant comme une communauté qui, malgré son appartenance à la nation française, privilégie ses liens avec Israël et favorise de loin ses intérêts, au détriment des valeurs et des principes défendus par la République française. Cette vision stéréotypée de l'autre met en exergue la véritable priorité des locuteurs et leur assigne une image de soi louable et admirable, celle d'un groupe social pour qui l'intérêt de la Nation prime et se place par-dessus tout, pour qui le respect des valeurs républicaines ainsi que le travail acharné pour

honorer l'image de la France sont les préoccupations majeures de tous les citoyens en dépit de leurs appartenances religieuses ou raciales. Le critère de la citoyenneté doit donc l'emporter sur tous les autres critères d'appartenance à un groupe donné (critère de religion, de race, de langue, de sexe ou autres).

1.2.5. Violence et agressivité du lobby pro-sioniste en France

Image de la France et des Français	Image de la communauté juive
<p>Image de soi (autostéréotypes) explicite ou implicite</p> <p>Alain Soral : « <u>est ce que c'est normal madame Lévy que je sois agressé</u> quand je signe un livre dans une librairie par un commando de 35 personnes »</p> <p>Bernard Ravenel : « <u>j'étais agressé par la ligue de défense juive gazé si on peut dire devant le local de l'AFPS nous avons été attaqués</u>»</p> <p>Alain Soral : « Ces gens-là agissent et <u>ce que je leur reproche c'est</u> qu'au lieu de débattre <u>ils diabolisent et persécutent</u>. Par exemple moi j'ai été agressé deux fois par la ligue de défense juive »</p> <p>Pascal Boniface : « S'en prendre aux enfants de quelqu'un pour l'attaquer très honnêtement là <u>on sort du débat</u> on rentre vraiment dans <u>le travail d'officine et dans l'indignité du débat</u> »</p> <p>Jean Glavany : « <u>Ce qui me navre c'est</u> donc votre passion parce que cette passion</p>	<p>Image de l'autre (hétérostéréotypes)</p> <p>Alain Soral : « est ce que c'est normal madame Lévy que <u>je sois agressé quand je signe un livre dans une librairie par un commando de 35 personnes</u> »</p> <p>Bernard Ravenel : « <u>j'étais agressé par la ligue de défense juive gazé si on peut dire devant le local de l'AFPS nous avons été attaqués</u>»</p> <p>Alain Soral : « <u>Ces gens-là agissent et ce que je leur reproche c'est</u> qu'au lieu de débattre <u>ils diabolisent et persécutent</u>. Par exemple <u>moi j'ai été agressé deux fois par la ligue de défense juive</u> »</p> <p>Pascal Boniface : « <u>S'en prendre aux enfants de quelqu'un pour l'attaquer très honnêtement</u> là on sort du débat on rentre vraiment dans le travail d'officine et dans l'indignité du débat »</p> <p>Jean Glavany : « Ce qui me navre c'est donc votre passion parce que cette</p>

nous éloigne de la solution et que vous êtes là dans l'interpellation agressive tout le temps »	passion nous éloigne de la solution et que <u>vous êtes là dans l'interpellation agressive tout le temps</u> »
Jean Glavany : « <u>Meyer Habib je peux parler sans être comme ça</u> sous votre pression dans cette agressivité »	Jean Glavany : « Meyer Habib je peux parler sans être comme ça <u>sous votre pression dans cette agressivité</u> »

Les passages ci-dessus présentent des énoncés produits par des locuteurs français constituant des actes d'attaque sur l'altérité juive, leur objectif est de construire un hétérostéréotype qui se constituera par la suite en un trait identitaire inhérent à cette communauté, il s'agit du caractère violent et agressif qui définit entre autres l'identité des juifs français et qui contribue à les présenter comme des individus qui usent de tous les moyens violents et agressifs pour arriver à leurs fins de persuasion, de dissuasion ou d'intimidation.

La majorité des attaques repérées dans cette partie représente des actes de blâme, les énonciateurs évoquent des actions blâmables et les imputent aux membres appartenant à la collectivité juive, en les désignant comme des personnes dangereuses et offensives « (...) agressé quand je signe un livre dans une librairie par un commando de trente-cinq personnes » « j'étais agressé par la ligue de défense juive gazé si on peut dire devant le local de l'AFPS nous avons été attaqués »

Selon ces différentes énonciations et celles d'avant, les Juifs français non seulement défendent les intérêts d'Israël, mais font également appel à différentes méthodes effrayantes pour perturber le débat « Ces gens-là agissent au lieu de débattre, ils diabolisent et persécutent, moi, j'ai été agressé deux fois par la ligue de défense juive » pour faire taire les gens et agir sur leur liberté d'expression, par la menace et l'agression « S'en prendre aux enfants de quelqu'un pour l'attaquer », ou bien même, pour influencer l'opinion publique en impressionnant les interlocuteurs et imposant une certaine vision dans la tentative d'orienter le débat « vous êtes là, dans l'interpellation agressive tout le temps » « sous votre pression, dans cette agressivité ».

La critique et la condamnation du caractère violent des Juifs français, ainsi que des moyens agressifs qu'ils mobilisent pour terroriser et terrifier les gens afin de restreindre

leur liberté d'expression ou de les empêcher d'agir, créent une sorte d'autostéréotype positif et donnent une image des Français favorable aux yeux de l'auditoire, l'image d'une France démocratique qui exalte la liberté d'expression et d'action, qui sacralise le débat critique et constructif et qui est favorable à la paix, en privilégiant les méthodes pacifiques.

Bénéficier de cette image valorisante de soi s'appuie, principalement, sur le recours des sujets parlants à des verbes de dénonciation de l'attitude agressive de la communauté juive tels que : reprocher «ce que je leur reproche c'est » navrer « Ce qui me navre c'est » l'usage de la question rhétorique « est ce que c'est normal madame Lévy que je sois agressé ? » ou l'interrogation exprimant une obligation « Meyer Habib, je peux parler sans être comme ça sous votre pression dans cette agressivité », l'emploi des expressions et des qualificatifs péjoratifs pour caractériser une action « le travail d'officine » « l'indignité du débat » « l'interpellation agressive » ou des verbes renvoyant à des actions et comportements condamnables « agresser, gazer, attaquer, s'en prendre ».

1.2.6. Des croyances juïques incompatibles avec les valeurs de la République

Image de la France et des Français	Image de la communauté juive
<p>Image de soi (autostéréotypes) explicite ou implicite</p> <p>Alain Soral : « les valeurs du judaïsme si on s'y intéresse euh suprématisme racio-communautaire où au nom d'une vision inégalitaire et raciale du monde qui s'accomplit soit par la violence pure (...) soit par la fourberie et le vol si on ne peut pas faire autrement. Ces valeurs ne sont pas compatibles effectivement avec <u>les valeurs du front national</u> mais elles ne sont pas compatibles non plus avec <u>les valeurs de la République française</u> »</p> <p>«Nous sommes toujours du côté du faible</p>	<p>Image de l'autre (hétérostéréotypes)</p> <p>Alain Soral : « les valeurs du judaïsme si on s'y intéresse euh <u>suprématisme racio-communautaire</u> où au nom d'une <u>vision inégalitaire et raciale du monde</u> qui s'accomplit <u>soit par la violence pure (...) soit par la fourberie et le vol</u> si on ne peut pas faire autrement. <u>Ces valeurs ne sont pas compatibles effectivement avec les valeurs du front national</u> mais elles ne sont pas compatibles non plus avec <u>les valeurs de la République française</u> »</p> <p>«Nous sommes toujours du côté du faible</p>

<p>et de l'humilié parce que <u>nos valeurs sont Liberté-Égalité-Fraternité, pas la paix aux uns, la guerre aux autres, nous ne croyons pas aux peuples supérieurs aux autres</u>».</p> <p>Jean-Luc Mélenchon</p>	<p>et de l'humilié parce que nos valeurs sont Liberté-Égalité-Fraternité, pas <u>la paix aux uns, la guerre aux autres</u>, nous ne croyons pas <u>aux peuples supérieurs aux autres</u>». Jean-Luc Mélenchon</p>
---	---

Cette dernière vision stéréotypée relève d'une évaluation négative et d'un jugement de valeur dépréciatif porté par les locuteurs français sur les croyances cautionnées par la religion juïaïque. Les énoncés relevés constituent des critiques acerbes formulées sur un ton sec et dirigées ouvertement vers l'ensemble de la communauté juïve, prenant pour cible les idées contenues dans leur religion et la façon dont ils se perçoivent eux-mêmes et perçoivent les autres. Ces croyances sont, non seulement rejetées et condamnées, mais sont également présentées comme catégoriquement non conformes et formellement incompatibles avec les valeurs et les principes qui fondent la République française.

Selon les sujets parlants, ces croyances basées sur une « vision inégalitaire et raciale du monde » aspirant à un « suprématisme raciale-communautaire » justifient et autorisent les juifs de recourir à « la violence pure » et à « la fourberie et le vol » du moment qu'il est admis et certifié que ce peuple est « supérieur aux autres », ce qui s'oppose formellement aux valeurs de la Nation française et se contredit clairement avec des slogans levés par les citoyens français. Le stéréotype convoqué dans ces énoncés, et qui contribue étroitement à la construction d'une image dévalorisante des juifs, est celui de l'incompatibilité de leurs valeurs raciales avec celles de la République française « Ces valeurs ne sont pas compatibles effectivement avec les valeurs du Front National, mais elles ne sont pas compatibles non plus avec les valeurs de la République française », « nos valeurs sont Liberté-Égalité-Fraternité, pas la paix aux uns, la guerre aux autres, nous ne croyons pas aux peuples supérieurs aux autres ».

Les attaques que nous venons d'exposer et qui abritent des actes de critique lancés à l'encontre de la religion et des croyances de la communauté juïve, visent en réalité à créer des traits caractéristiques inverses faisant valoir les croyances et les valeurs de la France laïque. Présenter les valeurs juïaïques comme incompatibles avec les principes défendus par la collectivité française « Ces valeurs ne sont pas compatibles » et évoquer les valeurs fondatrices de la République en les mettant dans un rapport d'antinomie avec celles des

Juifs « nos valeurs sont Liberté-Égalité-Fraternité, **pas** la paix aux uns, la guerre aux autres, **nous ne croyons pas** aux peuples supérieurs aux autres» permet aux locuteurs de vanter leurs propres perceptions et glorifier une image selon laquelle les Français seraient un peuple qui sacralise et respecte des valeurs fondées sur une vision égalitaire des humains et qui veille à les faire valoir à tout prix.

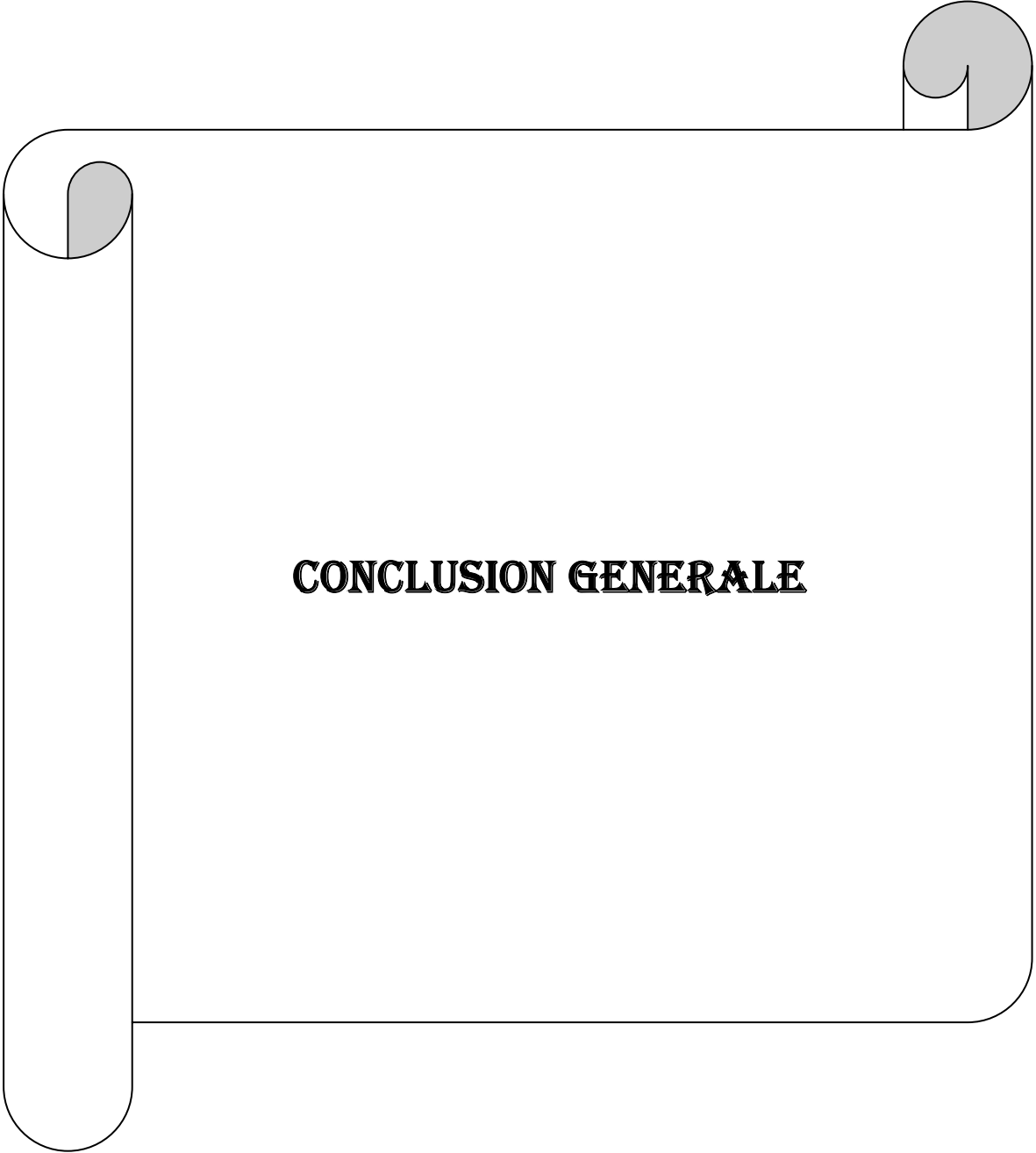
Conclusion

C'est dans ce dernier chapitre que la problématique soulevée trouve une réponse exhaustive et une affirmation de l'hypothèse proposée, à travers les résultats qui démontrent le rapport qu'entretient l'identité avec la violence du langage. Notre objectif était de savoir comment l'échange d'actes verbaux violents, dans les discours médiatiques, contribue-t-il à construire les identités des uns et des autres.

Dans une tentative de porter des éléments de réponse, nous avons prélevé des passages depuis notre corpus de recherche contenant des formes violentes et des actes menaçants puis, nous avons examiné et analysé les stéréotypes auxquels la violence fait appel et convoque. Vu que la construction identitaire de l'Autre vise un dénigrement et une disqualification de ses systèmes de valeurs convoqués, l'emploi des stéréotypes semble être plus qu'indispensable pour appuyer et étayer la parole d'attaque. C'est une sorte de justification argumentative légitimant l'intervention et donnant à l'image dépréciative, que le locuteur attribue à son adversaire, une certaine crédibilité.

Les attaques lancées à l'encontre de l'altérité juive ou musulmane servent en réalité de stratagèmes aux locuteurs français à travers lesquels ils construisent leur propre identité. Rejeter des traits caractériels affichés par l'Autre, ou qui lui sont conférés par une représentation stéréotypée, c'est, à travers l'effet inverse (effet du miroir), se proclamer différent et se présenter tacitement comme ayant des positions, des attitudes et des modes de perception totalement différents. C'est une déclaration de la part du locuteur, à la fois latente et intelligible, soumise à l'interprétation de l'auditoire, ce grand public des téléspectateurs, auditeurs et internautes, dans laquelle il reconnaît qu'il se représente le monde environnant autrement, d'une manière opposée à celle de son antagoniste, cela mène, inéluctablement, à une construction de sa propre identité et une redéfinition de soi tout en traçant les contours de l'identité de l'Autre.

Attaquer l'Autre verbalement, le critiquer, l'accuser, le blâmer, le discréditer et mettre en cause sa sincérité, revient à s'imposer soi-même, un individu qui représente une collectivité, en modèle opposé. C'est à travers l'opposition que l'on s'impose et c'est dans la déconstruction de l'Autre que l'on se construit soi-même. La violence verbale ne peut être entendue, dans toutes ses réalisations, comme une montée en tension fulgurante et involontaire, elle s'élabore dans de nombreux cas, en l'occurrence dans l'espace médiatique, en une stratégie argumentative mobilisant imaginaires culturels et perceptions, en vue d'une affirmation identitaire des uns et des autres.



CONCLUSION GENERALE

Notre recherche se situe dans le croisement de plusieurs disciplines, d'où la nécessité de faire appel à des concepts théoriques variés et recourir à des outils d'analyse aussi éloignés que divers. Le point de départ qui a fondé cette recherche était un double constat résultant des observations des discours et interactions qui circulent dans les sociétés contemporaines, notamment la société française, le premier est fait sur l'abondance des formes verbales violentes et l'emploi excessif du langage agressif dans le discours des sujets parlants, à la différence de leur sexe, âge, niveau intellectuel, statut social et en dépit du contexte dans lequel il s'insère : situation formelle, informelle, médiatisée ou intime et du domaine dans lequel il se produit : économique, religieux, sportif, politique, etc. La violence dont témoignent ces discours n'a pas toujours le même degré ni la même forme, elle varie et se manifeste selon les besoins des locuteurs et en relation avec les éléments contextuels qui la provoquent.

Le deuxième constat concerne le discours violent sur l'altérité en contexte médiatique qui recouvre, à notre avis, des enjeux considérables et touche de plus près à la question de l'identité et sa constitution. À travers nos observations, nous avons remarqué que la parole virulente destinée à l'Autre, comme étant un individu partiellement ou totalement distinct de par son appartenance à une sphère culturelle différente, exprime la volonté du locuteur de tracer les contours de l'identité de cet Autre, de lui conférer une image particulière en lui attribuant quelques schèmes culturels ; en conséquence, ce processus attributif exerce parallèlement un impact sur la constitution de l'identité du locuteur même.

Ce constat général nous a mené à nous poser quelques questions élaborant la problématique de notre recherche que nous allons revoir dans ce qui suit, mais avant cela, nous tenons à rappeler d'abord que notre hypothèse générale, qui se présente comme une supposition envisagée provisoirement, postule que nos observations empiriques et recherches théoriques nous ont conduite à émettre ainsi l'hypothèse que le recours à la violence verbale par un locuteur donné, lorsqu'il produit un discours médiatique sur l'altérité, est volontaire et stratégique. La parole agressive, dans ce contexte particulier, contribue à l'élaboration d'une stratégie discursive visant la construction des identités en présence, elle fait appel au registre des émotions, évoque les imaginaires collectifs de l'autre, ses systèmes de valeurs et convoque des traits culturels tributaires de son identité afin de les soumettre à un jugement dépréciatif dans le dessein de faire valoir les siens, d'exalter son identité qui représente également celle de son groupe.

Notre étude rejoint les recherches relevant de la problématique des interactions conflictuelles, du moment qu'elle retrace et reconstitue le processus de montée en tension en mettant l'accent sur les fonctions que les actes langagiers violents sont en mesure d'accomplir, elle reprend également le questionnement qui fonde les études autour de l'identité d'autant plus qu'elle s'interroge sur le fonctionnement du discours violent en contexte médiatique et son rapport avec la construction identitaire. Il était question, dans ce travail, de dévoiler les liens étroits qui existent entre des notions relevant de domaines de recherche scientifiques éloignés, à savoir, le discours violent, l'altérité, la médiatisation, l'identité et les émotions.

Le corpus de recherche nous a fourni un ensemble de données pertinentes pour l'analyse envisagée, les discours sur l'altérité qualifiés de violents ainsi que les interactions à caractère conflictuel collectées selon un ensemble préétabli de critères, ont rendu possible la démarche analytique, dans la mesure où ils nous ont présenté des énoncés et des séquences discursives permettant une analyse linguistique et rhétorique et s'inscrivant dans des contextes fournissant des éléments facilitant l'interprétation pragmatique et la construction du sens. Pour pouvoir résumer les résultats de la recherche dans cette conclusion générale, il s'impose de faire un rappel des questions précédemment posées :

Q1. Comment la violence s'exprime-t-elle dans les discours d'attaque sur l'altérité ? En d'autres termes, quels sont les procédés langagiers permettant à la violence de se manifester dans le discours ?

La violence est un concept qui caractérise principalement des actes et des comportements physiques, par contre, nous pouvons également qualifier de violent toute parole ou acte langagier provoquant un mal être et générant un sentiment de gêne, de par l'effet négatif et contraignant qu'il exerce sur son destinataire. La violence dans le langage est susceptible de revêtir différentes formes et d'emprunter des procédés langagiers aussi distincts que variés, en dépassant une conception traditionnelle qui la limite aux insultes et mots accrus, nous pouvons affirmer qu'elle a la possibilité d'investir les formes les plus adoucies et les plus courtoises ; compte tenu du contexte qui conditionne la parole et lui donne sens, tout acte possède un potentiel agressif et se trouve en mesure de blesser autrui.

Les analyses que nous avons effectuées ont mis l'accent sur la diversité des moyens langagiers qui permettent à la violence de se manifester, une analyse lexicale a montré que

la violence peut résider dans le sens des mots, c'est la forme la plus connue et facilement identifiable du langage agressif, telle que les insultes, le blasphème et les expressions indécentes. La violence est contenue également dans les structures grammaticales qui rendent l'acte plus agressif, quelques modes et temps verbaux sont porteurs de violence plus que d'autres (l'impératif intervient dans le territoire de l'autre et le futur peut exprimer une menace). La violence est susceptible d'apparaître par le biais de styles et figures de rhétorique particuliers dotant ainsi le discours d'attaque d'une certaine discrétion, en effet, les figures de styles sont réputées avoir un effet adoucisseur, elles atténuent l'agressivité de l'acte en faisant appel à la parole détournée qui fait éviter l'affrontement direct et inscrit le discours dans le champ des conflits et des luttes masqués. Les procédés rhétoriques les plus répandus dans notre corpus sont la question oratoire et l'ironie.

Le contexte constitue, dans notre étude, un élément central et décisif du moment qu'il fournit à l'acte les éléments indispensables pour une meilleure interprétation, dans notre analyse, à maintes reprises, nous nous sommes trouvée confrontée à des paroles qui semblent, à première vue, inoffensives voire même élogieuses, mais une interprétation pragmatique fondée sur un ancrage situationnel de l'acte nous a aidée à comprendre qu'elles recouvrent un potentiel violent et relèvent d'une agression verbale.

Q2. Dans quelle mesure les émotions liées au langage violent, qui sont suscitées à travers les discours d'attaque sur l'altérité pourraient-elles constituer une stratégie argumentative visant l'influence et la persuasion ? Quelle place occupent-elles dans le processus d'argumentation en contexte médiatique ?

Les émotions ont, depuis la rhétorique antique d'Aristote, été au centre de l'entreprise argumentative, elles constituent l'une des preuves visant la persuasion et l'adhésion de l'auditoire. Argumenter par l'émotion revient à agir sur les affects du public, le persuader en essayant de l'émouvoir et jouer sur des effets émotionnels dans un but stratégique. Cette dimension argumentative contenue dans la parole privilégiant le pathos est largement reprise dans le discours violent qui exploite un type particulier d'émotions, à des fins persuasives. Le discours d'attaque sur l'altérité en étant médiatisé, et donc accessible à un public large, mobilise des émotions dites négatives par le biais de l'emploi de mots et expressions touchant la sensibilité de l'auditoire et en investissant des lieux communs susceptibles d'agir sur ses affects pour l'émouvoir.

Les séquences discursives analysées démontrent que les locuteurs, au cours des interactions, s'en prennent aux membres de la communauté décriée et sémiotisent des émotions telles la peur, l'indignation et la colère, tantôt, sur le mode du dire par l'usage d'unités lexicales désignant explicitement l'état affectif qu'ils espèrent provoquer et auquel ils incitent, tantôt, à travers la schématisation discursive et l'étayage de l'émotion qui vise à conduire le public tacitement à éprouver le sentiment désiré. Un tel guidage émotionnel requiert l'exploitation d'un ensemble de critères de schématisation que le locuteur insère pour structurer son texte et lui inférer un sens prédéterminé, dans le but de garantir l'effet patémique escompté. Sur un ton alarmant et culpabilisant, le discours d'attaque construit une impression plutôt dépréciative autour de l'adversaire, l'auditoire est amené à développer des émotions négatives à l'égard de l'Autre capables de le placer dans une position ouverte à toute caractérisation disqualifiante, c'est en quelque sorte une préparation psychologique et affective du grand public à une construction identitaire simultanément entreprise.

La même stratégie argumentative est souvent reprise dans le discours de contre-attaque représentant une violence cristallisée ; le destinataire, subissant l'agression, riposte immédiatement ou ultérieurement, selon qu'il est présent ou non au moment même de l'énonciation, et entame une réaction verbale stratégique de sape en faisant appel également au registre des émotions, mobilisant les critères de schématisation précédemment évoqués. Cette action consiste d'abord à réfuter et délégitimer l'émotion supposée naître et suscitée par le locuteur à l'aide de quelques procédés ; tout en essayant de renverser la situation, l'attaqué tente, à son tour, de susciter une émotion négative vis-à-vis de son agresseur ainsi que du groupe ethnique que celui-ci représente, ceci peut très bien lui servir d'argument ; c'est cette véritable guerre du pathos qui fonde l'entreprise oratoire.

Les émotions négatives que nous avons pu détecter, appelées par les discours des attaquants, aspirent à en faire naître d'autres plus positives ; la solidarité sociale, la compassion et le sentiment de respect sont des états affectifs ciblés que les sujets parlants cherchent à développer, au préalable, chez les auditeur-télespectateurs, autour de leurs propres communautés ou groupes sociaux. Résolument, l'appel des affects recouvre un but plus important, celui de préparer le chemin à un processus de construction identitaire fondé sur le principe de présentation de Soi et de l'Autre par le biais des émotions.

Q3. Quel est le rapport existant entre : langage violent, médiatisation, altérité et identité ? Le recours aux actes verbaux violents en contexte médiatique pourrait-il se présenter comme un comportement stratégique contribuant à la construction des identités en présence ?

Il existe un lien étroit entre le langage violent employé en contexte médiatique et la formation de l'identité. S'attaquer à l'Autre, qui se définit comme un être culturel distinct et différent par rapport à Soi, devant un large public constitué d'auditeurs, téléspectateurs ou internautes, ayant accès facile à l'intervention, relève, comme nous l'avons déjà mentionné, d'une stratégie argumentative mobilisant les émotions et contribuant à la construction de l'identité des protagonistes. Le discours d'attaque est le moyen par lequel le locuteur peut faire intervenir publiquement des stéréotypes en faisant appel à des visions, des perceptions et des comportements propres à l'Autre, défavorables et dévalorisants ; ces stéréotypes étant convoqués par le biais de différentes formes agressives du langage (moquerie, reproche, accusation, menace) sont utiles à la construction identitaire des uns et des autres. D'un côté, ils permettent de dépeindre négativement l'Autre, le disqualifier publiquement sous l'effet de la médiatisation et montrer des facettes négatives de son identité pour, en quelque sorte, le déconstruire et détruire son image, et d'un autre côté, les stéréotypes, de manière discrète et inverse, visent à affirmer sa propre identité et former une certaine image appréciable opposée à celle que le locuteur vient de décrire.

Sur cette identité déconstruite et dépréciée, une autre identité s'érige et se construit, c'est celle du locuteur même qui vise implicitement, sans pour autant essayer de se vanter et d'exhiber ses qualités de manière ouverte et osée, à manifester quelques éléments constitutifs de sa propre identité, dresser son autoportrait et donner une certaine image de soi et de son groupe sous un angle plus positif. Porter un regard négatif sur l'Autre par le recours aux stéréotypes existants, ou en cours de création, revient à lui conférer une identité peu glorieuse, voire détestable, et marquer son opposition et sa distanciation par rapport à ce qu'il est, c'est une justification de son rejet de l'Autre et un prétexte fourni aux actes commis contre lui.

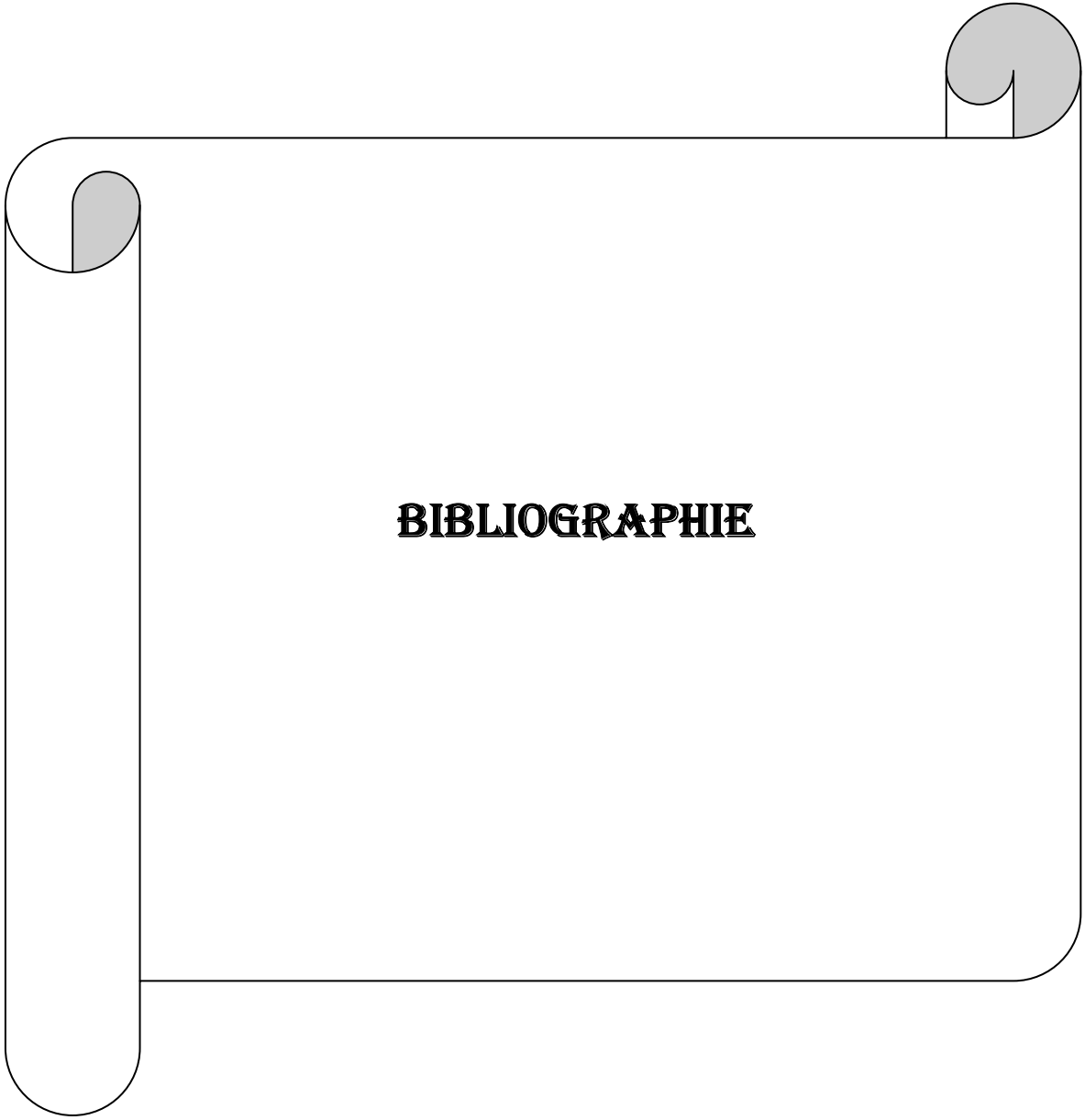
Les locuteurs français se servent des imaginaires que les groupes en question développent, de la manière dont ils se représentent le monde et les interprétations qu'ils attribuent à leurs actes ; les imaginaires collectifs de la culture musulmane convoqués sont

plus diversifiés et touchent à plusieurs domaines comparés à ceux relatifs à la communauté juive. En se référant à ces représentations culturellement ancrées, les sujets parlants, dans leur rapport à l'altérité, produisent une parole violente dans laquelle ils expriment une vision stéréotypée des différents modes de pensée et systèmes de valeurs. Cette approche de l'Autre passe par une caractérisation dévalorisante et peu avantageuse qui sert à attribuer des schèmes culturels et esquisser des images selon les besoins. Les résultats auxquels ont abouti nos analyses démontrent que des hétéro-stéréotypes négatifs se développent autour des identités, juive et musulmane, par le biais du langage agressif, ces jugements dépréciatifs conduisent à élaborer une conception dévalorisante des deux identités concernées (les musulmans sont violents, antisémites, inhibiteurs des libertés, etc., les Juifs, des manipulateurs, des oppresseurs et des hors la loi). Par le même acte et à travers l'effet inverse, le locuteur s'attribue, tacitement ou ouvertement, le trait opposé et construit un auto-stéréotype plutôt valorisant (les Français pacifistes, garants des libertés, respectueux et corrects). Ce processus attributif peut s'avérer explicite dans le cas de l'emploi de techniques et procédés de distanciation (réfutation, négation, ordre, menace, etc.) ou implicite, en laissant le soin au public d'arriver à la conclusion recherchée par un simple travail de déduction (voilà qui tu es, donc voilà qui je suis : l'opposé de toi).

Au terme de ce travail et à partir des analyses effectuées, nous pouvons affirmer que le recours à la parole violente, à travers toutes ses formes, dans l'espace médiatique relève d'une stratégie discursive argumentative mobilisant les émotions et convoquant des imaginaires collectifs et des systèmes de valeurs dans un but ultime, la formation identitaire de Soi, l'exaltation de son groupe qui passe par la déformation et le dénigrement de l'identité groupale de l'Autre. Bien que cet usage de la langue renferme une volonté de s'imposer et se définir comme étant Soi, il constitue un obstacle réel devant toute démarche interculturelle aspirant à l'acceptation de l'Autre avec sa différence, il exprime un niveau élevé d'ethnocentrisme et un sentiment accentué d'auto-valorisation visant à exalter ses propres systèmes de valeurs et rejeter toute différence. Cette réflexion ouvre le champ vers d'éventuelles études s'inscrivant dans le domaine de l'interculturel, visant l'abolition des frontières entre Soi et l'Autre en reléguant les écarts culturels à l'arrière-plan, laissant ainsi place à la communication multiculturelle libre et enrichissante sans pour autant se référer aux préjugés et stéréotypes. Il s'agit de chercher les moyens linguistiques ou autres par lesquels peuvent se développer des stratégies d'évitement des actes verbaux

CONCLUSION GÉNÉRALE

violents et menaçants pour une co-construction identitaire avec l'Autre et non pas par rapport à lui.



BIBLIOGRAPHIE

- ❖ ABDALLAH-PRETCEILLE, M., (1982), *Des enfants non francophones à l'école. Quel apprentissage ? Quel français ?*, Paris, Armand Colin, coll. « Cahier de pédagogie moderne ».
- ❖ ABDALLAH-PRETCEILLE, M., (1992), *Quelles école pour quelle intégration ?*, Paris, Hachette.
- ❖ ALBERT, L. & NICOLAS, L., (2010), « Introduction. « le pacte » polémique : Enjeux rhétoriques du discours de combat », in ALBERT, L. & NICOLAS, L. (dir.), *Polémique et rhétorique de l'Antiquité à nos jours*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 17-48.
- ❖ AMOSSY, R., (1991), *Les idées reçues : Sémiologie du stéréotype*, Paris, Nathan.
- ❖ AMOSSY, R., (2010), *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin.
- ❖ ANQUETIL, S., BELLACHHAB, A., GALATANU, O., (2015), « La violence verbale au service des idéologies politiques. L'exemple des discours parlementaires sur la burqa », in TUOMARLA, U. et al. (dir.), *Miscommunication and Verbal Violence / Du malentendu à la violence verbale / Misskommunikation und verbale Gewalt*, , Tome XCIII, Helsinki, Hansaprint Oy, 263-278.
- ❖ ANSCOMBRE, J.C., (2001), « Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes » *Langages*, n°142, Les discours intérieurs au lexique., Larousse, 57-76.
- ❖ ARMENGAUD, F., (1985), *La pragmatique*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Que sais-je ?
- ❖ AUGER, N., FRACCHIOLLA, B., MOÏSE, C. & SCHULTZ-ROMAIN, C., (2008), « De la violence verbale : pour une sociolinguistique des discours et des interactions », Actes du premier Congrès Mondial de linguistique française, Durand, J., Habert, B. & Laks, B. (dir.), Paris.
- ❖ AUGER, N., FRACCHIOLLA, B., MOÏSE, C. & SCHULTZ-ROMAIN, Ch., (2010), « Interpellation et violence verbale : essai de typologisation », *Corela* [Online], HS-8 |

- ❖ BAUDE, O., (2006), *Corpus oraux*, Paris, Presses Universitaires d'Orléans/ CNRS éditions.
- ❖ BELLACHHAB, A. & CALATANU, O., 2012, « La violence verbale : représentation sémantique, typologie et mécanismes discursifs », *Signes, Discours et Société* [en ligne] n° 9.

URL: <http://www.revue-signes.info/document.php?id=2893>. ISSN 1308-8378

(Consulté le :17/05/2015)
- ❖ BENBASSA, E., (2006), « Israéliens/ Palestiniens, juifs/ arabes : Archéologie d'un conflit », in BENBASSA, E., & ATTIAS, J.CH. (dir.), *Juifs et musulmans. Une histoire partagée, un dialogue à construire*, Paris, La Découverte, 61-75.
- ❖ BENOIT, W.L., (1995), *Account, Excuses and Apologies: A Theory of Image Restoration Strategies*, Albany, State University of New York Press.
- ❖ BENVENISTE, E., (1974), *Problèmes de linguistique générale*, Tome 2, Paris, Gallimard.
- ❖ BERTHOUD, A.C. & MONDADA, L., (1995), « Modes d'introduction et de négociation du topic dans l'interaction verbale », in VERONIQUE, D. & VION, R. (dir.), 277-301.
- ❖ BLANCHE-BENVENISTE, C. & JEANJEAN, C., (1987), *Le Français parlé. Transcription et édition*, Paris, Didier Erudition.
- ❖ BOURDIEU, P., (1996), *Sur la télévision*, Paris, Liber.
- ❖ BOURDIEU, P., (2001), *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Le Seuil.
- ❖ BRES, J., (2001), « Entrée. monologal », in DETRIE, C., SIBLOT, P. & VERINE, B., *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Paris, Honoré Champion.
- ❖ BROWN, P., LEVINSON, S., (1987), *Politeness: some universals in language use*, Cambridge, Cambridge University Press.
- ❖ Centre de Documentation Tiers-monde de Paris, (2000), *Se former à l'interculturel. Expériences et propositions*, Paris, Charles Léopold Mayer.

- ❖ CHARAUDEAU, P. & MAINGUENEAU, D., (2002), *Dictionnaire de l'analyse de discours*, Paris, Le Seuil.
- ❖ CHARAUDEAU, P., (2005) « Réflexions sur l'identité culturelle. Un préalable nécessaire à l'enseignement d'une langue », in GABRY, J. & ALII, *Ecole, langues et modes de pensée*, Académie de Créteil, CRDP.

URL:<http://www.patrick-charaudeau.com/Reflexions-sur-l-identite.html> (consulté le 12/06/2015)
- ❖ CHARAUDEAU, P., (2007), « De l'argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication », in CHRISTIAN, B. (dir.) *Argumentation, manipulation, persuasion*, Paris, L'Harmattan, 13-35.
- ❖ CHARAUDEAU, P., (2009), « L'identité culturelle entre soi et l'autre », Actes du colloque de Louvain-la-Neuve en 2005, consulté sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*.

URL:<http://www.patrick-charaudeau.com/L-identite-culturelle-entre-soi-et.html> (consulté le 12/06/2015)
- ❖ CISLARU, G., CLAUDEL, C. & VLAD, M., (2011), *L'écrit universitaire en pratique*, Bruxelles, De Boeck.
- ❖ COATES, J.D. & TOGNAZZINI, N.A., (2013), *Blame, Its Nature and Norms*, Oxford, Oxford University Press.
- ❖ CODOL, J.P. & TAP, P., (1988), « Dynamique personnelle et identités sociales », *Revue internationale de psychologie sociale*, n° spécial, Toulouse, 167-172.
- ❖ COHEN-EMERIQUE, M., (2011), *Pour une approche interculturelle en travail social : Théories et pratiques*, Rennes, Presses de l'EHESP.
- ❖ COURBET, D. & FOURQUET, M.P., (2003), *La télévision et ses influences*, Bruxelles, De Boeck.
- ❖ DANBLON, E., (2012) « Aristote dit-il encore quelque chose au XXI^e siècle ? », *Questions de communication*, n° 21, 25-36.

- ❖ DANES, F., (1994), « Involvement with Language and in Language », *Journal of Pragmatics*, Vol. 22, n° 3-4, 251-264.
- ❖ DE CARLO, M., (2011), *L'interculturel*, France, Marie-Christine Couet-Lannes.
- ❖ DELBECQUE, N., (2006), *Linguistique cognitive. Comprendre comment fonctionne le langage*, Bruxelles, De Boek et Larcier.
- ❖ DETRIE, C., SIBLOT, P. & VERINE, B., (2001), *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Paris, Honoré Champion.
- ❖ DEVEREUX, G., (1972), *Ethnopsychanalyse complémentariste*, Paris, Flammarion.
- ❖ DHUME, F., (2012), « Multiculturalisme/Multiculturel », in LAACHER, S. (dir.), *Dictionnaire de l'immigration en France*, Paris, Larousse.
- ❖ DUBAR, C., (2000), *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, 3 éd, Paris, Armand Colin.
- ❖ DURANT, J.P. & WEIL, R., (1989), *Sociologie contemporaine*, Paris, Vigot.
- ❖ ELSTER, J., (1999), *Alchemies of the mind. Rationality and the emotions*, Cambridge, CUP.
- ❖ ERIKSON, E., (1972), *Adolescence et crise. La quête de l'identité*, Paris, Flammarion.
- ❖ ERVIN-TRIPP, S., (1972), « On sociolinguistic rules: Alternation and co-occurrence » in Gumperz & Hymes (dir.), 213-250.
- ❖ FERREOL, G. & JUCQUOIS, G., (2003). *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*. Paris, Armand Colin.
- ❖ FIEHLER, R., (2002), « How to do emotions with words: Emotionality in conversations », in FUSSEL, S. (dir.), *the verbal communication of emotions*, London, Lawrence Erlbaum, 79-107.
- ❖ FRACCHIOLLA, B., MOÏSE, C., ROMAIN, C. & AUGER, N., (2013), « Introduction », in FRACCHIOLLA, B., MOÏSE, C., ROMAIN, C. & AUGER,

- N. (dir.). *violences verbales. Analyses, enjeux et perspectives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- ❖ FRANÇOIS, S. & LEBOURG, N., (2016), *Histoire de la haine identitaire – mutations et diffusions de l'altérophobie*, France, Presses Universitaires de Valenciennes.
 - ❖ GALATANU, O., (1997), « Pour une analyse confrontative des holophrases » *Les langues romanes*. N° 14, Grenoble, 155–165.
 - ❖ GALATOLO, R., (2007), « Le dévoilement de soi chez le témoin au tribunal », in KERBRAT-ORECCHIONI, C. & TRAVERSO, V. *Confidence/dévoilement de soi dans l'interaction*, Berlin, Boston, De Gruyter.
 - ❖ GIACOMI, A., (1995), « Construction de l'image identitaire et l'élaboration de récits biographiques » in Véronique & Vion (dir.), 303-314.
 - ❖ GOFFMAN, E., (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne: La présentation de soi*, Paris, Minuit.
 - ❖ GOFFMAN, E., (1974), *Les Rites d'interaction*, Paris, Minuit.
 - ❖ GOLDBERG, D., (1994), « Introduction: Multicultural conditions », in GOLDBERG, D. (dir.), *Multiculturalism. A Critical Reader*, Oxford (UK). Cambridge (MA), Blackwell.
 - ❖ GOODENOUGH, W.H., (1964), « Cultural anthropology and linguistics », in HYMES, D. (dir.), *Language in Culture and Society*, New York, Harper and Row.
 - ❖ GRIZE, J.B., (1990), *Logique et langage*, Paris, Ophrys.
 - ❖ GRIZE, J.B., (2004), « Le point de vue de la logique naturelle : Démontrer, prouver, argumenter », in DOURY, M. & MOIRAND, S. (dir.), *L'argumentation aujourd'hui*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 35-44.
 - ❖ GUEDOU, G.A.G., (1985), *LANGAGE ET CULTURE chez les Fon (Benin)*, Paris, SELAF.
 - ❖ GUIMOND, S., (2011), « Tirer profit de la diversité : Le modèle français est-il un frein ou un atout ? », Conférence inaugurale du colloque international «Diversité et

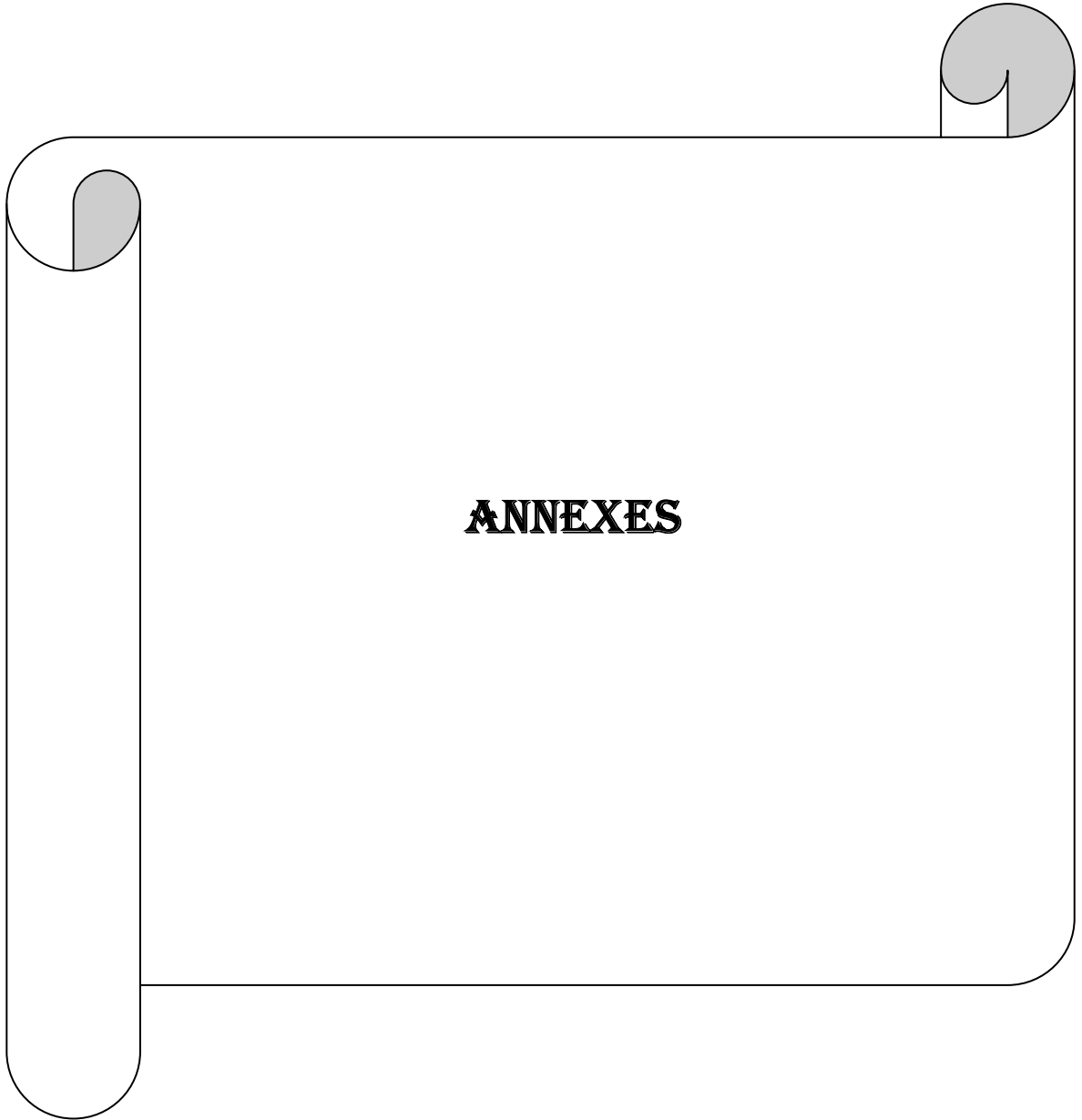
- innovation en milieux socioprofessionnels», MSH, 30 novembre, 1er et 2 décembre 2011, Clermont Ferrand,
- ❖ HALIMI, S. et al., (2014), *L'opinion, ça se travaille. Les médias et les « guerres justes »*, Marseille, Agone.
 - ❖ HIERONYMI, P., (2004), « The Force and Fairness of Blame », *Philosophical perspectives*, n° 18, Ethics, 115-148.
- http://www.lacc.univbpclermont.fr/IMG/docx/contrib_serger_Guimond.docx
(consulté le 12/09/2017).
- ❖ JAKOBSON, R., (1963), *Essai de linguistique générale*, Tome 1, Paris, Minuit.
 - ❖ JOST, F., (2016), *Pour une éthique des médias. Les images sont aussi des actes*, France, L'Aube, coll. Monde en cours.
 - ❖ KASTERSZTEIN, J., (1990), « Stratégies identitaires des acteurs sociaux : Approche dynamique des finalités », in CAMILLERI, C. et al. (dir.) *Stratégies identitaires*, Paris, PUF, 30-41.
 - ❖ KAUFFELD, F.K., (1998), « Presumptions and the Distribution of Argumentative Burdens in Acts of Proposing and Accusing », *Argumentation*, n°12, 245-266.
 - ❖ KAUFFMAN, D., (2012), *Les rencontres multiculturelles*, Centre de Dynamique des Groupes et d'Analyse Institutionnelle, Coll. Culture en mouvement.
 - ❖ KERBRAT-ORECCHIONI, C. & PLANTIN, C., (1995), *Le Trilogue*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
 - ❖ KERBRAT-ORECCHIONI, C., (1980), *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
 - ❖ KERBRAT-ORECCHIONI, C., (1990), *Les interactions verbales*, Tome 1, Paris, Armand Colin.
 - ❖ KERBRAT-ORECCHIONI, C., (2000), « Quelle place pour les émotions dans la linguistique du XXème siècle ? Remarques et aperçus », in PLANTIN C. et al. (dir.), *Les émotions dans les interactions*, Lyon, PUL, 33-74.

- ❖ KERBRAT-ORECCHIONI, C., (2005), *Le discours en interaction*, Paris, Armand Colin.
- ❖ KERBRAT-ORECCHIONI, C., (2008), « Les interactions en cite commercial : Des interactions polies », in KERBRAT-ORECCHIONI, C. & TRAVERSO, V. (dir.) *Les interactions en cite commercial. Invariants et variations*, Lyon, ENS Editions.
- ❖ KOLLWELTER, S., (2008), « Multi- inter- pluri-culturel », Intervention pour le compte de l'ASTI lors de l'ouverture de l'Année Européenne du Dialogue Interculturel, Luxexpo, 53-54.
- ❖ KOVECSES, Z., (2003), *Metaphor and emotion: Language, culture and body in human feeling*, Cambridge, CUP.
- ❖ LACORNE, D., (1997), *La crise de l'identité américaine. Du melting-pot au multiculturalisme*, Paris, Fayard.
- ❖ LAFOREST, M. & MOÏSE, C., (2013), « Entre reproche et insulte, comment définir les actes de condamnation ? » in FRACCHIOLLA, B., MOÏSE, C., ROMAIN, C. & AUGER, N. *Violences verbales. Analyses, enjeux et perspectives*, Presses universitaires de Rennes, 85-105.
- ❖ LAGORGETTE, D. & LARRIVEE, P., (2004), « Interprétation des insultes et relations de solidarité », *Les insultes : approches sémantiques et pragmatiques, langue française*, n° 144, 83-103.
- ❖ LALLEZ, R., (2003), « Interculturalité et Etat démocratique », Université des Droits de l'Homme et du Droit à l'Education, Aidh.org.
- ❖ LARGUECHE, E., (2011) « Et si l'injure ne se racontait pas ! », *L'Homme* [En ligne], n° 198-199 | 2011, mis en ligne le 18 juillet 2013.
- ❖ LEVI-STRAUSS, C., (1958), *Anthropologie structurale*, Paris, Plon.
- ❖ LEVI-STRAUSS, C., (1990), *Race et histoire*, Paris, Denoël, 1^{ère} éd. 1952.
- ❖ LIPIANSKY, E.M., (2002), *Le soi entre cognitivisme et phénoménologie : Réflexions épistémologiques*, Paris, Institut National de Recherche Pédagogique.

- ❖ LOHISSE, J., (2001), *La Communication : de la transmission à la relation*, Bruxelles, De Boeck & Larcier.
- ❖ LOUNICI, A. & BLANCHET, PH., (2007) « L'approche interculturelle et l'enseignement des langues en Algérie » in ASSELAH-RAHAL, S. & BLANCHET, PH. (Dir.). *Plurilinguisme et enseignement des langues en Algérie, rôles du français en contextes didactiques*, Fernelmont, E.M.E. & InterCommunications.
- ❖ MAINGUENEAU, D., (1998), *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod.
- ❖ MATHIEU, Y., (2000), *Les verbes de sentiment*, Paris, Editions du CNRS.
- ❖ MEAD, G. H., (1934), *L'Esprit, le Soi et la Société*, Paris, PUF, trad. Fr. 1963.
- ❖ MICHELI, R., (2014), *Les émotions dans les discours : Modèle d'analyse, perspectives empiriques*, Belgique, De Boeck. Coll. Champs linguistiques.
- ❖ Ministres des Affaires Etrangères du Conseil de l'EUROPE, (2008), *Livre blanc sur le dialogue interculturel : Vivre ensemble dans l'égalité*, 118ème session ministérielle, Strasbourg.
- ❖ MOESHLER, J., (1985), *Argumentation et conversation. Eléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Hatier. .
- ❖ MOÏSE, C. et al., (2008a), *La violence verbale : Espaces politiques et médiatiques*, Tome 1, Paris, L'Harmattan.
- ❖ MOÏSE, C. et al., (2008b), *La violence verbale : Des perspectives historiques aux expériences éducatives*, Tome 2, Paris, L'Harmattan.
- ❖ MOÏSE, C. & SCHULTZ-ROMAIN, C., 2009, « Pour une modélisation de la violence verbale fulgurante », Actes du colloque « Violences ? Parlons-en, parlons-nous, état des lieux des discours et des pratiques », Arles
- ❖ MORIN, E. & SINGAINY, P. (2012), *La France une et multiculturelle. Lettres aux citoyens de France*. France, fayard.
- ❖ MORIN, E., (2001), *La méthode 5: L'humanité de l'humanité*, Paris, Le Seuil.

- ❖ MUCCHIELLI, A., (1986), *L'identité*, Paris, P.U.F.
- ❖ NEL, N., (1990), *Le Débat télévisé*, Paris, Armand Colin.
- ❖ OCHS, E. & SCHIEFFELIN, B., (1989), « Language has a heart », *Text, An interdisciplinary journal for the study of discourse*, Vol 9-1, 7-25.
- ❖ PANKHURST, R., (2009), « Short Message Service (SMS) : typologie et problématiques futures », in ARNAVIELLE, T. (dir.), 33-52.
- ❖ PATZIOGLOU, E., (2012), *La présentation de l'altérité et les discours de la différenciation dans la presse écrite française et grecque : vers la construction d'une identité européenne ?*, Sciences de l'information et de la communication, Université Rennes 2.
- ❖ PLANTIN, C., (2011), *Les bonnes raisons des émotions : Principes et méthodes pour l'étude du discours émotionné*, Berne, Peter Lang.
- ❖ ROCHER, G., (1992). *Introduction à la sociologie générale*, Montréal, Éditions Hurtubise.
- ❖ ROSIER, L., (2006), *Petit traité de l'insulte*, Bruxelles, Labor.
- ❖ SANDER, D. & SCHERER, K., (2009), *Traité de psychologie des émotions*, Paris, Dunod.
- ❖ SANDRE, M., (2013), *Analyser les discours oraux*, Paris, Armand Colin, coll. ICOM.
- ❖ SAUSSURE, F., (1971), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- ❖ SCHEFLEN, A., (1981), « Systèmes de la communication humaine », in WINKIN, Y. (dir.), *La nouvelle communication*. Paris, Le Seuil, 145-157.
- ❖ SCHERER, K., (2001), « Appraisal considered as a process of multilevel sequential checking », in SCHERER, K., SCHOR, A. & JOHNSTONE, T., (dir.), *Appraisal processes in emotion*, Oxford, OUP, 92-120.
- ❖ SCHOPENHAUER, A., (2015), *L'art d'avoir toujours raison. La dialectique éristique*, Editions Hades.

- ❖ SEMPRINI, A., (1997), *Le multiculturalisme*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?
 - ❖ SHANNON, C. & WEAVER, W., (1949 / 1975), *Théorie mathématique de la communication*, Paris, Retz-C.E.P.L.
 - ❖ TAYLOR, C., (1994), *Multiculturalisme. Différences et démocratie*, Paris, Flammarion.
 - ❖ TODOROV, T., (1989), *Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine*, Paris, Le Seuil
 - ❖ TRAVERSO, V., (1996), *La conversation familière : analyse pragmatique des conversations*, Lyon, L'Harmattan.
 - ❖ TRAVERSO, V., (1999), *L'analyse des conversations*, Paris, Nathan.
- URL :<http://journals.openedition.org/corela/1023> ; DOI : 10.4000/Corela.1023
(consulté le : 05/12/2016).
- Url: <http://journals.openedition.org/lhomme/22819> (consulté le 02/07/ 2016)
- ❖ VION, R., (1992), *La Communication verbale. Analyse des interactions*, Paris, Hachette.
 - ❖ WATZLAWICK, P. & HELMICK, J., (1979), *Une logique de la communication*, Paris, Le livre de poche.
 - ❖ WIEVIORKA, M., (1997), *Une société fragmentée ?* Paris, La Découverte.
 - ❖ WIEVIORKA, M., (1998), *Le Racisme. Une introduction*, Paris, La Découverte.



ANNEXES

Les discours et interactions constituant le corpus

Les discours oraux médiatiques à caractère monologal	Les discours oraux à caractère dialogal : les interactions médiatiques
1-L'intervention du député européen Daniel Cohn-Bendit	1-L'intervention de Djamel Bouras en réponse à Michel Boujenah
2-Le discours d'Alain Soral sur les valeurs du judaïsme	2-Le débat : Abd al Malik et Guillaume Peltier
3-Allocution de Manuel Valls, ministre de l'Intérieur	3-Le clash Ramzy Bédia vs Eric Zemmour
4-Le meeting de Jean-François Copé	4-Le débat : Alain Soral vs Elizabeth Lévy sur RFI
5-Discours de Jean-Luc Mélenchon en clôture du Remue-méninges du Parti de Gauche	5-Yvan Attal sur le plateau de l'émission « Salut les terriens »
6-Le discours de Bernard Cazeneuve au gala de radio J	6-L'audition de Tariq Ramadan à l'Assemblée Nationale
7-Le meeting de François Fillon à Biarritz	7-Edwy Plenel sur la situation à Gaza
8-La conférence présidentielle de Marine Le Pen	8-Véronique Genest, Yassine Belattar, Anne Marie Délcombre et Pierre Jourde dans l'émission « Ce soir ou jamais »
9-L'intervention du député Patrick Hyaric au parlement européen	9-Le débat : Clémentine Autain vs Elisabeth Lévy
	10-Le débat : Rokhaya Diallo et Florian Philippot
	11-Philippe Tesson et Jean-Marc Morandini sur l'antenne d'Europe 1

	<p>12-Le débat : Meyer Habib vs Alain Gresh</p> <p>13-Bernard Ravenel président d'honneur de l'AFPS sur la chaine Oumma tv</p> <p>14-Bernard Henri-Lévy s'exprime sur le conflit israélo-palestinien</p> <p>15-Franz-Olivier Giesbert dans « On n'est pas couché »</p> <p>16-Le clash : Meyer Habib vs Jean Glavany</p> <p>17-Michel Onfray dans « On n'est pas couché » affaire Charlie Hebdo</p> <p>18-L'entretien de Jean-Jacques Bourdin avec Roland Dumas</p> <p>19-Nadine Morano dans l'émission « On n'est pas couché »</p> <p>20-L'intervention de Claire O'Petit lors d'une émission radio</p> <p>21-Le clash : Houria Bouteldja et Thomas Guénolé</p> <p>22-Bruno Le Maire sur LCP</p> <p>23-Nadine Morano sur antenne Europe 1</p> <p>24-Marine Le Pen sur BFM TV</p> <p>25-Samia Maktouf l'invitée de Thierry Ardisson</p> <p>26-L'entretien avec Pascal Boniface le</p>
--	---

	directeur de l'IRIS sur Oumma tv 27-Le journaliste Guillaume Roquette sur RTL
--	--

A. Les discours oraux médiatiques à caractère monologique

1. L'intervention du député européen Daniel Cohn-Bendit

Les israéliens n'en veulent pas ne nous mentons pas rend de plus impossible la solution de deux Etats nous défendons avec raison deux Etats (...) Vous dites : Nous regrettons que Israël ait décidé la construction de 1100 (logements). Au moins condamnez-le et ne le regrettez pas ! Dites que c'est impossible, soyez claire ! (...) Au moins dites au israéliens dites-leur s'ils continuent les constructions hé bien vous pousserez les Etats européens à tout de suite accepter la reconnaissance de l'Etat palestinien faites leur le même chantage qu'ils font avec vous parce qu'avec vous ils disent on va négocier et en même temps ils continuent à occuper (...) Faites de la politique madame Ashton ! La politique ce n'est pas de la prière ! Aujourd'hui il y a en Israël des centaines de milliers de personnes qui s'opposent à la politique de Netanyahou. (...) Israël vole l'eau des palestiniens et la leur revend c'est ça que vous appelez soutenir. C'est un mensonge incroyable ils disent on va négocier sans condition parce que sur le terrain on est en train de changer les conditions on est en train de continuer l'occupation. Donc dites aux israéliens ou ils arrêtent tout de suite les colonies la colonisation et la construction ou l'Union Européenne soutiendra tout de suite la reconnaissance de l'Etat palestinien.

2. Le discours d'Alain Soral sur les valeurs du judaïsme

C'est : quelles sont les valeurs du judaïsme ?

Pour le savoir, il faut aller au texte : l'Ancien Testament, c'est-à-dire Deutéronome, Lévitique, les Nombres. Qu'est-ce que dit l'Ancien Testament ? Que Dieu a choisi un peuple qu'il a fait son peuple élu ou choisi. C'est-à-dire c'est un peuple qui a été choisi, qui est donc supérieur aux autres peuples, à qui il a promis une Terre promise qu'il faut d'ailleurs prendre de force aux gens qui y habitent déjà. Il ne faut pas oublier que cette terre est promise. Elle n'est pas la terre des ancêtres : elle est promise. C'est une terre qu'il faut voler et qu'il faut conquérir par la force et la brutalité – c'est bien dans l'Ancien

Testament – pour, de ce lieu-là, que ce peuple choisi par ce Dieu, règne sur les autres Nations qu’il détruira et réduira en esclavage. Donc, c’est ça le substrat de l’Ancien Testament. Donc c’est la prétention d’un peuple choisi par un Dieu vengeur et belliqueux à la suprématie mondiale en réduisant les autres peuples, les autres Nations, en esclavage.

Et après, si on veut compléter, comment s’acquiert cette qualité juive ?

Par le sang de la mère. Donc, c’est une prétention à la supériorité qui se transmet par le sang, [ce] qui est donc la définition la plus radicale du racisme. Ça, c’est donc la Torah, l’Ancien Testament. Et après, le Talmud, on peut s’intéresser au Talmud : *Introduction au Talmud* du rabbin **Steinsaltz** qui fait autorité, ou consulter le *Guide des égarés* de **Maïmonide**. Il est bien clairement dit que ne sont – et **Attali** nous l’a rappelé récemment dans une petite conférence interne mais qui était sortie sur Internet – que selon le judaïsme, il n’est d’humain que les Juifs. Les autres sont des animaux que Dieu a destinés, a mis sur terre, pour qu’ils les servent comme des esclaves ou des animaux. C’est bien clairement dit. Et qu’il est loisible pour accomplir ce projet exigé par Dieu – qui est la suprématie en tant que peuple élu sur les autres peuples réduits en esclavage –, il est autorisé de mentir au non-Juif, de le voler, etc., etc. Donc, moi, en ce moment, j’en rabattrais un peu. À moins que monsieur **Bernheim** pense avec d’autres qu’effectivement la République française est entièrement sous leur domination et qu’effectivement, ils ont les moyens de châtier les gens comme moi qui incarnent la vraie République. Effectivement, les valeurs du judaïsme, si on s’y intéresse, suprématisme racio-communautaire au nom d’une vision inégalitaire et raciale du monde qui s’accomplit soit par la violence pure, comme le rappelle les fêtes de *Pourim* ou de *Hanoukka*, soit par la fourberie et le vol, si on ne peut pas faire autrement, ces valeurs ne sont pas compatibles effectivement avec les valeurs du Front national. Mais elles ne sont pas compatibles non plus avec les valeurs de la République française. Je crois quand même qu’il faut rappeler l’histoire de France. L’émancipation des Juifs a été faite en France par **Robespierre**, qui était la main tendue en disant que les Juifs pouvaient devenir des citoyens français à part entière. C’est-à-dire qu’ils adhéraient aux valeurs de la République, ils accédaient à la citoyenneté. Et l’échange, c’était qu’ils renonçaient aux valeurs du judaïsme, que j’appelle, moi, talmudo-sionistes, c’est-à-dire à ce suprémacisme ethnico-religieux, belliqueux et haineux.

3. Allocution de Manuel Valls, ministre de l'Intérieur

Le moment que nous vivons, ensemble, ici, aujourd'hui, marque une concrétisation. C'est un moment d'intense joie que j'ai plaisir à partager avec vous. Depuis de longues années, ce projet de Grande mosquée était dans les têtes et dans les cœurs. C'est, dorénavant, une réalité. Les musulmans de Strasbourg ont un nouveau lieu de culte dont ils peuvent être particulièrement fiers. Les mosquées, comme les églises, les temples, les synagogues font partie de notre paysage national. Cette variété des lieux de culte dit ce que nous sommes : un peuple riche de sa diversité qui a su, au fil des époques, accueillir, rapprocher, unifier. La France n'est pas isolée ; elle s'inscrit dans le vaste mouvement du monde. Le 6 juillet dernier, j'inaugurais la Grande mosquée de Cergy, dans le Val-d'Oise. Et je me réjouissais de voir une mosquée parfaitement insérée dans le paysage urbain et la vie de la cité. La Grande mosquée de Strasbourg suit cette même logique. Elle est au cœur de notre espace public. Strasbourg compte déjà des mosquées. A l'image des autres lieux de culte, chacune remplit un rôle de proximité. Et un rôle également - il ne faut pas l'ignorer - de rassemblement pour des communautés qui se retrouvent autour de pratiques et d'une culture. En permettant, puis en accompagnant ce projet de Grande mosquée, la Ville de Strasbourg a fait plus qu'offrir un lieu de culte supplémentaire aux fidèles. Cette Grande mosquée, implantée à moins de deux kilomètres de la Cathédrale Notre Dame, a la force du symbole. Elle donne à l'Islam son envergure, son éclat, sa grandeur. Elle donne à l'Islam toute sa place. Oui, l'Islam a toute sa place en France, car l'Islam de France, c'est aussi la France. Par sa position géographique au cœur de l'Europe, l'Alsace est une région de tolérance religieuse et linguistique. Plus que toute autre région, elle connaît les désastres auxquels mènent la division, le repli identitaire, le rejet de l'autre. Vous, élus et citoyens d'Alsace et de la République, vous savez que tout ne peut pas se décider depuis la capitale. Vous savez que c'est dans l'aboutissement de projets concrets, ancrés dans le territoire, conçus par et pour ses habitants, que s'enracinent la paix et la démocratie. Ce projet de Grande mosquée a connu bien des vicissitudes. Et il aura fallu surmonter les épreuves pour arriver au résultat que nous contemplons aujourd'hui : depuis le mois d'août et le ramadan, cette Grande mosquée a finalement ouvert ses portes et permet aux fidèles de se rassembler. Ces épreuves furent celles inhérentes à tout projet ambitieux : le besoin de rassembler, de fédérer, d'orienter les énergies vers un but commun. Ces épreuves furent financières. La mobilisation des donateurs et des collectivités locales, la Ville de Strasbourg, le Conseil général du Bas-Rhin et le Conseil régional d'Alsace ont permis de

les dépasser. Je les en remercie très sincèrement. Je veux l'affirmer à nouveau : les musulmans de France ont droit à des lieux de culte dignes. Il convient donc de trouver les modes permettant de financer leur construction dans le cadre de la loi 1905. Des outils existent. Cependant, on n'a pas su en tirer le meilleur profit. La Fondation pour les œuvres de l'Islam de France était une initiative pertinente ; elle n'a pourtant jamais porté ses fruits. Il faut donc avancer sur ce sujet essentiel pour les musulmans de France. Je prendrai bientôt des initiatives en ce sens. Chacun doit désormais y contribuer car le culte musulman se prive d'un outil pertinent, efficace et transparent. Les épreuves rencontrées pour bâtir cette Grande mosquée furent également techniques. Les savoir-faire déployés par les différents corps de métier ont permis cette réalisation remarquable, qui s'inscrit dans le patrimoine architectural strasbourgeois. Je tiens, à ce titre, à saluer le travail accompli par l'architecte Paolo PORTOGHESI - un grand bâtisseur de mosquées et d'églises -, qui a su signifier, par le choix et le mélange des matières, l'ancrage local de cet édifice. L'architecture et la conception de nos lieux de culte doivent s'inscrire dans nos traditions, notre histoire et nos paysages urbains. Les épreuves furent, enfin, celles liées à l'intolérance. Je veux le rappeler : ce projet s'est imposé contre les agitateurs, contre les discours de rejet, contre ceux qui, en détournant l'idée de laïcité, trahissent ce qu'est notre République. La laïcité n'est pas la négation de la religion. Au contraire, elle est acceptation et ouverture. Elle est protection et tolérance. Il n'y a qu'en France qu'un ministre de l'Intérieur peut, en l'espace d'une semaine, se rendre à la Cathédrale de Troyes pour une béatification, être à la Grande synagogue de la Victoire, auprès des communautés juives, pour la nouvelle année, et être présent, ici, à Strasbourg, pour inaugurer sa Grande mosquée. C'est cela la France, c'est cela que permet la laïcité. Soyez-en fiers, tous. La laïcité affirme que la religion ne doit pas avoir d'emprise sur la société ni sur l'Etat, qui doit rester neutre. D'où la loi sur l'interdiction des signes religieux à l'école. La laïcité laisse à chacun une liberté : celle de croire ou de ne pas croire. Elle fixe une frontière catégorique entre ce qui relève de la sphère publique et ce qui renvoie à l'intimité spirituelle de chacun. Elle impose, enfin, à tous, de se retrouver dans un même idéal de citoyenneté qui implique le respect des lois communes. La laïcité n'est pas un dogme, c'est un principe, une méthode, qui connaît ses adaptations. Ici, en Alsace, vous en êtes l'exemple même. Et lorsqu'un système fonctionne, qu'il est compatible avec notre République et notre démocratie, il n'y a pas de raison de le supprimer en prétextant l'exception qu'il représente. J'ai eu l'occasion de le dire à Mulhouse, à l'occasion de la très belle inauguration de la synagogue restaurée : le Président de la République, le Premier ministre et le

Gouvernement sont attachés à la spécificité du régime en vigueur en Alsace-Moselle. La laïcité est notre bien commun ; elle est notre trésor. Des paroles de rejet et de détestation ont cependant été entendues, une fois encore. Je l'ai déjà dit, je veux le dire à nouveau, ici : Marine LE PEN fait mal à la France. Marine LE PEN ne peut se targuer d'aucun brevet de laïcité. Marine LE PEN est une incendiaire qui crie " Au feu ". La laïcité apaise laïcité protège et elle garantit la liberté religieuse à chacun. Ici, en Alsace, et partout ailleurs en France, les musulmans font preuve d'un dynamisme indéniable. Ils sont riches d'origines et d'histoires différentes. Ils proviennent de partout, comme ici, à Strasbourg, du Maghreb, d'Afrique de l'Ouest ou de Turquie. Les musulmans de France entretiennent légitimement des liens avec les musulmans du monde. La France est un pays ouvert aux échanges, aux influences. Les Français musulmans le sont donc tout autant. Mais il appartient aux seuls musulmans de France de définir quel doit être le destin de l'Islam de France. Pour être Français, ou pour vivre en France, nul besoin de renoncer à pratiquer sa foi ou de renier ses origines. C'est cela la laïcité. C'est cela la République. Une République qui est notre garant contre le repli communautaire et la montée des radicalismes. Samedi dernier, quelque chose d'important s'est produit dans notre pays. Et si je suis venu, ici, aujourd'hui, c'est aussi pour délivrer un message aux musulmans de France. Musulmans de France, soyez fiers de l'Islam que vous bâtissez. Soyez fiers de cet Islam, nourri des valeurs d'humanisme, de respect de son prochain, de solidarité qui sont au cœur de son message. L'Islam a brillé à travers les siècles. Il a été un apporteur de progrès pour les Hommes. Il a été un terreau fertile pour les avancées de la connaissance et pour les conquêtes de l'esprit. Il l'a été, il doit le rester. L'Islam est fait de dignité et d'honneur. Et c'est l'honneur des musulmans de France de donner toute sa force au message que porte l'Islam. Aussi, je veux saluer, à la suite des événements de la semaine dernière, la sagesse des responsables du culte musulman de notre pays et le discernement, la maturité dont ont fait preuve les musulmans de France. L'Islam de France, pour ceux qui en doutaient, a démontré, de la manière la plus équilibrée, la plus fine, sa capacité à répondre sereinement à la caricature et aux instrumentalisation de tous bords. Il a affirmé son attachement total aux valeurs de la République.

La communauté musulmane, souvent décriée par ceux qui veulent diviser, a démontré avec force et responsabilité sa capacité à apaiser notre société au moment où certains essayent de la déstabiliser. Le radicalisme, le fondamentalisme, ce n'est pas cela l'Islam. Je reprendrai ici les mots prononcés par le Président de la République lors de l'inauguration du département des Arts de l'Islam au Musée du Louvre : " L'honneur des civilisations

islamiques est d'être plus anciennes, plus vivantes, et plus tolérantes que certains de ceux qui prétendent abusivement aujourd'hui parler en leur nom. Il est l'exact contraire de l'obscurantisme qui anéantit les principes et détruit les valeurs de l'islam, en portant la violence et la haine. Et quel plus beau message, oui, quel plus beau message que celui livré ici, par les arts, au Louvre. Car dans cette profusion d'œuvres, devant tant de patience, mise au service de l'harmonie, on comprend que les meilleures armes pour lutter contre le fanatisme, qui se réclame de l'islam, se trouvent dans l'islam lui-même. Oui, le chef de l'Etat a délivré un message qui fera date. Les prédicateurs de haine, les partisans de l'obscurantisme, les intégristes, ceux qui veulent s'en prendre à nos valeurs et à nos institutions, ceux qui nient les droits des femmes, ceux-là n'ont pas leur place dans la République. Ceux qui sont sur notre territoire pour défier nos lois, pour s'en prendre aux fondements de notre société n'ont pas à y rester. Leurs attaques trouveront toujours sur leur route une réponse ferme et déterminée. La République sera intransigeante avec ceux qui entendent la contester et je n'hésiterai pas à faire expulser ceux qui se réclament de l'islam et représentent une menace grave pour l'ordre public et qui, étrangers dans notre pays, ne respectent pas nos lois et nos valeurs. Je n'accepterai pas les comportements des salafistes et autres groupes qui défient la République. La République doit aider, protéger, prodiguer des moyens mais elle n'a pas à négocier ses valeurs. Il n'est qu'une seule communauté qui vaille, qui s'impose, la communauté nationale. La liberté d'expression est un bien trop précieux pour qu'il soit mis en cause. La tolérance est la récompense de la fermeté. C'est dans les moments de crise que se révèlent les caractères. Notre pays vient de traverser une période de tension, et samedi dernier, l'Islam de France a brillé par la force de sa sérénité. Les musulmans de France peuvent se féliciter du modèle singulier qu'ils sont en train de bâtir. Bien sûr, il reste fragile, tout n'est pas réglé, tout n'est pas dépassé. Et si toute religion porte sa part d'intégrisme, c'est aujourd'hui dans l'islam que cette part suscite la crainte. C'est sur le sol français et avec un passeport français que Mohamed Merah, au nom de l'islam, a tué. L'antisémitisme est un terrible fléau et sa résurgence, ne peut pas être dissimulée. C'est un défi que l'Islam de France, lui aussi victime d'actes racistes - je l'ai rappelé en me rendant à la mosquée de Montauban qui avait été souillée - doit avec nous, relever aujourd'hui, ici et maintenant. Il est temps que l'Islam de France prenne ses responsabilités et s'organise pour traiter avec l'Etat les vrais problèmes : financement des lieux de cultes, formation des imams et des aumôniers, alors que l'islam radical prospère dans nos prisons, gestion du pèlerinage à la Mecque... Mon horizon est clair : je veux des aumôniers français, des imams français, des financements français. La République tend la

main. C'est à l'Islam d'aller avec confiance vers la République. Il y a une génération issue de l'immigration qui a bâti l'Islam de France. Je la salue avec respect. Mais c'est à ses filles et à ses fils que je m'adresse aujourd'hui : c'est avec les jeunes musulmans français que la République doit construire l'Islam de France et, en retour, c'est avec eux que la République doit accomplir sa promesse. Cher M. Moussaoui [cher M. le président du Conseil français du culte musulman], en terminant il y a quelques instants votre discours par une prière pour la France, vous avez envoyé un signal fort et dont je vous remercie. C'est le signal de l'émergence d'une parole propre à l'Islam de France et qui doit être entendue. Je veux le dire solennellement : vendredi et samedi derniers, l'Islam de France a envoyé un message déterminant à l'ensemble du monde, à l'ensemble des opinions publiques du monde arabo-musulman, face à un printemps arabe qui est loin d'avoir accompli toutes ses promesses. J'ai confiance en l'Islam de France. J'ai confiance dans nos concitoyens de confession musulmane. Parce que j'ai confiance dans la France. Et je fais le rêve que, demain, l'Islam de France, à l'image de celui de Cordoue, celui du dialogue entre les religions au nom de la réconciliation entre Dieu et la raison, devienne un exemple pour l'Islam du monde, pour le monde. Cette Grande mosquée de Strasbourg que nous avons inaugurée aujourd'hui est une pierre de plus apportée au bel édifice de l'Islam de France

4. Le meeting de Jean-François Copé

Il est des quartiers où je peux comprendre l'exaspération de certains de nos compatriotes, pères ou mères de famille, rentrant du travail le soir, apprenant que leur fils s'est fait arracher son pain au chocolat à la sortie du collège par des voyous qui lui expliquent qu'on ne mange pas pendant le ramadan. Il est des familles de France qui vivent en silence leur souffrance et à qui personne ne parle jamais autrement qu'en les stigmatisant, et en les traitant de tous les noms au point qu'ils sont obligés aujourd'hui de baisser la tête et de partir s'ils le peuvent, le plus loin possible, alors qu'ils sont citoyens de la République Française.

5. Discours de Jean-Luc Mélenchon en clôture du Remue-méninges du Parti de Gauche

La France doit mettre sa puissance, celle de son peuple éduqué, celle de ses moyens matériels gigantesques, au service des grands défis qui accablent la civilisation humaine. Ça va mal tourner si on laisse faire ! Ça va mal tourner en Europe, parce que le risque de la

guerre généralisée existe du fait de l'irresponsabilité de la politique agressive des États-Unis d'Amérique qui ont étendu l'OTAN et son armada jusqu'aux frontières de la Russie et s'étonne que celle-ci ne se laisse pas faire, provoquant une escalade que l'on n'avait pas connue du temps où c'était l'Union soviétique et qu'on est en train de connaître aujourd'hui depuis que, paraît-il, c'est le paradis démocratique en Russie. Faut-il être stupide pour aller soutenir un gouvernement dans lequel il y a des néonazis ? C'est une aberration ! Ce n'est pas la politique de la France de faire ça ! La politique de la France, c'est de s'avancer sur la scène, de parler aux Russes et de leur dire : « Bien, quelles sont les conditions auxquelles vous seriez prêts à souscrire du moment que votre sécurité serait garantie pour que les peuples qui se trouvent dans cette région du monde, eux aussi, aient le droit à s'autodéterminer ? » C'est une discussion où l'on met la vérité sur la table. Quelle autre méthode que celle du dialogue ? La force et la violence. Nous sommes pour le dialogue. Contre la guerre. Contre la violence. Contre les néonazis dans les gouvernements, de même qu'on est contre les gouvernements qui envahissent leurs voisins. Eh bien, où est passée la « Communauté internationale » pendant ce temps ? Où est-elle passée pendant qu'était martyrisée la population de Gaza. Je veux dire mes félicitations, je veux dire mes félicitations, à la jeunesse de ma patrie qui a su se mobiliser en défense des malheureux victimes de crimes de guerre à Gaza. Ils l'ont fait avec une discipline parfaite alors que, de tous côtés, on les poussait aux excès. Ils ont su se tenir dignes et incarner, mieux que personne, les valeurs fondatrices de la République française. Ces valeurs sont que nous sommes toujours du côté du faible et de l'humilié parce que nos valeurs sont Liberté-Égalité-Fraternité, pas la paix aux uns, la guerre aux autres [applaudissements]. Nous ne croyons pas aux peuples supérieurs aux autres. Nous croyons que les droits de tous les êtres humains sont égaux. Ceux qui ont incarné la France républicaine, c'est ceux qui défendaient, en mémoire du passé où déjà nous avons vu de petites communautés humaines être massacrées du seul fait de leur appartenance à une communauté, en fidélité à ces combats du passé, en souvenir des meurtres de masse qui ont été commis dans le passé, en fidélité, nous nous sommes portés aux avant-postes, oui, du soutien à cette malheureuse population et nous avons dénoncé les crimes commis contre elle. Et nous avons le cœur soulevé de voir des écoles bombardées, des hôpitaux détruits, des ports, des aéroports et tous les moyens qui permettraient à cette population de se redéployer vers le futur. Oui, nous le dénonçons ! Oui, nous le dénonçons ! Nous n'avons peur de personne. N'essayez pas de nous faire baisser les yeux ! Peine perdue. Si nous avons quelque chose à dénoncer, c'est ceux de nos compatriotes qui ont cru bien inspiré

d'aller manifester devant l'ambassade d'un pays étranger ou d'aller servir sous ses couleurs, les armes à la main. Si nous avons quelque chose à dénoncer, c'est cela. La France a un devoir de militer pour la paix. Elle doit s'engager de toute sa force pour la paix. Et non pas voter des blancs-seings à la violence et à la brutalité ! Nous ne baisserons pas les yeux. Je voudrais dire au CRIF que ça commence à bien faire les balayages avec le rayon paralysant qui consiste à traiter tout le monde d'antisémite dès qu'on a l'audace de critiquer l'action d'un gouvernement. Il n'y aurait donc qu'un seul et unique gouvernement au monde. Qu'il soit de gauche ou d'extrême droite, aucun d'entre nous n'aurait le droit de le critiquer sans être aussitôt accusé de racisme. C'est insupportable ! Nous en avons assez ! Je veux vous le dire. J'en ai assez de voir que vous m'accusiez d'antisémitisme. J'en ai assez de voir que vous écrivez dans vos documents que le Parti de Gauche aurait manifesté sa « haine de l'Occident » – s'il vous plaît ! –, « des Juifs » – incroyable ! – Mais vous savez qui est là ? Vous savez qui parle à cette tribune ? – et enfin, pour terminer, « de la République ». Non ! La République, c'est le contraire des communautés agressives qui font la leçon au reste du pays. La patrie est à égalité à tous ses membres, tous ses enfants. Nous ne permettrons pas, nous ne permettrons pas, qu'à la faveur de quelques excès de quelques énergumènes, tous les musulmans de France soient montrés du doigt. De la même manière que nous n'avons jamais permis que l'on montre du doigt les juifs, les catholiques, les protestants et, surtout, la masse de ceux qui n'ont aucune religion et demandent aux autres de bien vouloir leur fichier la paix à un moment.

6. Le discours de Bernard Cazeneuve au gala de Radio J

je voudrais que vous en soyez convaincus je me sens au-delà de ce que vous pouvez imaginer dans la proximité de vous, proche de vous à la fois par le cœur par les liens de l'affection de l'amitié des sentiments mais aussi et c'est presque plus important pour moi par l'esprit très grande admiration que j'ai pour votre radio et par de la vôtre radio je pense à yoan calévish qui a contribué à former mon esprit sur les questions les plus éminemment philosophiques je pense aux heures passées à la synagogue de la rue copernique à l'époque où j'écoutais jeune les conférences de waknine avec une passion qui m'a conduit à essayer de découvrir toute la subtilité des textes toute la dimension symbolique cabalistique de votre culture sans jamais pouvoir d'ailleurs toujours repéditrer la profondeur et le sens profond et puis ce qui me lie à vous surtout c'est une forme d'aliénation que je veux vous livrer des scènes de violence des insultes des mots qui blessent une volonté d'atteindre

qui se manifeste de nouveau je veux que vous sachiez mes dames et messieurs que votre ministre de l'intérieur à chaque fois qu'il lise cela se trouve atteint au fond du cœur et se sent proche de vous et à chaque instant que vous sentez la violence s'exercer à votre rencontre lorsque vous avez peur pour vos enfants lorsque vous êtes inquiets de cette violence qui monte dites-vous qu'il y a un Etat républicain qui vous protège et un ministre de l'intérieur qui vous aime et qui est votre ami. (Fin de l'intervention et applaudissement).

7. Le meeting de François Fillon à Biarritz

Il y déclarait : « Il y a un dernier problème qu'il faut régler, et c'est le plus difficile parce que c'est un problème culturel, c'est un problème de civilisation, c'est un problème de long terme, c'est la question de la place de l'Islam dans la République française. Je veux parler de la place de l'Islam dans la République française parce que je ne veux plus faire comme tous les autres hommes politiques, et comme moi-même je l'ai fait pendant longtemps, je ne veux plus parler de communautarisme. Je ne veux plus vous dire qu'il faut lutter contre «les communautarismes». Je l'ai dit comme tout le monde, mais en réalité, il n'y a pas des «communautarismes». Y'a pas de communautarisme catholique qui menace la République française. Y'a pas de communautarisme protestant qui menace la République française. Y'a pas de communautarisme juif qui menace la République française. Y'a pas de communautarisme bouddhiste ou je ne sais quoi ... Y'a juste un problème, c'est le problème de la montée de l'intégrisme au sein de la communauté musulmane, et c'est ce problème-là qui doit être réglé. C'est très important d'aborder la question comme cela, parce que si on continue à l'aborder comme le font tous les autres, qu'est-ce qu'on va faire ? On va durcir ce qu'on appelle les «lois de la laïcité». Donc ça veut dire qu'on va réduire la liberté religieuse de millions de Français, de catholiques, de protestants, de juifs, etc. pour résoudre un problème qui ne les concerne pas, et qui ne concerne que les musulmans.

8. La conférence présidentielle de Marine Le Pen

En revanche, il ne peut être toléré que les imams qu'ils se donnent appellent à transgresser les lois de la République. Tout propos qui irait dans ce sens doit être sanctionné, conformément aux textes en vigueur. Les peines prévues dans le Code pénal doivent être appliquées, sans excès certes, mais aussi sans faiblesse. Si le prêcheur fautif est étranger, il ne faut pas hésiter à l'expulser. Notamment, l'égalité entre les hommes et les femmes doit être scrupuleusement respectée. Il ne peut être accepté que soit dit qu'il est autorisé de

battre son épouse. Il ne peut être accepté qu'une femme soit agressée ou, d'ailleurs, seulement insultée parce que sa tenue serait considérée comme inconvenante par tel ou tel au nom de ses croyances. Toutes les religions en France doivent se conformer aux lois contingentes que nous citoyens nous nous donnons. Il ne saurait y avoir de textes supérieurs à ceux que le peuple souverain a voté directement ou par l'intermédiaire de ses représentants dûment élus. Toutefois, selon l'article 2 de la loi du 9 décembre 1905, pour les lieux dans lesquels les individus ne sont pas libres de leurs mouvements, la puissance publique doit prendre en charge les hommes de religion, sans transgresser le principe de laïcité. Et parmi ces lieux, il y a bien évidemment les prisons. Chacun sait qu'elles sont devenues des incubateurs de radicalisation, des écoles de fanatisme. Les aumôniers musulmans y ont donc une mission : enseigner un islam qui exclut ces dérives meurtrières et contrer ceux des détenus qui se proclament imams de la haine. Dans le respect de la déontologie de leur mission, ils doivent participer à la lutte contre un phénomène qui défigure leur religion. Quant aux surveillants, ils ont déjà beaucoup à faire et sont désarmés face à des attitudes d'activités intégristes ou de replis fondamentalistes. Ils peuvent les répertorier et les signaler aux services compétents. Mais il faut aller plus loin en cassant les groupes structurés qui exercent, en toute impunité, un prosélytisme agressif derrière les barreaux auprès des détenus psychologiquement faibles. Il faut mieux détecter les risques de dérapages en prison. Les individus radicalisés doivent être isolés pour mettre fin à une mixité carcérale facilitant le travail des recruteurs des cellules djihadistes. Pour effectuer toutes ces tâches, je créerais un service spécialisé dans la surveillance des radicalisés incarcérés, et je rattacherai l'Administration pénitentiaire au ministère de l'Intérieur, car c'est bien évidemment d'abord un problème de police. L'expérience montre qu'il n'existe pas deux mondes séparés aussi bien dans l'univers carcéral que dans la vie en ville. Il n'y a pas d'un côté les délinquants de droit commun, et de l'autre les terroristes islamistes. Au contraire, partout en Europe, nous pouvons constater que, le plus souvent, ceux qui posent les bombes ou qui assassinent appartiennent au milieu de la délinquance, plutôt de la petite délinquance. Ce sont en fait des hybrides, des délinquants déstructurés, sans repère, que les réseaux djihadistes peuvent facilement prendre en main pour les amener jusqu'à des opérations-suicides. De Mohamed Merah, dont le souvenir sanglant est dans toutes les mémoires, à Ziyed ben Belgacem, l'auteur de la tentative d'Orly, le 18 mars dernier, la liste de ces hybrides est longue. Ce dernier est typique de la confusion jusqu'à la caricature. Dans son sac à dos le Coran voisinait avec des cigarettes, alors que lui-même était sous l'emprise de l'alcool et de la cocaïne. C'est pour cela que je veux une approche

globale qui ne sépare pas artificiellement djihadistes et délinquants de droit commun. Des criminologues de renom relèvent que la DGSI n'a toujours pas pris en compte ce phénomène d'hybridation, pas plus qu'Europol. Il est plus que temps de le faire. De même, certains ne veulent toujours pas voir quel est le nouvel antisémitisme qui ravage des quartiers entiers de notre pays. Aujourd'hui, des Français sont agressés, blessés, parfois même tués parce qu'ils sont juifs. Parce que les prêcheurs du fondamentalisme islamiste les ont désignés à leur haine ; parce qu'ils reçoivent la complicité passive de l'islamo-gauchisme. Je combattrai avec détermination cette insupportable menace. Assécher les viviers en France du fondamentalisme islamiste est une impérieuse nécessité, mais c'est aussi un travail de longue haleine.

9. L'intervention du député Patrick le Hyaric au parlement européen

Il y a trop de collègues ici qui renversent la situation, quelle est cette phrase selon laquelle Israël aurait le droit de défendre sa frontière, Israël ne connaît même pas ses frontières par contre c'est Israël qui occupe la Palestine et qui fait de Gaza une prison à ciel ouvert dont l'ONU a dit qu'elle deviendrait invivable d'ici deux mille vingt si on ne fait rien, ici quelle conscience humaine peut accepter cela, ce pays viole tous les chapitres du droit international et la lettre et l'esprit de l'accord d'association que nous avons avec lui, il y a eu à Gaza au moins quarante tués dont des enfants des paysans des journalistes totalement désarmés dans une manifestation pacifique, l'union européenne doit elle-même demander et diligenter une commission d'enquête indépendante créer un mécanisme de protection du peuple palestinien faire lever le blocus de Gaza et faire cesser le processus de colonisation de destruction des maisons et des expulsions à Jérusalem, au nom même du droit international il faut maintenant des sanctions contre le pouvoir israélien .

B. Les discours oraux à caractère dialogal : les interactions médiatiques

1. L'intervention de Djamel Bouras en réponse à Michel Boujenah

TA : le fait que vous revendiquiez votre islamisme, est ce que vous ne pensez pas que ça peut aussi jouer contre vous.

DB : qu'est-ce que ça veut dire islamisme.

TA : non mais vous êtes musulman ! Vous le revendiquez, moi je suis catholique je le revendique cela m'a joué des tours.

DB : vous savez des grands titres, les gros titres médiatiques français, lorsque je vois ça, quand on parle d'islamisme ça c'est un peu avec intégrisme lorsqu'on est de confession musulmane lorsqu'on est français de confession musulmane et quand on dédie sa médaille d'or par ce qu'il y a eu des injustices cette année-là envers des musulmans et donc j'étais touché quand je vois qu'il y avait des oppresseurs et des opprimés et que il y a pas de justice et qu'ils se faisaient massacrer parce que y a pas de pétrole à gagner ni rien du tout c'est normal que je dédie ma médaille d'or à eux, j'avais une pensée à eux et je ne regrette pas du tout si c'était à refaire je l'aurais refait.

TA : alors j'ai reçu beaucoup d'emails à l'issue de l'intervention dans l'émission de Michel Boujenah, d'abord ce que je dois dire c'est que Michel Boujenah était ici pour parler de son spectacle, il est arrivé un peu cassé, une panne d'électricité, il était assis là et il nous a parlé de son spectacle et c'est pas du tout prévu que Michel Boujenah s'exprime sur le problème du Moyen-Orient et de son conflit israélo-arabe, il a, il a dit sa position à lui dans l'émission et j'ai reçu beaucoup, beaucoup d'emails me disant si la France veut montrer sa, la véritable neutralité française dans le conflit du Moyen-Orient il faut que vous invitiez la semaine prochaine quelqu'un qui est musulman. Et ben je profite de votre présence ici Djamel Bouras pour vous demander je ne sais pas si vous avez vu l'intervention de Boudjnah mais pour ceux qui ne l'ont pas vu on va la regarder...

MB : quand je vois des enfants en première ligne avec derrière eux les palestiniens armés et devant eux des israéliens armés, et que je vois les enfants au milieu avec les pierres, je dis : qui sont les parents de ces enfants qui ont neuf, dix ans ? et qui les laisse sortir ? Comment un père peut laisser son fils de neuf ou dix ans sortir pour jeter des pierres, alors qu'il sait ce qu'il risque ! Le soldat qui est en face, il a dix-huit ans qu'est-ce que vous voulez qu'il fasse ? Vous croyez qu'il ne va pas porter toute sa vie la mort de l'enfant ! Vous croyez que toute sa vie il ne va pas le regretter ! C'est trop simple ce qui se passe en France aujourd'hui et la désinformation qui a eu est extraordinaire !

TA : et ben allez-y informez nous.

MB : c'est, il y a pas longtemps, il y a eu trois israéliens qui ont été lynchés, lyncher ça veut dire : ce n'est pas je me bats avec toi et je te tue, ça veut dire je te prends, je t'attache et je te pends. Ce n'est pas la même chose ! Ce que je ressens aujourd'hui par rapport à ce qui s'est passé en France, les synagogues qui ont été brûlées, surtout cette résurgence de cette violence qui vient en France ! Je pense que la presse et les médias ont une grande responsabilité, vous avez un pouvoir, un pouvoir qui est dangereux qu'il faut manipuler avec beaucoup de délicatesse et beaucoup d'intelligence. Je crois qu'il y a une légitimité, quelque chose qui a légitimé cette violence chez les jeunes ici en France qui est illogique, qui est folle ! y a, y a beaucoup de victimes dans cette histoire chez les palestiniens et chez les israéliens, il faut pas l'oublier ! Quand j'ai vu un palestinien à la télé il y a deux jours qui a perdu un fils, ça fait de la peine de voir un homme perdre son fils, croyez moi, j'ai un enfant, je sais ce que c'est ! Et qu'est-ce qu'il a dit ! J'en ai encore quatre à sacrifier ! J'ai encore quatre, il n'a pas dit je vais aller me battre moi, il a dit j'en ai encore quatre à sacrifier !

TA : voilà c'était donc Michel Boudjenah dans la dernière émission de tout le monde en parle, donc comme je l'ai dit il est venu pour nous parler de son spectacle à un moment donné de la conversation il est venu là-dessus et effectivement beaucoup de gens m'ont dit pourquoi on donne pas la parole à ceux qui sont en face et ben voilà vous pouvez vous exprimer Djamel Bouras, je crois que le point le plus important du discours de Boudjenah c'est de dire c'est pas bien d'envoyer des enfants quoi, parce que effectivement c'est jouer à travers la télévision à travers les médias c'est jouer à travers, sur la sensibilité des gens.

DB : moi je pense qu'il y a pas mal d'ignorance de sa part premièrement, et déjà j'aimerais enlever des amalgames, quand il parle de médias, déjà on va voir tout de suite sur le point d'aujourd'hui, enfin de cette semaine, qu'est-ce que ça veut dire pour moi, je ne comprends pas ah ! Moi je suis un peu bête, donc « les juifs français, les arabes » c'est-à-dire moi je suis quoi ? Arabe ou je suis français ? Pourtant je combats pour la France j'ai mon passeport donc il y a beaucoup de français et en plus il faut savoir quand on dit antisémites, les arabes sont des sémites aussi !

TA : ils sont beaucoup plus antisionistes qu'antisémites vous voulez dire ?

DB : voilà tout à fait, dans cette guerre il y a beaucoup de choses qui sont différentes, on n'arrête pas de faire l'amalgame sur, entre les arabes, les musulmans et les arabes qui sont

chrétiens, les arabes qui sont athées et les arabes qui sont, etc. donc ça c'est une chose très importante. Ensuite, je vais répondre un peu j'essaye de répondre un peu à Boudjenah, je crois qu'il a eu des problèmes un peu avec son spectacle parce qu'il a dit autre chose il y a déjà deux semaines sur GDD j'étais surpris un peu j'ai dit tiens, c'est super ce qu'il a dit, il disait que Sharon que c'était un enfoiré, etc. etc. et date deux semaines après il change de discours. Sharon c'est vraiment un enfoiré, il faut ne pas oublier les massacres qu'il a faits au Liban.

TA : Sabra et Chatila

DB : Sabra et Chatila avec mille cinq cents morts etc. etc. bon, en plus ce qu'ils font, le problème là-bas en Israël c'est qu'il y a des résolutions par l'ONU qui ont été faites la résolution de 67 je crois qui est la 242, ils sont dans les territoires occupés, ils devraient partir, c'est l'ONU qui a décidé ça, ils ne partent pas ! Ensuite quand il parle des enfants, de quels enfants il parle ! De quels enfants il parle ! Des enfants nés ici !

TA: des enfants qui sont au pays devant les charres

DB : non mais des enfants qui sont nés ici avec leur chocolat, leur pain chaud, leur croissant etc. la Nintendo etc. ou bien des gens qui sont nés dans la guerre qui ont vu leur père mourir ! Ils ont même plus de pères pour leur dire reste ici ! ils ont plus de mères, ils mangent pas, c'est une catastrophe, il faut aller voir, moi je le prends en mot, moi aujourd'hui je suis là pareil je ne suis pas là à faire le justicier de la terre mais il y a des choses qui me révoltent donc moi je le prends en mot moi et Boudjenah on va prendre une caméra et demain je pars avec lui là-bas et on va filmer comment vit Israël comment est Israël et on va filmer comment vivent les palestiniens et je crois que cette vérité va faire beaucoup de mal parce que je vous assure que ces gens souffrent, vous croyez qu'ils ne seraient pas mieux à notre place en train de jouer en train de faire en train de sortir avec des petites filles en train de s'amuser comme tout le monde, non ! Ils sont entrain là de...quand il dit les massacres, les trois soldats qui ont été massacrés, mais c'est des soldats ! Et quand on dit se sont trompés de terrain...en temps de guerre tu vas te tromper de terrain ! Et tu te retrouves chez les palestiniens ! Mais ça il faut le raconter, vous savez à des enfants ou à des jeunes mais pas tout le monde quand même ! Il ne faut pas nous prendre pour des cons ! Vous savez Israël y a pas que les juifs là-bas, y a les arabes etc.etc.

TA : y a beaucoup oui oui

DB : donc il est quoi exactement ! il est tunisien, il est français il est israélien ! je ne sais pas moi il faudrait qu'il m'explique un peu...une personne comme Enrico Macias qui a chanté une chanson sur le... malheur à celui qui touche un enfant, malheur à celui qui touche un enfant ! ce que ça veut dire qu'il soit noir ou blanc etc. alors que tu le vois défiler sur les Champs-Élysées avec des drapeaux, je ne sais pas si c'était lui ou pas, mais avec des drapeaux : on est des sionistes et on est fières etc. et tu le vois, tu le vois après dire malheur à... c'était quoi c'était un business ! et que moi je l'ai vu j'étais avec lui quand j'étais invité, comme j'ai une double culture, j'étais invité par le président Bouteflika et je l'ai vu entrain de pleurer, il pourra pas le nier ça, je l'ai vu entrain de pleurer devant Bouteflika entrain de dire : oh mon pays l'Algérie ! Je suis fière, je suis fière, je veux rentrer là-bas etc. etc. il a fait une chanson

TA : c'est Enrico Macias !

DB : Enrico Macias, je me dis mais attend, dans ma tête je me dis mais attend c'est quoi ce jeu-là ! ils sont quoi ! C'est quoi comme citoyen c'est quoi comme...ils sont Algériens, ils sont Français, ils sont Israéliens ! C'est quoi le truc. A un moment donné je crois qu'on est tous pour la paix, moi je suis le premier à être pour la paix, pour l'amour pour tous ces mots-là qui nous entourent qu'on a envie de, pour lesquels on a envie de vibrer. Moi je suis des premiers, moi je suis contre les gens qui brûlent les synagogues mais déjà il faut être sûr que ce soient des Français d'origines magrébines etc. avant de dénoncer quoi que ce soit.

2. Le débat : Abd al Malik et Guillaume Peltier

GP : Laurent si vous me permettez il y a un autre sujet sur lequel on a caricaturé trop facilement Philippe Devilier, c'est la question de l'Islam. J'ai fait un débat récemment avec Souane Benchek, le grand mufti de la mosquée de Marseille et il m'a dit : le combat de Philippe Devilier est juste, vous savez pourquoi ? parce qu'en dénonçant les dérives communautaristes, en défendant ces jeunes filles qui sont contraintes de porter le voile, en dénonçant le mariage forcé, en en dénonçant la polygamie qui est une régression pour les femmes on rend service à l'immense majorité des musulmans qui sont des modérés et des

laïcs et l'honneur de notre société serait de défendre ces musulmans là et de dénoncer les islamistes et les communautaristes.

LR : suspendre toute construction de mosquée ?

GP : euh ! Oui, un moratoire pourquoi ! Parce qu'aujourd'hui, c'est d'ailleurs les renseignements généraux qui l'affirment, il y a cinq cents mosquées dans notre pays qui ont échappé au contrôle de l'Etat. Ce que nous disons soumettons les mosquées à une charte républicaine, oui à la construction des mosquées à partir du moment où les imams et les autorités de la République signent.

LR : interdiction à telle point que femme que ce soit musulmane qui a envie de porter le voile, de porter le voile même dans la rue !

GP : oui parce que, comme ont fait les Pays-Bas, je considère que le voile islamique malheureusement est un symbole des régressions et de soumission de la femme, et que dans notre pays qui est une démocratie moderne on doit pouvoir libérer les femmes et c'est un des instruments de refuser le port du voile islamique.

LR : Abd al malik veut intervenir, Abd al malik s'il vous plait et Michel après.

AAM : juste une chose, pourquoi vous, vous, vous faites peur comme ça !

GP : je ne fais pas peur.

AAM : non mais sérieux, il y a quelque chose, vous parlez de l'Islam, vous parlez de... vous savez quoi de l'Islam !

GP : je vais vous donner un exemple.

AAM : allez-y je vous écoute

GP : j'ai rencontré lors de deux réunions publiques une en Loiret l'autre en Ezer deux jeunes filles musulmanes qui sont venues me voir en disant Monsieur ...je vous ai entendu sur un plateau de télévision, je suis contrainte de porter le voile pour ne pas être agressée dans ma cité, dans mon quartier, est ce que vous pourriez transmettre ce message sur la place publique, je l'ai fait par souci démocratique, par souci républicain.

AAM : souci démocratique ! Vous avez vu deux personnes ! y a juste quelque chose, pourquoi...

GP : mais parce que y en a beaucoup

AAM : oui, y en a beaucoup, moi, moi je viens d'un quartier, d'un quartier difficile, la communauté musulmane, les musulmans je connaissais beaucoup plus complexe de ce que vous dites et à un moment donné il faut faire... on est pris en otage par certaines personnes, une minorité, vous faites la promo de ça, vous savez très bien qu'un arabe qui tombe fait plus de bruit qu'une forêt qui pousse et ces gens-là ils sont spectaculaires ils font beaucoup de bruit, ils sont là ils viennent dire les, ces gens-là qui prônent une vision qui est totalement décalée de l'Islam qui n'est pas l'Islam, pourquoi vous ne parlez pas à un moment donné de, de, des gens positifs des gens qui font avancer les choses des gens qui comprennent que la spiritualité musulmane, l'Islam c'est pas quelque chose de l'ordre du privé mais de l'ordre de l'intime et qu'on a besoin de ces valeurs républicaines laïques et démocrates pour garantir le fait qu'on soit juifs, chrétiens, bouddhistes, musulmans, qu'on puisse vivre tous ensemble, il y a énormément de musulmans qui sont dans une démarche comme ça, aujourd'hui il y a beaucoup de peur, tout le monde surfe sur la peur, la peur mais à un moment donné il faut qu'on sorte des peurs. Moi, moi écoutez-moi pour moi il y a un défi essentiel qu'on doit tous relever aujourd'hui qui est important c'est relever le défi du vivre ensemble le défi du vingt et unième siècle, la France d'aujourd'hui...

GP : défi de la République

AAM : la France d'aujourd'hui n'est pas la même que la France d'hier, aujourd'hui la diversité ce n'est pas une tare c'est un cadeau c'est-à-dire qu'à un moment donné on doit trouver ce qui nous rassemble pourquoi toujours chercher ce qui nous sépare et c'est ça le problème.

LR : ah ! Il parle bien, il a raison, j'ai peur qu'il ait raison.

GP : c'est trop facile de dire on va vivre tous heureux, c'est très facile on va accueillir toute la misère du monde mais ce n'est pas la vérité

AAM : mais, mais...

GP : ce n'est pas en dénonçant les minorités qu'on va protéger la majorité, c'est ça la vérité.

AAM : parlez un peu par l'expérience, pas... parce que à un moment donné il faut vivre les choses, il y a les grandes théories et ce que les médias disent etc. mais il faut aller sur le terrain véritablement, il faut voir il faut parler.

GP : je passe ma vie sur le terrain

AAM : vous passez votre vie sur le terrain ?

GP : sur terrain oui.

AAM : vous, vous les quartiers etc. vous connaissez un peu ?rc

GP : bien sûr !

AAM : vous allez où ?

GP : j'habite à Et j'ai par exemple dans ma ville à Tour ...

Bayouna : c'est sa maison de compagne ! Cela provoque un rire chez l'assistance.

GP : j'habite à Tour et le quartier du Sanitas qui est un quartier difficile j'y passe une journée par semaine.

LR : vous êtes Maire de Tour ah et je sais que vous serez candidat aux municipales à Tour.

GP : oui en Mars 2008.

3. Le clash : Ramzy Bédia vs Éric Zemmour

RB : on cite trop de gens on ne peut pas parler normalement sans faire....

EZ : excusez-moi d'avoir lu des livres

RB : excusez-moi d'avoir lu des livres vous sous entendez quoi avec ça

EZ : il y a que vous me rapprochiez de citer des auteurs je préfère citer des auteurs que me les approprier sans les citer ce n'est pas la vanité c'est simple que j'aie de l'estime et du respect pour ces auteurs.

Éric : il va te faire pleurer Ramzy

RB : laisse-moi deux secondes, et ensuite la phrase excusez-moi d'avoir lu des livres qu'est-ce que ça sous-entend ça sous-entend pas que moi j'ai rien lu ?

EZ : non ça sous-entend que

RB : très bien d'accord merci (...) Non mais arrêtez, quand vous dites excusez-moi d'avoir lu des livres vous sous-entendez que moi j'ai rien lu, si derrière ce petit rire hypocrite se cache vraiment une tête de méchant arrêtez monsieur Zemmour parce que j'ai beaucoup lu et ce n'est pas parce que j'ai grandi en cité et que j'ai le teint balsamique ... j'ai moi aussi dans la tête.

4. Le débat : Alain Soral vs Elisabeth Lévy sur RFI

AS : moi mon rêve depuis des années, c'est de pouvoir débattre sur ce sujet qui est le sujet d'ailleurs je le dis bien qui est même pas le sujet d'Israël, c'est le sujet de l'incroyable pouvoir et de l'incroyable influence du lobby sioniste en France, c'est ça qui me pose problème et qui fausse un peu le débat voilà (...) Or le débat du sionisme et je dis du sionisme en France c'est un débat très sérieux qui engage des tas d'autres sujets notamment, la soumission de la France sous Sarkozy à la ligne libérale atlanto-sioniste

EL : donc vous, vous pensez si vous voulez que le problème de la France c'est les sionistes malheureusement pour vous il se trouve...

AS : non c'est un des problèmes notamment au niveau de la liberté d'expression, au niveau de la soumission à une certaine politique (...) Dieudonné a critiqué Israël dans un sketch ça lui a coûté sa carrière

AS : non je ne suis pas pour la solution de deux Etats je suis pour la solution d'un Etat binational et multiconfessionnel comme au Liban

EL : et ben vous êtes contre l'existence d'un Etat juif

AS : UN Etat purement juif oui bien sûr oui (...) aujourd'hui le lobby sioniste qui pratique la défense inconditionnelle d'Israël perturbe le débat français parce qu'on est systématiquement soupçonnés d'antisémitisme (...) Aujourd'hui le lobby sioniste français fait pression par tout (...) Ces gens-là agissent et ce que je leur reproche, c'est qu'au lieu de débattre ils diabolisent et persécutent. Par exemple moi j'ai été agressé deux fois par la ligue de défense juive, est ce que c'est normal madame Lévy que je sois agressé quand je signe un livre dans une librairie par un commando de 35 personnes (...) Le lobby pro sioniste a systématiquement pris en otage la communauté juive dans son ensemble en faisant croire que tous les juifs de France sont satisfaits de ce qui s'est passé à Gaza il y a quelques semaines. (...) Israël prétend intégrer l'Europe je dis qu'un pays qui doit intégrer l'Europe ne peut pas faire ce qu'il a fait à Gaza sur des populations civiles.

5. Yvan Attal sur le plateau de l'émission « Salut les terriens »

YA : Je suis né en Israël et effectivement moi je suis toujours choqué de voir des reportages comme ça qui font passer les israéliens pour des bouchers. Moi j'ai plutôt tendance à dire que l'armée israélienne est une armée exemplaire et je le pense sincèrement, euh je ne vois pas beaucoup d'armées qui sont capables d'envoyer des textos ou des tracts pour dire aux civiles cassez-vous ne jouez pas le jeu de Hamas on va entrer à Gaza, effectivement le Hamas utilise les civiles pour arriver à ce genre d'image et de propagande etc. donc vraiment moi je trouve l'armée israélienne exemplaire. Les problèmes de ces partages de territoires, je les trouve invraisemblables. Je ne comprends pas ce que l'on veut faire de l'Etat Palestinien. (...) Je me demande pourquoi les palestiniens ne font pas le sacrifice de la Cisjordanie et qu'Israël ne fasse pas le sacrifice d'une partie de son territoire proche de Gaza ?"

6. L'audition de Tariq Ramadan à l'Assemblée Nationale (le clash avec Jean Glavany)

JG : Je fais partie, sachez-le, des députés qui ne souhaitent pas vous auditionner. Je souhaitais vous le dire en des mots simples et aussi courtois que possible. La somme de vos doubles discours, auxquels Éric Raoult faisait gentiment allusion il y a un instant, contre-vérités, falsifications et manipulations est telle que votre crédibilité a reculé partout en France et en Europe. Il y a de moins en moins de gens pour vous accorder le moindre crédit intellectuel que ce soit. Votre seul talent, s'il y en a un, est d'embrober d'un discours

enjôleur des positions fondamentalistes inacceptables. Le fait que vous ayez parlé de laïcité dans des termes bien éloignés de la tradition républicaine et qu'à aucun moment vous n'avez fait référence à l'égalité entre hommes et femmes me conforte dans mon opinion. Je l'ai dit au président et je l'ai dit devant la mission : cette invitation ne servira qu'à vous donner une respectabilité et une tribune que vous ne méritez pas de mon point de vue. Je me suis demandé pourquoi certains d'entre nous – dont je ne sais pas s'ils sont majoritaires dans cette mission – ont fait le choix de vous auditionner. Ceux qui l'ont souhaité l'ont fait au nom peut-être de la liberté d'expression et de notre tradition pluraliste. Mais à la vérité, sa seule vertu est médiatique : il n'est qu'à juger du nombre de médias présents ce soir ; c'est presque une insulte aux journalistes qui nous suivent semaine après semaine. Nous ne sommes pas aujourd'hui dans le travail méticuleux parlementaire mais dans le show biz et je le regrette. In fine, je crois avoir compris pourquoi le Parlement français se devait de recevoir un prédicateur suisse. Nous constatons depuis quelques semaines que la lumière vient de Suisse. Mais les réactions irrationnelles qu'a suscitées l'affaire Polanski et la votation suisse montrent que, décidément, la démocratie française est bien malade !

TR : Monsieur Glavany, je suis un peu surpris par votre intervention – mais finalement pas tant que cela. Vous parlez de falsification. J'aimerais savoir, Monsieur, combien de mes ouvrages avez-vous lus et combien de mes interventions avez-vous suivies ? Vous contestez le fait que je sois invité alors que je suis Suisse. Je tiens à signaler que j'ai été convié avant le vote de dimanche. Celui que vous avez devant vous n'est pas un prédicateur islamiste suisse, mais un professeur à Oxford, dont les livres sont étudiés dans 80 universités américaines. Il est vrai que je suis interdit de parole dans les universités françaises depuis les huit dernières années, ce qui conduit à se demander si la France est en train de perdre ses valeurs d'ouverture dans le débat critique. Vous vous êtes livré à un jugement sur ma personne, mais vous ne vous êtes pas confronté à mes idées. J'espère que la lumière ne viendra pas de Suisse et qu'il y aura un réveil. J'aime la France quand elle est en cohérence avec elle-même et ses valeurs. Je considère que c'est insultant ce que vous venez de dire.

7. Edwy Plenel sur la situation à Gaza

EP : Ils demandent le boycott encore une fois de produits qui sont nés du vol, vol de la terre vol de la richesse et oppression sur un territoire (..) pas besoin de boycott de désinvestissement si la communauté internationale et notre pays le premier qui est honteux

sur cette question depuis 2007 demandaient réellement l'application de sanction par rapport à un Etat dont le pouvoir actuel l'actuel gouvernement israélien n'obéit pas aux lois internationales on va demander des sanctions pour monsieur Bacbo on va demander des sanctions sur le nucléaire iranien et il y aurait un Etat qui serait lui hors la loi et à qui on aurait pas le droit de demander de respecter les codes internationaux (...) cette façon de criminaliser es opinions qui au contraire sont des opinions profondément humanistes profondément ouvertes au monde.

8. Véronique Genest, Yassine Belattar, Anne-Marie Délcombe, Pierre Jourde et Pascal Boniface dans l'émission « Ce soir ou jamais »

FT : Véronique Genest, sur la question : la France est-elle islamophobe ?

VG : moi, je suis assez d'accord sur l'idée que tout le monde , de la définition en tout cas qu'il faut donner à l'islamophobie, il faut dire que c'est pas la haine du pratiquant ou de la religion en elle-même mais, moi par contre, je trouve que c'est surtout cette peur, cette peur que les gens ne peuvent pas la nier, moi je ne suis ni philosophe ni rien mais je leur parle et je les côtoie, la peur qu'ont les gens de cet islam qui est totalement idéologique, politico-social et conquérant, qui est sans arrêt dans le domaine public, c'est-à-dire que les gens ont des raisons de s'inquiéter de la façon dont leur domaine dans l'espace public est envahi de revendications permanentes, par des groupes qui sont organisés, des groupes politiques, c'est plus du religieux là ! et tout à coup, on se retrouve avec des revendications qui, dans un domaine laïc, ne devraient avoir rien à faire, qui sont des revendications religieuses, des revendications communautaires, le multiculturalisme d'accord, mais enfin, on peut, c'est aussi un vrai frein à l'intégration, oui, d'accord accepter, mais il faut aussi accepter la culture de l'autre, il faut pas s'enfermer dans sa communauté et la communauté musulmane s'enferme et par des signes distinctifs elle essaye de montrer qu'elle est une communauté et de se frotter aux autres, et les gens se sentent en permanence attaqués de par leur laïcité, de par l'égalité homme/femme, de par la mixité, de par la liberté d'expression, on essaye sans arrêt de leur dire il faut que vous fassiez des efforts, alors que la laïcité devrait être, je trouve, le rempart à toute tentative de communautarisme.

PB : c'est bien ce que je disais, finalement, vous pensez que l'islam fait plus peur parce qu'il s'affirme plus et que les gens (...) veulent exister pour ce qu'ils sont, et donc, ils n'ont pas à se cacher d'être musulmans, pour certains, les bons musulmans sont ceux qui

mangent du porc et boivent du vin, etc. mais si les musulmans veulent affirmer leur foi tant qu'ils ne vous l'imposent pas à vous

VG : mais ils l'imposent en permanence

PB : mais en quoi ils vous l'imposent ?

VG : ils l'imposent dans les écoles, ils l'imposent en demandant la non mixité, ils l'imposent avec, avec le voile qui est, à mon avis, le début de l'intégrisme, qu'on le veuille ou non, le voile c'est le début de l'intégrisme.

PB : pourquoi mettre un foulard ? Vous n'êtes pas obligée de le faire !

VG : dans leur communauté, dans leur communauté on oblige des personnes à le faire

AMD: moi, je dis que je lui donne entièrement raison parce qu'on confond musulmano-phobie, alors c'est vrai, la phobie des musulmans, peut être que certains excités ont la phobie des musulmans, et islamophobie. Islamophobie, d'abord, est un concept qui a été créé par l'imam Khomeiny et c'est absurde et, d'autre part, désolée, les gens meurent de trouille parce qu'ils ont peur d'être agressés, l'islam n'est pas une religion de paix, l'islam est né à l'ombre des épées, enfin, quand j'entends des conneries pareilles, je suis désolée, quarante ans que j'étudie les textes, quarante ans que j'étudie les textes et quarante ans que je ne vois pas, une seule fois, que l'islam est prosélyte, l'islam est communautaire, vous êtes la meilleure communauté qui ait surgi entre les hommes et moi, je dis vous avez (...) mon opinion évidemment pour les femmes, battez-les (adibouhouna), pour les Juifs, bravo pour les Juifs, ils auront une fameuse place pour tous ceux qui sont (...)vous êtes la meilleure communauté qui ait surgi entre les hommes. Le problème c'est que les musulmans veulent présenter leur religion comme une religion de bisounours, alors je dis, bravo commissaire, alors pour moi personnellement vous êtes tous des lâches, tous des lâches, pendant, pendant...

YB : alors moi madame, alors moi je monte sur scène mais ma première partie est encore libre et je veux bien vous la donner, euh, euh plus sérieusement, je crois qu'il y a un fantasme qui est important, j'aime beaucoup ce que vous faites Véronique Genest, mais vous êtes en train de passer d'actrice populaire à actrice populiste et c'est dommage.

VG : et bien non, ce n'est pas vrai, vous voyez c'est ça exactement le terrorisme.

YB : c'est un truc de musulmans, c'est un truc de musulmans, voilà c'est El Kaïda.

VG : la pensée unique c'est sans arrêt, crier pour impressionner les autres.

YB : je crois que l'islam est une religion qui a fait le plus parler d'elle.

VG : qu'est-ce que vous connaissez d'abord sur ce que vous avancez ? que je suis passée à ça, qu'est-ce que vous en connaissez ? Il y a soixante-quinze pour cent des Français qui pensent comme moi.

YB : si vous me laissez aller au bout de ma parole, parce que là, j'ai l'air d'un terroriste, c'est républicain, attendez, attendez, voilà si je suis venu avec une djellaba et une épée, ça me déçoit qu'on m'autorise pas à venir comme ça sur le plateau, je vais aller au bout de mon propos, pas d'épée ce soir, pas de bazooka (...) je vais vous répondre, mais madame, attendez, faites preuve de politesse, je vais aller jusqu'au bout d'accord

AMD : mais toujours vous dites preuve de politesse

YB : l'islam est une religion qui a fait parler d'elle avec le 11 septembre de manière extraordinaire, les médias se sont approprié ce phénomène là (...)

Un peu plus loin dans la discussion, Pierre Jourde (PJ), un écrivain et enseignant au lycée et à l'université, prend la parole pour s'exprimer sur la question de l'islamophobie en France et voici un passage tiré de son intervention dans le même débat :

PJ : je suis convaincu que l'islam comme toute spiritualité est une démarche humaine infiniment respectable et, d'ailleurs, c'est un immense vecteur de culture (...) sur l'islamophobie, je peux vous dire, moi je peux témoigner en tant qu'enseignant au lycée, j'ai trente ans de carrière au lycée et à l'université (...) je peux vous dire que l'islamophobie c'est quelque chose qui non seulement n'existe pas, vous pouvez parler à n'importe quel étudiant et pratiquement à n'importe quel lycéen, mais qu'il ait quand même le repoussoir absolu (...) vous disiez tout à l'heure que le port du voile (...) Vous tuez des petites filles juives.

9. Le débat : Clémentine Autain vs Elisabeth Lévy

CH : Voici Clémentine Autain voici Elisabeth Lévy Clémentine Autain dirige le magazine regard Elisabeth Lévy le magazine causer on va évoquer la nouvelle crise que connaît actuellement le Proche-Orient avec un enchaînement assez habituel le Hamas a tiré des roquettes en direction d'Israël Israël a réagi en tuant avec un tir très ciblé le chef du Hamas ce qui n'a fait que renforcer la décision du Hamas d'envoyer plus de roquettes et de missiles en direction d'Israël et notamment la grande ville de Tel-Aviv réponse immédiate d'Israël par les moyens pour l'instant aériens avec des victimes civiles mais menace de l'armée israélienne d'entrée physique d'entrer dans la bande de Gaza ma question est la suivante : est-ce que l'intervention d'Israël dans la bande de Gaza serait légitime EL

EL: l'intervention terrestre ?

FH : oui

EL : je crois que Israël est parfaitement légitime à vouloir faire cesser les tirs en provenance de Gaza encore plus depuis que ces tirs peuvent paralyser le pays je ne parle pas d'un nombre de mort si demain une compagnie aérienne vers-France British Airways etc. décide d'arrêter de voler sur Tel-Aviv ce qui si ça continue sera très vite le cas c'est-à-dire le pays est paralysé le deuxième port du pays est aujourd'hui à portée de missiles ces missiles à longue portée ça c'est la nouveauté de cette phase-là ces missiles à longue portée fournis gracieusement par l'Iran qui d'ailleurs se fiche des palestiniens comme du tire et du quart mais cherche surtout à semer le bazar dans la région euh je veux dire c'est la nouveauté euh alors moi je suis un peu choquée par la question oui si nous étions si Paris était sous le tir de, à portée de missiles venus de Luxembourg et bien nous nous poserions pas de question donc nous reposerions la deuxième chose je veux dire après l'accord de cesser le feu en 2009 alors d'abord c'est une stratégie constante du Hamas affichée c'est la lutte armée est la destruction d'Israël ce n'est pas le cas d'Abou Mazen évidemment mais c'est une stratégie constante la deuxième il faut aussi en tête pour ne pas être naïf d'accord si le Hamas a intensifié là c'est aussi pour saboter l'initiative d'Abou Mazen qui veut faire reconnaître à l'assemblée générale de l'ONU

CA : ce n'est pas Israël qui veut saboter ça

EL : non ce n'est pas Israël qui veut saboter mais non

CA : c'est Israël

EL : elle n'a aucun intérêt à saboter ça, non mais arrêtez d'avoir je ne comprends pas non mais là je vais être sérieuse j'essaye de ne pas m'énerver je vais essayer juste de donner trois chiffres en 2010 après le cessez le feu y a 500 tirs de roquettes venus de Hamas en 2011 y en a 419 en 2012 avant le déclenchement de cette phase là

CA : un sourire

EL : c'est très drôle les roquettes qui tombent sur Israël ça vous fait marrer et je comprends mais la dinguerie de la gauche française avec le Hamas je ne la comprends pas qu'est-ce que vous avez les droits des femmes vous les avez oubliés vous aimez tellement ça les gens qui oppriment leurs femmes c'est ding quand même

CA : vous n'avez rien à faire du peuple palestinien qu'est ce qui s'est passé fin 2008 début 2009 combien de morts combien de morts a fait Israël sur la bande de Gaza mille morts des dizaines de milliers de civiles et revenons précisément

EL : c'est ça les juifs qui tuent des enfants ?

CA : et vous parlez des tirs de roquettes du Hamas alors qu'est ce qui s'est passé depuis

EL : ah ça ce n'est pas toi qui en parle

CA : depuis que l'opération a été lancée ce sont lundi matin 87 civiles palestiniens qui sont morts pour trois civiles israéliens donc

E : ce n'est pas assez peut être !

CA : il faut il faut comme ça arrêter, non ce que je suis en train de dire, pourquoi ce n'est pas légitime l'intervention de l'Etat d'Israël c'est parce qu'il y a une situation où on ne peut pas dire c'est une guerre ou on voit deux ados les uns et les autres il faut maintenant une reconnaissance de l'Etat palestinien dont les frontières de 67 tant qu'il y aura pas cette reconnaissance ça va continuer et ce qui s'est produit... puisque vous parlez d'Abou Mazen alors que pendant un temps quand le Fatah défendait des solutions qui étaient des solutions qui permettaient

FH : Le Fatah de Yassir Arafat qui était le parti un peu plus modéré palestinien

CA : voilà plus modéré, qui s'est trouvé dans la passe pourquoi s'est-il trouvé dans la passe pourquoi le Fatah qui a fait des propositions il n'était pas le Hamas

EL : c'est la faute d'Israël tout est de la faute d'Israël

CA : pas que d'Israël pas que d'Israël les américains et l'ONU et l'ensemble des forces occidentales a sa responsabilité dans ce qui s'est passé

FH : elle vous a dit quelque chose attendez, attendez

CA : alors je suis désolée

FH : elle a interrogé la féministe en disant la gauche française est dingue avec le Hamas

CA : mais enfin c'est une plaisanterie mais c'est une plaisanterie vous croyez que le Hamas, pas simplement sur la question des droits des femmes, vous croyez que le Hamas c'est ma tasse de thé

EL : oui, oui c'est votre asse de thé

CA : Elisabeth Lévy le Hamas n'est pas ma tasse de thé ce que je peux vous dire en revanche c'est que le Hamas était fabriqué par l'échec des négociations et que de ce point de vue Israël a une responsabilité

EL : vous ne connaissez rien à ce dossier vous répétez la propagande qu'on entend en boucle

CA : ce n'est pas un dossier madame Lévy ce n'est pas un dossier, un dossier

EL : c'est ça allez sors-moi ton madame Lévy

CA : ce n'est pas un dossier ce n'est pas un dossier

EL : tu ne connais rien tu ne connais vraiment rien au Proche-Orient c'est vraiment navrant

CA : je suis allée dans les territoires de Cisjordanie j'ai vu ce qui se passe exactement et la façon dont justement l'Etat d'Israël traite les palestiniens

EL : d'accord

CA : et je suis révoltée de cette situation

EL : toi révoltée non mais... d'accord

FH : on essaye juste de calmer un peu le jeu

EL : alors maintenant je voudrais juste dire je ne comprends juste pas d'abord la complaisance de toute la gauche française avec le Hamas qui

CA : ce n'est pas de la complaisance

EL : je n'ai pas fini d'accord, donc je ne comprends pas quand on te dit que le Hamas contrairement au Fatah refuse de reconnaître l'existence d'Israël continue à dire sa stratégie c'est la lutte armée et la disparition d'Israël il ne laisse aucun choix à Israël je te signale, je te signale...

CA : il colonise, il colonise, il continue son processus de colonisation pendant ce temps là

EL : de 1948 à 1967 d'accord ni la Cisjordanie ni la Jordanie en Cisjordanie ni l'Egypte à Gaza n'ont eu la moindre idée mais la moindre d'accord de créer un Etat palestinien pas la moindre, la deuxième chose c'est que je pense si la discussion c'était la responsabilité d'Israël dans le blocage général je veux dire

CA : bien sûr il y a une responsabilité d'Israël

EL : je pense non, non ce n'est pas ça la discussion, la discussion c'est qui se passe à Gaza tu n'y connais rien ça ne t'intéresse pas parce que quand on te dit qu'il y a un Etat dont la capitale économique...

CA : ce n'est pas bien de dire des choses comme ça

EL : et la capitale politique

CA : mais c'est un scandale de dire ça Elisabeth Lévy mais là c'est dégueulasse

EL : sont sous le tir de missile à longue portée tu t'en fous complètement

CA : non je ne m'en fous pas

EL : si

CA : mais pas du tout

EL : si

CA : c'est vous qui n'avez rien à secouer du sort des palestiniens

EL : bien sur

CA : et depuis très longtemps et que la situation s'est

EL : et au passage sur les morts je vais quand même dire une chose y a une roquette sur dix palestinienne tombe à Gaza d'accord je tiens à le dire je ne connais pas beaucoup de gouvernements à part le gouvernement américain que tu déteste autant parce que sans doute tu dois prouver que le gouvernement du Hamas est tellement plus démocratique

CA : mais c'est ça en trois secondes, c'est le Hamas qui a tué les palestiniens on est en plein délire quoi

EL : à part le gouvernement

CA : mais on est en plein délire

EL : à part le gouvernement américain et le gouvernement israélien je ne connais pas beaucoup de gouvernements qui envoient des texto et des milliers de texto qui s'ingèrent dans les ondes pour dire attention ne restez pas à côté d'objectifs militaires ne restez pas à côté des implantations du Hamas ces salopards se mettent dans la population c'est ça qui est dégueulasse mais ça j'ai jamais vu

FH : Clémentine aurait le dernier mot et c'est fini

CA : j'espère juste qu'on vous entendra quand justement Abou Mazen va défendre la reconnaissance de la présence de l'Etat palestinien à l'ONU j'aimerais bien vous entendre parce que je sens qu'on ne va pas vous entendre beaucoup.

FH : ça sera une prochaine fois.

10. Le débat : Rokhaya Diallo et Florian Philippot

Sujet : la France devient-elle raciste ?

OT: la France devient-elle raciste, débat ce soir avec Rokhaya Diallo essayiste bonsoir vous avez ici notamment ce livre comment vous expliquez le racisme aux enfants, face à vous Florian Philippot bonsoir du Front national, Rokhaya Diallo, la France devient-elle raciste ? Comme le pense Harry Roselmack.

R.D : je pense que c'est plus compliqué que ça, déjà la France c'est pas une entité complètement abstraite, dans la France il y a des Français, y a des gens, des habitants dont certains expriment un racisme plus ou moins fort, je pense pas qu'il y ait aujourd'hui quelque chose de nouveau qu'il y a une escalade qui s'est opérée il y a une dizaine d'années où effectivement on assistait à une montée de la parole raciste de la part de personnes notamment qui sont en responsabilité aussi bien politique que médiatique qui a décomplexé effectivement une partie de la population qui dès lors qu'elle voit à la télévision qu'elle lit dans les médias...

OT : les racistes sont décomplexés ?

R.D : je pense qu'ils sont décomplexés qu'il y a un propos qu'on entend, moi de ma vie jamais vu effectivement sur les scènes de foot on avait vu déjà que les joueurs étaient amalgamés à des singes on voit des supporters faire des cris de singe lorsque des joueurs...

OT : vous-mêmes vous êtes victime

R.D : oui j'étais exposée au racisme comme je pense que toute personne qui est noire qui vit en France a été à un moment de sa vie ou à un autre exposé à des propos racistes alors ça peut être des propos ça peut être des actes ça peut être, ils s'expriment dans des choses très très différentes donc je crois aujourd'hui que ce qui se passe qui est très très nouveau

en France c'est qu'on a une femme politique noire qui est en responsabilité politique donc là ça se voit, là ça se voit ; dire que pour des milliers voire des centaines de milliers de noirs anonymes qui sont exposés au même type de vexation aujourd'hui on a une femme noire qui est numéro trois du gouvernement et qui a une exposition particulièrement importante ça c'est nouveau.

OT : Christian Taubira qui avait été comparée à un singe sur la page facebook d'une ex candidate du front national Florian Philippot d'ailleurs cette candidate a été tout de suite sanctionnée par votre parti.

F.PH : absolument, oui bien sûr, moi je trouve, oui bien sûr elle a été dans l'heure mise à la porte contrairement à ce qui se pratique à l'UMP c'est plus compliqué. je trouve moi un peu bizarre ce débat qui renait l'ambiance des années quatre-vington voit Djamel Debouz, Harry Roselmack, des gens qui viennent nous faire la leçon, des donneurs de leçons qui sur le plateau de télé expliquaient aux Français qu'ils seraient en quelque sorte racistes voilà ça sent quand même le sujet de diversion, ça sent le sujet de diversion.

OT : opération de diversion ?

F.PH : oui il y a une forte colère sociale on sent que les Français attendent le changement il y a une montée des idées nationales et patriotes une forte dynamique populaire autour du front national on le sait bien que les élections qui arrivent il faut essayer de criminaliser le débat il faut essayer de culpabiliser les Français, il faut essayer de faire naître un débat tout à fait artificiel et très show-biz ou encore une fois Harry Roselmack qui nous explique qu'il est victime de racisme alors qu'il

R.D : ce n'est pas lui qui l'a dit je l'ai vu il n'a pas dit ça

F.PH : j'ai vu sa tribune, alors que eux, honnêtement il a eu le j.t, la première chaîne de France, c'est formidable quand même dans un pays extrêmement raciste vous voyez Djamel Debouz qui vient donner des leçons de français, des leçons de moral aux Français je trouve ça honnêtement un tout petit peu fort de café.

R.D : moi ce que je trouve intéressant c'est que vous opposez Harry Roselmack et Djamel Debouz aux Français comme si eux-mêmes n'étaient pas des Français.

11. Philippe Tesson et Jean-Marc Morandini sur l'antenne d'Europe 1

F.T : d'où vient le problème, d'où vient le problème de l'atteinte à la laïcité sinon les musulmans, on le dit ça et ben moi je le dis voilà un exemple.

J.M.M : attendez ça veut dire les musulmans sont les seuls responsables de l'atteinte à la laïcité pour vous ?

F.T : écoutez, écoutez je rêve ou quoi, c'est ça notre problème actuellement, c'est ça notre problème, ce n'est pas les musulmans qui amènent la merde aujourd'hui ? Il faut le dire quoi !!!

J.M.M : mais là on est dans la stigmatisation totale attention parce que ce que vous dites c'est super violent vous dites c'est les musulmans qui amènent la merde en France ! Enfin on ne peut pas dire ça !

F.T : ah bon ! Et qui vous en empêche ? On ne peut pas le dire ? Prouvez-moi le contraire

J.M.M : mais ce n'est pas les musulmans Philippe Tesson, vous, vous jouez le jeu, vous savez bien quel jeu vous jouez quand vous dites ça, enfin franchement...

F.T : ok, alors c'est vrai c'est l'église catholique !

J.M.M : mais non !

F.T : ok c'est les juifs voilà, allons-y, allons-y

J.M.M : mais non on ne peut pas dire c'est les musulmans, ce n'est pas les musulmans le problème c'est le fanatisme qui est en cause, ce n'est pas la même chose.

F.T : où sont-ils les fanatiques aujourd'hui ?

J.M.M : dites les fanatiques mais pas les musulmans Philippe Tesson

F.T : mais les fanatiques revendiquent l'Islam excusez-moi, donc ils sont musulmans zut !

12. Le débat : Meyer Habib vs Alain Gresh

MH : Le seul souci c'est que le Hamas ne reconnait pas ne veut pas reconnaître l'état d'Israël alors voilà c'est comme ça

AA : **Alain Gresh** dans une situation de réponse défensive d'Israël ou on est déjà dans une escalade de guerre qui fait qu'il y a quatre-vingt morts d'un côté on l'a vu dans le reportage et pour l'instant zéro morts du côté israélien

MH : zéro mort s'il n'y avait pas le double feu il y auraient des centaines

AA : bien sûr

AG : on est dans une escalade et en même temps on n'est pas dans une guerre parce que une guerre c'est entre deux partenaires qui sont plus ou moins égaux là on a parlé de quatre-vingt morts palestiniens zéro morts israéliens j'ai fait un petit calcul parce que vous savez les téléspectateurs savent tous les rois ans ça repart

AA: novembre 2012 la dernière intervention décembre 2012

AG : j'ai fait un petit calcul entre 2004 et 2013 sur dix ans il y a autour de Gaz il y a eu du côté palestinien 7766 morts et du côté israélien 28 ce qui veut dire un mort israélien pour deux cent soixante-dix-sept morts palestiniens ça veut dire concrètement que ce n'est pas une guerre c'est du tir au pigeon bon l'autre fait c'est l'idée que Gaza n'est pas occupée mais c'est absolument faux, gaza est une prison à ciel ouvert ou les gardiens de prison au lieu d'être à l'intérieur sont à l'extérieur quand vous dites qu'il y a aucun territoire qui est revendiqué il y a vingt pour cent du territoire de gaza sur lequel les palestiniens n'ont pas le droit d'y aller les pêcheurs palestiniens n'ont pas le droit d'aller au-delà de de mails pour pêcher donc il y a tout ça qui fait que la réalité c'est que pourquoi ça continue et pourquoi...on va avoir finalement une forme d'accord mais pourquoi ça va reprendre parce qu'on a un pays qui est occupé on a la Palestine qui est occupée depuis 45 ans il n'y a pas d'occupation aussi longue dans la période contemporaine donc cette occupation il faut effectivement la mettre et la seule solution c'est qu'il y a un Etat palestinien qu'Israël refuse absolument

AA : donc là on est dans un propos très inversé puisque pour vous le Hamas ne veut pas reconnaître l'Etat israélien mais là j'entends un interlocuteur qui dit finalement il y a aussi une incompréhension et une volonté de ne pas

MH : alors je vais vous parler de la charte de Hamas, il n'y a pas de solution à la question palestinienne et ce n'est qu'à travers le djihad

JB : on ne parle pas des activités extrémistes du Hamas ce n'est pas la peine

MH : mais voilà ils le disent noir sur blanc vous faites des calculs moi j'ai fait des calculs monsieur Alain Gresh

JB : depuis quatorze ans un enfant meurt les trois jours palestinien sous la responsabilité de Tsahal l'armée israélienne est ce que c'est ça l'avenir

MH : personne ne veut la mort d'enfant

JB : très bien

MH : Tsahal est l'armée la plus morale du monde

13-Bernard Ravenel président d'honneur de l'AFPS sur la chaîne Oumma tv

SB : là on va parler de la situation à Gaza notamment à Chajayar on parle de crime de guerre de l'armée israélienne

BR : ben écoutez ça fait penser un petit peu à Sabra et Chatila y a quelque chose qui se situe dans cet ordre de grandeur dont il faudra encore vérifier il faudra éventuellement qu'il y ait une commission internationale neutre donc etc. on a bien du mal à faire passer mais dans l'état actuel dans la logique qui s'installe actuellement nous sommes en face d'une tuerie d'une tuerie civile qui dépasse maintenant je crois quatre ou cinq cents donc nous avons là des responsabilités d'alerter y compris notre propre pouvoir et sa responsabilité parce que notre propre pouvoir il a comme responsabilité et le président de la république est élu pour appliquer le droit international c'est dans la constitution et le droit international c'est celui qui permet un Etat palestinien donc aujourd'hui nous sommes dans l'obligation d'interpeller le pouvoir d'autant plus que pour la première fois peut être le pouvoir français a suivi un ordre quasiment en israel pour empêcher la solidarité pour la

Palestine pour s'exprimer et donc et donc pour empêcher la France d'avoir une position plus équilibrée sur la question palestinienne donc là nous avons une obligation politique et morale d'intervenir très fortement auprès des autorités françaises e disant arrêtez votre logique là de guerre et inspirez-vous de la nécessité du droit international

SB : on a beaucoup parlé des violences qui ont eu lieu à Sarcelle et Barbes par contre on parle que très rarement de la violence de la Communautaire qui est la LDJ

BR : oui alors il y a beaucoup de choses à dire sur la LDJ d'abord parce que c'est une association qui est interdite en Israël et aux Etats Unis parce que elle est perçue comme antisémite euh antisémite ! plutôt raciste et donc elle l'est en France moi je peux vous dire que je sais pourquoi elle l'est pas parce qu'il s'agit d'un compromis qui a eu lieu entre Monsieur Kukierman à l'époque président du CRIF et Monsieur Sarkozy à l'époque ministre de l'intérieur qu'il fallait tolérer la LDJ et depuis elle existe elle fait ce qu'elle veut or elle embête même une partie de la communauté juive en France mais on refuse de la mettre en question donc et moi personnellementun nombre de réunion que j'organise j'étais agressé par la ligue de défense juive gazé si on peut dire devant le local de l'AFPS nous avons été attaqués donc et je peux vous dire aussi que la police est fatiguée de la LDJ et qu'elle m'a demandé à moi de rassembler le maximum de documents pour enfin empêcher la LDJ de nuire contre la rayon publique donc il faut absolument nous que demandions et exigeons auprès des autorités françaises qu'on mette hors de nuire une organisation qui est interdite en Israël et à Israël je vous signale qu'on autorise les manifestations de soutien aux palestiniens à Tel-Aviv elles ont lieu contre évidemment les frères de la LDJ en face mais à Tel-Aviv on organise en France on peut pas donc voilà une situation absolument abracadabrante qui ne peut pas durer au risque de troubler effectivement la société française.

14. Bernard Henri-Lévy s'exprime sur le conflit israélo-palestinien

AC: je partage avec vous votre dénonciation de toutes les formes de barbarie de tous les morts innocents dans le monde vous disiez dans l'émission de Benoit Dukein à qui on rend hommage la chose qui m'horripie ce sont les massacres que les hommes et les femmes meurent en vrac meurent en tas sans nom sans nombre sans visage et nous sommes d'accord pourquoi nous ne vous entendons pas dénoncer la politique de Benyamin Netanyahou contre les palestiniens contre Gaza pourquoi nous ne vous avons pas entendu

fermement cet été mais ça s'est passé des années précédentes dans des circonstances dénoncer cette politique qui a mené cet été à la mort de deux mille personnes dont les trois quarts sont des civiles cinq cents enfants, des personnels humanitaires visés les écoles de l'ONU bombardées des enfants qui jouent sur une plage qui sont bombardés par l'armée israélienne

BHL : n'entrez pas, croyez moi n'entrez pas dans ce débat et ne jouez pas avec ça

AC : il ne s'agit pas de jouer je pense pardonnez-moi je vais répondre à ça

BHL : attendez, moi je

AC : je pense qu'il est important Bernard Henri-Lévy que l'on puisse avoir un débat serin sur la question

BHL : moi je suis prêt à pleurer chacun de ces enfants palestiniens innocents morts et je pense que c'est à chaque fois inacceptable mais premièrement il faut dire qui sont les responsables de cela ceux qui sont les responsables de cela c'est le Hamas qui par sa charte par les roquettes qu'il envoyait par pure provocation sur Israël a voulu et déclenché cette guerre a refusé jusqu'à le dernière fois le fameux cessez le feu qui enfin est en vigueur et j'ajoute moi je veux bien pleurer vous savez je crois que c'est Coluche qui disait je suis prêt à rire de n'importe quoi mais pas avec n'importe qui moi je suis prêt à pleurer les enfants palestiniens mais pas avec n'importe qui ça veut dire que je pleurerai les enfants palestiniens avec ceux qui sont aussi descendus dans la rue pour pleurer des enfants syriens pour pleurer des enfants Darfouris pour pleurer les deux cent mille tchéchènes et pour pleurer les civiles israéliens de et les autres villes du sud visés par les roquettes moi je déteste le de poids et de mesure et je suis prêt à

AC : exactement

BHL : attendez je suis prêt à pleurer les enfants palestiniens morts avec ceux qui sont aussi prêt à pleurer les cent soixante enfants palestiniens qui sont morts ensevelis pendant la construction des tunnels est ce que vous le savez ça que

AC : ce qui est sûr c'est que ceux qui dénoncent aujourd'hui ce qui se passe en Palestine, ils dénoncent également les morts en Syrie dénoncent les situations barbares dans

différents endroits du monde il y a pas des peines sélectives en tout cas de la part de ce gens là

BHL : s'il vous plait ne recommencez pas

AC : recommencer quoi

BHL : ceux qui

AC : recommencer quoi, pardon pardon Bernard Henri-Lévy

BHL : ne recommencez pas on a compris stop on a compris

AC : je ne suis pas sûr par exemple quand vous comparez moi je voudrai répondre à ce que vous dites est ce que vous comprenez que l'opinion internationale soit choquée lorsque vous faites cette comparaison il ne s'agit pas absolument de défendre les tirs de roquettes de Hamas sur des innocents israéliens qui n'ont aucune raison d'être on est d'accord mais avouez tout de même qu'il y a ce qu'on appelle une réaction disproportionnée qui est dénoncée de nombreuses associations de défense des droits de l'homme par des institutions nationales puisque même si des chiffres on est d'accord par fois ça déshumanise les choses mais on est quand même parfois obligés de les citer il y a trois civiles israéliens qui sont morts des suites des tirs de roquettes et on les déplore on les déplore on les déplore ne pensez-vous pas que la réaction qu'elle fasse plus de deux mille morts est disproportionnée

BHL : alors si vous voulez parler des chiffres je vous répète que je suis prêt à pleurer les deux mille morts que vous évoquez avec ceux qui sont prêts à pleurer les deux cent mille morts du Darfour avec ceux qui sont prêts à pleurer le million de morts au Sud Soudan

AC : il y en a

BHL : avec ceux qui sont prêts à pleurer les trois cent mille morts de Syrie or ceux qui sont descendus dans la rue ces manifestants ces indignés d'un jour ces Hmasistes du Dimanche ils ne sont descendus pour aucune des causes dont je vous parle on ne les a pas entendu

AC : vous êtes allés les interviewer pour savoir qui sont les gens

BHL : est-ce que vous avez vu une manifestation importante dans les rues de Paris pour la défense des civils syriens massacrés est ce que vous avez vu à part celle que nous avons organisé avec quelques

AC : donc ça interdit de s'indigner d'autre chose

BHL : quelques-uns de mes amis où on était trois pelés et quatre tendus avec André Deshman et quelques autres pour la Tchétchénie on était cinquante on était cent où étaient-ils les vingt mille personnes

AC : mais vous Bernard Henri-Lévy je parle de vous Bernard Henri-Lévy intellectuel français juif qui revendique sa judéité c'est très présent chez vous c'est très présent dans votre livre et vous avez raison ne pensez-vous pas que si vous portiez un discours fort sur cette question ça pourrait peser de son poids justement

BHL : moi je porte un, je ne sais pas s'il est fort, je porte le même discours depuis quarante ans je suis comme disait Michel Jonas pour la fraternité entre les hommes et les peuples je suis pour deux Etats vivant côte à côte je suis pour que les palestiniens en finissent avec ce statut d'otage de leurs dirigeants de leurs dirigeants criminels lorsqu'il s'agit par exemple du Hamas

AC : pas que de leurs dirigeants

BHL : je suis l'un des fondateurs d'une organisation qui s'appelle G call je suis l'un, pardon avec ces je mais puisque vous m'interpelez le discours je ne sais pas s'il est assez fort pour vous ce discours là c'est en tout cas le mien je suis pour deux Etats côte à côte mais je ne suis pas pour défiler avec des antisémites qui descendent à la rue pour casser du juif et qui se moquent

AC : ils n'étaient pas des antisémites pardon pardon c'est très important pardon Laurent c'est très important vous ne pouvez pas

BHL : les manifs

AC : pardon c'est très important Bernard Henri-Lévy ce que vous dites là justement parce que vous avez le souci de la précision vous ne pouvez pas laisser croire ce soir que des gens qui manifestent contre les morts en Palestine sont des antisémites ça n'a rien à voir.

LS : j'ai juste une question qui a gagné la guerre de cet été...

BHL : (...) je crois que dans la mesure où le Hamas qui est toujours là et qui est en effet un parti d'extrême droite arabe qui est un parti parent de l'Etat islamique les gens qui décapitent James Foley et bientôt d'autres et d'autres déjà et le Hamas c'est la même famille politique.

15. Franz-Olivier Giesbert dans « On n'est pas couché »

FOG : C'est toujours épouvantable c'est ce côté l'abattage industriel et c'est vrai qu'aujourd'hui avec le développement du halal parce que un steak sur deux quand même a été fait halal c'est des conditions halal ou abattage rituel parce que le cachet c'est pareil c'est-à-dire les bêtes sont égorgées sans avoir été étourdiées et franchement c'est insupportable quoi c'est insupportable et c'est mauvais pour la santé parce que évidemment la viande est pleine de toxines vous avez des viandes soit pisseuses comme on dit en terme c'est-à-dire PSE ou des viandes fiévreuses DFD c'est-à-dire très noires très sombres et très sèches

16. Le clash : Meyer Habib vs Jean Glavany

MH : ça vous fait rire monsieur Glavany

JG : ce qui me fait sourire c'est que c'est votre passion déraisonnable c'est qu'on est là entre gens de ... on est entre parlementaires de la république théoriquement par fois je me demande si vous êtes parlementaire du parlement français ou du parlement israélien

MH : je vous rassure du parlement français

JG : Oui Ce n'est pas...

MH : Je représente cent cinquante mille franco-israéliens entre autres

JG : ce n'est pas évident tous les jours quand je vous entends on a l'impression que vous êtes le porte-parole du Likoud et vous avez travaillé d'ailleurs au le Likoud

MH : J'ai jamais travaillé de ma vie au le Likoud

JG : Avec monsieur Netanyahu en tout cas bon ce que je veux dire

MH : J'étais son conseiller francophone en France

JG : Ce qui me navre c'est dans votre passion parce que

MH : pour les affaires françaises voilà

JG : cette passion nous éloigne de la solution et que vous êtes là dans l'interpellation agressive tout le temps

MH : mais en quoi quand je vous parle de Toulouse y a quelque chose d'agressif en vous rappelant Toulouse

JG : mais attendez mais attendez on est là pour parler de la paix et vous vous nous parlez de salopards qui ont tué à Toulouse ce n'est pas ça la question des criminels bon

MH : mais qu'est-ce qu'ils ont dit ces salopards de Toulouse ils disent on venge la cause palestinienne monsieur Glavany

JG : Meyer Habib je peux parler sans être comme ça sous votre pression dans cette agressivité

MH : mais y a pas de pression

JG : si

MH : Avec votre permission je parle et avec la façon qui est la mienne

JG : Aujourd'hui il y a deux tiers du parlement français qui s'est exprimé respectez au moins ça respectez au moins ça

17. Michel Onfray dans « On n'est pas couché » affaire Charlie Hebdo

L : c'est la fameuse phrase qui régulièrement revenait sur les ondes radio et de télé qui vous agaçait la fameuse phrase ça n'a rien à voir avec l'islam, en gros j'essaye de résumer vous dites ça devrait ne rien à voir avec l'islam mais pour vous ça a à voir avec l'islam.

MO : c'est un sujet sur lequel on peut pas s'exprimer l'islam, c'est à dire il faut être soit complètement d'accord et en ce moment-là on est dans le politiquement correct y a pas de

problème, si on commence à dire avez-vous lu le coran savez-vous ce qui se trouve dans le coran, connaissez-vous les hadith du prophète savez-vous ce qui est la biographie du prophète, savez-vous comment Mahomet s'est comporté dans l'histoire ; déjà c'est à dire l'idée qu'on puisse penser cette question-là c'est être islamophobe immédiatement. Donc effectivement moi pour d'autres livres effectivement vous avez parlé du traité de théologie ça fait dix ans que ce livre est apparu , il faut le relire je pense que je ne vais pas rougir de ce que j'ai dit à cette époque-là hélas...il y a des choses qui sont données dans le coran j'estime qu'on devrait pouvoir en parler clairement, quand on nous dit que c'est une religion de paix et de tolérance et d'amour, je me dis mais où trouvez-vous la paix la tolérance et l'amour ? Alors entendons-nous bien je parle de l'islam je ne parle pas des musulmans, ce n'est pas exactement la même chose, il y a un texte il y a un corpus il existe avec des sourates des sourates qui sont on le sait clairement misogynes, phalocrates antisémites, homophobes, elles existent elles sont susceptibles d'être répertoriées

L S: et la bible pardonnez-moi et la bible l'ancien testament vous le trouvez comment

MO: vous savez moi j'ai fait un livre qui s'appelle le traité de la théologie sur la question des trois religions on si vous voulez un débat sur la bible on fait aussi

LS: non je ne vais pas faire un débat sur la bible mais puisque vous parlez du coran ce que je veux dire c'est que voilà toute l'histoire c'est que effectivement les textes bibliques et notamment l'ancien testament et le coran ont des sourates après c'est l'interprétation

MO: non ce n'est pas une interprétation, quand on vous dit qu'on égorge les infidèles comment voulez-vous interpréter égorger les infidèles, quand on vous parle d'un homosexuel en disant qu'il est l'abomination, comment voulez-vous interpréter l'abomination, quand on vous explique que quand on voit un juif il faut l'égorger comment voulez-vous expliquer ça. Je veux juste dire que la question qu'on devrait pouvoir poser sans être assimilé à marine le Pen est ce qu'il y a une différence de nature entre un musulman pacifiste pacifique et un terroriste ou une différence de degré, c'est la question qu'on doit pouvoir poser moi j'ai un ami musulman qui me dit quand arrive le Ramadan j'arrête de boire ...c'est une façon d'être musulman, il arrête de boire l'alcool, c'est à dire qu'il en boit en temps normal j'imaginai bien que l'intégriste lui l'idée même qu'une bouteille d'alcool soit sur sa table ça ne va pas ; alors effectivement il y a une différence de degré entre des gens qui s'appuient sur un même texte pour nous expliquer qu'ils prélèvent

dans le texte et certains prélèvent effectivement en toute liberté voilà, je mange du porc je bois de l'alcool mais je suis musulman tout de même, donc effectivement on a toute l'attitude pour choisir ce qu'on veut dans l'islam. Cet islam là il me plait il me va je ne vais pas le stigmatiser je trouve qu'il est républicain je trouve qu'il est laïc je trouve qu'il est tout à fait présentable, quand on défend des valeurs de gauche : liberté égalité fraternité laïcité féminisme, cet islam-là ne me pose aucun problème et après vous grimpez et au fur et à mesure vous avez des gens qui disent non je respecte ceci je respecte cela, et puis d'autres qui prennent au pied de la lettre les invitations à égorger ou les invitations à massacrer, je pars du principe que peu de gens connaissent le coran et que peu de gens même quand ils sont musulmans connaissent le texte sacré, ne pas dire ou quand comment mais j'ai fait un plateau de télévision avec quelqu'un qui représentait sa communauté musulmane qui dans les couloirs hors antenne m'a demandé qui avait écrit le coran c'est lui qui me demandais ça et quand on a commencé de parler du coran, il me dit mais tout ça n'est pas dans le coran, il dit mais tout ça n'est pas dans le coran ; je lui dis mais je tiens à votre disposition des sourates quand vous voulez.

18. L'entretien de Jean-Jacques Bourdin avec Roland Dumas

JJB : vous dites par exemple Manuel Valls ce n'est pas ma tasse de thé

RD : oui

JJB : c'est vrai

RD : mais vous savez pourquoi

JJB : et pourquoi

RD : sous le prétexte que je défendais à une époque je les défends toujours les arabes contre Israël les Palestiniens il m'a agressé un jour alors que je le connais à peine, bon il a des alliances personnelles qui font

JJB : c'est-à-dire, qu'est-ce que vous voulez dire par là

RD : chacun sait qu'il est marié avec quelqu'un qui est très bien mais qui a une influence sur lui

JJB : il est sous influence juive ?

RD : ah ça probablement

JJB : Vous le pensez ?

RD : Je peux le penser tout le monde a un peu d'influence

JJB : sous l'influence de sa femme

RD : Bien sûr pourquoi pas pourquoi ne pas le dire

19. Nadine Morano dans l'émission « On n'est pas couché »

NM : la réalité de ce que dit Monsieur est vraie vous avez et notamment devant les synagogues le nombre de personnes qui ont peur aujourd'hui d'aller à la synagogue en France qui sont protégés aujourd'hui je trouve ça extrêmement grave on a besoin d'être dans cette cohésion chez nous pour qu'il y ait une cohésion nationale il faut garder un équilibre dans le pays c'est-à-dire aussi sa majorité culturelle nous sommes un pays judéo-chrétien le général De Gaulle le disait de race blanche qui accueille des personnes étrangères

YM : peut-être momentanément madame Morano

NM : je n'ai pas envie que ça soit momentanément

YM : y a pas une France éternelle et ben un jour la France pourrait être musulmane et ça sera comme ça, ça sera un moment de l'histoire

NM : mais non je n'ai pas envie que la France soit, devienne musulmane

YM : c'est bien dommage

NM : non, non ça ne serait plus la France monsieur Yann mais ça ne serait plus la France

YM : il y a pas de fatalité madame, mais ça veut dire quoi la France pour vous depuis quand date France, la France dont vous parlez la France éternelle elle était inventée au dix-neuvième siècle

NM : on n'a pas les mêmes repères historiques

YM : Votre repère c'est Clovis j'imagine en tant que chrétienne

LR : et ben si c'est vrai il a raison

NM : nous sommes un pays la France est un pays aux racines judéo-chrétiennes la France est un pays de race blanche dans lequel on accueille aussi des personnes étrangères comme le disait le général De Gaulle

LR : ça veut dire quoi un pays de race blanche

NM : c'est vous et moi je suis désolée

20. L'intervention de Claire O'Petit lors d'une émission radio

COP : Non non ce qui est surprenant c'est comment savoir que la personne est de confession est pratiquant déjà ou pas c'est la seule chose si non effectivement avoir été agressée moi dans l'année en me traitant de sale Française oui ça m'était arrivé

AM : Tu l'as été toi, tu as été agressée ?

COP : Oui oui j'ai déjà été agressée plusieurs fois sur ce terme là ça, oui il faut le reconnaître ne pas le dire systématiquement le cacher de dire non c'est pas vrai, si c'est plus par des jeunes et bien souvent aussi des femmes parce que des jeunes femmes sont d'une agressivité surtout en faisant nos courses on s'en aperçoit de plus en plus en faisant des courses et ça se fait c'est une réalité oui moi j'ai été insulté plusieurs fois parce que j'étais française parce que j'étais blonde et parce que je les emmerdais voilà c'est tout j'ai été faire mes courses ne serait-ce qu'à Noël je faisais mes courses la queue était beaucoup plus grande parce qu'il y avait pas mal d'achat et tout et une jeune femme voilée avec un voile donc voilà je pense qu'elle était magrèbine et musulmane elle m'a dit on en a marre de ces français avec une de Noël vous nous faites chier voilà on fait la queue beaucoup plus

long par contre tu entends ça t'as vraiment envie de lui entrer dans l'art quoi c'était inadmissible

OT : Il y a autant de cons chez les musulmans que chez les cathos on peut entendre la même chose sur les musulmans de la part d'un blanc effectivement c'est difficile en France qu'on taxe de sal blanc parce qu'effectivement c'est notre pays ou on est né et on est majoritaire effectivement c'est gênant maintenant moi ce qui me gêne c'est que dans ce sondage c'est pas marqué est ce que vous avez été agressée par des personnes d'origine caucasienne ou européenne en fait du coup j'aurais aimé avoir (...) Est-ce que vous vous êtes fait voler votre portable par un blanc bien typé aux yeux bleus

21-Le clash : Houria Bouteldja et Thomas Guénolé

FT : qu'est-ce que vous appelez le racisme d'Etat HB

HB : ce qui n'a pas changé c'est que la France fait subir à une partie de la population et en particulier (...) celle qui est aujourd'hui qui vit dans les quartiers, une relégation sociale qui est à la fois donc effectivement monsieur a raison il y a à la fois la question de classes et il y a aussi la question de races, et c'est le clivage de races est un clivage qui est aujourd'hui n'est pas assumé

TG : excusez-moi je suis un peu ému je pense que ce qui a changé il y a une partie de l'anti racisme, et ça me fait beaucoup de peine, qui est devenue raciste ; je parle de vous madame Bouteldja (...) Ceci est une photo où vous posez à côté d'un slogan ou il y a marqué « sionistes au Goulag » ça signifie au sens strict les juifs favorables à l'existence d'Israël doivent être envoyés dans des camps de concentration (...) par ailleurs vous êtes raciste madame (...) par ailleurs vous êtes misogyne et puis vous êtes homophobe

HB : je suis une musulmane fondamentale ça signifie que dans cette société je suis effectivement incarcérée dans une définition qui est construite par les institutions et le pouvoir, c'est le pouvoir aujourd'hui qui décide ce qu'est un musulman et quels sont les critères qui font le musulman. Evidemment je suis à l'intérieur de cette catégorie et c'est précisément le racisme qui m'incarcère dans cette catégorie, or je trouve que par ailleurs effectivement je tiens à l'islam et je tiens à cette identité là

22-Bruno Le Maire sur LCP

BL : nommons les choses oui, il y a en France en Europe au Moyen-Orient un islam politique qui est incompatible avec nos valeurs les plus fondamentales

J : c'est une guerre de civilisation comme certains tendent à dire en notre temps

BL : non c'est justement ce qu'il faut éviter c'est le piège dans lequel on veut nous faire tomber et si on veut pas tomber dans le piège il faut nommer les choses oui il y a en France et en Europe un islam politique, un islam politique qui porte un projet totalement incompatible avec la liberté d'expression avec la liberté de critiquer qui fait partie de ce que nous sommes nous français au plus profond de nous-même avec la liberté des femmes dans la société française avec la visibilité du visage des femmes dans la société française. Ce projet politique de cet islam politique vise à dire haut et fort les règles religieuses l'emportent sur les lois de la République.

Je veux en témoigner pas pour moi mais au nom de tous ceux qui essaient de résister face à cet islam politique qu'ils soient citoyens français de confession catholique juive ou musulmane. Beaucoup de citoyens français de confession musulmane crient au secours contre cet islam politique au secours contre l'affaiblissement de la République et nous demandent de réagir, moi je veux réagir fortement en nommant les choses. Cet islam politique n'a pas sa place en France.

23. Nadine Morano sur antenne Europe 1

NM : écoutez Jean-Pierre Arbey n'est pas secrétaire départemental parce que c'est moi qui le suis dans le département il est délégué de circonscription je le connais très bien et...

J : oui vous le connaissez très bien est-ce que vous vous désolidarisez de ses propos

NM : non non tout simplement parce que c'est vous qui en faites une interprétation qui n'est pas la sienne donc il a jamais parlé de déportation et quand il a utilisé cette expression justement pourquoi il fait ça parce que pour lui vous vous faites cette interprétation en ne comprenant ...

J : non mais nuit et brouillard c'est extrêmement clair

NM : non mais non non ça c'est les journalistes qui veulent faire cette interprétation lui il considère comme je le considère que les islamistes tel que cette femme voilée intégralement sur le territoire national est comparable avec les nazis ces nazis qui ont exterminé des gens, aujourd'hui les terroristes islamistes et j'estime que ceux-là qui portent le voile intégral représentent des publicités ambulantes pour cet obscurantisme et bien je vous le dis très concrètement c'est dans cet esprit qu'il a fait cela c'est-à-dire qu'il les a comparé à cela ce n'est pas le contraire donc n'allez pas lui faire dire ce qu'il n'a pas voulu dire d'ailleurs il a supprimé ce twitt parce qu'il en était profondément choqué lui qui est gaulliste ça serait bien qu'on l'assimile pas ça c'est toujours les tournures des journalistes vous savez j'ai juste un truc

J : très bien gardons un peu de temps pour parler des primaires

NM : juste quelque chose

J : allez-y

NM : quand j'ai été à un commissariat de police avant les attentats à Paris pour signaler qu'il y avait une femme qui portait un voile intégral avec une valise à la gare de l'est j'en suis devenue quasi délinquante ça c'est fini il faut arrêter de faire des procès à ceux qui défendent les droits et ne pas faire le contraire

J : entendu Nadine Morano c'est votre interprétation des propos de Jean Pierre Arbey vous me permettez de garder la mienne je garde la mienne

24. Marine Le Pen sur BFM TV

ADM : pas de kippa ?

MLP : je sais que c'est un sacrifice qui est réclamé mais je crois que la situation est trop grave aujourd'hui l'islam politique se sert en réalité des femmes et fait une pression incroyable sur beaucoup d'entre elles précisément pour imposer cette visibilité de l'islam politique je pense que chacun des français y compris nos compatriotes juifs peuvent comprendre que si on leur demande un sacrifice pour lutter contre l'avancée de cet islam politique qui est objectivement je veux dire une démarche une idéologie totalitaire derrière

cela et bien il feront cet effort ils comprendront je suis absolument convaincue parce que ce sera dans l'intérêt supérieur de la nation.

25. Thierry Ardisson interrogeant Samia Maktouf

TA : Soyons honnêtes, est ce que dans les familles musulmanes aujourd'hui qui vivent en France est ce que y a pas une culture antisémite, est ce que dès le plus jeune âge ...c'était pareil en France dans les années trente c'est pas une critique du monde musulman dans les années trente c'était pareil en France quand quelqu'un était petit il avait l'habitude d'être élevé dans une ambiance antisémite et quand il y a eu la guerre de trente-neuf ça n'a pas étonné que la France envoie des juifs dans les camps de concentration.

26. L'entretien avec Pascal Boniface le directeur de l'IRIS sur Oumma tv

SB : vous écrivez que votre appréciation du conflit israélo-palestinien a plutôt évolué au cours de ces dernières années l'appréciation dites-vous plutôt représentative de l'évolution générale de l'opinion française sur ce conflit israélo-palestinien

J'étais quand j'étais adolescent ou jeune très pro-israélien c'était un peu l'image générale que le petit pays qui lutte contre les masses arabes qui veulent le détruire et puis ce petit pays qui lutte contre les masses arabes et devenu un pays puissant puis et devenu qui occupe un autre peuple et qui le réprime ...et donc effectivement je suis devenu beaucoup plus critique du gouvernement israélien non pas que je remette en cause l'existence d'Israël ce que je mets en cause ce sont les frontières ou l'absence de frontières d'Israël et l'occupation d'un peuple par un autre. (...) C'est en 2003 l'IRIS a failli disparaître parce que d'un certain côté le CRIF a envoyé des lettres à tous les ministères pour demander la fin des contrats à l'IRIS que l'IRIS ne soit plus partenaire des différents ministères et il y avait aussi une campagne au sein du conseil de l'administration pour demander ma révocation qui a été refusée (...) Comme ils n'ont pas eu ma tête le tiers des membres du CA a démissionné et l'IRIS a vraiment failli disparaître ce moment-là on peut dire que et moi-même et l'IRIS sommes des survivants de cette époque (...) S'en prendre aux enfants de quelqu'un pour l'attaquer très honnêtement là on sort du débat on rentre vraiment dans le travail d'officine et dans l'indignité du débat (...) On a eu des tas de dossiers dans les journaux sur l'influence russe encore récemment Marie-Anne faisait un dossier sur les réseaux marocains en France comme si le Maroc avait une quelconque

influence sur la politique française mais les réseaux d'influence d'Israël en France avec certains intellectuels la pression sur les politiques etc. là c'est tabou c'est la force de ce lobby c'est qu'il est tellement puissant qu'on a même peur d'en parler.

27. Le journaliste Guillaume Roquette sur RTL

Guillaume Roquette : C'est une histoire horrible : dans la nuit du 3 au 4 avril 2017, une retraitée de religion juive, Sarah Halimi, est attaquée dans un HLM de l'est parisien par un de ces voisins qui la rue de coups, puis la tue en la défenestrant ! Le meurtrier présumé est un franco-malien de 27 ans qui est vite arrêté puis vite interné en hôpital psychiatrique, les experts estimant qu'il était pris d'une bouffée délirante aiguë, au moment du meurtre. Mais voilà, Kobili Traoré, c'est son nom, s'est acharné sur sa victime en criant Allah Akbar, à une dizaine de reprises. Après sa mort, il s'est réjoui d'avoir tué le sheitan, le démon en arabe ! Et dès lors, la question s'est posée : l'assassinat de Sarah Halimi était-il un fait divers ou un acte antisémite.

Yves Calvi : et la justice a mis du temps à répondre à cette question, Guillaume ...

Guillaume Roquette : Oui, puisque le juge d'instruction n'a reconnu que cette semaine le caractère antisémite de ce crime, soit près d'un an après les faits. A tel point que dix-sept intellectuels, dont Elisabeth Badinter, Michel Onfray ou Alain Finkielkraut avaient publié une tribune dans le Figaro, en juin dernier, pour parler de **déni de réel** car Kobili Traoré fréquentait une mosquée islamiste et il n'avait aucun passé psychiatrique, ce qui infirmait la thèse de la démence !

Yves Calvi : Alors que recouvre, selon vous, cette notion de déni de réel ?

Guillaume Roquette : Le déni de réel, c'est la difficulté de la société française à reconnaître une haine des juifs dans l'islam radical, qui s'est largement substituée à l'antisémitisme d'extrême droite. Pendant plusieurs mois, ni les médias, ni les responsables politiques n'ont parlé de l'affaire Sarah Halimi. C'est Emmanuel Macron, le premier, qui a brisé le mur de l'indifférence en demandant que toute la clarté soit faite. Alors, sans doute est-il plus facile, ou plus rassurant, de qualifier de déséquilibrés ou de loups solitaires, ceux qui attaquent les Français juifs, plutôt que de voir un lien avec la religion. Et il ne faut pas entretenir les amalgames mais on ne peut pas nier non plus que l'islam radical est porteur d'un antisémitisme qui peut parfois devenir violent voire meurtrier.

Yves Calvi : Sans doute parce que le danger est aussi de stigmatiser les musulmans ...

Guillaume Roquette : Oui, et ce danger est réel ! En se basant sur un vaste sondage, une enquête de l'Institut Montaigne sur l'islam de France, estime que l'antisémitisme est un marqueur d'appartenance pour un quart des musulmans. Ça veut dire qu'il ne l'est pas pour trois-quarts d'entre-eux ! Donc, pas de généralisation ! Reste que le phénomène existe, que dans un certain nombre de banlieues, en Seine-Saint-Denis, en particulier, les juifs subissent une pression si forte qu'ils sont obligés de partir ! Si l'on veut que les choses changent, il faut commencer par regarder cette réalité en face !



TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	1
DEDICACE	2
SOMMAIRE	3
INTRODUCTION GENERALE	6
CHAPITRE I : LA VIOLENCE DANS LE LANGAGE	14
Introduction	15
1. Langage en action et pouvoir du mot	15
1.1. L'approche pragmatique du langage	16
1.2. La théorie des actes de langage	17
1.3. La théorie du pouvoir symbolique	19
2. La politesse linguistique	20
2.1. Les notions de face et territoire	21
2.2. Notions de FTA et FFA	22
2.3. L'impolitesse en interaction	23
3. La violence dans les échanges langagiers	25
3.1. La polémique comme lieu privilégié de la violence verbale	25
3.2. La violence non verbale et para verbale	26
3.3. Définition de la violence verbale	27
3.3.1. Définition du concept selon l'équipe de Claudine Moise	28
3.3.1.1. Les types de violence verbale	28
3.3.1.1.1. La violence fulgurante	28
3.3.1.1.2. La violence polémique	29
3.3.1.1.3. La violence détournée	29
3.3.2. Définition de l'expression selon Galatanu et Bellachhab	29
3.3.2.1. La sémantique des possibles argumentatifs (SPA)	30
3.3.2.2. La signification lexicale de la violence verbale	31
3.3.2.3. Une typologie suggérée	34
3.4. Les étapes de la montée en tension	36
3.4.1. Une violence potentielle	36
3.4.2. Une violence embryonnaire	37
3.4.3. Une violence cristallisée	37
3.4.4. Une violence physique	38
3.5. L'analyse du processus de la montée en tension	38
3.5.1. Les éléments déclencheurs : moteurs de la violence	38
3.5.2. Les manifestations conversationnelles	40
Conclusion	43

CHAPITRE II : CONTACT DE CULTURES, ALTEROPHOBIE ET CONFLITS IDENTITAIRES	44
Introduction	45
1. Les rencontres multiculturelles et leurs effets redoutables	45
1.1. Le multiculturalisme: une notion complexe	48
1.2. Multi et interculturel : une distinction terminologique imposée	51
1.3. La notion de culture	53
1.3.1. Les éléments constitutifs de la culture	54
1.3.2. La culture : une ressource essentielle à la formation identitaire	55
2. Autour de l'identité et des conflits identitaires	57
2.1. Quelques définitions du concept	58
2.2. L'identité d'un point de vue psychosociologique	60
2.3. Conscience identitaire et altérité	63
2.3.1. La prise de conscience de Soi	63
2.3.2. Etre Soi par rapport à l'Autre : la notion d'altérité	65
2.4. Les éléments constitutifs de l'identité	66
2.4.1. Les données identitaires	66
2.4.2. Le sentiment identitaire composite	67
2.5. Racisme, altérophobie et conflit identitaire	69
3. Les imaginaires culturels comme traits de l'identité collective	72
3.1. Les imaginaires autour de l'espace	72
3.2. Les imaginaires autour du temps	72
3.3. Les imaginaires autour du corps	73
3.4. Les imaginaires autour des relations sociales	73
3.5. Les imaginaires autour des rapports avec les lois	73
3.6. Les imaginaires autour de l'histoire et du lignage	73
3.7. Les imaginaires autour de la religion	74
3.8. Les imaginaires autour de la langue	74
Conclusion	76
CHAPITRE III: INTERACTIONS MEDIATIQUES CONFLICTUELLES ET ATTAQUES VERBALES DANS LE DISCOURS SUR L'ALTERITE	78
Introduction	79
1. Discours et interaction	80
1.1. Discours oral / discours écrit	80
1.2. Le discours produit en situation formelle/ informelle	82
1.3. Discours monologal/ discours dialogal	83
1.4. La notion d'interaction verbale	86

1.5. Développement des relations interpersonnelles dans l'interaction	88
1.5.1. Les relations établies sur l'axe horizontal	89
1.5.1.1. Le pronom d'adresse et la négociation relationnelle	89
1.5.1.2. Cooccurrence des relationèmes	90
1.5.2. Les relations établies sur l'axe vertical	91
1.6. La négociation identitaire au cours d'une interaction	92
2. Le discours oral médiatique comme genre interactionnel	95
2.1. La constitution des discours médiatisés : le cadre participatif	97
2.2. Les enjeux relationnels dans les interactions	97
2.2.1. Un enjeu de légitimation	98
2.2.2. Un enjeu de captation	98
2.2.3. Un enjeu de crédibilité	99
3. Les stéréotypes: fatalité ou obstacle à l'interaction multiculturelle	100
3.1. Définition du stéréotype	101
3.2. Les stéréotypes dans les médias	103
3.3. Distinction entre stéréotype et préjugé	104
4. Violence et médias : les interactions tendues	107
4.1. L'influence majeure des médias	108
4.2. Les interactions médiatiques conflictuelles et le discours d'attaque	110
Conclusion	113
CHAPITRE IV : LES MANIFESTATIONS DE LA VIOLENCE DANS LE DISCOURS D'ATTAQUE SUR L'ALTERITE	115
Introduction	116
1. Constat et problématique de recherche	117
2. Les hypothèses formulées	118
3. Méthodologie de travail	119
4. Délimitation du contexte de la recherche: le multiculturalisme français	121
4.1. Les tensions intercommunautaires : musulmans et juifs de France	122
4.2. Le discours d'attaque sur l'altérité musulmane et juive	124
5. Traitement typologique du corpus	125
5.1 Présentation du corpus et critères de sélection	125
5.1.1. Les discours oraux médiatiques à caractère monologal	129
5.1.2. Les discours oraux à caractère dialogal : les interactions médiatiques	132
5.2. Transcription du corpus et méthode d'analyse	143
6. Identification des différents types de violence verbale	145
6.1. Les actes visant à exercer une force pour contraindre l'Autre et provoquer un sentiment de « mal-être »	147

6.1.1. L'obligation et l'interdiction avec les tournures impersonnelles à valeur injonctive: il faut / il est important/ il est temps/	147
6.1.2. Le verbe devoir à visée directive	149
6.1.3. Les auxiliaires être et avoir	149
6.1.4. L'usage de quelques temps et modes verbaux	150
6.1.5. L'interdiction avec les verbes : dénoncer, refuser, combattre et lutter contre	153
6.1.6. La question rhétorique	153
6.1.7. La structure interrogative	154
6.1.8. Interdiction par la négation	155
6.1.9. Des expressions figées : en avoir assez / ça commence à bien faire / ou...ou...	156
6.1.10. L'obligation en référence aux éléments contextuels	156
6.2. Les actes exprimant le mépris, la haine, l'indifférence, qui font perdre la face publique et provoquent un mal-être	158
6.2.1. L'acte d'insulter et injurier	158
6.2.2. L'acte de blâmer	162
6.2.3. L'acte d'accuser	166
6.2.4. Les actes flatteurs menaçants : l'effet paradoxal	171
6.2.4.1. Exprimer le mépris ou la haine	172
6.2.4.2. Exprimer l'indifférence	175
6.3. Les actes remettant en cause l'honnêteté, la sincérité, la pertinence, la bonne foi, et le bon sens de l'Autre	176
6.3.1. Grammaire de la violence	177
6.3.2. La rhétorique de la violence	180
6.3.3. Violence et argumentation	182
Conclusion	188
CHAPITRE V : L'ATTAQUE DE L'AUTRE, UN STIMULUS STRATEGIQUE D'EMOTIONS	190
Introduction	191
1. Les types d'émotions et leurs niveaux d'analyse	192
2. Différents modes pour sémiotiser l'émotion	193
2.1. Dire une émotion	194
2.2. Etayer et justifier une émotion	195
3. Méthode de travail et critères d'analyse	197
4. La peur, une émotion doublement sémiotisée	200
4.1. Description du processus de montée en tension dans l'interaction	203
4.2. La peur formulée et allo-attribuée	205
4.2.1. Le lexique de l'émotion dans les énoncés	206
4.2.2. Le nom d'émotion mis en relief	209

4.3. L'étayage de la peur par la schématisation discursive	211
4.4. La solidarité sociale: un sentiment tant recherché	221
5. Stimuler l'indignation à travers le blâme	222
5.1. Manifestation de la violence dans le discours	223
5.2. L'étayage de l'émotion par la schématisation discursive	224
5.3. Des réactions émotionnelles en chaîne	229
5.4. La contre-argumentation: réfuter l'émotion négative	231
5.4.1. Le discours de contre-attaque	233
5.4.2. Délégitimer l'émotion d'indignation	234
5.4.2.1. Anéantir la responsabilité de l'agent	234
5.4.2.2. Un redressement de la schématisation de par la signification normative	235
5.4.3. L'appel à la révolte : un renversement émotionnel prémédité	236
5.4.4. Un travail de sape : l'incitation sous-jacente au mépris	240
Conclusion	243
CHAPITRE VI : STEREOTYPES MEDIATIQUES ET CONSTRUCTIONS IDENTITAIRES DANS LE DISCOURS VIOLENT	244
Introduction	245
1. Des constructions identitaires fondées sur les actes langagiers violents	245
1.1. L'identité musulmane construite dans le discours d'attaque français	247
1.1.1. Les musulmans : des antisémites par religion	248
1.1.2. L'islam porteur de prosélytisme agressif	256
1.1.3. La régression et la soumission de la femme dans la communauté musulmane	259
1.1.4. Repli communautaire et intégrisme violent	264
1.1.5. Agressivité et violence meurtrière	268
1.1.6. Islam radical et politique VS islam de France modéré et laïc	273
1.1.7. Islam et musulmans: une menace pour les valeurs de la France laïque	279
1.1.8. Lâcheté et manipulation médiatique	285
1.1.9. Un racisme anti-blanc au sein de la communauté musulmane	289
1.1.10. L'islam : inhibiteur des libertés	292
1.1.11 Les jeunes musulmans ne lisent pas et ignorent leur religion	296
1.2. L'identité juive construite dans le discours d'attaque français	297
1.2.1. Une aspiration permanente à la suprématie raciale-communautaire	297
1.2.2. Les Juifs : des colonisateurs, criminels, destructeurs et hors la loi	300
1.2.3. Domination et influence juive sur la société française	308
1.2.4. Les juifs de France: défenseurs des intérêts et de l'image d'Israël	317
1.2.5. Violence et agressivité du lobby pro-sioniste en France	322

TABLE DES MATIÈRES

1.2.6. Des croyances judaïques incompatibles avec les valeurs de la République	324
Conclusion	326
CONCLUSION GENERALE	328
BIBLIOGRAPHIE	336
ANNEXES	346
TABLE DES MATIERES	400